

Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

Bernard, Maillefer et Blain

Index cumulatifs
des Noms de Lieux
et des Noms de Personnes

9

MAISON SAINT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE

476, VIA AURELIA, ROME

255.7806
C132C
T.9
E.
9.



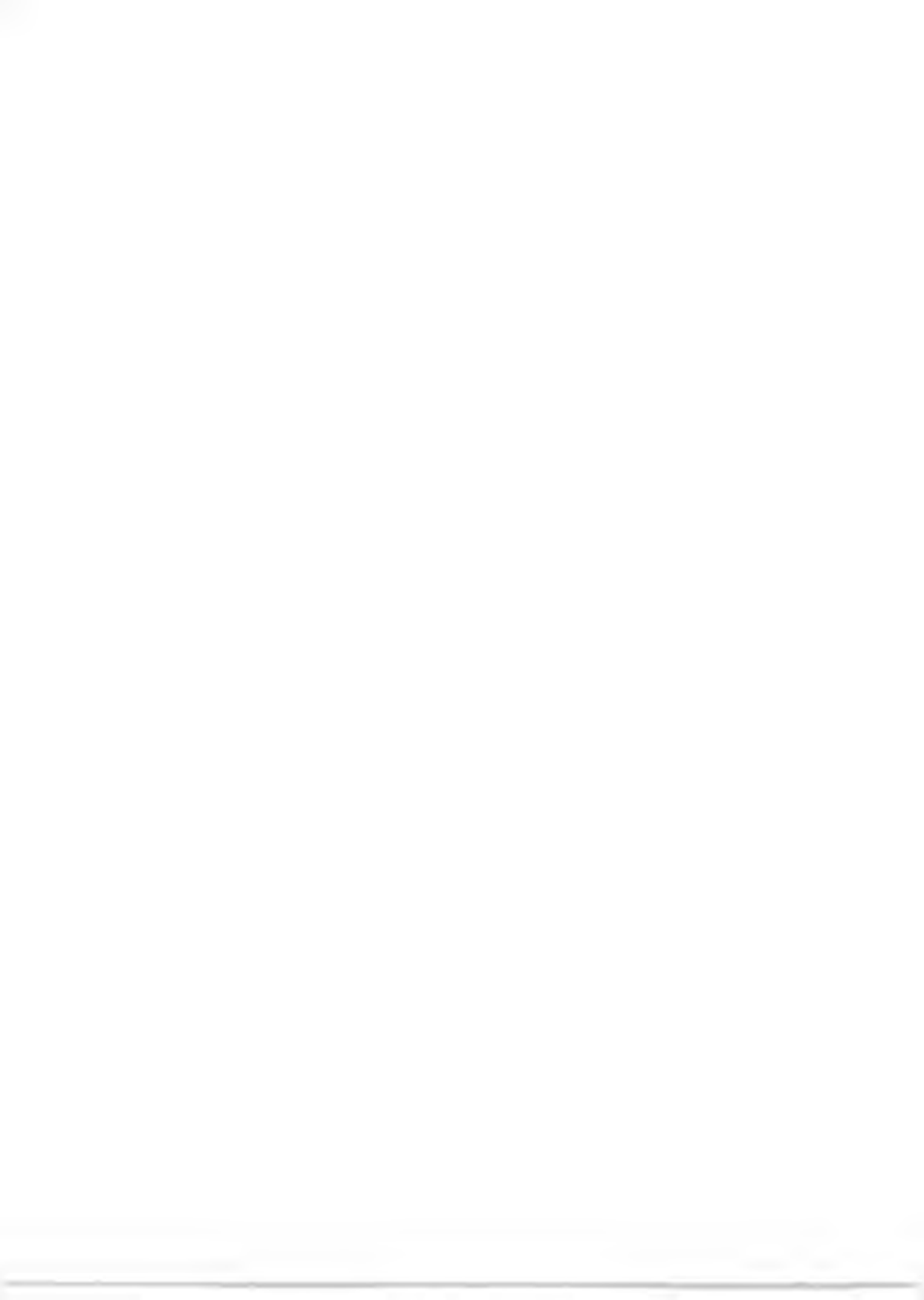
Cahiers lasalliens

TEXTES
ÉTUDES - DOCUMENTS

Bernard, Maillefer et Blain

Index cumulatifs
des Noms de Lieux
et des Noms de Personnes

9



PRÉSENTATION

Le présent Cahier offre les deux premiers Index cumulatifs des trois premières biographies de Jean-Baptiste de La Salle : celui des noms de lieux et celui des noms de personnes.

Pour les établir, on a donné la préférence à Blain. On s'est même efforcé de le suivre pas à pas, résigné à se répéter avec lui plutôt que de décider un peu vite de l'inutilité de ses redites. Il s'est avéré trop difficile de décider, dès maintenant, si l'auteur ne faisait que se répéter par endroits, ou bien plutôt si des récits très voisins ne se rapportaient pas à des événements distincts.

A la suite des références aux deux volumes de Blain, on renvoie à Bernard (Bd) et à Maillefer (Ca ou Re). On n'a pas voulu reprendre par le détail les Index déjà donnés de ces deux biographies (*Cahiers lasalliens* 4, p. 88 ss.; 6, p. 278 ss.). On n'entend pas non plus affirmer que les passages mis en parallèles se rapportent rigoureusement aux mêmes faits. On suggère, sans plus, des rapprochements que l'on croit utiles.

Enfin, il est à peine besoin de dire que les Index n'émettent aucun jugement de valeur sur l'exactitude des témoignages transmis par les biographes. Des erreurs sont manifestes; des affirmations devraient être contrôlées... Tout ce travail critique reste à faire, et les Index peuvent peut-être modestement y aider. Ils permettront, en tout cas, une meilleure utilisation des trois premières « Vies » de Monsieur de La Salle, de celle de Blain surtout.

Commencés par un groupe d'étudiants du Lasallianum, ces Index doivent aussi aux Frères Edmond (†) et Armand De Ferrari, et plus encore au Frère Edmond Salomé.

Rome, le 15 juillet 1974.

F. Maurice-Auguste.

MANIÈRE DE CITER

- I.124.B : BLAIN, tome I, *Cahiers lasalliens* 7, p. 124, zone B. Une page de Blain est divisée en cinq zones, de haut en bas : A, B, C, D, E, chaque zone ayant 4 cm de hauteur.
- II.125.C : BLAIN, tome II, *Cahiers lasalliens* 8, p. 215, zone C.
- II.ab.95.E : *Abrégé de la Vie du Frère Barthélemy...*; *Relation de plusieurs choses qui n'ont pas trouvé place dans l'Histoire de la Vie de Monsieur de La Salle...*, textes placés en fin du tome II de BLAIN, *Cahiers lasalliens* 8, p. 95, zone E.
- Bd : [FRÈRE BERNARD], *Conduite admirable...*, *Cahiers lasalliens* 4.
- Ca : MAILLEFER, ms Carbon, *Cahiers lasalliens* 6.
- Re : MAILLEFER, ms Reims, *Cahiers lasalliens* 6.



BIBLIOTECA

UNIVERSIDAD DE LA SALLE

INGRESO

05-4-96

COMPRADO

DONADO POR

Hno. Hernando Sebó

CANJE CON

FACULTAD

CILA

7-

REGISTRO

65011

ABBAYES.

le peuple trop chargé par les dîmes à payer aux a., I.99.D.

AFRIQUE.

- le catéchisme de Louis de Grenade est composé pour l'instruction des Maures d'Afrique, I.62.D;
- saint Augustin y fonde des monastères ayant vie et règles propres, I.104.B.

AGEN.

de Saléon, évêque d'A. après avoir été protecteur des Frères à Grenoble, II.54.D.

AIX, LE CONCILE D'A. en 1585.

- ordonne dans les écoles la séparation des garçons et des filles, I.54.D;
- ordonne aux curés de faire le catéchisme, I.58.E;
- ordonne que l'évêque établisse des Congrégations de la doctrine chrétienne, I.58.E;
- ordonne que les curés se chargent de mener les enfants à l'église, I.79.A;
- l'évêque de Marseille est nommé archevêque d'A., Ca 138; Re 196.

ALAIS.

- l'installation des Frères à A. suivit de peu celle de Mende, II.49.D;
- A. érigé en évêché par Innocent XII, II.50.D;
- l'évêché est créé par Louis XIV, par démembrement du diocèse de Nîmes, Ca 118; Re 196;
- diocèse quasi tout Huguenot, II.49.E; II.51.E;
- les Frères y sont appelés par M. de Mérez, 2 juin 1707, II.51.C;
- on désire y fonder deux écoles de Frères, II.51.C;
- les Frères y font du bon travail, II.52.D;
- l'évêque d'A. est satisfait des Frères, II.52.E;
- le saint y est bien reçu en 1712, II.82.A; Ca 126; Re 218;
- il y demeure quelques jours, II.82.B; Ca 126; Re 219;
- le saint, venant d'Uzès, passe par A. et part pour Marseille, II.83.C.

ALEXANDRIE.

- saints Clément et Origène y expliquent la doctrine chrétienne aux catéchumènes, I.79.E;
- A. ouvre ses portes aux monastères, I.106.E.

ALLEMAGNE.

- est inondée par les catéchismes des novateurs, I.61.D;
- en A. il y a de grandes abbayes; le peuple leur doit la dîme, I.99.B;
- le chevalier d'Armetat appartient à une illustre famille d'A., II.125.A; Ca 145; Re 258.

ALPES.

- l'esprit de saint Charles passe les A. pour se répandre sur l'âme de César de Bus, I.65.A;

- le zèle pour la doctrine chrétienne passe les A. et se répand, I.68.A;
- F. Barthélemy veut traverser les A. avant l'hiver, Ca 150; Re 169.

ALDOMIR.

- le couvent de Notre-Dame du Secours s'y trouve, I.407.E;
- les novices du couvent sont pénitents, I.408.B;
- le Frère convers y prend la direction en l'absence du Supérieur, I.408.B.

AMIENS.

- les maîtres du diocèse d'A. ne peuvent accepter la mixité, ordonnance du 5 janvier 1677, I.54.C;
- les statuts synodaux d'A. en 1622 ordonnent d'établir des écoles, I.59.D;
- l'écolâtre d'A. cité par Nouet, I.60.B.

ANGERS.

M. Baüyn remplace M. Brenier qui se trouve demeurant à A., I.330.A.

ANGLETERRE.

- a de grandes abbayes; le peuple leur paie la dîme, I.99.B;
- Calais est ville frontière de l'A., I.380.D.

ANTIOCHE.

ouvre ses portes aux monastères, I.106.E.

ARLES.

M. Trovillard, chargé du bureau des écoles de Marseille, devient grand-vicaire d'A., II.12.B.

ARMÉNIE.

possède des monastères à vie et règles propres, I.93.C.

ARTOIS.

M. Bignon est intendant de Picardie et d'A., I.382.C; I.384.A.

ASSISE.

dans l'église Saint-Damien d'A. saint François entend les paroles « ne possédez ni or ni argent »; un prêtre du lieu lui en explique le sens, I.96.B.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

v. PARIS, ARCHEVÊCHÉ.

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

v. REIMS, ARCHEVÊCHÉ.

ATHÈNES.

- berceau et rendez-vous des grands philosophes et orateurs, I.14.B;
- saint Paul y porte son attention sur la jeunesse qui ignore Dieu, I.33.D.

AUBENAS.

M. Vincent d'Elze du Roure y décède le 19 septembre 1710, II.69.C.

AUBERVILLIERS.

- le saint y mène les Frères en pèlerinage à N.-D. des Dix Vertus, I.298.E;
- sanctuaire à N.-D. des Dix Vertus, à deux lieues de Paris, Re 79.

AUGUSTINS DE REIMS.

v. REIMS, AUGUSTINS.

AUTUN.

l'abbé Languet de Gergy est grand-vicaire d'A. au moment où s'ouvre l'école de Moulins, II.69.E.

AUVERGNE.

F. Barthélemy traverse l'A. et y est protégé, II.ab.37.D.

AVIGNON.

- le premier établissement en Provence, I.395.E; Ca 116, 117; Re 130, 190;
- les écoles y sont demandées et accordées dès 1702, I.294.D;
- M. Bordini a exercé la charge de Vice-Légit d'A., I.67.A;
- le F. revenant de Rome s'arrête à A., M. de Chateaublanc l'y retient, I.396.B;
- le saint y envoie deux Frères, I.396.B;
- l'école est ouverte à A. en 1703, I.396.C;
- bientôt la tâche devient trop lourde pour deux Frères, I.397.A;
- M. de Chateaublanc est l'âme des bonnes œuvres à A., I.398.A;
- l'école d'A. devient célèbre et permet l'ouverture d'une école à Marseille, II.11.E;
- des étrangers visitent l'école des Frères, II.12.A;
- son avantage d'avoir des Frères est envié, II.12.A;
- M. de Mérez porte sa renommée à Alais, II.51.B;
- le P. Beauchamp a aussi porté cette renommée, II.51.E;
- le voyage de Paris à A. coûte 28 livres, tout l'argent de la communauté, II.55.C;
- l'école d'A. décide M. d'Elze Du Roure à demander l'ouverture de l'école des Vans, II.68.E;
- le saint arrive à A. fin carême 1712, il y est retenu, II.81.E; il quitte A. pour Alais, II.82.A; Ca 125, 126; Re 217, 218;
- F. Timothée, supérieur d'A., II.183.E; Ca 165; Re 302;
- les Frères y touchent de bonnes pensions, II.260.A;
- un enfant est guéri à A. par l'application d'un morceau du manteau du saint, II.498.C;
- F. Stanislas, directeur du noviciat d'A., II.ab.93.E;
- en 1728, l'Archevêque d'A. reçoit l'ancien Frère directeur (Timothée), alors supérieur général de l'Institut, I.397.D;
- les Frères des villes voisines d'A. s'assemblent

pour la retraite et l'émission des vœux I.397.D;

- le F. Gabriel Drolin y revient à 65 ans, il y prononce ses vœux, I.394.A; il y vit encore à l'âge de 72 ans, I.314.A;
- l'Archevêque autorise les Frères à ériger une chapelle dans leur maison d'A.; les Frères s'y réunissent en assemblée et en retraite, I.397.D.E.

BABYLONE.

- avant l'arrivée du saint, l'école Saint-Sulpice était une petite B. en désordre, I.287.B;
- F. Barthélemy entendait en son âme : « sortez du milieu de B. », II.ab.6.E.

BAPAUME.

donne un Frère à l'Institut, II.ab.105.

BEAUCE.

le saint a rencontré des contradictions dans la capitale de la B. (1700), I.380.A.

BEAUMONT.

un Frère blessé y arrive par voie d'eau, allant à Paris, II.ab.70.B.

BEAUVAIS.

les statuts synodaux de B. règlent l'établissement d'écoles, I.59.D.

BETHLÉEM.

M. Bâÿn visite de temps en temps la B. de Vaugirard, I.329.E.

BORDEAUX.

le concile de B. en 1533 loue le bien des écoles, I.58.C.D.E.

BOULOGNE.

- Calais appartient au diocèse de B., Re 126;
- les deux Frères de Calais se rendent à B. visiter l'évêque du lieu; ils ouvrent les écoles peu après, Ca 84; Re 127, 128;
- M. de Langle, évêque de B., appuie le projet d'une école pour sa ville, I.382.C;
- M. de la Cocherie, fondateur des écoles de B., I.388.A; II.70.B;
- dernier établissement du saint, 1710, II.70.B;
- une deuxième école y est ouverte peu après, II.70.D; Ca 121;
- les Frères y sont reçus par l'évêque et par la ville, II.70.D; Re 214;
- la maison de la basse-ville est incommode, II.70.E;
- on y construit une nouvelle maison pour les Frères, II.71.A;
- le terrain est concédé par le roi, II.71.A;
- intervention du marquis de Colbert pour activer le travail, II.71.B; Ca 121; Re 214;
- le saint y passe en se rendant à Calais, II.71.B; Ca 122; Re 215, 216;
- le saint est reçu à B. avec beaucoup de vénération, II.71.C;

- le saint, partant de B., laisse les Frères cueillir les fruits de sa réputation, II.71.E;
- F. Barthélemy demande au saint de visiter les écoles de Calais et de B., II.130.D;
- sur la liste des « appelants », les Boulonnais trouvent un De La Salle, II.223.E;
- le saint se défend de cette calomnie, II.224.B.C;
- les pensions des Frères y sont augmentées, II.260.A;
- F. Barthélemy y passe pour reconforter les Frères persécutés au sujet de la bulle *Unigenitus*, II.ab.24.C;
- le séjour du saint à B. est fort court, II.ab.24.D;
- les Frères sont confrontés avec le courant janséniste, II.ab.32.D.E.

BOURBONNAIS.

Ca 120; Re 212.

BOURG, un B.

le saint s'y restaure à minuit avant de reprendre sa route vers Reims, I.260.E.

BOURGES.

le concile de B. recommande de confier les écoles de la ville à des veuves et à des femmes irréprochables, I.54.D.

BRAGUES ou BRAGA.

retourné à B., Barthélemy des Martyrs souhaite quitter son archevêché, I.63.E.

BRETAGNE.

la Basse-B. est catéchisée par Le Nobletz, I.68.B.

CALAIS.

- les Frères y sont attendus, 1700, I.380.A;
- Ca 84, 85; Re 126, 127, 128;
- ils y sont reçus avec honneur, I.380.B;
- nul lieu plus propre pour l'établissement d'écoles chrétiennes, I.380.D;
- éloge des habitants de C., I.380.D;
- les Frères logent dans une partie du collège, I.382.D;
- avec le décès de MM. Ponthon, la ville perd deux protecteurs, I.383.A;
- M. Prince, chapelain au quartier des matelots, I.383.D;
- nécessité de deux nouveaux Frères pour ce quartier, I.383.E;
- l'école du Courgain commencée en 1705, produit d'excellents résultats, I.384.C;
- l'arrivée des Frères apporte à la ville une forme d'instruction adaptée, I.384.D;
- la pension des Frères est prise sur les octrois de la ville, I.385.B;
- joie de M. Gense quand les Frères s'établissent à C., I.387.A;
- le saint se rend à C. en passant par Boulogne, II.71.B; Ca 85; Re 127;

- le saint se rend à C. en 1716, I.388.E;
- F. Barthélemy visite les établissements de C., au milieu de l'année 1716, II.130.D;
- quand le saint est revenu de C., il ne s'occupe plus que de piété, II.130.E;
- le saint reproche au doyen de C. de ne point prêcher sur Marie le 15 août, II.225.A;
- les écoles de cette ville ont comme origine le neveu du curé de C., II.235.A;
- les Frères y reçoivent de bonnes pensions, II.260.A;
- le saint y officie le jour de l'Assomption, II.397.D;
- le saint doit aller à C. avant de passer à Saint-Omer, II.406.D;
- F. Barthélemy doit y passer pour reconforter les Frères, II.ab.23.B;
- C. est pour les Frères attachés à Rome, un pays d'inquisition, II.ab.23.B;
- défense est faite aux Frères de fréquenter les églises fidèles à Rome, II.ab.23.C;
- le curé de C. veut dominer la foi des Frères, II.ab.23.C;
- les Frères doivent chercher un ministre catholique, II.ab.23.C;
- F. Barthélemy demande protection aux magistrats de C. pour les Frères, II.ab.23.D;
- les magistrats de C. promettent sauvegarde aux Frères, II.ab.23.D;
- le curé de C. se plaint d'un Frère Directeur au F. Barthélemy, II.ab.23.E;
- le curé demande le départ de ce Frère, II.ab.24.B;
- les Frères dans le milieu janséniste, II.ab.32.D;
- les Frères sont soutenus par les habitants, II.ab.33.E;
- les Frères et enfants échappent à la chute d'un échafaudage, II.ab.97.D.E;
- le Frère de Bapaume est un supplice pour les Frères de C. avec qui il vit, II.ab.106.B.C;
- un jeune Frère désigné pour commencer les écoles à Dieppe passe deux ans à C., II.ab.110.D;
- la ferveur maintient un jeune Frère de C., il part pour la Provence et Grenoble, II.ab.111.C.

CAMALDULE.

- la règle de C. est propre à cet Institut, I.103.B;
- bien apporté à l'Eglise par l'Ordre de C. I.104.D.

CAMBRAI.

- le concile de C. ordonne la séparation des sexes dans les écoles, I.55.A;
- le saint reçoit à C. les ordres mineurs et le sous-diaconat, I.129.A; Bd 13; Ca 6; Re 6;
- F. Barthélemy naît dans le diocèse de C. le 11 février 1678, II.ab.4.D.

CANADA.

- considéré comme un pays païen, I.45.C;

- M. Charon meurt en retournant au Canada, II.173.B;
 - M. Charon souhaite des Frères pour le C., II.306.A;
 - M. Charon, fondateur de l'hôpital du C., demande quatre Frères, II.153.D;
 - F. Chrétien place ses recrues pour le C. à la maison des Frères, Faubourg Saint-Germain, II.ab.115.D.
- CANOPE.**
dès 391 il y a autant de monastères que de temples d'idoles, I.107.B.
- CARDONNE ou CARDONA.**
un monastère est fondé sur la grotte de la vénérable Catherine de C., I.408.C.
- CARMEL, v. LOUVIERS.**
- le saint fait retraite dans un désert du C., I.260.B;
- le noviciat des Frères est un C., II.366.B.

CAVAILLON.
- César de Bus instruit le petit peuple de C., I.65.B.C;
- C. est le département de César de Bus pour l'instruction chrétienne, I.65.D;
- par les instructions familières, César de Bus instruit le diocèse de C., I.67.B.

CÉVENNES.
- la révolte des fanatiques dans les C. est fomentée par un maître d'école, II.51.A;
- les ravages des Huguenots dans les C., II.49.D;
- l'évêque d'Alais souhaite étendre l'œuvre des Frères dans d'autres villes des C., II.52.C;
- 150 livres sont allouées aux maîtres et maîtresses des C., II.53.D;
- les Vans, en Languedoc, vers les C., II.479.C;
- les camisards tiennent la campagne des C., II.81.E;
- le saint traverse les C., II.479.C.

CHALONS-SUR-MARNE.
- l'évêque de C. reçoit une lettre portant règlement sur l'honnêteté des maîtres, I.54.C;
- statuts synodaux concernant les écoles de C., I.59.D;
- Mgr de Noailles, évêque de C. non loin de Reims, I.349.D; Ca 66; Re 98.

CHALON-SUR-SAÔNE.
M. Madot sera plus tard évêque de C., I.417.E; I.424.D; Ca 94; Re 146.

CHAMPAGNE.
- le saint tombe dans une crevasse enneigée en revenant de C., I.167.E;
- c'est la grande misère en C. en 1684, I.219.E;
- la capote est d'usage en C., I.238.C;
- Reims est la capitale de la C., I.276.D; II.ab.71.B;
- toute la C. connaît les vertus du saint, I.349.C;
- Troyes est une ville de la C., I.390.E;
- un jeune homme, originaire de C., est placé chez les Frères du faubourg Saint-Germain, II.ab.115.D;
- F. Barthélemy visite les maisons de C., Ca 150

CHANAAN.
Joseph enrichit les terres stériles de C., II.374.D.

CHARLEVILLE.
F. Stanislas y est né le 15 février 1698, II.ab.85.B.

CHARMEL.
v. LE CHARMEL.

CHARTRES.
- l'évêque de C., Mgr Godet des Marais, I.369.D.E;
- les curés de C. cherchent des maîtres capables, I.370.B;
- l'absence d'écoles gratuites y est déplorée, I.370.D;
- le saint diffère l'envoi des Frères à C., I.380.C;
- un mandement souligne l'ouverture des écoles à C., I.371.C.D.E;
- l'ouverture des écoles est fixée au 12 octobre 1699, I.372.B; Ca 74, 75; Re 112;
- le saint y visite les Frères, I.373.C; Ca 75; Re 113, 114;
- à son retour de C., le saint est pris de rhumatismes, Ca 76; Re 115;
- l'évêque de C. bénit la chapelle de la grand' maison, Ca 81; Re 123;
- le saint y rend ses devoirs à l'évêque, I.373.D;
- des désordres s'y produisent dans le lieu saint, I.374.E;
- les Frères ont une bonne influence sur les citoyens de C., I.375.A;
- les écoles des Frères souffriront à la mort de Mgr Godet des Marais, I.376.C.D.E; Ca 148; Re 263;
- les Frères sont réduits de sept à quatre, I.377.A;
- C. se distingue par sa grande dévotion à Marie, I.377.A;
- les Frères s'établissent à Nogent-le-Rotrou dans le diocèse de C., I.377.B;
- le duc d'Orléans étend sa chartre aux écoles gratuites de C., I.377.C;
- la pension qu'il leur alloue les raffermi, I.377.C;
- l'Hôpital de C. conteste le testament de Mme Lardé en faveur des Frères, I.377.D;
- la fausse idée que les Frères peuvent se renfermer dans un cloître se répand à C., I.377.E;
- les Frères y avaient été appelés par Mgr Godet des Marais, I.378.C;
- la petite vérole s'y répand, I.379.D.E;
- la sentence des magistrats doit être publiée aux prônes, I.378.D;
- la sentence chasse les pauvres de C. des écoles gratuites et les empêche d'aller aux autres écoles, I.379.C;

- le maître des novices de Paris meurt à C., I.435.D;
- M. d'Aubigné est le grand-vicaire de Mgr Godet des Marais, II.167.E;
- les élèves sont l'exemple d'une paroisse de C., II.235.E;
- la fondation des écoles de C. a été laborieuse, II.306.C;
- le saint dîne chez l'évêque de C., II.461.E;
- un Frère, arrivant à C., constate la guérison de sa jambe, II.496.D;
- le saint envoie F. Barthélemy à C., II.ab.11.B;
- F. Barthélemy fait un court séjour à C. durant son dernier voyage de Paris à Rouen, II.ab.25.D; Ca 150; Re 264;
- un plancher se dérobo; les écoliers et leur maître sont indemnes, II.ab.98.A;
- un jeune Rémois commence à s'y déranger, II.ab.104.C.

CHARTRES, HÔPITAL.

il n'y a d'autres pauvres à C. que ceux qui vont à l'H., I.379.B.

CHARTREUSE, GRANDE-CHARTREUSE.

- est située proche Grenoble, II.100.B; II.272.D;
- est sanctifiée par la vie des solitaires, II.272.D;
- elle attire le saint, II.100.B; II.272.D.E; Ca 161; Re 239.

CHATEAU-PORCIEN.

- M. Nyel y établit une école en 1682, I.183.B;
- l'abbé Faubert y est né, Bd 54.

CHINE.

est citée comme un pays païen, I.45.C.

CITEAUX.

- la réforme de C. crée un nouvel Ordre, I.103.D;
- saint Bernard y vient avec trente jeunes gens, II.357.C.

CLAIRVEAUX.

son existence est un bien pour l'Eglise, I.104.D.

CLOITRE.

l'idée du C. est incompatible avec la vie de Frère, I.378.A.

CLUNY.

la réforme de C. crée un nouvel Ordre, I.103.B.

COMTAT-VENAISSIN.

est témoin des fondations de César de Bus, I.65.D.

CONSTANTINOPLE.

- accepte un grand nombre d'Instituts, I.106.E;
- à C. diffèrent entre saint Epiphane et saint Chrysostome relativement aux moines, I.399.C.

COURGAIN, v. CALAIS.

le Courgain est un quartier de C. habité par les matelots, I.384.A.

COUVENT.

les Frères ne peuvent se renfermer en un c., I.378.A.

CRESSI ou CRÉCY.

bourg près de Guise où meurt F. Hilarion, II.ab.80.A.

DARNÉTAL.

- gros bourg aux portes de Rouen, I.151.C; 153.A, 156.D; II.16.A;
- une école y est fondée par M. et Mme Maillefer, I.151.C;
- Mme Maillefer visite l'école de D., I.156.D;
- le saint est prié d'y envoyer des Frères, II.15.A;
- le saint promet à M. Deshayes d'y envoyer des Frères, II.16.A;
- le succès de cette école retentit jusque Rouen, II.16.A; II.29.C;
- l'école de D. subsiste encore en 1732, II.17.A;
- Mme Maillefer s'y montre en pénitente, I.153.A;
- F. Dominique y enseigne, II.ab.78.B;
- le saint s'y contente d'une modique pension; II.259.C;
- peu après, cette pension est supprimée, II.259.D.

DENAIN.

après la bataille de D., le chevalier d'Armes-tat quitte les armes, II.125.A.

DÉSERTS.

- les carmes ont des maisons de retraite appelées d., I.230.C;
- austérités des d., I.250.C.

DIEPPE.

- une école y est fondée vers 1728, II.ab.110.E.
- un Frère y meurt de la petite vérole, II.ab.110.E.

DIJON.

- le saint y établit une école, II.11.D; II.45.A;
- M. Rigoley est l'exemple de la ville, II.45.A;
- deux Frères y sont envoyés en juin 1705, II.45.B; Ca 120; Re 213;
- les écoles gratuites existent dans trois ou quatre quartiers de D., II.45.E;
- F. Louis est né à Véserni proche D., II.ab.80.C;
- les Frères reçoivent le saint avec joie, II.120.A; Ca 144; Re 256;
- un jeune Dauphinois quitte l'Institut à D. en 1731, II.ab.119.E.

DOUAI.

Joseph Truffet y étudie la philosophie chez les jésuites, II.ab.3.A.

DUNKERQUE.

un Frère disciple du saint, sorti de l'Institut, s'établit à D., II.379.B.

ECOSSE.

un jeune Ecossois converti par le saint rejoint l'E., II.346.E.

EGYPTE.

- le Seigneur a délivré son peuple de l'E., I.7.C;
- divers Instituts dans la haute et la basse E., I.90.D;
- monastères et solitaires nombreux en E., I.90.E;
- en E. il y eut de nombreux abbés, I.93.C;
- les disciples de saint Antoine sont en haute E., I.103.E;
- les disciples de saint Pacôme sont en basse E., I.103.E;
- au IV^e siècle, l'E. est remplie de monastères, I.106.E;
- Rouen était pour le saint une sorte d'E., II.23.C;
- le saint annonce qu'il sera bientôt délivré de l'E., II.171.E.

ERNEMONT.

Mgr Colbert, archevêque de Rouen, y établit une communauté de maîtresses d'école, II.17.C.

ESPAGNE.

- Louis de Grenade écrit un catéchisme pour l'instruction des Maures en E., I.62.D;
- saint Victor établit des monastères en E., I.104.C.

EUGUBIO.

v. GUBBIO.

FLANDRE.

- les évêques de F. ont fait des règlements pour les écoles, I.54.E; I.59.E;
- Van Espen rapporte des règlements promulgués par le concile de F., I.59.D;
- les dîmes sont à payer aux grosses abbayes de F., I.99.B;
- M. Gense convertit des réformés en F., I.386.E;
- des écoles dominicales sont établies en F., I.390.A.

FONT AVELLANE.

- l'Ordre de F. est précieux pour l'Eglise, I.104.E;
- saint Pierre Damien en est supérieur, I.407.A.

FONTAINEBLEAU.

- Louis XIV établit une école à F. pour deux Frères; l'établissement reste sans suite, II.127.E;
- un Frère avait prêté son nom pour l'achat de Saint-Yon; il part pour F., II.187.E.

FRANCE.

- le bien du royaume dépend des écoles, I.1.E;
- méfaits des guerres civiles en F., Ca 11; Rc 15;
- nombre de paroisses ne fournissent pas l'instruction des enfants pauvres, I.33.A;
- la séparation des sexes n'est pas particulière à la F., I.54.E;
- concile de F. tenu à Mâcon, I.56.D;
- le zèle pour les écoles chrétiennes avait éclaté en F. avant Charles Borromée, I.57.E;
- prescriptions de l'assemblée du clergé de F. à Melun relatives aux maîtres d'écoles, I.58.D;
- les évêques de F. ordonnent l'établissement d'écoles chrétiennes, I.59.D;
- dans la capitale de la F. presque toutes les paroisses ont une école chrétienne, I.60.D;
- l'esprit du catéchisme de Charles Borromée est répandu en F. par César de Bus, I.65.A;
- plusieurs évêques de F. ont été catéchistes, I.68.E;
- les écoles chrétiennes n'étaient en F. que depuis un siècle, en 1733, I.71.B; I.77.D;
- l'Eglise de F. riche en prédicateurs célèbres, I.80.C;
- les écoles chrétiennes ont toujours été fort à cœur aux évêques de F., I.81.A;
- en F., diversité d'Ordres monastiques, I.104.B;
- la F. désolée par la famine, en 1693, I.158.D;
- la lumière du saint s'étendra par toute la F., I.121.E; I.201.B;
- le saint, tout jeune, auprès de Roland, établira dans le royaume des écoles, I.228.D;
- P. Barré, le premier en F. à procurer des écoles chrétiennes gratuites, I.146.A; I.172.A;
- le saint décide de consulter les personnes les plus sages du royaume, I.195.E;
- P. Barré désire que le saint répande la lumière sur toute la F., I.210.E; I.283.C;
- le saint désire se rendre à Paris afin d'y répandre son œuvre sur tout le royaume, I.211.C; I.284.B; II.304.E;
- une longue disette plonge dans la misère tout le royaume, I.219.E;
- saint Remi, apôtre de la F., I.229.D;
- la sagesse de M. Tronson connue en F., I.300.A;
- le saint avec les Frères semble ramener la trappe aux portes de la capitale du royaume, I.324.E;
- la communauté des Frères, la plus pauvre du royaume, I.338.D;
- le saint est considéré par quelques prélats comme un des plus saints hommes de F., I.357.C;
- le nouvel Institut allait s'étendre par toute la F., I.361.B;
- la paroisse Saint-Sulpice plus grande que les villes du royaume, I.361.D;
- 50 jeunes Irlandais passent en F. pour conserver leur religion, I.367.E;
- le roi Jacques II cherche asile en F., I.368.D;
- M. Godet des Marais, prélat d'un grand

- mérite en F., I.373.B; I.380.C;
- les lettres patentes valables pour toute la F., I.377.D;
- le saint édifie M. de Béthune, un des plus grands seigneurs du royaume, I.382.D;
- en ce temps l'exercice de la religion des Huguenots interdit en F., I.386.D;
- beaucoup de gens de F. ne sont pas soumis aux décisions du Saint-Siège, I.392.D;
- des écoles s'établissent dans plusieurs régions de F., I.395.A;
- les Frères font fleurir la pénitence à la porte de la plus grande ville de F., I.430.C;
- Paris, théâtre de toutes les misères de la F., II.6.D;
- Marseille est la ville de F. dont les Frères ont le plus à se louer, II.14.B;
- le père de Mgr de Colbert, un des plus grands ministres de F., II.18.C;
- nulle ville de F. n'a si maltraité les Frères que Rouen, II.27.A;
- Rouen, une des plus riches villes de F., II.31.A;
- Alais, le lieu de F. où le secours de la charité est le plus nécessaire, II.49.D;
- la Réforme a désolé si longtemps la F., II.50.A;
- le saint envoie deux Frères à Saint-Denis en F., II.55.E;
- désolée par la famine de 1709, II.57.D;
- la communauté des Frères, la plus pauvre de F., II.62.A;
- la visite des maisons de F., confiée à l'ancien directeur de Paris, II.92.D; Ca 150; Re 269;
- le saint décide d'abandonner cette partie de la F., II.93.C;
- extrémité de la F. où le saint rencontre Sœur Louise, II.105.C;
- le saint demeure séparé des Frères de F., II.108.A;
- le saint s'adonne à la formation des novices de Marseille au point d'oublier les autres maisons de F., Re 224;
- saint Bruno, patriarche des solitaires de F., Re 239;
- les communautés de maîtresses d'écoles se multiplient en F., II.112.A;
- le chevalier d'Armetat passe en F. et se retire à Lyon, Ca 145; Re 256;
- pour l'assemblée, les Frères viennent de toute la F., II.133.A;
- les Frères ordonnent au saint de revenir en F., II.134.A;
- l'abbé de Brou témoigne de sa bonté pour les Frères de Saint-Denis en F., I.149.B;
- la F., divisée par la bulle *Unigenitus*, II.151.A; II.221.C;
- F. Barthélemy soumis au clergé de F., II.151.C;
- la F. est affligée par la mort de Louis XIV, Ca 147; Re 263;
- respect du saint pour le Saint-Siège et l'Eglise de F., II.156.B;

- séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, source de l'esprit ecclésiastique en F., II.161.C;
- d'Aubigné, illustre évêque de F., II.167.D;
- la F. admire l'abbé de Rancé, II.176.A;
- la nouvelle du décès du saint attire des éloges de toute la F., II.178.E;
- le saint, un des plus grands serviteurs de Dieu en F., II.181.C;
- changement qui s'est fait en F. à l'égard des Frères, II.181.D;
- le cardinal de Rohan revient en F. après l'élection d'Innocent XIII, II.190.E;
- l'université de Reims, une des plus anciennes de F., II.201.E;
- le saint se détache du prélat séparé du Saint-Siège et du clergé de F., II.202.E;
- les partisans de la doctrine nouvelle veulent donner à la F. des maîtres de mérite, II.219.E;
- la bulle *Unigenitus* est reçue avec solennité en F., II.223.A;
- la religion est troublée en F. par la division, II.228.B;
- le saint exhorte son frère pour qu'il ne se sépare pas du clergé de F., II.228.C;
- dans les endroits les plus retirés de F., le saint se trahit par sa religion, II.234.A;
- dans les divers lieux de F. où il crée des écoles, le saint s'abandonne à Dieu, II.259.C;
- ceux que le saint envoie en divers lieux de F. sont reçus avec admiration, II.268.B;
- le fanatisme de Molinos est à la mode en F., II.285.B;
- l'Institut est destiné pour le service de toute l'Eglise de F., II.305.D;
- les plus grandes villes du royaume ont été témoins de la modestie du saint, II.315.C;
- l'hérésie calviniste, expirante en F., exerce ses dernières fureurs dans les Cévennes, II.334.D;
- le jeune abbé de qualité sollicite l'habit de Frère comme s'il s'agissait d'une des premières dignités de F., II.348.D;
- le saint, ancien chanoine d'une des plus illustres églises de F., II.362.C;
- le saint porte son zèle dans toute la F., II.364.B;
- Mgr Godet des Marais, bouclier de la foi en F., II.370.B;
- la capitale du royaume ne fut pas la plus favorable au saint, II.380.D;
- le saint prédit que Saint-Yon fera du bien à toute la province et à tout le royaume, II.498.E;
- F. Barthélemy visite toutes les communautés de F., II.ab.36.D.E; Ca 150; Re 269;
- les gens de communauté de F. disent que les Frères doivent se conduire eux-mêmes, II.ab.64.C.

GAULES.

Fleury fait le dénombrement des monastères des G., II.104.B.

GENÈVE.

Jean Darenton d'Alex, évêque de G., II.353.D.

GÉVAUDAN.

- Mende, capitale du G., II.45.E; Ca 116; Re 194;
- le saint expose sa vie en passant par les montagnes du G., II.82.E; Ca 126; Re 220.

GOMORRHE.

sans les monastères, les villes seraient devenues comme G., I.102.B; I.108.A.

GRAVELINES, paroisse Saint-Nicaise (Rouen).

la chambre de Mme Maillefer était sur la paroisse Saint-Nicaise, vis-à-vis les G., I.158.C.

GRAVIÈRES.

- le saint allant d'Alais aux Vans y est arrêté par le Prieur du lieu, II.82.B;
- le saint passe de G. aux Vans, II.82.D;
- une autre fois, le saint évite la ville, Ca 126; Re 219.

GRENOBLE.

- les Frères y sont appelés en 1707, II.54.A;
- les abbés Saléon et Canel de G. font les démarches, II.54.B;
- la première école est ouverte sur la paroisse Saint-Laurent, II.55.D; Ca 120-121; Re 192-193;
- après la destruction du noviciat de Marseille, le saint se retire à G., II.95.A;
- de Mende, le saint va à G., y vit en anachorète, II.99.D.E; Ca 135; Re 238;
- la Grande-Chartreuse éloignée de trois lieues de G., II.100.B;
- le saint s'y rend, II.272.E;
- le saint y retourne après sa retraite à la Grande-Chartreuse, I.100.E; Ca 136; Re 240;
- vie cachée du saint à G., II.101.A; II.221.B.C;
- le saint y compose des ouvrages de piété, Ca 136; Re 141-142;
- atteint de rhumatismes, il est soigné par les Frères, Ca 137; Re 242;
- le saint mérite le nom de « saint » à G., II.102.A;
- le saint célèbre la messe à la chapelle dans l'hospice des chartreux, II.103.D;
- le saint retourne à G. après une longue retraite à Parménie, II.273.B;
- Parménie est à quatre lieues de G., Ca 138; Re 244;
- le saint revient à G. après une longue retraite à Parménie, Ca 139; Re 247;
- de retour à G., le saint montre le profit de son entretien avec Sœur Louise, II.105.E;
- le saint est à G. lors de la publication de la bulle *Unigenitus*, II.106.B;
- les amis du P. Quesnel ne réussissent pas à diffamer le saint à G., II.107.C;
- le saint fait ses adieux à G., II.119.D; Ca 144, 147; Re 256;

- le saint resterait volontiers à G., Ca 142; Re 252;
- des amis essaient de l'y retenir, Ca 143; Re 255;
- l'ennemi du saint est mort pendant ce séjour à G., II.121.C;
- de retour de G., le saint retrouve le chevalier d'Armestat, II.127.A;
- F. Barthélemy: « J'irai passer un après-dîner avec vous et avec les Frères de G. », II.ab.50.E-51.A;
- les Frères de G. échappent à la chute d'un mur, II.ab.103;
- l'évêque de G., M. de Montmartin, refuse de faire rentrer un Frère chassé par les Messieurs, II.ab.111.D;
- un Frère natif de G. sort de l'Institut; ses malheurs, II.ab.118.D; 119.E.

GRENOBLE, PAROISSE SAINT-HUGUES.

une école y est ouverte pour décharger celle de Saint-Laurent, II.55.E; Ca 121; Re 193.

GRENOBLE, PAROISSE SAINT-LAURENT.

- une première école est fondée sur cette paroisse, II.55.D; Ca 121; Re 193;
- un Frère de cette école est remplacé par le saint, II.101.E; Ca 136; Re 241.

GUBBIO, ou EUGUBIO.

diocèse où se trouve Font-Avellane, I.407.A.

GUISE.

- maire et échevins viennent solliciter M. Nyel pour une école, I.173.A; Bd 39; Ca 18; Re 27;
- le premier projet n'aboutit pas, I.173.B; Bd 40; Ca 18; Re 28;
- l'école de Rethel réveille à G. l'envie d'en avoir une, I.183.A; Ca 23; Re 35;
- les Messieurs de Ville fournissent une maison, I.183.A;
- l'école s'ouvre en 1682, I.183.A; Bd 40; Ca 23; Re 36;
- Louis de La Salle y aurait fait l'école avec M. Nyel, Bd 67;
- les Frères y sont quand le saint se défait de son canonicat, I.212.D;
- des quinze premiers Frères de Reims, Laon, G. et Rethel, six meurent avant l'âge de 30 ans, I.250.D;
- l'école établie par Nyel est reprise par le saint, I.231.A.B.C;
- Nyel demande au saint de se charger des écoles de G. et de Laon, Bd 67;
- le saint est pressé par M. Guyart de se charger des écoles de G. et de Laon, Bd 68; v. aussi: Bd 45; Ca 39-40; Re 60;
- les Frères de G. prennent part à l'assemblée des principaux Frères, Ca 41; Re 62;
- le premier des Frères de G. meurt en 1687, I.276.E;
- de G. à Reims, le saint fait la route à cheval, I.277.A; Bd 39;
- le saint ne peut déplacer le directeur de G., I.302.C;

- les Frères de G. ne sont pas compris dans les cinquante personnes laissées à Reims en 1685, I.311.E;
- les Frères de G. viennent à Vaugirard pour une retraite, I.326.E;
- un Frère se rend de Paris à G. avec un pénitent du saint, II.344.C;
- lors d'une visite du saint, le procureur de G. lui envoie un levraut, II.462.D;
- le saint passe à Licse pour aller à G., II.489.D;
- le saint appelle les Frères de G. pour les vacances, II.ab.69.E;
- les Frères de G. rejoignent les Frères de Reims et Rethel, à Soissons, II.ab.62.C;
- F. Hilarion se rend à G. comme cuisinier, II.ab.80.A;
- un Frère de Troyes y trouve place après sa première désertion, II.ab.109.C;
- F. Onésime perce la langue d'un enfant en badinant; il est chassé de G., II.ab.114.D.E.

HÔPITAL.

- les maîtres et maîtresses d'école vendent leurs services pour ne pas devoir finir à l'h., I.82.A;
- en 1684 les pauvres du pays font de Reims un grand h., I.219.E;
- si les Frères pensaient entrer au cloître, ce serait plutôt un h. qui les recevrait, I.378.A;
- les Frères de Paris sont aussi pauvres que les gens qui sont à l'h., I.432.B.

INDES.

saint François Xavier triomphe des I. par son zèle, I.63.D.

ISLE.

v. L'ISLE.

ISSY.

- c'est la résidence de M. Tronson, I.300.B; II.263.C;
- le saint vient y consulter son ancien maître, I.300.E;
- le séminaire d'I. a pour directeur M. Baüyn, I.300.B;
- le saint cherche à I. une maison pour les Frères malades, I.314.B.

ITALIE.

- le spectacle des écoles de saint Charles, dignes de celles d'I., I.64.D;
- le zèle pour la doctrine chrétienne passe d'I. en France, I.68.A;
- la bure choisie par saint François est celle que portent les galériens d'I., I.239.E;
- le P. de La Combe introduit le molinisme d'I. en France, II.285.B.

JÉRUSALEM.

- les maîtres et maîtresses travaillent à la structure de la J. céleste, I.43.D;

- la réception de la bulle comparable à l'accueil de l'arche d'alliance à J., II.192.D.

JUDA, JUDÉE.

- Josaphat envoie les lévites avec le livre de la Loi dans les villes de J., I.17.E;
- Jésus renfermé en J. a étendu son zèle par toute la terre, II.364.B.

LANGUEDOC.

- César de Bus étend son zèle au L., I.65.D;
- le saint est pressé d'établir des écoles en L., I.395.B;
- Les Vans, diocèse d'Uzès en L., II.68.D;
- le saint fait la visite des maisons du L. en 1711, II.76.A; Re 198.

LAON.

- Nyel y est né, Bd 23; il y séjourne et y fonde une école qui reste d'abord sous sa conduite, Bd 24, 45;
- le saint se rend à L. dans l'espoir d'être ordonné sous-diacre, I.129.A; Ca 6; Re 6;
- L. a déjà des Frères quand le saint se démet de son canonicat, I.212.D;
- des quinze premiers Frères de Reims, L., Rethel et Guise, six meurent avant l'âge de 30 ans, I.250.D;
- F. Bourlette est envoyé à L.; il tient les deux classes durant la maladie de son compagnon, I.250.C.D;
- F. Bourlette devient le garde-malade de son compagnon; réponse au curé qui vient le visiter, Bd 64;
- F. Bourlette meurt à L. en 1684; il y est honoré comme un saint, I.255.D;
- le saint se rend de Rouen à L., I.260.D;
- Nyel quitte L. pour revenir à Reims; il demande au saint de se charger des écoles de Guise et de L., Bd 67;
- le saint est pressé par l'abbé Guyart de se charger des écoles de Guise et de L., Bd 68; Ca 40; Re 60;
- les Frères de L. reçoivent la nouvelle de la maladie d'un Frère de Guise, I.277.A;
- un Frère part de L. pour avertir le saint, I.277.B;
- le saint part pour Guise en passant par L., I.277.C;
- on ne peut déplacer le Frère Directeur de L., I.302.C;
- les Frères de L. ne sont pas compris dans les cinquante personnes laissées à Reims au départ du saint pour Paris, I.311.E;
- les Frères de L. prennent part à l'assemblée des principaux Frères, Ca 41; Re 62;
- l'école fonctionne en 1691, grâce aux maîtres de la campagne, les Frères étant retenus à Vaugirard, I.315.B;
- les Frères de L. viennent à Vaugirard pendant les vacances, I.326.E;
- M. Guyard est promu chanoine de L., I.332.B; Bd 45;

- un curé de la ville de L. reçoit une lettre du curé de Villiers, I.418.C; Re 147;
- le saint passe par Liesse en allant à L., II.489.D;
- le Frère Paris est envoyé à L. en 1688, II.ab.69.D;
- les Frères de L. vont au noviciat durant les vacances de 1691, II.ab.69.E;
- F. Paris fait avec difficulté le voyage de L. à Soissons, II.ab.70.A;
- le saint eut laissé F. Paris à L. s'il avait connu ses difficultés, II.ab.70.C;
- F. Paris revient à L. où il meurt en 1694, II.ab.70.D;
- le peuple de L. honore F. Bourlette comme un saint, II.ab.71.A;
- les Frères de L. doivent rejoindre ceux de Reims, Guise et Rethel à Soissons, II.ab.72.C;
- à L. toute une classe échappe à un accident, II.ab.97.C;
- un Frère de Troyes se dérange à L., II.ab.107.D;
- en 1720, un Frère est envoyé à L. pour y gérer le temporel, II.ab.113.C;
- un Frère dauphinois est placé à L., II.ab.118.D.

LAON, ABBAYE SAINT-MARTIN.

aide à la subsistance des Frères, I.183.C; Bd 45; Ca 24; Re 36.

LAON, PAROISSE SAINT-PIERRE.

- le curé demande les Frères, I.183.B;
- la ville fournit une maison et aide à leur subsistance, I.183.E; Bd 45;
- le curé aide aussi à la subsistance des Frères, I.183.B; Bd 45;
- le curé devient chanoine de la cathédrale, I.183.C; Bd 45;
- l'école, établie par Nyel, est reprise par le saint, I.183.D; Bd 45; Ca 39-40; Re 60;
- le curé appuie l'offre de démission de M. Nyel, I.183.E.

LATRAN, CONCILE DU L.

- donne des réglemens sur l'instruction chrétienne, I.58.C;
- remédie à la carence de catéchisme pour instruire les enfants, I.61.D;
- défend d'établir de nouveaux Ordres, I.83.B; 84.E; 89.D;
- le décret d'interdiction d'établir de nouveaux Ordres est mal observé, I.84.A; I.88.C.

LE CHARMEL.

- village du diocèse de Soissons, à neuf lieues de Reims, I.329.C; Ca 65; Re 98;
- le Comte prie les trois Frères de demander au saint de prendre son château comme étape, I.329.C; Ca 65; Re 98.

LÉRINS.

saint Honorat y établit une nouvelle manière de vivre, I.104.B.

LERZY, au diocèse de Laon.

lieu de naissance du F. Joseph, assistant, II.ab.28.A.

LIESSE.

- sanctuaire à Notre-Dame; M. Nyel s'y rend, I.163.A; Bd 25;
- le saint y met son œuvre sous la protection de Notre-Dame, II.489.D;
- le saint y mène ses Frères en pèlerinage, II.489.D.

LIEUX SAINTS.

saint Louis veut aller les délivrer, mais il échoue, I.135.C.D.

LES VANS.

- l'établissement des V. suit celui de Versailles, II.68.D; Ca 119;
- les enfants des V. sont privés de l'instruction chrétienne, II.69.A;
- M. Vincent d'Elze du Roure estime cette fondation fort utile, II.69.C;
- le saint passe par les V. venant de Gravières, II.82.D;
- les calvinistes tentent d'entraver la bonne marche de l'école, Ca 126; Re 209-210;
- le saint quitte Alais pour les V., Ca 126; Re 219;
- le curé de Gravières était chargé de la conduite des Frères des V., Ca 126; Re 219;
- le saint arrive aux V. venant de Mende, II.83.B; Ca 127; Re 220.

L'ISLE.

- patric de Jean-Baptiste Romillon, I.65.D;
- J.-B. Romillon y est chanoine; il y fait beaucoup de bien, I.66.C.D.

LOUVIERS, à quelques lieues de Rouen.

- une solitude des carmes en est proche, I.230.B;
- le saint s'y retire, I.230.C.

LUCÉOLE, ou LUCEOLI, ou LUCEFOLI.

ermitage où vécut saint Pierre Damien, I.407.A.

LYON.

- au concile de L. on se plaint de la multiplicité des Ordres religieux, I.84.A;
- le concile de L. défend de créer de nouveaux Ordres, I.84.E; 89.D;
- mais cette défense n'est pas observée, I.88.C;
- allusion à l'affaire des pauvres de L., I.89.C;
- le concile de L. approuve la règle de saint François, I.94.D;
- un pieux personnage de L. apprend à M. de Chateaublanc l'existence des Frères à Paris, I.396.A;
- quêtant sur le diocèse de L., Sœur Louise est arrêtée, II.104.C;
- se rendant à Paris, le saint passe par L., II.119.E; Ca 144; Re 256;
- le saint y visite le tombeau de saint François de Sales, II.120.A; Ca 144; Re 256;

- le saint y visite quelques personnes qui cherchent à le retenir, II.120.A;
- le saint quitte L. pour Dijon, II.120.A;
- le chevalier d'Armesat va à L. et s'y convertit, II.125.B.C.D; Ca 145; Re 258;
- un Frère de Bapaume y meurt noyé, II.ab.107.B.

MACON.

- le concile de M. ordonne aux curés de développer les écoles gratuites, I.56.D;
- F. Barthélemy use de beaucoup de prudence envers l'évêque de M., II.ab.67.C.

MALINES.

- le concile de M. ordonne la séparation des garçons et filles dans les écoles, I.55.A;
- le concile de M. publie un règlement concernant les écoles dominicales, I.390.B.

MARSEILLE.

- Cassien établit une nouvelle manière de vivre dans ses monastères à M., I.104.B;
- les Frères d'Avignon ouvrent une école à M., II.11.D; Ca 117-118; Re 195-196;
- en 1704, une école est établie sur la paroisse Saint-Laurent, II.12.C;
- pendant seize ans, il n'y a qu'une seule école à M., II.12.D;
- M. bénéficie de l'exemple de Mgr de Belzunce, II.12.E;
- plusieurs projets d'installation à M., II.12.E;
- Mgr de Belzunce fait établir quatre autres écoles, II.13.A;
- toutes les paroisses de M. sont pourvues de Frères, II.13.B;
- le saint établit une école à l'hôpital de M., II.13.B; Ca 127; Re 221;
- zèle de M. pour les écoles gratuites, II.14.A;
- on travaille à y multiplier les écoles, Ca 128; Re 223;
- le saint veille sur les maisons qui sont à portée de M., Ca 128; Re 224;
- les protecteurs du saint se retournent contre lui et son œuvre, Ca 130; Re 227-228;
- on répand un libelle contre le saint, Ca 131; Re 229;
- des amis du saint essaient de parer les coups, Ca 131; Re 230;
- les événements de M. se déroulent sans que les Frères en soient bien informés, Ca 132; Re 231;
- au dire de quelques Frères, le saint ne serait venu à M. que pour détruire, Ca 132; Re 231;
- le saint quitte M. pour Saint-Maximin, Ca 132; Re 232;
- on y accuse le saint d'avoir abandonné l'Institut, Ca 133; Re 234;
- le saint craint de revenir à M.; ses raisons, Ca 235-236;
- M. reçoit les Frères au nombre des réguliers, II.14.B;

- M. est la ville dont les Frères ont le plus à se louer, II.14.B;
- la renommée des écoles de M. parvient à M. de Mérez, II.51.B;
- les écoles de M. sont louées par le P. Beauchamp, II.51.E;
- le saint arrive à M. venant d'Alais, II.83.D;
- M. fait au saint un accueil favorable, II.83.E;
- la nouvelle doctrine a cours à M., II.87.E;
- le saint est prêt à s'embarquer à M. pour gagner Rome, II.94.A;
- Mgr de Belzunce arrête le saint prêt à partir pour Rome, II.94.A;
- Mgr de Belzunce promet l'ouverture d'une nouvelle école à M.; mais cet établissement n'a pas lieu, II.94.A.B;
- M. devenue ennemie du saint s'est réconciliée avec lui après sa mort, II.94.C;
- les écoles se multiplient à M., II.94.C;
- à M. un Frère gagné aux idées nouvelles sort de son état, s'embarque et périt en mer, II.228.A;
- à M. les Frères reçoivent de bonnes pensions, II.260.A;
- la fondation de M. paraît trop facile au saint, II.306.C;
- à M. un calviniste vole le saint, II.350.B.C;
- à M. le saint libère un ancien novice, en galère depuis douze ans, II.ab.122.E.

MARSEILLE, NOVICIAT, v. PROVENCE, NOVICIAT.

- peu après son arrivée à M. le saint pense à y établir un noviciat, II.83.E; Ca 127; Re 221;
- tout le monde s'intéresse à cette fondation, II.84.A; Ca 127; Re 222;
- le nombre des novices augmente de jour en jour, II.84.B; Ca 127; Re 222;
- le saint s'applique à la formation des novices, et les Frères des Ecoles viennent au noviciat en retraite, Ca 128; Re 224;
- deux Frères répugnent à retourner au noviciat, II.96.B; Ca 129; Re 225;
- ces deux Frères trouvent prétexte de la classe pour se dérober, II.86.C;
- les bienfaiteurs sont informés qu'une partie des fonds de l'école va au noviciat, II.87.B;
- le noviciat de M. tombe par suite des défections, II.92.C; Ca 131; Re 231;
- le saint voit tomber son noviciat, II.220.E;
- après la destruction du noviciat, le saint se retire à Grenoble, II.95.A;
- le noviciat de M. détruit, l'espoir de nouvelles écoles s'évanouit, II.221.E;
- le saint réadmet au noviciat un Frère qui avait abandonné l'habit, II.ab.111.E.

MARSEILLE, PAROISSE NOTRE-DAME DES ACOULES.

- une école d'abord promise aux Frères ne leur est pas confiée, Ca 131; Re 230;
- l'évêque propose au saint de prendre possession de cette école; des intrigues empêchent la réalisation du projet, Ca 125; Re 237-238.

MARSEILLE, PAROISSE SAINT-LAURENT.

- le saint y envoie deux Frères qui ouvrent une école pour les enfants des matelots, II.12.C;
- une maison leur est offerte, II.12.C;
- le Prieur de Saint-Laurent et son père sont les protecteurs des Frères, II.12.C;
- les Frères sont les premiers à se relâcher, Ca 129; Re 225;
- pendant seize ans cette école fut la seule confiée aux Frères, II.12.D.

MARSEILLE, PAROISSE SAINT-MARTIN.

- un jésuite y prêche en faveur des écoles, Ca 128; Re 223;
- le curé fait attribuer les écoles à des ecclésiastiques, Ca 129-130; Re 225-226.

MAYENCE.

le concile de M. fait une loi d'instruire les fidèles et oblige ceux-ci d'envoyer leurs enfants aux écoles, I.56.D.

MEAUX.

F. Joseph rencontre les Messieurs de Ville pour y établir une école, II.ab.28.D.

MELUN.

l'assemblée du clergé à M. avertit les maîtres que leur vie doit être un enseignement, I.58.B.

MENDE.

- l'établissement de M. est dû à la piété de Mgr de Piencourt, II.45.E; Ca 116; Re 194;
- Mgr de Piencourt fonde à M. l'Hôpital général et les écoles, II.45.A; II.46.A; Ca 117; Re 194;
- M. est capitale du Gévaudan; elle reçoit les Frères en 1707, II.45.E; Ca 117; Re 194;
- le saint arrive à M. venant des Vans, II.82.D; Ca 126; Re 220;
- M. reçoit le saint avec empressement, II.83.A; Ca 126; Re 220;
- le successeur de Mgr de Piencourt interdit la mutation des Frères, II.47.E;
- les Frères sont emportés par la peste, II.49.C;
- l'école de M. reste vacante pendant deux ans, II.49.C;
- l'évêque et les principaux de la ville requièrent des Frères, II.49.C;
- la perte des Frères de M. eut pour origine leur insubordination, II.68.A;
- le saint se conduit envers les Frères de Paris comme envers ceux de M., II.79.E;
- le saint quitte M. pour retourner aux Vans, II.83.B;
- le directeur de Paris est envoyé pour commencer l'établissement de M., II.92.D;
- le saint envoie un des deux Frères de Provence, à M., II.93.B;
- un Frère s'installe à M. sans l'ordre du saint, II.93.B;
- le saint vit à M. en solitaire, II.98.B;

- le directeur du noviciat de Marseille vient trouver le saint à M., II.98.C;
- à M. le saint a pris logement hors la maison des Frères, II.98.E;
- Mlle de Saint-Denis essaie de retenir le saint à M., II.99.C;
- de M. le saint va à Grenoble, II.99.D;
- les Frères de M. s'approprient le bien de la communauté, II.260.D;
- le saint reçoit un Frère sorti et l'envoie à M., II.ab.111.E.

MENDE, HÔPITAL.

Mgr de Piencourt fonde l'h. et les écoles, II.46.A.

MÉZIÈRES.

le saint y aurait assuré les fonctions de curé, Bd 49.

MILAN.

- le concile de M. oblige à faire le catéchisme, I.57.B;
- ce concile institue une Compagnie de la doctrine chrétienne, I.57.C.D;
- saint Charles Borromée institue les écoles chrétiennes, I.80.E;
- on voit à M. de nombreux monastères, I.107.C;
- Mgr de Belzunce fait à Marseille ce que saint Charles Borromée avait fait à M., II.12.E.

MONASTÈRE, un m.

F. Barthélemy s'arrête dans un m. avec un novice; ils y passent la nuit, II.ab.63.B.

MOULINS.

- en 1710, le saint envoie deux Frères à M., II.69.D; Ca 120; Re 212;
- M. Languet de Gergy se trouve à M., II.69.E;
- le plus ancien des Frères de M. est invité à faire le catéchisme dans l'église, II.69.E;
- M. Aubery se dévoue à M. pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, II.343.D;
- un faux prêtre vient aider à M., II.343.E;
- de M. ce faux prêtre vient trouver le saint à Paris, II.344.A;
- le F. Barthélemy visite M., Ca 150; Re 269.

NANTES.

Mgr de Tressan, évêque de N., est nommé à Rouen, II.187.C.

NARBONNE.

le concile de N. ordonne de présenter à l'évêque ou au grand-vicaire les maîtres d'écoles, I.57.E.

NICÉE.

au concile de N. il y a dispute entre un vieillard et un philosophe, I.80.A.B.

NÎMES.

le diocèse de N. est démembré, Ca 118; Re 196.

NOGENT-LE-ROU.ROU.

les Frères y sont appelés par les soins de M. de Truchis, I.377.B.

NORMANDIE.

- les denrées y sont abondantes mais l'argent y est rare, I.109.E;
- les Frères font d'un monastère de la Basse-Normandie une thébaïde, I.226.C;
- en 1709, le saint n'y trouve aucune ressource, II.6.E;
- pour établir les Frères en N. le saint se fie à la Providence, II.15.D;
- les patentes sont enregistrées dans les cours souveraines de N., II.189.D;
- le père d'un jeune Frère va de Basse-Normandie à Dieppe, II.ab.111.B.

NOTRE-DAME DES VERTUS.

v. AUBERVILLIERS.

NOYON.

- le saint se rend à N., il y cherche sans succès l'ordination au sous-diaconat, I.129.A; Ca 6; Re 6;
- Mgr d'Aubigné devient évêque de N., I.373.E; Ca 75; Re 114.

OCCIDENT.

- en O. la plupart des évêques et des clercs parlent latin, I.78.E;
- des saints inventent de nouvelles manières de vivre en O., I.93.C;
- saint Benoît ranime la discipline monastique déchue en O., I.103.A;
- en O. il y a autant d'Instituts que de monastères, I.103.E; I.104.B;
- la règle de saint Benoît n'empêche pas la multiplication des Instituts religieux, I.104.D;
- saint Bruno restaure la vie solitaire en O., II.100.B.

ORANGE.

la Principauté d'O. est instruite par le zèle de César de Bus, I.65.D.

ORIENT.

- l'O. est étonné de voir saint François Xavier rassembler les enfants pour les instruire, I.63.C;
- saint François-Xavier consacre sa fonction de catéchiste à l'O., I.63.D;
- en O. la plupart des évêques et des clercs parlent le grec, I.78.E-79.A;
- l'O. est témoin de l'établissement de nouveaux Instituts, I.93.C;
- en O. il y a autant d'Instituts que de monastères, I.103.E;
- les plus grands évêques d'O. avaient leurs monastères, I.104.B;
- dès le IV^e siècle, l'O. se remplit de monastères, I.106.E;
- en O. on choisit les évêques parmi les hommes ayant vécu sous l'obéissance, II.430.A.

OXYRHYNCHOS, ou OXYRINQUE (Arcadie d'Egypte).

- O. comptait 20 000 vierges et 10 000 moines, I.91.A;
- les bâtiments et temples y sont convertis en monastères, I.91.A;
- il y a plus de moines à O. que d'autres habitants, I.106.E;
- tous les habitants d'O. sont chrétiens; l'hospitalité y est extraordinaire, I.107.A.

PALESTINE.

- les monastères s'y multiplient, I.90.D;
- en P. de nombreux abbés instaurent de nouveaux Instituts, I.93.C;
- on y trouve des disciples de saint Hilarion, I.104.A.

PARADIS.

l'ecclésiastique dépeint le gouvernement sous un nouveau chef comme un P., I.432.D.

PARIS.

- les ordonnances royales et épiscopales interdisent la mixité, I.52.A; I.53.A;
- ordonnance de Pierre de Gondy défendant le mélange des sexes, I.53.A;
- l'ordonnance de M. de Gondy s'étend à tout le diocèse de P., I.53.B;
- arrêt du Parlement du 19 mai 1628 défendant le mélange des sexes dans les écoles, I.54.B;
- autre arrêt du 7 février 1654 au chantre de P., sur le même sujet, I.54.B;
- statuts synodaux de P. pour l'établissement des écoles chrétiennes, I.59.D;
- toutes les grandes paroisses de P. ont une école de charité, I.60.D;
- M. Olier va dans les rues de P. pour amener les enfants au catéchisme, I.68.D;
- dans quelques célèbres paroisses de P., le catéchisme est exactement enseigné, I.74.A;
- on transporte les denrées à P. pour en faire de l'argent, I.109.D;
- le saint y reçoit le diaconat en 1676, I.129.C; Ca 6; Re 7-8;
- le saint quitte P. à la mort de son père, Ca 5; Re 4;
- le saint part pour P. y rencontrer son Archevêque, I.135.E; Bd 51; Ca 30; Re 46;
- le saint s'arrête à P. et revient à Reims, Ca 31; Re 46;
- l'Archevêque de Reims est revenu à P., Ca 31, 33; Re 47, 49;
- la sainteté du P. Barré est connue à P., I.145.E; I.200.E;
- le P. Barré établit deux maisons pour les maîtresses à P., I.146.E; Ca 11; Re 15;
- le saint se rend à P. pour y consulter ses directeurs, I.195.E-196.A; Bd 50;
- le saint se rend à P. pour affaires et y consulte le P. Barré, Bd 37;

- le saint allait de temps en temps de Reims à P., Bd 48;
- le saint y laisse ses hardes en gages à M. de la Barmondière, I.201.B; Bd 51, 57;
- la promesse du saint d'aller à P. sera retardée de sept ans, Bd 51;
- le saint s'excuse auprès de l'ecclésiastique chargé de l'école de Saint-Sulpice, Bd 57;
- raisons providentielles de ce retard, Bd 58;
- le saint veut s'établir à P., I.201.E; II.447.E; Ca 33, 46; Re 51, 69;
- les conseillers du saint opinent pour son départ à P., I.202.C;
- le saint a l'idée de se rendre à P. après la démission de son canonicat, I.210.C.D; Bd 52; Ca 31; Re 47;
- MM. Philbert, de la Barmondière et P. Barré conseillent au saint de s'établir à P., I.210.C;
- le P. Barré souhaite l'installation du saint à P. pour rayonner, I.210.E; I.211.C; I.284.C; II.247.E;
- les motifs sont nombreux pour attirer le saint à P., I.211.B;
- le directeur du saint lui conseille d'affermir sa communauté avant d'aller à P., I.212.A.B.C.D; I.213.A; Bd 57;
- P. Barré souhaite que le berceau de l'Institut soit P., I.214.A;
- le saint y renonce momentanément pour obéir à son directeur spirituel, I.214.A;
- P. Barré est désolé de ne pas voir le saint à P., I.214.A;
- les Frères y mènent une vie très austère, I.226.B;
- P. Barré meurt à P. le 13 mai 1686, I.283.A; I.284.A; Bd 70;
- malgré la défense de son directeur le cœur du saint est à P., I.284.B; Ca 34; Re 52; Ca 44-45; Re 66-67;
- le saint arrive à P. avec deux Frères la veille de la Saint-Matthias, en 1688, I.250.D; I.287.B; Ca 47-48; Re 70-71;
- le saint fait l'école à P., Bd 67;
- avant de se rendre à P. le saint est chargé, à Reims, de trois communautés, Bd 86;
- le saint vit avec les Frères à P., I.289.E;
- les maîtres d'écoles de P. sont effrayés du développement des écoles des Frères, I.296.E;
- un homme de grand crédit s'oppose au saint à propos de l'habit, I.299.C; Bd 69;
- les deux Frères amenés avec le saint à P. sont comme ses deux bras, I.301.A;
- l'un des deux quitte son état, I.301.E;
- ce départ cause un grand vide, Reims ne peut en fournir un de cette valeur, I.302.C;
- l'établissement tant souhaité par le P. Barré est enfin réalisé, I.303.C.D;
- le saint fait à pied le voyage de P. à Reims et y tombe malade, I.304.A;
- à peine se sent-il mieux, le saint repart pour P., I.305.D; Ca 57; Re 85;
- il y part malgré les médecins, I.305.D;
- il s'alite, après six semaines, rétention d'urine, I.305.D;
- M. Hévétius, célèbre médecin à P., prescrit un remède qui doit décider de la vie ou de la mort, I.306.A; Re 86;
- le saint part de nouveau pour Reims, I.307.D;
- le saint quitte P. pour la visite des maisons de Reims et environs, Ca 77; Re 115-116;
- le F. Lheureux, à P., tombe malade, I.308.A; Ca 58; Re 87;
- F. Lheureux était venu à P., le saint le destinait à la supériorité, Ca 58; Re 87;
- F. Lheureux devait prendre les ordres à P., Ca 59; Re 88;
- le saint reçoit plusieurs lettres, I.308.B;
- le saint retourne à P. et arrive après l'enterrement du F. Lheureux, I.308.B;
- à son départ pour P., le saint avait laissé trois œuvres différentes à Reims, I.311.E; Ca 55; Re 81;
- le saint appelle à P. les enfants destinés à être Frères, I.281.A; I.312.A;
- des enfants amenés de Reims, quelques-uns prennent l'habit, I.312.B;
- le saint cherche près de P. une maison pour les malades, le noviciat, I.312.E; Ca 54; Re 80;
- la maison de P. est étroite et sans jardin, I.314.B;
- les Frères incommodés passent de P. à Vaugirard, I.314.D;
- les Frères de P. sont convoqués à Vaugirard, Ca 55; Re 81;
- l'école de P. fonctionne grâce aux externes fournis par Reims en remplacement des Frères retenus à Vaugirard, I.315.A.B;
- les disciples du saint sont silencieux et recueillis dans les rues de P., I.322.E;
- le saint et ses disciples édifient P., I.324.E;
- les exemples des Frères les font connaître à P., Re 83;
- les Frères de province suivent le même chemin que ceux de P., I.327.A;
- le religieux de la trappe semble revivre dans le comte du Charmel quand il est à P., I.329.A;
- la maison de P. du comte du Charmel proche des Frères, I.329.B;
- le comte du Charmel visite le saint à chaque séjour à P., I.329.D;
- le Frère qui apporte la nourriture de P. à Vaugirard est assailli, I.333.D; Ca 69; Re 103-104;
- la famine en 1693-1694 est désolante à P., I.330.E;
- le saint décide de transférer le noviciat de Vaugirard à P., I.333.E;
- on soumet les Règles à trois Supérieurs de P., Ca 71; Re 106;
- M. Baudrand craint que le noviciat venant à P. soit à sa charge, I.334.E;
- la communauté de P. reçoit de la Providence de quoi subsister, I.338.B;
- le temps de famine passé, le saint n'a plus d'attrait pour P., I.339.A;

- Mgr de Harlay meurt en 1695, il est remplacé par Mgr Louis-Antoine de Noailles, I.348.E; Ca 66; Re 98;
- Mgr de Harlay était archevêque de P., Ca 54; Re 80;
- Mgr de Noailles confirme par écrit le pouvoir des Frères de s'établir à P., I.349.C; Ca 67; Re 99-100;
- en venant à P., le saint a laissé à Reims une communauté florissante, I.357.B; Ca 55; Re 81;
- le directeur des écoles de P. est très dur, I.359.C;
- Mme Voisin fait des aumônes aux pauvres et aux communautés de P., I.360.D;
- le nouvel Institut va s'étendre en tout P., I.361.B;
- un des grands-vicaires de P. vient bénir la chapelle du nouveau noviciat, I.361.B;
- on l'agrandit en y joignant un chœur, I.361.B;
- on abusait des chapelles domestiques dans le diocèse de P., Ca 66; Re 98;
- la grand'maison est située rue de Vaugirard à P., Ca 80; Re 122;
- Mgr Godet des Marais bénit la chapelle de la grand'maison, Ca 81; Re 123;
- de Calais, le saint revient à P. pour y traiter diverses affaires de son Institut, Ca 85; Re 129;
- le saint revient à P. après l'établissement des écoles de Troyes, Ca 86; Re 130;
- le saint reçoit cinquante Irlandais à la grand'maison, Ca 87; Re 131-132;
- les maîtres d'écoles de P. sont alarmés du nombre d'écoliers des Frères, I.362.A;
- la vertu du saint éclate dans P., I.369.D;
- à P. se trouve un prêtre qui forme des maîtres, I.370.E;
- l'évêque de Chartres en appelle au Parlement de P. contre la sentence des magistrats de Chartres, I.379.C;
- le Frère infirmier de P. est envoyé à Chartres durant l'épidémie de petite vérole, I.379.E;
- M. de Chateaublanc, d'Avignon, apprend qu'il y a à P. un Institut pour les écoles charitables, I.396.A;
- une personne de grand crédit à P. soulève une persécution contre le saint, I.398.B; I.399.D;
- le Frère Directeur de P., dur, déclenche le mécontentement, I.399.E;
- le saint est absent de P. quand les deux directeurs poussent à l'extrême leur rigueur, I.401.E;
- l'accusateur du saint a grande autorité à P., I.406.C;
- à la grand'maison, tentative d'imposer un Supérieur ecclésiastique à la communauté; résistance des Frères, Ca 90-97; Re 138-150;
- le curé de Villiers écrit à un curé de Laon, I.418.C;
- lettre d'un curé du diocèse de P. au sujet des événements de la grand'maison, Ca 95; Re 147;
- à P. le saint avait été suspecté de quiétisme, Ca 95; Re 147;
- le saint veut se démettre des pouvoirs de confesser dans le diocèse de P., Re 152;
- les Frères font fleurir la pénitence de la Thébaïde aux portes de P., I.430.C;
- la communauté des Frères était la plus pauvre de P., I.439.C;
- Dieu y présente des exemples vivants de l'ancienne pénitence, I.440.E;
- un Frère déserte son école, le saint essaye de le persuader de rester, I.440.A;
- la grand'maison permet au saint de fixer son noviciat à P., il veut en faire le centre de l'Institut, II.2.D;
- la grand'maison est en vente, une somme était destinée à l'achat, elle est détournée, Ca 98; Re 153;
- la communauté des Frères est transplantée d'un bout à l'autre de P., II.6.A;
- des amis s'offrent à l'arrivée du saint à l'extrémité de P., II.6.A;
- P., que la vertu tient sous son empire aussi bien que le vice, II.6.D;
- le saint peut faire revenir les novices à P., car les religieuses de la Croix l'aideront, II.6.E;
- difficulté dans une ville comme P. de démêler les pauvres des autres, II.7.A;
- les maîtres de P. alarmés par l'ordre de M. de La Chétardie d'admettre tous les enfants, II.7.B;
- bientôt les Frères tiendront plus de 20 écoles à P., II.8.A;
- la sentence contre les Frères est affichée à tous les carrefours de P., II.10.B;
- l'école dominicale attirait les jeunes gens de tous les quartiers de P., II.10.E;
- on garde le regret de l'école dominicale, II.11.C;
- presque étouffé à P., l'Institut va respirer ailleurs, II.11.E;
- le saint envoie deux Frères de P. à Marseille en 1704, II.12.B;
- le saint se hâte de quitter P., II.18.A; Ca 103; Re 166;
- le saint va de P. à Rouen conférer avec Mgr Colbert, II.18.B; Ca 103; Re 166;
- de retour à Paris, il envoie des Frères à Rouen, II.18.B; Ca 104; Re 167;
- Mgr Colbert, de passage à P., rencontre le saint, II.20.E; Ca 103; Re 166;
- le saint désespère de voir le noviciat tranquille à P., II.21.A; Ca 107; Re 173-174;
- le saint se voit obligé de retirer le noviciat de P., II.29.C; Ca 107; Re 173;
- à P. le saint fait ratifier le bail de Saint-Yon, Ca 108; Re 176;
- célérité du transfert du noviciat à Rouen, Ca 108; Re 176;
- la communauté fortement éprouvée à P., II.31.D;

- des pensionnaires de Saint-Yon viennent à P., II.32.D;
- la même persécution qui éloigne le saint de P. le contraint d'y revenir, II.34.D;
- de nouvelles persécutions à P., II.34.D.E;
- il y a une convention entre maîtres écrivains et curés de P., II.37.C;
- à ce moment, le saint n'a pas d'amis à P., II.39.A;
- les ennemis suscitent de nouvelles querelles au saint pour le chasser de P., II.40.D.E;
- la Providence accorde aux Frères une maison commode favorable à la régularité du noviciat à P., II.44.D;
- M. Rigolct meurt à P. en 1716, II.45.C;
- apprenant que P. possédait des maîtres d'écoles, Mgr de Piencourt en demande au saint, II.46.B;
- le saint s'y trouve en mars 1706, II.54.E;
- le saint vient à P. pour traiter de l'établissement de Saint-Denis, Ca 109; Re 178;
- le saint quitte P. pour Saint-Yon, Ca 110; Re 180;
- le saint revient à P. après sa visite à Boulogne, Ca 122;
- l'évêque de Gap reste à P. après l'abbé Canel, II.55.A;
- avec 28 livres, un Frère peut faire le voyage de P. à Avignon, II.55.C;
- la mort surprend M. de Montmartin à P., II.55.D;
- le saint goûte le repos dans la nouvelle maison de P., II.57.A;
- la famine de 1709 fait souffrir les Frères non seulement à P. mais partout, II.58.A;
- déjà le saint et les Frères souffrent à P., comment partager avec ceux de Rouen, II.59.C;
- la maison de P. compte 40 Frères avec les novices de Saint-Yon en 1709, II.59.E; Ca 123; Re 199-200;
- à P., la Providence se montre libérale pour les Frères, II.61.D.E;
- à P., il y a un médecin habile pour guérir le scorbut, II.62.C;
- M. Helvétius très en vogue à P., II.62.D;
- le saint part de P. pour la Provence en février 1711, II.76.A;
- il y retourne peu après la question de Saint-Denis, II.76.A;
- l'ennemi du saint souhaite son éloignement de P., II.77.D;
- les avocats du saint sont en relations avec celui qui veut l'éloignement de P., II.78.D;
- le saint se trouve à P. comme en pays ennemi, II.79.B;
- il en part le lendemain de sa condamnation en 1712, II.79.B;
- le saint est présenté dans ses assignations comme Supérieur de Reims et non de P., II.79.C;
- l'abbé Clément est envoyé enchaîné loin de P., II.80.E;
- en allant de P. en Provence, le saint change de croix, II.81.C;
- le saint pense que la Providence l'a chassé de P., II.83.C;
- les Frères de P. vont au noviciat pendant les congés, II.86.A;
- le saint part pour la Provence en février 1711, II.76.A;
- le directeur de P., si dur, est envoyé à Mende, puis sort, II.92.D.E;
- en s'exilant de P. le saint ne se fie à aucun Frère, II.95.E;
- de P. on écrit au saint alors à Marseille; il ne répond pas, Ca 128; Re 224;
- le saint songe à se retirer dans quelque paroisse de P. pour y travailler à la conversion des pécheurs, Ca 133-134; Re 235;
- de P., le saint est conduit à Parménie pour y rencontrer Sœur Louise, II.105.D;
- le saint ne donne pas d'instructions aux Frères avant son départ pour le Midi, II.107.E;
- le saint a beaucoup d'ennemis à P., II.110.A;
- la maison de P. doit dépendre du Supérieur ecclésiastique, II.111.D;
- l'ennemi du saint ne considère que la maison de P., II.112.B;
- apparemment le saint devrait revenir à P. pour rétablir toutes choses, II.117.E; Ca 140; Re 248;
- les Frères de P., Versailles et Saint-Denis écrivent au saint de revenir, II.118.B.C; II.449.B; Ca 143; Re 253-254;
- le saint est sollicité de retourner à P., Ca 134; Re 236;
- le saint y arrive le 10 août 1714, II.120.B; II.ab.18.D; II.ab.19.B;
- durant dix ans on intrigue à P. pour mettre un autre Supérieur à la place du saint, II.120.D;
- le saint rentre à P. après la mort de son rival, II.121.C;
- à son retour, le saint présente ses respects à Mgr de Noailles, II.222.E;
- l'ecclésiastique qui se dit Supérieur est mécontent du retour du saint à P., II.122.A;
- embarras du saint à son retour à P., II.122.E; Ca 144; Re 256;
- le chevalier d'Armatat cherche un directeur spirituel à P., II.125.D; Ca 144; Re 258-259;
- un an après le retour du saint à P., le chevalier d'Armatat est à la maison des Frères, II.125.A;
- la cherté des vivres à P. force le saint d'envoyer son noviciat à Saint-Yon, II.127.E;
- M. de Brou veut retenir le saint à P., II.128.B;
- M. de Brou se rattrape pour laisser le saint partir de P., II.128.D;
- si pendant l'absence du saint de P., on a voulu changer le gouvernement, que sera-ce plus tard?, II.131.C;
- le saint était parti de P. en Provence sans espoir de retour, II.133.E;

- après le départ en Provence les ennemis introduisent leur esprit dans la maison de P., II.148.E;
- à P., brouilleries au sujet de la bulle *Unigenitus*, II.149.D;
- M. Charon venu à P. pour affaires, II.153.D;
- à P., la nouvelle de la démission du saint se répand, II.154.B; Ca 153; Re 276-277;
- la communauté de P. avait été soutenue par les libéralités de Louis XIV, Ca 147-148; Re 263;
- le saint rappelé à P. pour un legs remis en son nom, II.154.E;
- le saint arrive à P. le 4 octobre 1717, II.154.E; Ca 156; Re 283;
- Rouen est comme l'entrepôt de P., II.157.D;
- le saint mande F. Barthélemy à P., II.158.E; Ca 154, 156; Re 279, 283;
- F. Barthélemy vient à P. au carême 1719, Ca 159; Re 289;
- avant son départ, le saint visite les Frères, II.161.D; Ca 148, 157; Re 263-264, 286;
- le saint, rappelé à P., ne peut remettre Saint-Yon en ferveur, II.162.D;
- F. Barthélemy, de retour de P., trouve le saint malade, II.171.A; Ca 150;
- Mgr de Tressan revient à P. après la prise de possession de l'archevêché de Rouen, II.188.C;
- M. l'abbé Vivant revient à P. venant de Rome, II.190.E;
- revenu à P., l'abbé Vivant trouve les patentes accordées, II.191.B;
- le saint se serait ouvert toutes les portes à P. en se déclarant contre la bulle *Unigenitus*, II.202.E;
- les gens du parti essayent de séduire le saint, II.218.E;
- les maîtres écrivains se plaignent des Frères devant les tribunaux de P., II.219.D;
- à P., les messieurs de la nouvelle doctrine établissent un séminaire de maîtres, II.219.E;
- à son retour à P., le saint voit les ravages de la révolte contre *Unigenitus*, II.223.B;
- à P., le neveu du curé de Calais voit la discipline des élèves des Frères, II.235.A;
- les maîtres du saint à son arrivée à P. voient ses progrès en sainteté, II.238.C;
- de nombreux outrages frappent le saint à P., II.256.A;
- à la maison de P., la Providence pourvoit à tout, II.263.D;
- la communauté de P. est aidée par le séminaire Saint-Sulpice, II.263.D;
- le saint est en prières tandis qu'un Frère change des espèces, II.266.C;
- M. de La Barmondière prie le saint de venir et le renvoie, II.266.E;
- les jeunes novices font le voyage de P. à Reims et retour sans argent, II.268.A;
- à P., le saint vit retiré, II.271.D.E;
- la proximité de P. ne fait pas perdre au saint ni aux Frères l'esprit de retraite, II.272.A;
- Dieu ramène le saint de Provence, II.273.B;
- le saint disparaît souvent dans P., aux yeux de ses disciples, II.274.B.D;
- à P., les maîtres écrivains confisquent les meubles des écoles, II.282.A;
- même les rues de P. sont propres à la prière du saint, II.283.B; II.291.B;
- le saint voyage de Reims à P. en compagnie du F. Vigneron, II.284.C;
- le saint n'est pas mieux considéré à P. qu'à Reims, II.300.A;
- ordre établi dans la grand'maison de P., II.300.E;
- P., témoin de la modestie des Frères, II.315.C;
- on cherche le saint dans P. pour le conduire en prison, II.334.E;
- deux Frères y sont assignés en justice pour avoir ouvert une nouvelle école gratuite, II.336.E;
- les Frères de P. reçoivent un pécheur gagné par le saint, II.340.D;
- un pécheur vient de Moulins trouver le saint, II.344.A;
- ce pécheur dévoile comment il a été converti par le saint, II.344.C;
- un jeune Ecosais venu chercher fortune à P. rencontre le saint, II.345.B; Ca 77; Re 116;
- un jeune abbé n'y avait pas trouvé la grâce de sa conversion, II.347.C;
- le jeune Ecosais part de P. pour l'Ecosse, II.347.E;
- tout P. se serait remué si le jeune abbé se fut fait Frère, II.348.C;
- l'Archevêque prévenu contre le saint par son rival, II.361.C;
- le saint est à P. quand il éprouve le besoin d'y établir un noviciat, II.365.D;
- les voleurs dérobent le manteau du saint, II.374.C; Ca 76; Re 114;
- 27 avocats de P. sont favorables aux patentes, II.377.D;
- un jeune filou de P. demande une place à Vaugirard, II.377.E;
- F. Ponce est à P. lorsqu'il maltraite un novice, II.378.E;
- P., non favorable au saint, II.380.D;
- le saint, de retour à P., trouve d'autres ennemis, II.381.B;
- le saint laisse tout P. dans la croyance que son ennemi est son bienfaiteur, II.383.D;
- le saint revenant à P. par dégel, perd ses souliers, II.398.C;
- les Frères y reçoivent l'évêque de Saint-Omer, II.406.A;
- ceux qui se mêlent de diriger la communauté ruinent le noviciat, II.406.C;
- le saint passe de P. à Saint-Yon après son retour de Provence, II.408.E;
- un autre que le saint aurait crié scandale à P. à propos de la sentence de déposition, II.415.A;
- le jeune abbé dit Supérieur des Frères, retient le saint à P., II.417.C;

- Mgr de Noailles ne vit à P. prêtre plus soumis que le saint, II.446.D;
 - après sept ou huit ans, le directeur du saint le laisse partir pour P., II.448.A;
 - le saint, passant aux Tuileries, se blesse au genou, II.456.C;
 - peu après une opération de la loupe, le saint est appelé de Rouen à P., II.457.C;
 - les maîtres écrivains de P. pillent les écoles des Frères, II.468.E;
 - plus souple, à P., le saint aurait gardé les bonnes grâces du Cardinal, II.478.A;
 - le saint échappe par miracle à la mort au cours d'une agression, II.492.C;
 - le saint fait venir de P. à Rouen ornements de chapelle et bibliothèque, II.499.B;
 - F. Barthélemy, partant pour P., rencontre la grâce, II.ab.8.E;
 - F. Barthélemy sort de la tentation à son entrée à P., II.ab.9.C;
 - F. Barthélemy est rappelé à P. et chargé du noviciat, II.ab.11.C;
 - le saint persécuté de tous côtés à P., II.ab.16.B.D;
 - plusieurs Frères éloignés de P. ne connaissent pas F. Barthélemy, II.ab.17.A;
 - les ennemis du saint obtiennent du Lieutenant général de la police de P. un commissaire pour la visite des Frères, II.ab.18.B;
 - le saint ne sait où retirer les débris de son noviciat, II.18.A;
 - F. Barthélemy va souvent à P., II.ab.22.D;
 - de retour à P., F. Barthélemy a le pressentiment de sa mort, II.ab.24.E;
 - F. Barthélemy est conseillé par un prêtre de P. de rester Supérieur, II.ab.25.A;
 - quelques Frères accompagnent F. Barthélemy lors de son dernier départ de P., II.ab.25.D;
 - le F. Assistant résidant à P. part pour Rouen apprenant la maladie du F. Barthélemy, II.ab.26.A;
 - F. Joseph reçu à P. par le saint en 1700, II.ab.28.A;
 - F. Joseph envoyé remplacer le Frère de P. qui a fait souffrir le saint, II.ab.28.B;
 - F. Joseph est envoyé à P. pour affaires, y meurt le 21 février 1729, II.ab.28.D.E;
 - F. Barthélemy, dans une lettre, dit être à P., II.ab.35.C;
 - F. Barthélemy va de Rouen à P. sur la Seine, II.ab.60.C;
 - les Frères de Reims, Laon, Rethel, Guise, regroupés à Soissons, vont à P., II.ab.70.A;
 - Beaumont, lieu où est déposé F. Joseph après le voyage sur le coche d'eau, II.ab.70.B;
 - l'école de P. établie l'année où F. Jean-Henry prend l'habit, II.ab.71.C;
 - appelé à P., F. Jean-Henry obéit aussitôt, II.ab.72.D;
 - arrivés aux portes de P., les Frères louent une charrette, II.ab.73.D;
 - les Frères sur une charrette sont hués de la porte Saint-Martin à Saint-Sulpice, II.ab.73.E;
 - F. Dominique, trop concentré, est appelé de P. à Rouen pour Darnétal, II.ab.78.D;
 - F. Hilarion, 70 ans, arrive à P., exténué, II.ab.79.E;
 - F. Hilarion se repose un jour à P. puis repart pour Guise, II.ab.80.A;
 - un écolier échappe à un grave accident, mercredi des Cendres à P., II.ab.98.B.C;
 - un bourgeois de P. remercie les Frères d'avoir transformé son fils, II.ab.100.C;
 - P. est une des villes où les Frères ont été le plus persécutés, II.ab.100.E;
 - le Frère de la ville de Bapaume est un supplice pour ceux qui vivent avec lui à P., II.ab.106.B.C;
 - le Frère natif de Champagne est rappelé à P. pour y enseigner, II.ab.116.A;
 - le Frère de Champagne regrette d'être sorti de la sainte communauté où il était à P., II.ab.116.D;
 - le Frère champenois s'enfuit à P. pour échapper à la justice, II.ab.117.A;
 - la femme du Dauphinois s'enfuit à P., II.ab.120.C;
 - un jeune homme de P., sorti de l'Institut, exprime son regret, II.ab.122.D;
 - un novice ayant quitté les Frères fut condamné plus tard aux galères, II.ab.122.E.
- PARIS, ARCHEVÊCHÉ.
- les pièces du procès intenté au saint sont envoyées à l'a., I.401.E;
 - les amis du saint contrebalancent à l'a. le crédit de son ennemi, I.418.B;
 - l'ennemi du saint lui attribue les imprudences du directeur, à l'a., II.63.E;
 - le saint obtient de l'a. d'amples pouvoirs, II.121.E;
 - pour attaquer les Règles du saint, ses ennemis le calomnient à l'a., II.148.D;
 - le saint fait amende honorable à l'a. pour la résistance des Frères, II.414.E; Ca 94; Re 144.
- PARIS, BARRIÈRE DES CARMES.
- une maison, au-dessus de la b. convient au saint, I.360.A.
- PARIS, BASTILLE.
- le saint y confesse un prêtre détenu, II.377.B; Ca 102; Re 161-162.
- PARIS, BICÊTRE.
- les habitants de B. sont mieux soignés que les Frères, I.432.B.
- PARIS, CHARITÉ.
- le saint demande à y être porté pour ne pas déranger les Frères, I.307.A.
- PARIS, ÉCOLES.
- le saint promet à M. de La Barmondière une

- école sur la paroisse Saint-Sulpice, en 1683, I.201.1;
- M. Compagnon est chargé des écoles de Saint-Sulpice, I.285.D;
- le saint écrit au maître des écoles de Saint-Sulpice qu'il peut envoyer deux maîtres avec lui, I.286.B;
- les Frères et le saint sont logés dans la maison des écoles, I.287.A;
- M. Compagnon loge avec les prêtres qui desservent Saint-Sulpice, I.287.B;
- la maison des écoles est assez désordonnée, I.287.C.D;
- le saint supplée un Frère épuisé, I.288.B;
- les écoliers font excellente impression sur la paroisse, I.290.B;
- l'école connaît des débuts difficiles, Ca 48; Re 71-72;
- le nombre d'écoliers augmente peu après l'arrivée des Frères, Ca 48; Re 71;
- le curé visite l'école en avril 1688, Ca 49; Re 73;
- des difficultés sont faites au saint et aux Frères, Ca 50-51; Re 74-75;
- le saint songe à abandonner l'école, Ca 51; Re 76;
- c'est M. Compagnon qui a désiré la venue des Frères, I.291.B;
- grand zèle de M. Compagnon pour les écoles de Saint-Sulpice, I.294.B;
- établissement d'une nouvelle école sur le Pont-Royal, I.296.B; Ca 53; Re 78;
- la pension des Frères de la rue du Bac est soustraite, I.335.B;
- M. Baudrand prétend avoir donné la pension à l'avance sur les fonds des écoles de la paroisse, I.337.A;
- M. Baudrand refuse de payer le loyer de la maison rue Princesse, I.338.C;
- il veut déplacer les Frères rue Guisarde, I.338.C;
- le propriétaire accepte de renouveler le bail rue Princesse, I.338.E;
- Vaugirard est trop éloigné de Paris, le saint cherche une autre maison, I.359.E; Ca 80; Re 121-122;
- les maîtres d'écoles pillent l'école de la rue Saint-Placide, I.362.A;
- ils avaient déjà pillé l'école de la rue du Bac, I.362.A;
- M. de La Chétardie établit l'école Saint-Michel, I.364.B;
- M. Ponthon est ravi de voir la conduite des écoliers assistant à la messe à Saint-Sulpice, I.380.E; Ca 84; Re 126;
- M. Ponthon rapporte à son oncle ce qu'il a vu, I.381.A;
- M. de La Chétardie ferme les écoles, I.404.E;
- le saint se retire avec quelques novices à la maison des Frères de Saint-Sulpice, II.14.E;
- les maîtres écrivains suscitent des troubles pour renverser les écoles de Saint-Sulpice, II.35.A; Ca 112-113; Re 184-186;

- M. de La Chétardie ferme l'école des Fossés de M. le Prince, II.37.D;
- les écoles de Saint-Sulpice restent fermées à la suite du départ des Frères, II.37.E; Ca 113; Re 186;
- le curé rappelle les Frères qui reviennent au nombre de douze, II.43.A;
- les écoles de Saint-Sulpice sont rouvertes en octobre 1706, II.43.B; Ca 114; Re 188;
- les parents de la paroisse doivent venir chercher le billet d'entrée aux écoles, II.43.C;
- le curé de Saint-Sulpice donne son accord pour la location de la maison proche de la barrière de Sèvres, II.44.B;
- le saint goûte un peu de repos dans la nouvelle maison, II.57.A;
- la pension des Frères est versée au saint et un Frère proteste, II.64.C;
- l'abbé Clément visite l'école rue Princesse, II.72.D;
- la divine Providence a aidé à la fondation des écoles de Saint-Sulpice, II.267.A;
- un ancien dirigé du saint, lorsqu'il était rue Princesse, apporte son témoignage, II.283.E;
- à son entrée sur la paroisse Saint-Sulpice, le saint accepte le travail manuel dans l'école, II.302.A;
- le saint arrive épuisé, rue Princesse, après une chute, II.456.E.

PARIS, ÉCOLE ET MANUFACTURE.

- à son arrivée à Paris, le saint accepte le travail manuel dans l'école, II.302.A;
- le contremaître supporte mal la diminution de son revenu, I.291.C;
- il se retire, I.292.A;
- la manufacture est reprise par deux Frères, I.292.C.

PARIS, ÉCOLES DOMINICALES.

- M. de La Chétardie conçoit l'idée d'une école dominicale, I.389.B; Ca 81; Re 105;
- le saint acquiesce et avec l'assentiment de l'Archevêque, ouvre l'école en 1709, I.389.C; II.302.A;
- on y enseigne à deux cents écoliers : lecture, écriture, arithmétique, dessin, I.389.D;
- grands bienfaits et raisons de cette école, I.389.E; Ca 82; Re 205-206;
- ces écoles existaient déjà auparavant d'après le concile de Malines, I.390.A;
- la désertion des maîtres qui la conduisent en cause la ruine, I.390.C;
- le saint essaye d'empêcher la sortie des deux maîtres, mais en vain, I.436.A.C.E;
- M. de La Chétardie tient beaucoup à ces écoles, I.436.C-437.E;
- le saint essaye de préparer un autre Frère pour cette école, I.437.A;
- les Frères, à cause de la désertion des autres, refusent d'étudier à cette fin, I.437.B.C;
- le saint a tout essayé; il doit avouer son échec à M. de La Chétardie, I.438.B;

- la chute de ces écoles accentue la prévention du curé contre le saint, I.438.D;
 - voyant l'embarras du saint, des Frères reprennent les études et les écoles, I.439.C.D;
 - les sciences enseignées à l'école dominicale plaisent à M. le curé de Saint-Sulpice, I.437.A;
 - M. le curé de Saint-Sulpice garde sa sympathie à l'œuvre, I.438.B;
 - l'école dominicale reprend avec succès, I.439.D;
 - l'ouverture de l'école ouvre la bourse du curé, I.439.E;
 - la persécution des maîtres écrivains précipita la fin de l'œuvre, I.439.E; Ca 82, 83; Re 207-208;
 - on désire le rétablissement de l'école dominicale, I.440.A;
 - le matériel est pillé par les maîtres écrivains, II.10.C.E; II.14.C;
 - cette école sera désirée longtemps encore, I.440.A; II.11.A.B;
 - le public regrette beaucoup cette perte, II.11.C.
- PARIS, FAUBOURG SAINT-ANTOINE.
- le saint, abandonné par M. de La Chétardie, doit aller chercher ailleurs, I.405.A;
 - le saint passe de la grand'maison dans une autre située faubourg Saint-Antoine, rue de Charonne, II.5.A; Ca 83;
 - le curé consent au transfert du noviciat, Ca 99; Re 153-154;
 - on y ouvre une école pour les pauvres du quartier, Re 154;
 - les religieuses de la Croix viennent en aide au saint, Ca 101; Re 160;
 - les Frères font le trajet faubourg Saint-Germain-faubourg Saint-Antoine, II.5.C; Re 160;
 - à peine faubourg Saint-Antoine, les maîtres d'écoles attaquent, II.7.A.
- PARIS, FAUBOURG SAINT-GERMAIN.
- Claude Bretagne, après l'abbaye Saint-Remi à Reims, devient prieur à Saint-Germain-des-Prés, I.163.D; Bd 26;
 - la grand'maison y est située, Ca 80; Re 122;
 - la communauté des Frères y est établie, Re 259;
 - un quartier très peuplé reçoit une école, I.361.C;
 - la distance est grande du faubourg Saint-Germain au faubourg Saint-Antoine, II.5.C;
 - le saint prévoit l'orage sur le faubourg Saint-Germain, II.14.C;
 - les écoles du faubourg Saint-Germain ne sont pas fermées à la suite du ravage, II.36.A;
 - des personnes distinguées conseillent au saint de choisir une maison au faubourg Saint-Germain, II.ab.102.C;
 - F. Chrétien met ses maîtres en retraite dans la maison du faubourg Saint-Germain, II.ab.115.E.
- PARIS, FAUBOURG SAINT-JACQUES.
- le jeune abbé libertin enfermé à la maison de l'Oratoire, à la porte du faubourg Saint-Jacques, II.347.B.
- PARIS, FAUBOURG SAINT-MARCEL, v. PAROISSE SAINT-HIPPOLYTE.
- érection d'une école des Frères dans ce faubourg, I.364.D;
 - quatre jeunes gens sont élevés par le saint au faubourg Saint-Marcel, à la demande d'un curé, II.179.E.
- PARIS, HÔPITAL DES QUINZE-VINGT.
- le saint va y trouver l'abbé Vivant qui y prêche pendant le carême, II.74.A.
- PARIS, HÔTEL-DIEU.
- le chirurgien de l'Hôtel-Dieu assiste celui des Incurables pour opérer un Frère d'une loupe, II.ab.100.A.
- PARIS, INCURABLES.
- le chirurgien des I. opère un Frère d'une grosse loupe, II.ab.100.A;
 - la nouvelle maison louée par le saint se trouve au quartier des I., II.44.B.
- PARIS, MONASTÈRE DES RELIGIEUSES DE LA CROIX.
- le saint y trouve de l'aide en 1709, II.6.B; Ca 101; Re 160.
- PARIS, NOVICIAT.
- le saint décide d'établir un n. en 1690, I.312.E;
 - M. Baudrand contrecarre le projet du saint, I.316.B;
 - le défaut de n. est cause de désertions, I.316.C;
 - le saint recourt à la prière, à la pénitence pour vaincre l'opposition de M. Baudrand, I.317.D;
 - le saint finit par l'emporter et obtient de Mgr de Harlay l'autorisation de fonder le n., I.318.A;
 - on agrandit la chapelle et un grand-vicaire vient la bénir, I.361.B;
 - le temps passé dans la grand'maison est marqué de souffrances, I.367.B.C;
 - la maison du n. en 1709 abrite l'école dominicale, I.389.B;
 - le maître des novices, indiscret, aurait dû demander d'être exclu du n., I.415.C;
 - M. Madot s'y rend pour scruter les dispositions des Frères, I.424.D;
 - le délégué de l'ennemi du saint y vient pour indisposer les Frères contre lui, I.431.C.D.E;
 - le n. de Paris est mieux meublé que Vaugirard mais aussi pauvre et austère, I.441.A.B; II.366.A-D; II.394.E;
 - l'austérité y règne quand arrive le nouveau Supérieur, I.442.B;
 - en 1703, l'émissaire de l'ennemi du saint y vient fréquemment, I.443.A; II.2.B.C;
 - le saint désire fixer le n. à la grand'maison, II.2.D;
 - un jeune libertin est placé, par le saint, au n. des Frères, Ca 88; Re 134-135;

- le propriétaire veut vendre la grand'maison pour 45 000 livres, II.3.A;
- dans la cave, sous la chapelle, Sœur Saint-Fiacre apparaît, II.4.B;
- le saint médite de porter son n. à Rouen, II.21.A;
- il désespère de voir son n. tranquille à Paris, II.21.A;
- le saint se voit contraint de retirer le n. de Paris, II.29.C;
- le transfert du n. est agréé par Mgr Colbert, II.29.C; II.84.A;
- les aliments s'y multiplient, II.263.E;
- l'esprit de retraite y persiste, II.272.A;
- le saint y établit un ordre parfait, II.300.E;
- F. Jean-Henry vient diriger le n. de Paris, II.ab.74.B;
- un Frère est reçu au n. de la grand'maison en 1702, II.ab.111.C;
- F. Barthélemy rencontre beaucoup de difficultés au n., II.ab.9.C;
- grande ferveur et grande pauvreté du n., I.321.B.C;
- F. Barthélemy est chargé du n. en 1713-1714, II.110.C; II.ab.11.D;
- l'ennemi du saint veut supprimer le n., II.111.D;
- le chevalier d'Armostat se retire au n., II.125.A;
- le n. de Paris est renversé durant l'absence du saint, II.406.B;
- en 1709, le n. est transféré à la maison rue Barouillère, II.44.D;
- le n. est situé dans une maison écartée; on y souffre la pauvreté et la faim, Ca 123; Re 200;
- le saint vit au n. dans la retraite, Re 216.

PARIS, OBSERVATOIRE.

le comte du Charnel demeure près l'O., I.328.E-329.A.

PARIS, PAROISSES SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, SAINT-ETIENNE-DU-MONT, SAINT-GILLES.

- ont une école de charité, I.60.D;
- le saint songe à se retirer dans quelque paroisse de Paris pour y travailler à la conversion des pécheurs, Ca 134-135; Re 235.

PARIS, PAROISSE SAINT-HIPPOLYTE.

- le saint réussit à y établir un séminaire pour les maîtres de campagne, I.279.D; Ca 100; Re 156;
- l'établissement est ruiné par la cupidité du F. Vuyart, I.279.E; I.357.B; I.440.A;
- l'érection d'une école sur cette paroisse, I.364.D; Ca 100-101; Re 155-159;
- la maison est mise en état, I.365.C;
- les écoles s'y tiennent dans la même maison que le séminaire pour les maîtres de campagne, I.365.D; Ca 100-101; Re 155-159.

PARIS, PAROISSES SAINT-JACQUES-DE-LA-BOUCHERIE, SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS, SAINT-LAURENT, SAINT-LEU, SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE,

SAINT-MÉDÉRIC, SAINT-NICOLAS-DES-CHAMPS. ont une école de charité, I.60.D.

PARIS, PAROISSE SAINT-PAUL.

- a une école de charité, I.60.D;
- grands secours qu'y apportent les Instituts, I.100.B;
- le faubourg Saint-Antoine dépend du curé de Saint-Paul, II.5.B;
- le saint est reçu gracieusement par ce curé, II.5.B.

PARIS, PAROISSE SAINT-ROCH.

- a une école de charité, I.60.D;
- le premier Frère déserteur de l'école dominicale meurt sur la paroisse Saint-Roch en 1709, I.437.A;
- on demande deux Frères pour la paroisse Saint-Roch, II.14.E; Ca 111; Re 181-182;
- le saint s'y retire avec trois ou quatre prêtres et deux Frères, II.14.E;
- l'école dure deux ou trois ans parce qu'on veut obliger les Frères à assister au catéchisme d'église, II.14.E;
- les trois ou quatre prêtres associés au saint à l'école Saint-Roch le suivent à Rouen, II.31.E;
- le saint établit l'école Saint-Roch pour faire diversion aux attaques des maîtres écrivains, II.35.B;
- le saint est à l'école Saint-Roch quand la persécution ferme les écoles de Saint-Sulpice, II.41.E;
- en 1708, l'école de la paroisse Saint-Roch passe en d'autres mains, II.44.D; Ca 111; Re 181-182;
- le saint y compose divers ouvrages, Ca 111; Re 182;
- le saint fait une chute en revenant de Saint-Roch, II.46.C;
- l'école disparaît surtout à la suite du scandale du F. Onésime, II.ab.115.A;
- le saint part de Rouen pour régler une affaire concernant l'établissement de Saint-Roch, II.457.C.

PARIS, PAROISSE SAINT-SÉVERIN.

a une école de charité, I.60.D.

PARIS, PAROISSE SAINT-SULPICE.

- une des paroisses de Paris qui ont une école de charité, I.60.D;
- bénéficie du secours des Instituts, I.100.B;
- le saint promet à M. de La Barmondière une école sur la paroisse en 1683, I.201.A; I.285.C; II.447.E; Ca 31, 34, 45; Re 46, 52, 67;
- les jeunes novices édifient la paroisse, I.281.B;
- ils y sont employés à servir des messes; ils continuent de prier entre les messes, I.281.C.D;
- M. Compagnon pousse les enfants à assister à la première messe, I.294.B;
- M. Compagnon est chargé des enfants de chœur de Saint-Sulpice, I.295.E;

UNIVERSITÄT WÜRZBURG
BIBLIOTECA P. I.

- le saint porte une longue chaîne de croix sur la paroisse, I.299.B;
 - la communauté des prêtres de Saint-Sulpice nourrit les Frères de ses restes, I.319.E;
 - les huit ou neuf Frères de la paroisse Saint-Sulpice vont passer les congés à Vaugirard, I.339.C;
 - le curé de Saint-Sulpice a pitié de la pauvreté des Frères et intéresse Mme Voisin à leur sort, I.360.D; Ca 79-80; Re 120-121;
 - une troisième école est établie sur la paroisse, I.361.D;
 - la paroisse Saint-Sulpice est la plus grande et la plus peuplée de Paris, I.361.D; Ca 31; Re 46;
 - M. Madot demeure à la communauté de Saint-Sulpice, I.424.D;
 - M. le curé est toujours indisposé contre le saint, I.438.D;
 - la communauté ne reçoit que les restes de la communauté de Saint-Sulpice, I.441.C;
 - l'indifférence de M. le curé de Saint-Sulpice pour le nouvel Institut ne fait que croître, II.7.D;
 - M. Chardon de Lagny est, à la paroisse Saint-Sulpice, chargé des nouveaux convertis, II.15.B;
 - les Frères avaient servi les pauvres de cette paroisse, II.38.C;
 - le dérangement causé par le départ des Frères est grand pour la paroisse, II.42.B;
 - M. de La Chétardie ne veut pas priver les pauvres de sa paroisse, II.42.C;
 - les parents de la paroisse doivent venir chercher le billet d'entrée dans les écoles, II.43.C;
 - M. Rigoley est inhumé dans la chapelle Saint-Charles à Saint-Sulpice, II.45.D;
 - après avoir célébré la messe, le saint va prendre congé de M. de Brou, II.128.B;
 - M. le curé de Saint-Sulpice prie le cardinal de Noailles de protéger l'Institut, II.149.C;
 - à son entrée sur la paroisse Saint-Sulpice, le saint accepte le travail manuel à l'école, II.302.A;
 - à peine arrivé sur la paroisse Saint-Sulpice, le saint rencontre l'envie, II.380.D;
 - les jeunes postulants ont été produits au-dehors à Saint-Sulpice et se sont dissipés, II.468.D;
 - les Frères arrivant de Soissons sur une charrette se font huer de la porte Saint-Martin à Saint-Sulpice, II.ab.73.E;
 - des personnes admirent l'ordre des 500 enfants de Saint-Sulpice, II.ab.100.D.E.
- PARIS, PLACE ROYALE.
- le P. Barré réside au couvent des Minimes, Bd 37, 50, 70;
 - il y est visité par le saint, Bd 70;
 - il y meurt le 31 mai 1686, Bd 70.
- PARIS, PRÉSIDENTIAL.
- les plaintes des ennemis des Frères sont reçues au p., I.378.C;
 - la sentence est contre les Frères, I.378.C;
- il leur est ordonné de ne recevoir que les enfants pauvres, I.378.D;
 - la sentence du p. devra être lue aux prônes, I.378.D.
- PARIS, RUE SAINT-DENIS.
- le saint y rencontre le curé de Villiers, II.74.B.
- PARIS, RUE SAINT-HONORÉ.
- le saint s'y trouve en décembre 1707, II.72.E.
- PARIS, SÉMINAIRE DES BONS-ENFANTS.
- M. Ponthon y étudie la théologie, I.380.E.
- PARIS, SÉMINAIRE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.
- le saint s'y retire le 4 octobre 1707, II.155.A; Ca 154-156; Re 256, 280-284;
 - il s'y comporte en prêtre parfait, II.155.A;
 - il se soumet parfaitement au règlement, II.155.D;
 - il ne veut pas y accepter de chambre avec feu, II.156.A;
 - il y goûte la paix et le repos, II.159.C;
 - il y loge encore quand il revient à Paris pour toucher un legs, II.273.C;
 - sa docilité y a été particulièrement remarquée, II.301.C;
 - c'est là que le saint reçoit la sentence contre les écoles de Chartres, I.378.D;
 - les habits qu'il y porte doivent être jetés, II.397.B;
 - il y passe quelque temps, deux ans avant sa mort, II.446.A;
 - durant les tractations pour la maison de Saint-Yon, c'est là que le saint réside, II.499.C.
- PARIS, SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.
- école féconde en savants et en saints, I.124.A;
 - le saint y est envoyé et trouve la maison à son goût, I.124.A; Bd 14;
 - M. Tronson en est supérieur; ses qualités, I.124.B; II.448.A;
 - M. Baüyn y sera aussi directeur, I.124.D; II.448.C;
 - l'éloge du saint y sera fait par tous ceux qui l'ont connu, I.125.C;
 - le saint y a été l'exemple de tous les autres, I.125.D;
 - la mort de son père l'oblige à quitter le séminaire, I.126.E;
 - entré le 18 octobre 1670, il en sort le 19 avril 1672, I.126.E; II.238.B;
 - le saint n'a que des louanges à l'adresse du séminaire, I.127.C;
 - c'est là que le saint a puisé l'esprit de Dieu, I.127.C;
 - la résolution prise à Saint-Sulpice reste cimentée, I.127.E; Ca 5; Re 5;
 - le saint gardera l'esprit sulpicien, I.128.A;
 - il conserve le goût du séminaire, I.130.B;
 - toutes les fois que le saint vient à P., il loge au séminaire; il y est reçu avec des témoignages de vénération, Bd 51;

- à Reims, sa maison devient un séminaire Saint-Sulpice, I.129.C;
- M. Brenier a été le fondateur du petit séminaire, I.130.B;
- le saint trouve pénible la privation du séminaire, I.135.C;
- il continue à profiter des exemples de régularité rencontrés au séminaire, I.144.E; II.317.E;
- le frère du saint entre au séminaire, I.286.D; Ca 46; Rc 69;
- M. Compagnon détourne l'aumône du pain qui se fait au séminaire, I.294.C;
- M. Tronson a été prestigieux comme directeur du séminaire, I.300.A;
- plusieurs prêtres du séminaire accompagnent M. Baudrand portant le viatique au saint, I.306.A;
- le saint vient fonder sa première école près de ses anciens maîtres, I.127.C;
- Vaugirard a été le berceau du séminaire, I.322.D;
- la maison de campagne du petit séminaire est à Vaugirard, I.329.E;
- le saint y vient consulter M. Baüyn, I.330.A;
- les Supérieurs du séminaire approuvent le *Mémoire sur l'Habit*, Bd 70;
- le saint y a connu Mgr Godet des Marais, I.369.E; I.380.C;
- Mgr Godet des Marais reçoit le saint comme un ancien confrère de Saint-Sulpice, I.373.C;
- M. l'abbé Truchis garde l'esprit de Saint-Sulpice où il a été élevé, I.377.B;
- M. Deshayes a connu le saint au séminaire, II.15.B;
- M. de Mérez a connu le saint au séminaire, II.51.B;
- le saint prétend renouveler à Saint-Nicolas-du-Chardonnet les pratiques apprises au séminaire Saint-Sulpice, II.159.C;
- le séminaire considéré comme le boulevard de la catholicité, II.201.E;
- le saint, à l'Université de Reims, reste fidèle à l'esprit de Saint-Sulpice, II.201.E;
- c'est au séminaire que le saint mûrit sa décision de servir l'Eglise, II.239.B;
- l'enfance du saint est un favorable préjugé qu'il porta son innocence baptismale au séminaire, II.240.B;
- le saint frappe à la porte du séminaire en période de disette, II.263.C;
- le saint est homme d'oraison au sortir de Saint-Sulpice, II.278.D;
- le saint à Saint-Nicolas-du-Chardonnet aussi humble qu'à Saint-Sulpice, II.301.C;
- Mgr Godet des Marais donne un manteau neuf à son ancien confrère de Saint-Sulpice, II.397.E;
- le saint s'y distingue par son obéissance, II.446.A; II.447.C;
- le saint revenu à Paris sous la conduite de ses anciens maîtres de Saint-Sulpice, II.448.A.

PARIS, UNIVERSITÉ ET SORBONNE.

- les Ordres mendiants y trouvent des opposants, I.69.D;
- le saint se résout à aller en S., I.123.D; Ca 4; Rc 3;
- le saint y prend la résolution de poursuivre licence et doctorat, I.123.D.E; Ca 4; Rc 3;
- le saint passe des examens en S., I.167.E;
- il ne peut continuer en S., I.129.D; Ca 6; Rc 7;
- le saint aurait voulu y poursuivre ses études, Ca 6; Rc 7;
- la Faculté de théologie comparée à celle de Reims, Ca 16; Rc 24;
- M. Pirot est ancien professeur en S., I.405.E; I.418.A;
- V. Madot veut entraîner douze Frères à la S. pour porter réparation à M. Pirot, I.426.D;
- le tome II de la *Vie de M. de La Salle* est approuvé en S., le 11 décembre 1732, II.502.B.

PARMÉNIE, ou PERMEIGNE.

- terre de l'abbé de Saléon, à quatre lieues de Grenoble, Ca 138; Re 244;
- le saint s'y retire après sa maladie, II.103.E;
- Sœur Louise y habite, II.103.E;
- les Frères de Grenoble profitent de la retraite du saint à P., II.106.B;
- le saint désire rester dans la solitude, II.274.E.

PAROISSE.

- les Frères adoptent la p. sur laquelle sont établies les écoles, I.353.E.

PICARDIE.

- M. Bignon est intendant de la P. et de l'Artois, I.382.C; I.384.A;
- un des trois Frères dyscoles de Mende était de P., II.48.D;
- Laon, en P., II.ab.97.C.

POITIERS.

- scandale dans une école de P. dont Louis XIII entretient l'évêque, I.51.E;
- son évêché est refusé par M. de La Chétardie, I.389.A.

PROVENCE.

- César de Bus atteint les lieux de P. pas trop éloignés, I.65.D;
- le zèle pour le catéchisme, pour la doctrine chrétienne ne resta pas resserré en P., I.68.A;
- le saint pressé d'établir des écoles gratuites en P., I.395.B; Ca 115; Re 189;
- le saint va en P. en 1711, II.5.E; Bd 22; Ca 120; Re 198;
- pendant le voyage du saint en P., on découvre le récit manuscrit des origines de l'Institut écrit de la main du saint, Bd 22;
- il est indispensable de tenir compte des airs et manières de P., Ca 127; Re 222;

- l'établissement de Marseille est antérieur à plusieurs autres en P., Ca 129;
- les coutumes de la communauté s'établissent en P., Re 224;
- les Frères de P. sont mal informés des événements de Marseille, Ca 132; Re 231;
- où l'on parle de la destruction du futur noviciat de P., II.47.C;
- le saint fait la visite des maisons de P., II.76.A;
- le saint va se cacher en P. après la condamnation de l'affaire Clément dans la première semaine de Carême 1712, II.79.B;
- en allant de Paris en P., le saint change de croix, II.81.C;
- les deux Frères de Marseille causent la destruction de tous les biens que le saint commençait à faire en P., II.87.A; Re 233;
- les jansénistes veulent faire partir le saint de P., II.90.E;
- la visite des maisons de P. est confiée à l'ancien Directeur de Paris, II.92.D;
- des Frères disent au saint qu'il n'est venu en P. que pour détruire, II.93.B; Ca 132; Re 213;
- le saint décide d'abandonner la P., II.93.C; Ca 134;
- les Frères de Grenoble sont ravis de posséder leur Père persécuté en P., II.99.D;
- le saint apprend que la paix est revenue dans les établissements de P., II.102.B; Ca 137; Re 242;
- la ville qui a tant maltraité le saint a part à ses sacrifices, II.102.B;
- le saint exprime sa fidélité sans se soucier de la colère essuyée en P., II.106.D;
- la fuite du saint en P. amène des désordres en 1714, II.107.D;
- le saint, arrivé en P., n'avertit pas les Frères de Paris, II.107.E;
- la situation était précaire au retour du saint de P. à Paris, II.113.B;
- les lettres qui arrivent au saint, en P., restent sans réponse, II.134.A;
- le saint fait lire la règle du Frère Directeur chaque mois jusqu'à sa fuite en P., II.146.B;
- en P. et ailleurs, le saint était sollicité par les novateurs, II.218.E;
- les novateurs établissent un séminaire de maîtres en P., II.220.B;
- le saint revient de P. sur appel des Frères de Paris, II.449.B;
- de retour de P., le saint ne visite pas l'Archevêque de Paris, II.222.E;
- le saint, en P., craint les effets des appels des novateurs, II.223.A;
- en P., le saint ne voit encore qu'à demi le mal, II.223.B;
- après son retour de P., le saint est ramené de Paris à Saint-Yon, II.273.B; II.81.A;
- la persécution de P. l'amène à la solitude, II.274.D;
- le portier ne connaît pas le Supérieur de Saint-

- Yon, donné quand le saint était en P., II.315.D;
- F. Ponce y est envoyé, il quitte son état, II.379.A;
- le saint a dû y fuir, flétri par une sentence injuste et infamante, II.381.B; II.406.A;
- après son retour de P., le saint est embarrassé pour obtenir le pouvoir de confesser à Saint-Yon, II.408.E;
- le saint, comme en P., est persuadé qu'il gâte tout, II.416.E;
- le saint visite un Frère irrégulier durant son séjour en P. et celui-ci le chasse, II.471.C;
- si le saint eût voulu user de politique en P., il eût été le maître des bourses, II.478.B;
- le saint a laissé l'autorité au F. Barthélemy durant son séjour en P., II.ab.3.E;
- F. Barthélemy visite les maisons de P., Ca 150; Re 269;
- un Frère de Picardie y quitte l'Institut après avoir fait souffrir le saint, II.ab.28.B;
- un Frère envoyé en P. en 1708, puis à Grenoble où il est chassé, II.ab.112.C;
- le jeune Frère champenois devient secrétaire en P.; ayant été réadmis, il sort de nouveau, II.ab.116.D.

PROVENCE, NOVICIAT.

- le saint pense établir un n. à Marseille, II.83.E;
- grâce à de nombreux concours le n. est fondé; il se remplit, II.84.E;
- ce n. subsisterait encore si les zélateurs avaient été de bonne foi, II.85.A;
- si les Frères ne se rendaient pas aux idées des bienfaiteurs, le n. était perdu, II.85.A;
- le n. tomba faute de sujets, II.92.C;
- après sa destruction, le saint se retire à Grenoble, II.95.A.

PROVINCE(S).

- le saint demande l'avis des Frères des quatre maisons de p. au sujet des vœux, I.342.D;
- les maisons de Paris et des autres p. souffrent de l'absence du saint, Ca 140; Re 248;
- le saint approuve la conduite d'une communauté d'une ville de p., II.156.B;
- un Frère avait acheté les livres du P. de Maimbourg pour les envoyer à une maison de p., II.222.B;
- le prix des denrées rendait la vie dans les p. plus facile qu'à Paris, II.127.E.

QUERCY-SUR-OISE.

- le concile de Q. en 849 condamne le moine Gothescalq, I.408.C.

RAVENNE.

- monastère de Saint-Séver près de R., I.407.D.

REIMS.

- R. en Champagne donne naissance au saint, I.117.E; Bd 11; Ca 3; Re 1;

- les de La Salle, famille des plus considérables de R., Bd 10;
- le saint est baptisé à l'église Saint-Hilaire, Bd 11;
- une nuit qu'il rentre à R., le saint est victime d'un accident, Bd 14;
- deux fils de La Salle y sont chanoines, I.118.A;
- les divertissements du saint marqués de piété, I.118.C;
- le saint fait ses études au Collège de R., I.120.D; Ca 3; Re 2;
- le saint, flambeau de R. que l'évêque vient d'allumer, I.121.E;
- le saint doit y retourner à la mort de son père, I.127.A; Bd 15; Ca 5; Re 4;
- l'ordination ne se fait pas à R. en 1672, I.129.A;
- les besoins de sa famille fixent le saint à R., I.129.C; Ca 6; Re 7;
- le saint prend ses degrés de théologie à R., I.129.D; Bd 16;
- le saint est ordonné à R. le 9 avril 1678, I.130.C; Ca 7; Re 9;
- le saint célèbre sa première messe à R. le 10 avril 1678, I.130.C; Bd 16; Ca 7; Re 9;
- le canonat est fort considéré à R., I.135.A;
- le saint se détermine à permuter son canonat pour une cure à R., I.135.E; Ca 6; Re 7-8;
- M. de R. veut garder le saint dans son église, I.136.D;
- le zèle du saint ne doit pas rester captif dans le diocèse de R., I.136.E; Bd 17; Ca 5-6; Re 5-6;
- M. Roland s'est déchargé du soin de la maison des maîtresses d'écoles qu'il avait édifiée à R., I.137.B;
- M. Roland, chanoine et théologal de R., I.137.D; Bd 23; Ca 5; Re 5;
- surchargée par le nombre de communautés, I.140.D;
- Messieurs de la ville de R. font opposition à l'établissement de nouvelles communautés, I.140.D; Bd 25; Ca 9; Re 14;
- la ville donne l'autorisation au saint de demander des lettres patentes pour les Sœurs de l'Enfant-Jésus, I.141.E; Bd 18;
- Mme Maillefer envoie M. Nyel à R., I.147.C; Bd 23, 24; Ca 11; Re 16-17;
- Mme Maillefer est née à R., I.147.E; Bd 23; Ca 11; Re 15;
- R., témoin des vertus de la bru de Mme Maillefer, I.151.D;
- M. Nyel part pour R. avec un garçon en 1679, I.160.B; Bd 23, 24; Ca 12; Re 18;
- M. Nyel s'adresse à la communauté des Sœurs, I.161.A;
- Mme Maillefer prie le saint d'aider M. Nyel, I.161.C;
- sans une grande discrétion, M. Nyel ne peut réussir à R., I.162.A; Bd 25;
- le dessein de M. Nyel ne peut être porté au grand jour, I.162.B;
- M. Roland y institue des maîtresses d'écoles, I.162.C;
- le succès de M. Nyel le suit à R., I.166.B;
- les premiers maîtres logent au presbytère Saint-Maurice, Bd 34-35;
- M. Nyel présente le saint comme protecteur de son œuvre à Mme de Croyères, I.166.C;
- le don de Mme de Croyères est assuré tout le temps que le saint demeure à R., I.166.E;
- à l'école Saint-Jacques, les Frères succèdent aux premiers maîtres, Bd 29;
- les fonds affectés sont convertis, Bd 29;
- plus tard, le saint admoneste un Frère de l'école qui manque d'ordre, Bd 66-67;
- le saint passe par toutes les épreuves de la Faculté de R., I.167.E; Ca 16; Re 24;
- quel homme peut, à R., conseiller le plus parfait au saint?, I.171.E;
- les échevins de Guise entendent parler du succès des écoles de R., I.173.A;
- l'ouverture de Guise doit compromettre l'œuvre de R. dans la hâte de M. Nyel, I.173.C; Ca 39-40; Re 60;
- Guise en est éloignée de dix-huit lieues, Bd 39;
- tout le monde à R. s'oppose à ce que le saint loge les maîtres chez lui, I.175.D; Bd 34;
- la maison Saint-Symphorien avait été louée pour un an et demi; le terme du bail était le 24 juin 1681, Bd 35-36;
- cette maison fut constamment sous la conduite du saint, Bd 45;
- la maison rue Neuve est située non loin de l'église Sainte-Claire : le saint s'y était retiré avec les Frères et quelques ecclésiastiques, Bd 62;
- autant de familles dans R., autant de juges pour le saint, I.175.E;
- le saint aime mieux perdre un établissement que d'exposer ses disciples mal affermis, I.180.B;
- le saint veut former ses disciples dans un long et fervent noviciat, I.180.D; Bd 84-85;
- le saint loue un petit jardin voisin des remparts de R., I.182.E;
- M. Nyel vient à R. remettre sa démission au saint en 1685, I.183.D; Bd 67;
- le dessein de renoncer à ses biens alerte toute la ville de R., I.198.B;
- l'Archevêque part de Paris à R. tandis que le saint le cherche à Paris, I.200.E; Bd 51; Ca 30; Re 46;
- le saint se rendait de temps à autre de R. à Paris, Bd 48;
- l'Archevêque convient que le saint n'a pas son pareil dans le diocèse de R., I.201.E;
- le saint revient à R. pour trouver son Archevêque, I.201.B; Ca 31; Re 46-47;
- l'Archevêque fait toutes les oppositions pour empêcher le saint de quitter R., I.201.E; Bd 83; Ca 44; Re 66;
- la consultation de M. Philbert est très importante, I.202.E;

- M. Philbert, ancien supérieur du séminaire de R., agréé la démission du canonat du saint, I.203.D; Ca 31; Re 47;
- le Directeur du saint est en grande réputation à R., I.203.E; Bd 56; Ca 33; Re 50;
- l'Archevêque est étonné que le saint ne donne pas son canonat à un fils de famille de R., I.204.C;
- M. Faubert, jeune ecclésiastique de R., promet beaucoup, I.205.A;
- le successeur du saint au Chapitre de R. ne tiendra pas sa promesse, I.205.C;
- la résignation en faveur de M. Faubert excite le murmure à R., I.206.D.E; Bd 56; Ca 33; Re 49;
- tout prend parti dans R. contre la démission du canonat du saint, I.207.C; I.208.B;
- M. Callou, supérieur du séminaire de R., est désigné pour négocier cette affaire, I.208.C;
- M. Philbert conseille au saint de quitter R. pour calmer l'opinion, I.210.C;
- M. Philbert appuie son conseil pour que le flambeau sorte de R. et se place sur les hauteurs, I.210.D;
- R. est une prison pour le zèle du saint, I.211.C;
- l'inclination du saint le retire de R., I.212.A;
- le Directeur du saint dit qu'il ne peut être à R. et à Paris, I.212.D;
- le Directeur du saint dit que sa présence est nécessaire à R., I.213.A; Bd 57; Ca 34; Re 52;
- le saint est d'abord le simple conseiller des Frères, Bd 48;
- le saint écrit à M. Lespagnol qu'on lui conseille de rester à R., I.213.C;
- R. n'est pas propre à être le berceau de l'Institut selon le P. Barré, I.214.A;
- le saint reste à R. pour obéir à son Directeur, I.214.A; I.283.C; I.284.B;
- Dieu fait naître l'occasion au saint de renoncer à ses biens devant toute la ville, I.218.A;
- les principaux citoyens de R. sont parents du saint, I.219.E;
- la misère de 1684 fait de R. un grand hôpital, I.219.E;
- les pauvres du pays viennent y chercher secours, I.219.E;
- dans la ville où le saint a été si maltraité se déroule ses actions héroïques, I.220.B;
- le saint et le duc de Mazarin se rencontrent à R. pour exposer à l'Archevêque le projet de séminaire des maîtres, I.221.C;
- chaque fois que le duc de Mazarin vient à R., il salue le saint, Bd 79;
- une fois, il assiste à la messe parmi les Frères, Bd 80;
- à R. où il y a eu tant de misères, la Providence est venue au secours des Frères, I.222.C;
- grande austérité de vie chez les Frères de R., I.226.A;
- on y garde les instruments de pénitence du saint, Ca 38; Re 58;
- le saint est solitaire dans la ville de sa naissance, I.229.B;
- les amis du saint lui reprochent d'ignorer R., I.229.C;
- le saint est d'abord résolu à ne s'occuper que des écoles de R., I.230.E; Ca 39-40; Re 60;
- la Providence avait envoyé Nyel à R., I.231.A;
- le saint y convoque les Frères pour une retraite, I.232.C; Ca 41; Re 62;
- les principaux Frères de R. et ceux des trois autres communautés s'assemblent une seconde fois, Bd 74;
- l'assemblée des Frères de 1684 : Programme, I.233-236;
- douze Frères se trouvent à l'assemblée en 1684, l'année suivante, huit seulement, I.237.C;
- le maire de R. conseille la capote en usage dans le pays, I.238.B.C; Bd 69;
- les parents et amis du saint sont les premiers de la ville, I.243.E;
- pendant les huit années où il demeure à R., le saint est poursuivi par la populace, I.247.A.B.C.D;
- le saint se retire dans sa retraite après avoir établi l'école Saint-Jacques, I.247.D; Bd 66;
- des quinze premiers Frères, cinq meurent prématurément, de 1681 à 1688, I.250.D;
- naissance à R. du F. Bourlette, I.252.B; Bd 63;
- F. Bourlette demande l'autorisation de paraître fou à R., I.254.C;
- les parents de F. Bourlette se plaignent amèrement, I.254.D;
- plusieurs Frères meurent à R. et font l'admiration du curé, I.257.D;
- avant que le saint se charge d'autres écoles que celles de R., il reste en repos, I.258.C;
- le saint arrive à R. très tôt en venant de Laon, se met en oraison, I.260.D.E;
- le bruit du changement de Supérieur se répand dans la ville, I.267.C; Bd 78;
- dans la maison de R., les Frères n'usent pas de vin, I.269.E;
- on rend justice au saint à R., de sa vertu, I.272.D.E;
- nouvelles persécutions provenant de corrections données, I.274.C;
- les honnêtes gens de R. gémissent des désordres de la jeunesse, I.274.D;
- les persécutions préparent le grand bien des écoles chrétiennes, I.276.C;
- M. de La Barmondière sollicite le saint de venir à Paris, II.380.E;
- après le départ du saint à Paris, le calme se fait à R., I.276.D;
- les croix du saint appellent la bénédiction sur R., I.276.E;
- le saint se rend de R. à Guise pour voir un Frère mourant, I.277.A.B;

- le fruit des écoles chrétiennes bientôt connu dans les villages voisins de R., I.278.A; Bd 84;
- le saint établit un séminaire pour maîtres de campagne à R., I.278.D.E; Bd 85; Ca 45-46, 100; Re 67-68, 156;
- quand le saint part de R. à Paris, le séminaire disparaît, I.279.D; Ca 46; Re 69;
- à R., le saint est chargé de trois communautés, I.281.E; Bd 86; Ca 54; Re 80;
- M. Nyel avait laissé à R. un nouvel Institut, I.282.A; Ca 103;
- le saint doit sortir de R. pour développer son Institut, I.284.B; Ca 46; Re 69;
- R., berceau de l'Institut, ne peut pas en être la tutrice, I.284.C;
- Mgr le Tellier veut retenir le saint dans le diocèse de R., I.285.B; I.315.A; Ca 44; Re 66;
- M. Compagnon se rend à R., y rencontre le saint, I.286.A; I.291.B; Ca 47; Re 69;
- le saint supplée les Frères à R. en cas d'empêchement, I.288.B;
- à Paris, le saint vit avec les Frères comme à R., I.289.E; Ca 50; Re 74;
- le saint fait venir de R. un Frère pour le tricot, I.292.B;
- M. Baudrand conseille au saint de retourner à R., I.293.D; Ca 51; Re 75-76;
- le saint amène, de R., deux Frères pour Paris, puis deux autres, I.301.A.C;
- R. ne peut fournir un Frère de la valeur de celui qui vient de quitter, I.302.C;
- le saint part de Paris pour R. et y tombe malade, I.303.D.E; I.305.E; Ca 56-57; Re 84;
- à peine remis, le saint quitte R., I.304.A; I.305.C.D;
- le saint, à R., pourrait compter sur sa famille mais elle l'a oublié, I.304.C;
- un nouveau voyage à R. s'impose, I.307.C; Ca 58; Re 87;
- le saint y reçoit quatre lettres sur l'état inquiétant de F. Lheureux, I.308.A.B; Ca 58; Re 87;
- F. Lheureux fréquente l'école des chanoines réguliers de Saint-Denis, à R., I.301.E; Ca 59; Re 88;
- le saint quittant R., y laisse cinquante personnes, I.311.E; Bd 86;
- le saint appelle les jeunes enfants destinés à l'Institut, de R. à Paris, I.312.B;
- huit Frères sortent de la maison de R. à cause du Directeur, I.312.B;
- l'école de R. fonctionne grâce aux externes pendant l'absence des Frères retenus à Vaugirard, I.315.A;
- les Frères de la dépendance de R. vont à Vaugirard chaque vacance, I.323.B; I.326.E; II.ab.69.E; Ca 55; Re 81;
- quand le saint va à R., un des prêtres le supplée à Paris, I.326.D;
- le château du comte du Charmel est à neuf lieues de R., I.329.B;
- Mgr de Noailles est évêque de Châlons, qui n'est pas fort éloignée de R., I.349.B;
- le séminaire des maîtres pour la campagne fonctionne à R., I.357.A; Ca 100; Re 156;
- la dureté du Frère laissé pour la direction de la maison de R. la dérègle, I.357.B;
- le premier séminaire pour maîtres de campagne réussit à R. mais tombe au départ du saint, I.364.E; I.365.C;
- le saint se fait une réputation dans les pays circonvoisins de R., I.402.D; Re 32;
- M. Nyel avait tenu école à Rouen avant d'aller à R., II.16.B;
- Mgr le Tellier prévient Mgr Colbert en faveur du saint, II.30.C;
- M. de Mérez rappelle au saint qu'il était chanoine de R., II.51.D;
- l'assignation de la sentence de l'affaire Clément qualifie le saint de Supérieur des Frères de R., II.79.C.D.E;
- le saint se souvient à Marseille que l'établissement du noviciat de R. a été difficile, II.84.A;
- le saint a imité saint Bruno en démissionnant de son canonicat à R., II.100.B; Ca 135; Re 239;
- saint Bruno a été chanoine de R., II.100.C;
- la Grande-Chartreuse réservait des honneurs particuliers aux chanoines de R., Ca 136; Re 240;
- le saint a prévu le gouvernement de son Institut dès sa fondation à R., II.133.E;
- le saint est enfant d'une des premières familles de R., II.163.C;
- éloge du jeune chanoine de R., II.176.A; II.177.C;
- le saint porte de R. au séminaire de Saint-Sulpice l'horreur des nouveautés de doctrine, II.201.E;
- R. a été le témoin de l'exemple de l'abnégation du saint, II.229.E;
- le frère du saint, chanoine de R., sur la liste des appelants, II.233.E;
- dans le temps où R. le décriait, le saint restreint encore la direction des personnes pieuses, II.250.A;
- dans les premiers temps de son Institut, le saint est hué par la populace, II.255.E;
- le saint nourrit 60 bouches aux seuls frais de la Providence, II.257.D;
- les Frères ont des pensions suffisantes à R., II.260.A;
- le saint content de retourner à R. quand l'établissement de Paris semble échouer, II.266.E;
- les jeunes novices font le voyage de R. à Paris sans provisions, II.268.A;
- à R., le saint vit retiré comme en un antre, II.271.D;
- à Paris, comme à R., le saint est passionné de retraite, II.271.E;
- R., témoin de la piété du nouveau prêtre, II.279.B;

- voyage de R. à Paris avec F. Vigneron, au sujet de la piété du saint, II.284.C;
 - les habitants de R. regardent comme imprudence les agissements du saint envers les honneurs et les biens, II.299.D;
 - le seul diocèse de R. eut bénéficié des Frères si le saint avait accepté les offres de l'Archevêque, II.305.C;
 - en 1684, les grands-vicaires envoient le saint prêcher une mission, I.337.B; II.363.C;
 - le saint quitte R. pour un dessein encore irréal, II.356.E;
 - R. voit que la foi du saint est capable des vertus du premier âge, II.374.D;
 - le saint y demeure sept ou huit ans après l'établissement des écoles chrétiennes, II.380.B;
 - le saint et les Frères n'avaient plus qu'à revenir à R. après les calomnies lancées contre eux, II.381.A; II.382.D;
 - le saint a été en commerce avec les premiers de la ville de R., II.386.D;
 - le saint donne à R. un chanoine dépouillé et appauvri par son choix, II.391.E; II.393.E; II.394.B;
 - le saint remplace son chapeau propre à être jeté, II.396.E;
 - le saint, revenant de R. à Paris par temps de dégel, perd ses souliers, II.398.C;
 - le saint achète au village voisin des souliers très lourds, II.398.D;
 - le saint garde quinze ans une vieille culotte rapiécée par esprit de pauvreté, II.398.E;
 - l'humilité du saint fait oublier qu'il est des premières familles de R., II.409.C;
 - il fallut attendre sept ans pour avoir permission d'aller s'établir à Paris, II.448.A;
 - les grands-vicaires rétablissent le saint à la tête des Frères lors du changement de Supérieur à R., II.449.D;
 - le beau-frère du saint venu à R., dit qu'il devra demander pardon à son corps, II.454.D;
 - les chanoines de R. invitent le saint pour le restaurer, II.462.A;
 - le saint refuse les offres de l'Archevêque pour rester à R., II.478.A;
 - visite du F. Barthélemy à R. pour consultation de l'Assistant, II.22.D;
 - F. Assistant de R. court au chevet du F. Barthélemy, II.ab.26.A;
 - F. Jean-Henry, originaire du diocèse de R., II.ab.71.B;
 - F. Jean-Henry chargé des écoles de R. après F. Lheureux, II.ab.71.D;
 - F. Jean-Henry part avec cinq Frères pour Vaugirard, II.ab.72.C;
 - F. Jean-Henry, rhumatisant, part pour Paris, II.ab.72.D;
 - les Frères de R. firent avec peine le voyage de R. à Soissons, II.ab.73.A;
 - R. donne un Frère admis en 1722, il meurt en 1726 après une vie quelconque, II.ab.104.A;
 - un des Frères de R. est victime d'une vie dérégulée, II.ab.112.B; II.ab.113.A.B.C.
- REIMS, ABBAYE.**
- l'a. de l'Ordre de saint Benoît est à deux lieues de R., I.259.D;
 - l'abbé de Saint-Thierry vient voir le saint à R., I.259.D;
 - l'abbé est édifié de la vertu du saint, I.259.E.
- REIMS ABBAYE SAINT-REMI.**
- le P. Claude Bretagne est prieur de l'a.; c'est un ami du saint, I.163.D; Bd 26;
 - le saint gagne le sous-sacristain et se fait enfermer dans l'église, I.229.D;
 - le saint va prier souvent au tombeau de saint Remi, I.229.D;
 - saint Remi, apôtre de la France, archevêque et patron de R., I.229.E;
 - le sépulcre de saint Remi est l'asile du saint à chaque nouvelle tempête, I.230.B;
 - les nuits des vendredis et samedis sont passées en prière, I.230.A; II.281.B.
- REIMS, ARCHEVÊCHÉ.**
- le siège avait été vacant, Bd 13, 15, 16; il est occupé ensuite par Mgr Le Tellier, Bd 16;
 - le choix de M. Faubert n'est pas bien reçu à l'a., I.204.C;
 - l'a. aurait préféré un autre successeur au saint, I.207.A;
 - le saint est tout joyeux au sortir de l'a. d'avoir fait agréer sa démission, I.206.E.
- REIMS, AUGUSTINS.**
- le saint loue un petit jardin proche les a., I.182.E.
- REIMS, MAISON DU SAINT, puis MAISON DE COMMUNAUTÉ.**
- le saint loue une maison proche de la sienne pour les maîtres, I.170.C;
 - le saint veut de l'ordre dans la maison des maîtres, I.170.D;
 - dedans comme dehors la maison, il n'y avait alors aucune conduite de communauté, I.170.E;
 - deux partis s'offrent au saint : loger les maîtres dans sa maison ou continuer le bail, I.171.C;
 - difficultés qu'il y aurait à loger les maîtres dans sa maison, I.171.C;
 - le P. Barré conseille de loger les maîtres dans la maison du saint, I.172.A;
 - d'abord les maîtres viennent manger et passer quelques heures dans la maison du saint, I.174.B;
 - le saint prend enfin la décision de loger les maîtres dans sa maison, I.175.C;
 - les trois frères du saint restent d'abord dans la maison, I.176.C;
 - la famille veut retirer les trois frères de la maison du saint, I.176.E;
 - le saint loue une autre maison assez éloignée de la cathédrale, I.177.A;

- cette maison, rue Neuve, est le berceau de l'Institut, I.177.A;
- le saint quitte sa maison et se retire avec les maîtres dans la maison qu'il loue à cette fin, I.177.A;
- cette maison est achetée en 1700 grâce à des personnes charitables, I.177.A;
- fin 1681, la maison des maîtres prend forme de communauté, I.179.C;
- la distribution de pain se fait chaque matin dans la maison, I.220.E;
- la maison de R. est pour le saint un vrai désert, I.258.C.D;
- la maison des Frères attire la curiosité de l'abbé de Saint-Thierry, I.259.D;
- les Frères de la maison de R. n'usent pas de vin, I.269.E;
- les pénitentes dirigées par le saint paraissent pendant un temps dans la maison des Frères, I.274.A.B.C.

REIMS, MONASTÈRE SAINT-ETIENNE-LES-DAMES.
une sœur du saint y entre en mai 1672, I.118.A; Bd 10.

REIMS, PAROISSE SAINT-JACQUES.

- c'est la paroisse de Mme de Croyère, I.166.A; Bd 28;
- l'école s'ouvre en 1679, I.167.A; Bd 34; Ca 14-15; Re 21-23;
- l'école est vite prospère et compte bientôt cinq maîtres, I.167.B;
- le saint y fait la classe, portant l'habit des Frères, I.244.B; Bd 66; Ca 38-39; Re 59;
- le saint pourvoit à l'école; après quoi il se retire, I.247.D.

REIMS, PAROISSE SAINT-MAURICE.

- le curé est désigné pour avoir la première école, I.164.C;
- cette première école est ouverte en 1679, I.165.C; Bd 28; Ca 13-14; Re 21-22;
- les maîtres de Saint-Jacques logent aussi chez le curé de Saint-Maurice, I.167.B; Bd 34-35.

REIMS, PAROISSE SAINT-PIERRE.

- M. Roland inspire au saint de permuter son canonicat avec la cure, I.134.E;
- cette cure est une lourde charge, I.135.B;
- le curé de Saint-Pierre désire cette permutation, I.136.C;
- mais laisser le saint se lier à une cure eut été limiter son zèle, I.136.D.

REIMS, PAROISSE SAINT-SYMPHORIEN.

- M. Nyel engage le saint à ouvrir une troisième école sur cette paroisse, I.170.D; Bd 35; Ca 15-16; Re 24;
- l'église est à égale distance entre la maison des maîtres et celle du saint, Bd 39.

REIMS, RUE NEUVE, v. REIMS, MAISON DU SAINT PUIS MAISON DE COMMUNAUTÉ.

- une maison y est louée, puis acquise par le saint, I.224.D; Bd 46-47; Ca 20; Re 30;
- le nombre de maîtres conduit le saint à prendre cette maison, I.224.D; Bd 46-47;
- elle est considérée comme le berceau de l'Institut, I.224.D;
- le saint cède sa maison à M. Faubert; il se transporte dans une maison voisine, puis revient à la première en 1685, I.224.E.

REIMS, SÉMINAIRE.

- le saint s'y prépare à recevoir la prêtrise, Bd 16;
- M. Philbert en avait été le supérieur, Bd 52.

REIMS, SÉMINAIRE DE JEUNES GENS.

- sert de noviciat pour l'Institut à R., I.280.E;
- disparaît au départ du saint pour Paris, I.311.E.

REIMS, SÉMINAIRE DES MAITRESSES D'ÉCOLE.

- Mgr Le Tellier lui obtient des lettres patentes, I.142.B.

REIMS, SŒURS DE L'ENFANT-JÉSUS.

- le saint y célèbre un service pour M. Nyel, Bd 68-69.

REIMS, UNIVERSITÉ.

- le saint fait ses premières études au Collège de l'U., I.120.C.D;
- il y prend ses degrés qu'il ne pouvait plus prendre à Paris, I.129.C;
- il y poursuit ses études jusqu'au doctorat, I.167.E; II.201.E; Bd 17;
- le saint rompt avec les idées jansénistes dès son temps d'U., II.202.D;
- ses études à l'U. ne dérangent pas son oraison, II.278.D.

RETHEL.

- la ville de R. est la première à demander des Frères, I.180.A; Ca 21; Re 32;
- le saint est d'abord circonspect à cause du manque de formation de ses maîtres, I.180.C;
- M. de Mazarin appuie fort la demande des Messieurs de R., I.180.E; Bd 80;
- M. Nyel engage la ville à assurer la subsistance des maîtres, I.180.E; Bd 45;
- M. Nyel y règle tout dès son arrivée, l'école s'ouvre en 1682, I.181.A; Bd 45; Ca 21-22; Re 33-34;
- à peine est-elle installée, le saint est frustré d'une donation pourtant bien assurée, I.182.A; II.260.A; Ca 23; Re 35;
- le saint évite de poursuivre en justice et se désiste de son droit, I.182.A;
- l'établissement de R. donne à Guise le désir d'en posséder un semblable, I.183.A; Ca 24; Re 36;
- M. Nyel se rend à Guise après six mois de séjour à R., I.183.C; Ca 39-40; Re 60;
- M. Nyel, chargé des écoles de R., Guise et Laon, pense retourner à Rouen, I.183.E;

- quinze Frères se partagent Reims, R., Guise et Laon, I.212.D;
- les Frères de R. s'assemblent avec d'autres à Reims, Ca 41; Re 62;
- le saint part en 1684 pour R. afin d'y préparer avec le duc de Mazarin le projet du séminaire des écoles de campagne, I.221.B;
- le saint, selon la fidélité à la Providence, a accepté les écoles de R., Guise et Laon, I.231.A;
- des quinze premiers Frères de Reims, R., Guise et Laon, six meurent prématurément, I.250.D;
- le saint envoie F. Bourlette à R. pour le soustraire aux instances de ses parents, I.254.D;
- à R., le F. Bourlette est encore poursuivi par ses parents, I.254.E;
- le saint devrait faire trop de changements à Reims, R., Guise et Laon pour fournir un Frère à Paris, I.302.C;
- le saint partant de Reims, laisse 50 personnes sans compter les Frères de R., Guise et Laon, I.311.E;
- les Frères de R. vont à Vaugirard pour la retraite, I.326.E; II.ab.69.E;
- un ecclésiastique converti par le saint finit ses jours à R., I.345.C;
- le saint subit le brusque changement d'humeur du duc de Mazarin avec sérénité, II.380.B;
- les Frères de R. rejoignent à Soissons leurs compagnons de voyage, II.ab.72.C;
- F. Louis vit pendant douze ou treize ans comme directeur à R., II.ab.81.C;
- F. Louis a une réputation de saint à R., II.ab.83.A;
- F. Louis va de R. à Saint-Yon en 1716, 1720, 1725, II.ab.84.D.

ROME.

- Barthélemy des Martyrs demande à R. de pouvoir quitter son archevêché, I.63.E;
- Marc de Sadis, gentilhomme milanais, va à R. faire le catéchisme, I.64.A;
- Marc de Sadis fonde la Congrégation de la Doctrine chrétienne, I.64.B;
- saint Charles Borromée reste à R. pour y préparer le moyen de remédier à l'ignorance de ses diocésains milanais, I.64.C;
- Constantinople, émile de R., admet beaucoup d'Instituts, I.106.E;
- les monastères des deux sexes sont nombreux à R., I.107.C;
- un des Frères envoyé à R. sollicite en vain la bénédiction du saint, I.272.C;
- en restant à Reims, le saint n'aurait pu recourir à R. pour l'approbation de son Institut, I.284.C;
- F. Gabriel Drolin est resté vingt-six ans à R., I.314.A;
- c'est en 1702 que le saint envoie deux Frères à R., I.392.B; Ca 134; Re 133-134, 236;
- c'est la confiance en la Providence qui a soutenu le F. Gabriel Drolin, I.393.B;
- F. Gabriel Drolin obtient après trois ans une école du Pape, I.393.C;
- F. Gabriel Drolin prend un habit plus convenable pour paraître en Cour de R., I.393.D;
- un des Frères, à son retour de R., rencontre M. de Chateaublanc, I.396.A;
- Mgr de Gontery, archevêque d'Avignon, appuie la cause des Frères en Cour de R., I.396.D;
- la faveur de Mgr de Gontery a été d'un grand poids pour faire approuver l'Institut par R., I.397.D;
- M. de Chateaublanc, de son côté, assiste les Frères de son crédit en Cour de R., I.398.A;
- le saint conçoit le projet d'aller à R., II.93.D;
- il lui semble que la persécution lui ouvre le chemin de R., II.93.E; Ca 134; Re 236-237;
- le voyage manqué, le saint dit : Me voilà revenu de R., II.94.B; Ca 135; Re 238;
- les Supérieurs ecclésiastiques considérés comme protecteurs, comme le Cardinal protecteur à R. pour les Instituts, II.116.D;
- le testament du saint mentionne qu'il a envoyé deux Frères à R., II.173.E;
- en même temps qu'on travaille pour les patentes, on travaille à R. pour les bulles, II.189.D; Ca 166; Re 304;
- le Cardinal de Rohan, ambassadeur à R., sur son départ est sollicité par les Frères, II.190.B; Ca 166; Re 305;
- le Supérieur a grand désir de se faire approuver à R., II.190.C;
- l'abbé Vivant a fait déjà plusieurs voyages à R., II.190.D; Ca 166; Re 305;
- le Cardinal de Rohan y fait un court séjour, II.190.E;
- l'abbé Vivant charge un banquier de R. de négocier l'affaire, II.191.A;
- l'abbé Vivant, revenu de R., prie ses amis de poursuivre l'affaire de l'approbation, II.191.B;
- à R. on fait savoir que pour obtenir l'approbation il faut faire les trois vœux de religion, II.191.D;
- le prêtre soldat qui a vécu deux ans dans la maison des Frères porte à R. son désir de réussir, II.341.C;
- nul livre, flétri à R., n'est du goût du saint, II.446.C;
- le saint empêché d'aller à R. par l'évêque de Marseille, II.447.B.

ROUEN.

- le concile de R., 1445, laisse entendre qu'il y avait déjà des écoles pour la jeunesse, I.57.E;
- le concile de R., 1631, recommande de rétablir les écoles dans leur diocèse, I.58.C;
- le P. Barré y établit un séminaire pour les maîtres, I.146.E;
- R., témoin des vertus de Mme Maillefer, I.147.D; I.151.D; Bd 23;

- Mme Maillefer va à la messe à l'église Notre-Dame, I.148.B;
- Mme Maillefer se montre à l'Opéra, I.148.E;
- Mme Maillefer va à Notre-Dame avec un habit ridicule, I.152.B;
- Mme Maillefer, la femme la plus propre de R., y devient une pauvre, I.152.E;
- Mme Maillefer va chaque semaine en pèlerinage à la chapelle sur la côte Sainte-Catherine, I.157.A;
- quand Mme Maillefer va chez les carmélites, elle y entend toutes les messes, I.157.A;
- Mme Maillefer rend ses services aux pauvres à l'hôpital de la Madeleine, I.158.D;
- Mme Maillefer y établit une école pour les filles, Re 15;
- elle avait suivi son mari à R., Ca 11; Re 16;
- elle fonde une école à Darnétal, faubourg de R., Bd 23; Ca 11; Re 16;
- la pauvre chambre de Mme Maillefer vis-à-vis les Gravelines, I.158.D;
- épidémie de pourpre à R., en 1693, I.158.D;
- R. conserve la mémoire de Mme Maillefer, I.159.C; Bd 23; Re 16;
- Nyel y avait commencé les écoles gratuites pour garçons, Bd 23; Ca 103; Re 164;
- de R., Nyel vint à Reims, Bd 23;
- M. Roland avait prêché le carême à R., Bd 23;
- Sœur Duval y avait été supérieure des écoles du P. Barré, Bd 24;
- M. Nyel, pressé de retourner à R., démissionne des écoles de Reims, I.83.D; I.231.A; Bd 67; Ca 40; Re 60;
- à Reims, Paris et R., la nourriture des Frères est frugale et mortifiante, I.226.B;
- le saint se retire pour prier à Louviers à quelques lieues de R., I.230.C;
- de retour à R., M. Nyel meurt deux ans après, le 31 mai 1687, I.231.B.C; Bd 68;
- le saint rencontre le grand-vicaire d'Aubigné à Chartres chez Mgr Godet des Marais, I.373.E;
- les lettres patentes ôteront aux Frères le danger d'être frustrés des legs qui leur seront faits, I.377.C.D;
- M. le duc de Charost écrit lui-même en faveur des Frères au duc de Luxembourg, gouverneur de R., I.386.B;
- un Frère est chassé de l'Institut par l'official de R., I.440.B;
- Saint-Yon est à la porte de R., capitale de Normandie, II.6.C;
- de Paris, le saint porte son Institut à R., II.11.D; II.14.C; Ca 103; Re 166;
- le saint ouvre une école à Darnétal proche R., Ca 102; Re 162;
- le saint reçoit des lettres qui l'appellent en cette ville, II.14.D;
- c'est le seul lieu où l'on n'ait pas eu d'égard à la nécessité des Frères, II.15.E;
- le saint pressent que les Frères, aux portes de R., y entreront bientôt, II.16.A;
- le saint a une sainte passion de s'établir à R., II.16.A;
- R. lui semble être au principe de son Institut, II.16.A;
- l'éclat du succès de l'école de Darnétal retentit à R., II.16.D;
- on sent, à R., les avantages d'une école tenue par les Frères, II.17.B;
- Mgr Colbert veut y établir les Frères, II.17.D; Ca 104; Re 167;
- Mgr Colbert était archevêque de R., Ca 103; Re 163;
- le saint désire transférer son noviciat de Paris à R., II.17.E; II.21.A;
- les administrateurs de R. craignent un nouvel Institut pour leur ville, II.18.E; Ca 103-104; Re 166-168;
- on convient une première fois d'admettre les Frères dans l'hôpital pour tenir les écoles, II.20.E; Ca 103; Re 163-164;
- puis les administrateurs refusent, II.21.B;
- le saint préfère R. à cause des relations faciles avec Paris, II.21.A;
- le saint conduit lui-même les Frères à R., II.21.D;
- R. prépare de nouvelles peines au saint, II.22.B;
- les cinq Frères arrivent à R. le 19 mai 1705, II.23.E; Ca 104; Re 167-168;
- les Frères, surchargés à l'hôpital, trouvent qu'il est à propos de prendre pension en ville, II.25.A; Ca 106; Re 170;
- le bureau lésine sur les pensions des Frères, Ca 106; Re 172;
- les Frères enseignent sur quatre paroisses de R., Re 173;
- le saint quitte R. pour Paris, Ca 107; Re 173-174;
- on accorde aux Frères de prendre les écoles de la ville à titre onéreux, II.25.E;
- le nombre des Frères doit être doublé, avec pension de 600 livres, II.26.A;
- il faut se contenter ou quitter la ville, II.26.C;
- les Frères y sont maltraités, II.27.A;
- R. changera à l'égard des Frères, II.27.C;
- les Frères y manquent de tout, en 1709, II.28.A;
- le saint est surtout attiré par la possibilité d'y établir son noviciat, II.29.C; Ca 107; Re 173-174;
- Mgr Colbert se range volontiers au projet du saint, II.29.E;
- à R., le saint ne trouve rien comme maison de noviciat, II.29.E;
- le saint est prié de recevoir à Saint-Yon plusieurs jeunes gens de la ville, II.32.B;
- les religieuses de Saint-Amand de R. ont loué Saint-Yon, Ca 107-108; Re 175;
- les meubles du noviciat sont transférés de Paris à R., Ca 108; Re 176;
- le nouvel Archevêque de R. est prévenu contre le saint, II.58.B;

- les Frères cherchent inutilement secours à l'archevêché de R. en 1709, II.58.B;
 - les Frères de R. n'ont plus, pour dix, que 100 écus, le loyer payé, II.58.D;
 - les Frères de Saint-Yon partagent avec ceux de R., II.58.E;
 - dix Frères tiennent les écoles de R., II.59.A;
 - les écoles de R. ne sont pas fondées, II.59.B;
 - en 1709, la pauvreté est excessive et le saint ramène ses novices de R. à Paris, II.59.C;
 - le saint croit que la gloire de Dieu lui demande de tenir les écoles à R. malgré tout, II.59.D;
 - à R., la Providence se montre libérale, II.61.D;
 - à R. on avait cru guérie une loupe dont souffrait le saint, Re 182;
 - soigné à Paris, le saint revient à R., Ca 112; Re 184;
 - le pieux curé qui reçoit les Frères de passage admire la bonté de la Providence pour les Frères, II.61.E;
 - les circonstances favorisent l'établissement du noviciat à R., II.84.A;
 - F. Barthélemy part à R. avec quatre novices en 1715, II.128.A;
 - un Frère va de R. à Mende, Ca 117; Re 194;
 - le saint revient à R. après son premier voyage en Provence, Ca 120; Re 199;
 - le saint étant à R. les Frères de Paris se relâchent, Ca 124; Re 202;
 - le P. Baudin, jésuite, donne son avis aux Frères sur la règle de la récréation, II.143.E;
 - Saint-Yon offre un air plus vif, bien différent de celui de R., II.157.D;
 - avant de partir pour R., le saint visite les Frères de Paris, II.161.D;
 - Mgr d'Aubigné, archevêque de R., traite durement le saint, II.167.C; Ca 75; Re 114;
 - le saint projette une assemblée; il fait part de son intention aux communautés de R., Ca 166; Re 266;
 - F. Barthélemy revient à R. après une première tournée de visites, Ca 150; Re 269;
 - Mgr d'Aubigné est regretté à R., II.167.D;
 - le saint rend ses respects à Mgr d'Aubigné à chacune de ses visites, II.167.E;
 - M. de Pontcarré écrit à Mgr de Bezons, archevêque de R., pour solliciter sa protection, II.185.E;
 - le décès de Mgr de Bezons laisse l'archevêché de R. vacant, II.187.B;
 - Mgr de Tressan, évêque de Nantes, nommé à R., II.187.C; Ca 166; Re 303;
 - au carême 1719, le saint rentre à R., Ca 157; Re 286;
 - après la prise de possession de l'archevêché de R., Mgr de Tressan expédie les lettres patentes, II.188.C;
 - les lettres patentes enregistrées au Parlement de R. le 2 mars 1725, II.188.E;
 - le Parlement et la Chambre des comptes de R. enregistrent les lettres patentes, Ca 166; Re 303-304;
 - le Parlement de R. enregistre les lettres d'attache des bulles, Ca 166; Re 306;
 - les Frères sont peu aidés à R., II.194.A; II.259.D;
 - en 1719, le saint envoie de R. sa lettre protestant de sa fidélité au Pape, II.224.C;
 - rappels des outrages subits à Paris et à R., II.256.A;
 - le saint vit inconnu à R., II.272.B;
 - le saint est inhumé dans l'église Saint-Sever de R., Ca 164; Re 301;
 - les restes du saint sont exhumés et transférés de l'église Saint-Sever à la chapelle de Saint-Yon, Re 306-308;
 - le saint préfère les fondations difficiles, II.306.C;
 - M. Gense et de la Cocherie viennent à R. pour voir le saint, II.357.E;
 - à R. et autres lieux, on empêche le saint de rendre service aux pauvres, II.395.B;
 - le saint est embarrassé pour demander le pouvoir de confesser à l'archevêché, II.408.E;
 - quelques exemples de l'amour du mépris du saint, recueillis à R., II.418.A;
 - F. Côme, capucin, essaye d'opérer le saint d'une loupe, II.457.A.B;
 - le F. Directeur de R. est grondé par le saint de laisser ses Frères à l'abandon pendant les exercices, II.465.D;
 - une femme de R. guérie après une neuvaine au tombeau du saint, II.498.B;
 - assemblée des principaux Frères à R. pour l'élection du Supérieur, II.ab.20.A;
 - F. Barthélemy se hâte de revenir à R., y tombe malade, II.ab.25.D;
 - F. Barthélemy répond à un Frère alors qu'il est sur le point de quitter R., II.ab.35.C;
 - F. Barthélemy voyage de R. à Paris avec quatre libertins, II.ab.60.C;
 - dans des villes comme Paris et R., les Frères récoltent les fruits bienfaisants des persécutions acceptées par le saint, II.ab.100.E;
 - un Frère irrégulier à Chartres est rappelé à R., II.ab.104.E;
 - un Frère de Bapaume, supplice de ceux qui l'ont eu, sort à Calais, à Paris, à R., II.ab.106.B.C;
 - de R., il passe à Chartres où il quitte son état, II.ab.107.A;
 - le jeune homme de Troyes exerce quelque temps à R., II.ab.107.D;
 - un Frère s'offense de ce qu'on le mette en petite classe, II.ab.109.E;
 - le Frère qui mourut à Dieppe a exercé à R., II.ab.110.D;
 - la maison des chartreux, près R., est proche de Saint-Yon, II.ab.117.E.
- ROUEN, ASILE POUR PRÊTRES AGÉS ET INFIRMES.
Mgr de Tressan lui obtient des lettres patentes, II.188.C.

ROUEN, CATHÉDRALE NOTRE-DAME.

- un des séjours ordinaires de Mme Maillefer, I.158.A;
- le Frère Econome trouve le saint à Notre-Dame; il reçoit de lui l'argent nécessaire, II.265.C.

ROUEN, CÔTE SAINTE-CATHERINE.

- chaque mercredi Mme Maillefer y fait un pèlerinage, I.157.A.

ROUEN, HÔPITAL.

- M. Nyel avait eu la direction des écoles de l'h. des pauvres valides, II.18.C;
- pour les administrateurs, l'arrivée des Frères n'a pas que des inconvénients, II.22.C;
- on loge les Frères dans l'h. général, appelé Bureau des Valides, II.22.E;
- les administrateurs font tourner à l'avantage de l'h. le départ des Frères, II.25.E;
- l'h. est bien servi par les Frères : les Frères fatigués sont remplacés par de plus valides, II.26.A.

ROUEN, HÔPITAL DE LA MADELEINE.

- Mme Maillefer y rend ses services aux pauvres, I.158.D.

ROUEN, HÔTEL-DIEU.

- Mme Maillefer y passe ses journées, I.152.A; I.158.A;
- parfois, elle mange sur les degrés de l'H., I.158.B.

ROUEN, MAISON DE VILLE.

- la Maison de Ville donne son consentement pour la demande des patentes, II.185.E;
- l'acte de la Maison de Ville est envoyé au chef de justice, et de là au Régent, II.186.A.

ROUEN, MONASTÈRE SAINT-AMAND.

- une des dames de Souvré y est abbesse, II.30.A;
- Mme de Bois-Dauphin veut gratifier le monastère de la maison de Saint-Yon, II.30.B.

ROUEN, PAROISSE SAINT-ÉLOI.

- le curé ne pouvait supporter que tous les Frères aillent à Saint-Nicolas, I.354.D;
- l'école Saint-Eloi est ouverte peu après celle de Saint-Maclou, II.23.E;
- l'école Saint-Eloi a plus de cent écoliers, II.24.D;
- le nombre de maîtres doit y être doublé, II.26.B;
- le saint accepte de tenir cette école en même temps que les trois autres, II.259.E;
- l'école Saint-Eloi proche le vieux palais, reçoit un Frère qui se forme à l'écriture, II.ab.105.A.B.

ROUEN, PAROISSE SAINTE-GENEVIÈVE.

- le saint y rencontre le F. Econome de Saint-Yon pour lui remettre de l'argent, II.265.C.

ROUEN, PAROISSE SAINT-GODARD.

- l'école Saint-Godard s'ouvre après celle de Saint-Maclou, II.23.E.

ROUEN, PAROISSE SAINT-MACLOU.

- l'école y est ouverte dès le mois de mai 1705, II.23.E;
- elle compte plus de cent écoliers, II.24.C;
- le nombre des Frères doit y être doublé, II.26.B;
- le saint accepte de la tenir en même temps que les trois autres, II.259.E.

ROUEN, PAROISSE SAINT-NICAISE.

- c'est la paroisse de Mme Maillefer, I.154.A; I.157.E;
- Mme Maillefer y prie souvent à genoux sur le pavé, I.154.A;
- Mme Maillefer veut y être inhumée parmi les pauvres, I.156.A;
- Mme Maillefer y assiste à matines dimanches et fêtes, I.157.B;
- la maison de Mme Maillefer est vis-à-vis les Gravelines, I.158.C;
- Mgr de Tressan assure au séminaire Saint-Nicaise deux mille écus de pension et augmente la maison, I.188.D;
- les Frères allant à la messe à Saint-Nicaise sont attaqués par deux libertins, II.469.D.

ROUEN, PAROISSE SAINT-NICOLAS.

- le curé borne son zèle à sa paroisse, I.353.D;
- dispute entre le curé et le saint pour la question de présence à l'église, I.353.D;
- le saint envoie les Frères loger sur une autre paroisse, I.354.E;
- le curé veut que les Frères présentent le pain béni, I.354.A;
- le curé doit payer le pain que les Frères doivent offrir, I.354.B;
- le curé se plaint de la façon dont les Frères le présentent, I.354.C;
- le curé se plaint au saint de l'absence des Frères de sa paroisse, I.354.C;
- le saint trouve une autre maison sur une autre paroisse, I.354.E;
- le saint reçoit du curé une lettre insultante, II.404.D.

ROUEN, PAROISSE SAINT-SAUVEUR.

- M. Deshayes en sera curé, II.15.B.

ROUEN, PAROISSE SAINT-SEVER.

- le curé est zélé, il a du crédit à l'archevêché, I.352.E;
- le curé a gêné les Frères de Saint-Yon : il veut que les pensionnaires soient conduits à son église, I.353.A;
- Saint-Yon est situé au bout du faubourg Saint-Sever, I.352.D; II.29.E;
- le saint fut enterré dans la chapelle Sainte-Suzanne à Saint-Sever, II.178.B;
- F. Barthélémy est enterré à l'église Saint-Sever, II.ab.27.C.

ROUEN, PAROISSE SAINT-VIVIEN.

- le saint accepte d'y tenir une école, II.259.E;
- c'est la dernière école ouverte à R., parmi les quatre prises en charge par les Frères, II.23.E;
- le nombre des Frères doit y être doublé, II.26.A.

ROUEN, PORTE DE BOUVREUIL.

le Frère qui y enseigne a cent cinquante écoliers, II.24.D.

ROUEN, SÉMINAIRE SAINT-NICAISE.

Mgr de Tressan lui assure une pension de deux mille écus et agrandit les bâtiments, II.188.D.

SAINT-DU-NORD, diocèse de Cambrai.

F. Barthélemy y voit le jour en 1678, II.ab.4.D.

SAINT-DENIS EN FRANCE.

- la fondation d'une école à S. date de 1705. Le saint est rappelé à Paris pour la traiter, II.56.A;
- en 1708, le saint envoie deux Frères à S., II.55.E; Ca 109; Re 178;
- la ville s'oppose au dessein de fonder là un séminaire pour les maîtres, II.56.B; Ca 109-110; Re 178-179;
- Mgr de Noailles y rencontre les Frères et leur demande des nouvelles du saint, I.349.D;
- M. Clément et M. Rogier y viennent trouver le saint, II.74.E;
- trois jeunes garçons du séminaire des maîtres vont à la paroisse Saint-Marcel de S., II.75.D;
- le saint est rappelé à Paris pour l'affaire Clément à S., II.76.B;
- les Frères de Paris, Versailles et S. s'assemblent et écrivent au saint de rejoindre Paris, II.118.B.C; Ca 142; Re 253;
- le saint avait prêté son nom pour l'achat de la maison de S., II.154.E;
- tous les malheurs apportés par S. au saint, II.260.B;
- le saint a été victime de la mauvaise foi dans l'achat de la maison de S., II.304.C; Ca 110, 125; Re 179, 216-217;
- le saint répond à une personne qui souhaite deux Frères pour S. qu'il n'est plus Supérieur et l'adresse au F. Barthélemy, II.413.D.E.

SAINT-MAXIMIN, ermitage près de S.-M.

le saint s'y retire quelque temps, II.97.C; II.274.D; Ca 132; Re 232.

SAINT-OMER.

- le saint est passé à S., II.379.B;
- le saint prie à la cathédrale de S. et célèbre la messe en l'honneur de saint Omer, II.406.E;
- le F. Barthélemy s'y rend pour conclure l'établissement d'une école, II.ab.22.E;
- l'établissement est assuré avec promptitude et zèle, II.ab.23.A.

SAINT-YON, v. ROUEN.

- la maison de S. est, avant même son acquisition, liée aux projets chers au saint, I.279.E;
- les difficultés avec les curés de Paris se reporteront sur S., I.352.E;
- quand le saint établit son noviciat à S., les curés veulent en tirer des paroissiens modèles, I.352.E;
- les lettres patentes obtenues pour S. seront une garantie pour les héritages futurs, I.377.C;
- la maison de S., très ancienne, 10 acres de terre (5 ha env.), II.30.A;
- au faubourg Saint-Sever de Rouen, Ca 107, 160; Re 174-175, 292;
- s'appelait Manoir de Haute-Ville, II.30.A;
- pendant deux cents ans elle passe entre les mains de plusieurs seigneurs, II.30.A;
- M. de S. le possède jusqu'en 1615, II.30.A;
- il y construit une chapelle sous le vocable de saint Yon, disciple de saint Denis, II.30.B;
- en 1670, Mme de Bois-Dauphin l'achète pour les Dames de Souvré, II.30.B; Ca 107-108; Re 175;
- Mme de Bois-Dauphin veut gratifier l'abbaye de Saint-Amand de cette maison, II.30.B;
- de l'abbesse Souvré, Mme de Barentin, puis Mme de Louvois, fille de Mme de Bois-Dauphin, II.30.B;
- cette maison est mise à louage quand le saint vient à Rouen pour les écoles, II.30.C;
- le saint la voit et revient à Paris pour la demander à Mme de Louvois, II.30.C;
- Mme de Louvois, prévenue en faveur du saint par Mgr Le Tellier et l'abbé de Louvois, II.30.C;
- Mme de Louvois accorde la maison pour 400 livres et bail de six ans, II.30.C; Ca 108; Re 176;
- le saint transporte ses meubles de Paris en secret, II.30.D;
- les dames de Saint-Amand laissent tapisseries, tableaux et meubles, II.30.D;
- le saint y arrive avec les siens en août 1705, II.30.E; Ca 108; Re 176;
- les postulants de Reims suivent (avant 1688) des exercices très semblables à ceux qui seront établis plus tard au noviciat de S., Bd 85;
- le saint considère S. comme lieu de repos, II.31.A; Ca 112; Re 184;
- le saint y revient après une retraite chez les carmes de Paris, Ca 115; Re 189;
- le saint quitte S. pour visiter la Provence, Ca 119-120; Re 199;
- le saint peuple son noviciat et y rétablit sa première ferveur, II.31.B; Ca 108-109; Re 176-177;
- le saint y rassemble ses Frères pour une retraite, II.31.D;
- le saint avait ramené à S. les trois ou quatre prêtres associés à son œuvre, II.31.E;
- après la retraite, joie du renouveau pour les Frères, II.32.B;

- le saint y reçoit des jeunes gens en pension, II.32.B; Ca 109; Re 176-177;
- les pensionnaires sont confiés à un Frère expérimenté, II.32.C;
- il vient des jeunes gens de tous côtés, II.32.D; Ca 109; Re 176-177;
- les familles confient aux Frères des enfants intraitables, II.32.E;
- puis sont confiés aux Frères, des délinquants, II.32.F;
- le résultat du travail des Frères est excellent, II.33.A;
- trois sortes de pensionnaires, enfants libres, libertins, puis les renfermés en cellule, II.33.B.C;
- le saint préfère rester dans son noviciat plutôt que de se produire au dehors, II.34.C; Ca 110; Re 180;
- le saint y vaque à la contemplation, II.40.A; Ca 112; Re 184;
- pauvreté de la maison, soutenue par la charité, II.58.A.B;
- trente Frères y vivent, II.59.A;
- en 1709, le noviciat est transféré à Paris à cause de la disette, II.6.C; II.59.C; Ca 122; Re 199-200;
- le remboursement de la rente de 360 livres récupérées par la mort de Rogier payera S., II.81.A;
- de bons sujets y sont formés pendant que le saint est en Provence, II.85.E;
- des Frères sont souvent admis au noviciat pour se refaire, II.86.A;
- F. Barthélemy projette une assemblée pour délibérer sur l'Institut, II.126.C;
- en 1715, le saint renvoie le noviciat à S. II.127.E;
- F. Barthélemy part pour Rouen avec trois ou quatre novices vers octobre 1715, II.128.A;
- le noviciat est bien établi à S., II.128.A;
- les Frères jugent la présence du saint nécessaire à S., II.128.C; Ca 157; Re 285;
- le saint enseigne que pour entrer à S., il faut oublier le monde, II.129.B;
- F. Barthélemy demande au saint de visiter Calais et Boulogne, II.130.D;
- de retour à S., le saint entre en prière permanente, II.130.E;
- de retour à S. après sa tournée, F. Barthélemy demande l'avis du saint, II.133.A.B; Ca 150; Re 269;
- tous les Frères Directeurs s'assemblent à S., II.134.C; II.ab.19.E; Ca 150; Re 270;
- le saint assemble les principaux Frères de Rouen et de S., Ca 149; Re 266;
- on fait venir le Frère Assistant pour désigner les Frères pour le Canada, II.153.D;
- les héritiers de Mme de Louvois veulent vider la maison de S., II.157.D;
- le saint se fie à la Providence pour l'achat, II.158.A;
- le remboursement de M. Rogier vient à point, II.158.D;
- M. l'abbé de Louvois facilite l'achat, II.158.D;
- après deux mois d'incertitude la maison est adjugée aux Frères sous deux noms, II.158.E;
- la maison de S. est mise en vente, Ca 157; Re 286;
- F. Barthélemy termine à Paris l'affaire de l'acquisition de S., Re 289;
- les lettres patentes assurent l'acquisition de S., II.159.B;
- le saint est heureux de voir S. aux mains des Frères en un lieu si propre au noviciat, II.159.A;
- le saint retourne à S. sur demande du F. Barthélemy, II.161.B;
- son retour apporte joie aux Frères, II.162.B.C;
- la ferveur se rétablit avec le retour du saint, II.162.D;
- MM. Gense et La Cocherie visitent le saint à S., I.388.A.B.C.D;
- le président de Pontcarré y vient volontiers, Ca 109; Re 177;
- les Frères se rassemblent à S. pour les retraites, I.397.D;
- le saint, revenu à S., ne fait que s'abaisser et obéir, II.163.E; II.470.A; Ca 157; Re 285;
- tous, à S., se ressentent de la grâce obtenue par le saint, II.164.E;
- les pensionnaires de S. bénéficient du zèle du saint, II.165.C;
- la maison de S. compte 80 personnes, II.169.B;
- le saint veut qu'on dispose tout pour recevoir le Seigneur avec décence, II.172.E;
- le saint meurt à S., II.163.B; II.174.D;
- le corps du saint est exposé à la chapelle de S., II.178.B; Ca 164; Re 300;
- le premier soin du F. Timothée est l'acquisition de S., II.185.B; Ca 158, 165; Re 287-288, 303;
- la maison de S. est à la parfaite convenance des Frères, II.185.C;
- la mort du second Frère qui avait prêté son nom pour l'achat de S. l'aurait fait perdre aux Frères, II.187.D;
- ce Frère se présente à Fontainebleau pour hâter l'obtention des lettres patentes, II.187.E;
- la maison est assurée aux Frères par les lettres patentes, le 28 septembre 1724, II.188.B;
- le curé espère que S. retombera sous sa juridiction, II.189.A;
- le curé de Saint-Sever souffrait de voir la maison de S. soustraite à sa juridiction, Ca 165; Re 304;
- les secours viennent par le grand nombre de pensionnaires, II.192.C;
- plusieurs prédicateurs viennent à S. pour souligner la réception de la bulle, II.193.A;
- l'approbation de l'Institut amène des grâces à S., II.193.C;
- l'assemblée générale des Frères y est convoquée en 1725, Ca 125; Re 302;

- trente-deux Frères Directeurs et anciens s'assemblent à S. pour recevoir les bulles, Ca 166; Re 306;
 - on fait vœu de consacrer une somme due aux Frères pour la chapelle, II.193.D;
 - le saint est à S. quand il commande à un Frère de se défaire des livres du P. Maimbourg, II.222.B;
 - au temps où le saint y vivait, S. était très pauvre, II.264.A; II.394.E;
 - pour empêcher les Frères de l'acheter, on avait fait afficher que S. était à louer, II.264.C;
 - S. n'a jamais manqué du nécessaire, II.264.D;
 - un jour où S. était sans pain, le saint envoie deux Frères chez les chartreux, II.265.C;
 - Dieu a ramené le saint de Provence à S., II.273.B; Ca 148; Re 264;
 - le saint y a passé les deux dernières années de sa vie, II.273.C;
 - le saint n'interrompt pas sa solitude en passant de S. à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, II.273.C;
 - en 1719, le feu prend à la boulangerie, le saint continue sa prière, II.292.D;
 - le saint reproche au F. Barthélemy, directeur des novices à S., de balancer les bras, II.313.D;
 - le portier de S. est d'une modestie extraordinaire, II.315.D.E;
 - le logis du saint était comme une petite étable, II.399.D;
 - en 1708, l'intendant et le premier président enquêtent à S., II.404.E-405.A.B.C;
 - le saint, à son retour à S., prend la dernière place à table, II.410.E;
 - le saint ne veut se charger de rien à S., une fois devenu inférieur, II.413.C;
 - le saint allait parfois en récréation avec les Frères servants, II.417.A;
 - le saint, durant une visite aux pensionnaires, tombe en voulant s'asseoir, II.472.A;
 - le saint dépense facilement quand il s'agit du culte de Dieu, II.478.B;
 - un Frère est guéri par l'absorption d'une parcelle de crasse du bonnet du saint, II.497.B; le saint avait annoncé la prospérité de S., II.498.D; II.499.B;
 - la lettre annonçant le décès du F. Barthélemy est datée de S., 16 juin 1720, II.ab.27.B;
 - retour du F. Joseph à S., II.ab.28.D;
 - S. s'agrandit, II.ab.38.B;
 - S., résidence ordinaire du F. Barthélemy, II.ab.41.E; Re IV;
 - F. Barthélemy suit les exercices du noviciat les jours de fête, II.ab.48.B;
 - F. Dominique est sous-maître des novices à S., II.ab.78.B;
 - F. Hilarion y exerce l'office de portier, II.ab.79.D;
 - F. Dominique y meurt en 1707, II.ab.80.B;
 - voyage du F. Louis de Rethel à S., en 1716, 1720, 1725, II.ab.84.D;
 - un jeune homme du diocèse de Reims entre à S. en 1722, II.ab.104.C;
 - conduite du Frère de Bapaume à S., II.ab.106.A;
 - on conseille au Frère de Bapaume de donner son héritage à S., II.ab.106.D;
 - un Frère de la ville de Troyes reçu à S., par charité, II.ab.107.D;
 - le Frère déserteur demande une place au Frère Supérieur de S., II.ab.109.C;
 - le Frère Supérieur le rappelle à S., II.ab.109.D;
 - un pensionnaire de S. demande l'habit des Frères, II.ab.110.D;
 - le jeune homme de Champagne fait son noviciat à S. avec édification, II.ab.116.A;
 - il est refusé par les chartreux, revient à S. reprendre ses habits, et part pour Sept-Fons, II.ab.116.D;
 - le Frère jardinier de S. devient faux mystique, II.ab.117.B;
 - un jeune homme natif de Grenoble fait son noviciat à S., II.ab.118.D;
 - cas du novice qui, sorti de S., passe au service du roi et passe aux galères, II.ab.122.E.
- SAINTE-YON, NOVICIAT.**
- le saint est en lutte avec les curés quand il établit son n. à Saint-Yon, I.352.D.E;
 - en 1709, le n. de Saint-Yon est en proie à une grande misère, II.6.C;
 - le saint est contraint de transférer son n. de Paris à Saint-Yon, II.19.C;
 - le n. est établi à Saint-Yon dans le plus grand secret, II.30.D;
 - le n. retourne à Paris en 1709, II.44.D;
 - le n. est rétabli à Saint-Yon en 1715, II.127.E-128.A;
 - la cherté de la vie contraint le saint à transporter son n. à Saint-Yon, II.127.E;
 - Saint-Yon est jugé favorable à l'établissement du n., II.157.E;
 - le saint est heureux de voir les Frères propriétaires d'un lieu si propre au n., II.159.A;
 - le saint se plaint au F. Barthélemy à propos du n. qu'il dirige, II.328.B.C.
- SEINE.**
- F. Barthélemy va de Rouen à Paris sur la S., II.ab.60.C.
- SÉMINAIRE POUR LES MAÎTRES DE LA CAMPAGNE, v. REIMS, PARIS SAINT-HIPPOLYTE.**
- le saint projette d'en établir un à Rethel, I.221.B.C;
 - fournit des externes pour remplacer les Frères retenus par le saint à Vaugirard, I.315.A.B;
 - fondé par le saint à Reims, I.278.D; I.311.E; I.357.A;
 - a une trentaine de jeunes gens, son règlement, son instructeur, I.278.E;
 - disparaît après le départ du saint, I.279.D; I.311.E;

- la dureté du Frère préposé au séminaire cause sa ruine, I.357.B;
- le saint recommence un séminaire pour maîtres de campagne à Saint-Hippolyte, I.364.D;
- les élèves suivent le règlement des Frères, I.365.D.E;
- il dure cinq ou six ans, I.365.E;
- Nicolas Vuyard s'approprie les fonds du séminaire des maîtres pour la campagne à Saint-Hippolyte, I.366.E;
- le saint veut en établir un à Saint-Denis, II.56.B;
- le saint achète une maison à Saint-Denis, II.56.B;
- les parents du donateur accusent le saint de suborner un mineur, II.56.B;
- le saint est condamné à perdre la maison, II.56.C;
- le saint essaye trois fois et échoue trois fois, II.56.C; II.80.C;
- est sous la conduite des Frères en 1709, II.75.E.

SÉMINAIRES.

Mgr Colbert en fait sa première préoccupation, II.17.C.

SÉMINAIRES POUR MAÎTRES.

- leur existence s'impose, I.2.E;
- leur importance vient de celle d'enseigner la doctrine chrétienne, I.2.E.

SENLIS.

le frère cadet du saint est placé au collège des chanoines réguliers, de S., I.176.E; Bd 43.

SENS.

au temps de la composition de ce livre, M. Languet est archevêque de S., II.69.E.

SEPT-FONS.

- les austérités anciennes y revivent, I.250.C;
- le prêtre recueilli par M. Aubery prétexte de se rendre à S. pour aller à Paris où il rencontre le saint, II.344.A;
- le jeune Frère champenois y tente de se faire moine, il ne reste pas, II.ab.116.D.

SION.

les maîtres et maîtresses d'école veulent peupler la céleste S., I.43.D.

SODOME.

- sans les Instituts religieux le clergé serait devenu comme S., I.102.B;
- sans les religieux, les villes seraient comme S., I.108.A.

SOISSONS.

- le village du Charmel est du diocèse de S., I.329.B; Ca 65; Re 98;
- Mgr Languet devient évêque de S., II.69.E;
- le faux prêtre converti par le saint meurt à S., II.345.B;
- sur la route de S., le saint rencontre un jeune

Ecoissais qu'il convertit après trois mois, II.345.D.E;

- lieu de rendez-vous des Frères de Reims, Rethel, Guise, Laon qui vont à Vaugirard, en 1691, II.ab.70.A;
- les Frères doivent se retrouver à l'hôtellerie du Cygne près S., II.ab.70.A;
- le voyage des Frères de Reims jusqu'à S. est pénible, F. Jean-Henry étant affligé d'une loupe, II.ab.73.A;
- à trois ou quatre lieues de S., F. Jean-Henry est épuisé, II.ab.73.C.

SUÈDE.

des dîmes sont à payer aux grandes abbayes de S., I.99.B.

SYRIE.

- la plupart des évêques et clercs ne connaissent que le syriaque en Haute-S., I.79.A;
- les Instituts et maisons se multiplient en S., I.90.D; I.93.C;
- les saints de S. mènent une vie fort diverse, I.104.A.

THÉBAÏDE.

- Oxyrinque, merveille de la Basse-T., I.106.E;
- les Frères, par leur pénitence, font d'un monastère de Basse-Normandie une T., I.226.C;
- l'abbé de Rancé ramène à la trappe les austérités de la T., II.176.A;
- les Frères semblent avoir entrepris de faire revivre en eux les pénitents de la T., II.451.E;
- les exemples du F. Dominique et de son père font honneur aux solitaires de la T., II.ab.79.A.

TOULOUSE.

le Concile de T. en 1590 fait des règlements pour l'enseignement de la doctrine chrétienne, I.59.B.C.

TOURNON.

César de Bus y envoie J.-B. Romillon faire ses études ecclésiastiques, I.66.C.

TRAPPE.

- la vie des Frères aussi austère que celle de la t., I.226.B; I.430.C;
- on appelle leur maison la petite t., I.226.C;
- à la t., les austérités anciennes revivent, I.250.C;
- en voyant le saint et ses disciples, on croit revoir la t. aux portes de Paris, I.324.E;
- le comte du Charmel passe une partie de l'année à la t., I.329.A;
- le comte du Charmel apprend qu'il y a aux portes de Paris une maison comparable à la t., I.329.B;
- M. Gense passe tous les ans un temps considérable à la t., I.387.E;
- le maître des novices et un Frère se présentent

- pour entrer à la t., ils sont repoussés, I.435.A.B;
- le saint, par ses décisions héroïques, est comparé à l'abbé de Rancé retiré à la t., II.176.A;
 - l'amour propre préfère la vie à la t. à celle de la société naissante des Frères, II.176.B;
 - M. de la t. dit que ce n'est pas singularité d'observer la Règle quand plusieurs ne l'observent pas, II.331.C;
 - le faux ecclésiastique va à la t. pour essayer d'y trouver conversion, II.343.C;
 - Joseph Truffet va à la t., il est refusé pour faiblesse de santé, II.ab.7.A; II.ab.9.B;
 - F. Barthélemy pense qu'il pourra moins résister à la vie de Frère qu'à celle de la t., II.ab.11.A;
 - c'est l'idée de perfection qui attire le F. Barthélemy à la t., II.ab.40.A; II.ab.65.B.
- TRENTE**, le Concile de Trente.
- dit que toute la science du chrétien consiste à connaître Dieu et Jésus-Christ, I.7.A;
 - presse par deux décrets les évêques et les curés d'enseigner la doctrine chrétienne, I.61.E; I.62.A;
 - le plus autorisé des catéchismes est celui du Concile de T., I.62.E; I.63.A;
 - Barthélemy des Martyrs, au Concile de T., veut porter la réformation partout, I.63.E;
 - Charles Borromée a beaucoup travaillé le catéchisme du Concile de T., I.64.C;
 - ordonne les instructions familiales, I.65.B;
 - César de Bus juge que les instructions familiales sont propres à ramener les hérétiques, I.67.B;
 - le Concile de T. est venu dans le temps favorable à Dieu, I.77.E;
 - Charles Borromée a travaillé à la réforme du clergé, I.99.D;
 - le Concile de T. veut que les Chapitres des cathédrales soient composés de docteurs pour les deux tiers, I.123.D;
 - le Concile de T. prescrit plusieurs mesures de modestie aux ecclésiastiques, II.309.C.
- TROYES**.
- le saint est sollicité pour une école à T. en 1702, I.390.E;
 - le saint y envoie deux Frères, I.390.E;
 - le curé de Saint-Nizier de T. est à l'origine de cette école, I.391.A;
 - le Père Chantreau, oratorien, engage les Troyens à demander cinq autres Frères, I.391.E;
 - le P. Chantreau insiste en chaire sur la nécessité des écoles gratuites, I.392.A;
 - ouverture d'une école sur la paroisse Sainte-Madeleine et d'une autre sur la paroisse Saint-Jean, I.392.B;
 - on y augmente la pension des Frères, II.260.A;
 - T. donne un Frère à l'Institut, il est reçu par charité à Saint-Yon, II.ab.107.D;
 - il est quelconque, meurt à Saint-Yon, II.ab.107.D;
 - le jeune Dauphinois est envoyé tenir l'école à T., II.ab.118.D;
 - il sort de l'Institut, tient une école rivale de celle des Frères, II.ab.119.E.
- UZÈS**.
- les Vans était du diocèse d'U., II.68.D; Ca 119; Re 209;
 - le fondateur de l'école des Vans n'était pas du diocèse d'U., II.68.D;
 - le saint y passe voir l'évêque, II.83.B; Ca 127; Re 220.
- VALENCE**.
- le Concile de V. en 855, recommande le rétablissement des écoles chrétiennes, I.56.E.
- VALOMBREUSE**.
- ordre de grande utilité pour l'Eglise, I.104.D.
- VAUGIRARD**.
- le noviciat y est établi en 1691, I.256.D; II.365.E;
 - les Frères y connaissent la pauvreté surtout en 1693, I.227.E;
 - le saint cherche à V. quelques chambres ou une maison pour les Frères incommodés, I.314.B;
 - le saint trouve à V. une maison tranquille, pauvre, I.314.C; Ca 55; Re 81, 83;
 - cette maison sera comme le second berceau de l'Institut, I.314.C;
 - le saint y rassemble les Frères pour une longue retraite, I.314.D; Ca 55; Re 81, 83;
 - le saint y ouvre le noviciat le 8 octobre 1691, I.315.A; Ca 56; Re 83;
 - après un mois d'épreuve, les postulants sont admis au noviciat, Ca 56; Re 83;
 - le saint y rappelle chaque année les Frères pour une retraite, I.315.B.C;
 - l'année d'exercices produit des fruits de vie mortifiée et intérieure, I.317.C;
 - la maison est dans une extrême pauvreté, I.318.A.B; II.366.A;
 - la nourriture des Frères est volée sur le trajet Paris-V., I.320.B; Ca 69; Re 104;
 - les Frères vont à une chapelle voisine où le saint dit la messe, I.322.A;
 - le noviciat reste sept ans dans cette pauvreté et pas un malade, I.322.D; I.328.A;
 - village heureux d'avoir abrité M. Olier et M. de La Salle, I.322.D;
 - village décrié à cause de ses désordres, I.322.E;
 - les novices vont à l'église de V. à Pâques et à la fête de saint Lambert, I.322.B;
 - ils doivent se préparer durant deux ou trois jours pour y paraître décents, I.322.B;
 - V. a été sanctifié par M. Olier et le saint, I.322.D;

- les Frères de Paris vont à V. chaque semaine jeudi et dimanche, I.323.D; Re 106;
- grâce au saint la ferveur du noviciat s'étend à tous, I.323.E; Ca 64; Re 96;
- les aliments apportés de Paris sont réchauffés à V., I.324.A; Ca 69; Re 104;
- les Frères ne sortent de la maison que pour aller à l'église, I.324.C;
- les Frères de V. attirent l'attention par leur genre de vie, I.324.C;
- on y manque de tout, I.324.A;
- de douze, il en reste un ou deux au plus, I.325.E;
- trente-cinq réussissent à y persévérer, I.325.E;
- le saint y rassemble les Frères pendant les vacances, I.326.E; Ca 55; Re 81, 83;
- la maison est si remplie pendant la retraite de 1691 qu'il faut loger au grenier, I.327.C;
- tout le temps que le noviciat reste là, il y a retraite chaque année et un mois de noviciat, I.328.A.B; II.ab.74.A;
- le cuisinier cueille des herbes au jardin et les sert en légumes, I.328.B;
- le saint considère la maison comme un paradis malgré son austérité, I.328.C; II.366.A.B;
- dans le voisinage habite le comte du Charmel, I.329.A;
- M. Baüyn vient de temps en temps visiter le Bethléem de V., I.329.E;
- la communauté n'est pas éloignée du petit séminaire de Saint-Sulpice, I.329.E;
- saint Lambert est le patron de V., I.330.C;
- la vie que le saint mène à V. est un vrai martyre, I.330.E;
- malgré sa maladie (rhumatisme) le saint ne cesse de veiller sur le noviciat, I.332.A; Ca 64; Re 96;
- la maison de V. a la préférence du noviciat, I.333.C;
- le noviciat doit quitter V. pour la maison de Paris en 1693, I.333.D; Ca 80; Re 122;
- les vivres ne peuvent plus venir en sûreté de Paris à V., I.333.E;
- sitôt le temps de famine passé, le saint ramène le noviciat à V., I.339.B;
- le saint rappelle douze Frères qui doivent prononcer leurs vœux à V., I.343.B;
- le saint et les douze Frères se retirent en un lieu écarté pour la cérémonie des vœux, I.343.E;
- le 7 juin 1694, le saint et douze Frères font vœu d'association, I.348.B;
- la chapelle contiguë au noviciat est frappée d'interdiction par ordonnance générale, I.349.A;
- le saint obtient de l'Archevêque d'ériger une chapelle dans la maison de V., I.349.C; Ca 66; Re 98-99;
- la chapelle y est bénite par le grand-vicaire, I.349.E;
- le curé de V. se rend aux raisons du saint pour garder les novices dans la maison, I.350.E; Ca 67-68; Re 99-102;
- chaque premier jeudi du mois, le saint et les Frères vont à la paroisse pour une messe, I.352.A;
- ne paraît plus V. quand le saint et les Frères vont à la paroisse, I.352.A;
- le saint mène ses novices de temps en temps à la paroisse, I.352.C;
- le saint aura de pareils conflits avec d'autres curés, I.352.D; I.353.C;
- le noviciat de V. est béni de Dieu; beaucoup de postulants s'y rassemblent, I.355.B;
- la maison de V. paraît un hospice aux yeux de la chair, I.355.C;
- les sujets viennent nombreux de 1694 à 1698, I.356.B; Ca 56; Re 83, 84;
- la maison de V. devient trop petite et trop éloignée de Paris, I.359.E;
- le saint essaye déjà à V. le gouvernement qui sera celui qu'il accepta en 1716, II.133.E;
- vers 1694, le saint fait une retraite d'un mois avec quatre principaux Frères, II.143.B;
- à V., la vie est plus mortifiante qu'à la trappe, II.176.B;
- la maison y est toujours remplie, 40 persévèrent, il en sortit 4 ou 500, II.257.E;
- la grand'maison où passe le saint venant de V. est un monument que la Providence consacre à la gloire du saint, II.258.A;
- le saint, retournant à V., est assailli par deux voleurs, II.261.A; Ca 76; Re 114;
- le saint, à V., demande du bouillon au séminaire de Saint-Sulpice pour ses malades, II.263.C;
- c'est un lieu de silence continu, II.271.E;
- le saint y appelle de temps en temps un pécheur endurci pour le porter au repentir, II.349.D;
- un jeune calviniste se convertit au noviciat de V., Ca 77-79; Re 116-119;
- le saint y reçoit un jour un jeune filou qui lui extorque 17 livres, II.377.E;
- de V., le saint envoie un Frère demander de l'argent au F. Ponce qui refuse, II.378.C;
- V. est si pauvre qu'aucune demeure d'homme ne peut l'être davantage, II.394.E;
- le saint compose plusieurs traités de piété à V., II.457.D; Ca 111; Re 122;
- le saint n'aurait pas appelé le F. Paris s'il avait connu ses infirmités, II.ab.70.C;
- F. Paris, à peine terminé son pénible voyage, se met en retraite, II.ab.70.C;
- F. Jean-Henry y est appelé en 1691, II.ab.72.C;
- F. Onésime, reçu dans la maison, rue de V., à 20 ans, II.ab.114.C;
- une maison sur la route de V. à Paris convient au saint, I.360.A;
- c'est la maison occupée par les Sœurs de N.-D. des Dix Vertus, I.360.A;
- le saint signe le bail et entre en avril 1698, I.360.C;

- cette maison est aussi nue que celle de V., I.360.C; I.361.A; I.441.A;
- la pauvreté de V. passe dans la grand'maison, I.441.B; II.272.A.

VERSAILLES.

- la lettre de M. de la Vrillière à M. Ponthon est datée de V. 12 juin 1701, I.383.B;
- de là aussi l'ordonnance de payer 150 livres aux Frères du Courgain à Calais, I.384.D;
- M. Huchon, curé, demande deux Frères pour V., II.65.E; Ca 121; Re 199;
- l'école est ouverte dans une maison sise parc aux Cerfs, II.66.A;
- puis il appelle deux Frères pour une autre école proche la paroisse, II.66.C;
- après la mort de Louis XIV le petit séminaire est donné aux Frères, II.66.D;
- les Frères se louent aussi des missionnaires qui forment la communauté de V., II.66.D;
- le Frère le plus ancien y prend l'esprit du monde, II.67.A;
- il faudrait le retirer de V. mais le curé s'y oppose, II.67.B;
- les Frères de Paris, Saint-Denis et V. envoient une lettre au saint le priant de revenir à Paris, II.118.B; II.ab.19.B; Ca 142; Re 253;
- la mort de Louis XIV prive les écoles de V., Ca 148.

VÉSERNY ou VISERNY.

lieu d'origine du F. Louis, II.ab.80.C.

VIENNE.

Frédéric, évêque de Vienne en Autriche, écrit le premier catéchisme après le concile de Trente, I.62.B.

VILLES DU ROYAUME.

- c'est la persécution qui a porté l'Institut en différentes v., II.2.A;
- les plus grandes ont été témoins de la modestie des Frères, II.315.C.

VILLERS COTERET, FORÊT DE V.

le saint y rencontre un scélérat travesti en ecclésiastique; il le ramène à Paris et le convertit, II.340.B.

VILLIERS-EN-BRIE.

- lieu projeté pour le séminaire des maîtres de campagne, en 1708, II.74.A;
- M. l'abbé Vivant propose au saint d'établir à Villiers-en-Brie son séminaire pour les maîtres de campagne, II.74.B;
- le curé de Villiers presse le saint d'accepter l'offre, II.74.B.

VILLIERS-LE-BEL.

- lieu d'origine du F. Dominique, II.ab.76.D;
- le curé de V. écrit une lettre à un autre de Laon, à propos du saint, I.418.B; Re 147.

VIVARAIS.

- le F. Barthélemy s'y perd, se retrouve miraculeusement, II.ab.37.B.C;
- les barons d'Elze, famille illustre du V., Ca 119; Re 209.

VIVIERS.

- le fondateur de l'école des Vans est du diocèse de V., II.68.E;
- M. Vincent de Saint-Jean d'Elze du Roure meurt à Aubenas, diocèse de V., le 19 septembre 1710, II.69.C.

Aaron INDEX CUMULATIF DES NOMS DE PERSONNES Accusateurs

AARON, personnage biblique.

- le saint était certain d'être appelé à Dieu comme A. au sacré ministère, II.239.E;
- le saint, comme A., a entendu l'appel de Dieu, II.240.A.

ABBÉ, un jeune a.

- sa vie désordonnée, II.347.A;
- confié aux Pères de l'Oratoire, continue sa vie licencieuse, II.347.B; Ca 87-88; Re 135;
- le saint l'accepte en son noviciat, II.347.C;
- se convertit et entre dans la ferveur, II.347.E; Ca 88; Re 135-136;
- renvoie son valet et veut être traité comme les Frères, II.348.A; Ca 88; Re 135;
- veut recevoir l'habit des Frères, II.348.B; Ca 88; Re 136;
- le saint veut l'éprouver et exiger le consentement des parents, II.348.C; Ca 89; Re 136;
- son oncle évêque lui envoie des lettres pour le dissuader, II.348.D; Ca 89; Re 136;
- un parent vient au noviciat sans réussir à le faire changer, II.348.E; Ca 89; Re 137;
- le saint lui donne l'habit des Frères, II.349.A; Ca 89; Re 137;
- est retiré d'autorité du noviciat, II.349.B; Ca 89; Re 137;
- meurt deux ans après en regrettant son départ forcé, II.349.C; Ca 89; Re 138;
- est confié au saint, II.369.C;
- résiste à la ferveur de communautés régulières, II.369.C;
- retrouve l'usage de sa raison et de sa foi chez les Frères, II.369.C.

ABBÉ, un jeune a.

- s'était établi Supérieur des Frères en l'absence du saint, II.417.B;
- grondait, critiquait, contredisait le saint, II.417.B;
- le saint marque sa soumission avec humilité, II.417.B.

ABBÉ commendataire.

un Supérieur autre qu'un Frère aurait été une sorte d'a. commendataire, II.132.A.

ABBÉ de considération.

une lettre d'un a. de considération fut ajoutée à celles du F. Barthélemy pour modifier le gouvernement de l'Institut, II.114.E.

ABBÉ du désert.

le Frère propriétaire de la maison de Saint-Yon avait l'air d'un a. du désert, II.187.D.

ABBÉ illustre, v. MADOT.

- sert de commissaire au curé de Saint-Sulpice pour vérifier le bien-fondé d'une calomnie envers le saint, II.382.C;
- ne peut tirer du saint une seule parole de plainte contre le calomniateur, II.382.C.

ABBÉ, successeur de M. de Rancé.

V. LA COUR.

ABBÉS, les saints a.

d'autres saints a. qui avaient sous leur conduite des armées de solitaires n'étaient pas prêtres, II.131.E.

ABBÉS.

- quelques-uns voulaient changer l'habit des Frères et en faire des a., II.305.E;
- fondent des Instituts nouveaux dans l'Orient et l'Occident, I.93.C;
- sous nombre d'a., les prêtres ont obéi à des laïcs, II.154.C.

ABBESSE de Rouen.

chargée de recevoir les lettres indispensables pour les transmettre au saint, I.260.B.

ABEL, personnage biblique.

la vertu est persécutée dans A., I.143.C.

ABRAHAM, personnage biblique.

- le saint, comme A., suit la route que Dieu lui marque, I.137.D;
- le saint se sépare de M. Faubert en la manière d'A. qui se sépare de Loth, I.224.E;
- Dieu dit à A. : *Marchez en ma présence*, II.297.D;
- la mort de F. Lheureux déchire le cœur tendre d'un A. qui aimait son Isaac, I.308.A;
- comme A., le saint est persuadé que Dieu aura soin de son œuvre, II.117.C;
- le saint est disposé à sortir de son pays comme A., II.332.E;
- comme un autre A., le saint allait au devant des étrangers, II.374.B.

ABSALON, personnage biblique.

- cet A. (Vuyart) trouvait encore place dans le cœur charitable du saint, I.367.B;
- le délégué du persécuteur du saint venait à la maison dans l'esprit qu'A. allait au palais de David, I.433.D;
- le saint avait déjà vu dans sa propre famille des A., II.63.A;
- le saint cherche à réconcilier ce nouvel A. avec ses autres frères, II.65.C;
- les ennemis du saint pénètrent dans sa propre famille et y font des A. révoltés, II.93.A;
- tantôt le saint était obligé de subir de quelques A. une guerre cruelle, II.468.A;
- le saint, proche de son A., tente tout pour le ramener au devoir, II.471.D.

ACÉMÈTES.

saint Alexandre, fondateur des A., I.105.B.

ACHITOPHEL, personnage biblique.

l'adroit A., ennemi du saint, voulait tromper F. Barthélemy, II.114.B.

ACCUSATEURS.

- le novice de Paris s'ajoute aux a. déjà nommés, I.403.A;
- les a. du saint sont écoutés, II.92.B;
- ils insistent et ajoutent de nouvelles accusations, II.92.B.

ACQUÉREUR de la grand'maison.

- donne congé aux Frères, II.3.D;
- leur laisse un certain délai, gratuitement, II.3.D.

ADAM, personnage biblique.

- un paysan sait qu'A. et Eve sont nos premiers parents, I.19.B;
- sa chute est la source de tous nos maux, I.25.E;
- un homme du siècle, un enfant d'A., se serait trouvé étranger parmi les Frères, I.248.C;
- le saint veut s'en aller en l'autre monde sans rien porter du vieil A., II.163.E;
- le démon qui avait su chercher A. dans le jardin de l'Eden ne laissa pas tranquille F. Barthélemy, novice, II.ab.9.E;
- F. Stanislas ne montrait presque rien qui resente l'enfant d'A., II.ab.85.C.

ADMINISTRATEURS de l'hôpital de Chartres.

détournent un legs dû aux Frères sous prétexte qu'ils n'ont pas de patentes, I.377.D.

ADMINISTRATEURS de l'hôpital de Marseille.

- demandent une école dans l'hôpital, au F. Timothée, II.13.B;
- le Supérieur voit le danger de cette fondation, II.13.C;
- se rendent aux conditions qu'il exige, II.13.D.

ADMINISTRATEURS de l'hôpital de Rouen.

- ont la disposition des écoles de charité de Rouen, II.18.C;
- se réunissent sous la présidence de MM. Colbert et Pontcarré, II.18.D;
- n'approuvèrent pas la proposition de leurs chefs de bureau, MM. Colbert et Pontcarré, II.18.E; Ca 103; Re 165;
- sont surpris par la proposition de Mgr Colbert, II.19.A;
- ce sont eux qui nomment les maîtres des écoles gratuites, II.19.E;
- admettent finalement les Frères dans l'hôpital, II.20.E; Ca 103; Re 165;
- acceptent de donner aux Frères les écoles gouvernées par M. Nyel, II.20.E;
- changent d'avis aussitôt partis MM. Colbert et Pontcarré, II.21.C;
- à la réunion du bureau, ils opposent des objections à MM. Colbert et Pontcarré, II.22.C;
- Mgr Colbert leur propose les Frères à l'essai, II.22.C;
- croient voir une foule d'inconvénients à la suite des Frères, II.22.D;
- voient dans leur esprit le désordre s'introduire avec les Frères, II.22.D;
- acceptent enfin de loger les Frères à l'hôpital et de les charger de l'instruction de la jeunesse, II.22.E;
- ont l'habileté de faire un piège de cet accord, II.22.E;
- bornent le nombre des Frères à quatre, II.23.A;

- soumettent les Frères à des devoirs étrangers à leur état, II.23.B;
- prévoient que les Frères ne tiendront pas à un tel régime, II.23.C;
- ne considèrent pas le travail excessif des Frères, II.24.B;
- ne souhaitent pas retenir les Frères, II.24.B;
- refusent d'accroître le nombre des Frères, II.24.C;
- prétextent l'accroissement de la dépense, II.24.C;
- reçoivent la requête du saint demandant la sortie des Frères de l'hôpital, II.25.D;
- accueillent le saint favorablement, II.25.D;
- savourent leur succès d'avoir réussi à faire partir les Frères de l'hôpital, II.25.D;
- acceptent volontiers de garder les services des Frères pour les écoles au plus bas prix, II.25.D;
- accordent les quatre écoles de la ville à titre onéreux pour les Frères, II.25.E;
- avaient maintenu le nombre de cinq tant que les Frères étaient à l'hôpital, II.26.A;
- exigent à la sortie des Frères que leur nombre soit doublé, II.26.A;
- ne donnent au saint que la moitié de la pension : 600 livres pour dix Frères, II.26.A;
- à ces conditions, ils accordent le soin des écoles aux Frères, II.26.A;
- donnent 600 livres aux Frères pour vivre et louer la maison au lieu de 3600 livres plus la maison, II.26.B.C;
- profitent de la peine des Frères sans les en récompenser, II.26.C;
- offrent une pension de 600 livres pour douze Frères en quatre écoles, II.259.E.

ADMIRATEURS.

- le saint les trouve de temps en temps dans des pays reculés, II.409.D;
- le saint les fuit, II.409.D.

ADVERSAIRE(S).

- si l'a. du saint est mort, il laisse des héritiers, II.121.D;
- le saint se retire pour se soustraire à ses a., II.97.E.

AGENT du rival du saint.

- ecclésiastique, homme droit et simple, peu au fait de la communauté, II.111.C;
- est de grand crédit par la naissance et l'alliance, II.111.C;
- est tout à la dévotion du rival du saint, II.111.C;
- est conduit par le rival du saint, II.111.D;
- fait passer au F. Barthélemy le système du rival, II.111.D.

AGUESSEAU, Henri-François d'A., chancelier de France.

- fait obtenir aux Frères de Calais une somme considérable, I.383.C;

- reçoit le mémoire des Frères pour les lettres patentes, II.185.E;
 - veut avoir le consentement de la ville de Rouen, II.185.E;
 - écrit à l'Intendant de Rouen de communiquer la demande aux maire et échevins, II.185.E;
 - a un secrétaire adversaire des Frères, II.186.A;
 - assiste à la présentation de l'argument de son secrétaire contre les lettres, II.186.B;
 - répond qu'il y pensera, II.186.C;
 - en parle au Régent, II.186.C;
 - tombe en disgrâce, II.186.C.
- AIEUL DU SAINT, v. MOET DE BROUILLET.**
apprend au saint à réciter l'office de l'Eglise, I.122.B; Bd 11.
- AIEULE DU SAINT.**
v. LESPAGNOL, PERRETTE.
- ALBERT, saint A.**
- fondateur d'un ordre nouveau, I.92.E;
- services rendus à l'Eglise, I.100.A;
- honneur de l'Eglise, I.101.E.

ALEXANDRE.
- héros de l'art militaire, I.10.D;
- n'a pas connu l'intérêt infini de la doctrine chrétienne, I.18.C.

ALEXANDRE, saint A.
- abbé des moines d'Orient, I.93.C;
- fondateur des Acémètes, I.104.B.

ALEXANDRE III, pape.
condamne la secte des « pauvres de Lyon » au XII^e siècle, I.89.D.

AMÈTES.
v. ACÉMÈTES.

AMBRUISE, saint A.
- dit de ne pas se fier d'un hérétique qui s'autorise de l'Écriture, II.211.C;
- décrit l'homme juste par la modestie, II.308.B;
- ce qu'il dit de la modestie, II.316.B.

AMI.
- un a. du saint, le voyant à la cathédrale, dit qu'il perd l'esprit, I.203.A;
- on peut refuser un a. à loger parce que la règle le défend, II.145.A;
- le saint écrit à un a. pour lui reprocher son insoumission à un prélat, II.247.B;
- lui reproche d'avoir recours à une juridiction civile, II.247.C.D.E;
- on croit que le persécuteur du saint est un a., II.383.D;
- un ancien a. trahit le saint lors du procès Clément, II.384.B.

AMIS.
- ceux qui conduisent le saint, enfant, à l'église sont ses a., I.118.D;
- le saint ne reçoit plus ses a., I.143.D;
- regrettent que le saint s'habille pauvrement, I.144.C;
- le saint prévoit les réactions de ses a. s'il prend les maîtres chez lui, I.171.D;
- reprochent au saint de prendre les maîtres chez lui, I.175.E; Ca 19; Re 28;
- des amis sont consultés sur le choix du confesseur des Frères, Ca 21; Re 31;
- certains lui portent compassion, I.175.E;
- peu approuvent le saint, I.175.E; Ca 19; Re 28;
- les plus modérés admirent son zèle, I.175.E;
- murmurent à l'annonce de l'abandon du canonicat par le saint, I.197.B; Ca 30;
- des a. du saint critiquent ses projets de dépouillement, Re 45;
- font des reproches au saint, I.197.D;
- demandent au saint quel crime il a commis pour l'expié si durement, I.198.A;
- Mgr Le Tellier espère que les a. du saint le feront changer, I.201.C;
- essaient de contraindre le saint de revenir sur sa décision, I.207.A; Ca 33; Re 49;
- demandent au saint de renoncer à la démission de son canonicat au nom de ses concitoyens, I.207.C; Ca 32; Re 49;
- le saint reçoit d'un air glacé les reproches de ses a., I.207.E; Ca 33; Re 49;
- laissent le saint continuer son travail, I.208.A; Ca 33; Re 49;
- viennent distraire le saint et lui reprochent sa solitude, I.229.C; I.230.D; Bd 65;
- critiquent le saint, I.243.E; Bd 65;
- sont outrés de le voir tenir l'école, I.244.A;
- reprochent au saint de se rendre sauvage, viennent le visiter, I.259.C; Bd 65;
- visitent le saint qui leur déclare avoir besoin de la permission du F. Lheureux, I.267.A; Bd 78;
- blâment son humilité et font courir le bruit en ville qu'il n'est plus Supérieur, I.267.C;
- sous les yeux de ses a., le saint se croit limité dans son zèle à Reims, I.285.D;
- intentent un autre procès au saint, I.299.A;
- abandonnent le saint, I.387.C;
- prennent des mesures pour détromper Mgr de Noailles, I.418.B;
- encouragent le saint à se rendre à Rome, Ca 134; Re 236;
- blâment le F. Barthélemy d'avoir demandé la nomination de supérieurs ecclésiastiques, Ca 141; Re 193;
- écrivent au saint à ce même sujet, Ca 141; Re 250;
- reprochent au saint son silence, Re 250;
- se joignent au F. Barthélemy pour décider le saint à rentrer à Saint-Yon, Ca 157; Re 285-286;
- contribuent à mettre le saint en méfiance vis-à-vis de la lettre écrite par les Frères de Saint-Denis, Versailles et Paris, Ca 143; Re 255;
- s'opposent à la détermination du saint de retourner à Paris, II.199.B;
- ont pitié du saint qui s'adonne à des excès de vertu, II.299.D;

- les a. du saint crient contre l'habit des Frères, II.305.E;
- ne pardonnent pas au saint de les avoir quittés, II.380.A;
- le saint prend pour ses a. ceux qui lui disent tout ce qu'ils pensent, II.410.D.

AMIS de M. Roland.
ont essayé d'inspirer au saint l'établissement des écoles, I.169.D.

AMIS de l'abbé Vivant.
reçoivent avis des patentes accordées aux Frères, II.190.B.

AMIS des Frères.
- pleurent le saint avec les Frères, II.182.A;

- sont surpris de voir les Frères soumis au F. Barthélemy, II.182.C;
- s'ajoutent aux membres influents pour défendre la demande des Frères, II.187.A.

AMIS du P. Quesnel.
- le saint se sent en droit de démasquer leur pharisaïsme, II.107.A;

- ne réussissent pas à décrier le saint, II.107.C;
- le mal qu'ils disent du saint fait éclater sa vertu, II.107.C.

AMPHION, évêque d'Epiphanie en Cilicie.
assiste au Concile œcuménique de Nicée I.79.E.

ANACHORÈTES.
- leur sainteté n'empêche pas les critiques, I.69.C;

- apologie de ces hommes divins par saint Chrysostome, I.69.C;
- certains adonnés à la contemplation, d'autres à la vie active, I.103.C;
- d'autres unissant la vie active à la vie contemplative, I.103.D;
- M. Baüyn renouvelle les austérités des a., I.124.D;
- le saint vivait à Reims comme un a. dans son désert, I.229.B;
- le saint donne les exemples qu'on admire dans les a., I.225.B;
- le saint vit à Grenoble en a., II.99.E;
- les Frères marchaient comme des a. dans un désert, II.315.C.

ANANIE, le disciple envoyé vers saint Paul.
- à son arrivée à Paris, F. Barthélemy alla chercher son A. (le saint), II.ab.9.C;

- le saint reçoit les volontés divines par les A., I.169.C.

ANANIE, le chrétien réprimandé par saint Pierre.
puni de mort pour avoir transgressé le vœu de pauvreté, I.95.A.

ANDRÉ, saint A.
ait illi continuo relictis retibus, paroles regardant saint André, I.94.D.

ANNE, personnage biblique.
âgée de 80 ans, ne quitte pas le temple, II.281.A.

ANNIBAL ou HANNIBAL.
héros de l'art militaire, I.10.D.

ANNONCIADES de Saint-Nicolas de Lorraine, v. RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME DES DIX-VERTUS.
avaient occupé la grand'maison, Ca 80; Re 122.

ANTOINE, saint A., abbé.
- n'aurait pas fait approuver son Institut parce que l'Eglise ne l'exigeait pas, I.89.C;

- ses disciples ont une vie différente de celle de saint Pacôme, I.90.D;
- fondateur d'une nouvelle manière de vivre, I.93.C;
- a regardé la parfaite pauvreté comme une vertu de leur état, I.95.C;
- a mis en pratique la parole de Jésus : *Si vous voulez...*, I.96.B;
- passe sur l'or en se rendant au désert, sans se retourner, I.96.C;
- saint François a fait à peu près comme A., I.96.E;
- saint François a entendu l'Evangile comme lui, I.97.B;
- le saint fuyait le monde comme un A., I.113.B;
- les disciples d'A. menaient une vie différente des autres moines, I.103.E;
- le saint comparé à A., II.21.D;
- n'était pas prêtre, II.131.E;
- était à la tête de solitaires comptant des prêtres obéissant comme les autres, II.154.C;
- met la discrétion à la tête des vertus II.306.E;
- se manifeste par sa modestie, II.308.D;
- le saint, dans sa chambre, était comme A. dans son sépulcre, II.408.D.

ANTOINE DE PADOUÉ, saint A.
a fait beaucoup de miracles, I.98.D.

APOLLO(s), personnage biblique.
ce n'est ni Pierre, ni Paul, ni A. qui parle, ..., I.11.B.

APÔTRES.
- le catéchisme est ce que les a. ont enseigné après J.-C., I.5.D;

- la doctrine chrétienne du catéchiste est celle que les a. ont mise en usage, I.10.B;
- c'est la persécution qui, en dispersant les a., a montré à l'univers ses conquérants, II.1.E;
- en enseignant ce que J.-C. a dit lui-même ou par la bouche des a., on apprend ce que le chrétien doit savoir, I.11.B;
- premiers catéchistes de l'Eglise, I.13.D;
- l'Eglise n'avait que des maîtres semblables aux a., I.15.C;
- ont cru à la résurrection du Christ, I.24.D;
- J.-C. leur a promis le don des miracles, I.24.E;
- J.-C. ne les a pas engagés à tromper les autres, I.25.A;

- sont choisis, hommes grossiers, sans lettres, sans pouvoir, I.25.A;
- parlent avec simplicité et droiture, I.25.A;
- meurent avec joie, I.25.B;
- J.-C. les a envoyés par toute la terre, I.38.D;
- leur manière d'enseigner ressemble au catéchisme, I.55.D;
- ont servi comme d'un hameçon pour la doctrine chrétienne, I.61.B;
- se faisaient entendre dans le catéchisme du Concile de Trente, I.63.B;
- ceux qui se consacrent aux fonctions apostoliques doivent imiter les a., I.64.B;
- leur manière simple d'enseigner la doctrine chrétienne, I.68.C;
- les fidèles ont trouvé en eux des catéchistes, I.71.B;
- premiers catéchistes, I.78.C.D;
- leurs successeurs n'étaient que d'excellents catéchistes, I.79.C;
- ne s'étaient pas appliqués aux sciences profanes, I.79.E;
- après les a., personne ne fut plus conforme à J.-C. que saint François et saint Dominique, I.88.D;
- ne savaient que J.-C. crucifié, I.93.B;
- hommes simples et sans lettres, I.93.B;
- interprétation des a. sur le dépouillement, I.94.E;
- J.-C. les a engagés au renoncement des richesses, I.95.E;
- saint François dans la compagnie des a. et d'une infinité de saints, I.97.D;
- leurs miracles se faisaient sur les pauvres, I.98.A;
- assurés par tous les fidèles, I.98.B;
- ornements de l'Eglise, I.101.D;
- le sens qu'ils donnaient au mot « saint », I.115.C;
- le saint est amené comme les a. à tout quitter pour J.-C., I.135.D;
- le saint donne l'exemple de l'enfance spirituelle recommandée par J.-C. aux a., I.135.E;
- le saint décide de tout quitter à l'exemple des a., I.189.B;
- il y a encore des hommes qui marchent à la suite des a., I.209.E;
- les Frères subissaient le même traitement que les a., I.242.C;
- le F. Jean-François a quitté plus que les a., I.251.C;
- le saint comparé aux a. qui ont tout quitté, I.330.B;
- Mgr Godet des Marais est vénéré par le saint comme le successeur des a., I.373.C;
- les Frères font les fonctions des a., I.387.D;
- se dispersèrent dans toutes les parties du monde, I.395.A;
- dispersés par la persécution, II.1.D;
- portent partout le nom de J.-C., II.1.E;
- durant l'absence du saint, les Frères se disputent comme les a., II.108.B;

- le saint demande aux Frères de se conduire comme les a. pour l'élection, II.134.E;
- le saint recommande aux Frères la prière *Ostende quem elegeris*, II.135.A;
- à l'exemple des a., le saint se dépouilla de tout pour suivre J.-C., II.230.A;
- le saint regardait les premiers pasteurs comme les successeurs des a., II.246.E;
- disaient : *Seigneur, apprenez-nous à prier...*, II.290.A;
- comme les a., le saint se trouve investi de persécuteurs, II.336.A;
- le saint n'a d'exemple que dans J.-C., dans ses a., II.355.E;
- le saint renouvelle les exemples de pauvreté et de charité des a., II.363.C;
- J.-C., formant les a., travaille au salut du monde, II.369.A;
- J.-C. est parmi les a. comme un serviteur, II.372.D;
- le saint ressemblait à J.-C. au milieu des a., II.387.D;
- après avoir fait la démarche des a. le saint a eu le cœur apostolique, II.399.E;
- le saint, à l'exemple des a., avait vendu et distribué ses biens, II.409.C;
- ont donné l'exemple de l'obéissance, II.434.A;
- le saint rappelle aux Frères que les a. étaient pleins de joie d'avoir souffert, II.471.A;
- dévotion du saint pour les a., II.493.C.

APPELANTS.

- augmentent, surpris par les artifices des novateurs, II.223.D;
- le nom De La Salle dans la liste, les a. avaient plus de relief, II.224.A;
- conseillent mal la mère d'un Frère qui s'était enfui, II.ab.109.B.

APPROBATEURS.

- le saint trouve difficilement des a. de sa résolution de cession de son canonical, I.193.E.

AQUILA, personnage biblique.

- exerçait la fonction d'enseigner, I.15.D.

ARCHEVÊQUE, v. TARUGI.

- protecteur de César de Bus, I.61.A.

ARCHIMÈDE.

- a mis les sciences mathématiques en grand honneur, I.10.D.

ARENTHON D'ALEX, Jean d'A., évêque de Genève.

- sa vie contient des récits de conversions semblables à celles conduites par le saint, II.353.C.

ARGENSON, Marc-René de Voyer d'A., lieutenant de police.

- reçoit une requête des maîtres écrivains où ils se plaignent du saint, II.8.A;
- permet d'assigner les Frères et leur Supérieur, II.8.C.

ARISTOTE.

- l'ancienne philosophie lui fait honneur de ses succès, I.10.D;
- a discoursé sur l'art de bien raisonner, I.10.E;
- qui sait la doctrine chrétienne sait plus qu'A., I.18.C;
- a eu besoin de beaucoup d'interprètes, I.29.D;
- voulait dire ce qu'il ignorait, I.29.D;
- pour apprendre sa morale, il faut du temps et de l'esprit, I.30.E;
- de sa doctrine est tirée l'eutrapélie, II.138.E.

ARMENONVILLE, Joseph, Jean-Baptiste, Fleuriat d'A.

- garde des sceaux, après la disgrâce de l'Aguesseau, II.186.C;
- est favorable aux bonnes œuvres, II.186.C;
- les Frères trouvent accès près de lui par M. de Saint-Aubin, II.186.D.

ARMESTAT, chevalier d'A.

- jeune Allemand ayant servi sous le prince Eugène, II.125.A; Ca 145; Re 258;
- quitte le service après la bataille de Denain, II.125.A;
- est témoin d'un exorcisme à Lyon, II.125.B.D; Re 259;
- fait profession de foi à Lyon, II.125.C;
- va à Paris consulter un prêtre de Saint-Sulpice qui l'envoie au noviciat des Frères, le 8 octobre 1714, II.125.D; Ca 145-146; Re 259;
- ses blessures se rouvrent et il reste sans mouvement, II.126.A;
- aucun remède ne réussit à le ranimer, II.126.A;
- on lui donne l'extrême-onction, ses plaies se referment, II.126.A; Ca 146, 147; Re 260, 261, 262;
- retombe malade, lutte contre des apparitions, II.126.B; Ca 147; Re 262;
- on lui donne l'habit, ses tourments renaissent, II.126.E; Ca 146; Re 259-260;
- se croit flagellé par F. Barthélemy, II.126.E;
- endure des souffrances terrifiantes, II.126.E;
- le saint l'exorcise en privé, II.127.A; Ca 147; Re 263;
- le malade guérit, II.127.A; Ca 147; Re 263;
- quitte l'habit dans la suite, II.127.B; Ca 147; Re 263.

ARSÈNE, saint A.

- le saint fuyait le monde comme un A., I.113.B; II.271.D;
- la rigueur du silence du saint le faisait comme un A., II.276.A;
- le saint, retiré dans sa chambre, faisait penser à A., II.408.D.

ASSEMBLÉE d'administration de Rouen.

- influente à Rouen, II.18.D;
- le saint est bien reçu en venant demander le retrait des Frères, II.25.D;
- tourne à l'avantage de l'hôpital la sortie des Frères, II.25.D.

ASSEMBLÉE des Frères.

- on conseille au F. Barthélemy de faire une a. des principaux Frères à Saint-Yon, II.116.C;
- le saint insiste sur l'importance de cette a. de 1717, II.134.C;
- le saint est invité à présider l'a., il refuse, II.134.D;
- l'a. de 1717 examine les Règles de la récréation, II.136.A;
- dans l'a., trois ou quatre Frères demandent de changer le chapitre des récréations, II.143.D;
- on y rétablit la discipline première, II.150.C.D.

ASSISTANT DU SUPÉRIEUR.

- on le fit venir à Saint-Yon pour aider à désigner les Frères pour le Canada, II.153.D;
- le saint lui dit que la mission au Canada aura des suites fâcheuses, II.153.E.

ASSISTANTS DU SUPÉRIEUR.

- les Frères capitulants élisent deux a., II.135.E; Ca 151; Re 272;
- aident à la conduite de l'Institut, II.183.D;
- envoient une lettre circulaire à la mort du F. Barthélemy, II.183.D; Ca 165; Re 302;
- surpris par l'usage que M. Charron voulait faire des Frères au Canada, II.306.A;
- le F. Barthélemy les consultait souvent, II.ab.22.D;
- lettre qu'ils envoient à la mort du F. Barthélemy le 16 juin 1720, II.ab.26.A;
- le F. Barthélemy rapportait toutes les affaires de la société aux a., II.ab.63.A.

ASSISTANTS.

- sont surpris et édifiés par la piété du saint, I.119.A;
- ont honte de voir en un enfant ce qu'ils ne sentent pas en eux, I.119.B;
- à la cérémonie du viatique, croient le saint revenu à la santé, II.172.B;
- sont contents de voir le saint officier à Calais le 15 août, II.225.B;
- sont étonnés d'entendre le curé de Calais parler de la très sainte Vierge le dimanche suivant, II.225.B.

ASSOCIÉS.

- le saint prévoit les conséquences de l'éloignement de M. Compagnon et de ses deux a., I.289.D;
- les trois a. : le saint, Vuyart, Drolin se sentent égale ardeur pour persévérer dans la société, I.313.C;
- ils s'unissent en un temps où l'Institut est en péril, I.313.D.

ATHANASE, saint A.

- écrit la vie de saint Antoine, I.96.B;
- selon A., saint Antoine mettait la discrétion en tête des vertus, II.306.E;
- fait un beau portrait de saint Antoine où l'on retrouve le saint, II.308.D.

ATHÉES.

la doctrine chrétienne est ignorée par eux, I.32.A.

AUBERT, FRANÇOIS, curé de Saint-Martin à Marseille.

- manœuvre pour confier l'école à des ecclésiastiques plutôt qu'aux Frères, Ca 130; Re 226, 227;
- vient trouver le saint; lui fait part des dispositions contraires des fondateurs, Ca 130; Re 227.

AUBERY, Louis.

- prêtre de Moulins dévoué aux enfants pauvres de Moulins, II.69.C; Ca 120; Re 212;
- grâce à ses démarches, les Frères sont appelés à Moulins, II.69.D; Ca 120; Re 212;
- on espère qu'une personne charitable achève l'œuvre d'A., II.70.B;
- dévoué à l'éducation de la jeunesse, II.343.D.

AUBIGNÉ, Claude-Maur d'A.

- grand-vicaire de Mgr Godet des Marais, puis évêque de Noyon, archevêque de Rouen, Ca 75; Re 114;
- prélat de grand mérite, aime les bons ecclésiastiques, I.352.E;
- donne crédit au curé de Saint-Sever, I.352.E;
- dit au curé de Saint-Nicolas que la pauvreté des Frères ne leur permet pas de payer le pain bénit, I.354.B;
- discute avec le saint et Mgr Godet des Marais sur ce qui regarde les Frères, I.373.E; Ca 75; Re 114;
- engage le saint à adoucir leur vie, I.373.E; Ca 75; Re 114;
- successeur de Mgr Colbert, II.58.B;
- a des entrailles pour les pauvres de Rouen, pas pour les Frères, II.58.B;
- est prévenu contre le saint et les Frères, refuse de les aider, II.58.C;
- est religieux, zélé, vertueux, II.58.C;
- n'aime pas voir les Frères, ni en entendre parler, II.58.D;
- traite le saint avec rigueur, II.167.C; II.419.C;
- avait donné au saint des marques de bonté, étant grand-vicaire à Chartres, II.167.E;
- ne garde nulle mesure dans ses paroles au saint, II.167.E;
- écoute l'accusation du grand-vicaire contre le saint, accusé de mensonge, II.168.C;
- un chanoine essaie en vain de l'éclairer au sujet du saint, II.168.E;
- avait obtenu 2000 écus de rente pour le séminaire Saint-Nicaise, II.188.D;
- oblige les prêtres à renouveler leurs pouvoirs de confesser, II.408.E;
- trouve étrange que le saint demande ses pouvoirs par le F. Barthélemy, II.409.B.

AUDITEURS.

les a. de saint Paul le traitent de fou en l'entendant à l'Aréopage, I.143.B.

AUGUSTIN, saint A.

- ses disciples ne voulurent pas accepter sans restriction toutes ses paroles, I.12.B;
- écrit un catéchisme sous le nom d'explication du symbole aux catéchumènes, I.15.E;
- dit que Varon rapporte plus de 200 opinions de philosophes sur la doctrine chrétienne, I.18.E;
- cultive la doctrine chrétienne, I.61.B;
- estime un évêque qui ne sait ni la grammaire ni la dialectique, I.78.E;
- s'était appliqué aux sciences profanes avant sa conversion, I.79.B;
- répond au grammairien Cresconius, I.79.B;
- n'a pas fait approuver son Ordre parce que l'Eglise ne l'exigeait pas, I.89.C;
- plusieurs Instituts différents sous la Règle de saint Augustin, I.103.B;
- variété d'Instituts religieux dès l'origine de la vie religieuse, I.103.C;
- réunit la cléricature à la vie religieuse, I.103.D;
- en Afrique, son genre de vie avec ses clercs ou ses moines, I.104.B;
- dit qu'à Milan et à Rome, il y a nombre de monastères des deux sexes, I.107.C;
- à l'exemple de saint Eusèbe de Verceil, joint la vie monastique à la vie cléricale, I.107.D;
- dit que les hérésies viennent d'un mauvais sens donné aux Ecritures, II.210.E;
- on ne peut le croire s'il ne croit pas à l'Eglise, II.211.E;
- le saint fait sienne sa maxime : *Roma locuta, causa finita*, I.224.E;
- le saint arrivé à l'éminent degré de charité dont parle A., II.333.A;
- dit que le combat de la chasteté est le plus dur, II.251.B;
- le saint l'honore comme fondateur, II.320.B.

AUGUSTINIENS ou AUGUSTINISTES.

- reçoivent avec des témoignages d'amitié le saint en Provence, II.220.B;
- cherchent à conquérir le saint, II.220.B;
- l'aident à ériger un séminaire pour les Frères, II.220.D;
- l'appellent aux conférences, II.220.D;
- le pressent de se prononcer, II.220.E;
- le saint condamne leur doctrine, II.221.A.

AUMONT Louis, marquis de Villequier, puis duc d'A.

sous le nom de duc d'A., M. le marquis de Colémbert était commandant de Boulogne, II.71.A; Ca 122.

AUTEUR (un).

dit que les récréations sont cause de relâchement dans les communautés, II.138.E.

AUTEUR DU PROCÈS.

- n'aurait pas voulu la ruine de l'Institut, I.417.D;
- sa prévention contre le saint, I.417.D;

- préférerait voir le saint à la tête de l'œuvre que de la voir renversée, I.417.D;
 - on commence à soupçonner l'a. de l'intrigue, I.418.B;
 - les amis du saint cherchent à contrebalancer son crédit à l'archevêché, I.418.B;
 - l'a. des intrigues contre le saint était connu de l'Archevêque, II.383.B.
- AUTEUR DE L'« IMITATION ».**
- le saint, plein de la maxime de l'a., évite le commerce des hommes, I.259.C;
 - dit les bienfaits de la tentation, II.ab.13.C;
 - le saint adopte son idée : que l'on arrive au bonheur par la prière plus que par tout autre moyen, II.280.C;
 - on applique au saint cette parole de l'*Imitation* : Attachez-vous à être inconnu..., II.408.D.
- AUTEURS DES PERSÉCUTIONS.**
- les a. du nouveau système veulent éblouir les Supérieurs locaux, II.116.B;
 - les a. des questions posées au saint n'étaient pas bien vus de Mgr de Noailles, II.123.A;
 - le saint aurait pu nommer les a. à l'archevêché, II.223.A;
 - les a. du nouveau plan de conduite causent du désordre, II.305.E.
- AUXENT, saint A.**
- abbé fondateur d'un nouvel Institut, I.93.C;
 - prescrit une nouvelle Règle à ses religieux, I.104.B.
- AVOCATS.**
- ont prouvé que les lettres patentes pour Saint-Yon sont valables pour les villes où il y a des Frères, I.377.D;
 - reçoivent le mémoire du saint et 13 lettres de l'abbé Clément, II.77.E;
 - se prononcent en ennemis du saint, II.77.E; II.384.B; II.415.B;
 - le résultat de leur consultation est conforme à la requête du Lieutenant civil, II.78.A;
 - consultés lors de l'achat de la maison de Saint-Denis ont trompé le saint, II.304.C;
 - sont qualifiés d'infidèles dans l'affaire de Saint-Denis, II.415.A.
- BACHELIER DE GENTES, Pierre.**
sa vie, écrite par D. Claude Bretagne, Ca 13; Re 20.
- BAILLY, Guillaume, abbé de Saint-Thierry, près de Reims.**
- veut se rendre compte de la vérité de ce que l'on dit du saint, I.259.D; Bd 80;
 - se rend à Reims, rue Neuve, voit le saint sous un habit différent, I.259.D; Bd 80;
 - après une longue conversation, se retire plein d'admiration, I.259.E; Bd 80.
- BAILLY, Maurice.**
successeur de M. Huchon à Versailles, reste protecteur des Frères, II.66.C.
- BALAAM, personnage biblique.**
trouve les paroles que son esprit propre n'a pu lui dicter, I.202.D.
- BANCHIERI ANTONIO.**
v. VICE-LÉGAT D'AVIGNON.
- BANQUIER.**
- en cour de Rome, II.191.A;
 - ami de l'abbé Vivant, II.191.A;
 - chargé par lui de négocier l'approbation des Règles, II.191.A.
- BARA, M. le président B.**
contribue à l'établissement des Frères à Grenoble, II.55.C.
- BARBARES.**
- la doctrine chrétienne est prêchée aux b., I.21.C;
 - changent de conduite, I.21.C;
 - saint François Xavier ouvre, par sa doctrine, le cœur des b., I.63.D.
- BARENTIN, Marie-Elisabeth B.**
- nièce de Mme de Bois-Dauphin, II.30.B;
 - succède à la tête de l'abbaye de Saint-Amand à Mlle de Souvré, II.30.B;
 - son décès laisse la maison de Saint-Yon en héritage à Mme de Louvois, II.30.C.
- BARNABÉ, saint B.**
connaît un différend avec saint Paul, I.399.C.
- BARONIUS, Cesare Baronio, cardinal, auteur des *Annales ecclésiastiques*.**
Mgr Jean-François Bordini était associé à B., I.67.B.
- BARRÉ, Nicolas, religieux minime.**
- établit un Institut consacré à l'éducation chrétienne des filles, I.69.B; Bd 50;
 - établit un Institut pour l'éducation chrétienne des enfants pauvres, I.69.B; I.172.A; I.190.C;
 - auteur, avec le saint, de l'institution des Ecoles chrétiennes, I.78.B;
 - avait institué les Sœurs de la Providence, I.78.B; I.138.D;
 - homme apostolique, plein de l'esprit de Dieu, I.138.D;
 - pense à l'établissement des Ecoles chrétiennes pour garçons et filles séparés, I.145.E; I.146.A;
 - échoue dans l'institution des maîtres, I.146.C; Bd 3, 37; Ca 11; Re 15;
 - communique son zèle à M. Roland, I.146.D;
 - son Institut pour les maîtresses réussit, I.146.D; Bd 3, 37;
 - ouvre des écoles pour filles pauvres à Rouen et à Paris, I.146.E; Bd 24;
 - son exemple est fécond pour l'établissement des écoles de filles dans les diocèses, I.146.E;
 - connaît l'importance de faire pour les garçons ce qu'il a fait pour les filles, I.147.A;
 - est aidé par Mme Mallefer, I.159.D;

- a envoyé à M. Roland la Supérieure de la communauté de la Providence, I.160.C; Bd 24;
- conscille au saint de loger les maîtres chez lui, I.170.A; Bd 37;
- le saint se sent attiré à suivre ses conseils; difficultés qu'il y trouve, Bd 38;
- est savant dans les voies de Dieu et au fait des Ecoles chrétiennes, I.171.E;
- est le premier instituteur des écoles chrétiennes et gratuites, I.172.A;
- sait que M. Nyel ne peut assurer l'ordre et l'esprit de communauté parmi les maîtres, I.172.A; Bd 37; Ca 12, 103; Re 18;
- conseille au saint le dépouillement complet, I.190.C.E; Ca 29, 30, 35; Re 43, 53;
- ne veut pour fond des Ecoles chrétiennes que la Providence, I.190.C; Bd 48, 58;
- commente la parole de Jésus-Christ: *Les renards ont des tanières...*, I.190.D;
- ajoute que le dépouillement du patrimoine du saint doit être suivi de celui de sa prébende, I.190.E;
- soutient le saint dans le dessein de se défaire de son patrimoine et de sa prébende, I.196.C; II.447.D; Bd 37;
- désigne au saint la personne qu'il doit proposer pour lui succéder au Chapitre de Reims, Bd 50;
- pousse toujours au plus parfait ceux qui le consultent, I.196.C;
- souhaite voir le saint installé à Paris, I.210.C; II.447.E; Bd 50;
- est considéré par le saint comme un serviteur de Dieu, I.211.D;
- est affligé de savoir que le saint reste à Reims, I.213.C;
- veut confier la fondation des écoles de garçons au saint, I.213.E; Bd 37;
- est confiné dans la retraite pendant les dix dernières années de sa vie, Bd 50;
- craint que la mort mette des bornes à ses désirs, I.213.E; Bd 58;
- ses leçons restent dans l'esprit du saint, I.217.E;
- meurt le 18 mai 1686, I.283.A; Bd 70;
- son désir que le saint vienne à Paris se réalise deux ans plus tard, I.283.D;
- oblige maîtres et maîtresses à faire le catéchisme tous les jours, I.290.C;
- le saint commence l'œuvre pour laquelle B. a tant soupiré, I.303.C;
- premier auteur du dessein du séminaire pour maîtres de campagne, II.56.C;
- tente plusieurs fois cet établissement, II.56.C.

BARTHÉLEMY, saint B.

F. Barthélemy veut imiter le saint apôtre, II.ab.10.D.

BARTHÉLEMY, Frère B.

- son père, maître d'école chrétienne, a la confiance des habitants, II.ab.4.B;

- naît à Saint-du-Nord, diocèse de Cambrai, le 11 février 1678, est prénommé Joseph, II.ab.4.D.E;
- sa mère est pieuse, modeste, modèle au foyer, II.ab.4.C;
- a un frère jumeau, II.ab.4.D;
- envoyé au Collège des jésuites de Douai, études de philosophie, II.ab.5.A;
- se destine à l'état ecclésiastique, II.ab.5.A;
- se prépare à la tonsure, la reçoit avec ferveur, II.ab.5.B;
- veut quitter le monde, termine sa philosophie, commence la théologie, II.ab.5.D.E;
- maîtres et parents insistent pour qu'il continue vers l'état ecclésiastique, II.ab.6.A;
- est embarrassé devant la résistance de ses parents, II.ab.6.E;
- demande d'être admis à la trappe, l'abbé de Rancé lui conscille autre chose, II.ab.7.A;
- entre au prieuré des chanoines réguliers, le noviciat est bientôt fermé, II.ab.8.A;
- le Prieur des chanoines veut tenter avec lui une réforme du prieuré, il refuse, II.ab.8.A.B;
- est incertain sur sa destinée, II.ab.8.C;
- entend parler des Frères, part pour Paris, II.ab.8.C.D;
- éprouve des tentations au sujet de cette vie de Frère, II.ab.8.E; II.ab.9.A;
- entre au noviciat, nouvelles tentations, II.ab.9.D.E;
- grâce à la prière du saint, peut rester dans l'Institut, II.282.D;
- écrit aussitôt une lettre pour renoncer au poste de son père, II.282.E;
- reçoit l'habit sous le nom de F. B. dont il veut imiter le martyr, II.ab.10.A.B.C;
- nouvelles tentations, II.ab.10.D.E;
- se confie au saint pour ses tentations, II.ab.11.A;
- est envoyé par le saint à Chartres, II.ab.11.B;
- un mal fâcheux le guérit de ses tentations, II.ab.11.C;
- son mal, où interviennent les chirurgiens, dure plusieurs années, II.ab.11.C;
- tenté de quitter, il résiste et fait des vœux irrévocables, II.ab.13.C;
- doit sa persévérance dans l'Institut aux prières du saint, II.282.A;
- reçoit la nouvelle de la mort de son père, II.282.B;
- est averti qu'il peut le remplacer comme maître, II.282.B;
- s'entretient avec le saint, II.282.D.E;
- écrit une lettre où il renonce au poste de son père, II.282.E;
- apprend la mort de son père, résiste aux appels de sa mère, II.ab.14.A;
- sa constance mérite toute la confiance du saint, II.ab.14.A;
- nouvelle maladie et guérison, II.ab.15.A;
- son plan de vie retrouvé intégralement, II.ab.15.B.C.D.E; II.ab.16.A;

- le chevalier d'Armetat voit, dans son délire, le F. B. le flageller, II.126.D;
 - est protégé lors de son voyage en 1717, II.133.B;
 - est assiégé par deux voleurs qui n'osent le toucher, II.133.C;
 - débarrassé des voleurs, il bénit Dieu, II.133.D;
 - envoie les novices éteindre l'incendie de la boulangerie de Saint-Yon, II.292.D;
 - le saint reprend le F. B. sur sa manière de balancer les bras, II.313.D;
 - le saint lui demande d'aller chercher le pouvoir de confesser à Rouen, II.409.A;
 - se trouve un jour près du lit du saint, peu avant sa mort, II.410.A;
 - élève la voix car le saint lui dit que sa maladie ruine la maison, II.410.B;
 - fait prendre au saint une place plus convenable à son retour de Paris, II.410.E;
 - reproche au saint d'avoir lu en public une lettre inconvenante à l'égard du saint, II.415.D;
 - offre la relation de l'apparition du saint à un Frère, II.497.B.C;
 - rentre à Rouen, tombe malade, demande les sacrements, II.ab.25.D.E; II.ab.26.A;
 - a une vision de Marie et du saint avant sa mort, II.ab.26.E;
 - meurt le 8 juin 1720, quatorze mois après le saint, II.183.A; II.498.D; Ca 165; Re 276;
 - est inhumé à Saint-Sever, proche du saint, II.ab.27.D;
 - meurt trois ans après son élection et un an après son père et fondateur, II.151.A;
 - sa mort est annoncée par une lettre des deux Assistants, II.183.D; II.ab.26.A;
 - après la mort du F. B., l'ancien serviteur des Soubises présente F. Timothée à M. de Rohan, II.190.A;
 - une lettre circulaire annonce le décès du F. B., II.ab.26. 27. 28.
- BARTHÉLEMY, Frère B., sa vie apostolique.**
- est envoyé à Chartres par le saint, II.ab.11.A.B;
 - l'incommodité, suite de l'opération subie, le rend incapable des fonctions de l'école, II.ab.11.D;
 - il est chargé du noviciat à Paris, II.ab.11.C.D; Ca 140; Re 248;
 - ses qualités dans cet emploi, II.ab.11.E;
 - de conduite douce, il exige la régularité exacte, II.ab.12.E; II.ab.13.A; Ca 140; Re 248;
 - le saint lui confie le noviciat de Rouen, II.31.C; Ca 148; Re 264;
 - mérite la confiance du saint, jalousie de certains, II.ab.14.D.E;
 - ses résolutions après une retraite, fidèlement observées, le rendent digne de succéder au saint, II.ab.16.A.B;
 - remplace le saint durant son absence de Paris en 1713-1714, II.ab.16.C; Ca 140; Re 249;
 - difficultés qu'il rencontre, II.ab.16.D.E;
 - se voit à la tête d'une compagnie orpheline après le départ du saint, II.ab.16.D;
 - a besoin de toute sa douceur, sa prudence et son humilité, II.ab.16.E;
 - rencontre beaucoup de difficultés, II.ab.16.E;
 - se propose comme le substitut, seulement, du saint, II.ab.17.B; Ca 140; Re 248, 249;
 - écrit aux Frères, les assurant que le saint est en vie et qu'en attendant son retour, ils peuvent s'adresser à lui, II.ab.17.B.C;
 - essaie de ramener les deux ou trois Frères qui veulent faire schisme, II.ab.17.D;
 - est persécuté par les ennemis du saint, II.ab.18.B;
 - reçoit un commissaire du lieutenant de police et répond prudemment, II.ab.18.C.D;
 - croyant bien faire, envoie au saint deux assignations, II.79.D.E;
 - ne reçoit plus de lettre du saint durant ce temps, II.80.A;
 - n'a pas été nommé Supérieur, ni élu, II.80.A;
 - remplace le saint près des Frères, II.85.D; Ca 140; Re 248, 249;
 - est à la tête des Frères de Paris, II.110.C;
 - disciple, témoin, héritier de l'esprit du saint, II.ab.3.B.C;
 - prend la tête des Frères dans l'indécision, II.110.C;
 - est de caractère doux, docile, discret, II.110.C;
 - doit paraître quand on demande le saint, II.110.C; II.ab.3.E;
 - répond aux lettres adressées au saint, II.110.C;
 - insensiblement, se trouve chargé des affaires et des Frères, II.110.C;
 - chargé du noviciat, il est présumé choisi par le saint pour être Supérieur, II.110.C;
 - aurait été choisi par les Frères en cas d'élection, II.110.D;
 - est vertueux, aimé et pacifique, II.110.D;
 - prend des mesures les plus sages en l'absence du saint, II.110.D;
 - ne peut écarter tous les préjugés, II.110.D;
 - se conduit de manière que les préjugés fussent réparables au retour du saint, II.110.D;
 - rencontre opposition de la part de quelques indociles, II.110.E; Ca 140; Re 249;
 - est contesté parce que non désigné, ni élu, II.110.E;
 - ne s'offense pas de la contestation, II.110.E;
 - avoue qu'il n'est pas Supérieur tant que le saint est vivant, II.110.E;
 - ne reconnaît ni n'accepte la direction qu'élu canoniquement, II.110.E;
 - gouverne en frère aîné, II.110.E;
 - se concilie tous les cœurs, II.111.A;
 - souffre patiemment la désobéissance de deux ou trois mutins, II.111.A; Ca 140; Re 249;
 - assemble les Frères les plus accrédités, puis chasse les esprits discolos, Ca 140; Re 249;
 - ouvre l'oreille à des avis pernicieux venus de la part du rival du saint, II.111.B;

- est accepté par le rival du saint qui espère le manœuvrer, II.111.B;
- est circonvenu par les manœuvres du rival du saint, II.111.C;
- reçoit le système du rival du saint par son agent, II.111.D;
- pour faire agréer le nouveau système au F. B. on fait jeûner les Frères, II.112.C;
- se voit enlever le droit d'accepter des postulants, II.113.A;
- n'est plus rien dans la maison, II.113.B;
- se laisse dominer par celui qui s'est glissé au poste de Supérieur, II.113.B;
- ne peut accepter des novices parce qu'on ne lui donne pas de quoi les nourrir, II.113.B;
- a la faiblesse d'acquiescer à la volonté de l'ecclésiastique et de dresser un acte de reconnaissance, II.113.D;
- cet acte fut déchiré au retour du saint, II.113.E;
- a la faiblesse d'écouter l'ecclésiastique, II.114.A;
- est sollicité d'écrire aux directeurs des différentes maisons de chercher un Supérieur externe, II.114.B;
- s'il tombe dans ce piège, le rival saura faire passer ses idées, II.114.B;
- est plaint d'être à la tête d'une œuvre si difficile, II.114.C;
- est plaint de n'avoir pas le caractère ni l'autorité du saint, II.114.C;
- on lui dit qu'il n'y a pas dans les Frères le même cœur, II.114.C;
- on lui dit que s'il ne veut pas succomber il doit se décharger sur des Supérieurs ecclésiastiques, II.114.C;
- ne voit pas les suites de tous ces avis, II.114.D;
- remercie les auteurs de cet avis et leur demande le moyen de le mettre en pratique, II.114.D;
- on lui demande d'écrire à toutes les maisons et engager les Frères à prendre un Supérieur externe, II.114.D;
- demande aux évêques de nommer des Supérieurs ecclésiastiques, Ca 140; Re 249, 250;
- cette demande paraît dangereuse, Ca 141; Re 250;
- elle est couronnée de succès, Ca 141; Re 251;
- on lui promet d'appuyer ses lettres par celles d'un abbé de considération, II.114.E;
- se laisse surprendre par le rival du saint en agréant son projet, II.115.A;
- garde ses droits avec les Supérieurs ecclésiastiques, II.115.D;
- est averti des dangers du changement par des Supérieurs ecclésiastiques et quelques Frères, II.115.D; II.116.A;
- on lui conseille d'entreprendre une visite des établissements, II.116.B;
- doit aussi s'attacher le directeur et les Frères de chaque maison, II.116.C;
- doit engager les Frères à ne communiquer aux

- Supérieurs externes que les affaires du dehors, II.116.C;
- doit engager les Frères à nommer les Supérieurs externes, protecteurs, II.116.C;
- doit faire une assemblée des principaux Frères à Saint-Yon pour une retraite et élection, II.116.D;
- reçoit un commissaire du lieutenant de police qu'il surprend par sa sagesse, II.ab.18.B.C;
- conduit par l'abbé de Brou, va saluer le Cardinal de Noailles, II.149.C;
- reçoit du Cardinal des encouragements à former de bons maîtres, II.149.C;
- assemble les Frères de Paris, Versailles et Saint-Denis pour convenir des changements à faire aux Règles, II.149.D.

BARTHÉLEMY, FRÈRE B., après le retour du saint.

- se concerta avec le saint sur les moyens de réunir tous les Frères dans l'unité, II.ab.18.D;
- ne fait rien sans consulter le saint, II.121.B; Ca 145; Re 258;
- dispute avec le saint la dernière place, II.121.B;
- le saint lui trouve la disposition d'un bon Supérieur, II.ab.19.A;
- ne se laisse pas persuader de devenir le Supérieur des Frères, II.ab.19.A;
- écrit aux Frères de Provence pour qu'ils confirment le saint dans ses fonctions de Supérieur, II.ab.19.B;
- est heureux de voir le saint reprendre la place de Supérieur, II.ab.19.C;
- le saint lui renvoie les affaires, II.ab.19.D;
- l'ecclésiastique qui se dit Supérieur lui fait part de son étonnement de voir le saint confesser les Frères, II.121.D;
- sera élu Supérieur deux ans après la querelle du saint et de l'ecclésiastique, II.123.E;
- part pour Rouen avec trois ou quatre novices en 1715, II.128.A; II.ab.78.B; Ca 148; Re 264;
- le saint lui renvoie les Frères, II.129.A;
- est charmé de voir le saint faire sa propre fonction de directeur des novices, II.130.C;
- se range parmi les novices comme frère aîné, II.130.C;
- acquiert la confiance des novices et jeunes Frères, II.130.E;
- est confidant du saint, qui lui demande avis sur tout, II.130.C; Ca 145; Re 258;
- après sept ou huit mois, prie le saint de visiter les établissements de Calais et de Boulogne, II.130.D;
- était préparé peu à peu à être chef des Frères, II.131.B;
- est nommé délégué des Frères pour visiter la France, II.133.A; Ca 149; Re 268;
- part, avec les instructions du saint, en octobre 1716, et revient à Pâques 1717, II.133.B;
- visite les maisons les plus éloignées, II.133.B; Ca 150; Re 269;
- revient ensuite rendre compte et demander de nouveaux avis, II.133.B; Ca 150; Re 269;

- rencontre partout des cœurs ouverts et dociles, II.133.D;
 - fait approuver les projets et reçoit la signature des Frères, II.133.D;
 - exerce les fonctions de Supérieur au retour du saint de Provence, II.134.A;
 - son succès donne de la joie au saint, II.134.B;
 - F. Louis se rend à Saint-Yon pour l'élection de F. B., II.ab.84.D;
 - est élu président de l'assemblée, II.135.C.
- BARTHÉLEMY, Frère B., Supérieur.**
- est élu Supérieur après deux jours de délibération, II.135.C; II.ab.3.E; Ca 151; Re 271;
 - est le seul à regretter cette élection, II.135.D; Ca 151; Re 272;
 - ne peut se résoudre à se charger d'un tel poids, II.135.D;
 - rougit d'être à la place du saint, II.135.E;
 - pleure sur son élection et se plaint aux Frères, II.135.E;
 - renouvelle le premier ses vœux le jour de la Sainte-Trinité, II.136.A; Ca 151; Re 273;
 - signe les Règles envoyées à toutes les maisons de l'Institut, II.136.B;
 - fait la visite des maisons et prépare sans s'en douter son élection, II.ab.20.A; Ca 149, 150; Re 268, 269;
 - est déconcerté quand les scrutins se portent sur lui, II.ab.20.B;
 - les Frères croient avoir retrouvé leur père en lui, II.ab.3.B.C;
 - son élection adoucit la peine que les Frères éprouvaient de perdre le saint, II.150.D;
 - son humeur douce, complaisante, facile, sage, timide, II.150.D;
 - toujours prêt à se ranger au meilleur avis, II.150.D;
 - recourt à la prudence d'autrui, II.150.D;
 - consulte avec simplicité, dans l'humble disposition, II.150.D;
 - avait acquis la confiance de tous les jeunes Frères, II.150.E; II.ab.20.B;
 - exerçait l'office de Supérieur depuis plusieurs années, II.150.E;
 - avait gagné le cœur des Frères anciens, II.150.E;
 - reçoit les marques de soumission empressée, II.151.A;
 - mourra le 7 juin 1720 un an après le saint et trois ans après son élection, II.151.A;
 - fait briller sa vertu devant les Frères, II.151.A;
 - gouverne en des temps difficiles, II.151.A; II.ab.21.A;
 - ne rompt le silence que pour déclarer sa foi, II.151.B;
 - reçoit les coups qui frappent les Frères, II.151.B;
 - reçoit des lettres qui l'attaquent, II.151.B;
 - seul son zèle à maintenir les Frères dans la soumission au Saint-Siège était le motif de colère contre lui, II.151.C;
 - est d'une humeur absolument constante à tout, II.151.C; II.ab.20.E;
 - puise dans l'oraison son égalité d'humeur, II.ab.21.A;
 - connaît toujours la distance entre le saint, prêtre, et lui, Frère, II.151.D;
 - considère le fondateur le maître, le père, II.151.D; II.ab.3.D;
 - ne parle que parce que le saint veut se taire, II.151.D;
 - ne prend la conduite des Frères que parce que le père lui en abandonne le soin, II.151.D;
 - fait tous les actes de supériorité avec honte, II.151.D;
 - s'adresse au saint pour lui demander ses lumières, II.151.E; II.ab.3.D;
 - suit les avis du saint avec l'exactitude d'un enfant, II.151.E; Ca 153; Re 276;
 - s'humilie devant celui qui lui en donne l'exemple, II.151.E;
 - se montre digne fils du saint instituteur, II.151.E;
 - apporte beaucoup aux Frères par son sage gouvernement, II.152.A;
 - le saint lui envoie ceux qui lui demandent une permission, II.152.C;
 - doit prier le saint de lire les lettres que les Frères lui envoient, II.152.D; Ca 152; Re 274;
 - est confus de voir le saint lui demander permission, II.152.E; II.450.A;
 - donne au saint la permission générale, II.152.E; Ca 152; Re 273;
 - le saint refuse tout service que le F. B. n'ait ordonné, II.153.B;
 - donne son consentement pour le départ de quatre Frères au Canada, II.153.D; II.306.A;
 - dit au saint qu'il n'y a pas moyen de reculer, II.153.E;
 - la remarque du saint fait impression sur lui, II.153.E;
 - rompt le contrat et refuse les Frères, II.153.E;
 - le saint lui reproche le voyage du F. Hilarion, II.ab.8.A.B;
 - demande au saint d'aller à Paris, II.154.E; Ca 154; Re 274;
 - reçoit d'un Supérieur du séminaire de Saint-Nicolas une lettre sur le saint, II.155.B; Ca 154-156; Re 280-283;
 - le saint oriente tous les cœurs vers lui, II.157.A;
 - est mandé à Paris par le saint, II.158.E; II.303.B; Ca 156; Re 283;
 - reçoit par acte le legs que le saint détenait, II.159.A; Ca 156; Re 284;
 - n'accepte pas que le saint n'ait plus rien à faire dans la Société, II.159.E;
 - souffre de l'absence du saint, II.159.E;
 - reçoit du saint le conseil de n'avoir aucune affaire avec les jansénistes, II.203.B;
 - croit plus que jamais le saint nécessaire à l'Institut, II.159.E;

- craint que le saint ne meure hors l'Institut, II.159.E;
 - reçoit du saint la demande de faire plus d'oraison, II.275.A;
 - met tout en usage pour faire revenir le saint, II.159.E;
 - veut fermer les yeux du saint, II.159.E;
 - souhaite vivre témoin des vertus du saint, II.159.E;
 - insiste auprès du saint sur la nécessité d'être avec ses enfants, II.160.A; Ca 157; Re 285, 286;
 - désire que le saint retrouve Saint-Yon, II.161.B;
 - prie le saint de bénir les Frères, II.161.E;
 - part à Saint-Yon avec le saint le 7 mars 1718, II.162.A;
 - est l'objet d'un grand respect de la part du saint, II.163.D;
 - le saint voit J.-C. en sa personne, II.163.D;
 - fait le voyage de Saint-Omer à pied et y établit une école, II.ab.23.A;
 - va à Calais consoler les Frères persécutés par les appelants, II.ab.23.A;
 - visite les persécuteurs des Frères pour obtenir leur liberté de conscience, II.ab.23.D;
 - visite les magistrats par qui il est bien reçu, II.ab.23.D;
 - va chez le curé de Calais qui reproche aux Frères de ne plus être dociles, II.ab.23.E;
 - rétorque les arguments du curé, II.ab.24.A.B;
 - part à Boulogne où il console les Frères persécutés par les appelants, II.ab.24.C;
 - passe à Paris, craint de mourir Supérieur, veut déposer sa charge, un prêtre l'en dissuade, II.ab.24.E;
 - confère avec les Frères, leur fait ses adieux avec le pressentiment de sa mort, II.ab.25.C.D;
 - passe à Chartres voir les Frères, II.ab.25.D;
 - de retour d'un voyage à Paris, demande au confesseur d'arrêter le carême du saint, II.171.A; Ca 159; Re 289;
 - ordonne au saint de se dispenser des exercices de la communauté, II.458.E;
 - demande la bénédiction du saint pour tous les Frères, II.174.A; Ca 162; Re 295, 296;
 - ne quitte pas le saint, II.174.C;
 - demande au saint s'il accepte les peines qu'il souffre, II.174.D; Ca 162; Re 297;
 - reçoit beaucoup de lettres à l'occasion de la mort du saint, II.178.E;
 - sa douleur reste aussi longue que sa vie, II.178.E;
 - est désemparé par la mort du saint, II.178.E; II.ab.21.E;
 - recueille et fait recueillir toutes les actions du saint, II.179.A;
 - est consolé en apprenant le nombre de messes pour le saint, II.179.A;
 - reçoit une lettre d'un Supérieur de Saint-Nicolas, II.179.B;
 - ne pouvant se consoler, doit consoler les autres, II.180.C; II.ab.22.B;
 - écrit une lettre à un Frère pour le consoler, II.180.C; II.ab.22.A;
 - consulte sans cesse ses deux Assistants, II.ab.22.D;
 - le saint paraît vivant en lui, II.182.E;
 - fait le délice de ses inférieurs, II.182.E;
 - parle et agit comme le saint, II.182.E;
 - a été humble disciple du saint et le reste, même étant Supérieur, II.183.A;
 - obtient du saint ses avis, ses lumières et la conduite de la Société, II.183.A;
 - gouvernant l'Institut sous les yeux du saint, ne laisse pas voir qu'il a changé de Supérieur, II.183.A; Ca 153; Re 301;
 - ses deux Assistants prennent le gouvernail, II.183.D;
 - l'esprit d'union et de soumission laissé par le F. B. maintient les Frères dans l'ordre, II.183.E;
 - désigne le F. Timothée comme son successeur au chanoine ami, II.183.E; Ca 165; Re 302;
 - ajoute que le saint aurait aussi désigné le F. Timothée, II.183.E;
 - avait prêté son nom pour l'acquisition de Saint-Yon, II.185.B;
 - met à profit la bienveillance de la famille de Soubise pour les Frères, II.189.E;
 - va avec le Frère présenter ses respects au Cardinal de Rohan, II.190.A;
 - après la mort du F. B. le Frère présente le F. Timothée au Cardinal de Rohan, II.190.A;
 - est prié par le saint de remédier au moindre relâchement, II.328.B;
 - est invité à mettre de l'ordre dans le noviciat, II.328.C;
 - le saint lui demande de reprendre la vie commune, II.328.D;
 - est remplacé en son absence par le F. François, II.450.D;
 - le saint lui reproche le voyage de F. Hilarion, malade, II.ab.80.A;
 - interdit à un Frère de Laon de soigner selon un secret, II.ab.114.A;
 - est chargé par le saint d'aller demander le pouvoir de confesser à Rouen, II.409.A;
 - éprouve de la peine à paraître supérieur, II.409.A;
 - est renvoyé sans les pouvoirs, II.409.B;
 - est étonné de ce que le saint fait venir à Saint-Yon ses ornements et sa bibliothèque, II.499.B;
 - est assuré par le saint que Saint-Yon deviendra l'héritage des Frères, II.499.B.
- BARTHÉLEMY, Frère B., sa charité pour Dieu.
- rend son amour pour Dieu réel et solide, II.ab.40.A;

- son amour de Dieu l'attire à la trappe et dans l'Institut, II.ab.40.A;
- ses tentations lui permettent de prouver son amour pour Dieu, II.ab.40.B;
- sacrifie la place de son père qu'on lui offre, II.ab.40.B;
- ses conversations ont Dieu pour objet, II.ab.40.C;
- se rend familière la présence de Dieu, II.ab.40.D;
- se sert beaucoup des oraisons jaculatoires, II.ab.40.E;
- exhorte les Frères à se souvenir fréquemment de Dieu, II.ab.40.E;
- son commerce avec Dieu le rend fidèle à ses devoirs, II.ab.40.E;
- puise en l'amour de Dieu tout son courage, II.ab.40.E;
- son zèle pour la gloire de Dieu est intense, II.ab.41.A.

BARTHÉLEMY, Frère B., sa confiance en Dieu.

- sa confiance se manifeste durant l'absence du saint, II.ab.36.B;
- espère toujours en Dieu, n'est jamais déçu, II.ab.36.C;
- fonde sur la prière le succès de ses entreprises, II.ab.36.C;
- engage les Frères à la confiance, II.ab.36.C;
- accepte de visiter toutes les maisons de l'Institut, II.ab.36.D;
- est frappé de tremblement et ne peut arrêter ses larmes, s'humilie et s'abandonne à la Providence, II.ab.36.E;
- est protégé par un secours spécial de divers accidents, II.ab.37.A;
- se perd dans la région du Vivarais, II.ab.37.B;
- prie son saint ange et voit de loin des voyageurs qui l'invitent à le suivre, II.ab.37.C;
- même péril et même confiance en Auvergne, II.ab.37.D;
- traversée d'une rivière dangereuse, II.ab.37.D;
- sa confiance en Dieu à la mort du saint, II.ab.38.A;
- fonde sa confiance sur l'Écriture sainte, II.ab.38.D;
- exhorte les Frères à l'abandon à Dieu, II.ab.39.B;
- écrit à un Frère d'adorer les ordres de la Providence, II.ab.39.B;
- écrit à un autre Frère de ne rien refuser à Dieu, II.ab.39.B.C.D.

BARTHÉLEMY, Frère B., sa chasteté.

- se retire du monde par amour de la chasteté, II.ab.65.A;
- doit lutter pour la garder, II.ab.65.B;
- fait vœu de ne point sortir de l'Institut pour garder la chasteté, II.ab.65.D;
- ses luttes l'humilient et le portent à la compassion pour les Frères, II.ab.66.B;
- écrit à un Frère pour le rassurer à ce sujet, II.ab.66.B;

- recommande les moyens appropriés pour ces luttes, II.ab.66.D;
- insiste sur la modestie des yeux, II.ab.66.E.

BARTHÉLEMY, Frère B., sa foi.

- vit des temps difficiles pour la foi, II.ab.29.A;
- prend les précautions pour assurer la foi des Frères, II.ab.29.C;
- reste attaché à la foi de Pierre, II.ab.29.D;
- exhorte les Frères à déclarer leur foi, II.ab.29.E;
- recommande de fuir les jansénistes, de rompre avec eux, de s'interdire leurs livres, II.ab.30.B;
- dit aux Frères de s'en tenir aux premiers principes, II.ab.30.C;
- leur enseigne à ne pas se mêler des questions du temps, II.ab.30.D;
- résiste à tout effort des jansénistes pour l'entraîner, II.ab.31.A;
- est décrié, noirci par les jansénistes, II.ab.31.B;
- console, encourage les Frères persécutés, II.ab.31.C;
- les ménagements qu'il inspirait aux Frères ne plaisaient pas à tous, II.ab.31.E;
- reçoit des plaintes à cause de sa modération, II.ab.31.E;
- prend conseil auprès de supérieurs de séminaires et d'ordres religieux, II.ab.32.A;
- reçoit d'un évêque le reproche de sa soumission au Pape, II.ab.32.A;
- reçoit le reproche d'être trop prudent, II.ab.32.D;
- demande aux Frères de fuir les nouveautés, II.ab.32.C;
- aime l'article du saint dans son testament sur la soumission au Pape, II.ab.32.C;
- reçoit une lettre de Mgr de Langle pour le retrait des Frères, II.ab.32.E;
- répond à Mgr de Langle une lettre respectueuse et claire, II.ab.33.B.C.D;
- soutient les Frères de Calais et Boulogne par ses avis, II.ab.34.A;
- écrit à l'un d'eux pour l'encourager, II.ab.34.A;
- envoie un mémoire de questions avec réponses, II.ab.34.B;
- s'étudie à inspirer l'esprit de foi aux Frères, II.ab.34.C;
- regarde les événements comme guidés par Dieu, II.ab.34.C;
- utilise la sainte Écriture, bénit le saint de l'avoir mise dans la Règle, II.ab.34.D.E;
- écrit à un Frère pour l'exhorter à l'esprit de foi, II.ab.35.A;
- conjure les Frères d'animer leurs actions d'esprit de foi, II.ab.35.C;
- écrit à un autre sur le même sujet, II.ab.35.D;
- a reçu la lettre à Rouen et se trouve à Paris depuis six semaines, II.ab.35.D;
- veut animer les Frères par l'esprit de foi, II.ab.35.E.

BARTHÉLEMY, Frère B., son humilité.

- doit prendre seul la première place au réfectoire, II.ab.413.B;
- est tourmenté de voir le saint prendre la dernière place, II.ab.413.C;
- imite surtout l'humilité du saint, II.ab.61.E;
- dispute souvent avec le saint la dernière place, II.ab.61.E;
- n'oublie jamais que le saint se comporte envers lui avec humilité, II.ab.62.A;
- désarme les personnes externes, les ennemis, par son humilité, II.ab.62.B;
- écrit humblement aux évêques de Boulogne et Mâcon, II.ab.62.C;
- s'humilie devant les Frères, II.ab.62.D;
- honore les anciens Frères comme ses maîtres et les jeunes comme enfants de Dieu, II.ab.62.E;
- est respectueux envers tous, II.ab.62.E;
- s'humilie en toutes rencontres, prie au lieu de menacer, II.ab.62.E;
- ne fait rien sans le conseil du saint, II.ab.63.A;
- n'arrête rien sans l'avis des Frères réunis en assemblée, II.ab.63.A;
- se dépouille de sa qualité de Supérieur en voyage, II.ab.63.A;
- se fait passer comme inférieur en voyageant avec un novice, II.ab.63.B;
- se conduit envers ce novice comme envers un Supérieur, II.ab.63.C;
- reçoit avec modestie les jalousies des autres Frères, II.ab.64.A;
- est taxé d'ambition par des Frères; leur répond humblement, II.ab.64.B.C.D;
- recommande l'humilité à ses novices, II.ab.64.E;
- dit que l'humilité est nécessaire pour toutes les vertus, II.ab.64.E.

BARTHÉLEMY, Frère B., sa mortification.

- sa mortification est le fondement de sa régularité, II.ab.55.A;
- reste tranquille dans toutes ses peines, II.ab.55.B;
- s'associe aux peines de ses Frères, II.ab.55.C;
- unit ses souffrances à celles de J.-C., II.ab.55.D;
- use de disciplines et macérations, II.ab.55.D;
- refuse à sa nature les moindres satisfactions, II.ab.55.E;
- est mortifié dans les repas, les voyages, les maladies, II.ab.56.A.B;
- porte les habits les plus incommodes, II.ab.56.C;
- refuse une robe de chambre durant sa maladie, II.ab.56.D;
- se prive en silence, II.ab.56.D;
- se couche une fois sans draps, par oubli du linge, II.ab.56.E;
- paraît toujours gai dans ses maladies, II.ab.56.E;
- écrit à divers Frères pour les exhorter à la mortification, II.ab.57.B.C.D.E; II.ab.58.A.B.

BARTHÉLEMY, Frère B., sa patience.

- succède à toutes les peines du saint, II.ab.58.C;
- trouve quelques faux Frères, des esprits brouillons, garde le silence, II.ab.58.C;
- rencontre des ennemis obstinés, cherchant le bien de l'Institut à leur façon, II.ab.58.D;
- souffre et se tait comme le saint et atteint la tranquillité, II.ab.58.E; II.ab.59.A;
- gagne les cœurs par sa patience, II.ab.59.B;
- allie la fermeté à la douceur, II.ab.59.C;
- inspire l'esprit de douceur aux directeurs des maisons, II.ab.59.E;
- les invite à s'abstenir d'impatiences, de vivacité, II.ab.60.B;
- par sa douceur, fait changer quatre libertins de conduite, II.ab.60.B.C.D.E;
- invite les directeurs à beaucoup de douceur, en avertit par lettres, II.ab.61.B;
- avoue avoir besoin de patience, II.ab.61.D.

BARTHÉLEMY, Frère B., sa piété.

- a un grand fond de piété, II.ab.46.A;
- se rend Dieu constamment présent, II.ab.46.B;
- met les Frères de l'Institut en prière pour les situations difficiles, II.ab.46.B;
- prie partout, II.ab.46.C;
- est assidu aux exercices de communauté, II.ab.46.D;
- aime la prière, II.ab.46.D;
- est peiné par les négligences dans la prière, II.ab.46.E;
- écrit à un Frère pour l'exhorter à l'oraison, II.ab.47.A;
- a toujours le crucifix devant lui avec une maxime, II.ab.47.C;
- écrit à un Frère pour exprimer sa joie de le voir adonné à la prière, II.ab.47.D;
- aime prononcer le nom de Jésus, II.ab.47.E;
- solennise les fêtes de J.-C., II.ab.48.A;
- honore surtout la passion de J.-C., II.ab.48.B;
- a une grande dévotion à l'Eucharistie, II.ab.48.D;
- communie deux à trois fois par semaine, supplée par la communion spirituelle, II.ab.48.D;
- s'applique dévotement à la messe, II.ab.48.E;
- visite fréquemment le saint sacrement, II.ab.49.A.B;
- recommande ces visites durant les voyages, II.ab.49.C;
- tient très propres les lieux du culte, II.ab.49.D;
- a une prière propre au sujet de ses sentiments pour J.-C., II.ab.49.D;
- a une grande dévotion à Marie, II.ab.49.E;
- dit de se méfier de ceux qui négligent cette dévotion, II.ab.50.A;
- est fervent du chapelet, II.ab.50.C;
- est attaché aux litanies de Marie, II.ab.50.D;
- écrit à un Frère au sujet de la dévotion à Marie, II.ab.50.D.E;

- a la dévotion aux anges gardiens et la communie, II.ab.51.B.C;
- honore particulièrement saint Joseph, les âmes du purgatoire, II.ab.51.D.

BARTHÉLEMY, Frère B., sa prudence.

- fait éclater sa prudence dans sa relation avec l'évêque de Mâcon, II.ab.67.C;
- fait revenir sur sa décision l'évêque de Boulogne, II.ab.67.C;
- fait tout avec compte, poids et mesure, II.ab.67.E;
- est modéré dans ses paroles, II.ab.67.E;
- parle peu, avec circonspection, II.ab.68.A;
- inculque la prudence aux directeurs, II.ab.68.A;
- écrit à un directeur pour lui donner ses avis sur la prudence, II.ab.68.B;
- écrit à un directeur pour lui donner avis sur la reddition, II.ab.68.C.D;
- dit à un directeur de ne pas révéler les fautes des Frères en récréation, II.ab.68.D.

BARTHÉLEMY, Frère B., sa régularité.

- est exigeant au sujet de la régularité, II.ab.51.E;
- commence par observer les règles avec précision, II.ab.52.A;
- ne se distingue parmi les Frères que par sa ferveur, II.ab.52.C;
- est modèle de régularité, II.ab.52.D;
- cède à un confrère la chambre qu'on a préparée pour lui, II.ab.52.D;
- n'accepte aucune dérogation, II.ab.52.E;
- reste dans son bureau le moins possible, II.ab.52.E;
- est exact au silence, en recommande la pratique, II.ab.53.A;
- recommande la régularité, dans ses lettres, II.ab.53.B;
- écrit à un Frère à ce sujet, II.ab.53.C.D.E;
- se sert des défaillances de certains pour renouveler la régularité, II.ab.54.C;
- écrit une lettre circulaire sur la régularité le 11 septembre 1719, II.ab.54.D;
- reconforte un Frère au sujet d'un mauvais exemple ayant eu des suites funestes, II.ab.54.E.

BARTHÉLEMY, Frère B., son zèle pour le salut du prochain.

- dépouillé de talents propres, se sert de tout son pouvoir pour sanctifier les enfants, II.ab.41.A;
- toujours attentif à bien faire, II.ab.41.B;
- sa charité lui inspire mille moyens de gagner les enfants à Dieu, II.ab.41.B;
- apaise Mgr de Langlé par son humilité, II.ab.41.B;
- désarme par sa lettre l'évêque de Mâcon, II.ab.41.C;
- possède l'art de gouverner avec douceur, de gagner les âmes, II.ab.41.D;

- profite de ses voyages pour enseigner la religion chrétienne, II.ab.41.D;
- réside habituellement à Saint-Yon, II.ab.41.E;
- son zèle pour les pensionnaires, II.ab.41.E;
- parle en public et en particulier aux pensionnaires, II.ab.42.A;
- s'intéresse aux besoins des novices, II.ab.42.A;
- sa charité s'accommode aux besoins de chacun, II.ab.42.B;
- se rend compte de ce qui se fait au noviciat, II.ab.42.B;
- garde une grande sollicitude pour ceux qui se sont éloignés de lui, II.ab.42.C;
- invite les Frères à garder les leçons du saint, II.ab.42.C;
- fait l'éloge du F. Placide, mort le 11 décembre 1714, II.ab.42.D.E;
- citation d'une lettre à un Frère l'exhortant aux vertus, II.ab.43.C.D;
- zèle pour les languissants, II.ab.43.E;
- sa charité a tous les caractères énumérés par saint Paul, II.ab.43.E;
- honoré de la confiance du saint, II.ab.44.A;
- jaloué par quelques Frères anciens, II.ab.44.A;
- a beaucoup de doigté dans l'exercice de l'autorité, II.ab.44.B.C;
- se montre l'inférieur de son compagnon dans les voyages, II.ab.44.C;
- donne le cheval à son compagnon, II.ab.44.D;
- est compatissant pour les malades, II.ab.44.D;
- se dépouille à leur intention, II.ab.44.D;
- emploie des veilles à écrire aux Frères, II.ab.45.B;
- recommande la pratique des vertus à tous, II.ab.45.C;
- écrit à un Frère avec condescendance et prudence, II.ab.45.C;
- écrit à un Frère pour l'exhorter à la paix, à la mortification, II.ab.45.D;
- sait répondre avec tact, II.ab.46.A.

BARTHÉLEMY DES MARTYRS, archevêque de Braga.

- emploie les dernières années à catéchiser, I.63.E;
- n'accepte un archevêché que par obéissance, I.63.E;
- retourné à Bragues, cherche à quitter son évêché, I.64.A.

BASILE, saint B.

- s'était appliqué aux sciences profanes avant sa conversion, I.79.B;
- dit qu'il n'est pas à propos d'avoir deux communautés religieuses au même endroit, I.83.C;
- n'a pas fait approuver son Institut : l'Eglise ne l'exigeait pas, I.89.C;
- ses religieux ont une manière particulière de vivre, I.104.B;
- la fête de saint Basile est marquée d'une retraite par le saint, II.320.B.

- BAUDIN, Paul, directeur des novices jésuites à Rouen (en réalité : instructeur du troisième an).
- est appelé à l'assemblée de 1717 pour donner son avis sur les récréations, II.144.A;
 - conclut qu'il ne faut pas changer les récréations des Frères, II.144.A;
 - prêche à Saint-Yon lors de la réception de la bulle d'approbation, II.193.A.
- BAUDRAND, Henri B. de la Combe, curé de Saint-Sulpice.
- personne distinguée par son mérite, I.240.B; Bd 69;
 - a voulu faire modifier l'habit des Frères, I.240.B; Bd 69; Ca 26; Re 39-40;
 - propose un habit contraire à l'esprit de simplicité, I.240.B; Bd 69;
 - traite le saint d'entêté, I.240.E;
 - demande des aspirants pour servir des messes, I.281.C;
 - est le directeur du saint, I.293.D; II.365.D; Ca 52; Re 77;
 - doit annoncer de la part de M. de La Barmondière le renvoi du saint et des Frères, I.293.D;
 - avertit le saint de retourner à Reims, I.293.D;
 - s'offre à conduire le saint chez le curé pour les adieux, I.293.E;
 - confère avec le curé sur le renvoi du saint, I.293.E;
 - dit au saint que le curé pensera à son renvoi pendant encore trois ans sans rien changer, I.293.E;
 - connaît la vertu du saint, I.295.D;
 - se donne du temps pour se mettre au fait des dissensions des écoles, I.295.E;
 - entre en possession de sa cure en janvier 1689, I.295.E; Ca 52; Re 77;
 - examine la conduite de M. Compagnon pendant un an, I.295.E;
 - voit que c'est M. Compagnon qui sème le désordre, I.295.E;
 - le nomme à la charge des enfants de chœur de Saint-Sulpice, I.295.E; Ca 52; Re 77;
 - est surpris des fruits d'ordre obtenus par le saint, I.296.B;
 - est heureux et veut multiplier les écoles, I.296.B;
 - se résout sur le moment à ouvrir une école rue du Bac, I.296.B; Ca 53; Re 78;
 - est heureux du bon début de l'école rue du Bac, I.296.C;
 - veut changer le costume des Frères, I.299.C;
 - l'habit des Frères lui déplaît et il craint que le mépris tombe sur le ministère des Frères, I.299.D;
 - veut sauvegarder les fruits que sa paroisse retire des Frères, I.299.D;
 - croit qu'à titre de curé et de directeur du saint, il peut imposer ce changement au saint, I.299.E;
 - destine aux Frères le manteau long et l'habit ecclésiastique, I.299.E;
 - n'est pas compétent à propos de l'habit des Frères, I.300.C;
 - conseille le saint dans sa conduite vis-à-vis de M. de La Barmondière, I.300.E;
 - l'avis de M. Tronson prévaut sur le sien, I.300.E;
 - veut porter le viatique au saint avec solennité, I.306.A; Ca 58; Re 86;
 - console les Frères sous les yeux du saint, I.306.B; Ca 58; Re 86;
 - promet au saint de leur servir de père, I.306.B;
 - ordonne au saint de bénir les Frères, étant son curé et directeur, I.306.C; Ca 58; Re 87;
 - ordonne des funérailles honorables au F. Lheureux, I.309.E; Ca 59; Re 88;
 - avait obligé le saint à fournir des aspirants pour servir les messes, I.312.A;
 - s'oppose au projet du saint d'ouvrir un noviciat, I.315.E;
 - on présente à B. un mémoire contre le saint; il en démasque les auteurs et communique le texte au saint, Ca 59-60; Re 89;
 - craint les frais et l'extension des Frères, I.316.A;
 - défend au saint de penser au noviciat, I.316.B; II.365.D;
 - est vénéré par le saint, I.316.B;
 - ne se rend pas aux demandes du saint, I.317.D;
 - envoie au saint un Frère, lui dire de cesser ses pénitences à ce sujet, I.317.E;
 - lui-même cesse de combattre le saint peu après, I.317.E;
 - ne marque plus de bienveillance pour le saint depuis son différend avec lui, I.334.E;
 - avait craint que le noviciat ne tombe à sa charge, I.334.E;
 - croit que le saint n'a plus droit à ses libéralités, I.335.A;
 - refuse les deux cents livres de pension aux deux Frères de la rue du Bac, I.335.A;
 - refuse d'autres aumônes en 1694, I.335.B;
 - oublie les Frères durant la famine, I.336.B;
 - à la demande d'une dame charitable, envoie un peu d'argent au saint, I.336.E;
 - cesse bientôt son aide, I.336.E;
 - apprend la nécessité où se trouve les Frères de Vaugirard et leur fait apporter argent et vivres, Ca 70; Re 105;
 - au milieu de janvier 1694, déclare au saint de ne plus rien vouloir lui donner, I.337.A;
 - vient de recevoir l'argent du roi quand le saint vient lui exposer sa misère, I.337.B;
 - se laisse attendrir et envoie 400 livres en deux fois, I.337.C.D;
 - consent ensuite à fournir le pain, en fait commande au boulanger, I.337.D;
 - se rétracte quand le boulanger lui porte une facture de 800 livres, fin juillet, I.337.E;
 - en fait porter les frais au saint, I.337.E;

- prétend qu'il avait voulu faire une avance sur la pension des Frères, I.337.E;
- reprend peu à peu ses sentiments d'estime pour le saint, I.338.A;
- verse 100 livres par mois, le reste de l'année, I.338.A;
- en 1695, ne donne plus rien les six premiers mois et refuse de payer le loyer de 1694, I.338.B;
- prend pour motif que le saint refuse d'aller habiter rue Guisarde, I.338.C;
- apprenant le renouvellement du bail, le reproche au saint, I.338.E;
- dit au saint qu'il l'a toujours emporté sur lui et sur M. de La Barmondrière, I.339.A;
- le saint suit l'avis de personnes que B. estime, I.339.A;
- le saint présente à B. un jeune calviniste converti; B. reçoit son abjuration, Ca 78; Rc 118;
- résilie sa cure en faveur de M. de La Chétardie en 1697, I.355.E; Ca 79; Rc 120.

BAUYN, Jean-Jacques, sulpicien.

- directeur du séminaire de Saint-Sulpice après M. Tronson, I.124.D; I.300.B; II.448.C;
- prêtre de grand zèle, homme de piété et austérité, I.124.D; Bd 14;
- des prélats prennent ses disciplines comme reliques, I.124.E;
- forme beaucoup de saints prêtres, I.124.E;
- sous sa direction, le saint progresse, I.125.A; II.448.D; Bd 14;
- le saint revient à Saint-Sulpice pour le consulter, I.127.C; I.300.B;
- vient de temps en temps à Vaugirard s'entretenir avec le saint, I.329.E; Bd 14;
- demande si le saint n'est pas en oraison ou occupé, I.329.E; Bd 15;
- ne dérange jamais le saint, I.329.E; Bd 15;
- attend dans le jardin, à genoux, que le saint vienne, I.329.E; Bd 15;
- est directeur du saint à défaut de M. Tronson, I.329.E;
- le saint lui obéit, I.448.C;
- est Supérieur du petit séminaire de Saint-Sulpice à Vaugirard à la place de M. Brenier, I.330.A;
- apprend aux séminaristes que le saint est ancien chanoine de Reims et a tout quitté, I.330.A;
- montre beaucoup d'estime pour le saint, I.330.B; Bd 15;
- souligne l'abandon du saint à la Providence, I.330.B;
- mène sa communauté à l'église de Vaugirard pour la Saint-Jambert et le saint mène la sienne, I.330.C;
- célèbre la messe, puis le saint, chacun communiant ses élèves, I.330.D;
- sa mort affecte le saint car il a grand besoin de lui en ce moment, II.448.C; Bd 14;
- est remplacé par M. Leschassier, II.448.C.

- BAZIN DE BEZONS, Jean-Baptiste-Armand, archevêque de Rouen.**
- reçoit de M. de Pontcarré une demande de protection à l'égard des Frères, II.185.E;
 - donne son consentement, II.185.E;
 - reçoit une nouvelle demande, II.186.D;
 - son décès fait tomber à nouveau la question des lettres patentes, II.187.B;
 - ce décès laisse l'archevêché vacant pendant deux ans, II.187.B.

BEAUCHAMP, Joseph, jésuite.

fait à M. de Mézéac l'éloge des écoles d'Avignon et de Marseille, II.51.E.

BÉLIAL, figure biblique.

- les trois Frères révoltés de Mende sont appelés « enfants de B. », II.47.E;
- les deux Frères rebelles de Provence sont ainsi nommés, II.87.A;
- nom donné à deux Frères fugitifs, de Paris, I.434.D.

BELLARMIN, saint François-Robert B., cardinal.

- donne une deuxième raison de la défense d'établir des Ordres nouveaux, I.89.C;
- montre qu'Ananie et Saphir furent condamnés pour avoir retenu une partie de leur vente, I.95.A;
- montre que saint François a bien interprété l'Évangile, I.95.B;
- défend la diversité des Ordres religieux, I.101.B;
- montre que presque tous les saints sont sortis des monastères, I.101.C;
- montre qu'une grande diversité d'Instituts est nécessaire à l'Église, I.102.B;
- montre la nécessité d'hommes nouveaux pour réformer et établir de nouveaux modèles, I.102.D.E;
- dit que la variété d'Ordres a toujours été dans l'Église, I.103.C;
- M. Fleury n'aurait pas repris les objections des protestants s'il avait lu B., I.104.D;
- fait l'apologie des Ordres mendiants, I.104.E.

BELSUNCE, Henri-François-Xavier de B. de Castel Moron, évêque de Marseille.

- veut couronner ses exemples de charité en établissant des écoles de charité dans quatre paroisses de Marseille, II.12.E; II.13.A;
- est sollicité par Messieurs les Administrateurs de l'hôpital d'obtenir des Frères pour l'hôpital, II.13.B;
- reçoit plus tard les Frères au nombre des réguliers, II.14.B;
- s'intéresse au projet du saint d'établir un noviciat, II.84.A; Ca 127; Re 222;
- est prévenu par quelqu'un que les bienfaiteurs ont l'intention de confier les écoles aux ecclésiastiques, II.88.C; Ca 130; Re 226-227;
- est étonné de ce changement, II.88.D;
- ignore le mauvais dessein contre les Frères, II.88.D;

- demande au saint de rester pour fonder une école, II.94.A; II.447.B; Ca 134-135; Re 237-238;
- malgré ses assurances, l'établissement des écoles n'aura pas lieu, II.94.B.

BÉNÉDICTINES DE SAINT-AMAND.
v. DAMES DE SAINT-AMAND.

BÉNÉFICIER.

Gabriel Drolin a refusé par fidélité à l'Institut le rang de b., I.314.A.

BENJAMIN, personnage biblique.

le saint est comparé à un de ces B. à qui le vrai Joseph donne dix fois plus de dons qu'aux Frères, I.251.A.

BENOÎT, saint B.

- n'a pas fait approuver son Ordre parce que l'Eglise ne l'exigeait pas, I.89.C;
- multiplie ses monastères, I.90.D;
- son Ordre a commencé au temps où il y avait partout des monastères, I.93.A;
- a inventé une nouvelle manière de vie, I.93.C;
- ravive la discipline monastique en Occident, I.103.A;
- l'étendue de sa Règle n'a pas empêché les autres Ordres de fleurir, I.104.C;
- sa Règle est reçue par tous les moines, I.107.D;
- le saint vit caché et inconnu comme B. dans sa grotte, II.272.B; II.408.D;
- le saint l'honore comme fondateur, II.320.B;
- veut que l'on quitte tout pour obéir de suite, II.434.A;
- le saint renouvelle sa doctrine, II.434.B.

BENOÎT (DE) BISCOP, saint B., abbé de Wearmouth.

le premier à avoir adapté la Règle de saint Benoît, I.103.A.

BENOÎT XIII, pape.

- concède la bulle d'approbation des Frères en 1725, II.ab.84.D; Ca 166; Re 305;
- avait accordé cette bulle et les Frères d'Avignon faisaient leurs vœux selon cette bulle, I.397.E;
- met les Frères en possession d'une école pontificale, I.393.E;
- après l'élection de B., M. Vivant rentre à Paris, II.191.D;
- la bulle du Pape, occasion de nouvelle ferveur pour les Frères, II.192.C.

BERGERS.

F. Barthélemy leur enseigne la religion dans ses voyages, II.ab.41.D.

BERNARD, saint B.

- nous recommande de ne pas juger, I.87.E;
- ne peut être soupçonné de vanité, I.92.E;
- le saint met en pratique les exemples admirés en B., I.225.B;
- dans l'esprit de B., le saint va au réfectoire comme au tourment, I.226.E;

- le saint appelé « nouveau saint B. », I.141.C; II.325.A;
- la modestie du saint est comparée à celle de B., II.309.D;
- donne les règles de la modestie à un Pape, II.312.C;
- le saint l'honore comme fondateur, II.320.B;
- les conversions opérées par le saint ressemblent à celles opérées par B., II.353.B;
- vient à Cîteaux avec trente disciples, le saint commence seul, II.357.C;
- dit que le Christ a mieux aimé perdre la vie que l'obéissance, II.442.E;
- l'abbé de Rancé est nommé un nouveau B., II.ab.7.A;
- compare la vie religieuse à un martyre qui dure longtemps, II.ab.10.C.

BERNARD, prêtre de la mission du séminaire de Boulogne.

inspire à M. de la Cocherie de fonder l'école gratuite, II.70.C.

[**BERNARD, Frère B.**].

le premier à avoir écrit la vie du saint, II.375.C.

BERNARD (de Quintavalle).

- premier disciple de saint François, I.97.B;
- met en pratique les conseils entendus de saint François, I.97.C.

BERNARDIN DE SIENNE, saint B.

mendiant et thaumaturge, I.98.D.

BÉRULLE, Pierre de B., cardinal.

- ne peut être soupçonné de vanité, I.92.E;
- réforme le clergé par les séminaires, I.99.D;
- a rendu d'immenses services à l'Eglise, I.100.A.

BÉTHUNE, Louis-Armand 1^{er} de B., duc de Charost, puis de Béthune.

- gouverneur de Calais, Ca 84; Re 127;
- reçoit une demande d'appui pour la venue des Frères, I.381.D;
- seigneur aussi distingué par sa piété que par sa dignité, I.381.E;
- le saint est frappé par sa présence à la messe, I.382.A;
- le saint le visite, I.382.B;
- envoie de suite son consentement à Messieurs de la ville, I.382.B; Ca 84; Re 127;
- écrit à M. d'Aguesseau pour obtenir une aide, I.383.C;
- est tout dévoué aux écoles de Calais, I.385.C;
- mérite de l'Institut reconnaissance éternelle et prières, I.386.B.

BÈZE, Théodore de B., écrivain protestant.

eut brûlé ses écrits s'il avait vu le saint célébrer la messe, II.234.B.

BIEENFAITEURS.

- on peut refuser un b. à loger parce que la Règle le défend, II.145.A;

- le saint a recours à eux à l'extrémité de sa misère, I.355.D;
 - le saint maintenait la régularité, sans égard à leur puissance, II.326.E;
 - pour leur plaire, le saint ne voulait rien déroger, II.327.D;
 - pour enlever F. Stanislas aux écoles, il fallait subir leurs assauts, II.ab.91.B.
- BIGNON, Jérôme III, intendant d'Artois et de Picardie.**
- a toujours protégé les écoles gratuites, I.382.C;
 - reçoit la décision royale au sujet de l'école de Calais, I.383.B;
 - met aussitôt à exécution l'ordre du roi relatif au Courgain, I.383.E;
 - règle la question du local du Courgain, I.384.A.
- BISSY, Henri Thiard de B., évêque de Meaux, cardinal.**
- est visité par F. Joseph pour établir une école dans cette ville, II.ab.28.D.
- [**BLAIN, Jean-Baptiste.**]
- donne une vie du saint en deux volumes in-quarto, Re IV;
 - son ouvrage est de mauvais goût, Re V;
 - répond à l'objection que les nouveaux Instituts sont à la charge du public et incommodes aux villes, I.105.C.D.E;
 - a été témoin de faits connus de lui seul, I.115.C;
 - répond à l'objection que les maîtres d'écoles chrétiennes portent préjudice aux gens de métier, I.111.C.D;
 - a entendu dire que la manière de vivre des Frères équivalait à celle de la trappe, I.226.B;
 - a utilisé le mémoire sur lequel il compose le second livre de la vie de M. de La Salle, I.326.A;
 - situe à cet endroit deux faits anticipés, I.355.A;
 - affirme qu'aucun patriarche d'Ordre n'a été si souvent crucifié par les siens, II.96.A;
 - aurait voulu ne pas écrire la quatrième partie de son livre, II.200.E.
- BOIS-DAUPHIN, Madame de B.**
- achète en 1670 la maison de Saint-Yon en faveur des Dames de Souvré, II.30.A; Re 175;
 - fait agrandir la chapelle pour les Sœurs de Saint-Amand, II.30.B;
 - a voulu gratifier l'abbaye de Saint-Amand de cette maison, II.30.B.
- BONAVENTURE, saint B.**
- un des premiers maîtres de la scolastique, I.10.D;
 - doit faire l'apologie de son ordre contre les détracteurs, I.69.D;
 - écrit sa *Vie de Saint François*, I.97.B;
 - a fait l'apologie des Ordres mendiants, I.104.E;
- écrit de saint François *il priaît partout* appliqué à M. de La Salle, II.291.B;
 - dit que la sagesse est un fruit de l'oraison, II.307.C;
 - écrit de saint François *l'amour du bon Jésus le mettait tout en feu* appliqué à M. de La Salle, II.481.D;
 - écrit de saint François *qu'il ne cherche que Jésus* appliqué à M. de La Salle, II.482.E.
- BONVARLET, veuve Jean B.**
v. PONTON, Anne.
- BORDINI, Jean-François B., évêque de Cavailon, puis archevêque d'Avignon.**
- avait été disciple de saint Philippe de Néri, I.67.A;
 - associé à Baronius dans son travail des *Annales de l'Eglise*, I.67.A;
 - approuve la Congrégation de la Doctrine chrétienne de César de Bus, I.68.A.
- BORROMÉE, saint Charles B., archevêque de Milan, cardinal.**
- est envoyé à l'Eglise pour relancer l'enseignement chrétien, I.57.A;
 - établit des décrets pour développer le catéchisme et les écoles chrétiennes, I.57.B.C;
 - en 1565, ordonne aux pasteurs d'enseigner le catéchisme, I.57.C;
 - en 1569, ordonne de faire choix d'hommes sages pour assembler les enfants, I.57.C;
 - en 1573, exhorte les évêques à engager les gens à s'enrôler dans des sociétés de doctrine chrétienne, I.57.D;
 - en 1576, insiste pour assurer la tenue des écoles chrétiennes, I.57.E;
 - aide César de Bus dans sa fondation des doctrinaires, I.61.A;
 - donne ses soins au catéchisme de Trente, I.63.A;
 - juge le cardinal Sirlet le plus digne de la papauté, I.63.A;
 - zélé pour la doctrine chrétienne, I.64.C;
 - le catéchisme du Concile de Trente lui doit beaucoup, I.64.C;
 - a peine à demeurer loin de son diocèse parce que l'instruction chrétienne y est négligée, I.64.D;
 - établit partout des écoles chrétiennes, I.64.E; I.80.E;
 - a 5000 écoliers à son enterrement, I.64.E;
 - institue la congrégation de la Doctrine chrétienne et des prêtres oblates, I.66.E;
 - ne peut être accusé de vanité, I.92.E;
 - a beaucoup travaillé à la réforme du clergé, I.99.D;
 - a échoué en voulant réformer les chanoines, I.99.E;
 - Mgr de Belsunce est comparé à Charles B., II.12.E;
 - est particulièrement vénéré par le saint, II.493.E;

— est vénéré par F. Stanislas qui meurt le jour de sa fête, II.ab.95.C.

BOUCHER, Albin.

v. STANISLAS, Frère S.

BOULANGER, le b.

— reçoit de la part de M. Baudrand l'ordre de fournir du pain aux Frères, I.337.D;

— présente la note de 800 livres que M. Baudrand ne veut pas payer, I.337.E;

— en 1709, refuse le pain aux Frères, faute de paiement, II.60.D; Ca 123; Re 200;

— exige 100 écus avant la date convenue; deux ou trois visites et la somme est trouvée par le saint, II.264.E; II.265.A.

BOURALETI, Mademoiselle B.

laisse 50 livres de rente pour l'école de Rethel, I.180.E.

BOURDOISE, Adrien, prêtre.

— travaille à la réforme du clergé par les séminaires, I.99.D;

— rend d'énormes services à l'Eglise, I.100.A.

BOURCEOIS, un b.

reçoit chez lui un Frère qui vient de quitter l'Institut, I.440.B.

BOURGEOIS DE PARIS, un b.

remercie les Frères d'avoir transformé son fils, II.ab.100.C.

BOURLETTE, Frère B.

— est le second Frère à mourir jeune, I.252.B;

— est de Reims, de famille riche, I.252.B; Bd 63;

— entre, rue Neuve, à l'insu de ses parents, I.252.C;

— est frappé par la patience du saint et des Frères, I.252.D;

— connaît le saint pauvre, méprisé, I.252.D;

— résiste à ses parents venus le chercher rue Neuve, I.253.D; Bd 64;

— est pénétré de l'amour de Dieu et extasié à l'oraison, à la communion, I.254.A;

— a de l'inclination pour les humiliations, I.254.B; Bd 63;

— recherche le mépris jusqu'à vouloir contrefaire l'insensé, I.254.C;

— est envoyé à Rethel pour échapper aux instances de ses parents, I.254.D;

— offre à Dieu la peine qu'il fait à ses parents, I.254.E;

— passe à Laon, I.255.A;

— est décédé, après deux ans, I.255.B;

— son compagnon tombe malade, I.255.B;

— soigne le malade et fait les deux écoles, I.255.C; Bd 64;

— est aimé du curé, I.255.C;

— reçoit du curé l'ordre de donner congé, I.255.C;

— ne croit pas pouvoir le faire sans la permission du saint, I.255.C;

— s'excuse auprès du curé, I.255.C;

— répond au curé : *J'ai le pied droit dans une classe, le pied gauche dans l'autre, l'esprit au malade, le cœur à Dieu*, I.255.D; Bd 64;

— tombe malade, la fièvre l'emporte en 1686, I.255.E; Bd 64;

— sa sépulture a été visitée plusieurs années, I.255.E;

— le saint arrive à Laon pour le voir mourir, I.260.C;

— est imité par le F. Paris dit F. Joseph, II.ab.69.E;

— ce dernier est enterré près de lui à Laon, II.ab.71.A.

BOURLETTE, M. et Mme B.

— tentent en vain d'empêcher leur fils de devenir Frère, I.253.D; Bd 64;

— le père se rend à Laon pour arracher son fils à sa vocation, I.255.A; Bd 64.

BOUTHILLIER DE CHAVIGNY, DENIS-FRANÇOIS B., évêque de Troyes.

— succède à son oncle, favorise la fondation de l'école des Frères, I.390.C; Re 130;

— donne agrément pour deux nouvelles écoles à Troyes, I.391.A.

BOUTON, Nicolas, curé de Saint-Timothée à Reims, neveu de l'official de Reims.

le P. Bretagne le propose pour être le curé de la paroisse où s'établira la première école de M. Nyel. Le saint le trouve trop dépendant de son oncle, I.164.B; Bd 27.

BOYER.

— possède une maison que l'abbé Clément voudrait acheter, au faubourg Saint-Antoine, II.73.E;

— habite faubourg Saint-Germain, II.73.E.

BRENIER, Antoine, sulpicien.

— premier Supérieur du petit séminaire de Saint-Sulpice, I.130.A;

— a eu comme successeur M. Baüyn, I.330.A;

— a différé longtemps son ordination à la prêtrise, par crainte respectueuse, I.130.B;

— passe à Angers par la suite, I.330.A.

BRETAGNE, Claude B., prieur de Saint-Remi, puis de Saint-Germain-des-Prés.

— son éloge; il est l'auteur de la vie de Bachelier de Gentes; il fait sentir la difficulté d'ouvrir de nouvelles écoles, Ca 13; Re 20;

— reçoit le premier la confiance du saint au sujet des écoles, I.163.D;

— fort lié au saint, I.163.D;

— assiste aux conférences réunies par le saint, I.163.C;

— préférerait le neveu de l'official comme premier curé des écoles, I.164.B; Bd 27.

BRICOT, abbé B.

— jeune homme lyonnais choisi comme Supérieur des Frères, I.415.D; Ca 92; Re 141;

— est présenté aux Frères par M. Pirot, I.412.B;

- M. Pirot fait son éloge, I.413.C;
- les Frères refusent de recevoir le nouveau Supérieur, I.413.E; II.150.A;
- M. Pirot lit la sentence qui le nomme Supérieur, I.415.A;
- a été choisi par M. Pirot et nommé par le Cardinal, I.415.D;
- est pris à témoin de la véracité du saint devant le Cardinal, I.421.E;
- les Frères de Paris demandent que B. ne soit pas leur Supérieur, I.422.C;
- les Frères doivent donner des excuses à B., I.424.C;
- M. Madot propose B. pour mettre les Frères à couvert, I.425.E; Ca 94; Rc 146;
- n'aura que le nom de Supérieur, I.425.E; Ca 95; Re 148-149;
- ne viendra qu'une fois le mois, I.426.A;
- respectera tout ce que fera le saint, I.426.A;
- un Frère s'étonne qu'on n'ait pas dit les vraies attributions de B., I.426.B;
- certains Frères craignent d'ouvrir la porte à B. par quelque concession imprudente, I.426.D;
- vient avec M. Pirot pour le *Te Deum*, I.428.D;
- paraît encore pendant trois mois et s'en tient là, I.428.D; Ca 97; Re 146;
- est employé ailleurs par le Cardinal, I.428.D;
- est remplacé par un autre ecclésiastique à la merci de l'ennemi du saint, I.431.C;
- le vœu fait par les Frères sert d'excuse pour le refus de B., I.443.C.

BRIDELLE ou BRIDEL, Pierre, archidiacre et grand-vicaire de Rouen.
préside à l'exhumation du saint, Re 308.

BROU, abbé de B.

- est établi par M. de La Chétardie pour prendre soin des Frères après le départ du saint pour la Provence, I.128.B;
- exerce son mandat avec beaucoup de charité, II.128.B;
- le saint prend congé de lui avant de partir pour Saint-Yon, II.128.B;
- veut retenir le saint à Paris, II.128.C;
- craint que les Frères ne puissent subsister à Paris à cause de la cherté, II.128.C;
- les Frères sont choqués par l'ordre qu'il donne au saint de rester, II.128.C;
- reçoit deux Frères qui lui disent que le saint obéit par délicatesse, II.128.C;
- édifié, il rétracte sa défense, II.128.D;
- sert de père aux Frères pendant l'absence du saint, II.149.B;
- inspire aux Frères de faire approuver leurs Règles par le Cardinal de Noailles, II.149.B;
- accompagne M. de La Chétardie près du Cardinal, II.149.C;
- va ensuite avec F. Barthélemy et un autre Frère trouver le Cardinal, II.149.C;
- inspire au F. Barthélemy de faire modifier les Règles, II.149.D;

- va porter les Règles, notes à part, au Cardinal, pour examen, II.149.D;
- reçoit les Règles non changées et non signées par le Cardinal, II.149.E;
- reste directeur des écoles, mais non des Frères, II.150.A.

BROUILLET, de B.

- famille recommandable par la piété et la noblesse, I.117.E; Bd 10;
- Jean Moët de B., aïeul maternel du saint, I.118.A;
- époux de Perrette Lespagnol, I.118.A;
- est parrain du saint, I.118.A.

BRUNO, saint B.

- ne peut être accusé de vanité, I.92.E;
- son ordre a peuplé le Ciel de saints, I.104.D;
- est l'objet d'une grande dévotion de la part du saint, II.100.B; Ca 135-136; Re 239-240;
- restaurateur de la vie solitaire en Occident, II.100.B;
- son ermitage attire le saint, II.100.C;
- le saint l'honore comme fondateur, II.320.B;
- le saint n'a pas, comme B., sept compagnons remplis du même esprit, II.357.C.

BUREAU DE ROUEN.

- tient les fonds des écoles gratuites, II.19.E;
- Mgr Colbert demande des Frères pour enseigner les pauvres du B., II.20.E;
- les Frères sont admis dans le B. peu après leur arrivée, II.23.E;
- les Frères présentent un mémoire sur la nécessité de sortir du B., II.24.E;
- les Frères au service du B. avaient 150 écoliers, II.24.D;
- les Frères employés par le B. étaient surchargés de travail, II.25.E.

BUS, César de B.

- la fondation de la Congrégation de la Doctrine chrétienne est un chef-d'œuvre, I.60.E;
- commence en France ce que Charles Borromée avait fait en Italie, I.65.A;
- entreprend d'instruire le petit peuple de Cavaillon, I.65.B;
- forme des disciples, I.65.D;
- retire J.-B. Remillon de l'hérésie et en fait son meilleur disciple, I.66.A;
- l'engage dans les Ordres, I.66.C;
- l'emmène avec lui pour catéchiser, I.66.D;
- fait des démarches auprès de J.-F. Bordini, évêque de Cavaillon, pour établir sa Congrégation, I.67.B;
- fonde sa Congrégation pour l'enseignement du catéchisme, I.67.C; I.80.E;
- obtient l'approbation de Mgr Bordini, I.67.E;
- fait du catéchisme un de ses devoirs principaux, I.68.B;
- ne peut être soupçonné de vanité, I.92.E;
- rend des services éminents à l'Eglise, I.100.A;
- a fait l'honneur de l'Eglise, I.101.E.

CALAISIENS.

- sont engagés par Mgr de Langle à envoyer leurs enfants aux écoles chrétiennes, I.382.D;
- s'étudient à faire du bien aux Frères, I.385.B.

CALLOU, Jacques, grand-vicaire, supérieur du séminaire de Reims.

- sa mémoire est en bénédiction dans plusieurs villes de France et surtout à Reims où il s'est appliqué à la réforme du clergé, Bd 56-57;
- consulté par le saint, sur la promesse faite à La Barmondière et son désir personnel de quitter Reims, aussitôt après la résignation de son canonicat, Bd 57;
- s'oppose au départ du saint, ses raisons, Bd 57;
- permet au saint de se dépouiller de ses biens, Bd 60;
- conseille au saint de conserver une rente de 200 livres, Bd 61;
- est désigné par l'Archevêque pour négocier l'affaire de la démission du canonicat du saint, I.208.C; Bd 54;
- doit normalement influencer le saint à obéir à l'Archevêque, I.208.D;
- est l'homme du diocèse qui a le plus de poids et en réputation de vertu et de doctrine, I.208.D; Ca 33; Re 50;
- met en œuvre son pouvoir, sa parole pour convaincre le saint, I.208.E; Bd 55;
- va trouver le saint de la part de l'Archevêque, I.208.E; Ca 33; Re 50;
- dit que c'est déshonorer son frère que de lui préférer un étranger, I.208.E;
- s'efforce en vain de fléchir le saint, I.209.A;
- se laisse convaincre par la réponse du saint : *Si mon frère n'était pas mon frère*, I.209.B; Bd 55;
- fait parler l'Esprit de Dieu en lui et approuve le saint, I.209.B; Bd 55; Ca 33; Re 50;
- félicite le saint et rend compte à Mgr Le Tellier, I.209.C; Bd 55; Ca 33; Re 50.

CALVIN, Jean.

- le Concile de Trente arrête le cours de ses hérésies, I.77.E;
- eût brûlé ses écrits sur l'Eucharistie s'il eût vu le saint à l'autel, II.234.B;
- les jansénistes de Marseille tiennent contre le Pape le langage de C., II.89.D;
- interprète librement les Ecritures, II.211.A;
- depuis son hérésie, les fidèles portent le chaquet, II.490.E.

CALVINISTES.

- veulent empêcher les écoles d'Alais, Ca 118; Re 197;
- s'opposent à l'ouverture de l'école des Vans, tendent des pièges aux Frères et assaillent leur maison, Ca 119; Re 209-210;
- leurs enfants avaient d'autres maîtres publics, II.53.A;
- refusent d'envoyer leurs enfants aux écoles d'Alais, II.53.B; Ca 118; Re 197;

- l'évêque les y oblige par ordre du roi, II.53.C;
- reprochent aux Frères de ne pas exceller en écriture, II.53.D.

CAMALDULES.

donnent des saints à l'Eglise, I.118.D.

CAMARADES du saint.

le saint se dérobe à eux pour aller à l'église, I.118.D.

CAMISARDS.

ils tenaient la campagne d'Avignon et faisaient guerre aux ecclésiastiques, II.81.E; Ca 126; Re 218.

CANEL, Claude de C., conseiller-clerc au Parlement de Grenoble.

- fait honneur à la maison de Saint-Sulpice, II.54.E;
- va à Paris et renouvelle la demande de M. Saléon pour avoir des Frères, II.54.E;
- écrit au saint le 30 août 1717, demandant des Frères, II.54.E;
- dispose toutes choses pour recevoir les Frères, II.55.A;
- propose de payer le prix du voyage des Frères, II.55.B.

CANI ou CANY, marquis de C.

est présent à l'exhumation du saint, Re 308.

CANISIUS, saint Pierre C.

son grand catéchisme a toujours reçu approbation, I.62.C.

CAPTOT, Louis Petit de C., avocat général de Rouen.

fait un éloquent discours en faveur des Frères lors de la demande des patentes, II.189.C.

CAPUCINS.

- le saint n'avait pas oublié combien ils avaient paru ridicules par leur habit, I.239.E;
- le saint fait chez eux une retraite, à Mende, II.99.B;
- le saint jouit de leur hospitalité quand il est chassé de Mende, II.99.B.

CARDINAL PROTECTEUR.

donné aux Congrégations pour les favoriser de leur pouvoir, II.116.D.

CAREL ou CARREL, Louis, président de la Chambre des comptes à Rouen.

l'emplacement de sa maison sert de fondation à celle des Frères à Saint-Yon, II.193.E.

CARMES DÉCHAUSSÉS.

- leur solitude attire le saint pendant quelque temps près de Louviers, I.230.B;
- en 1686, le saint y fait une retraite en grand secret, I.260.B;
- reçoivent le saint qui se réfugie chez eux, II.39.D; Ca 114; Re 188;
- leur maison accueille des Frères pour les retraites, II.272.A.

CARMÉLITES DE ROUEN.

recevaient Mme Maillefer qui y entendait les messes, I.157.A.

CARTÉSIENS.

ne peuvent dire que Descartes parle par leur bouche, I.11.C.

CASSIEN, saint C., martyr.

- avait enseigné la religion aux enfants, I.80.E;
- est choisi comme patron de la chapelle du noviciat de Paris, I.361.B;
- était particulièrement honoré par le saint, II.493.B;
- est choisi pour un des patrons de l'Institut, II.493.B;
- F. Paris, dit F. Joseph, meurt dans des circonstances analogues à celles de saint C., II.ab.70.E.

CASSIEN, Jean.

- ses ouvrages apprennent la variété des Instituts depuis l'origine, I.103.C;
- nous apprend que des cénobites unissent vie active et contemplative, I.103.C;
- établit une manière particulière de vie à Marseille, dans son monastère, I.104.B;
- dit que le combat contre la chair est le plus long, II.251.A;
- relate la ponctualité rigoureuse des solitaires, II.321.A;
- apporte au saint la substance de son étude, II.365.E.

CASUISTES.

- conseillent mal un Frère qui a quitté l'Institut, II.ab.108.E;
- se moquent des vœux qu'un Frère avait faits, II.ab.109.A.

CATÉCHISTE.

- juger de l'importance du c., I.5.B;
- il lui coûte peu de temps pour enseigner la doctrine chrétienne, I.9.E;
- souvent, le c. est le plus utile dans l'enseignement, I.9.B;
- donne la doctrine de J.-C. telle qu'elle est, I.9.C;
- sa fonction est celle qui convient le plus, I.10.B;
- imite de plus près J.-C. dans la manière d'enseigner, I.10.B;
- se tenant dans les bornes de sa fonction, communie la doctrine entière, I.11.E;
- est la fonction la plus chère à saint François-Xavier, I.63.D;
- sa fonction demande tant de foi que le saint donne l'esprit de foi à son Institut, II.231.C.

CATÉCHISTES.

- J.-C. est le premier des c., I.12.C;
- les premiers évêques étaient les c. de l'Eglise, I.15.C; I.78.D;
- jamais l'Eglise n'a manqué de c., I.38.D;

- au XVI^e siècle, les maîtres d'école étaient les seuls c., I.61.C;
- la Congrégation de César de Bus était un ordre de c., I.67.C;
- dans les apôtres et disciples, l'Eglise a trouvé des c., I.71.B;
- n'ont pas toujours le moyen de rendre les enfants assidus, I.74.A;
- leur zèle se trouve frustré par l'empêchement des parents, I.74.B;
- les successeurs des apôtres n'étaient que d'excellents c., I.79.C;
- le diocèse d'Alais en manquait, II.52.A;
- M. Languet oblige les c. à assister aux leçons du Frère, II.70.A;
- le saint veut sanctifier les c. des pauvres dans la retraite, II.356.C;
- les c. de Moulins sont invités à assister aux catéchismes d'un Frère, II.70.A.

CATÉCHUMÈNES.

- en saint Augustin, on trouve des catéchismes pour l'instruction des c., I.15.E;
- explications du symbole pour les c., chez saint Augustin, I.15.E;
- la fonction d'enseigner les c. était réservée à l'évêque, I.55.D;
- le manque de c. fit tomber la fonction, I.56.A;
- aux premiers siècles, une école pour c. dans les grandes villes, I.79.E.

CATHERINE DE CORTONE, sainte C.

se caractérise par sa pénitence, II.255.A.

CATHOLIQUES.

- sont très rares dans le pays des Cévennes dans ces temps, II.51.D;
- les camisards assouvissent leur haine contre les c., II.81.E;
- les c. de Grenoble se firent honneur d'avoir le saint pour le différend de l'*Unigenitus*, II.221.D;
- les ménagements à l'encontre des ecclésiastiques jansénisants ne plaisaient pas à tous les c., II.ab.31.E.

CATROU, François, jésuite.

entre dans les détails de l'*Histoire romaine* qu'il a écrite, I.114.E.

CAULET, Jean de C., évêque de Grenoble.

- témoigne de son affection pour les Frères, II.55.D;
- confie aux Frères les écoles de l'hôpital général de Grenoble, II.55.D.

CÉCILE, sainte C.

à son exemple, les Frères portent sur eux le Nouveau Testament, II.231.A.

CELLÉRIER, un père c.

arrête avec MM. Rogier et Clément la vente de la maison de Mlle Poignant, II.74.E.

CÉNOBITES.

- les uns adonnés à la contemplation, les autres à l'action, I.103.C;
- certains unissaient les deux vies, I.113.D;
- composaient des Instituts différents, I.103.D.

CENSEURS.

- le saint trouve beaucoup de censeurs, I.272.D.

CERCELET, Vincent, curé de Rethel.

- pressé de voir l'ouverture de l'école de Rethel, I.180.D;
- contribue à la subsistance des maîtres, I.180.D.E;
- sa libéralité permet l'ouverture de l'école en 1682, I.181.A; Bd 45; Ca 21; Re 32.

CÉSAR.

- héros de l'art militaire, I.10.D;
- n'a pas connu la doctrine chrétienne, I.18.C.

CHANCELIER DE LA CATHÉDRALE.

- personnage qui prend soin des écoles, I.57.E.

CHANOINE.

- le rang de c. inspire au saint la volonté d'étudier, I.123.C;
- M. Roland estime la fonction de pasteur plus utile que celle de c., I.134.C;
- Mgr le Tellier veut garder un c. de mérite en la personne du saint, I.136.D;
- le saint, rentré chez lui, s'applique à ses devoirs de c., I.136.E;
- le saint doit choisir : être c. ou supérieur des maîtres d'écoles, I.171.B;
- en fondant ses écoles, le saint resterait c. et supérieur, I.190.A;
- le saint sent qu'il ne doit être ni c., ni curé, I.193.B;
- le saint est critiqué de passer de c. à maître d'école, I.198.C;
- M. Philbert est c. de Reims, I.202.C;
- le saint n'a cessé de souffrir dès qu'il a cessé d'être c. de Reims, II.95.D;
- un c. écoute les rêveries d'un pauvre Frère, II.166.E;
- dit au Frère que le saint est son meilleur conseiller, II.167.A;
- essaie en vain de désillusionner le Frère, II.167.A;
- est présent à la séance où le saint est accusé de menteur, à Rouen, II.168.D;
- essaie de convaincre le grand-vicaire que le saint s'est mal expliqué, II.168.D;
- dit que le saint est incapable de tromper ses supérieurs, II.168.D;
- va demander éclaircissement sur le fait incriminé, II.168.D;
- retourne à l'archevêché bien informé, mais en vain, II.168.E;
- est chargé d'avertir le saint de la révocation de ses pouvoirs mais se tait, II.169.A;
- avertit le saint qu'un orage se prépare à l'archevêché, II.169.C;

- apprend lui-même par le saint la révocation de ses pouvoirs, II.169.D;
- a la confiance du F. Barthélemy, reçoit sa dernière confession, II.183.E;
- s'informe du remplaçant de F. Barthélemy, apprend que c'est F. Timothée, II.183.E;
- rend ce témoignage à quelques-uns des principaux Frères, II.184.A;
- en retraite, rue Princesse à Paris, témoigne avoir trouvé le saint au matin dans la même posture où il l'avait laissé le soir, II.283.E.

CHANOINES.

- les clercs en communauté sont dits c., I.107.D;
- doivent tenir la première place en fait de doctrine, I.123.C;
- sont les conseillers des évêques, I.123.C;
- saint Charles ne choisit pour c. que des docteurs, I.123.D;
- sont le sénat de l'Eglise, I.134.C;
- les riches se font un honneur de tenir place parmi les c., I.135.A.

CHANOINES DE REIMS.

- rendent souvent visite au saint, I.260.A; Bd 78;
- s'édifient de ses vertus et trouvent la même amitié, I.260.A;
- quelques-uns s'aperçoivent avec étonnement que le saint ne veut leur parler qu'après en avoir obtenu la permission du F. Lheureux, Bd 78;
- le saint est leur modèle, II.237.E;
- le saint les quitte pour mieux servir l'Eglise, II.334.C;
- invitent le saint à leur table, II.462.A;
- sont avisés des longues diètes qui suivent leurs invitations, II.462.B;
- un d'eux, mort sans résigner, v. MOET, Charles.

CHANOINES DE ROUEN.

- présents à l'exhumation du saint, Re 308.

CHANOINE DE TROYES.

- ramène à la maison de Communauté le Frère dauphinois qui s'était enfui, II.ab.118.E.

CHANOINE RÉGULIER.

- Jacques-Joseph de La Salle devient c. de Sainte-Geneviève, puis prieur, I.118.A.

CHANOINES RÉGULIERS.

- Chrodegand leur donne leurs Règles, I.107.D;
- le cadet des frères du saint est placé chez les c. de Senlis, I.176.E;
- F. Barthélemy veut entrer chez les c., il n'y reste pas, II.ab.8.B;
- F. Lheureux étudie la théologie chez les c. de l'abbaye Saint-Denis de Reims, Ca 59; Re 88.

CHANTRE DE LA CATHÉDRALE.

- prend soin des écoles, I.57.E.

CHANTRE DE L'ÉGLISE DE PARIS.

- l'arrêt du 7 février 1654 lui enjoint d'interdire la mixité dans les écoles, I.54.B.

CHANTREAU, oratorien de Troyes.

- a l'Institut en grande estime, I.391.C;
- s'emploie à augmenter le nombre des écoles, I.391.C;
- est éloquent, pauvre, désintéressé, I.391.D;
- exhorte ses compatriotes à demander cinq autres Frères et à pourvoir à leur subsistance, I.391.E;
- insinue partout la nécessité des écoles gratuites, I.392.A;
- fait obtenir trois cents livres par la ville, I.392.A.

CHAPELAIN.

le c. d'un monastère où le saint s'est arrêté fait connaître le saint, II.274.A.

CHAPELIER, un c. de Reims.

- le saint accepte d'entrer chez le c. pour changer son chapeau, II.397.A;
- montre au Frère, venu le demander, le chapeau usé du saint, II.397.A;
- rit et fait rire de la démarche du Frère, II.397.A.

CHAPITRE DE REIMS.

- un des plus illustres, se dit déshonoré par le choix du saint, I.198.A;
- Messieurs du C. jugent M. Faubert peu digne de figurer parmi eux, I.207.B;
- mécontent de la résignation, s'adresse à l'archevêché, I.208.B;
- le saint affronte les regards du C., dans son habit de Frère, I.244.E.

CHAPITRE GÉNÉRAL de 1725.

- fait imprimer les Règles, II.193.B;
- ajoute plusieurs points de régularité, II.193.B;
- défend l'usage du tabac, II.193.B.

CHARBONNIERS.

F. Barthélemy enseigne la doctrine chrétienne aux c. au cours de ses voyages, II.ab.41.D.

CHARDON DE LAGNY ou DE LUGNY, prêtre habitué de la paroisse Saint-Sulpice.

- prêtre de la communauté de la paroisse Saint-Sulpice, II.15.B;
- avait le soin des nouveaux convertis de la paroisse, II.15.B;
- avait été de la religion réformée, II.15.C;
- a composé sept ou huit volumes savants et fort recherchés, II.15.C;
- son *Traité de la Communion sous les Deux Espèces* est des meilleurs, II.15.C;
- il servit d'intermédiaire de M. Deshayes près du saint pour obtenir deux Frères pour Darnétal, II.15.B.

CHARMEL, Louis de Ligny, comte du C.

- vit à Paris proche l'Observatoire, I.328.E;
- passe une partie de l'année à la trappe, I.329.A; Ca 65; Re 98;
- mène une vie d'oraison, de recueillement comme un solitaire, I.329.A;

- apprend qu'il est presque compatriote du saint et qu'il est son voisin, I.329.B;
- s'informe de la manière de vie des Frères, des fins de l'Institut, en est charmé, I.329.C;
- veut que sa maison serve d'hospice à tous les Frères, I.329.C;
- recommande de prier le saint de choisir son château pour domicile des Frères en voyage, I.329.C;
- loge les Frères, leur fait faire oraison dans sa chapelle, I.329.C; Ca 65; Re 98;
- veut faire la connaissance du saint, I.329.D;
- fait présent au saint d'un devant d'autel et d'une riche chasuble, I.329.D;
- lie avec le saint un commencement de piété qui dure jusqu'à sa mort, I.329.D; Ca 66; Re 98.

CHARON, François.

- un des fondateurs de l'hôpital du Canada, II.153.D;
- vient à Paris pour affaires, demande quatre Frères pour le Canada, II.153.D;
- le saint devine les intentions de C. de séparer les quatre Frères, II.154.A;
- substitue aux Frères d'autres personnes, II.154.A;
- ne mène pas ces personnes au Canada car il meurt en chemin, II.154.B;
- le saint n'accorde pas les Frères pour le Canada, II.306.A;
- avait surpris F. Barthélemy, supérieur, II.306.A.

CHAROST, Armand II de Béthune, troisième duc de C.

- fils de M. de Béthune, zélé pour les écoles, ami des Frères, les appuie, I.385.C;
- intervient auprès de Messieurs du Trésor pour leur rappeler de payer les Frères, I.385.E;
- a étendu ses bienfaits sur tous les Frères, intervient pour les lettres patentes de Saint-Yon, I.386.A;
- va lui-même solliciter le duc de Luxembourg, gouverneur de Rouen, I.386.B;
- ses bienfaits sont innombrables aux Frères qui lui doivent reconnaissance, I.386.B.

CHARRETIER, un c.

offre aux Frères fatigués de profiter de sa voiture pour entrer dans Paris, II.ab.73.D.

CHARRETIERS, les c.

font, à Boulogne, des voyages gratuits pour aider à la construction de la maison des Frères, II.71.B.

CHARTREUX, un c.

F. Louis vit à Rethel aussi inconnu qu'un c. dans sa cellule, II.ab.116.C.D.

CHARTREUX, des c.

- on peut voir des jésuites devenir c., II.361.A;

- Père vicaire des c. demande à un Frère de rester chez les c., II.ab.116.C;
- le Frère champenois voyant la porte des c. se fermer, va à Sept-Fons, II.ab.116.D.

CHARTREUX DE ROUEN.

- deux Frères envoyés chez eux pour mendier sont éconduits, II.265.D;
- étaient enrichis par les aumônes des fidèles, II.265.D;
- les deux Frères vont leur rapporter un paquet de lettres laissées tomber par l'officier, II.265.D;
- envoient aux Frères trois ou quatre sacs de grain, II.265.E;
- un Frère servant postule pour entrer chez ces c., II.ab.117.E.

CHATEAUBLANC, Jean-Pierre Madon de C.

- trésorier du Pape en Avignon, prend à cœur la volonté charitable de son épouse, I.395.E; Ca 116; Re 130, 191;
- est embarrassé pour choisir des maîtres d'école, I.395.E;
- apprend l'existence d'un Institut pour les écoles, à Paris, I.396.A;
- écrit au saint de lui envoyer deux Frères, I.396.A; Re 191;
- rencontre le Frère revenu de Rome et l'arrête quelc temps, I.396.A;
- envoie une nouvelle lettre au saint, I.396.B;
- reçoit les deux Frères et les loge dans une maison mise à sa disposition, I.396.B; Ca 116; Re 191;
- achète une maison et pourvoit à tout, de son avoir, I.396.B;
- en mars 1705, demande deux autres Frères, I.396.D;
- dit au saint la satisfaction du vice-légat, I.396.D;
- n'est pas déconcerté par un contretemps qui ne permet pas aux Frères de prendre une école, I.396.E;
- se charge de la subsistance des deux nouveaux Frères, I.396.E; Re 191;
- espère voir le saint à Avignon, I.397.A;
- aide les Frères en Cour de Rome, se faisant leur panégyriste, I.398.A.

CHATEAUBLANC, Marie-Anne de Sifredy, dame de C.

- lègue une somme pour une école de charité, I.395.E; Ca 116; Re 130;
- recommande cette œuvre à son époux, I.395.E;
- ses généreux propos sont empêchés par la mort, Ca 116; Re 191.

CHAULNES, Paul de C., évêque de Grenoble.

- successeur de Mgr Ennemond Allemand de Montmartin, II.54.B;
- marque son affection pour les Frères de Grenoble, II.55.D.

CHEF DE L'INSTITUT.

- aurait moins d'autorité si l'Institut était resté à Reims, I.284.C;
- l'ennemi du saint cherche à inspirer le désir d'un c. moins austère, I.432.D;
- l'Institut, selon le rival du saint, n'aurait pas de c. commun, II.112.A;
- il fallait tout remettre en place en nommant un c. de l'Institut, II.131.C;
- si l'Institut ne s'était donné un c., il aurait dû en accepter un du dehors, II.134.B;
- le saint veut que l'Institut ait un de ses membres comme c., II.182.D.

CHEFS.

- les Frères Directeurs sont des c. subalternes, II.145.C.

CHEF DE LA POLICE DE ROUEN.

- reçoit les actes et pièces nécessaires pour les lettres patentes, II.185.E;
- promet d'en parler à M. le Régent, II.186.A.

CHIRURGIEN, un c.

- noté sur l'état accompagnant la requête des maîtres écrivains, de 1704, II.8.B;
- opère le saint à Paris pour une loupe au genou après intervention du Père Côme, capucin, II.457.C;
- opère F. Timothée d'une loupe purulente, II.495.E.

CHIRURGIENS, les c.

- doivent intervenir pour opérer le saint d'une loupe en 1711, II.72.E;
- n'auraient pu guérir l'enfant teigneux aussi vite que le saint, II.377.A;
- interviennent pour soigner F. Barthélemy, II.ab.11.C;
- coupent à un Frère une loupe de trois livres, sont édifiés par sa patience, II.ab.99.E;
- un Frère meurt entre leurs mains, II.ab.118.C;
- sont appelés à l'exhumation du saint, Re 308.

CHOISEUL-BEAUPRÉ, Charles-Florent de C.

- évêque de Mende en 1723, II.49.C;
- demande trois Frères pour remplacer les Frères rebelles morts de la peste, II.49.C.

CHRÉTIEN, Frère C.

- provençal faisant l'école au Canada, II.ab.115.D;
- recrute neuf jeunes gens qu'il confie aux Frères, II.ab.115.E.

CHRÉTIENS.

- les premiers c. vivaient selon l'Evangile, I.21.B;
- le saint, comme les premiers chrétiens, vit en oraison continuelle, II.281.A.

CHRODEGAND, saint C., évêque de Metz.

- donne une règle aux clercs, I.103.E;
- au VII^e siècle, donne une règle aux chanoines, I.107.D.

CICÉRON.

- modèle d'éloquence, I.10.C;
- a discoursé sur l'art de bien dire, I.10.E;
- n'a pas connu la doctrine chrétienne, I.18.C.

CLARISSÉS OU DAMES RELIGIEUSES DE SAINTE-CLAIRE.

sont établies vis-à-vis de la maison louée par le saint, rue Neuve, à Reims, Re 30.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE, saint C.

- honneur des premiers siècles, enseigne la doctrine chrétienne, I.15.E;
- enseigne la religion aux catéchumènes d'Alexandrie, I.79.E.

CLÉMENT VIII, pape.

confirme la loi des Doctrinaires, I.61.A.

CLÉMENT XI, pape.

- établit Gabriel Drolin à la tête d'une école pontificale, I.393.E;
- le vice-légat d'Avignon est nommé par C., I.397.A;
- ordonne par Mgr l'Archevêque de pourvoir aux besoins des Frères, I.397.A;
- la bulle *Unigenitus* de C. est reçue par le saint avec soulagement, II.106.C; Ca 134; Re 257;
- est remplacé par Innocent XIII, II.190.E.

CLÉMENT, Jean-Charles C., abbé de Saint-Calais.

- visite les écoles chrétiennes, rue Princesse, II.72.D;
- examine le travail, l'ordre, II.72.D;
- est curieux de voir le saint, II.72.E;
- est conduit par un Frère, rue Saint-Honoré, II.72.E;
- se jette aux genoux du saint, le prie de donner deux Frères pour une œuvre sainte, II.72.E;
- dit au saint avoir provision de linge neuf pour jeunes garçons, II.72.E;
- veut élever des jeunes garçons de 7 à 20 ans pour leur donner un métier, II.72.E;
- demande au saint un mémoire sur l'Institut, II.73.A;
- examine le mémoire pendant trois jours, II.73.A;
- vient dire au saint qu'il ne prend aucun intérêt à l'œuvre des Frères, II.73.A;
- veut prendre intérêt à un séminaire de maîtres pour la campagne, II.73.A;
- joint à l'idée d'éducation des enfants un séminaire pour les maîtres de campagne, II.73.B;
- veut rassembler les deux œuvres dans une seule maison, II.73.B;
- propose vingt places de maîtres pour la campagne, II.73.B;
- forme chaque jour de nouveaux projets, II.73.B;
- demande de l'argent pour son entreprise, II.73.B;
- veut activer l'exécution de son projet, II.73.C;
- vient trouver le saint avec son précepteur, II.73.C;
- compte sur une abbaye pour des revenus, II.73.C;
- dit au saint que son père lui fait une pension de 800 livres, II.73.D;
- affirme vouloir mettre cet argent dans l'œuvre, sauf 100 livres, II.73.D;
- pendant un an, vient visiter le saint deux ou trois fois par semaine, II.73.D;
- écrit au saint lettre sur lettre, II.73.D;
- prie le saint d'aller à l'archevêché parler de son projet au Cardinal, II.73.E;
- ne veut pas que son nom soit connu du Cardinal, II.73.E;
- a en vue une maison du faubourg Saint-Antoine appartenant à M. Boyer, II.73.E;
- visite souvent M. Boyer pour en faire le marché, II.73.E;
- veut avoir l'agrément de son Archevêque, II.73.E;
- refuse la maison proposée par le saint, offerte par le curé de Villiers-en-Brie, II.74.B;
- donne comme raison l'éloignement de cette maison, II.74.B;
- écrit une lettre très forte au saint au sujet de cette maison, II.74.B;
- écrit une autre lettre pour l'assurer de sa parole, II.74.C;
- manque pourtant à cette parole, II.74.C;
- sollicité par son père, deviendra coupable de mauvais foi, II.74.C;
- tente vainement d'avoir la maison du Prieuré, II.74.C;
- presse le saint de louer le devant de la maison de Mlle Delage dont les Frères possédaient une partie, II.74.D;
- après le refus de la demoiselle, l'abbé cherche ailleurs, II.74.D;
- trouve la maison de Mlle Poignant, sœur de la fondatrice de l'école, II.74.D;
- conclut le marché pour 13 000 livres, II.74.D;
- visite la maison avec M. Langoisseur, II.74.E;
- va trouver le saint un mois après l'achat avec Rogier, le presse de conclure l'affaire, II.74.E;
- va trouver le saint à Saint-Denis pour le presser de conclure l'affaire Poignant, II.74.E;
- demande d'aller demander au P. Prieur une bonne composition des droits de vente, II.74.E;
- va avec Rogier composer avec un Seigneur qui a part à cette maison, II.74.E;
- Clément et Rogier repassent et arrêtent les droits de vente avec le P. Cellérier, II.74.E;
- ils passent le contrat d'achat en 1708, au mois d'octobre, II.74.E;
- presse le saint de fournir à Rogier 4000 livres, II.75.A;
- presse encore le saint de fournir à Rogier 8200 livres, II.75.A;
- rencontre M. Desplaces et s'unit avec lui pour obtenir des sujets pour ses écoles, II.75.B;

- fait un plan avec M. Desplaces pour élever les jeunes gens, II.75.B;
- considère alors le séminaire et sa maison pour les jeunes gens comme distincts, II.75.C;
- veut donner une reconnaissance de 5200 livres au saint, II.75.C;
- fait donner congé à M. le Baillif de Saint-Denis qui occupe la maison, II.75.D;
- veut y voir les Frères, II.75.D;
- refuse de rendre la maison à Mlle Poignant, II.75.E;
- refuse à Rogier de revendre la maison dans une occasion favorable, II.75.E;
- répond d'abord à son père qu'il ne se servirait pas de sa minorité pour faire tort, II.76.A;
- se joint ensuite à son père pour accuser le saint, II.76.D; II.384.A.B;
- se déclare partie du saint dans la requête injurieuse, II.76.E;
- avait jusqu'alors agi de bonne foi, II.76.E;
- pouvait s'opposer à la colère de son père, II.77.A;
- pouvait revendiquer la bonne œuvre qu'il aurait ratifiée à sa majorité, II.77.A;
- sa bonne foi était engagée, il devait ratifier sa parole, II.77.B;
- en fait, c'est lui qui avait acheté la maison, II.77.B;
- pouvait tout faire remettre en état, II.77.C;
- fait preuve de légèreté et de faiblesse en cédant à son père, II.77.C;
- le saint se tait devant la mauvaise foi de l'abbé, II.79.A; Re 216-217;
- trompe le saint, II.80.C; II.304.C;
- le saint a quelques raisons de traiter avec lui, II.80.D;
- est accusé d'entreprise contre l'Etat, est envoyé enchaîné loin de Paris, II.80.E.

CLÉMENT, Julien-Antoine-Jacques, père de l'abbé.

- fait une pension de 800 livres à son fils, II.73.D;
- incite son fils à la mauvaise foi envers le saint, II.74.C;
- est informé des démarches faites par son fils, veut annuler le contrat faisant valoir la minorité, II.75.F;
- traite le saint d'imposteur, ayant suborné un mineur, II.76.C; II.56.C;
- veut se faire adjuger la maison de Saint-Denis par voie judiciaire, II.76.D; II.384.A.B;
- envoie une assignation au saint où il le qualifie de Supérieur de Reims, II.79.C.

CLERC.

- capable de tenir l'école, I.56.B;
- chaque curé doit avoir son c. pour tenir une école, I.56.C;
- destiné à l'instruction et à la conduite des fidèles, I.84.D;
- parfaitement soumis aux évêques, I.84.D;

- le saint croit qu'il doit entrer comme un jeune c. dans les vertus ecclésiastiques, II.159.C.

CLERCS.

- sont consacrés à Dieu pour la conduite des fidèles, I.84.D;
- saint Augustin unit les moines aux c., I.103.D;
- les monastères de moines donnèrent lieu aux communautés de c., I.107.C;
- le saint est un exemple parmi les c., I.121.E;
- le saint parmi les jeunes c. à Saint-Sulpice, élite de la France, I.125.A;
- à eux convient le soin des enfants pauvres, II.20.A;
- la rétribution n'est pas suffisante pour eux, II.20.A;
- M. Languet les oblige à assister au catéchisme du Frère, II.70.A;
- le saint ne se considère pas supérieur aux autres c., II.237.E;
- les Frères ne doivent pas chanter avec les c., II.361.A;
- les Frères ne deviendront pas c., II.361.A.

CLERGÉ.

- la réforme du c. paraît comme impossible, I.99.D;
- les chanoines tenaient la première place dans le c. de France, I.123.C;
- M. Tronson est un des oracles du c. de son temps, I.124.B;
- F. Barthélemy maintenait la soumission au c. de France, II.151.C;
- le c. de Rouen fournit les 2000 écus de pension au séminaire Saint-Nicaise, II.188.D.

CLOQUET, André, curé de Saint-Pierre, à Reims.

- désire fort la permutation avec le saint, I.136.C; Re 8;
- mortifié du refus de l'Archevêque au sujet de la permutation du canonat du saint avec sa cure, I.136.C; II.240.E;
- n'a pas les pensées aussi désintéressées que le saint, I.136.C; Re 8.

CLOVIS.

premier roi des Francs, a été baptisé par saint Remi, I.299.E.

COADJUTEUR.

le saint veut être le c. du Frère qui sera élu, I.262.E.

COCHER, le c. de Mme Maillefer.

- pieux, charitable, supplie sa maîtresse de pouvoir recevoir un mendiant, I.149.B;
- essuie un refus, mais loge quand même le mendiant à l'écurie, I.149.B.C;
- est chassé par Mme Maillefer, I.149.C.

COLBERT, Jacques-Nicolas, archevêque de Rouen.

— fils du grand C., II.18.D;

- reçoit la demande des grands-vicaires pour l'ouverture des écoles de charité, II.17.B;
 - vient d'arriver à Rouen pour donner les ordres, à la fin du carême, II.17.B;
 - son soin pour les écoles fut exemplaire, II.17.C;
 - se souviendra des petits séminaires dans son testament, II.17.C;
 - de même les Sœurs d'Ernemont, maîtresses d'écoles, seront dotées, II.17.C;
 - prend aussitôt les moyens d'établir les Frères à Rouen, II.17.C; Ca 103; Re 164;
 - reçoit les deux Frères de Darnétal venus lui présenter leurs respects, II.17.D;
 - demande des nouvelles du saint, II.17.D;
 - demande aux deux Frères si leur Supérieur pourrait fournir des Frères à Rouen, II.17.E;
 - ne forme pas de difficultés pour les bonnes œuvres mais sait les lever, II.18.B;
 - s'abouche avec M. de Pontcarré pour se concerter avec lui, II.18.B; Ca 103; Re 164;
 - veut donner aux Frères les écoles dont M. Nyel avait eu la direction, II.18.C;
 - était le chef du Bureau des administrateurs de l'hôpital, II.18.D;
 - sent qu'il lui faut l'autorité de M. de Pontcarré pour réussir dans son dessein, II.18.D;
 - croit que la présence de M. de Pontcarré suffit pour entraîner les suffrages, II.18.D;
 - convoque l'assemblée du Bureau avec M. de Pontcarré, II.18.D;
 - explique son dessein, II.18.E;
 - est étonné de la surprise de Messieurs les administrateurs, II.19.A;
 - est un peu déconcerté, II.19.A;
 - entre en délibération, présente ses arguments et raisons, les services rendus par les Frères, II.19.B.C.D;
 - ses réflexions mènent les administrateurs où il veut en venir, II.19.E;
 - insiste que seule une communauté peut donner de bons sujets pour les écoles, II.20.B;
 - réussit avec peine à faire admettre les Frères à l'hôpital, II.20.E;
 - retourne à Paris, informe le saint de presser la venue des Frères à Rouen, II.20.E; Ca 103-104; Re 164, 166;
 - craint que le délai donne aux administrateurs le temps de revenir sur leur décision, II.20.E;
 - sa crainte était fondée car les administrateurs étaient revenus sur leur accord, II.21.C;
 - ne se laisse pas ébranler par ce changement de décision, II.21.C;
 - dit au saint de faire partir les Frères et de les conduire lui-même, II.21.C;
 - promet d'aplanir les difficultés à son retour à Rouen, II.21.C;
 - arrive à Rouen peu après le saint, II.22.A;
 - convoque le Bureau de l'hôpital après avoir pris de nouveaux arrangements avec M. le Président, II.22.B;
 - entend les oppositions des administrateurs de l'hôpital, II.22.C; Ca 104; Re 168;
 - les prie d'essayer pourtant les Frères, II.22.C;
 - voit l'ordre entrer à l'hôpital avec les Frères, II.22.D;
 - obtient des administrateurs un essai avec les Frères, II.22.E; Ca 105; Re 168-169;
 - croit avoir tout gagné mais se trompe, II.22.E;
 - s'attend à voir changer l'hôpital à la présence des Frères, II.23.A;
 - n'a pas prévu le piège posé par les administrateurs, II.23.C;
 - ne peut blâmer les administrateurs qui semblent défendre le bien des pauvres, II.24.C;
 - ne semble pas être intervenu dans l'affaire de la sortie des Frères de l'hôpital, II.25.C;
 - honorera toujours le saint et les Frères de sa faveur, II.25.C; Ca 105; Re 170;
 - visite les Frères et goûte surtout leur manière d'enseigner, sans parler, II.25.C; Ca 105; Re 170;
 - s'entretient souvent avec M. de Pontcarré du travail des Frères à Saint-Yon, II.33.C;
 - est ravi de posséder le saint et ses établissements sur son diocèse, II.33.C;
 - reçoit une demande du saint au sujet du noviciat à établir à Rouen, II.29.E;
 - donne une réponse satisfaisante, II.29.E;
 - souhaitait retirer aux bénédictines de Saint-Amand les occasions de sortir, Ca 107; Re 175;
 - propose aux religieuses d'abandonner la jouissance de Saint-Yon, Ca 108; Re 175;
 - prend à ses frais le transfert du noviciat à Saint-Yon, Ca 108; Re 176;
 - se dit satisfait de l'établissement de Saint-Yon, Ca 109; Re 177;
 - marque au saint son zèle de voir les Frères s'établir en différents endroits, II.29.E;
 - est consulté par le saint au sujet de la location de la maison de Saint-Yon, II.30.C;
 - laisse au saint les plus amples pouvoirs sans limite de temps, II.30.E; Ca 109; Re 177;
 - M. de Pontcarré l'entretient souvent de Saint-Yon, II.34.C;
 - exhorte le saint à se servir des pouvoirs qu'il lui concède, II.34.C;
 - les Frères peuvent trouver aide chez son successeur, II.58.C.
- COLEMBERT, Marquis de C., gouverneur de Boulogne.**
- trace lui-même le plan de la maison des Frères, II.71.A;
 - prend soin d'avancer la construction, réquisitionne les charretiers, les ouvriers, II.71.B; Ca 122; Re 214-215.
- COLOMBAN, saint C.**
- on ne peut le soupçonner de vanité, I.92.E;
 - invente, avec de nouvelles manières de vivre, de nouveaux Instituts, I.93.C;

- auteur d'un Institut peu après saint Bernard, I.104.C.
- COME, Frère C., capucin.
 - réputé en fait de médecine à Rouen, II.457.A;
 - opéra le saint sans succès, II.457.B.
- COMMISSAIRE.
 - envoyé par les maîtres écrivains, sous prétextes futiles, II.37.B;
 - fait une visite artificieuse à la communauté de Paris, II.ab.18.B;
 - gagné par les réponses sages du F. Barthélemy, s'en retourne, II.ab.18.C.
- COMMUNAUTÉ.
 - les magistrats de Reims voient la nouvelle c. comme une surcharge, I.140.D;
 - Nyel n'est pas propre à régler une c., I.167.B;
 - les maîtres, au début, n'ont aucune conduite de c., I.170.E;
 - le saint, rue Neuve, est libre de donner forme de c. aux maîtres, I.177.A;
 - fin 1681, début 1682, la maison des maîtres prend forme de c., I.179.C;
 - le saint craint d'exposer un novice de sa c. dans des maisons nouvelles, I.180.C;
 - des sujets de bonne volonté viennent repeupler sa c., I.185.C;
 - le saint peut mieux agir sur sa c. renouvelée, I.185.C;
 - en fondant ses écoles, le saint reste chanoine et Supérieur de sa c., I.190.B;
 - le directeur du saint veut qu'il soit bon Supérieur de sa c., I.193.A;
 - le saint assiste au chœur autant que le soin de sa c. le permet, I.193.B;
 - le saint devant être le premier aux exercices de la c., ne peut être au chœur, I.193.D;
 - Mgr le Tellier offrira au saint de fonder sa c., I.201.D;
 - on conseille au saint de se dépouiller en faveur de sa c., I.217.D;
 - le saint est retiré de ses oraisons pour vaquer aux affaires de sa c., I.23.D;
 - est un corps de plusieurs sujets comme des membres ayant une même tête, I.232.A;
 - l'esprit de Dieu est l'âme de la c., I.232.A;
 - le saint et les douze confèrent sur la forme à donner à la c., I.232.C;
 - on n'y parle que du ciel et des voies qui y conduisent, I.248.B;
 - la nouvelle c. est une académie de vertus, I.249.E;
 - le saint veut prouver que le bien de sa c. exige sa démission, I.262.A;
 - la c. peut être conduite par le F. Lheureux, I.264.B;
 - la c. est édiflée par les exemples du saint et du F. Lheureux, I.265.E;
 - la c. ayant peu de rapports avec le monde, on ne sait pas que le saint a démissionné, I.267.A;
 - les Supérieurs ecclésiastiques viennent mettre ordre dans la c. en remettant le saint en première place, I.267.C;
 - le Frère sorti était précieux à la c. naissante, I.301.E;
 - la maladie du saint est une crise pour la c., I.303.C;
 - la c. des Frères n'étant pas régulière, l'aïeule du saint aurait pu y pénétrer, I.304.E;
 - le saint souhaite un noviciat pour sauver sa c. de la ruine, I.317.C;
 - le saint affirme qu'*aucun Frère n'a été tenté de sortir parce que la c. n'était pas fondée*, I.326.A;
 - le Frère pourvoyeur n'ayant plus que quatre sols va acheter des choux pour le dernier repas de la c., I.326.B;
 - les désordres des récréations ne s'étaient pas encore introduits dans la c., I.340.E;
 - le saint montre de la prudence dans les pratiques qu'il veut introduire dans sa c., I.341.B;
 - le saint est confirmé Supérieur de la c. par Mgr de Noailles, I.349.C;
 - la c. du saint sera ébranlée par les persécutions déclenchées par les indiscrétions de deux Frères, I.356.D; I.357.C;
 - un jeune abbé se convertit dans la c. des Frères, I.369.C;
 - le saint raconte à la c. sa visite au duc de Béthune, I.382.A;
 - M. de La Chétardie ferme sa bourse aux besoins de la c., I.405.A;
 - le saint va remercier Mgr de Noailles pour sa bonté envers la c., I.409.C;
 - Mgr de Noailles, prévenu par l'ennemi du saint, prendra indisposition vis-à-vis de la c., I.420.A;
 - la c. est mise dans l'embarras par M. Pirot, I.420.A;
 - c'est une erreur d'imputer la discorde à la c., I.420.B;
 - le saint voit sa c. près de sa ruine, I.421.B;
 - n'existerait plus si Dieu n'en avait été le vrai fondateur, II.108.B;
 - le saint craint une autre forme de gouvernement pour sa c., II.109.B;
 - est entre les mains des Supérieurs locaux, II.116.A;
 - le doigt de Dieu se fait sentir sur la c., II.116.E;
 - la c. du saint doit pouvoir se conduire elle-même, II.120.E;
 - le saint, sollicité par l'ennemi, aurait dû répondre que le gouvernement lui revenait, II.123.C;
 - on conseille au chevalier d'Armestat de se retirer dans la c. du saint, II.125.D;
 - M. de Brou, ne sachant comment la c. subsistera, retient le saint, II.128.C;
 - il faut avoir été formé à la vertu avant d'entrer en c., II.130.B;
 - le saint trouve, qu'en c., l'âge ne supplée pas à la vertu, II.130.C;

- comme corps de c., les Frères doivent avoir un Frère comme Supérieur, II.131.D;
 - le bien ou le mal d'une c. dépend de la récréation, II.144.D;
 - le saint rend les Supérieurs coupables des désordres des c., II.145.C;
 - le saint y établit de 1696 à 1710 la pratique du jeûne et de la communion journalière, II.145.E;
 - les quatre Frères du Canada seraient sortis de l'Institut en cessant de vivre en c., II.154.A;
 - le saint se dépouille de tout pour établir sa c., II.155.E;
 - le curé chez qui le saint dit la messe avait rendu service à la c., II.166.A;
 - l'obéissance est le soutien de toute perfection dans une c., II.173.E;
 - les quatre jeunes gens élevés au faubourg Saint-Marcel auraient pu constituer une c., II.180.A;
 - le Supérieur de Saint-Nicolas-du-Chardonnet prie F. Barthélemy de continuer l'amitié entre la c. et le séminaire, II.180.A;
 - le saint reçoit dans sa c. l'ancien serviteur des Soubise, II.189.E;
 - F. Barthélemy met à profit pour la c. la relation avec la famille de Soubise, II.189.E;
 - le Frère supplie le Cardinal de Rohan de prendre sa c. sous sa protection, II.190.A;
 - seule une c. peut fournir des sujets bien formés, II.219.C;
 - la c. du saint devient florissante, II.219.C;
 - le saint prend son repos peu avant que la c. ne se lève, II.284.A;
 - le saint, par obéissance, ôte à la c. des pratiques de pénitence, II.301.C;
 - une ou deux personnes seulement doivent se mêler des affaires de la c., II.305.B;
 - Mgr le Tellier veut enrichir la c. à condition qu'elle reste dans son diocèse, II.305.B;
 - le changement introduit dans la c. en l'absence du saint amène le désordre, II.305.E;
 - une c. se dérègle par la dissipation des yeux, II.309.E; II.315.A;
 - quand on veut faire l'éloge d'une c., on dit qu'elle est régulière, II.317.C;
 - le saint est le premier aux exercices de c., II.318.A;
 - le saint regarde sa c. comme l'œuvre de Dieu, II.319.A;
 - le saint veut sa c. parfaitement régulière, II.322.A;
 - la c. n'est pas éloignée du petit séminaire de Saint-Sulpice, II.328.E;
 - le saint, revêtu de hardes après sa visite à la Bastille, s'en vient content à la c., II.377.D;
 - un jeune filou demande place dans la c., II.377.E;
 - la c. pouvait vivre huit jours avec la dépense du F. Ponce pour de la poudre d'or, II.378.D;
 - la c. des Frères paraît l'émule de la trappe, II.451.E;
 - le saint se rend responsable des péchés de la c., II.453.D;
 - ceux qui veulent faire pénitence n'ont qu'à entrer à la c. des Frères, II.459.A;
 - le saint obéit à la c. en reprenant le gouvernement, II.ab.19.D.
- COMMUNAUTÉ DE CALAIS.**
le saint l'approuve dans sa fidélité au Saint-Siège, II.156.B.
- COMMUNAUTÉ DE GRENOBLE.**
un Frère est envoyé en voyage pour affaires de la c., II.101.B.
- COMMUNAUTÉ DE PARIS.**
- la cessation du paiement de la pension des Frères fait souffrir la c., I.439.C;
- l'ecclésiastique veut que le saint l'approuve comme Supérieur de la c. de Paris, II.123.D;
- si le saint livre la c. à l'ecclésiastique, le Cardinal sera opposé, II.124.A.

COMMUNAUTÉ DE ROUEN.
Mgr Colbert assure au Bureau que la c. ne sera pas onéreuse, II.19.B.

COMMUNAUTÉ DE JEUNES GARÇONS.
le saint ouvre une c. de jeunes garçons propres à entrer dans l'Institut, I.279.E.

COMMUNAUTÉ DE FILLES ORPHELINES.
le saint assure la direction de cette c., I.272.B.

COMMUNAUTÉ DES MAÎTRES D'ÉCOLE DE PARIS.
suscite des ennemis au saint, I.296.E.

COMMUNAUTÉ DES MAÎTRESSES D'ÉCOLE.
le saint donne ses soins à la c. à Reims, I.182.E.

COMMUNAUTÉ DE MAÎTRESSES D'ÉCOLE A ERNE-MONT.
est établie par Mgr Colbert, II.17.C.

COMMUNAUTÉ DES PRÊTRES DE SAINT-SULPICE.
- M. Compagnon y réside, I.287.C;
- M. Compagnon décrie les Frères devant la c., I.294.A;
- les restes de la c. vont à Vaugirard, I.319.E;
- M. Madot y réside, I.424.C.

COMMUNAUTÉ DE LA PROVIDENCE.
a eu comme Supérieure celle que le P. Barré envoie à M. Roland, I.160.C.

COMMUNAUTÉ DES SŒURS DE L'ENFANT-JÉSUS.
- fondée par le chanoine Roland, I.128.B; I.138.D; I.142.C;
- tient les écoles gratuites en faveur des filles, I.128.B;
- les Sœurs sont dispersées dans les quartiers de Reims, I.128.B;
- donne l'éducation chrétienne aux orphelins, I.128.B;
- le saint se charge du soin de cette c., I.138.D; I.139.A;

- est encore à ses débuts à la mort de M. Roland, I.139.A;
- les magistrats voient cette c. comme une surcharge, I.140.D;
- le saint sait persuader que cette c. n'est pas onéreuse, I.141.A;
- son unique fin est le soin des orphelines et des filles abandonnées, I.141.A;
- doit ses progrès au saint, I.142.C;
- le saint se trouve à sa porte à l'arrivée de M. Nyel, I.160.C.

COMMUNAUTÉ DES UNIES.

Mlle de Saint-Denis se sert de la disgrâce encourue par le saint pour le bien de sa c., II.99.A.

COMMUNAUTÉS.

- les magistrats de Reims voient leur ville surchargée de c., I.140.D;
- le saint pense que c'est à Dieu de garder les c., I.218.C;
- en 1684, des c. se ruinent à subvenir à leurs besoins, I.220.A;
- le saint rappelle aux siens que des c. sont en dette après la famine, I.222.C;
- le saint nourrit trois c. avec les seuls secours de la Providence, I.285.A;
- trois c. restent à Reims à son départ pour Paris, I.311.E;
- quelques c. donnent leurs restes aux Frères de Vaugirard, I.320.C;
- les riches c. de Paris sont embarrassées durant la famine, I.338.B;
- la récréation chez les Frères se fait comme dans les autres c., I.340.D;
- plusieurs c. ne réussissent pas à convertir un jeune abbé, I.369.C;
- beaucoup de c. ont des dettes à la fin de 1709, II.61.D;
- les désordres des c. ont leur source dans les récréations, II.137.C;
- le saint sait que les plus saintes c. ont souffert des récréations, II.143.A;
- l'Institut est établi dans les privilèges des c. régulières, II.189.D;
- les nouveautés affaiblissent l'esprit de soumission dans les c., II.203.A;
- les désordres des c. sont dus à l'inobservance, II.323.D;
- le relâchement des c. s'introduit par le changement dans l'habit, le luxe et l'esprit de propriété, II.329.C.

COMMUNAUTÉS DES MAÎTRESSES D'ÉCOLE.

- M. Roland projette des c., I.138.C;
- les prélats établissent des c. pour l'éducation des filles pauvres, I.146.E; II.112.A;
- se multiplie en France, II.112.A.

COMPAGNE (la) de la Supérieure de la Madeleine à Rouen.

va avec sa Supérieure près de Mme Maillefer mourante, I.159.A.

COMPAGNIE.

le saint chante et fait chanter le *Te Deum* par sa petite compagnie, I.206.C.

COMPAGNIE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

constituée par saint Charles Borromée à Milan, I.57.B.

COMPAGNON, le c., un c.

- le c. de F. Bourlette tombe malade à Laon, se rétablit et reprend l'école, I.255.C.D;
- le c. du Frère de Versailles ne voit pas que son directeur se mondanise, II.67.A;
- le c. de M. Nyel est présenté à M. Dorigny par le saint, I.161.A;
- le c. du F. Barthélemy utilise le cheval à sa place, II.ab.44.C;
- le c. de voyage de F. Paris arrive en retard à Soissons, II.ab.70.A.

COMPAGNONS.

- la Providence lie le saint à M. Nyel et à ses c., I.169.C;
- F. Lheureux fait l'étonnement de ses c. dans l'étude de la théologie, I.271.C;
- les c. du F. Jean-Henry ont beaucoup à souffrir à cause de ses infirmités dans un voyage, II.ab.42.E.

COMPAGNON, abbé C., chargé des écoles Saint-Sulpice.

- désire recevoir l'aide des Frères pour ses écoles, I.285.D;
- succède à M. Lespagnol, I.285.D;
- n'a que l'aide d'un garçon pour 200 écoliers, I.285.D.E;
- écrit au saint en juillet 1687 pour demander un Frère, I.285.E;
- reçoit une réponse indécise du saint, I.285.E;
- insatisfait, part pour Reims et fait un voyage inutile, le saint étant absent, I.286.A;
- reçoit la demande du saint de faire accepter deux Frères, I.286.B; Ca 47; Re 69;
- écrit lui-même au saint qu'il peut venir, I.286.B;
- le saint répond que son frère Louis arrangera l'affaire, I.286.D;
- laisse deux mois sans donner de nouvelles au saint, I.286.E;
- écrit de nouveau au saint, I.286.E; Ca 47; Re 70;
- habite à la communauté des prêtres, I.287.C;
- le saint et les Frères, à leur arrivée, sont logés dans la maison qu'occupait l'abbé C., Ca 48; Re 71;
- a soin de pourvoir à la nourriture des Frères, I.287.C;
- n'est pas capable de maintenir l'ordre à l'école, I.288.B; Ca 48; Re 71;
- demande au saint de prendre la direction, celui-ci refuse, I.288.C; Ca 49; Re 72;
- est présent quand M. de La Barmondière demande au saint de se charger des écoles, I.289.C; Ca 52; Re 77;

- est ensuite peiné de n'avoir plus le soin des écoles, I.289.C;
 - jaloux, mène l'intrigue contre le saint, I.290.E;
 - sème plaintes et murmures contre le saint, I.291.A;
 - pousse M. Rafrond à se plaindre de la diminution du rendement de la manufacture, I.291.D;
 - incite à cesser le travail pour pouvoir imposer ses conditions au curé, I.292.A;
 - profite de l'absence du saint pour faire accréditer ses calomnies, I.293.A;
 - calomnie le saint dans une réunion des dames de charité, I.293.A; II.380.E;
 - diffuse sa calomnie de juillet à septembre, I.293.C;
 - annonce le renvoi du saint et des Frères, I.293.D; II.267.A;
 - épie les Frères et les dénonce au curé, I.294.A;
 - veut paraître plus zélé que le saint, I.294.B;
 - engage les enfants à aller à la première messe du curé, I.294.B;
 - détourne l'argent des personnes de piété, I.294.C;
 - distribue du pain pour amener les enfants à aller à la première messe, I.294.C;
 - échoue dans ses machinations, I.294.D;
 - M. Baudrand examine son attitude durant un an, I.295.E;
 - succède à M. Sadourni à la charge de l'éducation des enfants de chœur, I.295.E;
 - excite contre le saint et les Frères, les maîtres d'école, I.298.A.
- COMPATRIOTES DU SAINT.**
- blâment le saint puis le louent pour sa charité, I.221.E;
 - deviennent ses ennemis avant de reconnaître son mérite, II.380.B.
- CONCITOYENS.**
- le saint sait gagner la faveur de ses c., I.140.B;
 - au nom de ses c., on demande au saint de renoncer à démissionner, I.207.C;
 - le saint, en allant à Paris, doit se dérober à ses c., I.210.E;
 - sous les yeux de ses c., le saint se croit limité dans son zèle, I.285.D.
- CONDUCTEUR, v. DIRECTEUR.**
- interdit au saint de penser à son dessein de résigner son canonat, I.196.A;
 - le saint prie sans cesse son c. d'acquiescer, I.196.B.
- CONFESSEUR.**
- doit être bien choisi, I.177.B;
 - le saint, Supérieur des maîtres, n'en est pas le c., I.177.B;
 - ne doit pas être en contradiction avec le Supérieur, I.177.C;
 - l'unité de c. assure l'union, I.177.C;
 - on peut autoriser le c. extraordinaire, I.177.C;
 - le saint inspire aux maîtres d'aller au même c., I.177.C;
 - le curé de la paroisse est choisi comme c., I.177.C; Bd 43;
 - un second c. est choisi, il habite trop loin, I.177.C; Bd 43;
 - après hésitation, le saint se rend aux raisons des maîtres pour être leur c., I.177.E; Bd 43;
 - le saint consulte pour savoir si c. et Supérieur vont ensemble, I.178.A; Bd 43;
 - le saint devient doublement le père des maîtres en devenant leur c., I.178.B; Bd 43;
 - le c. du saint lui interdit de jeûner pendant sa maladie, II.171.A; Ca 159; Re 290;
 - le saint dit à son c. qu'il a demandé à Dieu de le faire mourir, II.469.C;
 - le c. des Frères de Chartres indisposé contre le Frère Directeur par les rapports d'un Frère irrégulier, II.ab.107.A;
 - le c. des Frères de Guise empêche le lieutenant de police de chasser les Frères, II.ab.114.E.
- CONFESSEURS.**
- la multiplicité des c. est un inconvénient pour les communautés, I.177.B;
 - sont consultés par le saint pour savoir s'il peut confesser les maîtres, I.178.A;
 - conseillent au saint de garder les offices de confesseur et de Supérieur, I.178.A;
 - consultent le saint et lui envoient leurs pénitents endurcis, II.345.D.
- CONFRÈRES.**
- le saint s'inspire des bons exemples de ses c. chanoines, I.123.B;
 - murmurent en entendant le bruit de la démission du saint, I.197.B;
 - font de tendres reproches au saint, I.197.D;
 - ne peuvent souffrir que le saint s'associe à des hommes grossiers, I.197.E;
 - des amis disent que sa honteuse préférence rejaillit sur ses c., I.198.A;
 - essaient de faire revenir le saint sur sa décision, I.207.A;
 - Mgr le Tellier se joint aux c. du saint pour obtenir qu'il reste chanoine ou nomme son frère, I.208.A;
 - considèrent les vertus du saint avec pitié, II.299.D;
 - ne pardonnent pas au saint de les avoir quittés, II.380.A;
 - F. Barthélemy exhorte un Frère à avertir ses c. avec charité, II.ab.45.D.
- CONFRÉRIE de Notre-Dame-du-Bon-Secours à Marseille.**
- constituée par les principaux bourgeois de la ville, II.14.B;
 - les Messieurs de cette confrérie logent les Frères dans une maison belle et commode, II.14.B.
- CONGRÉGATION, v. COMMUNAUTÉ, INSTITUT.**
- le saint veut rassembler les maîtres dispersés en une c., I.231.E;

- le saint se voit peut-être cause des disgrâces de sa c., II.108.A; II.416.C;
 - le nouveau gouvernement semble devoir anéantir la c. du saint, II.109.B;
 - le rival veut rompre la c. des Frères, II.112.A;
 - le saint regarde comme cause de renversement de sa c. un Supérieur extérieur, II.120.D.
- CONGRÉGATION DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE établie par saint Charles Borromée. veille sur les écoles, I.64.D.
- CONGRÉGATIONS.
les c. s'assurent toutes le droit de se gouverner, II.120.E.
- CONSEIL.
F. Timothée avec son C. travaille à l'obtention des lettres patentes, II.185.D.
- CONSEIL DE L'ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.
décide de donner un autre Supérieur aux Frères, Re 141.
- CONSEIL DU ROI, v. COUR DU ROI.
- la démarche pour les lettres patentes est arrêtée à la porte du C., II.186.A;
- ceux qui composent ce C. sont favorables aux Frères, II.186.E;
- promettent leurs suffrages, étonnent le Régent par leur accord, II.186.E;
- Mgr de Tressan y participe et est pressé d'y présenter la requête des Frères, II.188.A;
- un arrêt annule les conditions dures imposées aux Frères pour l'obtention des patentes, II.189.C;
- reçoit les bulles en faveur de l'Institut, II.189.D;
- les bulles sont acceptées au C., II.191.E.

CONSEILLERS.
les chanoines sont les c. de l'évêque, I.123.C; I.134.C.

CONSEILLERS AU PARLEMENT de Grenoble.
se joignent aux ecclésiastiques d'une société de bienfaisance, Ca 121; Re 193.

CONSTITUTIONNAIRE.
le saint veut éviter toute équivoque en se déclarant c., II.106.D.

CONSULTEURS.
réunis par le saint, approuvent son choix du curé de Saint-Maurice, I.164.A.

CONTRADICTEUR.
après vingt-quatre ans, la règle de la récréation n'a eu aucun c., II.193.D.

CONTRADICTEURS.
Sœur Louise est étonnée que l'œuvre du saint ait tant de c., II.105.B.

CONVERTI, un c. du saint.
- avait surpris des lettres de prêtrise, Ca 61; Re 92;
- sa vic criminelle, Ca 61; Re 91-93;
- un ami l'encourage à s'adresser au saint, Ca 62; Re 93-94;
- vient à la maison de Paris, Ca 62; Re 94;
- est témoin de la vie exemplaire des Frères, Ca 63; Re 94;
- demande à se confesser, Ca 63; Re 94;
- se réconcilie avec Dieu, Ca 63; Re 95;
- soutient des tentations de désespoir, Ca 63; Re 95;
- sa mort édifiante, Ca 63-64; Re 95-96.

COOPÉRATEUR.
le saint se regarde comme c. de l'évêque, I.137.A.

COOPÉRATEURS.
les chanoines sont les c. de l'évêque, I.134.C.

CORINTHIENS.
- saint Paul leur enseigne J.-C. crucifié, I.14.D.E;
- saint Paul leur parle comme à des enfants en J.-C., I.15.A;
- saint Paul leur écrit qu'il a été envoyé prêcher l'Évangile, I.93.E;
- saint Paul sollicite les chrétiens par la modestie de J.-C., II.308.A.

CORNELIUS A LAPIDE.
- commente *ne possédez ni or ni argent*, I.95. B.C.D;
- explique que les apôtres n'ont pas vécu du don des miracles, I.98.C.

CORPS DE COMMUNAUTÉ, v. COMMUNAUTÉ, CONGRÉGATION, INSTITUT.
- en 1684, les maîtres ne forment pas encore un c., I.231.E;
- le saint dit que les Frères peuvent trouver dans le c. un Supérieur, II.131.A;
- c'est un droit du c. d'avoir un Supérieur pris par ses membres, II.131.E;
- les Frères sont invités à choisir l'un de leur c. pour Supérieur, II.132.B;
- le c. des Frères reçoit et confirme les Règles comme écrites par le saint, II.148.E;
- les Frères ont besoin de lettres patentes pour constituer un c., II.186.B.

CORPS DE LA SOCIÉTÉ.
- le saint et les douze font vœu d'obéissance perpétuelle au c. et aux Supérieurs, I.344.A;
- ne choisit pas de Supérieur pendant l'absence du saint, II.109.E;
- ne sait comment élire un Supérieur et ne peut subsister sans chef, II.109.E;
- le Frère Supérieur doit gouverner le c., II.145.C.

COUET, Bernard, chanoine, grand-vicaire.
- est prié par Mgr Colbert d'écrire au saint de venir à Rouen, II.17.E; Re 164;
- prévient le saint que le prélat doit partir le lendemain de Pâques, II.17.E;

- parle, dans sa lettre, du transfert du noviciat à Rouen, II.18.A;
 - ne découvre pas le piège dressé contre les Frères admis à l'hôpital de Rouen, II.23.C;
 - répond favorablement au saint pour l'établissement du noviciat à Rouen, II.29.E;
 - traite le saint avec rigueur, II.167.C;
 - est pourtant d'un caractère doux et obligeant, II.167.C;
 - travaille à aigrir Mgr d'Aubigné, II.168.A;
 - s'est laissé prévenir contre le saint par le curé de Saint-Sever, II.168.A;
 - accuse le saint d'avoir menti, II.168.C;
 - accuse le saint à l'Archevêque, II.168.C;
 - comprend mal le saint et ne veut pas revenir sur son accusation, II.168.E;
 - s'écrie *le saint est mort* à l'annonce du décès, II.169.D;
 - le saint va recevoir ses ordres à l'archevêché, II.404.D;
 - ordonne de chasser F. Onésime pour cause de scandale en 1710, II.ab.115.C.
- COUR DU ROI, v. CONSEIL DU ROI.**
- est en garde contre les Instituts trop nombreux, I.140.E;
 - n'est pas disposée à donner des lettres patentes pour les Sœurs de l'Enfant-Jésus, I.140.E;
 - le crédit de Mgr le Tellier est grand à la C., I.142.A;
 - la C. se trouve à Fontainebleau quand les Frères font les démarches pour les patentes, II.187.E.
- COUR JUDICIAIRE.**
- les libertins sont enfermés à Saint-Yon sur ordre de la C., II.32.E.
- COUR DES AIDES.**
- les Messieurs de la C. sont prévenus par l'intrigant curé, II.189.B.
- COUR DE ROME.**
- en 1721, le cardinal de Rohan est nommé ambassadeur extraordinaire en C., II.190.B;
 - un banquier, ami de M. Vivant, est chargé de négocier les patentes en C., II.191.A.
- COURS.**
- les patentes sont enregistrées par les premières C. de Normandie, II.189.D.
- COUTURIÈRE, une c., amie de Mme Maillefer.**
- confectionne une jupe ridicule, faite de morceaux, I.151.E;
 - reste enfermée dans la chambre de Mme Maillefer, I.151.E;
 - est choquée par la malpropreté de Mme Maillefer, I.152.E.
- CRESCONIUS, évêque donatiste de Caesariana.**
- grammairien qui s'est affronté à saint Augustin, I.79.B.
- CROISET, Jean, jésuite.**
- prêche en faveur des écoles des Frères, II.85.C; Ca 128; Re 223;
- CROYÈRE, Catherine Leclerc, veuve d'Antoine Lévêque de C.**
- sans enfant, de grande piété, I.166.A;
 - veut fonder une école sur la paroisse Saint-Jacques, I.166.A; Bd 28; Ca 14; Re 21;
 - reçoit la visite de M. Nyel, I.166.B; Bd 28; Ca 14; Re 21;
 - désire rencontrer le saint, I.166.C; Bd 29; Ca 14; Re 22;
 - prie le saint d'entreprendre l'établissement au plus tôt, I.166.D; Bd 29;
 - promet 500 livres pour deux maîtres, I.166.D; Bd 30; Ca 15; Re 22;
 - propose 10 000 livres au fond de terre ou 500 livres à payer par les héritiers, I.166.E; Bd 30; Ca 15; Re 22;
 - meurt six semaines après, I.166.E; Ca 15; Re 22.
- CUISINIER.**
- sert par erreur des portions d'absinthe, I.227.E; Ca 40-41; Re 61;
 - le saint attribue ses vomissements à une marmite malpropre, I.270.B;
 - le c. de Paris, témoin de la multiplication d'aliments, I.263.E.
- CURATEUR.**
- les Frères ne veulent pas qu'on leur donne un c. tandis qu'ils ont leur père, I.414.D.
- CURÉ, un c.**
- le saint avoue qu'une voix l'avertit de ne pas être c., I.136.C;
 - le saint veut confier à un c. les écoles chrétiennes de Reims, I.163.E; Bd 27;
 - le choix du c. pour les écoles est difficile, I.164.A;
 - le saint sent qu'il ne doit être ni chanoine, ni c., I.193.B;
 - est trompé par deux Frères qui viennent tenir école sans mandat, I.434.C;
 - chasse les deux Frères fugitifs, par ordre des grands-vicaires, I.434.C;
 - dit que le saint ne vit qu'en Dieu, II.297.C;
 - pénitent du saint, est conseillé par lui dans des cas difficiles, II.352.A;
 - cite le cas d'une personne qui a dû être éprouvée sept ans pour se convertir, II.352.B.C.D;
 - témoigne qu'il attribue au saint des grâces obtenues, II.353.A;
 - loge le saint qui contrefait le gourmand, II.409.E;
 - dit aux Frères qu'il a découvert la raison de ce manège, II.409.E.
- CURÉ D'AVIGNON, un c.**
- fait des démarches pour avoir des Frères dans sa paroisse, I.396.E;

- est déconcerté par le manque d'un fonds espéré, I.396.E.
- CURÉ DE CALAIS.**
 - écrit pour avoir deux Frères en plus pour instruire les enfants des matelots, I.383.D;
 - écrit à M. de Pontchartrain pour obtenir sur le Courgain une place vacante, I.383.D;
 - veut dominer sur la foi des Frères, II.ab.23.B;
 - reçoit la visite du F. Barthélemy et l'accueille, II.ab.23.E.
- CURÉ DU CHARMEL.**
 - reçoit trois Frères qui lui demandent l'hospitalité, I.329.B;
 - est surpris par la modestie et l'habit des voyageurs, I.329.C; Ca 65; Re 98;
 - conduit les trois voyageurs chez le comte du Charmel, I.329.C; Ca 65; Re 98.
- CURÉ DE DARNÉTAL, v. DESHAYES.**
- CURÉ DE LAON (Saint-Pierre), v. GUYART P.**
- CURÉ DE SAINT-HIPPOLYTE (Paris), v. LEBRETON.**
- CURÉ DE SAINT-PAUL (Paris), v. LE SOURD.**
- CURÉ DE SAINT-SULPICE (Paris), v. LA BARMONDIÈRE, BAUDRAND, LA CHÉTARDIE.**
- CURÉ DE REIMS, un c.**
 - un premier est présenté pour couvrir l'ouverture d'une première école de garçons; il est écarté par le saint comme n'ayant pas assez de zèle, Bd 27;
 - un deuxième est écarté par le saint, comme n'étant pas aimé de ses Supérieurs, Bd 27;
 - un troisième (v. BOUTON) est écarté comme étant à la merci de son oncle, l'official, Bd 27.
- CURÉ DE SAINT-ETIENNE (Reims), v. LHERMITE.**
 - est d'abord choisi comme confesseur par les Frères, I.177.C;
 - homme capable, n'a pas l'esprit de la communauté, I.177.C;
 - administre les sacrements aux Frères qui meurent, reste en admiration, I.257.D;
 - rend témoignage devant le saint, les Frères et quelques ecclésiastiques, I.257.D;
 - admire les jeunes Frères faisant avec joie le sacrifice de leur vie, I.257.E.
- CURÉ DE SAINT-MAURICE (Reims).**
v. DORIGNY.
- CURÉ DE SAINT-PIERRE (Reims).**
v. CLOQUET.
- CURÉ DE SAINT-SYMPHORIEN (Reims).**
v. GONEL.
- CURÉ DE SAINT-TIMOTHÉE (Reims), v. BOUTON.**
 - ne peut être choisi comme c. de la première école parce que neveu de l'official, I.164.B;
 - est le candidat du P. Bretagne, I.164.B;
 - n'est pas choisi, I.164.B.
- CURÉ DE RETHEL.**
v. CERCELET.
- CURÉ DE SAINT-ELOI (Rouen).**
 - a droit à la surveillance des écoliers par les Frères enseignant sur sa paroisse, I.354.D.
- CURÉ DE SAINT-GODARD (Rouen).**
 - a droit à la surveillance des écoliers par les Frères enseignant sur sa paroisse, I.354.D.
- CURÉ DE SAINT-MACLOU (Rouen).**
 - a droit à la surveillance des écoliers par les Frères enseignant sur sa paroisse, I.354.D.
- CURÉ DE SAINT-NICOLAS (Rouen).**
 - zélé, pieux, veut voir les Frères dans sa paroisse, I.353.D;
 - veut que les Frères présentent le pain béni, I.354.A;
 - ne tient pas compte de la pauvreté des Frères, I.354.A;
 - porte plainte à l'archevêché, I.354.A;
 - est engagé à faire lui-même les frais du pain, I.354.B;
 - est choqué de la manière dont se fait l'offrande, le reproche aux Frères, I.354.C;
 - laisse une Sœur mener les filles à sa paroisse alors qu'elle habite ailleurs, I.354.E;
 - ne tient pas compte du curé intéressé, I.354.E.
- CURÉ DE SAINT-SAUVEUR (Rouen).**
v. DESHAYES.
- CURÉ DE SAINT-SEVER (Rouen).**
v. HECQUET, DUJARRIER BRESNARD.
- CURÉ DE VAUGIRARD.**
 - s'oppose à l'érection d'une chapelle dans la maison du noviciat, I.341.E; I.350.A;
 - n'a pas paru opposé à l'usage d'une chapelle domestique antérieurement, I.349.E;
 - est offensé de voir une chapelle dans la maison des Frères, I.350.A; Ca 67; Re 100;
 - reproche au saint de priver sa paroisse, I.350.A; Re 101;
 - veut en faire un cas de conscience au saint, I.350.D; Ca 68;
 - n'est pas convaincu par les raisons du saint, I.351.E;
 - le saint lui concède d'aller célébrer une messe du Saint-Sacrement les premiers jeudis du mois, I.351.E;
 - reste mécontent et vient crier au scandale de ne pas voir les novices à la procession, I.352.B; Re 101-102;
 - ne veut rien écouter des raisons du saint, I.352.C;
 - se réconcilie peu après avec le saint, I.352.C.
- CURÉ DE VERSAILLES.**
v. HUCHON, BAILLY.
- CURÉ DE VILLIERS-LE-BEL.**
v. LA GRANGE.

CURÉ DE VILLIERS-EN-BRIE.
v. PATOILLAT.

CURÉS.

- travaillent sur une paroisse, I.134.D;
- veulent attirer les Frères dans leur paroisse, I.352.D;
- causent des difficultés au saint, I.352.D;
- plusieurs font chanter des messes solennelles par le saint, II.179.A;
- entravent le travail des jeunes gens formés au faubourg Saint-Marcel, II.180.A;
- consultent le saint et lui envoient de grands pécheurs, II.345.D; Ca 64; Re 96.

CURÉS DE CAMPAGNE.

- sont reçus dans la maison du saint, I.162.E;
- M. Nyel peut être pris pour l'un d'eux, I.162.E;
- désirent avoir des Frères, I.278.A; Bd 85; Ca 45; Re 68;
- forment le projet d'envoyer des jeunes gens se former près du saint, I.278.D; Bd 85; Ca 45; Re 68;
- comptent sur le saint pour payer les frais de la formation, I.279.A;
- envoient des sujets au séminaire Saint-Hippolyte, Ca 100; Re 157;
- les quatre Frères du Canada étaient destinés à être séparés chez les c., II.153.E.

CURÉS DE CHARTRES.

- sont unanimes à souhaiter des Frères, I.370.B;
- supplient l'évêque d'exécuter son dessein, I.370.B;
- adressent une supplique à l'évêque, I.370.C;
- ont appris qu'un prêtre forme des maîtres, I.370.C;
- termes de leur requête, I.370.E; I.371.A.

CURÉS DE MARSEILLE.

s'intéressent à la fondation du noviciat de Marseille, II.84.B; Re 222.

CURÉS DE PARIS.

ont une convention interdisant l'entrée des maîtres écrivains dans les écoles gratuites, II.37.C.

CURÉS DE SAINT-SULPICE.

- sont bienfaiteurs du saint, I.355.C;
- soutiennent les écoles de leur paroisse, I.361.D;
- se signalent par leur zèle, I.361.E.

CURÉS DE REIMS.

les quatre c. ayant le plus de considération sont proposés pour l'ouverture d'une première école, I.164.A.

CURÉS DE ROUEN.

- s'assemblent avec les administrateurs du Bureau, Re 165;
- ils font d'abord opposition à la venue des Frères mais finissent par les admettre, Re 165;

- traduisent le saint devant les Supérieurs ecclésiastiques, I.352.D.E.

CYPRIEN, saint C.

entre en conflit avec le pape saint Etienne, I.399.C.

CYRILLE D'ALEXANDRIE, saint C.

a cultivé la doctrine chrétienne, I.61.B.

CYRILLE DE JÉRUSALEM, saint C.

- ses catéchismes sont simples et familiers, I.15.E;
- cultive la doctrine chrétienne, I.61.B.

DAME, une d.

- une d. charitable étonnée de voir un Frère parmi les mendiants, I.336.C;
- veut savoir si M. Baudrand n'aide pas les Frères, I.336.C;
- intervient auprès de M. Baudrand qui envoie un peu d'argent au saint, I.336.D.E;
- une d. laisse 200 livres de rente pour une école de Saint-Nizier à Troyes, I.391.A;
- une d. de Grenoble fait examiner ses livres par le saint, II.221.E;
- donne au saint le livre incriminé pour le brûler, II.222.A.

DAMES DE CHARITÉ de Paris.

écoutent les calomnies de M. Compagnon contre le saint, I.293.A.

DAMES DE PIÉTÉ.

- sont dirigées par le saint, I.272.B;
- viennent voir le saint à la maison de Reims, ce que le saint n'aime pas, I.272.C;
- sont de grande édification, I.274.A;
- peuvent contempler les 1000 écoliers réunis à Saint-Sulpice, I.364.A.

DAMES DE SAINT-AMAND.

- avaient eu l'usage de la maison de Saint-Yon, II.30.B;
- cet usage était contraire aux canons du Concile de Trente, Ca 107; Re 175;
- les D. font résistance au projet de location de Saint-Yon pour les Frères, Ca 108; Re 175;
- la mort de la propriétaire les prive de leur droit de jouissance, Re 175;
- le bail est passé à leur insu, Ca 108; Re 176;
- laissent, pour le saint, des tableaux, tapisseries et plusieurs meubles, II.30.D.

DAUPHINOIS, un D.

- fait son noviciat à Saint-Yon, II.ab.118.D;
- tient une classe à Troyes, II.ab.118.D;
- fait ses vœux pour trois ans à Saint-Yon, II.ab.118.E;
- est envoyé à Laon, veut s'exercer à l'écriture, II.ab.118.E; II.ab.119.A;
- est muté plusieurs fois à cause de son inconstance, II.ab.119.B;
- quitte son état à Dijon en 1731, II.ab.119.E;

- retourne à Troyes, s'y marie, divorce, II.ab.120.A.B;
- disparaît, II.ab.120.C.

DAVID, personnage biblique.

- le saint, comme D., se joue des simulacres sans vie qui attirent les adorations des idolâtres, I.132.D;
- le saint est le Salomon qui réalise le plan de D., son directeur, I.138.C;
- comme D., le saint cherche à ramener le frère perfide qui veut le trahir, II.65.C;
- les Frères reçoivent la bulle comme D. reçoit l'arche, II.192.D;
- le saint *met des degrés dans son cœur* pour s'élever au sacerdoce, selon D., II.279.A;
- le saint peut dire comme D. *Providebam Dominum in conspectu meo semper*, II.297.D;
- F. Barthélemy est souvent exaucé et bénit Dieu comme D., II.ab.36.C;
- F. Barthélemy renvoie les pusillanimes à l'expérience de D. dans les psaumes, II.ab.38.E.

DENIS L'ARÉOPAGITE.

converti par la catéchèse de saint Paul, I.14.D.

DENIS D'HALICARNASSE.

célèbre historien, n'a pas négligé les détails, I.114.E.

DESCARTES, René.

- est le fondateur de la philosophie moderne, I.10.C;
- les cartésiens enseignent sa doctrine, I.11.C;
- ne laisse que des écrits, I.11.C.

DÉBORA, personnage biblique.

Sœur Louise est comparée à D., II.105.A.

DEMOISELLES.

quelques d. forment avec Mlle de Saint-Denis les Unies, I.99.A.

DÉMOSTHÈNE.

- modèle de l'éloquence, I.10.C;
- n'a pas connu la doctrine chrétienne, I.18.C.

DÉFENSEURS du saint.

- sont en relations avec l'ennemi du saint et l'abandonnent, II.78.D;
- ceux que le saint a choisis comme d. le trahissent, II.80.C;
- il y en eut pour rétablir la vérité, II.92.B;
- ils veulent parer le saint des coups, II.92.B.

DÉSERTEURS.

des sujets de talent viennent remplacer les d., I.185.C.

DESHAYES, Louis, curé de Saint-Sauveur à Rouen.

- congréganiste des jésuites, devenu curé de Saint-Sauveur, loue les Frères des écoles gratuites, II.15.A;
- avait connu le saint au séminaire de Saint-Sulpice, II.15.B;

- attire tous les suffrages des Messieurs en faveur des Frères, pour Darnétal, II.15.B;
- est chargé de demander deux Frères au saint par l'intermédiaire de M. Chardon de Lagny, II.15.B;
- reçoit la réponse favorable du saint, II.16.C;
- prend les dispositions avec un Frère envoyé à cet effet, II.16.C;
- fort affectionné aux Frères, II.17.A;
- supplée à la modicité de la pension des Frères par une quête tous les trois mois, II.17.A;
- invite le saint à célébrer la messe, II.166.A;
- invite le saint à dîner à cause de la grande distance, II.166.A;
- avait rendu des services à la communauté, peut en rendre encore, II.166.A.

DESPLACES, CLAUDE POUILLART D.

- élève en communauté des ecclésiastiques, II.75.B;
- s'associe avec l'abbé Clément pour former des jeunes gens propres à conduire le séminaire et les écoles, II.75.B;
- soumet son plan à Mgr de Noailles qui l'approuve, II.75.B.

DÉVOTES.

- le saint ne les attire pas, étant persécuté, I.272.C;
- demandent beaucoup de temps aux directeurs, I.273.D;
- le saint considère qu'il y a beaucoup à perdre à les diriger, I.273.E.

DIDIER, chanoine de Saint-André à Grenoble.

- est bienfaiteur matériel et spirituel des Frères, II.55.E; II.119.D;
- tient la place du saint près des Frères, II.55.E;
- ressent vivement le départ du saint, II.119.D.

DIOGÈNE.

n'a pas connu la doctrine chrétienne, I.18.C.

DIRECTEUR.

- le saint a vu les jeunes accéder aux Ordres sur Pavis de leur d., I.128.A;
- Mme Maillefer et Mlle de Monville ont le même d., I.159.C;
- est en vogue quand il est en honneur, I.272.D;
- le saint comme d. exige la soumission, I.273.B;
- les femmes sont contentes d'un d. qui les laisse parler, I.273.D;
- le chevalier d'Armetat cherche un d. spirituel en arrivant à Paris, II.125.D.

DIRECTEUR DU SAINT.

- marque au saint le moment de se présenter aux Ordres, II.239.D;
- le saint ne tarde pas à perdre son d., I.137.C;
- interdit au saint les jeûnes excessifs, I.145.C;
- veut faire du saint, chanoine, un curé, II.240.E; II.447.C;
- mortifié du refus de Mgr le Tellier, II.240.E;
- conseille au saint de permuter sa prébende contre une cure, II.447.C;

- le saint va soumettre le conseil du P. Barré à son d., I.191.A;
 - dégoûte le saint de son canonicat en exigeant une présence au chœur alors que sa présence est nécessaire à la maison, I.192.E;
 - ne veut pas que le saint demeurant chanoine cesse d'être le Supérieur de sa communauté, I.193.A;
 - s'opposera néanmoins à la démission du canonicat du saint, I.193.A; Ca 30; Re 44;
 - le saint ne peut être au chœur autant que le veut son d., I.193.E; Bd 49-50;
 - n'est pas dans la disposition de consentir à la démission du saint, I.193.E;
 - ne peut prudemment donner son approbation, I.194.A; Bd 50;
 - craint les suites d'une résolution si extraordinaire, I.195.A;
 - son avis risque de lui revenir comme condamnation par le public, I.195.A;
 - ne peut se rendre aux premières propositions du saint sur le renoncement au canonicat, I.195.D; II.447.D;
 - les avis que le saint a reçus à Paris confirment le d. dans son avis, I.196.A;
 - ne permet pas au saint de penser à l'exécution de son dessein, I.196.A; Bd 50;
 - subit les assauts continuels de son pénitent, I.196.A;
 - reçoit aussi les sollicitations d'un ecclésiastique vivant avec le saint, I.196.B;
 - réfléchit longuement et mûrement et se rend aux raisons de l'ecclésiastique, I.196.B; Bd 51;
 - le saint fait signer l'acte de sa démission par son d., I.203.D; Bd 53;
 - le saint veut avoir l'approbation de son d., I.211.C;
 - le d. décide en dernier lieu après les consultations, I.211.D; Ca 30; Re 45;
 - le saint dit tout à son d., I.212.A; Bd 57;
 - l'avis du d. est opposé à ceux des autres, I.212.B;
 - dit que l'Institut doit se stabiliser avant que le saint parte à Paris, I.212.C; I.283.C; I.284.B; II.448.A; Bd 57; Ca 34; Re 52;
 - loue le saint de s'être engagé à Paris, I.213.A;
 - insiste pour que cet engagement ne porte pas préjudice à l'Institut, I.213.A;
 - le saint aurait écouté l'appel du P. Barré si son d. ne s'y opposait, I.214.A;
 - donne au saint la permission d'aller à Paris après sept ou huit ans, II.448.A;
 - hésite à donner au saint la permission de donner ses biens aux pauvres, I.215.D.E;
 - comprend la soumission du saint à son égard, I.218.E;
 - a hésité longtemps pour autoriser le saint à se démettre de son canonicat, I.219.D;
 - consent à la vente des biens, éclairé par la soumission du saint, I.219.D;
 - en 1690, invite le saint à soutenir sa cause contre les maîtres de Paris, I.298.D; Ca 54; Re 79;
 - le saint se conduit par la foi quand le d. fait défaut, II.303.D.
- DIRECTEUR, un D. DU SÉMINAIRE DE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.**
témoignage qu'il rend au sujet du saint, Ca 154-156; Re 280-283.
- DIRECTEURS.**
- à la réserve de ses d., le saint est fermé pour les hommes, I.112.C;
 - les d. du saint meurent avant lui, I.112.C;
 - le monde se demande comment il y a des d. assez complaisants pour approuver le saint, I.197.D;
 - les d. du saint, maîtres de sa personne, sont responsables des décisions du saint, II.301.B;
 - le saint consulte ses d. sur tout et suit leurs avis, II.447.C;
 - les d. du saint (à Paris) approuvent le *Mémoire sur l'Habit*, Bd 70;
 - le saint est ravi que ses d. lui règlent ses actions, II.465.B.
- DIRECTEURS DU SÉMINAIRE SAINT-SULPICE.**
- sont d'un mérite distingué, I.124.A;
 - consolent le saint à la mort de ses parents, I.127.A.
- DIRECTEURS DU GRAND-SÉMINAIRE DE ROUEN.**
prononcent des discours à Saint-Yon lors de la réception de la bulle, II.193.A.
- DISCIPLES DE JÉSUS-CHRIST.**
- J.-C. s'est servi d'hommes grossiers pour en faire ses d., I.25.A;
 - parlent avec simplicité et droiture, I.25.B;
 - meurent avec joie, I.25.C;
 - les Frères qui sanctifient les récréations sont, comme les disciples d'Emmaüs, remplis de Dieu, II.138.B.
- DOCTEUR.**
- le saint veut prendre le bonnet de d. en Sorbonne, I.123.E.
 - le saint est nommé « d. de réputation », I.200.D;
 - paroles d'un d. de l'Eglise sur l'éducation, I.371.E.
- DOCTEURS.**
- leur rôle est d'instruire les baptisés, I.55.E;
 - le Chapitre des cathédrales, selon le Concile de Trente, doit avoir deux tiers de d., I.123.C;
 - saint Charles Borromée choisit comme chanoines des d., I.123.D;
- DOCTRINAIRES.**
- prêtres de la Doctrine chrétienne de César de Bus, I.61.A;
 - leur zèle pour le catéchisme, I.68.B;
 - ne se chargent pas d'élever les enfants, I.69.A.
- DOMESTIQUES de Mme Maillefer.**
prirent Mme Maillefer de les débarrasser du cadavre du mendiant, I.149.C.

DOMINICAINS.

- leur origine combattue, I.69.D;
- préventions contre leur développement, I.83.D;
- les d. de Saint-Maximin reçoivent le saint, II.274.D.

DOMINICAINES DE LA CROIX.

- s'aperçoivent vite de l'extraordinaire piété du saint, II.5.D;
- s'empresent pour entendre la messe du saint, II.5.D;
- sont frappées par le spectacle de dévotion qu'il offre, II.5.D;
- plusieurs religieuses veulent se ranger sous la direction du saint, II.5.D;
- seront la ressource principale des Frères de 1703 à 1711, II.5.E;
- préviennent les besoins des Frères dès qu'elles en sont informées, II.6.A;
- leur charité suivra le saint dans ses déplacements, II.6.B;
- durant l'hiver de 1709, aideront le saint et les Frères, II.6.C;
- préviennent toujours les besoins du saint, II.6.E;
- ont une place exceptionnelle dans l'histoire du saint, II.6.E;
- assistent éplorées au pillage de la maison des Frères, II.10.D.

DOMINIQUE, saint D.

- fonde un Ordre de prédicateurs, I.67.C;
- ses disciples ont des difficultés pour se développer, I.83.C;
- conforme à J.-C., vient au secours de l'Eglise, I.88.C.D;
- donne le vrai visage de l'Evangile, I.89.A.B;
- Innocent III approuve son Institut, I.89.D;
- ne peut être taxé d'orgueil en fondant son Ordre, I.92.E; I.93.B;
- par ses miracles, donne des marques de mission extraordinaire, I.98.D; I.99.A;
- a rendu service à l'Eglise, I.100.A;
- est l'honneur de l'Eglise, I.101.E;
- le saint donne les exemples qu'on admire en saint D., I.225.B;
- le saint l'honore comme fondateur, II.320.B; II.493.D;
- trouve des compagnons comme lui, II.357.C.

DOMINIQUE, Frère D.

- naît à Villiers-le-Bel, près Paris, II.ab.76.D;
- de fervente et courageuse famille, II.ab.76.D;
- entre dans l'Institut vers 1701, un an après son frère, II.ab.76.D;
- le plus pieux de quatre frères, fait un noviciat fervent, II.ab.77.B.C;
- on lui confie les petits enfants après l'avoir formé, II.ab.77.D;
- doit être retiré à cause de sa contention, II.ab.78.A;
- peu après est maître des novices, puis à nouveau, aux écoles, II.ab.78.B;

- nommé à Darnétal, puis à Saint-Yon, comme sous-maître des novices, II.ab.78.B;
- trouve son père, F. Hilarion, et deux frères qui sont novices, II.ab.78.C;
- est exigeant pour les siens, II.ab.79.A.B.C;
- tombe dans une maladie de langueur, meurt en 1707, II.ab.80.B.

DONATEUR.

- les 15 000 livres du d. sont détournées par l'ennemi du saint, II.260.C.

DORIGNY, Nicolas, curé de Saint-Maurice à Rcims.

- choisi par le saint pour l'établissement de la première école gratuite sur sa paroisse, I.164.A; Bd 27;
- est homme de tête, I.164.C; Bd 27;
- est seul exempt des inconvénients que l'on craint, a piété, zèle, fermeté, I.164.C;
- rencontre le saint, a déjà eu ce projet d'école, I.164.E; Bd 28; Ca 13; Re 21;
- paraîtra être l'auteur de l'école, I.165.A; Ca 13; Re 21;
- s'offre à loger les deux maîtres, I.165.A; Bd 34; Ca 14; Re 21;
- bientôt cinq maîtres logent chez lui, I.167.A;
- ne trouve pas son compte, exige deux cents livres par maître par an, I.167.B.

DOYEN DE CALAIS, v. CURÉ DE CALAIS.

- prie le saint d'officier le jour de l'Assomption, II.225.A;
- ne dit pas un mot sur la solennité du jour, II.225.A;
- est repris par le saint et promet de parler de l'Assomption le dimanche suivant, II.225.B;
- tient parole à l'étonnement de l'auditoire, II.225.B;
- lance la nouvelle que le saint est sur la liste des appelants, II.224.A;
- le saint écrit que le doyen ne doit pas être surpris de son attachement à Rome, II.224.D.

DOYEN DE RETHEL, v. CERCELET Vincent.

- fait l'éloge de F. Louis, sur la façon dont les écoliers se confessent, II.ab.83.C.

DOZER Pierre, chancelier de l'Université, archidiacre de Champagne.

- réilie son canonicat en faveur du saint, I.122.B; Bd 12; Ca 4; Re 2.

DROLIN Gabriel.

v. GABRIEL, Frère G.

DUBOIS, Guillaume, archevêque de Cambrai, cardinal-ministre.

- premier ministre du Régent, II.187.A;
- disposé à accorder les lettres patentes aux Frères, II.187.A.

DUBOIS, Christophe, frère de Mme Maillefer.

- doit loger M. Nyel, mais sa maison n'est pas assez secrète, I.162.B; Bd 24; Re 19;

- le saint dissuade M. Nyel d'aller loger chez lui, I.162.D.
- DUBOIS, Jeanne D.**, épouse de Pons Maillefer.
v. MAILLEFER.
- DUBOIS**, médecin de la Communauté.
conseille à deux Frères de se retirer de la rue Neuve pour raison de santé, I.257.B.
- DUJARRIER-BRESNARD, Louis**, curé de Saint-Sever à Rouen.
 - prévient le grand-vicaire contre le saint, II.168.B;
 - est estimé à l'archevêché, II.168.B;
 - murmure contre le saint et les Frères à propos d'un concordat inapplicable, II.168.B;
 - refuse de se rendre aux arguments du saint, II.168.C;
 - vient visiter le saint, sitôt averti de son état, l'exhorte à la patience, II.172.B.C;
 - annonce au saint l'approche de la mort, II.172.C; Ca 160; Re 292;
 - vient terminer un différend qu'il avait eu avec le saint, II.172.D;
 - s'oppose aux lettres patentes accordées aux Frères, II.188.E; Ca 165; Re 304;
 - prétend subir un préjudice dans la soustraction du terrain de Saint-Yon, II.188.E;
 - ne peut s'opposer à l'enregistrement au Parlement à cause de M. de Pontcarré, II.188.E;
 - attend d'intervenir à la Chambre des Comptes, II.189.A;
 - compte sur le temps mesuré qui reste à vivre au Frère propriétaire, II.189.A;
 - souhaite que la maison retourne au Seigneur sur lequel il garde juridiction, II.189.A;
 - convainc les Messieurs de la Cour des Aides, II.189.B;
 - malgré ses intrigues, les lettres sont enregistrées, II.189.C;
 - lui et ses paroissiens font quelques difficultés avant de consentir au transfert des restes du saint, Re 307;
 - est présent à l'exhumation du saint, Re 308.
- DU TAC**, directeur de Mme Maillefer.
 - n'approuve pas les excès fervents de Mme Maillefer, I.152.D;
 - ordonne qu'elle s'habille de façon supportable, I.152.D;
 - homme de grande spiritualité, I.155.A;
 - Mme Maillefer lui rappelle qu'il prêche les humiliations qu'il lui reproche, I.155.B.
- DUVAL, FRANÇOISE**, Sœur D.
v. Supérieure des Sœurs de l'Enfant-Jésus de Reims.
- ECCLÉSIASTIQUE.**
 - le saint reprend un e. dissipé, en privé, puis en public, le fait changer de ville, I.133.E; I.134.A;
 - M. Dorigny prévoit une école tenue par un e., demeurant avec lui, I.164.E;
 - un e. vivant avec le saint appuie son dessein auprès du directeur, I.196.B; Bd 51;
 - il représente au directeur l'impossibilité d'allier les deux emplois du saint, I.196.B;
 - un e. offre une rente de 800 livres pour le séminaire des maîtres, I.365.C; Ca 100; Re 157;
 - il révoque sa donation après la conduite de Nicolas Vuyart, I.366.E; Ca 101; Re 157;
 - un e. convainc le saint que Mgr de Mérinville n'a pas pris parti contre lui, I.379.A;
 - l'ennemi du saint veut faire remplacer M. Bricot par un e., I.428.E;
 - un nouvel e. doit semer la zizanie dans la communauté, I.431.C;
 - brosse un sombre tableau de l'état actuel, I.432.D;
 - reproche aux Frères de garder le Supérieur de leur choix, I.432.E;
 - critique les Frères d'avoir refusé M. Bricot, I.432.E;
 - sème le mauvais esprit, I.433.C;
 - arrive à diminuer la ferveur dans la maison, I.433.E;
 - parle avec respect au saint, I.433.E;
 - un prêtre de mérite rend témoignage des grandes pénitences du saint, Bd 13;
 - un e. produit le dérangement de plusieurs des principaux Frères, I.434.B;
 - un e. est mis à la tête de l'école fondée par M. Maurellet à Marseille, II.13.A;
 - un e. admire le saint au sujet des calamités de 1693 et 1709, II.61.E;
 - un e. de Marseille fait avance au saint pour l'attirer au jansénisme, II.88.A;
 - le saint désapprouve, d'où guerre clandestine, II.88.A;
 - l'e. se prête au dessein de l'ennemi du saint, pendant son absence, II.111.B;
 - agit sans se rendre compte, fait accepter un nouveau système, II.111.C.D;
 - vient de lui-même chez les Frères en qualité de Supérieur, II.112.D;
 - veut être le protecteur des Frères et leur promet service et libéralité, II.112.D;
 - les accoutume à lui donner le titre de Supérieur, II.112.E;
 - souhaite peu à peu une vraie juridiction, II.113.A;
 - prend le parti de presser l'élection en suspendant les pensions, II.113.A;
 - exerce une autorité qui ne lui est pas donnée, II.113.A;
 - ôte au F. Barthélemy le droit de recevoir des postulants, II.113.A;
 - se réserve d'accepter et de renvoyer les novices, II.113.B;
 - insiste pour avoir des marques de soumission, II.113.C;
 - désire un acte inséré dans un registre, l'obtient, II.113.E;

- fait promesse d'une maison en la possession des Frères, II.113.E;
- plaint F. Barthélemy d'être à la tête d'une œuvre difficile, dit que le saint l'a fuie, II.114.B.C;
- ajoute que F. Barthélemy doit confier l'autorité à des e., II.114.C;
- est scandalisé de voir le saint confesser les Frères, II.121.D;
- est étonné des pouvoirs accordés au saint par le Cardinal, II.121.E;
- homme de vertu, mais imbu des idées de l'ennemi défunt, II.121.E;
- cherche querelle au saint, veut poursuivre le nouveau gouvernement, II.122.A;
- dresse un mémoire auquel il invite le saint à répondre, II.122.A;
- demande quels seront les Supérieurs des Frères, II.122.A;
- a pris de l'autorité sur les Frères, peut leur faire du mal, II.123.A;
- se met en colère à la lecture des réponses du saint, II.123.C;
- veut que la réponse l'établisse Supérieur, II.123.C;
- s'irrite pour toute réponse autre que celle qu'il attend, II.123.D;
- veut se faire nommer Supérieur par l'instituteur lui-même, II.123.D;
- veut profiter de la suspension de la situation pour se faire donner le titre de Supérieur par le saint, II.123.E;
- veut achever l'exécution de son système, II.123.E;
- si le saint le dit Supérieur, l'Archevêque le blâmera, II.124.A;
- si le saint dit que le Cardinal est supérieur, l'e. se venge, II.124.A;
- fait venir entre ses mains la pension des Frères, II.124.A;
- ne veut s'en dessaisir que lorsqu'il aura la réponse qu'il attend du saint, II.124.B;
- demande aux Frères venus pour la pension si le saint a répondu, II.124.B;
- est contrarié par la réponse des Frères, II.124.B;
- met la réponse qui le fait Supérieur comme prix d'une pension due, II.124.B;
- exige la réponse du saint et refuse de donner la pension, II.124.B;
- avait dit trouver bon tout ce que les Frères décideraient en assemblée, II.124.D;
- lit l'écrit dressé par les Frères et le rend aux Frères en souriant, II.124.D;
- paie la pension le lendemain, II.124.E;
- un e. suggère au saint de retrancher une phrase des prières par raison d'orthodoxie, II.222.C;
- un e. est nommé à Saint-Yon, pour les Frères, II.315.D;
- réunit tous les Frères, les entretient, II.315.D;

- n'est pas reconnu par le Frère portier, toujours modeste, II.315.D;
- un brigand, travesti en e., rencontre le saint, II.340.B;
- fait confidence de ce qui s'est passé entre le saint et lui, II.340.D;
- un e. cherche un confesseur, II.342.E;
- se présente à l'abbé de Rancé, à M. Aubery, est précepteur des enfants du procureur, II.343.D.E;
- va trouver le saint à Paris, raconte comment le saint l'a écouté, II.344.A.D;
- meurt paisiblement à Soissons où le saint l'a placé comme maître, II.345.C;
- un e. est converti par le saint et meurt à Rethel, II.345.D;
- un e. vient chez le saint où il est violent, II.385.C;
- traite les Frères comme valets, le saint comme esprit faible, II.385.D;
- le saint le supporte six mois, II.385.E;
- F. Barthélemy, malade, fait venir un e. pour le confesser, II.ab.25.E.

ECCLÉSIASTIQUES.

- beaucoup ne font pas ce que font les Frères pour les pauvres, I.33.B;
- le séminaire de Saint-Sulpice est l'école des e. les plus parfaits, I.125.A;
- plusieurs e., co-séminaristes du saint, font l'éloge de ses vertus, I.125.D; I.330.D;
- de jeunes e. vont aux Ordres avec crainte, I.128.A;
- ne peuvent assez méditer les exemples de Jésus et de Jean-Baptiste, I.139.C;
- plusieurs logent dans la maison du saint, I.162.E;
- les e. qui vivent avec le saint sont entraînés par lui dans les voies de la mortification, Bd 62;
- M. Faubert forme un séminaire de jeunes e. à Reims, I.205.B; I.224.D;
- de pieux e. demeurent avec le saint, rue Neuve, I.220.D; I.224.D;
- ils se retirent avec lui et les Frères dans un immeuble loué proche Sainte-Claire, Bd 62;
- donnent aux pauvres les instructions et le pain, I.220.D;
- l'aident dans la distribution des aumônes, Bd 61;
- plusieurs sont envoyés en 1684 prêcher avec le saint dans une petite ville, II.337.B;
- les disciples du saint savent que, sans être e., ils peuvent enseigner aux pauvres, I.224.C;
- l'habit des Frères les distinguent des e., I.238.D;
- leur habit est long comme celui des e., I.238.E;
- sont témoins de ce que dit M. le Curé à la mort de jeunes Frères, I.257.E;
- Vaugirard est une pépinière de saints e., I.322.D;
- M. Baiyn dit aux e. son admiration pour le saint, I.330.B;

- les e. du petit séminaire voient le saint et M. Baiÿn célébrer l'un après l'autre, I.330.C;
- des e. viennent faire des retraites sous la direction du saint, I.332.B; Ca 70; Re 105;
- il appartient aux e. de faire le catéchisme à l'église, non aux Frères, II.70.A;
- M. Desplaces forme des e. en communauté, II.75.B;
- les e. sont l'objet d'une guerre spéciale dans les pays du Midi, II.81.E;
- des e. seront Supérieurs des maisons de Frères, II.114.C;
- Mgr d'Aubigné respecte chez les e. scandaleux le caractère du prêtre, II.167.E;
- plusieurs e. accompagnent la dépouille du saint à Saint-Sever, II.178.B;
- plus de 300 e. assistent à la translation du corps du saint, Re 309;
- le saint souffre de voir les e. abandonnés aux frivolités, II.245.C;
- des e. voyagent avec le saint, se laissent transporter par une femme au gré d'un fleuve, II.252.C;
- sourient en voyant le saint traverser l'eau tout habillé, II.252.C;
- leur immodestie scandalise le peuple, II.309.B;
- plusieurs mesures de modestie leur sont recommandées au Concile de Trente, II.309.C;
- les e. intrus refusent des Frères à l'évêque de Saint-Omer, II.406.B.

ECCLÉSIASTIQUES DE CALAIS.

plusieurs e. veulent entraîner les Frères dans leurs idées jansénistes, II.ab.23.E.

ECCLÉSIASTIQUES DE GRENOBLE.

plusieurs e. forment une société chrétienne pour le soulagement des pauvres, II.54.B; Ca 120-121; Re 192-193.

ECCLÉSIASTIQUES DE MARSEILLE.

- veulent entrer dans les bonnes grâces du saint, II.83.C;
- plusieurs veulent attirer le saint à leur parti, II.83.D; Ca 127; Re 221;
- réussissent à lier société avec le saint, II.83.D; Ca 127; Re 221;
- l'ennemi insinue que les e. feront meilleur travail que les Frères, II.88.C.

ECCLÉSIASTIQUES DE PARIS.

le saint est un exemple pour les e. de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, II.180.B.

ECCLÉSIASTIQUES DE REIMS.

sont consultés par le saint au sujet du projet de M. Nyel, I.163.D; Bd 26-27.

ÉCHEVINS.

- les é. de Guise sollicitent M. Nyel d'établir une école à Guise, I.173.A;
- les é. de Chartres cherchent à vider les écoles gratuites, I.378.C;
- les é. de Marseille pourvoient à la subsistance des Frères par des fondations, II.14.A;

- dressent une requête pour obtenir l'agrément de la Cour, II.14.A;
- les é. de Dijon agrément les Frères par acte authentique, II.45.E;
- les é. de Mendc regrettent d'avoir protégé les Frères indociles, II.49.C;
- les é. de Rouen donnent leur consentement au sujet des lettres patentes, II.185.E;
- doivent renouveler ce consentement, II.186.D.

ÉCOLATRE.

- doit veiller à la séparation des garçons et des filles dans les écoles, I.54.E;
- existe depuis longtemps dans les cathédrales, I.57.E; I.60.E;
- l'é. s'oppose en vain à l'ouverture de l'école Saint-Maurice à Reims, I.164.C;
- l'é. de Paris rend sentence contre les écoles chrétiennes et gratuites, I.298.B; Re 78.

ÉCOLATRES.

- les églises cathédrales ont des é. pour gouverner les écoles, I.60.B;
- ont gardé autorité confirmée par les Parlements, I.60.C.

ÉCOLIER, v. ENFANT.

un é. guéri d'une infection de la main par l'application du manteau du saint, II.498.C.

ÉCOLIERS, v. ENFANTS.

- exigent beaucoup de ménagements, I.246.A;
- des é. malins ne tiennent pas compte des Frères, I.246.C;
- le saint voit dans ses visites ce que les é. doivent corriger, II.231.B;
- ceux qui vont aux écoles sont pauvres et malpropres, II.231.C;
- doivent être conduits par leurs maîtres à leur paroisse, I.354.D;
- ont mis à mort saint Cassien, I.361.C;
- le saint et les Frères inspirent aux é. le respect de l'Eglise, II.235.A;
- le saint est le modèle des é. dans sa jeunesse, II.237.E; I.120.C.D.

ÉCOLIERS D'ALAIS.

- l'évêque veut remplir les écoles des Frères d'é., II.52.C;
- font le tourment des Frères, II.53.C.

ÉCOLIERS D'AVIGNON.

sont visités par l'Archevêque qui les écoute et parle avec eux, I.397.B.C.

ÉCOLIERS DE GRENOBLE.

- le saint fait distinction en faveur des plus pauvres, II.101.C;
- il se donne pour eux plus de peine pour les faire avancer, II.101.D;
- il les range avec ordre avant de monter à l'autel, II.101.E.

ÉCOLIERS DE LAON.

sont mis en vacance en 1686 après la mort du F. Bourlette, I.260.D.

ÉCOLIERS DE MOULINS.

sont 300 à l'école des Frères, II.70.A.

ÉCOLIERS DE PARIS.

- M. Compagnon doit tenir 200 écoliers avec un garçon qui l'aide, I.285.E;
- sont occupés à la manufacture de M. Rafrond, I.287.C;
- jouent pour de l'argent dans la cour, I.287.C; I.290.C;
- ne sont pas conduits à la messe chaque jour, I.287.D;
- sont divisés en trois classes par les Frères, I.288.A; Ca 48; Re 71;
- sont désordonnés et deviennent plus traitables, I.288.D;
- sont trop nombreux pour les Frères dont l'un succombe, I.289.C;
- le saint les rend réguliers et ponctuels, I.290.A; Ca 50; Re 74;
- vont à la messe et au catéchisme chaque jour, I.290.A;
- reçoivent des récompenses de M. Compagnon pour les inciter à aller à la première messe, I.294.C;
- sont plus nombreux et plus disciplinés sous la direction du saint, I.296.B;
- des é. quittent les maîtres des petites écoles pour aller à l'école du saint, I.296.E;
- ce ne sont pas les Frères qui doivent fournir la preuve de la pauvreté de leurs é., I.297.D;
- le nombre des é. augmente et le saint appelle deux autres Frères, I.301.C;
- sont conduits à la grand'messe et aux vêpres, I.354.A;
- la multitude des é. laisse désertes les écoles des mercenaires, I.362.A;
- sont conduits à la messe du premier samedi du mois, I.364.A;
- reçoivent le pain bénit, I.364.A;
- M. Ponthon assiste au spectacle d'é. conduits par un Frère, I.380.E;
- deux cents é. fréquentent l'école dominicale, I.389.D; I.439.D;
- sanctifient le dimanche, apprennent à travailler, quittent le jeu, I.439.D;
- subissent les suites des attaques des maîtres écrivains à Saint-Sulpice, II.35.B;
- sont dissipés, écartés par les maîtres écrivains, I.37.B; I.42.A;
- tous sont réadmis grâce au billet de l'abbé de Gergy, II.43.D.

ÉCOLIERS DE REIMS.

- les é. de l'école Saint-Jacques augmentent, I.167.A;
- se dérangent à cause des absences de M. Nyel, I.167.C;
- le saint conduit les é. à la messe quand il fait classe à Saint-Jacques, I.244.C;
- les é. subissent les conséquences de l'incompétence des maîtres, I.245.D;

- dérangent leurs maîtres, se vengent des corrections auprès des parents, I.246.D.

ÉCOLIERS DE ROUEN.

les Frères ne peuvent abandonner leurs é. pour aller à la paroisse Saint-Nicolas, I.354.D.

ÉCOSSAIS, un jeune E., v. HOLLANDAIS.

- allait chercher fortune à Paris, le saint le rencontre sur la route de Soissons, II.345.D;
- le saint lui fait l'aumône et lui parle de Dieu, II.345.E;
- le saint travaille à sa conversion, l'introduit au noviciat et pare à tous ses besoins, II.345.E;
- fortement attaché à l'hérésie, met la patience du saint à l'épreuve, II.346.A;
- le saint joint la mortification à la prière et persévère pendant trois mois dans ses exhortations et instructions, II.346.B;
- reconnaît enfin la vérité et rentre dans l'Eglise romaine, II.346.C;
- abjure devant le curé de Saint-Sulpice, revient ensuite au noviciat, II.346.D;
- retourne en Ecosse où il se fait apôtre, II.346.D.E.

ÉGLISE.

- l'ignorance du peuple est une plaie de l'E., I.145.E;
- les écoles chrétiennes sont importantes pour l'E., I.297.E;
- l'E. fait une obligation aux Ordres religieux d'avoir un noviciat, I.316.C;
- l'œuvre du saint est utile à l'E., I.417.C;
- l'Institut reconnu, par les ennemis du saint, utile à l'E., II.40.E;
- M. de La Cocherie est fidèle à l'E. romaine, II.70.C;
- fait une grande perte à la mort de Louis XIV, II.127.E;
- la Société des Frères ressemble à celles du IV^e siècle reconnues par l'E., II.131.E;
- le saint est un modèle pour les chanoines de l'E. de Reims, II.237.E.

ÉGYPTIENS.

- la doctrine chrétienne entre les mains des réformés est comme Sara entre les mains des E., I.61.D;
- le saint préfère l'opprobre de J.-C. aux trésors des E., II.230.E.

ÉLÈVES.

- M. de Mérez pense que les é. du saint sont dignes de lui, II.51.B;
- les é. de Saint-Nicolas-du-Chardonnet perdent au départ du saint le profit de son exemple, II.161.C.

ÉLIE, personnage biblique.

est puissant par sa pauvreté, II.401.C.

ÉLIE, Frère E., franciscain.

saint François se trompe en le désignant comme son successeur, I.356.E.

ÉLISÉE, personnage biblique.

- E. ne demande que ce que Giézi peut donner, I.97.E;
- les Frères, comme E., disent à propos de l'absinthe servie en repas *la mort est dans la chaudière*, I.228.A.

ELZE, Vincent d'Elze du Roure, dit abbé de Saint-Jean.

- est édifié par la bonne marche de l'école d'Avignon, II.68.D;
- veut fonder l'école des Vans, II.68.D;
- fait son testament le 20 juillet 1708 avant de partir d'Avignon, II.68.E;
- charge les Frères de l'instruction de la jeunesse des Vans, II.69.A; Ca 119; Re 209;
- prie ses parents d'accepter qu'il laisse ses biens aux pauvres, II.69.B;
- demande aux évêques d'Uzès de protéger sa fondation, II.69.B;
- meurt à Aubenas le 19 septembre 1710, II.69.C;
- engage le curé de Gravières à se charger de la conduite des Frères, II.82.B; Ca 126; Re 219.

ÉMISSAIRE de l'ennemi du saint.

- fait fuir les Frères quand il vient à la maison, I.433.E;
- le saint va au-devant de lui, I.433.E;
- son action est néfaste, I.433.E;
- par ses visites fréquentes, se rend insupportable aux Frères, II.2.B.C.

ÉMISSAIRES.

le saint échappe aux assauts des é. en quittant la grand'maison, II.3.D.

EMPEREUR.

le chevalier d'Armestat avait servi plusieurs années dans les armées de l'e., II.125.A.

EMPEREURS.

l'habit des moines parut odieux aux e. hérétiques, I.239.D.

ENFANT.

un seul e. peut en pervertir beaucoup, I.51.B.

ENFANT PRODIGE, figure biblique.

les premiers disciples semblables à l'e., I.184.E.

ENFANTS, v. **ÉCOLIER(s)**.

- les e. du peuple n'ont pas le moyen d'acheter l'instruction, I.2.E;
- sont objets du zèle de J.-C., I.3.E;
- les parents amenaient leurs e. à J.-C., I.3.E;
- des personnes veulent enseigner J.-C. aux e., I.7.B;
- l'Esprit-Saint enseigne de les bien élever, I.7.C.D;
- le Seigneur commande d'apprendre sa loi aux e., I.7.D;
- doivent demander de se faire instruire, I.7.E;
- sans instruction, croupissent dans l'ignorance de la loi de Dieu, I.7.E;

- sans instruction, sont livrés aux vices et aux passions, I.8.A;
- pour réformer les mœurs chrétiennes, il faut commencer par les e., I.8.B;
- les maîtres, vrais pères des e. abandonnés, I.8.C;
- sont dépourvus d'instruction en beaucoup de lieux, I.33.A;
- familiarisés avec le vice, ne voient plus le mal, I.46.C;
- les e. trouvent aux écoles beaucoup d'avantages, I.46.D;
- dans les écoles gratuites, les e. trouvent l'instruction, la doctrine chrétienne, I.46.E;
- pas de salut pour les e. sans éducation chrétienne, I.47.D;
- aux écoles gratuites, les e. fuient l'oisiveté, I.48.C;
- acquièrent un fond de religion, I.48.D;
- parallèle entre e. qui vont aux écoles gratuites et les autres, I.49.B;
- les e. des écoles chrétiennes savent rendre à Dieu leurs devoirs, I.49.C;
- dangers pour les e. mêlés entre sexes, I.50.B;
- dans les écoles de mercenaires, les e. des deux sexes sont reçus, I.50.B;
- dans les écoles gratuites, la loi défend de recevoir les e. de sexe différent, I.50.C.D;
- inconvénients du mélange des e. de sexe différent, I.50.E;
- les e. ne savent pas faire usage de leur raison, I.51.A;
- les e. de sexe différent dans la même école sont en danger, I.51.C;
- des évêques obligent d'enseigner les e. dans des écoles séparées, I.53.E;
- des parents souhaitent voir leurs e., clercs, I.135.A;
- e. des fidèles élevés à la piété dans les écoles chrétiennes, I.141.A;
- e. des païens éclairés sur la pauvreté de la religion de leurs pères, I.141.B;
- il manquait un Institut pour les e. des pauvres, I.145.E;
- les Frères formés à Vaugirard sont capables de sanctifier les e., I.315.C;
- quand les e. sont marqués par l'erreur, la tache est ineffaçable, II.219.B;
- sont la proie facile pour diffuser les doctrines, II.219.B;
- les protestants éditent des catéchismes pour les e., II.219.C;
- les e. des écoles pauvres sont souvent mal-propres, II.231.C;
- les maîtres qui se regardent comme les pères des e. abandonnés ne s'ennuient pas, II.231.C;
- le saint a instruit les e. par charité, II.333.E.

ENFANTS DE CALAIS.

- vont à la mer dès le bas âge, I.384.A.B;
- ne connaissent pas la religion, I.384.B;

- sont instruits à l'école des Frères à partir de 1705, I.384.C;
- échappent à la chute d'un échafaudage, II. ab.97.D.E.

ENFANTS DE CHARTRES.

- sont ravis des visites de Mgr Godet des Marais à l'école, I.372.C;
- se signalent par leur modestie à l'église, à l'exemple des Frères, I.374.C;
- les parents pauvres ne peuvent leur acheter l'instruction, I.379.C;
- ces e. sont chassés des écoles par la sentence des magistrats, I.379.C.

ENFANTS DE DARNÉTAL.

- Mme Maillefer exhorte les parents à envoyer leurs e. à l'école, I.156.D.

ENFANTS DE GRENOBLE.

- le saint se fait un devoir d'instruire les e., II.101.C.

ENFANTS DES VANS.

- les e. hérétiques diminuent depuis l'arrivée des Frères, II.82.B;
- les Frères instruisent avec patience les e. hérétiques des Vans, II.82.E.

ENFANTS DE MARSEILLE.

- instruits grâce aux fondations des échevins de Marseille, II.14.A.

ENFANTS DE PARIS.

- M. Compagnon est chargé des e. de chœur de Saint-Sulpice, I.295.E;
- les Frères mènent les e. à la grand'messe et aux vêpres à leur paroisse, I.354.C;
- sont stimulés par M. de La Chétardie à être assidus à l'école, I.363.C;
- mille e. sont réunis à Saint-Sulpice le premier samedi de chaque mois, I.364.A;
- sont confiés au saint qui les rend doux, soumis, I.369.C;
- les e. en état de payer ne peuvent être admis, selon les maîtres écrivains, II.37.B;
- deviennent vagabonds à la suite du départ des Frères, II.38.A;
- sont examinés par l'abbé de Gergy qui en établit un registre, II.43.C;
- doivent être munis d'un billet d'admission aux écoles, II.43.C.

ENFANTS DE REIMS.

- reçoivent du pain à la sortie de l'école, I.220.C;
- sont particulièrement difficiles, I.274.D;
- sont craints par les gens de Reims, mais sont soutenus par leurs parents, I.274.D;
- sont cause d'une persécution contre les Frères, I.274.E;
- l'éducation donnée à ces e. va à la racine du mal, I.275.A;
- les e. incorrigibles sont objet de la sollicitude des Frères, I.275.B.C;

- certains se mettent en ordre à la suite des corrections, I.275.D;
- d'autres excitent leurs parents en exagérant les sévices, I.275.E;
- les parents prennent parti contre les Frères, huent les Frères, I.276.A;
- après le départ du saint, les e. deviennent peu à peu dociles, I.276.D.

ENFANTS DE ROUEN.

- tous les e. qu'on présente sont reçus à Saint-Yon, II.32.C;
- leur nombre augmente, il en vient même de Paris, II.32.D;
- le succès auprès des e. libertins attire à Saint-Yon les plus difficiles, II.32.E;
- beaucoup s'assagissent et veulent y rester, II.32.E;
- plusieurs demandent l'habit de Frère, II.33.A;
- les e. libres qui demandent l'éducation forment la première classe, II.33.C.

ENFANTS DE M. RIGOLEY, v. RIGOLEY.

- concourent à l'établissement des écoles de Dijon, II.45.B;
- continuent à protéger les Frères après sa mort, II.45.C;
- augmentent les écoles en appelant quatre Frères, II.45.D.

ENFANTS DE FRANCE.

- ont été élevés dans la maison des religieuses des Dix-Vertus, I.360.A.

ENFANTS SPIRITUELS du saint, v. FRÈRES.

- les e. du séminaire faisaient paraître une résolution au-dessus de leur âge, I.280.A;
- les e. du séminaire fournissaient la communauté de sujets, I.312.A;
- le saint les avait appelés à Paris, I.312.A;
- le saint dit à ses e. que le séminaire de Saint-Sulpice lui avait donné l'esprit de Dieu, I.127.C;
- les e. du saint, par pitié, dérobaient ses disciplines, I.228.E;
- le saint réunit ses e. dans la retraite près de Paris, I.312.E;
- le saint est ravi de voir l'empressement de ses e. pour Dieu, I.342.E;
- le saint avait raison de résister à l'impétuosité fervente de ses e., I.343.E;
- le séminaire des e. se dissipe par la dureté du directeur, I.357.B;
- le saint ne peut être rendu responsable de l'indiscrétion de deux de ses e., I.399.E;
- ses e. de Provence persécutent le saint, II.99.D;
- le saint ne peut obtenir de ses e. la démission qu'il souhaitait, II.121.A;
- ses e. ne pouvaient se passer de lui, II.121.A;
- ils allèrent aux pieds du saint se soumettre à ses ordres, II.121.A;

- la résolution du saint de se démettre fut cause de peine pour ses e., II.132.C;
- ses e. représentent au saint les inconvénients de sa décision, II.132.C;
- le saint implore l'Esprit-Saint sur les travaux de ses e. assemblés, II.134.D;
- le saint, plein de tendresse pour ses e., introduit la récréation, II.142.B;
- les e. du saint ne peuvent douter que leur Règle est écrite par le Saint-Esprit, II.149.A;
- le saint regarde la sanctification de ses e. comme son unique fin, II.303.C;
- par prudence, le saint cache à ses e. ce qui leur est inutile au sujet du gouvernement de l'Institut, II.304.E;
- ils ne doivent avoir d'autre soin que leur sanctification, II.305.A;
- le saint a accepté d'être maltraité par ses e., II.175.B;
- certains se mutinent contre lui, II.175.D.

ENNEMI DU SAINT.

- arrête le progrès de l'Institut, I.361.A;
- de protecteur devient persécuteur du saint et le fait fuir, I.394.E;
- profitera de son absence pour abolir les pratiques de l'Institut, I.394.E;
- ne pourra neutraliser le progrès des établissements, I.395.A;
- prend prévention contre le saint à l'occasion des indiscretions du maître des novices, I.398.C;
- est une personne recommandable, I.399.D;
- perd toute estime pour le saint et devient son ennemi, I.400.D;
- connaissait très bien le saint, avait été son défenseur, I.400.E;
- a manifesté du zèle pour son Institut, I.400.E;
- impute au saint des fautes commises en son absence, I.400.E; II.63.E;
- se laisse prévenir contre le saint, I.401.C;
- est prêt à croire ce qu'on dit contre le saint, I.401.C;
- les novices se plaignent à l'e., I.402.A;
- les écoute et fait mettre les plaintes par écrit, I.402.A;
- croit servir Dieu et les écoles en voulant donner une autre forme de gouvernement aux Frères, I.402.B;
- n'est pas le Supérieur du saint, ne peut agir que par intrigues, I.402.C;
- veut indisposer les Supérieurs du saint contre lui, I.402.C;
- reçoit les plaintes d'un novice placé à Paris, I.403.A;
- fait consigner les faits par écrit, I.403.C;
- fait un mémoire avec les dépositions, I.403.C;
- présente son mémoire à Mgr de Noailles, I.403.C;
- insinue de vive voix ses préjugés, I.403.C;
- suppose de la division parmi les Frères, I.403.D;
- accuse le saint d'incapacité à maintenir l'ordre, I.403.D;
- emploie son éloquence à convaincre Mgr de Noailles, I.403.D; II.361.C; II.383.B;
- reçoit la réponse posée du Cardinal qui étudiera l'affaire, I.404.C;
- n'est pas soupçonné de fausseté par M. Pirot, I.406.C;
- donne à son accusation tout le poids de son autorité, I.406.C;
- paraît cordial envers le saint, ne s'aperçoit pas que celui-ci connaît ses intrigues, II.383.C;
- traite le saint de haut, le mortifie, II.383.E;
- rend grand service au saint en obtenant sa destitution, I.410.E;
- prend le saint par son goût de l'humiliation, I.410.E;
- a provoqué une situation sans issue, I.417.C;
- conduit M. Pirot dans un labyrinthe, I.417.C;
- estime les Ecoles chrétiennes, I.417.D;
- doit donc préférer voir le saint comme Supérieur et voir les écoles subsister, I.417.D;
- on sait peu à peu à Paris l'insuccès de son intrigue, I.418.B;
- est soupçonné en être l'auteur, I.418.B;
- le crime du saint est de ne pas être entré dans le sentiment de son ennemi, I.418.E;
- veut entrer dans la conduite intérieure des Frères, I.418.E;
- a grossi les plaintes, a envoyé des mémoires à Son Eminence, I.418.E;
- aurait dû réparer son erreur, I.420.B;
- ayant échoué dans son intrigue, accroît ses préjugés contre le saint, I.420.C;
- s' imagine garder raison, I.420.C;
- fait entendre au Cardinal que l'opposition des Frères était montée par le saint, I.420.D;
- en vain veut-il rendre le saint responsable de la résistance des Frères, I.421.A;
- est visité par les Frères de Paris qui lui demandent d'intervenir en faveur du saint, I.422.C;
- est offensé par la visite et le discours des Frères, I.422.C;
- on vient lui demander de maintenir le saint qu'il veut chasser, I.422.D;
- on le prie d'être intercesseur là où il est accusateur, I.422.D;
- veut seulement que le saint se mette sous son ordre, I.422.E;
- les Frères viennent par leur démarche lui faire reproche, I.422.E;
- le discours des Frères dévoile ses intentions, I.423.A;
- doit ou renverser l'Institut ou ne pas troubler le saint, I.423.A;
- ne veut pas ruiner l'Institut, I.423.A;
- attaque pourtant l'Institut en voulant changer les Règles, II.ab.18.D;
- attend occasion de détacher les Frères du saint, I.423.B;
- veut semer la discorde parmi les principaux

- Frères, y réussit, d'où la chute de huit ou neuf Frères, I.423.C; II.2.C;
- veut susciter des ennemis au saint, I.423.C;
- dit aux Frères que le saint est un chef arbitraire, I.423.D;
- reproche aux Frères d'avoir envenimé les choses, I.423.E;
- leur promet de concilier toutes choses, I.423.E;
- veut faire remplacer M. Bricot par un ecclésiastique, I.428.E;
- n'est pas apaisé par la suppression des pénitences, attaque le saint par voie oblique, I.431.A.B; II.63.D;
- tente une deuxième attaque contre le saint, I.431.C;
- fait remplacer M. Bricot par un autre ecclésiastique, I.431.C;
- veut faire éloigner le saint par artifice, I.431.D; II.77.D;
- veut profiter de l'éloignement du saint pour faire la loi dans l'Institut, II.77.D;
- veut employer les Frères à faire chasser le saint, I.431.D;
- arme les maîtres d'école contre les Frères, I.440.C;
- vient prêcher le relâchement et semer les plaintes contre le saint, I.440.E; II.63.E;
- se trompe en voulant adoucir la vie des Frères, I.442.B; II.63.E;
- croit les Frères dégoûtés de la vie austère, I.442.B;
- est en relations avec les défenseurs choisis par le saint, II.78.D;
- meurt durant l'absence du saint, II.121.D;
- a détourné 50 000 livres destinées à l'achat du noviciat, II.260.C; II.3.B;
- prévient Mgr d'Aubigné contre le saint, II.58.C; II.167.E;
- invoque le plus grand bien, II.63.D;
- cherche pendant sept ou huit ans à chasser le saint, II.64.A;
- reçoit les plaintes d'un Frère perfide qui veut trahir le saint, II.64.B;
- promet au Frère son appui et une maison pour lui et ceux qui le suivront, II.64.D;
- lui promet de l'établir Supérieur et de tout réformer avec lui, II.64.D;
- l'engage à entraîner une partie de la communauté, II.64.D;
- promet de faire passer les pensions dans la nouvelle maison, II.64.E;
- intrigue aussi dans l'affaire Clément, II.77.C;
- est en collusion avec les parties adverses, II.79.C;
- on lui attribue les deux assignations adressées au saint, II.79.D;
- laisse F. Barthélemy prendre la conduite des Frères, II.111.B;
- fait recevoir par F. Barthélemy une autre forme de gouvernement, II.111.D;
- sa mort facilite le retour du saint à Paris, II.121.C.

ENNEMI SECRET DE MARSEILLE.

- un ecclésiastique en place dans Marseille est e. du saint, ne l'ayant pu attirer à ses idées, II.87.E;
- fait les premières avances au saint, I.88.A;
- voit que le saint ne goûte pas son idée, II.88.A;
- s'emploie à ôter l'école projetée aux Frères, II.88.B;
- se réjouit de mortifier le jésuite et d'humilier le saint, II.88.B;
- garde les dehors d'union avec le saint, II.88.C;
- insinue que les ecclésiastiques font du meilleur travail, II.88.C;
- prévient l'évêque des changements intervenus dans les esprits, II.88.C;
- annonce que les ecclésiastiques prendront la place des Frères, II.88.C;
- avertit l'évêque que s'il s'oppose, les fonds iront ailleurs, II.88.D;
- va trouver le saint lui annoncer que les ecclésiastiques prendront l'école, II.88.E.

ENNEMIS DU SAINT.

- le saint nourrit plusieurs de ses e. en 1684, I.220.B;
- doivent admettre qu'il n'a d'ambition que pour la dépendance, I.272.D;
- préviennent le curé contre lui, II.37.C;
- l'accusent devant M. Baudrand, Ca 59-60; Re 89;
- obtiennent du curé la fermeture de l'école des Fossés de M. le Prince, II.37.C;
- veulent obliger les Frères à vider les écoles de Saint-Sulpice, II.37.D;
- réussissent à décourager les Frères en 1706, II.37.D;
- cherchent querelle au saint pour le chasser de Paris, II.40.D;
- lui en veulent de ne pas avoir voulu changer les Règles, II.40.D;
- croient rendre service à Dieu en persécutant le saint, II.40.E;
- sont zélateurs tant que le saint accepte leurs vues, II.41.A;
- arment les maîtres écrivains contre le saint, II.41.A;
- veulent faire la loi chez les Frères, II.41.B;
- se réjouissent de la fermeture des écoles, II.42.C;
- inspirent à M. de La Chétardie de chercher d'autres maîtres, II.42.C;
- se sentent portés à achever ce que le saint avait commencé, II.41.A;
- prennent le saint en aversion parce que peu flexible en leurs mains, II.41.A;
- accusent le saint comme incapable à l'archevêché, II.41.A;
- veulent révolter ses disciples contre le saint, II.41.A; Ca 97; Re 151;
- veulent obliger le saint à quitter Paris, II.41.A;
- réussissent à décrier le saint devant M. de La Chétardie, II.41.B;

- lui font retrancher une partie de la rente destinée à la communauté de Paris, Ca 98; Re 152;
 - présentent des sujets pour remplacer les Frères, II.42.C; Ca 113; Re 186;
 - regrettent que M. de La Chétardie rappelle les Frères, II.42.D;
 - auraient pu recommencer à agir si F. Thomas n'avait été rappelé de province, II.43.B;
 - malgré leurs intrigues, le saint est honoré à Paris, II.72.C;
 - le saint vit séparé pour que ses e. ne se tournent pas contre les siens, II.85.D;
 - à la Sainte-Baume, le saint prie pour ses e., II.97.D;
 - font courir le bruit que le saint a abandonné l'Institut et que des Frères ont déserté, II.97.D.E; Ca 133; Re 234;
 - font perdre la vocation des novices restants, II.98.B;
 - le saint ne manifeste rien contre les e. de la bulle *Unigenitus*, II.107.A;
 - le saint pense que des Frères sont alliés à ses e., II.108.B;
 - les e. présents à Paris éloignent l'élection d'un Supérieur, II.110.A;
 - ses rivaux sont plus e. des Règles que de la personne du saint, II.148.D;
 - disent que le saint recherche à la dernière place l'estime et la louange, II.154.D;
 - le saint cède devant ses e., II.175.A;
 - font au saint un crime de sa pénitence, II.176.C; Re 151-152;
 - critiquent la démission du saint, Ca 153; Re 276-277;
 - décrivent le saint devant les Supérieurs ecclésiastiques, II.176.C;
 - n'aurait pu lui faire tant de mal s'il s'était mis du côté des jansénistes, II.202.D;
 - font souffrir le saint, II.256.A;
 - travaillent à détourner Saint-Yon de la possession des Frères, II.264.D;
 - lui font perdre une somme de 5000 livres destinée à l'achat de la maison du noviciat, Ca 98; Re 153;
 - le saint paraît aimable à tous, sauf à ses e., II.311.D;
 - le saint ne craint pas de se faire des e. en gardant les Règles, II.326.E;
 - le saint rencontre des e. puissants, II.357.C.D;
 - le saint rencontre des e. partout, II.381.A.B;
 - le saint paraît justifier ses e. en cédant, II.414.D;
 - le saint s'abandonne à l'injustice de ses e., II.415.B;
 - les e. font tomber leur persécution sur F. Barthélemy, II.ab.18.B.
- ENNEMIS DU F. BARTHÉLEMY.**
- ne peuvent refuser l'estime de sa conduite humble et douce, II.151.C;
 - F. Barthélemy leur écrit humblement pour les adoucir, II.ab.62.C;
- sont désarmés par F. Barthélemy, II.ab.62.C.
- ENNEMIS DES FRÈRES de Boulogne.**
- sont absents quand le F. Barthélemy passe à Boulogne, II.ab.24.D.
- ENNEMIS DE M. LESCHASSIER.**
- font l'éloge de cet homme remarquable, I.185.C.
- ENNEVAL, comte d'E.**
- est présent à l'exhumation du saint, Re 308.
- ÉPICTÈTE, philosophe stoïcien.**
- les traits de sa morale sont grossiers au regard de la morale de J.-C., I.20.D.
- ÉPIPHANE de Salamine.**
- parle de la diversité de vie des cénobites, I.103.D.
- ERMITES de Lucéole en Ombrie.**
- saint Rodolphe reçoit chez eux la discipline, I.407.A.
- ESAU, personnage biblique.**
- les enfants sacrifient leur innocence comme E. son droit d'aînesse, I.45.E.
- ESCALAPE.**
- invente la médecine, I.10.C.
- ESTRÉES, César d'E., évêque de Laon, cardinal.**
- chargé des affaires de France à Rome, Ca 134;
 - deux Frères sont députés à Rome sous sa protection, Re 236.
- ÉTIENNE, saint E., protodiacre.**
- le saint est dit *plein de grâce et du Saint-Esprit* comme E. (diaconat 1676), I.129.D.
- ÉTIENNE, saint E., pape.**
- a un conflit avec saint Cyprien au sujet du baptême des hérétiques, I.399.C.
- ÉTIENNE-LE-JEUNE, saint E.**
- fonde un nouvel Institut, I.93.C;
 - dote ses moines d'une Règle particulière, I.104.B.
- ÉTRANGER.**
- M. Nyel, l'é., est envoyé de Dieu au saint, I.160.D;
 - l'Institut sera mis entre les mains d'un é., I.394.E.
- ÉTRANGERS.**
- les é. venant à Avignon sont attirés par la réputation de l'école, II.12.A;
 - des é. ont persécuté le saint en Provence, II.99.D;
 - la présence des é. ne peut s'allier avec la règle de la récréation, II.144.E.
- ETUDIANTS.**
- M. Faubert veut élever de pauvres é. dans la maison, rue Neuve, à Reims, I.224.E;
 - des é. sont substitués aux Frères à l'école Saint-Roch, II.14.E.

EUCLIDE.

ses principes sont trop abstraits pour les esprits grossiers, I.30.D.

EUDES, Jean, saint J. E.

- établit une congrégation de prêtres pour évangéliser le peuple, I.68.B;
- a travaillé à la réforme du clergé, I.99.D;
- a rendu de grands services à l'Église, I.100.A.

EUGÈNE-FRANÇOIS DE SAVOIE-CARIGNAN-SOISSONS, dit le prince Eugène.

le chevalier d'Armestat a servi sous le prince E., II.125.A; Ca 145; Re 258.

EUSÈBE DE VERCEIL, saint E.

- donne à ses moines une Règle spéciale, I.104.B;
- dès 354, joint la vie monastique à la vie cléricale, I.107.C.

EUTHYME, saint E.

- fonde un nouvel Institut, I.93.C;
- prescrit une nouvelle manière de vivre en monastère, I.104.B.

EVAGRE, le Pontique.

raconte les vertus de particuliers illustres retirés en Egypte, I.91.A.

EVE, personnage biblique.

un paysan sait qu'E. a été créée par Dieu, I.19.B.

ÉVÊQUE, un é.

- un é. est obligé d'interdire une douzaine de maîtres devenus corrupteurs, I.51.E; I.52.A;
- un é. exhorte les habitants à obtenir une maîtresse d'école pour leurs filles, I.51.E;
- le saint sait que c'est l'é. qui, en définitive, appelle aux Ordres, I.228.A;
- les chanoines sont conseillers de l'é., ses coopérateurs, I.34.C;
- au début, le chanoine est l'homme de l'é., I.192.D;
- chaque é. laisse s'établir dans son diocèse des sociétés de maîtresses d'école, II.112.A;
- le saint est ami de l'é. du lieu où il loge dans un monastère, II.274.A;
- un é., oncle d'un jeune abbé, est sollicité de le laisser au noviciat des Frères, II.348.E; Ca 89; Re 136;
- il refuse de l'autoriser, II.348.E; Ca 89; Re 136;
- un é. reproche au F. Barthélemy sa soumission au Pape, II.ab.32.A.

ÉVÊQUE DE BOULOGNE, v. LANGLE.

voit les lettres que le saint a écrites au F. Vigner, II.284.E.

ÉVÊQUE DE MARSEILLE.

v. BELSUNCE.

ÉVÊQUE DE MENDE.

v. PIENCOURT; SAILLANT.

ÉVÊQUE DE NICÉE, un E. au Concile de N.

- convertit un philosophe, I.80.A;
- a confessé J.-C. devant les tyrans, I.80.B;
- dit à son antagoniste *Ecoute la vérité, au nom de Jésus-Christ*, I.80.B.

ÉVÊQUE DE POITIERS.

v. LA ROCHE-POSAY.

ÉVÊQUE D'UZÈS.

v. PONCET DE LA RIVIÈRE.

ÉVÊQUES.

- les é. des premiers siècles étaient les catéchistes de l'Église, I.15.C; I.78.D;
- ordonnent la séparation des garçons et filles dans les écoles, I.52.E;
- catéchisent et instruisent les catéchumènes, I.55.E;
- se déchargent sur des hommes savants quand les baptêmes se multiplient, I.55.E;
- font des décrets pour les écoles gratuites dans leurs diocèses, I.56.D;
- parlent latin en Occident, grec en Orient, syriaque en Syrie, I.78.E; I.79.A;
- donnent l'exemple de la science, I.123.C;
- prennent surtout des docteurs comme chanoines, I.123.D;
- les é. ayant connu M. Tronson, font son éloge, I.124.C;
- de grands é. souhaitent avoir des Frères, I.348.C; Ca 74, 120; Re 111, 195;
- les é. qui appellent les Frères approuvent leur habit, Bd 69;
- accueillent gracieusement le saint en Provence, II.76.B; Ca 120; Re 199;
- des gens parlent contre les é. au sujet de la bulle *Unigenitus*, II.106.E;
- le saint défend les é., I.106.E;
- les Frères ont besoin de la permission des é. pour tenir des écoles, II.186.B;
- les é. qui ne sont pas du parti sont attaqués, II.220.D;
- la plupart des é. de France sont fidèles au Pape, II.228.C;
- le saint a été aimé de tous les é. qui l'ont connu, II.246.E;
- le saint considère les é. comme ses chefs, II.247.B;
- F. Barthélemy demande aux é. de nommer des Supérieurs ecclésiastiques; une fois nommés, ceux-ci se montrent dignes d'éloge, Ca 140-141; Re 249, 251;
- il refuse de répondre sur un cas épineux, se référant aux é., II.247.B;
- le saint refuse l'invitation à dîner des é., II.461.E;
- M. d'Elze du Roure demande aux é. d'Uzès de protéger sa fondation, II.69.B.

ÉVÊQUES DE FLANDRE.

- ordonnent la séparation des garçons et des filles dans les écoles, I.54.E;
- approuvent les écoles dominicales, I.390.B.

EXCITATEUR de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.
trouve toujours le saint levé quand il va l'éveiller, II.179.D.

EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE de Mme de Croyère.
- garde les 10 000 livres de Mme de Croyère, I.166.E;
- verse chaque année 500 livres au saint ou au Supérieur des Frères, I.166.E.

EXTERNE.
le saint ne parle à aucun e. sans permission, II.155.D.

EXTERNES.
- le saint fait appel aux e. pour tenir les écoles des Frères retenus à Vaugirard, I.315.A;
- se disputent les reliques du saint, II.177.E.

FAMILLE DU SAINT.

- le saint sort de Saint-Sulpice pour se charger des affaires de sa f., I.126.A;
- le saint est retenu à Reims par les besoins de sa f., I.129.C;
- le saint est chargé de sa f. quand M. Roland lui propose une cure, I.135.B;
- le saint ne fait pas honneur à sa f., d'après le monde, I.143.D;
- la f. a honte de la pauvreté des habits du saint, I.144.C;
- est choquée, irritée quand le saint mêle ses Frères aux maîtres, I.172.D;
- le saint ne reçoit pas de loi de sa f., mais ne veut pas l'irriter, I.174.E;
- la f. murmure en constatant l'entrée des maîtres chez le saint, I.175.D;
- des parents du saint lui reprochent d'entacher sa f., I.176.A;
- le peu de cas que le saint fait de sa f. lui vaut d'être séparé de son cadet, I.176.E;
- la nouvelle de la démission du saint mécontente sa f., I.197.B;
- le saint est sensible à l'affliction que sa détermination cause à sa f., I.199.A;
- les juges de l'archevêché conseillent au saint d'aller à Paris pour échapper aux reproches de sa f., I.202.C;
- si le saint avait suivi la nature, son canonicat ne serait pas sorti de la f., I.203.C;
- le saint, choisissant M. Faubert, s'attend aux récriminations de sa f., I.204.B;
- Mgr le Tellier est surpris que le saint ne choisit pas un enfant de sa f. pour chanoine, I.204.C;
- le saint est sollicité de choisir quelqu'un de la f. comme chanoine, I.207.A;
- la f. regarde comme une injustice l'acte de dépouillement de la prébende du saint, I.207.B;
- on fait remarquer au saint qu'il ne doit pas infliger cet affront à sa f., I.207.D;
- la f. n'intervient plus quand l'affaire est saisie par le Chapitre, I.208.C;

- le départ du saint pour Paris apaise la f., I.210.D;
- la f. ne s'oppose pas au dépouillement du saint, I.216.B;
- le saint trouve occasion de distribuer ses biens sous les yeux de sa f., I.218.D;
- le saint affronte sa f. en allant faire école à Saint-Jacques, I.244.E;
- la f. du F. Maurice est excellente, I.256.A;
- le saint laisse entendre à Mgr le Tellier qu'il veut quitter le centre de sa f., I.285.C;
- le saint est oublié de sa f., I.304.C.

FANATIQUES.

- la révolte des f. dans les Cévennes commence par l'action d'un maître d'école, II.51.A;
- Mlle de Saint-Denis se consacre aux enfants des f., II.99.A.

FAUBERT, Jean, prêtre.

- est natif de Château-Porcien, Bd 54;
- a bonne réputation dans Reims, I.203.D; Ca 33; Re 49;
- le saint demande à Mgr le Tellier de lui donner son canonicat, I.203.D; II.392.B; Bd 53; Ca 32; Re 48;
- est pauvre, de basse naissance, I.203.E;
- Mgr le Tellier déconseille au saint de laisser son canonicat à F., I.204.D; Bd 55;
- le saint partage la maison de la rue Neuve avec F. et ses séminaristes, I.204.D;
- le saint finit par lui laisser la maison, I.204.E;
- donne quelque temps consolation au saint, puis perd son zèle, I.205.A.B;
- meurt quelques années avant le saint, I.205.C; Bd 54;
- le Chapitre de Reims est d'accord pour l'exclusion, I.207.B; Bd 56;
- les familiers du saint s'indignent contre cette nomination, I.207.A; Bd 56;
- le Chapitre écrit à l'Archevêque au sujet de F., I.208.B; Bd 56;
- M. Callou dit au saint qu'il déshonore son frère en choisissant F., I.208.E;
- le Supérieur du séminaire est chargé d'envoyer à F. ses provisions, Bd 54;
- F. attendait encore ses provisions quand une ultime tentative est faite pour dissuader le saint de résigner en sa faveur, Bd 55;
- prend possession de son canonicat le 16 août 1683, I.209.C; Bd 56; Ca 33; Re 50;
- le départ pour Paris laissera au Chapitre le temps d'accepter F., I.210.D;
- est très uni au saint, veut élever de pauvres étudiants, I.224.D.E; Ca 33; Re 49;
- est prié de restituer la maison de la rue Neuve à son usage normal, I.225.A.

FÉLIX, proconsul romain.

- tremble devant saint Paul, I.14.A;
- ne croit pas aux fins dernières mais tremble quand même à l'annonce de saint Paul, I.26.C.

FÉLIX DE CANTALICE, saint F.

à son exemple, le saint prie dans les rues les yeux baissés et conseille aux Frères de porter le chapelet, II.283.C.

FEMME, une f.

- la f. du fils de Mme Maillefer est l'exemple de la ville de Reims, I.151.D;
- une f. se moque de Mme Maillefer qui la récompense, I.156.E;
- une f. donne au saint un morceau de pain bis, I.221.B;
- le saint refuse à une f. qu'elle l'aide à passer le ruisseau, II.252.C;
- une f. est guérie après une neuvaine au tombeau du saint, II.498.B;
- la f. du Frère dauphinois le rend malheureux, II.ab.120.A.B.C.

FEMMES, des f.

- le saint dit aux f. qu'il ne donne sa bénédiction qu'à l'autel, I.272.C;
- l'accès des f. est interdit dans la maison des Frères, I.305.B.

FERDINAND, empereur d'Autriche.

reçoit la visite de l'évêque Frédéric, son ancien précepteur, une fois en huit ans, I.62.B.

FIDÈLES

- le saint se rend à l'office au nom des f. du diocèse, I.137.A;
- font le sacrifice de leurs opinions à l'autorité de l'Église, II.216.A.

FIDÈLES DE CALAIS.

sont étonnés d'entendre leur doyen parler de Marie, II.225.B.

FILLE, une f.

- une f. de La Salle va au monastère Saint-Etienne-les-Dames, I.118.A;
- la f. du F. Hilarion entre au couvent, grâce au saint, y persévère, II.ab.78.D.E.

FILLES.

- sont plus timides, plus soumises; avec les garçons, elles perdent leurs qualités, I.52.C;
- deux f. au foyer de Louis de La Salle, I.118.A;
- la fin de la communauté de M. Roland est le soin des f. abandonnées, I.141.A;
- Mme Maillefer fonde une école pour les f. à Darnétal, I.159.D.

FILLES DE NOTRE-DAME, du Père Fourrier.

tiennent les écoles chrétiennes, I.78.B.

FILLES DE MME DE LESTONNAC.

tiennent des écoles chrétiennes, I.78.B.

FILLES GRISSES de saint Vincent de Paul.

- fondées par Mme Legras avec saint Vincent de Paul, I.78.C;
- donne une ébauche des écoles chrétiennes, I.78.C.

FILLES DE LA PROVIDENCE.

- instituées par le P. Barré, I.147.A;
- M. Gense les fait venir à Calais, leur fonde huit places, I.387.A.

FILLES DU SACRÉ-CŒUR, dites d'Ernemond.

- consacrées au soin des malades, II.188.C;
- éduquent gratuitement les filles de Rouen, II.188.C;
- reçoivent des lettres patentes du Roi, à la demande de Mgr de Tressan, II.188.C.

FILLES DE CŒUR dans un monastère.

une fille sur cent, des écoles gratuites, pourrait devenir f., I.375.D.

FILOU, un f.

- vient se faire recevoir à Vaugirard par le saint, II.378.A;
- invente une histoire pour se faire délivrer dix-sept livres, II.378.B.

FLEURY, André-Hercule de F., cardinal.

- est touché par une requête en faveur des Frères, issue des échevins de Marseille, II.14.A;
- plein d'estime pour les Frères, est au Conseil du Roi qui adopte la requête des Frères pour les patentes, II.188.B;
- est très favorable aux Frères, II.188.B;
- fait écrire sur le livre d'Etat que les lettres seront expédiées à l'arrivée de Mgr de Tressan, II.188.B.

FLEURY, Claude, prêtre, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*.

- expose ce que doit savoir un évêque ou un prêtre, I.78.D.E; I.79.A.B;
- son discours sur l'*Histoire ecclésiastique* est cité, I.83, 84, 90, 92, 93, 98, 103, 104, 107;
- critique les Instituts nouveaux, I.83, 84, 90.E;
- omet les remarques de Louis de Grenade, I.85.B;
- paraît inconséquent sur la question des Ordres nouveaux, I.90.E;
- son objection sur la difficulté de trouver des Supérieurs ne tient pas, I.91.D;
- compare l'Église à une république, ce qui ne prouve rien, I.92.C;
- paraît censurer la conduite de l'Église depuis les V^e et VI^e siècles, I.92.D;
- dit que, pour être évêque, il ne faut pas savoir les sciences profanes, I.93.C;
- est mis en contradiction avec ses écrits, I.93.E; I.97;
- est comparé à saint François au sujet de l'interprétation de l'Évangile, I.94.E;
- rapporte que saint Antoine et d'autres vendent leurs biens, I.95.D;
- se trompe dans l'explication de l'*ouvrier gagne sa nourriture*, I.96.A;
- en critiquant saint François, oublie ce qu'il avait écrit de saint Athanase, I.97.A;
- conséquence qu'il tire du don des miracles, I.98.A;

- explique mal l'Evangile, I.98.B;
- fait injure à la mémoire des saints, I.98.D.E; I.99.A;
- on répond à son objection au sujet de la dîme aux pasteurs, I.99.A.B.C;
- on lui répond à l'objection que la réforme du clergé est plus urgente que les écoles, I.99.D.E;
- reçoit la réponse à l'objection qu'il ne faut que des clercs et des moines, I.100.A;
- rapporte ce qui se passe à Oxyrinque, I.107.A.B;
- est cité à propos de la récréation, II.138.E.

FONDATEUR.

- le saint est appelé à être le f. d'une colonie d'hommes destinés à l'instruction, I.123.D;
- le premier f. du séminaire de Saint-Sulpice a une haute idée de la prêtrise, I.130.B;
- on ignore les raisons du f. de l'école des Vans, II.68.D.

FONDATEURS.

- le saint possède l'esprit des f. d'Ordres, II.320.B;
- ne pensent pas à payer les voyages des Frères, II.268.B;
- le saint honore les f. d'Ordre le jour de leur fête, II.320.B;
- pour enlever F. Stanislas, il faut subir les assauts des f. des écoles, II.ab.91.B.

FONDATEURS DES ÉCOLES de Boulogne.

font les frais des premiers travaux de la maison de la Basse-Ville, II.71.A.

FONDATEURS DES ÉCOLES de Marseille.

- reçoivent les doléances de deux Frères qui invoquent leur devoir pour ne pas aller au noviciat, II.86.D;
- écoutent ces deux Frères, II.86.D;
- apprennent qu'une partie des pensions va au noviciat, II.86.E;
- se prêtent à la mauvaise volonté des deux Frères, II.87.B; Ca 129; Re 225;
- servent de ministres aux Frères pour les émanciper, II.87.B;
- demandent et obtiennent que les deux Frères restent indépendants, II.87.D.

FORBIN-JANSON, Jacques de F., prêtre.

- envoyé par M. de La Barmondière pour examiner le différend entre les Frères et M. Compagnon, I.294.E; Ca 51; Re 76;
- voit l'école en ordre, I.294.E;
- fait plusieurs inspections, I.295;
- est édifié par le refus du saint de se justifier, I.295.B; Ca 52; Re 77;
- rend justice au saint, I.295.C.

FOURIER, Pierre, saint P.

instituteur des Filles de Notre-Dame, I.78.B.

FRANÇOIS, Frère F.

remplace F. Barthélémy absent, comme directeur, II.450.D.

FRANÇOIS D'ASSISE, saint F.

- ses disciples sont combattus, I.69.D; I.83.B;
- croit que sa Règle est l'Evangile pur, I.84.B; I.94.C;
- s'attache à *Ne possédez ni or ni argent*, I.84.C; I.95.C;
- n'a pas considéré le texte entier, I.84.C;
- est conforme à J.-C., d'une sainteté extraordinaire, I.88.C.D;
- envoyé du Ciel au secours de l'Eglise, I.88.E;
- sa mission autorisée par le pape Innocent III, I.89.D;
- ne peut être taxé d'orgueil en fondant son Institut, I.92.E;
- en sait autant que saint Colomban, I.93.C;
- sa Règle approuvée par le Concile de Lyon et plusieurs Papes, I.94.D;
- prend conseil près du prêtre de Saint-Damien, I.96.B;
- met aussitôt l'Evangile en pratique, I.96.B;
- s'appuie sur divers textes de l'Evangile, I.97.B;
- donne sa consigne à son disciple Bernard, I.97.C;
- entend bien l'Evangile, fait des miracles, I.98.C.D;
- donne des marques de mission extraordinaire, I.99.A;
- rend service à l'Eglise, I.100.A;
- est l'honneur de l'Eglise, I.101.E;
- les religieux de F. n'ont pas écrit pour venger l'honneur de leur Père, I.104.E;
- le saint peut dire avec F. *Dieu m'est toutes choses*, I.221.D;
- le saint donne des exemples qu'on admire chez F., I.225.B;
- le saint devra demander pardon à son corps comme F., I.228.D; II.454.D;
- les disciples de F. sont mal accueillis en Allemagne et ailleurs avec leurs sacs et cordes, I.239.D;
- le saint, comme F., prêche à ses Frères par sa présence, I.323.A;
- se trompe en désignant F. Elie comme son successeur, I.356.E;
- diacre, compte des disciples prêtres, II.154.C;
- se caractérise par sa pauvreté, II.255.A;
- ordonne à ses disciples d'unir étude et oraison, II.278.E;
- prie partout, II.291.E;
- le saint honore F. comme fondateur, II.320.B;
- trouve des compagnons comme lui, II.357.C;
- le saint a une dévotion pour F., II.493.D.

FRANÇOIS DE BORGIA, saint F.

s'assoupit dans les discours qui ne sont pas de Dieu, II.136.E.

FRANÇOIS DE PAULE, saint F.

- ne peut être taxé d'orgueil en fondant son Institut, I.92.E;
- fait des miracles, I.98.D;

- donne des marques de mission extraordinaire, I.99.A;
- rend de grands services à l'Eglise, I.100.A;
- le P. Barré, comme F., marque le royaume de son passage, I.284.A.

FRANÇOIS DE SALES, saint F.

- ne peut être taxé d'orgueil en fondant son Institut, I.92.E;
- est l'honneur de l'Eglise, I.101.E;
- certains novices, comme F., ne demandent rien, ne refusent rien, I.321.C;
- le saint reste une heure en prière devant son tombeau, II.120.A;
- les œuvres de F. sont considérées peu de chose par un Frère servant illuminé, II.166.D; II.ab.117.C;
- se caractérise par sa bonté, II.254.E;
- le saint a de la dévotion pour F., II.493.E.

FRANÇOIS-XAVIER, saint F.

- enseigne la doctrine chrétienne au moyen de cantiques, I.63.C;
- apôtre des Indes, catéchiste, I.80.E;
- fait beaucoup de miracles, I.98.D;
- rend service à l'Eglise, I.100.A;
- fait honneur à l'Eglise, I.101.E;
- se caractérise par son zèle, II.255.A;
- dévotion du saint pour lui, II.493.D.

FRÉDÉRIC, Nausea Friedrich, évêque de Vienne (Autriche).

- Père au Concile de Trente, I.62.B;
- fait paraître le premier catéchisme de Trente, I.62.B;
- catéchise tous les jours, I.62.B.

FRÈRE, un F.

- la fonction d'un pauvre F. est au-dessus des autres fonctions, I.9.A;
- un F. doit remplacer le saint s'il vient à se démettre, I.261.B; Bd 33;
- un F. témoigne (en 1733) que : de douze Frères entrés à Vaugirard, il en reste en vie un ou deux, I.326.C;
- un F. venu de province emprunte une discipline à un autre et la lui rend ensanglantée, I.327.D;
- le saint est heureux de penser qu'un autre F. le remplacera, I.340.D.E; Bd 33;
- le saint essaie de faire élire un F. comme Supérieur, I.344.B;
- les douze Frères promettent au saint qu'un F. lui succédera, I.347.D;
- le saint écrit à un F. de province qu'il voit le doigt de Dieu dans la conclusion du procès, I.363.B;
- un F. quitte son école, va chez un bourgeois de Paris, ramené, chassé dix ans après par un official de Rouen, II.440.B;
- F. Barthélemy gouverne en frère aîné durant l'absence du saint, II.110.E;
- un F., élu dans une assemblée légitime, doit gouverner l'Institut, II.131.D;

- un F. sera envoyé dans toutes les maisons pour préparer la réunion des Frères, II.132.E;
- prétend voir contradiction entre ce qui se dit et ce qui se fait pour les récréations, II.144.A;
- un F. ou plusieurs jeûnent tour à tour pour obtenir de bons directeurs, II.145.E;
- un F. est député au saint pour lui faire connaître l'élection du F. Barthélemy, Re 271-272;
- un F. sans caractère est nommé Supérieur, Ca 153; Re 276;
- le saint est accusé de ruiner l'Institut en le confiant à un F., II.154.D;
- un des Frères qui avaient acquis Saint-Yon, meurt, II.159.B;
- le survivant a le domaine apparent de Saint-Yon, II.159.B;
- qui accompagne le saint à l'archevêché de Rouen est confus de ce qu'il entend dire à son Supérieur, II.168.A;
- reçoit du saint une lettre où il est prié de ne plus penser à lui, II.170.C;
- reçoit du F. Barthélemy une lettre pour le consoler de la mort du saint, II.180.C;
- chaque F. s'efforce de vivre l'esprit du saint, après sa mort, II.182.B;
- le saint a voulu que l'Institut ait un F. pour chef, II.182.D;
- a donné son nom pour l'acquisition de Saint-Yon; il est infirme et vieux, II.185.B;
- est envoyé à Fontainebleau pour solliciter les lettres patentes, II.187.D.E;
- plaide par son aspect et convainc Mgr de Tressan, II.188.A;
- un F. écrit au saint pour l'avertir que son nom est sur la liste des appelants, II.224.B;
- reçoit une réponse qu'il doit rendre publique et qui contient la réfutation du saint, II.224.C;
- un F. a tendance vers les nouveautés, II.227.E;
- le saint le persuade, mais il oublie ses principes, périt en mer, II.228.A;
- un F., appuyé sur la balustrade du sanctuaire, est repris par le saint, II.234.E;
- un F. consulte le saint en matière délicate : il est renvoyé aux décisions du Pape, II.247.B;
- un F. assure qu'il faut un volume pour relater les faits de détachement du saint, II.261.D;
- un F. fait transporter les meubles et constate qu'il ne peut payer le charretier, II.262.D;
- un F. ayant prié, sur l'invitation du saint, trouve la somme dans une armoire, II.263.B;
- un F. accompagne le saint parti demander un pot de bouillon à M. Leschassier, II.263.C;
- un F. va changer des espèces et se laisse tromper de 20 livres, II.266.C;
- le saint exhorte un F., en peine spirituelle, II.268.E;
- un F. qui accompagne le saint va lui dire qu'il ne peut célébrer, II.273.E;
- un F. est contraint de rester au noviciat parce qu'il plaint les novices, II.275.C;
- un F. reçoit des conseils du saint, sur le silence, II.276.B;

- un F. doit faire le paquet du F. Barthélémy et ouvrir la porte, II.282.D;
- il va chercher la clé et trouve le saint allongé près de son prie-Dieu, II.283.A;
- un F. constate qu'il le dérange dans son oraison, II.284.B;
- un F. ramasse des pierres pendant l'oraison : le saint reprend le F. Directeur, II.287.D;
- un F. écrit au saint qu'il trouve l'oraison trop longue, II.287.E;
- un F. reçoit les avis du saint sur la présence de Dicu, II.292.B.C;
- un F. renonce à quitter l'Institut en entendant parler le saint, II.296.C;
- écrit, du saint, ce qu'on a dit de saint Martin sur sa douceur, II.311.E;
- la modestie est une des vertus les plus nécessaires à un F., II.313.A;
- est exhorté souvent à la présence de Dieu, liée au recueillement, II.313.E; II.314.A.B;
- est dit avoir des yeux horribles, par le saint, parce que grands ouverts, II.315.B;
- un F. voyage en compagnie d'un ecclésiastique converti par le saint, II.344.C;
- le saint aime faire la fonction d'un F. à l'école, II.362.C;
- un F. tenté de quitter est raffermi par le geste du saint qui vient le voir, sous la pluie, II.368.C;
- un F. assure que le saint passe des nuits en prière pour les Frères tentés contre leur vocation, II.369.E;
- un F. s'opiniâtre six semaines à vouloir quitter, II.370.B;
- tombe malade le mardi saint, meurt le jeudi, II.370.C;
- un F. raconte que le saint voyage la nuit pour aller au secours d'un F., II.372.B;
- un F. témoigne des événements qu'il connaît sur le saint, II.375.C;
- un F. veut couper les cheveux d'un teigneux à la place du saint qui répond que J.-C. a touché les malades, II.376.E;
- un F. est chargé d'une lettre pour F. Ponce, II.378.C;
- un F. doit payer 17 livres pour la poudre d'or demandée par le F. Ponce, II.378.D;
- un F. ayant quitté, s'établit à Dunkerque, est objet de sollicitude du saint, II.379.B;
- un F. traite le saint avec hauteur, tout en l'estimant, II.385.E; II.386.A;
- ne consent pas à prendre la place du saint, II.386.B;
- reçoit une lettre du saint pour l'exhorter à travailler à l'union, II.389.D.E;
- un F. disant au saint « Vos bas », s'entend répondre « je n'ai pas de bas à moi », II.396.D;
- un F. conseille au saint d'acheter un nouveau chapeau, II.397.A;
- un F. est choisi pour l'achat d'une ceinture parce qu'il achète un article de modeste qualité, II.398.B;
- un F. reçoit des encouragements alors qu'il se plaint de la pauvreté, II.400.C; Ca 37; Re 57;
- un F. fait un rapport au saint sur les démarches de Mgr de Valbelle, II.406.B;
- un F. demande que le saint se charge de sa conduite, II.410.D;
- le saint se met sous la conduite d'un F., II.412.A;
- un F. écrit une lettre malveillante au saint qui la lit en public, II.415.C;
- le saint se réjouit de voir un F. à sa place, II.416.D;
- reçoit du saint des instructions sur l'humilité, II.420.D.E; II.421.B;
- est consolé par le saint qui lui montre l'humilité de J.-C., II.420.E-421.A;
- aucune vertu n'est plus nécessaire à un F. que l'obéissance, II.443.B;
- un F. demande au saint quelques conditions au sujet d'une chose difficile exigée de lui, II.443.B;
- le saint lui répond par une exhortation à l'obéissance, II.443.C;
- le saint écrit une nouvelle lettre qui est encore une exhortation à l'obéissance, II.443.D;
- un F. reçoit du saint une lettre sur l'obéissance qui sanctifie, II.444.A;
- le saint obéit avec simplicité au F. infirmier, II.450.B;
- un F. s'informe de l'heure où le saint dit la messe, II.450.D;
- le saint l'envoie au F. François qui dirige la maison en l'absence du F. Barthélémy, II.450.D;
- un F. prie le saint de lui rendre un service peu convenable, le saint obéit, II.451.B;
- le F. portier reçoit dans ses bras le saint qui est tombé sur son genou, II.456.E;
- un F. porte un témoignage sur la mortification du saint, II.457.A;
- un F. raconte des exemples de la mortification du saint, II.458.A.B.C.D;
- un F. donne de l'huile à brûler au saint, par inattention, II.458.C;
- un F. reçoit une dure humiliation, avec esprit de pénitence, II.465.C;
- le saint devient alors très doux envers lui, II.465.E;
- un F. qui a beaucoup étudié le saint porte un témoignage sur sa patience, II.469.B;
- un F. fait remarquer combien le saint a souffert de la part de quelques Frères, II.470.D;
- un F. aux manières grossières causa tant de peine au saint que celui-ci en fut malade, II.470.D;
- ce F. qui avait la faveur d'un protecteur de la maison ne peut être déplacé, II.471.A;
- un F. assez irrégulier est changé de maison par le saint, il ne s'amende pas, II.471.C;
- le saint profite d'un voyage pour visiter ce F., qui le chasse, II.471.D;
- ce F. décrit son saint Supérieur, II.471.D;

- un F. accompagnant le saint enlève la chaise sur laquelle celui-ci s'assied, II.472.A;
- le saint dit qu'il faut adorer la conduite de Dieu et ne réprimande pas le F., II.472.B;
- un F. s'accuse dans une lettre de manque de patience; le saint lui répond en montrant les inconvénients, II.472.E;
- un F. est exhorté par le saint à la patience, il est invité à souffrir avec J.-C., II.472.E;
- un F. irrité de ce que le saint le reprenait, lui résiste, II.478.E;
- dit plusieurs paroles rudes, II.478.E;
- repousse le saint tandis que celui-ci voulait l'embrasser, II.478.E;
- après avoir tout essayé, le saint le menace de l'abandon de Dieu, II.479.A;
- un F. est interpellé avec chaleur par son directeur; le saint l'invite à la douceur, II.479.D.E;
- un F. se fait redresser par le saint pour avoir manqué de douceur, II.481.A;
- un F. est réprimandé parce qu'il raccommode un ornement d'église en un lieu peu décent, II.487.D;
- un F. mourant est guéri quand le saint l'embrasse, II.494.E;
- un F. est guéri d'un abcès pendant que le saint célèbre la messe pour lui, II.495.B;
- un F. est guéri par le contact du cilice du saint, II.495.D;
- un F. est guéri d'une loupe par l'application de la main du saint, II.495.E;
- un F. est guéri de l'asthme après une neuvaine au saint, II.496.C;
- un F. est guéri de fièvre par l'application d'une lettre du saint, II.496.D;
- un F. est guéri d'une forte toux par l'application de cheveux du saint, II.496.E;
- un F. est guéri en avalant un peu de crasse du bonnet du saint, II.497.A;
- un F. tenté contre sa vocation accepte de faire une retraite, a une vision du saint, II.497.B.C.D;
- un F. est averti par le saint qu'il verra la prospérité de Saint-Yon, II.498.D.E;
- le saint veut voir un F. à la tête des autres, II.ab.19.A;
- reçoit du F. Barthélemy une lettre au sujet de la mort du saint, II.ab.22.A;
- reçoit des conseils du F. Barthélemy : tempérance, recueillement, présence de Dieu, II.ab.43.C.D;
- un F. qui accompagne F. Barthélemy doit utiliser le cheval, II.ab.44.C;
- reçoit une lettre du F. Barthélemy, II.ab.44.E-45.A.B;
- reçoit réponse du F. Barthélemy au sujet d'une exemption à la Règle, II.ab.45.C;
- reçoit réprimande pour ses négligences, par lettre du F. Barthélemy, II.ab.45.D.E;
- reçoit une lettre du F. Barthélemy qui le réprimande pour sa négligence dans la prière, II.ab.46.E;
- reçoit une lettre dans laquelle F. Barthélemy lui conseille de prier avant de lui écrire, II.ab.47.C;
- attaché à ses exercices spirituels, reçoit une lettre du F. Barthélemy, II.ab.47.D;
- reçoit du F. Barthélemy une lettre au sujet de J.-C., II.ab.47.E-48.A;
- reçoit du F. Barthélemy une lettre pour lui recommander la dévotion à J.-C. et à la passion, II.ab.48.C;
- un F. est exhorté à la dévotion à Marie, II.ab.50.E;
- F. Barthélemy cède sa chambre à un autre F. et prend le dortoir, II.ab.52.D;
- reçoit une lettre du F. Barthélemy sur la régularité, II.ab.53.C;
- reçoit une nouvelle lettre car il se relâche, II.ab.53.D;
- un autre F. reçoit une lettre du F. Barthélemy sur la régularité, II.ab.53.D.E;
- reçoit une lettre dans laquelle F. Barthélemy dit de ne pas chercher dispense à la régularité, II.ab.54.A;
- la chute d'un F. donne occasion au F. Barthélemy d'une circulaire sur la régularité, II.ab.54.C.D;
- un F. reçoit une lettre du F. Barthélemy pour l'aider à accepter sa croix, II.ab.55.C;
- un F. linger oublie de donner des draps au F. Barthélemy; celui-ci ne réclame pas, II.ab.56.E;
- un F. reçoit une lettre du F. Barthélemy au sujet de la mortification, II.ab.57.B.C;
- un F. demande à changer de maison; le F. Barthélemy l'exhorte à la pénitence, II.ab.57.E;
- un F. reçoit une lettre qui l'exhorte à supporter les peines, II.ab.58.A.B;
- un F. entre en rébellion contre F. Barthélemy; il est exclu, II.ab.58.D;
- voyage avec le F. Barthélemy sur la Seine; comment F. Barthélemy réfute les objections des libertins, II.ab.60.C.D.E;
- reçoit une lettre où F. Barthélemy lui demande de prier pour qu'il ait la patience, II.ab.61.D;
- reçoit une lettre où F. Barthélemy lui recommande l'humilité, II.ab.64.E-65.A;
- reçoit une lettre où F. Barthélemy l'engage à lutter pour la chasteté, II.ab.66.C.E;
- reçoit deux lettres où F. Barthélemy lui recommande la modestie, II.ab.66.E-67.A;
- un F. de Laon arrive en retard à Soissons à cause de la loupe du F. Paris, II.ab.70.A;
- un frère du F. Dominique est reçu dans la Société; il en sort en 1700, II.ab.76.D;
- un F. chargé de former les nouveaux maîtres reçoit F. Dominique, II.ab.77.D;
- cause, par mégarde, une grande souffrance au F. Stanislas, II.ab.86.E-87.A;
- un F. reçu en 1722, bon novice, va à Rouen, II.ab.104.B;
- passe à Chartres, se dérange, écrit des lettres clandestines, II.ab.104.C;

- prépare sa sortie, est envoyé à Rouen, II.ab.105.B.C;
 - meurt en 1726, II.ab.105.D;
 - un F. est reçu à 20 ans chez les Frères, II.ab.105.E;
 - montre pendant deux ans piété et régularité intermittentes, II.ab.105.E;
 - a l'esprit écolier, de cabale, II.ab.106.A;
 - fait le supplice de ceux qui sont chargés de lui, II.ab.106.B;
 - se rend propriétaire de son héritage, II.ab.106.E;
 - fait sortir un F.; envoyé dans une maison des Frères, par-delà Lyon, II.ab.107.A.C;
 - meurt noyé le 16 juillet 1726, II.ab.107.C;
 - un F., né à Troyes, âgé de 18 à 19 ans, est reçu par charité en 1723, II.ab.107.C;
 - fait classe à Rouen, puis à Laon, II.ab.107.C;
 - pris par la passion d'écrire; le F. Directeur cède, II.ab.107.D;
 - est changé de maison à cause de ses écarts, II.ab.108.B;
 - s'enfuit, écrit au Supérieur à Saint-Yon pour demander d'aller à Guise, II.ab.109.C;
 - déserte encore et va à Versailles, II.ab.109.D;
 - est rappelé à Saint-Yon, puis à Rouen, II.ab.109.E-110.A;
 - meurt de fièvre maligne à Saint-Yon en juin 1730, II.ab.110.B.C;
 - un jeune F. de Basse-Normandie, pensionnaire à Saint-Yon, entre dans l'Institut, II.ab.110.D;
 - édifie trois ou quatre ans à Rouen, à Calais où il reste deux ans, II.ab.110.E;
 - commence les écoles à Dieppe, se dérange, II.ab.111.A;
 - concerta sa sortie, meurt de la vérole à Dieppe, II.ab.111.C;
 - un F. est reçu à Vaugirard en 1702, II.ab.111.C;
 - est envoyé à Calais où il reste quatre ou cinq ans, II.ab.111.D;
 - passe en Provence en 1708, se dérange, est chassé, II.ab.111.D;
 - passe à Grenoble, à Dijon, va trouver le saint à Marseille, est envoyé à Mende, quitte pour Alais où il meurt, II.ab.111.E;
 - un F. est laissé à Reims sous la conduite du F. Lheureux, II.ab.112.B;
 - sort de l'Institut, II.ab.112.C.D;
 - va en prison pour contrebande de tabac, II.ab.113.A;
 - est tué dans une querelle, II.ab.113.B.C;
 - un F., envoyé à Laon en 1720, veut guérir des maladies, II.ab.113.D;
 - se dérange, est toujours dehors, même la nuit, II.ab.113.E;
 - gagne les magistrats qui lui conseillent de sortir au lieu de changer de maison, II.ab.114.A.B;
 - quitte, va dans un ermitage, est massacré par des bergers, II.ab.114.C.
- FRÈRE, un F. d'Alais.
- un troisième F. est demandé par l'évêque et envoyé, II.52.C.E;
 - le F. que le saint envoie à Mende après l'avoir réadmis, va à Alais, II.ab.111.E.
- FRÈRE, un F. d'Avignon.
- un F. est envoyé de Paris à Avignon avec tout l'argent de la maison, 28 livres, II.55.C.
- FRÈRE, un F. de Calais.
- écrit au saint pour l'avertir que son nom est sur la liste des appelants, II.224.B;
 - reçoit une lettre du saint qui l'assure qu'il n'est pas appelant, II.224.C;
 - accompagne le saint à la sacristie, veut suspendre l'ancienne soutane qui est trop usée, II.397.D;
 - le F. Directeur de Calais a une conférence avec le curé appelant, II.ab.24.B;
 - combat les arguments du curé, II.ab.24.B;
 - reçoit une lettre d'encouragement du F. Barthélemy, II.ab.34.B;
 - un F. revient de Calais à Saint-Yon pour les vœux de trois ans, puis va à Dieppe, II.ab.111.C.
- FRÈRE, un F. de Chartres.
- un cinquième F. est adjoint aux autres, pour le service matériel, I.377.C;
 - un F., disciple exemplaire du saint, meurt à Chartres, I.379.E;
 - un autre, novice, meurt aussi, I.379.E;
 - le F. infirmier de Paris meurt à Chartres, I.379.E;
 - l'ancien maître des novices de Paris meurt à Chartres, I.379.E;
 - un F. doit être changé de Chartres, II.ab.104.E;
 - le F. Directeur de Chartres est l'objet de calomnies de la part d'un F. déréglé, II.ab.107.A.
- FRÈRE, un F. de Darnétal.
- un F. est envoyé par le saint à Darnétal pour préparer l'arrivée des Frères en 1706, II.16.C.
- FRÈRE, un F. de Grenoble.
- un F. accompagne le saint à la Grande-Chartreuse, II.100.C; Ca 136; Re 240;
 - n'a pas la permission de faire connaître le saint comme chanoine de Reims, II.100.C;
 - un F., sur l'ordre du saint, fait un voyage, II.101.B; Ca 136; Re 241;
 - reprend sa classe, à son retour, II.102.A;
 - un F. a un différend avec son directeur, II.119.E;
 - le saint rétablit l'union, II.119.E;
 - un F. reçoit du F. Barthélemy une exhortation à la dévotion mariale, II.ab.50.E.
- FRÈRE, un F. de Guise.
- le premier des Frères de Guise tombe malade; il est guéri après que le saint l'a embrassé, I.276.E;

– un F. est envoyé de Paris à Guise avec un converti du saint qui lui fait part du calme du saint pendant sa confession, II.344.C.

FRÈRE, un F. de Laon.

- le compagnon du F. Bourlette tombe malade et guérit, I.255.C.D;
- F. Bourlette tombe malade et meurt, I.255.D.E;
- un F. de Laon est auteur de mémoires qui servent pour écrire la vie du saint, I.277.A;
- un F. de Laon part pour Reims à 4 heures et arrive le lendemain, I.277.B;
- revient avec le saint qui va à Guise, I.277.D;
- le F. Directeur de Laon ne peut refuser à un F. d'apprendre l'écriture, II.ab.107.D.E.

FRÈRE, un F. de Marseille.

- un F. meurt pendant la peste, II.12.E;
- l'autre s'occupe des pestiférés, II.12.E;
- un des deux Frères est envoyé à Mende où il se rebelle, II.93.B;
- un F. est choisi pour compagnon du saint à Rome, II.93.E;
- il prépare les provisions du voyage, II.93.E.

FRÈRE, un F. de Mende.

- un F. est envoyé à Mende pour commencer l'œuvre des écoles, il donne satisfaction, II.46.C.D.E; Ca 171; Re 194;
- le second F. a le même succès, II.47.A;
- un troisième F. arrive à Mende, II.47.A;
- un F. de Mende intime au saint l'ordre de partir de Mende, II.48.C;
- était fils de cordonnier et avait été reçu par charité, II.48.D;
- avait été reçu ignorant, sans savoir écrire, II.48.E;
- oublie les bienfaits reçus et l'autorité du saint, II.48.E;
- intime au saint de payer sa pension, II.49.A;
- voit le saint se retirer humblement et chercher gîte chez les capucins, II.49.B;
- a une conduite scandaleuse, garde l'habit pour ne pas perdre l'école, II.49.B;
- perpétue le scandale avec son compagnon pendant dix ans, II.49.C;
- meurt de la peste, II.49.C;
- un F. s'est installé sans l'ordre du saint, II.93.B;
- Mlle de Saint-Denis offre au saint la pension d'un troisième F. s'il veut rester à Mende, II.99.C.

FRÈRE, un F. de Moulins.

- fait le catéchisme devant le clergé, à l'église, II.69.E;
- obéit avec une certaine répugnance à cause des usages des Frères, II.70.A.

FRÈRE, un F. de Paris (Saint-Sulpice).

- un F. tombe, épuisé par le travail, rue Prince, I.288.A;

- un F. est initié au tricot par M. Rafrond, I.292.B;
- un autre F., au fait du tricot, est appelé de Reims, I.292.B;
- un F. égal aux deux autres pour l'école, est mis à leur tête à cause de sa piété, I.301.C;
- un F., des deux premiers, sort de la maison de Paris, par jalousie, I.301.D;
- donne scandale aux autres et sa sortie arrive à un moment fâcheux, I.301.E;
- convenait bien et pouvait être un F. de valeur, I.302.A;
- le second des deux premiers fait souffrir le saint, porte la main sur lui, I.302.B;
- sort en 1692, I.302.B;
- est remplacé par le saint, à l'école, I.302.C;
- est envoyé par M. Baudrand dire au saint de cesser ses pénitences, I.317.E;
- le F. Econome réussit à avoir un peu de pain, par aumône, I.335.E; Ca 69; Re 103;
- sort acheter quatre sols de choux pour le dernier repas de la communauté, I.336.B;
- un F. explique à une dame la détresse des Frères, I.336.E;
- un F. est envoyé par M. de La Chétardie pour demander secours à Mme Voisin, I.360.D;
- M. Ponthon voit un F. à la tête d'enfants disciplinés à Saint-Sulpice, I.380.E;
- un F. est dur envers les autres qui sont sous ses ordres, I.400.B;
- un F. destiné aux études, refuse par crainte de suivre le renégat, I.437.B;
- déclare au saint qu'il préfère rester maître d'école gratuite, I.437.C;
- un F. s'offre à apprendre à dessiner, I.439.D;
- un F. va chez un bourgeois de Paris et y quitte l'habit, I.440.A;
- est ramené par le saint et quitte dix ans après, chassé par l'official de Rouen, I.440.B;
- agréable au curé, un F. annonce que le saint est parti, II.39.D;
- a déjà été employé par le saint pour obtenir l'aide du curé, II.39.E; Ca 114;
- est sollicité par M. de La Chétardie pour devenir Supérieur, II.39.E;
- refuse l'offre, ne voulant pas usurper la place du saint, II.40.A;
- est seul au courant des peines subies par le saint en 1706, II.41.D;
- reçoit du curé la pension des trois mois d'absence et les frais du voyage, II.43.A;
- est envoyé en province par le saint, à l'insu du curé, II.43.B;
- est aussitôt rappelé à cause du curé, II.43.B;
- le F. agréé par le curé obtient la location de la maison près de la barrière de Sèvres, II.44.B.C;
- un F. est envoyé à Mende pour l'œuvre des écoles, il donne satisfaction, II.46.C.D.E;
- un F. allant de Paris à Avignon coûte 28 livres, tout l'avoir de la maison, II.55.C;

- un F., mauvais sujet, est utilisé pour faire chasser le saint, II.64.A;
- s'adresse à l'ennemi du saint, lui fait un rapport accusant le saint, II.64.B;
- promet de se faire suivre par d'autres Frères, II.64.C;
- reçoit promesse de devenir Supérieur des Frères, II.64.D.E;
- trouve un adepte, II.65.A;
- ce complice avoue le complot en plein Chapitre, II.65.B;
- est honni par les Frères et menacé d'être chassé, II.65.B;
- le saint veut le ramener, il finit par sortir, II.65.C.D;
- un F. de Saint-Sulpice accompagne M. Clément chez le saint, rue Saint-Honoré, II.72.E;
- un F. Economé de Paris est rencontré par le saint qui lui montre son chapelet, II.283.C;
- un F. est chargé de nourrir le faux ecclésiastique, II.340.E;
- un F. fait au saint un rapport sur les démarches de l'évêque de Saint-Omer, II.406.B.

FRÈRE, un F. de Paris (Grand'maison).

- un F. est chargé, sous le contrôle du saint, des 50 Irlandais, I.367.B;
- un F. est dur envers les novices, I.400.B;
- chaque F. est interrogé par M. Pirot, I.405.B;
- un F. fait remarquer à M. Madot qu'il faut préciser les attributions de M. Bricot, I.426.B;
- un F. se ravise et arrête les autres qui veulent aller voir M. Pirot, I.427.A;
- un F. demande au saint la raison de l'interdiction des pénitences, I.430.B;
- un F. répond à l'ecclésiastique intrigant que l'eau tient le teint frais, I.432.C;
- un F. que le saint considère comme son bras droit se dégoûte et en dégoûte d'autres, I.434.B;
- le F. compagnon de fuite du maître des novices est refusé à la trappe, I.435.B;
- revient et sort de la Société peu de temps après, I.435.D;
- un F. quitte l'école dominicale malgré le saint, I.436.E;
- un F. accepte de rester quelques mois à l'école dominicale, ayant pris la résolution de quitter, I.436.E;
- trouve la misère où il croyait trouver fortune, I.437.A;
- meurt paroisse Saint-Roch en 1709, I.437.A;
- un F. refuse d'étudier les sciences, I.437.B;
- supplie le saint de le laisser dans son état, I.437.C;
- communique sa crainte aux autres, I.437.C;
- un F. s'offre à apprendre à dessiner, I.439.D;
- un F. raconte comment, en pénurie de pain, il trouve la nourriture, sur assurance du saint, II.263.E;
- le saint lui répond « Dieu soit béni. Vous ne m'avez pas fait plaisir », II.266.C;

- le saint demande à un F. qu'on lui achète une ceinture tout ordinaire, II.398.A.B;
- un F. est envoyé pour ratifier le traité conclu avec les maîtres des petites écoles, Ca 114; Re 188.

FRÈRE, un F. de Paris (Saint-Hippolyte).

- fait échouer le séminaire des maîtres pour la campagne, I.279.E; I.357.B;
- un F. dirige le séminaire des maîtres pour la campagne, II.260.D; Ca 100; Re 157;
- il accapare l'argent donné par le curé de Saint-Hippolyte, II.260.D.

FRÈRE, un F. de Reims.

- un parent du saint dit à un F. que le saint devra demander pardon à son corps, I.228.E; Bd 21;
- le saint cesse de faire classe à Saint-Jacques quand un F. peut le remplacer, I.244.E;
- un F. de l'école Saint-Jacques est repris par le saint en raison du désordre des écoliers, Bd 67;
- un F. est atteint de la même maladie pulmonaire que le F. Maurice, I.256.E;
- il retourne chez lui pour être soigné, I.257.C;
- meurt trois mois après sa sortie et regrette de n'être pas resté avec le saint, I.257.C;
- le F. responsable de la maison en l'absence du saint a 24 ans, I.260.B;
- il doit envoyer toute lettre à une abbesse de Rouen qui est intermédiaire, I.260.B;
- reçoit la nouvelle de la maladie des Frères de Laon, I.260.C;
- arrive à Laon pour voir mourir l'un d'eux, I.260.C; Bd 64;
- avertit le saint; celui-ci revient, I.260.D;
- le saint se démet pour se faire remplacer par F. Lheureux, I.261.B;
- un F. raconte les humiliations du saint qu'il a vues, à 15 ans, I.266.B;
- raconte un épisode qui marque l'obéissance du saint, I.266.B.C.D;
- un F. hésite à accomplir une pénitence imposée par le saint; ce dernier la fait à sa place, I.269.A;
- le F. qui couche dans la même chambre que le saint le voit en oraison une partie de la nuit, I.269.D;
- est témoin des mortifications du saint, I.269.D;
- un F. avoue qu'il a vu jeûner le saint toute la semaine sainte, I.269.E;
- engage le saint à diminuer son jeûne, I.270.A;
- on reproche au saint d'assujettir son caractère sacerdotal à un simple F., I.270.E;
- un F. placé comme Supérieur, l'Archevêque remet le saint à la tête de la communauté, I.270.E;
- un F. est préposé à la direction des maîtres pour la campagne, I.278.E; Bd 85;
- conduit les jeunes gens, par les avis du saint, I.278.E;

- un F. pieux et capable est chargé des aspirants, I.280.D; Bd 84;
- un F. est demandé par M. Compagnon, I.285.E;
- le saint ne peut envoyer un F. seul, I.285.E;
- un F., au fait du tricot, est appelé à Paris, I.292.B;
- un F. de Reims qui s'occupe du séminaire des maîtres est trop dur; il ruine le séminaire, I.357.B; Bd 85; Ca 55; Re 81;
- un F. accompagne le saint pour l'achat d'un chapeau, II.397.A.

FRÈRE, un F. de Rome.

- envoyé à Rome, sollicite en vain la bénédiction du saint, I.272.C;
- le compagnon de Gabriel Drolin revient en France après quelques mois, I.393.C;
- un F. venant de Rome, rencontre M. de Chateaublanc, I.396.A;
- un F. est désigné pour accompagner le saint à Rome, II.93.E.

FRÈRE, un F. de Rouen.

- le F. de Saint-Eloi a plus de 100 écoliers, II.24.D;
- le F. de la Porte de Bouvreuil a 150 écoliers, II.24.D;
- le cinquième F. a plus de 150 écoliers à l'hôpital, II.24.D;
- si un F. tombe malade, le saint le remplace, II.24.D.

FRÈRE, un F. de Saint-Denis.

enseigne le plain-chant au séminaire des maîtres (1709), II.75.E.

FRÈRE, un F. de Saint-Yon.

- le F. qui veut poursuivre un pensionnaire échappé, doit abandonner les autres, I.353.B;
- un F. s'occupe des enfants libres, II.33.B;
- un F. est chargé de la deuxième classe, les libertins, II.33.C;
- le F. qui dirige le noviciat de Saint-Yon reste en relation avec le saint, II.85.D;
- un des Frères au nom duquel est acheté Saint-Yon meurt; l'autre en a le domaine apparent, II.159.B;
- le F. survivant a un grand esprit de religion, II.159.B;
- le saint paraît comme un F. servant à Saint-Yon, II.163.C;
- un F. reproche au saint d'avoir violé la Règle en mangeant en ville, II.166.B;
- un F. servant dit au saint qu'on le nourrit par charité, II.166.B;
- un F. faux illuminé range le saint parmi les prêtres du commun, II.166.C;
- pense être supérieur aux grands mystiques, II.166.D;
- ne se laisse pas désabuser par le saint, II.166.E;
- en vain, un chanoine essaie de lui ouvrir les yeux, II.167.A.B;
- il s'enfuit à la trappe, II.167.B;

- est reçu par charité dans une maison de religieuses et meurt peu après, II.166.B; II.167.C;
- un F., qui accompagne le saint chez Mgr d'Aubigné, le voit serein comme s'il avait été bien reçu, II.168.A;
- le F. qui avait prêté son nom pour l'acquisition de Saint-Yon est âgé, II.185.B;
- est envoyé lui-même solliciter les patentes, II.187.D.E;
- un F., ancien domestique chez les Soubise, est reçu par le saint, II.189.E; Ca 166; Re 304;
- est reçu avec bonté par le Cardinal de Rohan, II.190.A;
- le Cardinal lui promet sa protection pour l'Institut, II.190.A;
- à la mort du F. Barthélemy, il présente F. Timothée au Cardinal, II.190.A;
- il meurt en août 1721 à 60 ans après avoir présenté le placet au Cardinal, II.190.E;
- un F. chargé de pourvoir la Communauté de Saint-Yon, retourne vers le saint et, regardant par les fentes, le trouve en prière, II.265.A;
- il manque d'argent; le saint lui conseille d'avoir confiance en Dieu, II.265.B;
- va demander à crédit, II.265.C;
- à son retour, le saint lui donne l'argent dont il a besoin, II.265.C;
- un F. est envoyé chez les chartreux par le saint pour implorer la charité, II.265.C;
- F. Joseph l'accompagne, II.265.C;
- il est mal reçu avec son compagnon et de même dans d'autres maisons, II.265.D;
- à la fin, ils ont 7 ou 8 francs, II.265.E;
- ils trouvent un paquet de lettres destinées aux chartreux, II.265.E;
- ayant rapporté les lettres aux chartreux, ils reçoivent trois ou quatre sacs de blé, II.265.E;
- un F. qui accompagne le saint est témoin du refus qu'il essuie de célébrer la messe, II.273.D.E;
- le F. qui doit ouvrir la porte au F. Barthélemy trouve le saint en prière, II.282.D;
- un F. travaillant pendant l'oraison est aperçu par le saint; il reprend le Directeur, II.287.D;
- un F. portier de la maison de Saint-Yon est un modèle de modestie, II.315.D;
- un F. dit au F. Barthélemy de ne pas élever la voix en présence du saint; il explique la raison, II.410.A;
- un F. est témoin d'un soufflet reçu par le saint de la part d'un voisin à cause du cheval entré dans le jardin de ce dernier, II.419.A.B;
- un F. accompagne le saint chez l'Archevêque et reste surpris de la douceur du saint devant la dureté du prélat, II.419.C;
- le saint lui dit que « c'est le jour le plus heureux de sa vie », II.419.C;
- un F. vient s'informer de l'heure à laquelle le saint dira la messe, II.450.D;
- le saint l'envoie au F. François qui dirige la maison en l'absence du F. Barthélemy, II.450.D;

- un F. prie le saint de lui rendre un service peu convenable, il lui cite saint Pacôme, le saint obéit, II.451.B;
- un F. accompagne le saint à la visite des pensionnaires de Saint-Yon, II.472.A;
- il ôte la chaise à l'insu du saint; celui-ci tombe, II.472.B;
- le saint lui dit qu'il faut voir là une conduite de Dieu, II.472.B;
- le saint annonce à un F. qu'il verra la prospérité de Saint-Yon, II.498.D.E;
- un F. s'explique plus au long sur la prédication au sujet de Saint-Yon, II.498.E.

FRÈRE, un F. de Troyes.

- reçu par charité en 1723 à 17 ou 18 ans, II.ab.107.C;
- élève des Frères de Troyes, exemplaire au noviciat, II.ab.107.D;
- fait la classe à Rouen, puis à Laon, II.ab.107.D;
- se prend d'un grand désir d'écrire, II.ab.107.E;
- s'évade, II.ab.108.D;
- écrit au Supérieur de Saint-Yon, revient à Guise, II.ab.109.C;
- quitte Guise pour Versailles, puis Saint-Yon, puis Rouen, II.ab.109.D;
- meurt de fièvre maligne, II.ab.110.B.

FRÈRE, un F. de Vaugirard.

- un F. trouve une discipline ensanglantée appartenant au saint, I.319.B;
- le F. qui porte la nourriture à V. arrive parfois en retard, I.320.A;
- il lui arrive d'être dévalisé, I.320.A; Ca 69; Re 103-104;
- une fois, il arrive sans nourriture et doit chercher à Paris la nourriture de deux repas, I.320.B;
- un F. plus attentif rappelle au saint que des Frères sont absents du souper, I.320.E;
- un F. servant reçoit l'habit des mains du saint le 1-11-1692, I.325.A;
- est prié de prêter sa discipline à un autre qui la rend, ensanglantée, I.327.E;
- le saint s'étonne de voir un F. surpris des pénitences d'un autre, I.328.A;
- le F. cuisinier, voyant de l'absinthe au jardin, en fait un plat, I.328.B; Bd 67;
- un F. qui se met en peine des mouches dans son assiette est invité, par le regard du saint, à les négliger, I.328.C;
- le saint demande pardon à chaque F. pour avoir oublié de sonner le réveil, I.328.E;
- le F. qui soigne le saint est témoin de sa souffrance, I.331.D;
- en touchant les chaises, il n'en peut soutenir la chaleur, I.331.E;
- un F. qui porte la nourriture est dévalisé, I.333.D; Ca 69; Re 103-104;
- accompagne le saint au séminaire Saint-Sulpice pour demander du bouillon pour ses malades, II.263.C.

FRÈRE, un F. de Versailles.

- gagne l'estime du curé de V., II.66.E;
- il veut rester en ce lieu qui lui plaît, II.66.E;
- devient mondain, se soustrait à l'autorité du saint, faisant intervenir M. Huchon, II.67.A;
- finalement, s'évade sans que le curé puisse le retenir, II.68.D.

FRÈRE, un F. ancien.

- est nommé pour former les maîtres d'école pour la campagne, I.365.C;
- habile maître, meurt à Chartres en 1705, I.379.E;
- écrit au saint qui lui répond de ne plus s'adresser à lui, II.170.B;
- est sollicité par le saint de faire son Chapitre, II.410.D;
- n'est pas étonné, ayant déjà vu le saint à ses pieds, II.410.D.

FRÈRE, un F. Assistant.

- le F. de Paris va à Rouen à l'annonce de la maladie du F. Barthélemy, II.ab.26.A;
- le F. de Reims va à Rouen à l'annonce de la maladie du F. Barthélemy, II.ab.26.A.

FRÈRE, un F. directeur.

- à peine le saint parti, le d. de Reims détruit le séminaire des maîtres par sa dureté, I.357.A; Ca 55; Re 81;
- le d. des Frères de Paris cause beaucoup de persécutions au saint, I.357.D; I.399.E; II.92.D;
- est semblable, par sa dureté et son indiscretion, au d. des novices, I.359.C; I.399.E;
- l'ancien d. d'Avignon devenu Supérieur général sera reçu par l'Archevêque en 1728, I.397.D;
- le d. de Paris attire, par ses indiscretions, la persécution sur le saint, I.399.E;
- le d. des écoles de Paris rend le joug insupportable, I.400.A;
- le saint ignore les corrections inhumaines données par ce d., I.400.E;
- le d. des novices porte sa rigueur à l'extrême en l'absence du saint, I.401.B; Ca 90; Re 139;
- le d. de Paris est extrêmement dur, I.401.B; I.402.E;
- s'adonne à un attrait pour la pénitence mal inspirée, I.401.B;
- use mal de son autorité sur un autre novice passé sous sa juridiction, I.402.E;
- auteur d'indignes traitements contre un Frère, I.403.A;
- le saint est rendu responsable de la dureté du d. des novices et du d. de Paris, I.406.D;
- le d. de Paris, coupable de rigueur, comme le d. des novices, I.420.B;
- le d. du séminaire des maîtres à Saint-Hippolyte se rend indigne de la confiance du saint, I.440.A; Ca 100; Re 157;
- est nécessaire dans une maison où les Frères sont nombreux, II.26.B;

- le d. de la maison de Paris est au courant des peines du saint, II.41.D; Re 186;
- reste seul pour garder la maison en 1706, II.41.E;
- le d., resté à Paris, est chargé par le saint de négocier le retour des Frères, II.42.E;
- les imprudences du d. de Paris sont imputées au saint, II.63.E;
- le d. du noviciat de Saint-Yon correspond avec le saint en Provence, II.85.E;
- le saint confie au d. de Paris la visite des maisons de Provence, II.92.D; Ca 124; Re 202; se laisse entraîner et quitte la Société, II.92.D; dépouille la maison qu'il quitte, II.92.D;
- le d. du noviciat de Marseille vient trouver le saint à Mende, II.98.B;
- croit trouver le saint chez les Frères, II.98.E;
- le d. de Chartres maintient dans l'ordre le jeune homme de Reims, II.104.C;
- les Frères se demandent s'il faut laisser à chaque d. le soin de sa maison, II.109.D;
- F. Barthélemy doit s'attacher le d. de chaque maison, II.116.C;
- le d. de Grenoble a un différend avec un Frère; le saint l'apaise, II.119.E;
- les Frères ne doivent parler aux récréations qu'après avoir salué le Frère d., II.136.C;
- peut seul improuver, dans les récréations, II.136.D;
- les Frères manquent de respect au d. dans les récréations dissipées, II.142.E;
- doit se trouver à la récréation par préférence à l'oraison, II.144.C;
- est celui qui veille sur les Frères dans chaque maison, II.145.B;
- mène les exercices, rend compte de tout au F. Supérieur, II.145.C;
- doit faire lire sa Règle le premier jeudi de chaque mois au dîner, II.146.A;
- doit lire sa Règle, dimanche et jeudi à la lecture spirituelle, II.146.A;
- doit faire connaître ses devoirs aux inférieurs, II.148.A;
- n'est disciple du saint qu'en observant ses règlements, II.148.B;
- le d. de Paris a seul le privilège de voir le saint à Saint-Nicolas, II.156.E;
- un d. d'une maison pauvre reçoit les conseils du saint, II.256.D;
- il est secouru par la Providence, II.256.D;
- un d. permet à un Frère de travailler pendant l'oraison, II.287.D;
- il est repris par le saint, II.287.E;
- un d. se plaignant de l'absence de confiance des Frères est admonesté par le saint, II.312.B;
- le recueillement du d. est très important, II.314.E-315.A;
- le saint dit au d. qu'un de ses subordonnés a des yeux horribles, parce qu'évaporés, II.315.B;
- ne doit rien souffrir qui soit contre la régularité, II.322.D.E;
- le d. de Paris reçoit un pécheur gagné par le saint, il le met au secret, II.340.D.E;
- un d. sage veille à ce que chaque Frère s'acquitte bien de son emploi, II.405.C;
- un d. a la conduite de la maison pendant l'absence du F. Barthélemy, II.410.E;
- il permet au saint de manger à la dernière place, II.410.E;
- le d. des novices renvoie un novice sorti et rentré; le saint accepte humblement cette décision, II.411.E;
- le d. de Saint-Yon envoie un novice balayer la chambre du saint, Ca 153; Re 277;
- il faut recevoir les commandements du d., II.435.D;
- ne pas témoigner de peine devant le commandement du d., II.435.E;
- prescriptions contenues dans le chapitre XII des Règles au sujet du d., II.440.D.E;
- le Frère doit tout quitter au premier signe du d., II.441.B;
- l'obéissant devant le Juge divin: *Interrogez mon directeur*, II.441.E;
- le d. des novices propose au saint de parler de la méthode d'oraison, II.450.C;
- le saint envoie au d. un novice qui lui demande une explication, II.450.D;
- le d. de Guise est mortifié d'avoir reçu un levraut du Procureur du Roi, II.462.D;
- le d. est venu s'entretenir avec le saint de bon matin, II.465.D;
- le saint lui reproche d'avoir laissé les Frères, II.465.E;
- le saint conseille à un Frère de demander une pénitence à son d., II.472.D;
- un d. doit être disposé à tout endurer de la part des autres, II.473.A;
- le saint rappelle à un d. de parler avec douceur, II.479.D.E;
- le d. de Paris est remplacé par le F. Joseph, II.ab.28.B;
- un d. cause beaucoup de peine au saint et quitte l'Institut en Provence, II.ab.28.B;
- F. Barthélemy écrit qu'il verra avec le d. au sujet d'une exemption demandée par un Frère, II.ab.45.C;
- un d. reçoit une lettre du F. Barthélemy qui recommande la douceur, II.ab.61.B.C;
- F. Barthélemy écrit à un d. pour lui recommander de parler peu en récréation, II.ab.68.A.B;
- F. Barthélemy écrit à un d. d'apporter tous ses soins à la reddition, II.ab.68.C.D;
- le d. du F. Stanislas estime sa vertu, II.ab.88.A;
- le d. du F. Stanislas rapporte sa dévotion à Marie, II.ab.89.B;
- F. Stanislas finit par vaincre ses scrupules par sa confiance à l'égard du d., II.ab.92.B;
- le d. du F. Stanislas doit lui ordonner de laisser ses exercices durant sa dernière maladie, II.ab.93.B;

- il assiste le F. Stanislas qui meurt en prédestiné, II.ab.95.C;
- le d. de Rouen ne peut déceler la supercherie d'un Frère qui le trompe, II.ab.105.B;
- le d. de Chartres est objet de calomnies de la part d'un Frère irrégulier, II.ab.107.A;
- le d. de Laon cède aux importunités d'un Frère voulant écrire, II.ab.107.D;
- le d. de Versailles écrit au Supérieur de rapeler le Frère déserteur, II.ab.109.D;
- le d. de Rouen est importuné par les agissements du Frère déserteur, II.ab.110.A;
- le d. de Dieppe est l'objet de l'irrespect d'un Frère, II.ab.111.A;
- le jeune Frère de Provence cache ses tentations à son d., II.ab.116.B;
- le d. de Laon contredit la passion d'écrire chez un jeune Frère, II.ab.118.E.

FRÈRE, un F. servant.

- le F. qui apporte les aliments à Vaugirard est arrêté par les intempéries et arrive en retard, I.320.A;
- il est volé en route, doit retourner chercher un autre repas, I.320.B;
- le F. cuisinier prend des herbes dans le jardin, n'ayant pas de légumes, I.328.B;
- le F. Econome trouve un peu de pain noir, lors de la famine de 1693, I.335.E;
- le F. devient nécessaire quand les Frères sont nombreux, II.26.B;
- un F. traite le saint avec insolence, II.165.E;
- il lui reproche d'avoir dîné hors la maison, II.166.A.B;
- un F. Econome trouve, dans une armoire, la somme qu'il doit au charretier, II.262.D.E;
- le F. Econome est étonné de voir arriver les aliments, sans qu'il y ait pourvu, II.263.E;
- un F. portier de Saint-Yon est modèle de modestie, II.315.D;
- un F. Econome de Paris est chargé d'une lettre pour le F. Ponce; celui-ci refuse de donner l'argent demandé, II.378.C;
- le saint obéit au F. infirmier avec simplicité, II.450.B;
- le F. infirmier est aidé d'un novice pendant la dernière maladie du saint, II.450.E;
- le F. portier reçoit le saint qui vient d'être victime d'une chute, II.456.E;
- le saint dit ses douleurs, avec simplicité, au F. infirmier, II.469.B.C;
- le F. linger oublie de donner des draps au F. Barthélemy; il ne réclame pas, II.ab.56.E;
- un F. est envoyé à Laon, vers 1720, II.ab.113.D;
- il s'occupe de guérir les maladies, surtout celle du pourpre, II.ab.113.E;
- soutenu par les magistrats, il méprise la défense du F. Barthélemy, II.ab.114.A;
- quitte l'Institut, meurt massacré par des bergers, II.ab.114.B;

- un F. reçu en 1707, jardinier à Saint-Yon, II.ab.117.E;
- est homme d'oraison, puis se détraque par les livres quiétistes, II.ab.118.A;
- quitte l'Institut après la mort du saint, II.ab.118.B;
- meurt peu après, tandis qu'on lui coupe les jambes gangrénées, II.ab.118.C.

FRÈRE, un F. de l'ermitage de Lucéole.

- sort de sa cellule sans motif, I.407.B;
- reçoit la discipline six fois de suite, I.407.C;
- se convertit la septième fois, I.407.C.

FRÈRE CONVERS, carme déchaussé à Altomir.

- fait fonction de Supérieur en l'absence du P. Vicaire, I.407.E;
- inflige la discipline à la couple, I.408.A.B.

FRÈRES, deux FF.

- les deux FF. choisis pour soutenir l'Institut avec le saint semblent indiqués, I.212.E;
- le saint s'engage par vœu, avec deux FF., pour maintenir l'Institut, I.313.A;
- deux FF. prêtent leur nom pour l'achat de Saint-Yon, II.185.B; Re 288;
- sont présents quand le secrétaire du chancelier fait échouer la demande des lettres, II.186.B;
- deux FF. présentent un placet destiné au Cardinal de Rohan entre les mains de l'abbé Vivant, II.190.D;
- le saint montre 20 écus à deux FF. en disant *Nous ne sommes pas de véritables pauvres*, II.267.E;
- deux FF. se succèdent devant l'autel, durant huit jours parfois, II.283.D;
- le saint visite deux FF. au prix d'une nuit de voyage, II.372.C;
- deux ou trois FF. s'opposent au F. Barthélemy; ils sont chassés, II.ab.17.C.D.E; Ca 140; Re 249;
- deux FF. négligents dans la prière sont un sujet de peine pour le F. Barthélemy, II.ab.64.E.

FRÈRES, deux FF. d'Alais.

- deux FF. commencent les écoles à Alais en octobre 1707, II.52.B.

FRÈRES, deux FF. d'Avignon.

- deux FF. partent pour Avignon, I.396.A; Ca 116; Re 191-192;
- sont logés dans une maison d'attente, I.396.D;
- M. de Chateaublanc demande deux nouveaux FF., I.396.E;
- les deux FF. de l'école d'Avignon sont surchargés, I.397.A.

FRÈRES, deux FF. de Boulogne.

- deux des six FF. sont désignés pour enseigner en haute ville, II.70.E;
- sont logés dans une maison neuve, II.71.E.

FRÈRES, deux FF. de Calais.

- deux FF. sont envoyés à Calais, I.381.E; Ca 84; Re 127-128;

- sont accueillis par l'évêque, lors de leur démarche pour obtenir permission, I.382.C;
- sont logés dans une partie du collège, I.382.C.

FRÈRES, deux FF. de Darnétal.

- deux FF. y sont appelés pour une pension de 50 écus, plus le logement, II.15.B; II.259.C;
- sont, en fait, à la charge du saint, II.15.C;
- arrivent début février 1705, II.16.D; Ca 103; Re 163;
- sont reçus par Mgr Colbert, archevêque de Rouen, II.17.D.

FRÈRES, deux FF. de Dijon.

- M. Rigoley offre 400 livres et un logement pour deux FF., II.45.B;
- les deux FF. partent pour Dijon et ouvrent les écoles en juin 1705, II.45.C.

FRÈRES, deux FF. de Fontainebleau.

- deux FF. sont demandés pour Fontainebleau, pour une école qui ne sera pas ouverte, II.127.E;
- leur pension doit être de 500 livres, payées par le Roi, II.127.E.

FRÈRES, deux FF. de Grenoble.

- deux FF. partent pour Grenoble, II.55.B;
- sont objet de multiples attentions, II.55.D.E.

FRÈRES, deux FF. de Laon.

- deux FF. de Laon tombent malades, l'un meurt, I.260.C.D;
- deux FF. étant avec leurs élèves, une classe échappe à l'écroulement du plancher, II.ab.97.C.

FRÈRES, deux FF. de Marseille.

- sont envoyés à Marseille en 1704, II.12.C; Ca 118; Re 196;
- sont logés dans une maison donnée par un des fondateurs, II.12.C;
- en 1720, deux FF. prennent en charge l'école de la paroisse *La Major*, II.13.A;
- deux FF. sont invités à suivre les exercices du noviciat, II.86.A;
- ne vont au noviciat que par contrainte, II.86.B;
- invoquent leur devoir pour échapper à cette obligation, II.86.D;
- portent la doléance devant les fondateurs, II.86.D;
- informent les fondateurs qu'une partie de la fondation va au noviciat, II.86.E;
- obtiennent de vivre indépendants, II.87.D;
- reprochent au saint d'être venu détruire en Provence, II.93.A.

FRÈRES, deux FF. de Mende.

- les deux FF. ne peuvent suffire à Mende, II.47.A;
- deux FF. restent à Mende, séparés de l'obédience du saint, II.49.B;
- y restent pendant dix ans, II.49.B;
- les deux meurent de la peste, II.49.C;
- s'installent avec la complicité de l'évêque et du maire, II.93.B;

- refusent au saint l'entrée dans leur maison, II.93.B.

FRÈRES, deux FF. de Moulins.

- deux FF. sont envoyés à Moulins pour tenir les écoles, II.69.D;
- sont en grande réputation, II.69.D;
- M. Aubery leur confie la jeunesse de Moulins, II.69.D;
- ont grand succès, II.69.E;
- le plus ancien doit faire le catéchisme deux ou trois fois à l'église, comme modèle, II.69.E;
- le Frère obéit avec une certaine répugnance, à cause des usages des FF., II.70.A.

FRÈRES, deux FF. de Paris.

- sont promis à M. de La Barmondière pour les écoles de Saint-Sulpice, I.201.B;
- le saint écrit à M. Compagnon qu'il serait satisfait si M. le curé acceptait deux FF. et lui-même, I.286.B; I.312.B;
- les deux FF. mandés par M. Baudrand partent pour Paris avec le saint, I.287.A;
- arrivent à Paris la veille de Saint-Matthias, I.287.B; Ca 47; Re 70;
- sont bien reçus par M. de La Barmondière, I.287.B;
- sont logés à la maison des écoles et nourris par les soins de M. Compagnon, I.287.C;
- sont priés par le saint de faire leur travail et de se taire, I.287.E;
- divisent les écoliers en trois classes, I.288.A;
- se dégoûtent du dérangement des écoliers, I.288.C;
- sont encouragés par le saint, exemple de sérénité, I.288.D;
- reçoivent, du saint, le talent de ranger les écoles, I.289.B;
- ne peuvent suffire à tant d'écoliers, I.289.C;
- accompagnent les écoliers à la messe de chaque jour, I.290.B;
- s'emploient à éloigner les enfants de la passion du jeu, I.290.D;
- le saint paraît avoir fait un heureux choix des deux FF., I.301.A;
- imitent le saint et sont zélés, I.301.B;
- après deux ans, se soulèvent contre l'autorité du saint, I.301.B;
- sont touchés de jalousie secrète, I.301.C;
- deux FF. sont appelés à Paris pour aider les autres, I.301.C;
- deux FF. qui travaillent, rue du Bac, ne sont pas payés par M. Baudrand en 1693, I.335.B; Ca 53; Re 78;
- deux FF. sont choisis pour diriger, l'un le noviciat, l'autre la maison de Paris, I.356.C; I.441.C;
- n'ont pas fait vœux perpétuels, I.356.C;
- ont de la vertu, mais sont durs, I.356.D;
- deux FF. vont se joindre aux quatre de la rue Saint-Placide, I.361.D;
- deux FF. sont fournis pour l'école dominicale, I.390.C.D; Ca 82; Re 207-208;

- désertent et font tomber l'école, I.390.D;
 - deux FF. infligent des corrections aux autres, I.400.B;
 - le saint ignore les corrections excessives des deux FF. de Paris, I.400.E;
 - les plaintes contre les deux FF. arrivent à M. de La Chétardie, I.404.D;
 - M. Pirot conclut à la complicité du saint avec les deux FF. indiscrets, I.406.C.D;
 - se dérangent et vont prendre place dans un établissement où on attend des FF., I.434.B;
 - trompent le curé et sont reçus, I.434.C;
 - leur fourberie dénoncée, ils sont chassés de la paroisse, I.434.D;
 - reviennent à la maison, mais sont chassés par les FF., I.434.D;
 - les deux FF. des écoles dominicales sont formés à grandes dépenses, I.435.E;
 - sont flattés d'un gain abondant, se laissent tenter, I.435.E;
 - annoncent leur départ et refusent tout argument, I.436.B.C.D; II.302.A;
 - deux FF. vertueux, mais simples, croient à l'apparition des esprits, II.4.B;
 - deux FF. sont demandés pour la paroisse Saint-Roch, II.14.E;
 - y établissent une école qui dure deux ou trois ans, II.14.E;
 - on veut les obliger à assister aux catéchismes des ecclésiastiques, II.14.E;
 - en 1711, deux FF. soignent les autres atteints du scorbut, II.62.C;
 - deux à trois FF. sont demandés par l'abbé Clément, II.72.F;
 - deux FF. vont expliquer à l'abbé de Brou que le saint obéit par délicatesse en restant à Paris, II.128.C;
 - deux FF. sont assignés à comparaître en justice, le saint les suit, II.336.E.
- FRÈRES, deux FF. de Paris (Saint-Roch).
- deux FF. y vont tenir école, II.14.E;
 - de jeunes étudiants furent substitués aux FF. après deux ou trois ans, II.14.E;
 - on voulait obliger les FF. à assister aux catéchismes faits dans l'église, II.14.E;
 - ce genre de fonction ne leur convenait pas à cause de leurs exercices de piété, II.15.A.
- FRÈRES, deux FF. de Reims.
- deux maîtres sont établis à l'école Saint-Jacques, I.166.D;
 - F. Maurice et un autre reçoivent du médecin l'avis de sortir de la communauté pour guérir, I.257.A.B.
- FRÈRES, deux FF. de Rethel.
- deux maîtres sont envoyés pour les écoles de Rethel, I.180.E.
- FRÈRES, deux FF. de Rome.
- deux FF. sont envoyés à Rome en 1702, I.392.B; Ca 134; Re 133;
 - ne peuvent partir, faute de dons, I.392.E;

- finalement, le saint prend le voyage à ses dépens en 1702, I.392.E;
- sont envoyés à Rome presque sans argent, I.393.A.B;
- deux FF. remplacent F. Gabriel Drolin, à Rome, en 1728, I.394.A;
- deux FF. ont été envoyés à Rome pour demander à Dieu la soumission de l'Institut, II.173.E.

FRÈRES, deux FF. de Rouen.
les deux FF. de Saint-Maclou ont, chacun, plus de 100 élèves, II.24.D.

FRÈRES, deux FF. de Saint-Denis.

- deux FF. vont à Saint-Denis sur demande de Mille Poignant, (1708), II.55.E; II.413.D; Ca 109; Re 178;
- le saint a hésité, craignant que les FF. ne se dérangent, II.55.E.

FRÈRES, deux FF. de Saint-Yon.

- vont mendier chez les chartreux, sont mal reçus, II.265.C;
- sont rejetés d'autres maisons, II.265.C.D;
- reçoivent en tout 7 ou 8 francs, II.265.D;
- trouvent un paquet de lettres destinées aux chartreux, vont les leur porter, II.265.D;
- reçoivent deux ou trois sacs de blé, II.265.E;
- deux frères du F. Dominique vont au noviciat, II.ab.78.B.C.D.E.

FRÈRES, deux FF. de Troyes.

- deux FF. arrivent à Troyes en 1702, I.390.E;
- reçoivent une somme modique, I.391.A;
- logent au presbytère de Saint-Nizier jusqu'à la mort de M. Le Bé, I.391.B;
- sont embarrassés pour trouver une maison à la mort de M. Le Bé, I.391.B;
- leur logement payé par plusieurs personnes, I.391.B;
- une personne leur laisse une somme pour acheter une maison, I.391.C.

FRÈRES, deux FF. de Versailles.

en 1710, deux FF. sont demandés pour Versailles, II.65.E.

FRÈRES, trois FF.

- demandent hospitalité au curé du Charmel, I.329.A; Ca 65; Re 97-98;
- ils sont conduits par le curé au comte du Charmel, I.329.B;
- sur les six survivants des premiers qui ont fait vœu, trois sont déjà morts en 1733, I.343.E;
- sont demandés pour Calais, en plus des deux premiers, I.383.C;
- donnent satisfaction à Mende, II.47.A;
- dans l'assemblée de 1717, trois ou quatre FF. proposent de modifier les Règles de la récréation, II.143.D;
- trois frères de la famille du F. Dominique entrent dans l'Institut, II.ab.77.B.

FRÈRES, quatre FF.

- désertent parmi ceux qui ont fait vœu en 1684, I.237.C;
- vont enseigner rue Saint-Placide, sont bientôt surchargés, I.361.B; Ca 83; Re 125;
- sont préposés à l'école porte Saint-Michel, sur les fossés de M. le Prince, I.364.B;
- les FF. de Chartres sont réduits de sept à quatre par manque de ressources, I.377.A;
- il reste quatre FF. à Chartres après l'arrêt, I.378.D;
- meurent à Chartres, du pourpre, I.379.E;
- quatre autres FF. sont appelés à Dijon par les enfants de M. Rigoley, II.45.D;
- sont appelés à Boulogne, II.70.D;
- font retraite avec le saint à Vaugirard en 1694, II.143.B;
- sont demandés et désignés pour le Canada, II.153.D;
- destinés à être dispersés, ils sont refusés à M. Charon, II.154.A;
- quatre ou cinq FF. sont au courant des démarches faites à Rome pour l'approbation, II.192.A.

FRÈRES, cinq FF.

- reçoivent l'habit du saint le 1^{er} novembre 1692, I.325.A;
- cinq ou six FF. et les novices retournent à Vaugirard en 1695, I.339.B;
- sont à Versailles, dont l'un gère le temporel, II.66.B;
- en 1691, partent avec F. Jean-Henry pour Vaugirard, II.ab.72.C;
- meurent prématurément après une vie irrégulière, II.ab.112.A.

FRÈRES, six FF.

- des quinze premiers FF., six sont morts avant 30 ans, de 1681 à 1688, I.250.D;
- persévèrent dans leurs vœux après la profession de 1694, I.343.E;
- sont envoyés à Chartres pour tenir les écoles, I.371.A;
- sont atteints du scorbut après la famine de 1710, II.62.B;
- le saint les sépare des autres, avec deux FF. pour les soigner, II.62.B;
- tiennent école à Boulogne, II.70.E;
- portent la dépouille du saint à Saint-Sever, II.178.B.

FRÈRES, sept FF.

forment la communauté de Chartres, I.371.A; Ca 74; Re 112.

FRÈRES, huit FF.

- renouvellent leurs vœux en 1685, I.237.B;
- huit ou neuf FF. dépassent 30 ans sur les 45 morts de 1688 à 1719, I.250.D;
- quittent l'Institut à Reims, par la faute du directeur, trop dur, I.312.B;
- de Paris vont passer leurs congés à Vaugirard, I.339.C;

- sont victimes de la zizanie semée par l'ennemi du saint, II.2.C.

FRÈRES, dix FF.

- le Frère perfide manifeste sa surprise de voir la pension de dix FF. servir à toute la maison, II.64.C;
- occupés aux écoles ne tirent du Bureau de Rouen que 600 livres dont 300 pour le loyer, II.58.D; Ca 107; Re 173;
- sont aidés par les FF. de Saint-Yon, II.58.E;
- ne sont pas fondés, II.59.B;
- sont particulièrement aidés par la Providence en 1709, II.61.D.

FRÈRES, douze FF.

- les principaux FF. assemblés laissent au saint la décision sur l'habit, I.235.A;
- insistent auprès du saint pour faire des vœux perpétuels, en 1684, I.236.C;
- le saint les met en garde, I.236.C;
- font des vœux de trois ans en 1684, I.237.B;
- jugés dignes par le saint de faire les vœux perpétuels, ils sont appelés à Vaugirard, I.343.B;
- suivent une retraite, de la Pentecôte à la Trinité, I.343.C;
- prononcent des vœux perpétuels, six persévèrent jusqu'en 1733, dont trois sont morts à cette date, I.343.E;
- vont prononcer leurs vœux dans un endroit écarté de la maison, I.343.E;
- au milieu d'eux, le saint émet, le premier, ses vœux perpétuels, I.344.A;
- le saint s'unit à eux pour tenir ensemble et par association les écoles gratuites, I.344.B;
- font le vœu de stabilité l'un après l'autre, I.344.B;
- l'assemblée semble propice au saint pour présenter sa démission, I.344.B;
- le saint leur fait un long discours pour leur faire accepter sa démission, I.344.C;
- il leur développe ses raisons de démissionner, I.344.D.E-345.A.B.C.D;
- ne veulent pas que le saint soit soumis à l'autorité d'un Frère, I.345.E;
- le saint voit avec joie que les douze élisent un Supérieur, I.346.D;
- élisent le saint à l'unanimité, I.346.E;
- le saint leur demande que l'Institut ne soit pas dirigé par un prêtre après sa mort; les FF. acceptent, I.347.E;
- ceux qui ont fait les vœux perpétuels sont envoyés dans cinq maisons, I.356.A;
- se laissent convaincre par M. Madot, I.426.D;
- vivent à Rouen, dans la pauvreté, II.15.D.

FRÈRES, quinze FF.

- sont dispersés à Reims, Rethel, Guise et Laon au début de l'Institut, I.250.D;
- des quinze premiers FF., six meurent avant 30 ans, I.250.D.

FRÈRES, seize FF.

- sont à Reims au départ du saint pour Paris, en 1688, I.312.A; Ca 55; Re 81;
- sont distribués dans Marseille en 1727, II.14.A;
- sont logés dans la maison de la Confrérie de Notre-Dame-de-Bon-Secours, II.14.B.

FRÈRES, seize FF. directeurs des maisons.

- assemblés à Saint-Yon, le jour de la Pentecôte 1717, II.134.C;
- récitent la prière du saint à l'Esprit-Saint cinq ou six fois le jour, II.134.D;
- suivent l'ordre et l'arrangement que le saint présente pour la retraite, II.134.D;
- choisissent pour président F. Barthélemy, II.135.C;
- deux jours après, ils l'élisent Supérieur général, II.135.C;
- s'applaudissent du choix du Frère et lui rendent leurs respects, II.135.D;
- refusent d'écouter les plaintes du F. Barthélemy, II.135.E;
- renouvellent leurs vœux le jour de la Sainte-Trinité 1717, II.136.A;
- sont invités à examiner les Règles avec le Supérieur, II.136.A; II.143.D;
- se rendent aux arguments des Supérieurs qui répondent aux objections, II.144.B.

FRÈRES, trente FF.

- il y a trente FF. quand le saint fait retraite en 1694, avec quatre principaux FF., II.143.B.

FRÈRES, trente-deux FF.

- terminent l'élaboration des Règles des FF. Directeurs, II.147.A;
- statuent qu'on lira les Règles du F. Directeur au début de l'année et pendant la visite, II.147.B;
- sont convoqués pour recevoir la bulle d'approbation, II.192.D;
- restent en retraite jusqu'au 15 août, II.192.E;
- prononcent leurs trois vœux, II.193.A;
- arrêtent de faire imprimer les Règles, II.193.B;
- règlent plusieurs points de discipline, interdisent le tabac, II.193.B.

FRÈRES, trente-cinq FF.

- forment un groupe qui persévère à Vaugirard, I.325.E.

FRÈRES, quarante-cinq FF.

- meurent de 1688 à 1719, I.250.D.

FRÈRES, quelques FF.

- quelques FF. seuls connaissent les récits de la *Vie du Saint*, I.115.C;
- s'obstinent à vouloir marcher dans la perfection et s'épuisent, I.244.A;
- laissent des classes sans maître, I.244.A;
- quelques FF. à Reims meurent à la fleur de l'âge, I.257.D;
- à la sortie de la retraite, le saint communique

à quelques FF. son projet sur la récréation, I.341.B;

- tombent dans le piège tendu par l'ecclésiastique intrigant, I.433.E;
- demandent la médiation de M. de La Chétardie dans l'affaire Pirot-Bricot, Ca 94; Re 145-146;
- quelques FF. de Provence abandonnent, touchés par les calomnies contre le saint, II.92.C;
- quittent l'Institut, faute de directives, II.108.C;
- croient que le saint a abandonné, II.108.C;
- écrivent au saint pour le tenir au courant, II.117.C;
- apprennent que le saint ne serait pas revenu si son ennemi n'était mort, II.121.D;
- veulent changer la Règle de la récréation, II.136.C;
- ont travaillé à modifier la règle de la récréation, II.141.E;
- croient les rivaux du saint qui trouvent les Règles trop difficiles, II.149.D;
- sont invités à laisser le soin des patentes à la Providence, II.267.C;
- sont invités à étudier pour tenir les écoles dominicales, II.302.A;
- se plaignent au saint pour son secret au sujet du gouvernement, II.305.A;
- s'indignent devant l'intransigeance du saint, II.327.E;
- demandent avec le saint à une personne d'autorité, de ne pas exiger de relâchements, II.328.A;
- entendent, du saint, le récit de la conversion d'un pécheur, II.341.E;
- se plaignent de la pauvreté au saint, II.400.C;
- prennent la liberté de traiter le saint en novice, ils sont amis du saint, II.410.C.D;
- le saint souffre des manières grossières de quelques FF., II.470.D;
- quelques FF. anciens sont jaloux de la confiance du saint envers le F. Barthélemy, II.ab.14.B;
- n'acceptent pas F. Barthélemy comme directeur pendant l'absence du saint, II.ab.16.E;
- ne savent pas la désignation faite au F. Barthélemy, II.ab.17.A;
- accompagnent F. Barthélemy partant à Chartres, II.ab.25.D;
- jaloux du F. Barthélemy, sont gagnés par lui, II.ab.44.A;
- sont effrayés de la sortie de quelques anciens, II.ab.54.E;
- ne veulent pas reconnaître F. Barthélemy comme Supérieur, II.ab.58.C;
- craignent que la bonté du F. Barthélemy n'engendre le relâchement, II.ab.59.B;
- montent sur la charrette avec F. Jean-Henry, II.ab.73.E;
- servant de guide au charretier sont hués, II.ab.73.E.

FRÈRES, plusieurs FF.

- plusieurs FF. assemblés en 1684 concluent que les vœux seront de trois ans, I.236;
- ont des manières simples, sont davantage poursuivis par les moqueries, I.242.B;
- voulant suivre le saint, ruinent leur santé, I.250.A;
- le saint constate que la direction d'une seule dévote prend plus de temps que celle de plusieurs FF., I.273.E;
- plusieurs FF. qui savent le latin ne persévèrent pas, I.309.D;
- oublient ce qu'ils savent pour se faire petits, I.309.E;
- ont exercé la fonction de maître avec bénédiction, comme F. Lheureux, I.309.E;
- plusieurs sont affaiblis et malades en 1690, I.312.C;
- ont besoin de repos, I.314.B;
- passent de Paris à Vaugirard, I.314.D;
- désertent du noviciat, I.316.C;
- désertent, faute de noviciat, I.316.C;
- sont gardés au noviciat pour les affermir, I.356.A;
- feront souffrir le saint, I.361.C;
- expérimentent qu'ils sortent de la récréation, plus fervents, II.138.B;
- jeûnent et communient tour à tour pour demander de bons Directeurs, II.145.E;
- se dégoûtent des récréations dissipées, II.142.D;
- sont placés dans les diocèses où Quesnel a des partisans, II.151.B;
- font les trois vœux en particulier, II.191.D;
- font des remontrances au saint à cause de sa charité, II.259.A;
- s'approprient des biens de la Communauté, II.260.D;
- conseillent au saint la prudence humaine, II.261.E;
- entendent le saint dire que l'Institut est l'ouvrage de la Providence, II.267.D;
- regrettent l'introduction de certains relâchements, II.328.E;
- ont déserté, laissant le saint dans de graves difficultés, II.361.C;
- le saint doit endurer la perfidie et la rébellion de plusieurs FF., II.361.E;
- causent au saint beaucoup de peines, II.380.E;
- entendent le saint lire une lettre humiliante pour lui, II.415.C;
- le saint témoigne de la douceur à plusieurs FF. et les gagne à J.-C., II.479.A;
- assurent que l'approche du saint les délivre des peines et tentations, II.494.E;
- croient bien faire en refusant obéissance au F. Barthélemy, II.ab.17.A;
- se plaignent des jansénistes et restent fidèles, II.ab.31.B;
- sont effrayés de la sortie de quelques anciens, II.ab.54.E.

FRÈRES, principaux FF.

- laissent au saint la décision sur l'habit, I.235.A;
- insistent pour prononcer des vœux perpétuels, I.235.C;
- le saint les met en garde, I.235.C;
- l'ennemi du saint prétend semer l'indifférence pour le saint parmi les principaux FF., I.423.C;
- se laissent atteindre par les discours envenimés de l'ecclésiastique, I.434.B;
- savent où se trouve le saint, retiré chez les carmes, 1706, II.39.D;
- s'assemblent et chassent les mutins révoltés contre le F. Barthélemy, II.111.A;
- se plaignent que le changement intervenu est un coup mortel pour la Société, II.115.E;
- présentent au F. Barthélemy les inconvénients des changements, II.116.A;
- F. Barthélemy doit les assembler à Saint-Yon en 1714, II.116.C;
- sentent la nécessité de la présence du saint, II.118.A;
- se rassemblent à Paris et écrivent au saint une lettre, lui ordonnant de revenir, II.118.C.E;
- sont convoqués à Saint-Yon pour l'assemblée, II.132.E; Ca 150, 151; Re 270, 271, 272, 273;
- font retraite avec le saint à Vaugirard en 1694, II.143.B;
- deux d'entre eux acquièrent la maison de Saint-Yon, II.158.E;
- reçoivent le témoignage d'un chanoine au sujet du F. Timothée, II.184.A;
- les principaux FF. Directeurs et anciens se réunissent pour l'assemblée générale le 6 août 1725, II.192.D; Ca 166; Re 306;
- chassent quelques rebelles de l'Institut, II.ab.17.E;
- s'assemblent à Saint-Yon, II.ab.19.E.

FRÈRES, anciens.

- se relâchent à cause du manque de noviciat, I.316.C;
- dans une assemblée, le saint leur laisse les Règles à examiner, I.340.B;
- il leur donne liberté de faire leurs observations, I.340.B;
- il écoute leurs réflexions et, à leur tour, eux reçoivent la Règle avec respect, I.340.C;
- le saint écrit aux FF. anciens des quatre maisons de province, I.342.D;
- il leur demande leur avis sur les vœux perpétuels, I.342.D;
- font leur retraite les uns après les autres pour étudier leurs dispositions aux vœux perpétuels, I.343.A;
- sont appelés à Vaugirard, de Paris et de province, I.343.B;
- font retraite de la Pentecôte à la Trinité en 1694, I.343.B;
- sont instruits sur les devoirs, les dangers, l'honneur des vœux perpétuels, I.343.C;

- entrent en conférence avec le saint sur les vœux, I.343.D;
 - décident de faire vœu d'obéissance et de stabilité, I.343.E;
 - le saint se retire à l'écart avec les douze pour prononcer les vœux, I.343.E;
 - le saint s'unit aux douze, nommés, pour tenir ensemble les écoles gratuites, I.344.A;
 - le saint leur demande d'accepter sa démission, I.344.B;
 - entendent les raisons de la démission du saint, au lendemain de la Trinité, I.344.C.D;
 - ne se laissent pas convaincre, I.345.D;
 - paraissent céder, pour ne pas contrister le saint, I.346.B;
 - se mettent en oraison pour élire un Supérieur, I.346.D;
 - tous votent pour que le saint reste Supérieur, I.346.E;
 - acceptent une nouvelle élection, I.347.C;
 - maintiennent le saint comme Supérieur, I.347.C;
 - signent une promesse, écartant tout prêtre à la tête de l'Institut, après la mort du saint, I.347.E;
 - reconnaissent être liés au saint pour les écoles gratuites, I.348.A;
 - sont dispersés dans cinq maisons de l'Institut, I.356.A;
 - résistent aux empiètements de l'ecclésiastique, II.113.C;
 - sont amenés à signer un acte reconnaissant l'ecclésiastique comme Supérieur, II.113.C;
 - sont jaloux du F. Barthélemy et souhaitent plus de confiance du saint, II.130.C;
 - sur leur proposition, le jeûne pour les Directeurs est fixé au vendredi, II.145.E;
 - se rassemblent en assemblée en 1725, II.147.A;
 - statuent qu'on lira les Règles deux fois l'an, II.147.A;
 - font connaître aux FF. les devoirs des Directeurs, II.147.B;
 - sont gagnés par le F. Barthélemy, II.150.E;
 - sont persuadés que le saint a gardé la virginité, II.253.D;
 - le saint montre 20 écus à deux Frères anciens et leur dit : *Nous ne sommes pas de vrais pauvres*, II.267.E;
 - plusieurs anciens FF. consternés par les adversités cherchent une vie plus douce, II.282.A;
 - les FF. anciens veulent renvoyer F. Barthélemy à cause de ses infirmités, II.282.B;
 - consultent des médecins et concluent que le renvoi est préférable, II.282.C;
 - sont témoins des nuits que le saint passe en prière, II.284.A;
 - doivent donner l'exemple de la régularité, II.323.D;
 - n'ont aucun droit pour s'exempter des Règles, II.325.D;
 - hâtent le pas vers la sainteté en voyant la ferveur des nouveaux, II.327.C;
 - quelques FF. anciens sont jaloux de la confiance du saint envers le F. Barthélemy, II. ab.14.B; II. ab.44.A; II. ab.64.A;
 - changent peu à peu leur envie en admiration, II. ab.14.C; II. ab.44.A;
 - ne reconnaissent pas F. Barthélemy, sans titre de commandement, II. ab.16.E;
 - sont honorés par F. Barthélemy comme des pères, II. ab.62.D;
 - F. Barthélemy se soumet à eux dans les voyages, II. ab.63.B.
- FRÈRES, Directeurs.
- ceux qui ont eu le Frère de Bapaume ont été exercés à la patience, II.105.E;
 - gardent leurs droits avec les Supérieurs ecclésiastiques, II.115.D;
 - sont appelés à Saint-Yon pour l'assemblée, II.134.C;
 - sont au nombre de seize, II.134.C;
 - doivent refuser l'entrée de leur maison à des pensionnaires, II.144.E;
 - ont été l'objet de l'attention du saint, II.145.B;
 - le bien et le mal de l'Institut sont attachés à leur conduite, II.145.C;
 - l'Institut est entre les mains des FF. Directeurs, II.145.D;
 - le saint jeûne et prie pour obtenir des Directeurs pleins du Saint-Esprit, II.145.E;
 - les FF. jeûnent et communient pour avoir de bons Directeurs, II.145.E;
 - vers 1700, le saint compose la Règle des FF. Directeurs, II.146.A;
 - quelques-uns trouvent gênant de faire lire leur Règle en public, II.146.B;
 - souffrent d'avoir moins de liberté que les autres, II.146.C;
 - le saint veut que les FF. Directeurs construisent leur Règle, II.146.E;
 - doivent faire lire leur Règle le premier jeudi de chaque mois, II.146.E;
 - trente-deux Frères statuent sur l'élaboration de la Règle des FF. Directeurs, II.147.A; Ca 150, 151; Rc 271, 272, 273;
 - statuent qu'on lira la Règle au début de l'année et à la visite, II.147.B;
 - doivent à leurs inférieurs l'exemple de la fidélité, II.147.E; II.148.D;
 - se font un plaisir de lire le plus souvent leur Règle, II.148.C;
 - leur fidélité ranime le zèle des FF., II.149.A;
 - approuvent les travaux de l'assemblée et trouvent soumission, II.150.C;
 - les FF. obéissent aux Directeurs après la mort du saint, II.182.B;
 - sont avertis de la mort du F. Barthélemy et du temps de l'assemblée, II.183.D;
 - se rendent à au nombre de dix-huit, élisent F. Timothée, II.183.E-184.A;
 - ont pris l'esprit du saint vis-à-vis de la supériorité, II.184.C;

- sont ravis de trouver les dispositions d'humilité en F. Timothée, II.185.A;
- sont coupables de permettre les particularités, II.330.B;
- le saint veut voir les FF. Directeurs soumis au Supérieur général, II.445.E;
- F. Barthélemy inspire la douceur aux FF. Directeurs des maisons, II.ab.59.E; II.ab.61.B;
- F. Barthélemy leur inspire de s'exprimer en peu de mots, II.ab.68.A;
- les FF. Directeurs doivent être prudents en reddition, II.ab.68.B.

FRÈRES servants.

- le saint ne veut pas présider la récréation des FF. servants, II.153.A; II.417.A;
- le saint prend place après les FF. servants au réfectoire, II.153.A; II.413.B;
- sont appliqués au temporel de la maison, II.405.B; Ca 56; Re 83.

FRÈRES, en général.

- importance de leur Institut, I.1.E;
- doivent savoir et enseigner la doctrine chrétienne, I.3.B;
- ont en partage d'enseigner la doctrine du salut, I.6.C;
- apportent à la jeunesse pauvre la doctrine des apôtres, I.33.B;
- servent de pères spirituels aux enfants, I.33.E; I.72.C;
- préparent les enfants à recevoir les sacrements, I.41.C;
- suppléent les parents des enfants pauvres, I.43.A;
- sont les gouverneurs choisis par Dieu pour les enfants, I.44.B;
- sont nécessaires parce que les enfants doivent être éduqués par sexes séparés, I.49.E;
- subissent les jalousies des maîtres mercenaires, I.70.C;
- sont établis pour enseigner la doctrine chrétienne aux pauvres, I.70.E; I.71.C;
- les enfants apprennent en une année chez les FF. plus qu'en plusieurs ailleurs, I.75.B;
- chez saint Pacôme, il y a quarante FF. du même métier dans chaque maison, I.91.B;
- se font une haute idée du saint, I.112.E;
- laissent des mémoires, rapportent ce qu'ils ont vu, I.113.C;
- apprendront dans la *Vie* du saint beaucoup de choses qu'ils ignorent, I.115.C;
- les maîtres du saint connaissent sa vertu quand ils le retrouvent à la tête des FF., I.125.B;
- les anciens disciples du saint demandent de ses nouvelles aux FF., I.125.D;
- le saint porte bientôt l'habit des FF., considéré comme ignominieux, I.144.C;
- M. Nyel donne lieu à l'institution des FF. des Ecoles chrétiennes, I.166.A; I.173.E;
- leur admission aux vœux est discutée en assemblée, I.237.D; Bd 72, 75-76; Ca 41; Re 63;
- font le vœu simple et annuel d'obéissance, I.237.D; Bd 75-76; Ca 41; Re 62-63;
- le saint leur donne le nom de FF., I.240.E; I.241.A; Bd 47;
- après la mort du F. Lheureux, le saint ne pensera plus à élever les FF. au sacerdoce, I.271.A;
- ne peuvent jamais obtenir la bénédiction du saint qui refuse ce signe de supériorité, I.272.B;
- le saint veut éloigner les FF. des femmes, I.274.A;
- les FF. seuls, dispersés dans les campagnes, ne peuvent vivre dans la ferveur, I.278.C;
- doivent être au moins deux, ce qui rend difficile leur établissement dans les campagnes, I.278.C;
- doivent révéler le nom de M. Nyel, I.282.D;
- peuvent s'ériger en congrégation, du fait que le saint quitte Reims, I.284.B.C;
- reçoivent du saint l'art des écoles, I.289.B;
- ce ne sont pas les FF. qui ont étudié latin et théologie qui réussissent le mieux, I.309.B;
- quelques-uns font exception, I.309.E;
- F. Lheureux est resté humble parmi les FF., I.311.A; Ca 59; Re 88;
- ont besoin de renouvellement en 1690, I.312.D;
- le saint cherche, pour les FF. malades, une maison près de Paris, I.312.E;
- il veut rassembler les FF. en retraite, I.312.E;
- peuvent regarder Vaugirard comme le second berceau de leur Institut, I.314.C;
- trouvent à Vaugirard repos et grand air, I.314.D;
- les FF. entrés de quatre ou cinq ans sont réunis à Vaugirard pour une retraite, I.314.D; Ca 55; Re 81-83;
- le saint leur fait voir combien ils sont déçus de leur ferveur, I.314.D;
- restent à Vaugirard pour le noviciat, I.315.A;
- sont remplacés par des maîtres externes dans les écoles, I.315.A;
- après le noviciat, les FF. écriront au saint chaque mois, I.315.B; Ca 55; Re 82;
- les FF. sont rappelés tous les ans à Vaugirard pour une retraite, I.315.C;
- par la reddition, ils sont maintenus dans la ferveur, I.315.C;
- sont visités chaque année par le saint, I.315.D;
- doivent être feu et lumière pour enseigner la doctrine chrétienne, I.317.A;
- ont besoin d'un bon noviciat, I.317.B;
- ont beaucoup profité de l'expérience de Vaugirard, I.317.C;
- sont relancés dans la ferveur par le noviciat de Vaugirard, I.323.B;
- font 30, 40 et 50 lieues pour revoir le saint à Vaugirard, I.327.A;
- les anciens sont stimulés par la ferveur des nouveaux, I.327.C;
- font, pendant sept ans, chaque année une

- retraite de dix jours suivie d'un mois de noviciat, I.328.A;
- la réputation de l'Institut s'étend avec le nombre de FF., I.332.B; Ca 56, 60; Re 83, 91;
- se font remarquer autant par leur piété que par leur habit, I.333.B; Ca 65, 68; Re 97;
- le saint prend conseil des FF. avant d'écrire sa Règle, I.340.A; Bd 75, 76; Ca 71; Re 107;
- les FF. pratiquent d'abord la Règle et le saint la codifie, I.340.A;
- le saint soumet ses pensées au jugement des FF., I.340.B;
- les récréations se font chez les FF. comme dans les autres communautés, I.340.D;
- le saint écrit pour les FF. divers traités, I.341.C;
- il écrit des Méditations et des ouvrages particuliers aux FF., I.341.D;
- ne perdent pas l'espoir de prononcer des vœux perpétuels, I.341.E; Ca 42, 71; Re 63, 107;
- le saint veut éprouver les FF., I.342.C;
- le saint leur laisse quatre mois pour y penser en 1694, I.342.D;
- il craint que les FF. s'engagent à la légère, I.342.E;
- il se plaît à constater l'empressement des FF. pour les vœux, I.342.E; Ca 41, 73; Re 63, 110;
- en 1694, le nombre des FF. croît, I.348.B;
- ils doivent être formés aux vertus avant de devenir maîtres d'école, I.348.C;
- sont demandés par les évêques pour des écoles, I.348.C;
- ne s'éloignent pas des paroisses quand ils y tiennent des écoles, I.353.E;
- adoptent pour paroisse celle sur laquelle ils tiennent école, I.353.E;
- y mènent leurs écoliers à la grand'messe et aux vêpres, I.354.A;
- ceux à qui le saint confie des charges détruisent souvent son œuvre, I.357.A;
- les FF. préposés à conduire les autres sont souvent incapables, I.357.A;
- le saint confie aux FF. des postes pour préparer sa démission, I.359.B;
- ont un rapport avec saint Cassien, I.361.B;
- des FF., pour les villes, forment une partie du projet du saint, I.364.E;
- sont consultés avant de donner suite à la demande de M. Godet des Marais, I.370.A; Ca 74; Re 112;
- ont grande dette de reconnaissance à M. le duc de Charost, I.386.B;
- M. Gense fait l'éloge des FF., I.387.B;
- l'éloge des FF. est porté à Rome par M. de Chateaublanc, I.398.A;
- on admire dans les classes des FF. l'ordre des écoliers, II.11.E;
- ce n'est pas le nombre de FF. qui plaît au saint, mais le nombre de saints, II.28.E;
- c'est la perfection des FF. qui marque au saint sa propre perfection, II.29.A;
- sont rassemblés à Saint-Yon pour une retraite, II.31.D; Ca 110; Re 180;
- tirent grand profit de cette retraite, II.32.B;
- le saint ressent les persécutions portées contre les FF., II.34.E;
- les voyages des FF. sont onéreux, II.55.C;
- souffrent de la faim dans toutes les régions en 1709, II.58.A; Ca 123; Re 201;
- sont exhortés par le saint à la soumission aux ordres de Dieu, II.61.D;
- leur nombre s'est accru durant l'année 1709, II.62.A;
- le saint laisse les FF. sans réponse à leurs lettres, II.85.C; Ca 142; Re 252;
- moissonnent là où le saint a eu le plus à souffrir, II.94.E;
- quand ils se dérangent, le saint souffre beaucoup, II.95.D;
- le plus grand nombre de FF. lui restent fidèles, II.95.E;
- la perfidie et l'indiscrétion de certains rendent le saint prudent, II.95.E;
- la pensée du saint, à Saint-Maximin, le rappelle au milieu des FF., il prie pour eux, II.97.D;
- le bruit court que des FF. ont déserté, II.97.E;
- des FF. sont tentés à la suite des calomnies lancées contre le saint, II.98.A;
- les plus attachés sont consternés, II.98.A;
- ont comme devise *Dieu soit béni*, II.102.E;
- le saint est devenu comme mort aux FF. de France, II.108.A;
- les FF. ne savent plus à qui obéir, II.108.B;
- sont embarrassés au sujet du lieu, pour le choix d'un Supérieur élu, II.110.A;
- attendent l'un de l'autre exemple ou ordre, II.110.B;
- ne savent à qui adresser les redditions, II.110.B;
- ne savent qui doit changer les FF., II.110.C;
- les FF. de province doivent être consultés pour opérer un changement voulu par l'ennemi du saint, II.114.A;
- les Supérieurs externes ne font aucun acte de juridiction parmi les FF., II.116.D; Ca 141; Re 251-252;
- sont troublés à cause de la nouveauté qu'on veut introduire, II.116.E; Ca 141; Re 250;
- conduite des FF. durant l'absence du saint, II.117.B;
- sentent la nécessité de la présence du saint, II.118.A;
- n'ont pas craint de choquer le saint par leur lettre du 1^{er} avril, II.119.A; Ca 142; Re 252;
- sont félicités par les amis du saint d'avoir un tel Supérieur, II.119.C;
- se sont engagés à se choisir parmi eux un Supérieur après la mort du saint, II.120.E;
- recourent au saint par lettre et de vive voix à Saint-Yon, II.129.A;

- le saint renvoie les FF. au F. Barthélemy, II.129.A;
- le saint désire la dernière place chez les FF., II.131.A;
- sont en état de trouver, parmi eux, un Supérieur, II.131.A;
- le saint veut que les FF. se choisissent un Supérieur parmi eux, II.131.B;
- les nouveaux Supérieurs ecclésiastiques conservent le nom de Supérieurs des FF., II.131.C;
- tous les FF. doivent reconnaître le Frère élu, II.131.D;
- un homme qui ne demeure pas avec les FF. ne peut être leur Supérieur, II.131.E;
- les FF. de la Charité ont à leur tête un simple Frère, II.131.E;
- le saint veut abattre la résistance des FF. à nommer un autre Supérieur, II.132.A; Ca 148; Re 265;
- les FF. sont assemblés par le saint à Saint-Yon, II.132.B; Ca 149; Re 267;
- sont invités à choisir l'un d'entre eux pour préparer l'assemblée, II.132.B; Ca 149; Re 268;
- sont invités à choisir celui qui visitera les maisons, II.133.A; Ca 150-151; Re 271;
- choisissent F. Barthélemy, II.133.A;
- signent partout leur consentement pour l'élection d'un Supérieur, II.133.D; Re 266;
- sont amenés insensiblement à se passer du saint, II.133.E;
- consentent à donner un successeur au saint, II.134.A; Ca 150; Re 270;
- doivent observer la Règle envoyée par F. Barthélemy, II.136.B;
- à la fête de la Sainte-Trinité, les FF. renouvellent leurs vœux, II.136.A; Ca 151; Re 273;
- la Règle envoyée par F. Barthélemy doit être observée par tous les FF., II.136.B;
- les FF. doivent observer des Règles précises dans les récréations, II.136.C.D;
- hors les récréations, les FF. ne parlent que dans la nécessité, II.141.E;
- au début, sont si recueillis qu'il ne faut pas les brider dans les récréations, II.142.B;
- après un fléchissement, les FF. se dégoûtent et désertent les récréations, II.142.D;
- des FF. sans éducation exercent la patience du saint, II.142.E;
- les FF. entendent lire le chapitre des récréations, le dimanche, II.143.C;
- le saint ramène les FF. à leur ferveur primitive, en récréation, II.143.C;
- la Règle de la récréation est incompatible avec la présence des étrangers parmi eux, II.144.E;
- le Frère Directeur est celui qui veille sur les FF., II.145.B;
- pour tous les FF., le jeûne pour obtenir de dignes FF. Directeurs est fixé au vendredi, II.145.E;
- savent ce que les FF. Directeurs doivent faire, par la lecture des Règles du Frère Directeur, II.147.B;
- sont édifiés par le zèle du Frère Directeur à observer sa Règle, II.147.C;
- doivent suivre les règlements de leur Instituteur, II.149.A; Ca 71; Re 106;
- confirment unanimement les décisions de l'assemblée de 1717, II.150.C;
- F. Barthélemy gagne la confiance des jeunes FF., II.150.E;
- sont témoins de la vertu du F. Barthélemy, II.151.A;
- sont maintenus par le F. Barthélemy dans la soumission au Pape, II.151.C;
- doivent un vrai renouveau au gouvernement du F. Barthélemy, II.152.A;
- les FF. qui demandent des avis au saint sont renvoyés au F. Barthélemy, II.152.D; Ca 152; Re 264-265;
- le saint est pour les FF. un modèle de perfection, II.153.D;
- tous les FF. sont soumis au F. Barthélemy à la joie du saint, II.157.A;
- la Providence destine Saint-Yon aux FF., II.157.D; Ca 158; Re 287;
- menacés par les héritiers de Saint-Yon, ne voient de ressource qu'en Dieu, II.158.A;
- sont aidés par M. de Plancy qui offre de réduire leur rente en espèces, II.158.C;
- le saint se réjouit de voir Saint-Yon aux FF., II.159.A;
- ne sont pas écoutés quand ils pressent le saint de revenir chez eux, II.159.D;
- souhaitent rester les témoins des vertus du saint, II.159.E;
- demandent aux Supérieurs de Saint-Nicolas de commander au saint de revenir parmi les FF., II.160.C;
- l'ennemi du saint prévient Mgr d'Aubigné contre les FF., II.167.E;
- sont recommandés à Dieu dans le testament du saint, II.172.D;
- doivent avoir une grande soumission à l'Eglise, II.173.D;
- doivent avoir dévotion à J.-C., à Marie, à Joseph, rester unis, II.173.E;
- l'ignominie est attachée à l'habit des FF., II.176.B;
- en adoucissant le joug des FF., le saint augmente le sien, II.176.C;
- les FF. affligés de n'avoir pas de reliques du saint reçoivent copie de son testament, II.178.A;
- demeurent presque inconsolables de la mort du saint, II.178.E; II.181.C.E;
- font célébrer beaucoup de messes pour le saint, II.179.A;
- ont été engendrés en J.-C. par le saint, II.181.C;
- ressentent un grand changement à leur égard de la part de tout le monde, II.181.D;

- gardent l'esprit du saint, dans l'union, II.182.B;
- pleurent la mort du F. Barthélemy, II.182.E;
- sont animés d'un nouveau courage et se maintiennent dans l'ordre, II.183.C.D.E;
- se réjouissent de la nomination du F. Timothée et le consolent, II.184.B;
- ont confiance dans le F. Timothée, II.185.A;
- risquent un moment de perdre Saint-Yon, II.185.B;
- la nécessité pousse les FF. à demander les lettres patentes, II.185.D;
- ont le secrétaire de M. d'Aguesseau comme adversaire, II.186.C;
- leur demande est rejetée par le Régent, II.186.C;
- profitent de l'arrivée de M. d'Armenonville comme garde des sceaux pour relancer l'affaire, II.186.C;
- le Conseil du Roi leur est favorable, II.186.E;
- reçoivent un nouvel échec à cause du Régent, II.187.A;
- redoublent leurs prières et font un vœu à Marie de jeûner la veille de l'Immaculée Conception, II.187.C;
- ont la faveur du Cardinal de Fleury et les lettres sont accordées, 22 septembre 1724, II.188.C;
- sont inquiétés par les agissements d'un curé, II.188.E;
- sont aidés par M. de La Rivière Lesdo, II.189.B;
- sollicitent, sous le crédit du Cardinal de Rohan, l'approbation de Rome, II.190.B; Ca 166; Re 305;
- n'ont aucune démarche à faire pour l'approbation de leurs Règles, II.191.D;
- sont heureux de pouvoir faire les trois vœux, II.191.D;
- reçoivent les Bulles comme une aventure céleste, II.192.A.B;
- en prennent motif pour se renouveler dans la ferveur, II.192.C;
- refusent d'accepter la démission du F. Timothée, II.192.E;
- prononcent leurs vœux le 15 août 1725, II.193.A;
- reçoivent neuf années de 300 livres dues aux Frères, II.193.D;
- édifient la chapelle de Saint-Yon, II.193.D;
- le saint veut que les FF. n'aient pas de relation avec les partisans de la nouvelle doctrine, II.203.B;
- les gens du parti essaient de gagner les FF., II.218.E-219.A;
- la piété et le talent des FF. excitent contre eux les maîtres écrivains, II.219.C;
- le saint ne leur permet pas d'acheter des livres censurés, II.222.B;
- représentent au saint que son titre de Docteur lui donne le droit de garder un livre condamné, II.222.B;
- le saint retranche quelques mots aux prières des FF. pour éviter toute idée de quiétisme, II.222.D;
- sont consternés quand ils voient le nom de La Salle sur la liste des appelants, II.224.A;
- avertissent leur Supérieur du fait, II.224.A; II.226.A;
- la méditation de la Chaire de Saint-Pierre à Antioche insiste sur la soumission des FF. à l'Eglise, II.226.A;
- reçoivent du saint des instructions au sujet de l'obéissance à l'Eglise, II.226.B;
- restent soumis à l'Eglise, II.226.D;
- le saint les exhorte à la pratique de la vertu et à l'imitation de J.-C., II.226.E;
- les enseignements du saint sur la fidélité à l'Eglise sont détaillés, II.227.A.B;
- conçoivent de l'horreur pour les doctrines nouvelles, II.227.C;
- n'entendent jamais aucune plainte du saint contre ses ennemis, II.230.B;
- sont congratulés par le saint quand ils ont à souffrir pour J.-C., II.230.C;
- reçoivent plus d'exemples que de paroles au sujet de la foi, II.230.D.E;
- doivent porter sur eux le Nouveau Testament, II.231.A;
- doivent lire chaque jour à genoux le N. T., II.231.A;
- apprennent du saint une grande estime de leurs fonctions, II.231.B;
- sont remplacés par le saint dans leur classe, II.231.B;
- reçoivent des avis sur ce qu'ils doivent corriger, II.231.B;
- reçoivent pour devise l'esprit de foi, II.231.C;
- doivent animer leurs actions de sentiments de foi, II.232.A;
- ne doivent pas agir par coutume ou par motif humain, II.232.A;
- doivent tout faire avec intention de plaire à Dieu, II.232.B;
- doivent faire attention à la sainte présence de Dieu, II.232.B;
- sont reconnus pour disciples du saint s'ils vivent de la foi, II.233.D;
- sont repris par le saint quand ils manquent à la piété devant Dieu, II.234.D;
- prêchent par l'exemple dans l'église, II.235.B;
- font un pieux usage de l'eau bénite, II.236.D;
- le saint tient ses cheveux courts comme ceux des FF., II.245.C;
- sont traités avec douceur par le saint qui ne leur passe aucune imperfection, II.246.C;
- sont formés par le saint à la soumission aux Supérieurs ecclésiastiques, II.246.E;
- le saint inspire aux FF. de l'éloignement pour les femmes, II.249.C;
- reçoivent des conseils à ce sujet, II.249.C; II.252.D;
- soutiennent le saint pour le mener au parloir, recevoir son aïeule, II.249.E;

- reçoivent des exemples éloquents à ce sujet, II.252.B;
- ont, dans le saint, un Directeur compatissant dans leurs tentations, II.252.E;
- se dérangeant, causant de la peine au saint, II.255.C.D;
- sont hués par la populace, II.255.E;
- la mort des FF. exerce le détachement du saint, II.256.A;
- veulent quitter une ville où ils manquent de vivres, le saint les rassure, II.256.C;
- sont plus attachés au saint depuis qu'il s'est fait pauvre, II.258.B;
- cherchent, comme le saint, l'acquisition des vertus, II.258.B.C;
- sont témoins du centuple retrouvé, II.258.D;
- font des remontrances au saint à cause de sa charité, II.259.A;
- sont abandonnés aux soins de Dieu, par le saint, II.259.C;
- voient leur pension accrue en divers lieux, parfois insuffisante, II.260.A;
- pleurent le saint dans ses maladies; lui, reste abandonné, II.261.B;
- conseillent au saint la prudence humaine, II.261.E;
- le saint est heureux quand les FF. sont mis à l'épreuve, II.262.A;
- sont invités à manifester leur joie, II.262.B;
- voient, en recevant certaines aumônes, que le saint a prié, II.262.C;
- le saint les veut contents de tout, résignés à tout, II.268.C;
- reçoivent la première visite du saint arrivant dans une ville, II.273.D;
- le saint ne veut pas attirer de troubles aux FF., II.274.C;
- trouvent le saint retiré dans un ermitage, II.274.D;
- les FF. retirent le saint de sa retraite, II.274.E;
- sont exhortés par le saint à rentrer dans leur solitude, II.275.B;
- sont exhortés au silence par le saint, II.276.A.B;
- reçoivent des règles précises sur le silence, II.277.C;
- doivent avoir le chapelet en main, dans les rues, II.283.C;
- sont associés à la prière du saint, deux à deux, parfois huit jours, II.283.C.D;
- reçoivent sept directives sur la vraie et la fausse oraison, II.286.A.B.C.D;
- sont exhortés à l'oraison et guidés pour la bien faire, II.288.C.D.E;
- n'osent pas se dissiper en présence du saint, II.290.D;
- entendent souvent le saint soupirer vers Dieu, II.292.C;
- se bouchent les oreilles en entendant des blasphèmes, le saint ne les entend pas, II.293.B.C;
- le saint veut les FF. parfaits, II.294.A;
- sont exhortés à ne chercher que Dieu, II.295.B;
- sont engagés à l'amour mutuel, II.295.C;
- sont animés par le saint à l'amour de Dieu, II.296.B;
- sont retenus dans leur vocation par les paroles du saint, II.296.C;
- doivent avoir un amour fort, généreux, effectif, II.296.D;
- paraissent ridicules au monde par leur recueillement, leur austérité, II.299.E;
- le saint leur abandonne des écoles quand ils se les approprient, II.300.E;
- il laisse ses règlements à leur jugement, II.300.E;
- le saint se préoccupe de leur sanctification, II.303.C;
- sont maintenus dans la circonspection de la parole, II.304.A;
- n'apprennent pas du saint ce qui leur est inutile, II.304.E;
- leur unique soin doit être leur sanctification, II.305.A;
- on voulait faire des FF. des abbés, en changeant leur habit, II.305.E;
- on voulait envoyer les FF. au Canada : le saint voit le danger, II.306.A;
- sont retenus à Mende malgré la sagesse du saint, II.306.B;
- regardent le saint pour sortir de leur distraction, II.308.D;
- doivent manifester une grande modestie dans leurs actions extérieures, II.309.E; II.310.A;
- doivent garder la modestie des yeux, II.310.D;
- reçoivent les règles de la modestie, mises en autorité par un long usage, II.310.A.B.C.D.E;
- les Règles leur sont une barrière contre les fautes de la langue, II.311.B;
- vont vers le saint comme à un tendre père, II.312.A;
- un F. Directeur se plaint du peu de confiance des FF. à son égard, II.312.B;
- copient le saint dans sa modestie, II.312.E;
- ne doivent rien dire de bouffon, II.313.B;
- le saint a un grand soin que les FF. soient modestes, II.313.C;
- sont souvent exhortés à la présence de Dieu, liée au recueillement, II.313.E;
- le saint s'applique à procurer aux FF. la modestie des yeux, II.314.E;
- reçoivent du saint des recommandations touchant la modestie des yeux, II.315.B;
- se font remarquer par leur modestie, partout, II.315.C;
- le saint leur recommande la modestie, marque de prédestination et d'amour singulier de Dieu, II.316.D;
- disent que la régularité est le trait caractéristique du saint, II.317.D;

- mènent avec le saint une vie d'ordre et de règle, II.317.E;
- sont toujours devancés par le saint dans tous les exercices, II.318.A;
- le saint prie le Seigneur de donner aux FF. les avis qu'ils viennent lui demander, II.318.D;
- le saint se considère comptable des fautes des FF., II.318.D;
- le saint s'impose d'abord la Règle des FF., II.320.A;
- pendant quarante ans, le saint vit avec les FF., II.320.C;
- les FF. voient le saint toujours en tête aux exercices, II.321.B;
- le saint, même malade, prend ses repas avec les FF., II.321.C;
- le saint baise les pieds des FF. un jour qu'il avait oublié de les réveiller, II.321.E;
- il veut imprimer dans le cœur des FF. l'amour de la Règle, II.322.B;
- doivent regarder la Règle comme une loi dictée par Dieu, II.322.C;
- ne doivent rien faire en dehors de la régularité, II.322.D;
- doivent avoir une estime toute particulière pour tout ce qui concerne la régularité, II.322.E;
- doivent préférer les Règles à toutes les autres pratiques, II.323.A;
- ne doivent rien faire qui soit contre la régularité, II.323.B;
- doivent se former à un amour inébranlable des Règles, II.323.B;
- le saint montre aux FF. que le désir de vivre comme on veut vivre est source d'inquiétudes, II.324.A;
- les avantages de la Règle leur sont montrés par le saint, II.324.B;
- le saint fait comprendre aux FF. que les observances régulières sont l'exercice des vertus chrétiennes, II.324.C;
- doivent regarder leurs Règles comme descendues du Ciel, II.324.E;
- doivent les considérer comme des lois sacrées, II.324.E;
- leur sanctification est attachée à leur régularité, II.325.B;
- le saint leur apprend à regarder avec horreur les prétextes frivoles pour s'exempter, II.325.C;
- le saint leur indique la façon de pratiquer la Règle, II.326.A.B.C.D.E;
- à un religieux qui dit au saint que les Règles des FF. sont trop gênantes, il dit : *Est-ce l'esprit de votre fondateur ?*, II.327.B;
- sont repris au début de leur relâchement, II.327.C;
- la fermeté du saint à maintenir la régularité parmi les FF. attire l'indignation de certains, II.327.E;
- le saint éprouve de la joie de voir les FF. fidèles à leurs Règles, II.328.E;
- n'emploient pas les termes : mien, tien..., II.330.A;
- sont exhortés sans cesse à la régularité par le saint, II.330.D;
- les faux FF. occasionnent bien de la peine au saint, II.334.E;
- le saint peut leur dire que chaque jour lui demande de nouveaux sacrifices, II.335.B;
- le saint veut, avec ses FF., procurer la gloire de Dieu, II.336.D;
- ils voient par elle la fin de l'Institut, II.336.E;
- reçoivent un calviniste qui essaie de les gagner à son hérésie, II.350.A;
- le saint se rend aux instances des FF. et le renvoie, II.350.A;
- les enfants trouvent sous les FF. ce qu'ils ne trouvent pas sous les maîtres d'école, II.359.D;
- tous ne sont pas admis aux vœux solennels, II.360.B;
- ne doivent rien accepter dans les écoles, II.360.C;
- moyens qui leur sont offerts pour maintenir une parfaite régularité dans les écoles, II.360.C.D;
- ne peuvent accéder au sacerdoce, II.360.B;
- II.361.A;
- on essaie de les soulever contre le saint, II.361.C;
- le saint veut faire des FF., des hommes de feu et pleins de zèle, II.362.A.B;
- s'efforcent de procurer le salut des enfants qui leur sont confiés, II.362.B;
- le saint les exhorte pour leur faire estimer leur emploi, II.362.C.D.E-363.A;
- zèle du saint pour la sanctification des FF., II.363.B;
- doivent se sanctifier pour pouvoir sanctifier les autres, II.364.C;
- le saint travaille à la sanctification des FF. par l'exemple d'abord, II.364.D.E;
- déterminent le saint au dépouillement total, II.364.D;
- le noviciat est le second moyen de perfection pour les FF., II.365.B.C.D;
- le saint prend toutes les figures et toutes les formes pour gagner les FF. à J.-C., II.367.A.B.C.D;
- il visite les écoles pour voir de quelle manière les FF. se conduisent envers les enfants, II.367.D.E;
- comment le saint encourage les FF. dans la peine et la tentation, II.368.A;
- voient dans le saint un ami, un pasteur, II.372.A;
- le saint veille les FF. malades, II.372.C;
- le saint chérit tendrement tous les FF., II.375.C;
- il témoigne le plus d'affection à ceux qui sont le moins agréables, II.375.C;
- il est toujours prêt à les écouter, II.375.D;

- il leur témoigne la bonté par des paroles tendres, II.375.D;
- il les reprend avec force, II.375.D;
- il veut en faire des hommes nouveaux, II.375.D;
- l'air natal des FF. c'est le Paradis, dit le saint, II.375.E;
- sont hués et maltraités par la populacc, II.380.A;
- le saint leur impose le pardon des ennemis, II.382.C;
- sont attaqués par les maîtres écrivains, II.383.B;
- doivent faire pression sur le saint pour qu'il renvoie les FF. perfides, II.385.C;
- sont traités comme des valets par un ecclésiastique reçu par le saint, II.386.B;
- le saint supporte avec charité la rusticité des FF., II.386.E;
- il s'accommode de leur humeur, II.387.A;
- il ne fait pas remarquer leurs fautes, II.387.A;
- les gens qui veulent changer les usages des FF. traitent le saint d'entêté, II.388.D;
- le saint veille à entretenir l'union parmi les FF., II.388.E;
- le saint écarte ceux qui sèment la discorde entre les FF., II.389.B;
- le saint écrit à un Frère qu'il faut aimer les FF. pour les reprendre avec douceur, II.389.E;
- l'habit des FF. est un habit d'ignominie, au début, II.393.E;
- le saint s'habille comme les FF., II.393.E;
- travaillent beaucoup et n'ont pas de quoi vivre, II.395.C;
- on leur fait présent de quelques mauvaises chemises, II.395.C;
- emploi des termes de désappropriation pour signifier qu'ils n'ont rien en propre, II.396.D;
- le saint reçoit des FF. ses habits, II.397.D;
- sont priés de laisser mourir le saint à l'hôpital en 1690, II.399.C;
- sont animés par le saint à aimer la pauvreté, II.400.C;
- doivent regarder tout en commun parmi eux, II.401.B;
- doivent aller aux offices sur la paroisse de leurs écoliers, II.404.E;
- ne peuvent parler du saint, sous peine de punition, II.408.C;
- parlent volontiers du saint dans les récréations, II.408.C;
- apprennent par un curé que le saint a voulu paraître gourmand, II.409.E;
- le saint se croit à charge aux FF., II.410.B;
- il se jette à leurs pieds pour être averti de ses défauts, II.410.C;
- le saint agit de concert avec les FF., II.411.B;
- peuvent contredire le saint dans les assemblées, II.411.C;
- sont consultés par le saint, qui leur écrit, II.411.D;
- sont habitués à voir le saint s'humilier devant eux, II.412.C;
- le saint se dit néant parmi les FF., II.413.C;
- le saint se jette aux pieds des FF., II.416.D;
- il prie les FF. de le démettre, II.416.E;
- le saint se cache quand les FF. hésitent à le chasser, II.416.E;
- sont étonnés de l'attitude du saint devant les insultes, II.418.B.C;
- reçoivent à cette occasion les enseignements sur l'amour des mépris, II.418.D.E;
- sont instruits et formés à l'humilité, II.420.A.B.C; II.421.D;
- le saint applique aux FF. la doctrine de l'obéissance, II.433.D;
- reçoivent un beau tableau de l'obéissance au chapitre XII de leurs Règles, II.440.D;
- regardent toujours Dieu dans la personne de leur directeur, II.440.D;
- ne doivent entrer en aucun lieu que celui où l'exercice présent les appelle, II.441.C;
- par l'obéissance, ils sont mis au large dans la vraie liberté des enfants de Dieu, II.441.D;
- le saint leur dit que l'obéissance est une croix qui les porte, II.442.E;
- ils n'ont qu'à lire l'histoire de leur fondateur pour apprendre à bien obéir, II.445.A;
- l'obéissance est la vertu la plus utile aux FF., II.445.A;
- les FF. désobéissants ont eu une triste fin, II.445.D;
- doivent être prêts à obéir aveuglément, II.445.E;
- voient toujours le saint à leur tête pour les exercices, II.448.E;
- le saint fait un vœu d'obéissance semblable à celui des autres FF., II.449.B;
- doivent élire un Supérieur avant que le saint ne meure, II.449.D;
- l'esprit de pénitence du saint découle sur les FF., II.451.D.E;
- ne s'étonnent pas des insultes qu'ils reçoivent, II.452.C;
- peuvent écrire un livre sur toutes les pratiques de pénitence du saint, II.457.E;
- reçoivent du saint son esprit de mortification, II.458.E;
- doivent être modérés à ce sujet, par le saint, II.459.A;
- les portions du saint sont pareilles à celles des FF., II.462.C;
- sont plus invités à la mortification de l'esprit qu'à celle du corps, II.464.A;
- parfois, ceux sur qui le saint a le plus compté l'abandonnent, II.468.A;
- le mot de Job est familier aux FF., II.468.D;
- les FF. n'auraient pu savoir, sans une lumière surnaturelle, ce que le saint souffrait, II.469.C;
- les FF. qui savent le latin doivent paraître l'ignorer, II.470.C;
- les FF. sont pour tout souffrir et ne faire souffrir personne, II.470.C;

- le saint veut inspirer aux FF. l'esprit de J.-C. crucifié, II.470.C;
- les FF. qui ont charge des autres doivent penser à J.-C. qui a tout souffert, II.472.A;
- le saint veut que les FF. soient des exemples de patience, II.472.D;
- tirent grand profit à se confesser au saint, II.476.A;
- les établissements se seraient multipliés si le saint avait voulu adopter les plans qu'on lui proposait, II.478.B;
- sont surpris de l'insolence d'un Frère envers le saint, II.478.E;
- le saint témoigne de la douceur à l'égard de plusieurs autres FF., II.479.A;
- un Frère Directeur parle vivement à un Frère; le saint l'appelle et l'invite à la douceur, II.479.D.E;
- apprennent du saint la douceur par sa conduite à l'égard du menuisier malhonnête, II.480.E;
- le saint met tout en œuvre pour faire aimer la douceur par les FF., II.480.E;
- doivent parler aux autres avec douceur et humilité, II.481.A;
- trouvent toujours le saint occupé de J.-C., II.483.B;
- le saint leur parle souvent de la nécessité d'imiter J.-C., II.483.C;
- doivent porter sur eux le Nouveau Testament et le crucifix, II.483.E;
- sont encouragés à surmonter leurs peines par la considération de celles de J.-C., II.484.E;
- récitent chaque jour les litanies de la Passion, II.484.E;
- se servent de la méthode du saint pour bien entendre la messe, II.485.E;
- sont invités par le saint à la communion fréquente, II.486.E;
- vont en pèlerinage avec le saint à N.-D. de Liesse, II.489.D;
- sont invités à recourir sans cesse à la T. S. Vierge, II.490.A;
- célèbrent avec le saint les fêtes de la T. S. Vierge, II.490.B;
- récitent chaque jour le chapelet, II.490.C;
- doivent enseigner les enfants à bien réciter le chapelet, II.490.D;
- fêtent solennellement les anges gardiens, II.492.A;
- sont invités à invoquer les anges dans leurs difficultés à instruire les enfants, II.492.B;
- ne doivent rien entreprendre sans s'être mis sous la protection des anges gardiens, II.492.B;
- le saint leur recommande une grande dévotion à saint Joseph, II.492.D;
- doivent ajouter à la fin de leurs prières, *Omnes Sancti et sanctae Dei*, II.493.A;
- doivent s'entretenir des saints dans leurs conversations, II.493.A;
- le *Vive Jésus* est comme le mot du guet des FF., II.493.D;
- sont témoins oculaires de la guérison d'une loupe par l'application de la main du saint, II.495.E;
- apprennent du saint que Saint-Yon leur appartiendra, II.499.A;
- ressentent toujours et partout les bénédictions par la prière du saint, II.499.C;
- les premiers FF. sont ardents à imiter le saint, II.ab.1.B;
- l'auteur a été gêné pour rassembler les documents, par les changements des FF., II.ab.1.D.E;
- témoignent leur confiance au F. Barthélemy, II.ab.3.D;
- F. Barthélemy est tenté d'abandonner la vie des FF., II.ab.9.B;
- la simplicité est attachée à la vie des FF., II.ab.12.C;
- F. Barthélemy leur montre l'excellence de leur vocation, II.ab.13.B;
- les FF. se considèrent comme sans pasteur après le départ du saint, II.ab.17.A;
- F. Barthélemy s'adresse aux FF. en tant que substitut, II.ab.17.B;
- les FF. reconnaissent F. Barthélemy pour Supérieur, II.ab.17.C;
- ont choisi le saint pour Supérieur en toutes circonstances, II.ab.18.E;
- obligent le saint à reprendre le gouvernement de l'Institut, II.ab.19.C;
- les FF. se louent de la prévenance, de la charité du F. Barthélemy, II.ab.20.D;
- sont affligés de la perte du saint, II.ab.22.B;
- reçoivent une circulaire à la mort du F. Barthélemy, II.ab.26.B.C.D.E;
- sont gardés dans leur foi par F. Barthélemy, II.ab.29.C;
- sont catéchistes et doivent suivre l'enseignement de l'Eglise, II.ab.29.E;
- les vertus du F. Barthélemy sont appréciées par les FF., II.ab.29.E-30.A;
- doivent déclarer leur foi quand l'occasion se présente, II.ab.30.A;
- doivent fuir ceux qui ont des doctrines fausses, II.ab.30.B;
- doivent s'en tenir aux principes, II.ab.30.C;
- ne doivent pas se mêler des questions du temps, II.ab.30.D.E;
- doivent souffrir des jansénistes là où les évêques sont appelants, II.ab.31.B;
- restent fidèles à leur foi, II.ab.31.C;
- exhortés par F. Barthélemy à maintenir leur foi, II.ab.32.A;
- en plusieurs diocèses, souffrent des pasteurs jansénistes, II.ab.32.D;
- doivent avoir l'esprit de foi, II.ab.34.C;
- doivent porter le Nouveau Testament, II.ab.34.E;
- lettres du F. Barthélemy à des FF. témoignant de son esprit de foi, II.ab.35.A.B.C.D.E;
- reçoivent des conseils du F. Barthélemy sur la confiance en Dieu, II.ab.38.C.D.E;

- reçoivent des conseils du F. Barthélemy sur la soumission à Dieu, II.ab.39.A.B;
 - sont invités par F. Barthélemy à se souvenir de Dieu, II.ab.40.E;
 - font une mort très différente de ceux qui quittent la communauté, II.ab.43.C;
 - se laissent gagner par le F. Barthélemy, II.ab.44.A;
 - les FF. négligents pour la prière sont sujets de peine pour le F. Barthélemy, II.ab.46.E;
 - les FF. montrant dans leurs lettres leur attachement à la prière consolent le F. Barthélemy, II.ab.47.D;
 - F. Barthélemy conseille aux FF. l'invocation au saint Nom de Jésus, II.ab.47.E;
 - F. Barthélemy leur recommande de visiter le saint sacrement, II.ab.49.C;
 - F. Barthélemy invoque Marie avec les FF. dans les affaires difficiles, II.ab.50.B.C;
 - F. Barthélemy leur recommande la dévotion aux anges gardiens, II.ab.51.C;
 - sont exhortés à la régularité par F. Barthélemy, II.ab.53.C;
 - F. Barthélemy est opposé aux dispenses et privilèges pour les FF., II.ab.54.B;
 - reçoivent une lettre circulaire du F. Barthélemy, II.ab.54.C.D;
 - F. Barthélemy se contente de la nourriture des FF., II.ab.56.A;
 - F. Barthélemy ne veut aucun vêtement qui ne soit comme ceux des FF., II.ab.56.D;
 - F. Barthélemy s'adresse aux FF. à propos de la mortification, II.ab.57.D.E;
 - F. Barthélemy conjure les FF. de lui obtenir de Dieu la patience, II.ab.61.D;
 - F. Barthélemy honore ses anciens compagnons de noviciat comme des maîtres, II.ab.62.D;
 - sont l'objet de beaucoup d'humilité de la part du F. Barthélemy, II.ab.62.D;
 - F. Barthélemy ne décide rien d'important qui ne fut arrêté par l'assemblée des FF., II.ab.63.A;
 - F. Barthélemy honore les plus jeunes FF. comme des enfants de Dieu, II.ab.63.D;
 - F. Barthélemy assure les FF. qu'il est prêt à céder la supériorité, II.ab.64.C.D;
 - F. Barthélemy recommande à tous les FF. l'humilité, II.ab.64.E;
 - F. Barthélemy donne aux FF. ses recommandations sur la chasteté, II.ab.66.A.B.C.D;
 - F. Barthélemy recommande aux FF. de s'exprimer en peu de paroles, II.ab.68.A;
 - F. Barthélemy recommande à un directeur de rendre les récréations agréables aux FF., II.ab.68.B.C;
 - retrouvent le saint dans le F. Barthélemy et le pleurent à sa mort, II.ab.68.E;
 - les exemples du F. Jean-Henry sont pour les FF. d'excellentes exhortations, II.ab.71.E;
 - F. Jean-Henry lit si bien que les FF. sont plus touchés que par un discours, II.ab.72.A;
 - les FF. croyant le F. Jean-Henry guéri, ne lui font pas prendre la voie d'eau, II.ab.73.B;
 - l'aident avec patience, II.ab.73.C;
 - sont alarmés de son état, II.ab.73.D;
 - en voyage, les FF. peuvent prendre des voitures quand ils sont incommodés, II.ab.74.A;
 - F. Jean-Henry est présenté comme modèle à tous les FF., II.ab.74.D;
 - le saint annonce la mort de F. Jean-Henry à tous les FF. absents, II.ab.76.B;
 - les FF. acceptent F. Louis comme directeur malgré son peu de talent, II.ab.80.E;
 - F. Stanislas vit avec des FF. sans presque les connaître, II.ab.86.A;
 - les FF. sont édifiés à l'occasion d'un accident qui lui arrive, II.ab.86.A;
 - ont un grand respect pour F. Stanislas, II.ab.88.A;
 - voient, dans le F. Stanislas, visiteur, une image du saint, II.ab.94.D;
 - les FF. présents aux souffrances du F. Stanislas l'enviaient, II.ab.95.C;
 - sont coopérateurs de J.-C., II.ab.97.A;
 - malheurs dont sont victimes les FF. qui quittent l'Institut, II.ab.97.B;
 - les FF. sont témoins d'un accident qui aurait dû tuer un écolier, II.ab.98.B.C.D;
 - sont objet des bénédictions de Dieu sur leurs travaux, II.ab.99.A.B;
 - meurent en prédestinés, à la fleur de l'âge, II.ab.99.C;
 - il en est mort près de cent au moment de la publication du livre, II.ab.99.D;
 - la plupart de ces défunts avaient moins de 30 ans, II.ab.99.E;
 - les pensionnaires libertins remis entre les mains des FF. sont transformés, II.ab.100.B;
 - le saint apprend aux FF. l'art d'enseigner la jeunesse, II.ab.101.E;
 - leur manière d'enseigner en sanctifiant leur âme conserve leur corps en santé, II.ab.102.B;
 - c'est aux FF. d'aller chercher les pauvres chez eux, II.ab.102.C;
 - se reposent du jeûne en faisant la classe, II.ab.102.D;
 - pendant le carême, vont au bout de la ville chercher les enfants, II.ab.102.E;
 - n'ont jamais subi aucun malheur dans leurs déplacements, II.ab.102.E;
 - sont scandalisés par le Frère de Bapaume, II.ab.105.E-106.A;
 - la sensualité n'a pas de quoi se satisfaire à leur table, II.ab.119.D;
 - malheurs de ceux qui abandonnent leur vocation, II.ab.112 à 123.
- FRÈRES d'Alais.
- sont appelés à Alais sur la suggestion de M. de Mérez, II.51.C;
 - M. de Mérez est chargé d'en demander deux au saint, II.51.D;
 - devront détruire l'hérésie et établir la religion catholique, II.51.D;

- leur pension est établie par le Roi, II.51.E;
- sont choisis pour combattre l'hérésie, II.52.A;
- leurs écoles sont dites écoles royales, II.52.B; Ca 118; Re 197-198;
- deux FF. sont envoyés à Alais et ouvrent les écoles en octobre 1707, II.52.B;
- l'évêque pourvoit à leur subsistance, II.52.B; Ca 118; Re 197-198;
- leurs classes sont remplies, II.52.C;
- un autre Frère est demandé par l'évêque, le 28 janvier 1708, II.52.C;
- sont objets de la sollicitude de l'évêque, II.52.E;
- un troisième Frère est envoyé en renfort, II.52.E;
- sont objets de la contradiction de la part des Huguenots, II.53.A; Ca 118; Re 197;
- voient à leurs instructions beaucoup d'enfants récalcitrants, II.53.C;
- opposent à l'opiniâtreté un zèle persévérant, II.53.C; Ca 118, 119, 126; Re 198, 218;
- sont visités et encouragés par l'évêque, II.53.C;
- trouvent en M. Lafont, chanoine, un père qui les soutient, II.53.D;
- Mgr l'Evêque n'a jamais souffert à Alais d'autres maîtres que les FF., II.53.D;
- sont dits n'être pas de bons écrivains, par les Huguenots, II.53.E;
- l'évêque leur répond que les FF. sont là pour faire de bons catholiques, II.53.E;
- sont l'objet de la protection de Mgr Hennin Liétard, II.54.A;
- reçoivent le saint avec joie en 1712, II.82.A;
- l'évêque en dit beaucoup de bien, II.82.A; Ca 126; Re 219;
- le Frère que le saint envoie à Mende après l'avoir réadmis, va à Alais, II.111.B.

FRÈRES d'Avignon.

- leur venue est demandée en 1702, I.394.C;
- le saint ne veut pas les envoyer de suite, I.395.C;
- sont demandés par M. de Chateaublanc, I.396.A;
- sont envoyés par le saint et reçus avec empressement, I.396.B;
- sont logés dans une maison d'attente, I.396.B;
- sont reçus par M. de Gontery, I.396.C; Ca 116; Re 192;
- sont excédés par le travail, I.397.A;
- l'Archevêque et le vice-légat pourvoient aux besoins des FF., I.397.A;
- reçoivent visites et encouragements de l'Archevêque, I.397.C; Ca 116; Re 192;
- l'Archevêque signera l'éloge des FF. en 1720, I.397.C;
- les FF. des villes voisines s'y assembleront autour du Frère Supérieur, I.397.D;
- prononceront leurs vœux selon la bulle de Benoît XIII, I.397.D;
- un Frère est envoyé de Paris à Avignon avec

- les 28 livres que possède la maison, II.55.C;
- reçoivent le saint fin de carême 1712, avec affection, II.81.E; Ca 125; Re 217, 218;
- retiennent le saint chez eux le plus possible, II.81.E;
- essaient de dissuader le saint de visiter les maisons des environs à cause du danger, II.81.E;
- appliquent le manteau du saint sur la main infectée d'un enfant; celui-ci guérit, II.498.C.

FRÈRES de Boulogne.

- établis en 1710, II.70.B;
- sont appelés par Mgr Pierre de Langle et reçus par lui, II.70.C; Ca 121; Re 214;
- sont reçus par Messieurs de la Ville, II.70.E;
- logent d'abord au séminaire, II.70.E;
- restent ensuite deux ou trois ans dans une maison incommode, II.70.E;
- deux sont désignés pour l'école de la ville haute, II.70.E;
- sont logés dans une maison neuve, II.71.B;
- portent partout la réputation du saint, II.71.C;
- restent en honneur et réputation jusqu'en 1713, II.71.E;
- sont sollicités par les appelants, II.71.E;
- s'attirent des ennemis lors de la publication de la bulle *Unigenitus*, II.71.E; II.ab.24.D;
- sont consternés d'entendre que le nom du saint est sur une liste d'appelants, II.224.A;
- soutenus par les magistrats, les ecclésiastiques et les religieux, II.ab.24.D;
- poursuivis par la vengeance de l'évêque, II.ab.24.D;
- courageux pour le maintien de leur foi, II.ab.32.D;
- menacés d'expulsion, II.ab.33.D;
- soutenus par les habitants, II.ab.33.E.

FRÈRES de Calais.

- leur établissement suit celui de Chartres, 1700, I.380.A;
- sont demandés par M. Ponthon, curé de Calais, I.381.C;
- deux FF. sont envoyés à Calais, I.381.E;
- vont chercher permission et bénédiction chez Mgr de Langle, I.382.C; Ca 84; Re 127;
- Messieurs de la Ville ont beaucoup d'attentions pour eux, I.382.C;
- sont logés dans une partie du collège, I.382.D;
- M. Ponthon écrit à M. de La Vrillière pour leur obtenir des fonds, I.382.E;
- perdent deux amis et deux protecteurs à la mort de M. Ponthon et de son neveu, I.383.A; Ca 86; Re 129;
- reçoivent pension de la part du roi, I.383.C; Ca 86; Re 129;
- après deux ans, on demande trois autres FF., I.383.C;
- on leur prépare une école au Courgain, I.383.E;
- reçoivent 50 écus par an, I.384.C;

- ont été précédés au Courgain par M. La France, I.384.D;
- reçoivent la pension de M. La France, I.384.E;
- sont payés sous Louis XIV, puis leur pension cesse sous le Régent, I.384.E;
- Louis XV leur envoie 300 livres de gratification, et 900 livres sur les octrois, I.385.B;
- sont objet de générosité de M. de Béthune, I.385.C;
- son fils, le duc de Charost, protège les FF. avec un soin extrême, I.386.A.B;
- ont un grand ami en la personne de M. Gense, I.386.C;
- M. Gense fait partout l'éloge des FF., I.387.B;
- le saint dit aux FF. que M. Gense s'est moqué en voulant le faire peindre, II.405.D;
- souffrent de la part des novateurs, II.ab.23.A;
- on leur reproche de ne pas se confesser à des appelants, II.ab.23.B;
- sont traités de rebelles par les novateurs, II.ab.23.C;
- gardent la sympathie des magistrats de Calais, II.ab.23.D;
- l'évêque écrit au F. Barthélemy de retirer les FF., II.ab.32.E-33.A;
- F. Barthélemy prend la défense des FF., II.ab.33.B;
- sont soutenus par les habitants de Calais, II.ab.33.E;
- F. Barthélemy exhorte les FF. à la fidélité, II.ab.34.A.B;
- les FF. conduisant leurs écoliers à la messe échappent à un accident, II.ab.97.D.

FRÈRES pour le Canada.

- M. Charon demande quatre FF. pour le Canada, II.153.D;
- F. Barthélemy accepte, II.153.D;
- le saint lui fait remontrance, II.153.E;
- eussent été perdus pour la Société, II.154.A;
- seraient sortis de la Société en cessant de vivre en communauté, II.154.A;
- étaient perdus, dans l'esprit du saint, car ils ne pouvaient garder les Règles, II.154.B.

FRÈRES de Chartres.

- sont consultés avant de donner suite à la demande de Mgr Godet des Marais, I.370.A;
- acceptent de se rendre à Chartres, I.370.B;
- sont désirés par les curés de Chartres, I.370.B;
- six FF. sont envoyés à Chartres pour tenir les écoles, I.371.A;
- un Frère leur est adjoint pour le service, I.371.A;
- sont reçus avec joie par l'évêque, I.371.A; Ca 74; Re 112;
- sont pris sous le compte de l'évêque, I.371.B;
- sont introduits par un mandement, I.371.C;
- apprécieront, à la mort de l'évêque, combien ils lui sont redevables, I.372.C;
- sont visités, soutenus par leur évêque, I.372.D; Ca 75; Re 112-113;
- ruinent leur santé par le travail et la pénitence;

- quelques-uns meurent, I.372.D.E; Ca 75; Re 112-113;
- sont avertis par l'évêque de rester prudents dans leur ferveur, I.372.E;
- sont visités par le saint, I.373.C;
- sont remarqués par l'évêque pour leur modestie édifiant le public, I.374.C;
- l'évêque veut les partager dans les paroisses, le dimanche, I.375.A;
- perdent un père en Mgr Godet des Marais, I.376.C;
- restent à Chartres malgré la pauvreté, à cause du sanctuaire marial, I.377.A;
- sont réduits de sept à quatre, I.377.A;
- vivent des aumônes fournies par un neveu de Mgr Godet et par M. de Truchis, I.377.A;
- un cinquième Frère leur est adjoint, I.377.C;
- sont frustrés d'un legs de Mme Lardé, I.377.D;
- ne poursuivent pas en justice, I.377.D;
- sont soupçonnés de vouloir s'établir en cloître ou de se multiplier, I.377.E;
- sont victimes des maîtres d'école, I.378.C;
- la sentence de 1717 ou 1718 leur enjoint de ne recevoir que les pauvres, I.378.D;
- ne sont plus que quatre, doivent ôter la croix de leur porte, I.378.D;
- quatre meurent à Chartres, du pourpre, I.379.E;
- un Frère ancien, vrai disciple du saint, y meurt, I.379.E;
- un novice, l'infirmier de Paris, l'ancien maître des novices de Paris y meurent, I.379.E;
- M. d'Aubigné, grand-vicaire de Chartres, avait eu de la bonté pour les FF., II.167.E;
- tandis que les FF. conduisent leurs écoliers, un libertin s'échappe et est écrasé par une pierre, II.ab.98.A;
- avertissent le Frère Supérieur de changer un Frère, II.ab.104.E.

FRÈRES de Darnétal.

- sont loués par M. Deshayes devant les Messieurs de la Congrégation des jésuites, II.15.B;
- deux FF. sont appelés à condition d'accepter la pension de 50 écus plus le logement, II.15.B;
- ces deux FF. sont en fait à la charge du saint, II.15.C;
- c'est à la Providence que le saint les confiait, II.15.D;
- le saint y établit des FF. à cause de la proximité de Rouen, II.15.E;
- sont accordés à condition de n'être employés qu'aux écoles, II.16.C;
- deux FF. arrivent à Darnétal, début février 1705, II.16.D;
- le succès est éclatant et se projette jusqu'à Rouen, II.16.D;
- en peu d'années, la pension allouée manqua, II.16.E;
- plus rien ne leur est payé, II.16.E;

- subissent la peine qu'on voulait infliger au curé devenu appelant, II.16.E;
- restent néanmoins à Darnétal, II.17.A;
- le curé suivant est fort affectionné aux FF., II.17.A;
- il fait une quête tous les trois mois pour eux, II.17.A;
- sont reçus par Mgr Colbert à qui ils viennent présenter leurs respects, II.17.D;
- assurent Mgr Colbert que leur Supérieur est disposé à le satisfaire, II.17.E;
- écrivent au saint pour rendre compte de leurs succès, de leur rencontre avec Mgr Colbert, II.18.A;
- pressent le saint de venir arranger l'affaire au plus tôt avec Mgr Colbert, II.18.A.B;
- deux FF. doivent se contenter de la pension d'un seul maître, II.259.C;
- voient cette pension retirée et comptent sur la Providence, II.259.D.

FRÈRES de Dijon.

- leur établissement à Dijon suit celui à Darnétal, 1705, II.45.A;
- deux FF. de Dijon sont protégés par M. Rigoley, II.45.C;
- deux FF. partent pour Dijon et trouvent leur logement préparé par M. Rigoley, II.45.C;
- ouvrent leurs classes en juin 1705, II.45.C;
- reçoivent 400 livres et le logement, II.45.C;
- perdent M. Rigoley en 1716, II.45.C;
- sont objet de la protection de la famille Rigoley, II.45.C;
- quatre autres FF. sont appelés à Dijon, II.45.D;
- reçoivent avec joie le saint de retour de Grenoble, II.120.A.

FRÈRES de Grenoble.

- en 1707, les FF. sont appelés à Grenoble, II.54.B;
- deux FF. sont demandés, II.54.E;
- tout est disposé pour les recevoir, voyage payé, II.55.A;
- sont l'objet de l'attention de Mgr de Chaulnes, II.55.D;
- M. de Caulet, futur évêque de Grenoble, est certain du talent des FF. pour bien éduquer, II.55.D;
- sont chargés des écoles de l'hôpital général, II.55.D;
- sont protégés par M. Didier, chanoine, II.55.E;
- en 1713, reçoivent le saint venant de Provence, II.99.D; II.221.C; Ca 135; Re 238;
- veulent le dédommager de ses peines, II.99.D;
- le saint prie avec eux et prolonge ses oraisons, II.99.E;
- un Frère accompagne le saint à la Grande-Chartreuse, II.100.C;
- quand les FF. arrivent à l'oraison, ils trouvent le saint à l'oratoire, II.100.E;

- un des FF. est envoyé pour affaires, le saint le remplace, II.101.B;
- à son retour, il reprend sa place, II.102.A;
- les FF. soignent le saint, II.102.D; Ca 137; Re 242;
- le saint désire la santé pour la consolation des FF. affligés, II.103.A;
- sont frappés par le fruit du passage du saint à Parménie, II.106.A;
- mettent à profit les exemples et les instructions du saint, II.106.B;
- entendent lecture et commentaire de la bulle *Unigenitus* par le saint, II.106.D.E; II.221.D;
- sont félicités par les amis du saint d'avoir un tel Supérieur, II.119.C;
- sont encouragés par le saint à persévérer dans l'union et la fidélité, II.119.D;
- sont affligés du départ du saint, II.119.E; Ca 144; Re 256;
- sont exhortés à la dévotion mariale par F. Barthélemy, II.ab.50.E;
- F. Barthélemy souhaite les rencontrer, II.ab.50.E.

FRÈRES de Guise.

- Messieurs de la Ville fournissent une maison aux FF., I.183.B;
- l'école s'ouvre en 1682, I.183.A; Bd 68;
- le premier des FF. de Guise tombe gravement malade, II.276.E;
- les FF. de Guise annoncent la maladie aux FF. de Laon, I.227.A;
- ne sont pas compris parmi les cinquante personnes laissées à Reims au départ du saint pour Paris, I.311.E;
- vont à Vaugirard, en septembre pour la retraite, I.326.E;
- obligent le F. Paris à prendre la voiture d'eau de Soissons à Beaumont, II.ab.70.B.

FRÈRES de Laon.

- quelques maîtres sont demandés par le curé de Laon, I.183.B; Bd 68;
- la ville fournit une maison pour loger les maîtres, I.183.C;
- ils tombent malades, épuisés, I.260.C;
- préparent un cheval pour le saint tandis qu'il dit sa messe, I.277.E;
- ne sont pas compris parmi les cinquante personnes que le saint laisse à Reims à son départ pour Paris, I.311.E;
- vont à Vaugirard en septembre pour la retraite, I.326.E;
- échappent à un accident avec leurs écoliers lors d'un effondrement d'un plancher, II.ab.97.C.

FRÈRES des Vans.

- les FF. sont faits héritiers de M. d'Elze du Roure en 1710, II.69.A;
- le bienfaiteur charge les FF. du soin de la jeunesse des Vans, II.69.A;
- sont dirigés et protégés par le curé de Gravières, II.82.B;

- sont agréablement surpris de voir arriver le saint, II.82.D;
- l'évêque demande qu'ils soient stables aux Vans, II.83.C;
- jouissent de la protection de l'évêque d'Uzès, II.83.C;
- sont plusieurs fois menacés par les hérétiques, Ca 119; Re 210;
- leur sérénité pendant l'émeute, Ca 119; Re 210;
- sont délivrés par le magistrat, Ca 119; Re 210;
- informent le saint, Ca 119; Re 210.

FRÈRES de Marseille.

- deux FF. sont envoyés en 1704 pour ouvrir une école sur la paroisse Saint-Laurent, II.12.B.C;
- ils trouvent une petite maison donnée par un des fondateurs, II.12.C;
- leur pension est préparée par Messieurs les fondateurs, II.12.C;
- n'ont à Marseille qu'une école, pendant seize ans, II.12.C;
- lors de la peste de Marseille, un des FF. meurt, II.12.E;
- l'autre, rendu à la santé, se dévoue aux pestiférés, II.12.E;
- en 1720, deux FF. prennent l'école fondée par M. Maurellet à la paroisse *La Major*, II.13.A;
- après 1720, les FF. enseignent dans toutes les paroisses, II.13.A;
- ils sont chargés, de plus, des enfants de l'hôpital, II.13.B;
- les Supérieurs craignent de mêler les FF. avec les séculiers de l'hôpital, II.13.C;
- les administrateurs acceptent les conditions des Supérieurs, II.13.D;
- seize FF. sont distribués en divers quartiers, II.14.A;
- trop à l'étroit, sont logés dans la maison de la Confrérie du Notre-Dame-du-Bon-Secours, II.14.B;
- sont reçus au nombre des réguliers par l'évêque et la ville en 1727, II.14.B;
- ont à se louer de la ville de Marseille, II.14.B;
- les zéloteurs veulent les attirer à leur parti, II.85.A;
- il ne s'agit que d'introduire les FF. dans les autres paroisses, II.85.B;
- les FF. voient leurs protecteurs devenir leurs ennemis, II.89.B;
- le saint fait suivre les exercices du noviciat par deux FF. d'école, II.86.A;
- ils ne vont au noviciat que par contrainte, II.86.B; Ca 129; Re 224;
- invoquent leur devoir pour échapper à cette obligation, II.86.D; Ca 129; Re 225;
- portent cette doléance devant les fondateurs, sont écoutés, II.86.D;
- informent les fondateurs qu'une partie de la pension va au noviciat, II.86.E;
- obtiennent de vivre indépendants, II.87.D;

- les FF. n'ont pas le soin de la nouvelle école, II.88.A; Ca 129; Re 225-226;
- on leur préfère des ecclésiastiques, II.88.C;
- sont frustrés de l'espérance de s'étendre, II.92.C;
- sont touchés et même ébranlés par les calomnies, II.92.C; Ca 132; Re 231;
- deux FF. ajoutent l'insolence à la trahison, reprochent au saint d'être venu détruire, II.93.A;
- un des deux est envoyé à Mende où il se rebelle contre le saint, II.93.B;
- là où le saint a eu le plus à souffrir, les FF. moissonnent, II.94.C;
- Marseille se réconcilie avec les FF. à la mort du saint, II.94.D;
- découvrent le saint à Saint-Maximin et le ramènent, II.274.D.

FRÈRES de Mende.

- sont très désirés de l'évêque Mgr de Piancourt, II.45.E;
- le Frère envoyé à Mende en fait plus que l'évêque n'attend, II.46.C;
- le second Frère a le même succès, II.47.A;
- les deux ne peuvent plus suffire, un troisième vient les aider, II.47.A;
- le troisième trouve autant de travail, II.47.A;
- regrettent beaucoup la mort de Mgr de Piancourt, II.47.B;
- les FF. qui succèdent aux trois premiers donnent de l'exercice au saint, II.47.B;
- ces trois FF. sont envoyés à Mende après la destruction du noviciat de Marseille, II.47.C;
- les trois FF. font schisme dans la Société, II.47.C;
- refusent subordination au saint, II.47.C;
- se dérangent, passent à une vie molle, II.47.C;
- s'endurcissent devant la douceur du saint, II.47.D;
- auraient dû être retirés et renvoyés au noviciat, II.47.D;
- savent déjà cette éventualité, II.47.D;
- préviennent Mgr de Saillant, évêque, et les juges consuls et arrivent à se les attacher, II.47.E;
- arrivent à rendre leur retrait impossible, II.47.E;
- sont tourmentés par la présence du saint, II.48.B; Ca 126; Re 220;
- donnent congé au saint, II.48.B;
- leur rébellion dure dix ans, ils meurent de la peste, II.49.B.C;
- l'évêque en dit beaucoup de bien au saint, II.82.E;
- le saint leur donne un exemple de régularité en refusant une invitation à dîner de l'évêque, II.83.A;
- les FF. de Mende refusent de loger le saint et le Frère venu le consulter, II.98.C.E; II.260.D;
- disent ne pas reconnaître le saint, II.98.E;

- s'approprient le revenu donné à l'école, II. 260.D;
- sont maintenus malgré le saint, II.306.B.

FRÈRES de Moulins.

- M. Aubry veut confier aux FF. l'instruction de la jeunesse de Moulins, II.69.D;
- les FF. sont admis sur son témoignage, II.69.E;
- obtiennent de grands succès, II.69.E;
- charment M. l'abbé Languet, grand-vicaire d'Autun, puis évêque de Soissons et de Sens, II.69.E;
- ont près de 300 écoliers, II.70.A;
- sont accablés de besogne, 300 écoliers pour trois Frères, II.70.B;
- un Frère fait le catéchisme dans l'église devant le clergé, II.70.B.

FRÈRES de Paris, Saint-Sulpice.

- plusieurs curés de Saint-Sulpice emploient des FF. dans les écoles gratuites, I.60.D;
- sont pauvres à Paris en 1693, I.227.E;
- deux FF. avec le saint arrivent à Paris la veille de Saint-Mathias, 1688, I.287.A;
- sont bien reçus par le curé, I.287.A;
- sont invités par le saint à se taire devant le désordre, I.287.C;
- commencent le travail avec le jeune maître, I.287.E;
- sont surchargés de travail, l'un succombe, I. 288.A;
- le saint leur enjoint de ne s'occuper que de leur école, I.288.C;
- s'ennuient de tout ce désordre, I.288.D; Ca 48; Re 71;
- s'acquittent avec grâce de leur art de ranger les écoles, I.289.B;
- ne peuvent suffire à un si grand nombre d'écoliers, I.289.C;
- M. le curé permet au saint d'en faire venir autant qu'il faut à 250 livres par Frère, I.289.C;
- vivent leur règlement avec le saint, I.289.E;
- accompagnent les écoliers à la messe quotidienne, I.290.B;
- s'appliquent à éloigner la passion des écoliers pour le jeu, I.290.D;
- inculquent aux enfants les vertus chrétiennes, I.290.D;
- un des FF. apprend le tricot, I.292.B;
- M. Compagnon sème la nouvelle de leur renvoi, I.293.C.D;
- les FF. sont quand même maintenus, I.293.E;
- sont dénoncés à M. le curé par M. Compagnon, I.294.A;
- M. Compagnon veut les chasser, II.267.A;
- reçoivent du saint ordre de ne rien faire pour forcer les écoliers à aller à la première messe, I.294.D;
- restent en silence devant les agissements de M. Compagnon, I.295.A; Ca 50; Re 75;
- les FF. continuent les écoles malgré la décision

- de M. de La Barmondière de les remercier, Ca 51; Re 75;
- retrouvent l'estime de M. de La Barmondière, I.295.D;
- sont envieux et attaqués par les maîtres d'école, I.297.D;
- M. Compagnon excite les maîtres d'école contre les FF., I.298.A;
- sont assignés devant l'écolâtre, sur demande des maîtres d'école, I.298.B; Ca 53; Re 78;
- sont soutenus par le public, I.298.E;
- vont en pèlerinage à N.-D. des Dix Vertus, I.298.E; Re 79;
- y entendent la messe, communient, prient trois heures, I.299.A;
- reçoivent un pain comme unique nourriture, ce jour-là, I.299.C;
- M. Baudrand veut changer l'habit des FF., I.299.E; Bd 70;
- il y avait, en 1690, plusieurs années que l'habit des FF. était réglé, I.300.D;
- sont exemplaires, puis se soulèvent quand le saint met un autre à leur tête, I.301.A;
- le nombre est accru de deux unités amenées de Reims, I.301.C;
- sont scandalisés au départ du Frère jaloux, I. 301.E;
- sont alarmés par la maladie du saint, I.303.A; I.304.B;
- s'unissent dans une prière commune, I.305.E; Ca 57-58; Re 85-86;
- sont très affligés lors de la cérémonie du vaticque, I.306.B;
- sont réconfortés par M. Baudrand qui leur promet protection, I.306.B;
- sont bénis par le saint sur ordre de M. Baudrand, I.306.C;
- le saint leur recommande grande union et obéissance, I.306.C;
- les FF. refusent au saint de le mener à l'hôpital et le soignent avec tendresse, I.307.A;
- écrivent trois lettres pour annoncer au saint la maladie du F. Lheureux, I.308.B;
- envoient une quatrième lettre pour lui dire que F. Lheureux est mourant, I.308.A.B;
- F. Lheureux était resté humble à l'égard des FF., I.311.A;
- le saint reste avec peu de FF. en 1690, I.312.D; Ca 54; Re 80;
- ont besoin de renouvellement spirituel en 1690, I.312.D;
- ont besoin de repos et de grand air, I.314.B;
- sont rassemblés à Vaugirard pour une retraite, I.314.D; Ca 55; Re 81, 83;
- reçoivent les règles et s'y soumettent, Ca 71; Re 106;
- recueillent la nourriture de Vaugirard dans quelques communautés, I.320.C; Ca 69; Re 103-104;
- sont rappelés chaque semaine à Vaugirard, I. 323.B;
- ont le même régime que les novices, doivent

- supporter la fatigue, les intempéries, I.323.C.D;
- sont plus fervents que les novices, I.323.D;
- manquent de tout en arrivant à Vaugirard, I.324.A;
- après une journée laborieuse, trouvent des lits glacés, se réchauffent par des disciplines, I.324.C;
- ont l'avantage de profiter du saint, toute l'année, I.327.A;
- le saint s'occupe du noviciat et des FF. de Paris, I.332.A;
- reçoivent les FF. de Vaugirard dans leur maison durant la famine, I.333.D; Ca 68; 69; Re 103;
- sont exhortés à l'abandon par le saint, I.334.B;
- n'ont bientôt plus de pain, leur repas est un bouillon d'herbes, I.335.C.D;
- trouvent un peu de pain noir, obligent le saint à en prendre, refusant d'y toucher, I.335.E; Ca 69; Re 103;
- sont mécontents parce que le saint reçoit des sujets nouveaux, I.336.A; Ca 69; Re 104;
- en sont réduits à n'avoir que 4 sols, I.336.B;
- le Frère qui mendie est remarqué par la dame qui avertira M. Baudrand de la détresse des FF., I.336.D;
- M. Baudrand ne veut plus rien donner aux FF., I.337.A;
- il déclare que la pension des FF. est à compter sur l'année précédente, I.337.A;
- seuls les FF. d'école sont compris dans le contrat du curé avec le boulanger, I.337.E;
- reçoivent 100 livres par mois, le reste de l'année 1694, I.338.A;
- il leur faut 50 écus par mois, pour le pain, I.338.A;
- ne reçoivent rien durant les cinq premiers mois de 1695, I.338.B;
- ne sont pas même payés pour le loyer, I.338.B;
- sont parfois tentés de se défier de la Providence, I.355.D;
- sont aidés par M. de La Chétardie, I.355.E;
- sont laissés sous la conduite d'un F. sans vœux perpétuels; choix malheureux, I.356.C;
- durant l'absence du saint, les FF. sont dégoûtés, I.357.D;
- sont mécontents de leur Directeur, I.359.D;
- le saint ne peut s'occuper à la fois des FF. et des novices, I.359.E;
- la pauvreté des FF. émeut M. de La Chétardie, I.360.D;
- tiennent des écoles de trois quartiers de la paroisse, I.361.D;
- les FF. de la rue du Bac sont pillés par les maîtres d'école, I.362.A;
- sont cités en justice; trois mois de procès, I.362.B;
- se présentent au tribunal avec le saint, I.362.C;
- ont gain de cause, I.362.D;
- sont visités par M. le curé et Mme Voisin, I.363.C;
- conduisent leurs écoliers à la messe les premiers samedis du mois, I.363.E;
- restent en paix avec les maîtres tant que le curé veille, I.364.C;
- sont sous la direction dure de deux FF., I.399.E;
- vont à la grand'maison le dimanche, I.402.E;
- craignent de devoir faire des études, I.437.C;
- supplient le saint de les laisser dans leur simplicité, I.437.C;
- présentent un mémoire au saint expliquant leurs raisons de ne pas étudier, I.438.A;
- sont à nouveau inquiétés par les maîtres écrivains, I.440.C;
- vont au noviciat du faubourg Saint-Antoine malgré la distance, II.5.C;
- les maîtres écrivains prétendent que les FF. diminuent leurs revenus, II.7.C;
- M. de La Chétardie ne soutient plus les FF. contre les maîtres écrivains, II.7.C;
- les FF. ne se présentent pas au procès des maîtres écrivains en 1704, II.9.B;
- sont condamnés par défaut le 22 février 1704, II.9.B;
- continuent leurs leçons, II.9.C;
- ne paient ni l'amende ni les dépens, II.9.C;
- sont assignés de nouveau le 7 juin 1704, II.9.D;
- mandent au saint que les écoles de la paroisse Saint-Sulpice sont menacées, II.35.B;
- lui disent aussi que les responsables de ces écoles ferment les yeux, II.35.B;
- sont menacés par les maîtres écrivains qui veulent les chasser de Paris, II.35.C;
- ont besoin de sentir la présence du saint près d'eux en cette circonstance, II.36.A;
- reçoivent le saint dans les alarmes produites par les vexations des maîtres-écrivains, II.36.A;
- sont menacés d'assignation, de procès, II.36.B;
- essaient d'adoucir leurs rivaux par des paroles douces, II.36.B;
- prennent le parti du silence, ce qui excitait les maîtres écrivains, II.36.C;
- leurs classes sont menacées par les intrusions fréquentes des maîtres-écrivains, II.37.B;
- sans cesse molestés, demandent au saint de se retirer des écoles Saint-Sulpice, II.37.D; Ca 99; Re 153;
- obtiennent l'autorisation et ne paraissent plus aux écoles, II.37.E; Ca 113; Re 186;
- sur la paroisse, on ne sait ce qu'ils sont devenus, II.37.E;
- on les croit d'abord en congé ou malades, II.37.E;
- les parents protestent contre le départ des FF., II.38.A;
- M. de La Chétardie promet de faire revenir les FF., II.38.B;
- de tels ouvriers sont dans l'intérêt de la religion, II.38.B;

- ont l'assurance de n'être plus inquiétés, II.38.B;
- sont pris sous la protection de M. de La Chétardie devant les maîtres écrivains, II.38.C;
- sont nommés par leur nom pour tenir les écoles de charité, II.38.C;
- sont déclarés dépendre du curé de la paroisse, II.38.C;
- sont assurés par l'acte d'avoir toute liberté d'exercer leurs fonctions, II.38.D;
- reprennent leur travail, II.38.D; Ca 114; Re 188;
- leur pension est payée, en billets d'Etat, II.39.A;
- auraient vu avec horreur le Frère pressenti par le curé, comme Supérieur, II.40.A;
- sont inquiets de l'absence du saint, II.40.C;
- reçoivent avec joie le saint revenu de retraite, II.40.C;
- sont pris à parti par les ennemis pour écarter le saint, II.40.E;
- le saint craint que la persécution s'abatte sur les FF. en 1706, II.41.E;
- sont envoyés deux à deux en divers établissements, II.41.E;
- sont insultés par les maîtres écrivains et menacés de prison, II.42.A;
- ceux qui s'intéressent à l'éloignement des FF. proposent au curé des remplaçants, II.42.C;
- sont quand même plus économiques que les maîtres proposés au curé, II.42.C;
- les FF., comme saint Paul, se contentent du nécessaire, II.42.D;
- sont rappelés par le curé, II.42.D;
- les agitations perpétuelles leur portent préjudice, II.42.E;
- sont rappelés par le saint, de province, II.43.A;
- douze reviennent à Paris, dix pour enseigner, le onzième pour le temporel, le douzième pour diriger, II.43.A;
- reçoivent aussitôt leur pension du curé, II.43.A;
- les frais du voyage des FF. sont payés, II.43.A;
- peuvent recevoir seulement les écoliers munis d'un billet signé par l'abbé de Gergy, II.43.C;
- sont sauvégarvés contre les maîtres écrivains par le billet, II.43.D;
- le billet apaise le conflit ouvert entre FF. et maîtres écrivains, II.43.E;
- logés depuis dix-huit ans rue Princesse, sont incommodés par le voisinage, II.44.A;
- ne peuvent faire récréation sans être objet des indiscretions, II.44.A;
- le saint reconnaît la bonté de Dieu qui donne aux FF. une maison commode, II.44.C;
- occupent la nouvelle maison jusqu'en 1722, II.44.D;
- passent ensuite dans une autre maison proche Sainte-Thècle, II.44.D;
- souffrent de la faim, du froid, durant l'hiver de 1709, II.57.D; Ca 123; Re 200;
- acceptent leur souffrance avec joie, II.57.D;
- apprennent du saint à être joyeux dans la pauvreté, II.57.E;
- ce n'est pas seulement à Paris que les FF. souffrent de la faim, II.58.A;
- les novices arrivés à Paris portent le nombre des FF. à quarante, II.59.E;
- les FF. de Paris sont à l'étroit, II.59.E;
- ceux qui ont moins de foi trouvent le saint trop généreux, II.60.A;
- ils sont exhortés à la confiance en Dieu, II.60.E;
- une personne leur apporte dix écus pour payer le pain, II.60.E;
- le saint leur inspire de se soumettre aux ordres de Dieu, II.61.B;
- le saint supplie Dieu de leur donner le pain quotidien, II.61.C;
- la Providence est libérale pour les FF., II.61.D;
- un ecclésiastique s'étonne que les FF. aient pu subsister en 1709, II.62.A;
- le nombre des FF. a augmenté durant ce temps, II.62.A;
- six FF. sont atteints du scorbut en 1709, II.62.B; Ca 123; Re 201;
- deux Frères soignent leurs FF. malades, II.62.B.C;
- sont soignés par un médecin expert, ami de M. Helvétius, II.62.D;
- reçoivent la visite de M. Helvétius, II.62.D;
- les six FF. sont menés en carrosse chez le médecin plusieurs fois, II.62.E;
- guérissent et paient par leurs remerciements, II.63.A;
- l'ennemi du saint fait valoir que les FF. sont mal soignés, II.64.C;
- le Frère perfide montre sa surprise de voir la pension des FF. servir à tous, II.64.C;
- les FF. entendent le complice dévoiler le complot contre le saint, II.65.A; Ca 124-125; Re 202-205;
- ont peine à étouffer leur ressentiment contre le chef du complot, II.65.B;
- veulent chasser le perfide, II.65.B;
- sont encore troublés par le traître, II.65.D;
- retrouvent le calme après le départ du perfide, II.65.D;
- reçoivent pour le saint deux assignations, II.79.C;
- restent fidèles au saint, II.79.D;
- n'ont pas élu F. Barthélemy lors de l'absence du saint en Provence, II.80.A;
- ne craignent plus de corrections, s'émancipent, II.80.A;
- sont dérangés à cause des persécutions visant le saint, II.80.B;
- le saint garde prévention que les FF. de Paris sont infidèles, II.85.D;
- certains profitent de l'absence du saint pour refuser soumission au F. Barthélemy, II.85.D;

- souffrent de l'absence du saint, II.109.C; Ca 140; Re 248;
- se demandent s'il faut laisser à chaque Directeur le soin des maisons, II.109.D;
- ont le F. Barthélemy à leur tête, II.110.C;
- doivent avoir, selon le rival du saint, un Supérieur étranger, II.111.D;
- sont remplacés par deux ou trois novices pour chaque maison, II.111.E;
- ne veulent pas reconnaître le rival du saint comme Supérieur, II.112.B;
- pour faire accepter le nouveau système, on fait jeûner les FF., II.112.C;
- on les adresse à M.*** pour pensions et aumônes, II.112.C;
- les FF. se méfient et espèrent le retour du saint, II.112.D;
- peu à peu ils appellent Supérieur le nouvel ecclésiastique, II.112.E;
- sont amenés à signer un acte reconnaissant l'ecclésiastique comme Supérieur, II.113.C;
- n'écoutent pas l'ecclésiastique et répondent qu'il faut consulter les FF. de province, II.114.A;
- leur refus n'empêche pas le rival d'introduire une forme de gouvernement, II.114.B;
- imaginent de donner au saint un ordre de revenir, II.118.A.B; II.ab.19.B; Ca 142; Re 252;
- sont félicités par les amis du saint d'avoir un tel Supérieur, II.119.C;
- supplient le saint de reprendre la conduite de l'Institut, II.120.B; Ca 144; Re 257;
- sont pressés par le saint d'élire un Supérieur général, II.120.C;
- le saint écrit des ouvrages pour les FF., II.121.C;
- croient n'avoir leur père qu'à demi, II.121.C;
- un ecclésiastique est scandalisé de voir le saint confesser les FF., II.121.E;
- ont besoin de l'ecclésiastique qui a posé des questions au saint, II.121.E;
- le saint ne répond pas pour ne pas exposer les FF. aux vengeances de l'ecclésiastique, II.123.B;
- subissent la conséquence du silence du saint envers l'ecclésiastique, II.124.A;
- ne reçoivent pas la pension si le saint ne répond pas, II.124.B;
- répondent eux-mêmes à l'ecclésiastique, II.124.C;
- trouvent le moyen d'obliger l'ecclésiastique à paraître satisfait de leur réponse, II.124.D;
- avaient obéi en s'assemblant pour trouver une réponse aux questions, II.124.D;
- vont porter leur réponse et touchent leur pension, II.124.E;
- attribuent les larmes du chevalier d'Armetat au regret de ses fautes, II.125.E;
- soignent le chevalier, II.126.A;
- sont témoins des souffrances du chevalier, II.127.A;
- le saint reste un mois parmi les FF. après le départ du F. Barthélemy, II.128.A;
- sont l'objet des soins de l'abbé de Brou, II.128.B;
- sont choqués par l'ordre qu'il donne au saint de rester à Paris, II.128.C;
- jugent sa présence nécessaire à Saint-Yon, II.128.C;
- rassurent l'abbé de Brou et disent que le saint peut partir, II.128.D;
- veulent faire approuver leurs Règles par le Cardinal de Noailles, II.149.B;
- sont inspirés en cela par M. de Brou II.149.B;
- sont assemblés par F. Barthélemy pour convenir des modifications aux Règles, II.149.D;
- ont prouvé leur attachement au saint, II.150.A;
- désirent recevoir chez eux le saint pendant son séjour à Saint-Nicolas, II.155.A; Ca 157; Re 284-285;
- ne sont pas admis à voir le saint à Saint-Nicolas, II.156.E;
- prient le saint de conserver à leur égard la qualité de père, II.157.A;
- reçoivent la visite du saint à son départ pour Rouen, II.161.D; Ca 157; Re 286;
- demandent et reçoivent la bénédiction du saint, II.161.E;
- reçoivent le faux ecclésiastique envoyé par le saint, II.340.D;
- leur régularité frappe le jeune abbé dévoyé, qui se convertit, II.347.C.D;
- le jeune abbé veut baiser les pieds des FF., II.347.E;
- reçoivent parmi eux un calviniste hollandais, II.350.A;
- sont sollicités par le calviniste et obtiennent son renvoi, II.350.A;
- changent les chaussures du saint parce que trop lourdes, II.398.C.D;
- reçoivent Mgr de Valbelle, II.406.A;
- veulent engager le saint à aller à Saint-Omer, II.406.D;
- sont confessés par le saint après son retour de Provence, II.408.E;
- le saint ne s'informe pas auprès des FF. au sujet des démarches de M. Pirot, II.446.E;
- les FF. résistent tous à la sentence de M. Pirot, II.447.A;
- le F. Barthélemy les conduit selon l'esprit du saint durant l'exil de celui-ci en Provence, II.ab.16.E;
- le saint leur avait caché sa retraite et la désignation du F. Barthélemy, II.ab.17.A;
- plusieurs croient bien faire en refusant obéissance au F. Barthélemy, II.ab.17.C;
- F. Barthélemy s'adresse aux FF. en qualité de substitut, II.ab.17.C;
- reçoivent le F. Barthélemy qui leur fait ses adieux, II.ab.25.C;
- conduisent les enfants pour recevoir les cen-

dres; un écolier reçoit une grosse pierre, est relevé sans blessure, II.ab.98.B.C.

FRÈRES de Paris, grand'maison.

- la ferveur augmente avec le nombre de novices, I.361.A;
- reçoivent saint Cassien comme patron de leur chapelle, I.361.B;
- un Frère est chargé des cinquante Irlandais, I.367.B;
- tiennent une école dominicale, I.389.C;
- deux FF. sont préparés pour l'école dominicale, I.390.C;
- s'enflent de leur science et désertent, I.390.D;
- les écoles tombent parce qu'il n'y a pas de FF. préparés, I.390.D; Ca 83; Re 208;
- un Frère Directeur de noviciat est dur envers les novices, I.400.B;
- augmente ses rigueurs quand le saint invite les novices à l'obéissance, I.400.B;
- l'ennemi du saint veut faire donner aux FF. un nouveau gouvernement, I.402.C;
- les FF. de Paris viennent à la grand'maison, le dimanche, I.402.E;
- l'ennemi du saint propose au Cardinal un nouveau Supérieur pour les FF., I.403.C.D;
- chaque Frère est interrogé par M. Pirot, I.405.B;
- sont habitués à la culpelle, n'ont pas besoin de serment pour dire la vérité, I.405.C;
- le saint ne leur demande rien au sujet de l'enquête menée, I.405.D;
- M. Pirot est édifié de l'ordre qui règne parmi les FF., I.406.A;
- témoignent que le saint n'a pas donné lieu aux pénitences indiscrettes, I.408.E;
- le saint craint la résistance des FF. à sa déposition, I.411.D;
- sont rassemblés, comme fortuitement, pour recevoir M. Pirot, I.412.A;
- sont étonnés d'entendre qu'ils ont un nouveau Supérieur, I.412.C; Ca 92; Re 141;
- ne se laissent pas convaincre par M. Pirot, I.412.D;
- forment le dessein de se retirer et de laisser le nouveau Supérieur seul, I.413.A; I.415.A;
- écoutent M. Pirot faire l'éloge du saint, I.413.B;
- un des FF. dit qu'ils ont un Supérieur, les autres se joignent à lui, I.413.C;
- unissent leurs voix pour réclamer contre l'arrêt, I.414.A; Ca 92, 96; Re 142, 149;
- interjettent, avec les novices, appel au Cardinal, mal informé, I.414.B;
- sont engagés à obéir, par le saint, I.414.C;
- disent au saint qu'ils ne lui obéiront pas, sur ce point, I.415.A; Ca 98; Re 152;
- refusent d'obéir à un décret surpris par imposition, I.415.B;
- M. Bricot prie M. Pirot de laisser aux FF., leur père, I.415.E;
- emploient tout leur art à persuader M. Pirot de suspendre la sentence, I.416.A;
- demandent d'aller supplier le Cardinal de révoquer la sentence, I.416.B;
- persistent et donnent des arguments, I.416.C.D;
- le saint promet à M. Pirot de ranger les FF., I.416.E;
- les FF. refusent une telle promesse, I.417.A;
- réitèrent leur volonté de sortir de l'Institut si on les oblige, I.417.A;
- on veut exiger d'eux des marques de soumission en leur laissant leur père, I.417.E;
- sont cités par le curé de Villiers écrivant au curé de Laon, I.418.D.E;
- irritent M. Pirot par leur résistance, I.419.D;
- M. Pirot fait leur éloge près du Cardinal, I.419.D; Ca 92; Re 142;
- le Cardinal garde un fond d'indisposition contre eux qui ont désobéi au grand-vicaire, I.420.A;
- subissent la persuasion de certains qui accusent le saint d'avoir inspiré la résistance, I.420.E;
- l'ennemi du saint veut le rendre responsable de la résistance des FF., I.421.A;
- le saint proteste devant le Cardinal qu'il a voulu faire obéir les FF., I.421.E;
- reçoivent du saint le conseil d'obéir, I.422.A.B;
- essaient d'apaiser l'ennemi du saint, I.422.B;
- jeûnent au pain et à l'eau, prient toute la nuit avant d'affronter l'ennemi, I.422.C;
- disent à l'ennemi qu'ils sortiront tous si le saint leur est enlevé, I.422.D;
- demandent son intervention à l'archevêché, I.422.D;
- l'ennemi décide d'attendre le moment de diviser les FF., I.423.B;
- paraissent avoir apaisé l'ennemi, I.423.C;
- sont accusés d'avoir manqué de respect à M. Pirot, I.423.E; Ca 92; Re 141;
- veulent aller voir M. de La Chétardie, I.423.E; Ca 94; Re 145-146;
- leur position vis-à-vis du saint incite le curé à intervenir, I.424.B;
- il conclut qu'il faut laisser le saint aux FF. et exiger réparation, I.424.C;
- reçoivent la visite de M. Madot le 8 décembre 1702, I.424.D;
- M. Madot les voit chacun, I.425.B;
- se taisent quand M. Madot veut faire entendre sa proposition, I.425.E;
- craignent de devoir contracter un engagement au préjudice de l'Institut, I.426.D;
- douze FF. se disposent à aller trouver M. Pirot, I.426.E;
- un Frère les ramène pour dresser leurs conditions, I.426.E;
- concluent qu'il faut un acte des conditions de leur soumission, I.427.B;
- avec le contrat de M. Madot, ils vont chez M. Pirot, I.427.C;
- sont disposés à toutes amendes honorables, si on leur laisse le saint et les Règles, I.427.D;

- se taisent quand M. Madot dit que les conditions sont des grâces à obtenir, I.428.A;
 - plusieurs disent que ce sont des conditions, I.428.B; Ca 94; Re 144-145;
 - le dimanche suivant M. Pirot amène encore M. Bricot, pour le *Te Deum*, I.428.D;
 - les Supérieurs du saint lui demandent de diminuer les pénitences, I.429.C;
 - les FF. acceptent les adoucissements parce que, commandés par le saint, I.430.A;
 - leur vie, plus pauvre qu'à la trappe, n'est pas moins mortifiée, I.430.C;
 - le saint relâche la pénitence des FF. mais craint de relâcher l'esprit, I.430.E;
 - sont visités par l'ecclésiastique à la solde de l'ennemi, I.431.D;
 - entendent des plaintes sur leur sort, I.431.E;
 - l'état, la nourriture, l'habit sont critiqués devant les FF., I.432.B.C;
 - les FF. sont exaspérés par les menées de l'ecclésiastique, I.432.C;
 - résistent à ces intrigues, évitent l'émissaire de l'ennemi, I.433.E; II.2.B;
 - l'un d'eux répond que l'eau tient le teint frais, I.433.E;
 - quelques FF. tombent dans le piège de l'ecclésiastique intrigant, I.433.E;
 - le saint doit expier les fautes des FF., I.439.C;
 - savent bien occuper les écoliers des écoles dominicales, I.439.E;
 - M. de La Chétardie veut leur faire comprendre la nécessité de l'école dominicale, I.439.E;
 - sont priés de recommencer les écoles dominicales, I.440.A;
 - ont une maison mieux meublée, I.441.A;
 - vers 1700, ont chacun un demi-setier de vin au dîner et au souper, I.441.B;
 - vivent austèrement, I.442.B;
 - sont attachés au saint qui les gagne par ses exemples, I.442.C.D;
 - sollicitent le saint d'aller chercher la paix ailleurs, II.2.C;
 - huit ou neuf quittent la communauté sur les instigations de l'ennemi du saint, II.2.C;
 - les autres veulent se précautionner contre la tentation, II.2.C;
 - sont pressés par le propriétaire de passer contrat, II.3.A;
 - font une procession pour obtenir de trouver une maison pour le noviciat, II.3.A;
 - n'ont jamais été troublés par les esprits qui hantent la maison, II.3.C;
 - sont pressés de quitter la maison par le nouveau propriétaire, II.3.E;
 - sont incommodés par la présence du jardinier, II.4.A;
 - communient à la messe de *Requiem* dite par le saint pour Sœur Saint-Fiacre, II.4.B;
 - deux FF. croyaient être en relation avec des esprits, II.4.B;
 - sont débarrassés du jardinier importun, II.4.E;
 - les esprits manifestent déplaisir au départ des FF., II.4.E;
 - gardent la retraite dans la grand'maison, II.272.A;
 - font des retraites chez les carmes, II.272.A;
 - réclament contre la déposition du saint, II.414.E;
 - le saint ne se plaint pas aux FF. de la sentence portée contre lui, II.415.B;
 - sont convoqués à l'infirmerie pour assister à la mort du F. Jean-Henry, II.ab.75.E;
 - le saint fait aux FF. une oraison des dernières exhortations du F. Jean-Henry, II.ab.76.E.
- FRÈRES de Paris, faubourg Saint-Antoine.
- les FF. vont passer les jours de congé au noviciat, malgré la distance, II.5.C;
 - sont aidés par les religieuses de la Sainte-Croix, II.6.A;
 - sont chicanés par les maîtres écrivains au sujet de trois ou quatre écoliers aisés, II.7.A;
 - leur école ne contient que des écoliers dont les autres ne veulent pas, II.7.B;
 - les maîtres sont persuadés que les FF. leur portent préjudice, II.7.C;
 - étaient auparavant soutenus par le curé de Saint-Sulpice, II.7.D;
 - même en ayant droit de tenir école, ne peuvent recevoir que des pauvres, II.8.A;
 - la requête des maîtres écrivains fait assigner les FF., II.8.C;
 - ne comparaissent pas à l'assignation, II.9.A;
 - sont condamnés par défaut le 22 février 1704, II.9.B;
 - ne peuvent payer l'amende, II.9.C;
 - continuent les écoles, II.9.C;
 - accusés de n'avoir pas exécuté la sentence, sont assignés le 7 juin 1704, II.9.D;
 - sont condamnés de nouveau, II.10.A;
 - ne peuvent payer ni l'amende, ni les frais, II.10.C;
 - doivent ôter l'inscription qui est au-dessus de leur porte, II.10.A;
 - sont visités par les maîtres qui ne trouvent pas d'argent, II.10.C;
 - le titre de l'inscription au-dessus de la porte est arraché, II.10.B;
 - voient leur maison ravagée, II.10.C;
 - sont priés par les personnes de rétablir les écoles dominicales, II.11.C.
- FRÈRES de Paris, Saint-Hippolyte.
- deux FF. sont envoyés pour l'école Saint-Hippolyte, I.365.A;
 - leur manière de vivre est suivie par les maîtres pour la campagne, I.365.D;
 - un Frère est chargé du séminaire des maîtres pour la campagne, I.365.D;
 - surveille le séminariste qui tient la deuxième classe de l'école, I.365.D;
 - est établi héritier du fonds par M. le curé, I.366.A;
 - est choisi comme bras droit du saint, I.366.A;

- dévoile son jeu après les obsèques du curé, I.366.B;
- chasse son compagnon, I.366.E.

FRÈRES de Paris, Saint-Placide.

- les maîtres des écoles en veulent aux FF., I.362.B;
- sont cités en justice et doivent cesser les écoles pendant trois mois, I.362.B; Ca 83; Re 125;
- les FF. assignés parurent avec le saint, I.362.C;
- leur désintéressement est prouvé par le saint, I.363.A;
- M. le curé embrasse les FF. en signe d'amitié lors de sa visite, I.363.E;
- sont encouragés par les visites de M. de La Chétardie, I.363.E;
- amènent leurs écoliers à la messe du premier samedi, I.363.E.

FRÈRES de Paris, paroisse Saint-Roch.

- en 1705, deux FF. sont demandés pour l'école Saint-Roch, II.14.E;
- le saint s'y retire avec eux et trois prêtres, II.14.E;
- après deux ou trois ans, des étudiants seront substitués aux FF., II.14.E;
- on voudra les obliger à assister au catéchisme de la paroisse, II.14.E;
- cet office ne convient pas à des gens si réguliers, II.15.A;
- de Saint-Roch le saint disperse les FF. de de Paris en 1706, II.41.E.

FRÈRES de Provence.

- reçoivent le saint avec joie en 1711, II.76.B;
- reçoivent filialement le saint venant de Paris, II.81.D;
- sont surpris de voir le saint et partagent son affliction, II.81.D;
- ont besoin de toute leur vertu pour ne pas condamner les auteurs de ces peines, II.81.D;
- sont toujours dirigés par le saint durant son séjour à Marseille, II.85.E;
- sont appelés par le saint pour des retraites à Marseille, II.86.A;
- commencent à ajouter foi aux calomnies contre le saint, II.92.C;
- certains se plaignent et murmurent, II.92.C; Ca 132; Re 231;
- le bruit court que le saint a abandonné les FF., II.97.E;
- les ennemis du saint font courir le bruit que des FF. ont déserté, II.97.D;
- des FF. sont tentés, II.98.A; Ca 132; Re 231;
- les plus attachés sont consternés par ces fausses rumeurs, II.98.A;
- trouvent leur modèle dans le saint faisant la classe à Grenoble, II.101.B;
- le saint leur écrit pour les reconforter, II.102.C;
- le saint leur demande s'ils consentent à ce qu'il

reprenne la conduite de l'Institut, II.ab.19.B.C.

FRÈRES de Reims.

- laissent le nom de maîtres d'école pour le nom de Frères, I.240.E; Ca 27; Re 40;
- le titre de FF. leur appartient depuis qu'ils sont unis en un seul corps, I.241.A; Ca 40; Re 60;
- se nomment Frères des Ecoles chrétiennes, I.241.B;
- ils sont frères aînés de ceux qu'ils instruisent, I.241.C;
- le saint leur donne un habit qui marque la séparation du monde, I.241.D; Bd 69; Ca 40; Re 61;
- sont en butte à beaucoup de moqueries, d'insultes, I.242.A;
- ont besoin de longanimité pour supporter la persécution des années entières, I.242.D;
- sont silencieux dans les rues, s'attirent des commentaires, I.242.E; Bd 63;
- ne répondent rien et ne regardent pas, passent leur chemin, I.243.A; Bd 63;
- plusieurs s'épuisent prématurément et meurent, I.244.A.B; Ca 38; Re 58-59;
- ne sont pas tous au fait de leur métier, I.245.A;
- après quelques jours, on les met en classe, I.245.C;
- manquent d'avoir été préparés, I.245.D;
- abusent de la correction, I.246.D;
- imitent le saint dans ses pénitences, I.247.E-248.A;
- assaillent le saint de « demandes d'humiliations », I.248.A.B;
- s'exercent à la pratique de toutes les vertus, sous la conduite du saint, I.248.C;
- souhaitent être libres pour se donner des disciplines, I.248.E;
- leur émulation dans la pénitence et les humiliations, I.249.C.D; Bd 62;
- entraînent le saint par leurs instances, I.250.A;
- succombent à force de pénitences, I.251.B; Bd 63;
- leur exemple attire F. Jean-François, I.251.D;
- la patience des FF. occasionne la vocation de F. Bourlette, I.252.C;
- F. Maurice est l'exemple des FF., I.256.A;
- leur exemple est propre à faire des saints et non à guérir des malades, I.257.A;
- les jeunes FF. qui meurent, rue Neuve, édifient le curé, I.257.E;
- sont objets de la sollicitude du saint dans leurs maladies, I.258.A;
- sont seuls témoins de la sainteté de leur père, I.258.C;
- la ferveur des FF. favorise l'oraison du saint, I.258.D; Ca 39; Re 60;
- le saint préside leurs exercices après l'école, I.258.E;
- demandent plus de soins, à mesure que leur nombre croît, I.259.A; Bd 72;
- ne savent pas où le saint est parti pour sa retraite en 1686, I.260.B;

- la plupart des FF. sont sans lettres ni science, I.261.A;
- leur nombre s'accroît avec celui des écoles, I.261.E;
- acceptent les raisons du saint qui veut démissionner, I.262.A; Bd 33;
- sont assemblés en retraite, I.262.A; Bd 72, 73-74; Ca 41; Re 62;
- sont invités à élire un Frère comme Supérieur, I.262.B;
- sont en retraite quand le saint leur demande d'élire un Supérieur, I.262.C;
- malgré toutes leurs raisons qu'ils taisent, ils consentent à la déposition du saint, I.263.E; Bd 74;
- donnent leur estime au F. Lheureux, I.264.C; I.307.E; Ca 42; Re 64;
- profitent beaucoup de l'amour du saint pour l'obéissance et l'humiliation, I.267.E; Bd 76;
- sont heureux de revoir leur père à la première place, I.267.E; Ca 44; Re 66;
- parlent de l'édification donnée par le saint, I.268.A.B;
- sont mortifiés de la défense de parler d'aucune personne vivante, I.268.D;
- le saint sait, à ses dépens, réparer les fautes des FF., I.269.D;
- n'usent presque pas de vin, I.269.E;
- la correction des enfants ouvre une nouvelle persécution contre les FF., I.274.D;
- doivent corriger les enfants à la place des parents, trop faibles, I.275.A;
- emploient une correction douce, puis menaçant, et doivent en venir aux coups, I.275.C.D;
- sont dénoncés aux parents par les enfants, I.275.E;
- sont objets d'insultes des parents et des enfants, se taisent humblement, I.276.A; Bd 82;
- à partir du départ du saint, les FF. restent en paix, I.276.C;
- changent peu à peu le climat des écoles, I.276.D;
- sont appréciés et souhaités des curés de campagne, I.278.A;
- reçoivent des jeunes gens envoyés par les curés de campagne pour les former à l'école, I.278.C;
- sont bientôt séparés des jeunes maîtres pour la campagne, I.278.E;
- sont séparés du séminaire des jeunes aspirants, I.280.C;
- les jeunes aspirants ont déjà une vie qui prépare celle des FF., I.280.E;
- à 16-17 ans, les aspirants passent du côté des FF., I.280.E;
- assistent à la messe célébrée pour M. Nyel, I.282.C; Bd 69;
- le saint leur a communiqué l'art des écoles, I.289.B;
- sont joyeux à la venue du saint, I.304.B;
- sont bientôt effrayés par la maladie du saint, I.304.B;

- prient et cherchent les moyens de le guérir, I.304.C;
- la grand-mère du saint vient le visiter à la maison des FF., I.304.E;
- ont choisi F. Lheureux pour remplacer le saint, I.307.E; Bd 74; Ca 42; Re 64;
- le F. Lheureux reste humble parmi les FF., I.311.A;
- vont chaque année à Vaugirard, pour la retraite, I.326.E; Ca 55; Re 81;
- se dégoûtent de leur état; plusieurs quittent la communauté, Ca 55; Re 81;
- reçoivent la visite du beau-frère du saint qui s'informe de sa santé, II.454.B;
- avertissent les chanoines qui invitent le saint, que leur repas est suivi d'un rude carême pour le saint, II.462.B;
- obligent F. Paris à prendre la voie d'eau de Soissons à Beaumont, II.ab.70.B.

FRÈRES de Rethel.

- sont demandés au saint, I.180.B;
- deux maîtres sont envoyés pour les écoles de Rethel qui fournit à leur subsistance, I.180.E;
- le duc de Mazarin donne 200 livres de pension aux FF. pour agrandir leur fondation, I.181.B;
- ne sont pas compris parmi les cinquante personnes que le saint laisse à Reims en 1688, I.311.E;
- chaque année, pendant les vacances, vont à Vaugirard pour la retraite, I.326.E;
- aiment F. Louis, II.ab.81.D.

FRÈRES de Rome.

- deux FF. sont envoyés à Rome en 1702, I.392.B;
- leur départ est retardé à cause de la pauvreté, I.392.E;
- sont envoyés, aux dépens du saint, partent avec 10 pistoles, I.392.E-393.A;
- le compagnon de F. Gabriel laisse Rome et revient après quelques mois, I.393.B;
- il passe par Avignon, rencontre M. de Chateaublanc, I.396.A;
- sont mis en possession d'une école pontificale sous Benoît XIII, I.393.E;
- deux FF. remplacent Gabriel Drolin à Rome en 1728, I.394.A;
- deux FF. ont été envoyés à Rome pour demander la soumission de l'Institut, II.173.E.

FRÈRES de Rouen.

- sont tracassés par deux curés qui veulent les attirer dans leur paroisse, I.352.D;
- sont surtout fatigués par le curé de Saint-Sever, I.352.E;
- sont occupés à la garde des pensionnaires renfermés, I.353.A;
- par la profession religieuse, ils échapperont plus tard à ces contestations, I.353.C;
- le curé de Saint-Nicolas veut avoir les FF. à sa paroisse, I.353.D;

- les FF. changent leur habitation de paroisse, I.353.D; I.354.E;
 - le curé de Saint-Nicolas veut que les FF. apportent le pain bénit, I.354.A;
 - Mgr d'Aubigné conclut que les FF. présenteront le pain bénit, payé par le curé, I.354.B.C;
 - douze FF. dont dix aux écoles, les soutiennent pendant trente ans, par pure charité, II.15.D;
 - le succès des FF. de Darnétal fait désirer leur arrivée à Rouen, II.16.C;
 - ont la faveur de Mgr Colbert qui veut les établir à Rouen, II.17.D;
 - le saint dispose les FF. pour Rouen, II.18.B;
 - on craint leur venue, à Rouen, dans certains milieux, II.18.E;
 - d'autres maîtres coûteraient le triple, II.20.C;
 - sont admis par les administrateurs, après l'argumentation de Mgr Colbert, II.20.E;
 - on leur confie les écoles qu'avait gouvernées M. Nyel, II.20.E;
 - tout se prépare pour le départ des FF. à Rouen, II.21.B;
 - dans l'intervalle, les administrateurs ne les veulent plus, II.21.C; Ca 104; Re 165-167;
 - font le voyage de Rouen comme un pèlerinage, II.21.D; Ca 104; Re 167-168;
 - Mgr Colbert propose les FF. à l'essai aux administrateurs, II.22.C;
 - logent à l'hôpital général, II.22.E; Ca 105; Re 169;
 - on leur confie l'instruction des enfants, II.22.E;
 - des conditions incompatibles avec leurs Règles sont imposées, II.22.E;
 - acceptés d'entrer par une porte, ils doivent sortir par une autre, II.22.E;
 - leur travail est accablant, II.23.A; II.23.E;
 - arrivent à Rouen le 19 mai 1705, II.23.E;
 - ouvrent les écoles Saint-Maclou, Saint-Godard, Saint-Eloi, Saint-Vivien, II.23.E;
 - ont un emploi du temps exténuant, II.23.E;
 - leur santé fléchit, les administrateurs s'opposent à l'augmentation de leur nombre, II.24.C;
 - soutiennent ce travail excessif de mai 1705 à juin 1707, II.24.D;
 - envoient au saint un mémoire sur leur situation, II.24.E;
 - demandent de sortir du Bureau, II.24.E-25.A.B;
 - déclarent accepter de travailler pour les enfants avec une pension modique, II.15.A;
 - sont visités par Mgr Colbert, II.25.C;
 - peuvent sortir de l'hôpital, au gré des administrateurs, II.15.E;
 - leur retrait est accepté de suite, II.25.D; Ca 107; Re 173;
 - restent dans les écoles de Rouen avec 100 écus de pension, II.26.B;
 - à leur sortie de l'hôpital, leur nombre doit être doublé, II.26.A;
 - pour les quatre écoles, il faut douze FF. dont le Directeur et le Frère servant, II.26.C;
 - normalement la pension pour douze est 3600 livres; ils reçoivent 600 livres, dont 300 pour le loyer, II.26.B.C; II.58.D;
 - se retirent avec le saint dans une maison qu'il a louée le 2 août 1707, II.26.D;
 - souffrent de la pauvreté, sont heureux de pouvoir vivre leur Règle, II.26.D;
 - sont maltraités par la population, boue, pierres, coups, II.27.A.B; Ca 105; Re 169; 170;
 - sont maltraités jusque dans les écoles, II.27.C;
 - sont encouragés par un prêtre à goûter ces mépris, II.27.D;
 - malgré l'indifférence des habitants, restent fidèles à leurs écoles, II.27.E;
 - souffrent beaucoup en 1709, II.28.A;
 - sont secourus de quelques aumônes : 22 livres paraissent miraculeuses, II.28.B; Ca 107; Re 173;
 - Mgr Colbert veut peupler son diocèse de FF., II.29.E;
 - sont aidés par les FF. de Saint-Yon qui partagent avec eux, II.58.E;
 - les FF. de Rouen ne sont pas fondés, II.59.B;
 - sont en proie à la famine de 1709, II.59.B;
 - la saint pense, un moment, les ramener à Paris, en 1709, II.59.C;
 - par souci des intérêts des pauvres, le saint les laisse à Rouen, II.59.D;
 - sont particulièrement aidés par la Providence, II.61.D;
 - le saint rassemble les FF. de Rouen et Saint-Yon pour qu'ils acceptent sa démission, II.132.A;
 - sont convaincus par le saint de convoquer les principaux FF., II.132.E; II.395.B;
 - reçoivent des mépris, II.272.B;
 - le curé de Saint-Nicolas reproche aux FF. de ne pas aller à sa paroisse, II.404.D.E;
 - sont étonnés de la douceur du saint envers les insulteurs, II.418.B.C.D;
 - reçoivent des leçons sur l'amour des mépris, II.418.E;
 - s'imaginent que le saint a été bien reçu par Mgr d'Aubigné, II.419.D;
 - le Frère Directeur, un matin, abandonne ses FF. pour rencontrer le saint, il reçoit un reproche, II.465.A;
 - sont attaqués par deux libertins en allant à la messe à Saint-Nicaise, II.469.D;
 - portent plainte au commissaire, II.469.E;
 - le saint est affligé de cette plainte portée par les FF., II.470.A.B.
- FRÈRES de Rouen et Saint-Yon.
- sont ceux qui alarment le plus le saint, en 1709, II.58.A;
 - on leur refuse l'aide, II.58.B;
 - Mgr d'Aubigné est prévenu contre eux, II.58.C;

– les FF. de Saint-Yon partagent avec ceux de Rouen les produits du jardin, II.58.E.

FRÈRES de Saint-Denis.

- deux FF. y vont sur demande de Mlle Poignant, II.55.E;
- le saint cède, espérant que le nombre de FF. augmentera, II.56.A;
- entrent à Saint-Denis à Pâques 1709, II.75.D;
- reçoivent trois jeunes garçons pour en faire des maîtres de campagne, II.75.D;
- trois FF. doivent enseigner dans cette maison, dont un pour le plain chant, II.75.E;
- le Cardinal de Noailles parle du saint et charge les FF. de Saint-Denis de lui faire compliment, II.149.C; I.349.D;
- les FF. de Saint-Denis sont assemblés par F. Barthélmy pour convenir des changements à apporter aux Règles, II.149.D;
- les FF. de Saint-Denis avec ceux de Paris et Versailles rappellent le saint, II.ab.19.B;
- deux FF. sont demandés au saint pour Saint-Denis; il renvoie la demande au F. Barthélmy, n'étant plus Supérieur, II.413.D.E.

FRÈRES de Saint-Omer.

sont bien accueillis à Saint-Omer, II.ab.23.A.

FRÈRES de Saint-Yon.

- sont inquiétés par le curé de Saint-Sever qui prétend les attirer dans sa paroisse, I.352.E;
- malgré leur vigilance, les pensionnaires s'échappent en se rendant à l'église, I.353.A;
- en voulant poursuivre les échappés, ils laissent les autres en liberté, I.353.B;
- les FF. présentent les inconvénients de mener les novices à la paroisse, I.353.C;
- la profession religieuse affranchit les FF. des devoirs de paroisse, I.353.C;
- sont appelés à Saint-Yon pour une retraite de huit jours, II.31.D;
- suivent la retraite, stimulés par les exemples du saint, II.31.E;
- s'en retournent avec l'esprit tout renouvelé, II.32.B;
- un des principaux FF. prend la conduite des pensionnaires de Saint-Yon, II.32.C; Ca 109; Re 176-177;
- obtiennent un grand succès avec les pensionnaires de Saint-Yon, II.32.D;
- les parents veulent confier leurs enfants mutins aux FF., II.32.D;
- plusieurs enfants de Saint-Yon demandent l'habit des FF., II.33.A;
- les FF. mangent dans un réfectoire commun avec les libertins de Saint-Yon, II.33.D;
- leurs exercices de piété impressionnent les jeunes gens, II.33.D;
- attirent, par l'ordre de leur maison, la bienveillance de M. de Pontcarré, II.33.C;
- les FF. servants et d'autres occupés au service de l'Institut, forment une communauté à Saint-Yon, II.34.A;

- n'y ont rapport qu'avec leur Supérieur, II.34.B;
- partagent avec ceux de Rouen les fruits du jardin, II.58.E;
- le saint prend place après les FF. servants, II.153.A;
- sont souvent inquiétés par des gens qui veulent les déposséder, II.159.A;
- n'ont la possession de Saint-Yon qu'après la mort du saint, II.159.A;
- un des FF. auquel appartient Saint-Yon, meurt, II.159.B;
- le survivant a un grand esprit de religion, II.159.B;
- revoient le saint avec joie en 1718, II.162.C.E; Ca 115, 157; Re 189, 286;
- s'empressent de mettre à profit la présence du saint chez eux, II.162.E;
- le saint est parmi les FF. comme un flambeau, II.162.E;
- les FF. sont témoins des exemples du saint, II.163.C;
- n'oublent pas que le saint était des premières familles de Reims, II.163.D;
- n'oublent pas qu'il a été chanoine et qu'il a tout quitté, II.163.D;
- voyant le redoublement de ferveur du saint, appréhendent sa mort, II.163.E;
- les pensionnaires sous la conduite des FF. sont visités par le saint, II.164.E;
- les petits pensionnaires à la garde des FF. ressentent les effets du zèle du saint, II.165.C;
- sont confessés par le saint une ou deux fois la semaine, II.165.D;
- reçoivent une instruction du saint, les dimanches et fêtes, II.165.D;
- quand les FF. annoncent la mort du saint au grand-vicaire, il dit « le saint est mort », II.169.E;
- le saint leur parle sans cesse de la mort, II.170.B;
- ne peuvent déceler la souffrance du saint qui ne se plaint pas, II.170.D;
- décèlent le déclin du saint à sa difficulté d'agir, II.170.E; Ca 158; Re 288;
- ne peuvent le dissuader de jeûner, II.170.E; Ca 159; Re 289;
- sont priés de ne pas se mettre en dépenses, par le saint, II.171.C;
- croient le saint guéri en le voyant à l'autel le jour de la fête de saint Joseph, II.172.A; Ca 160; Re 292;
- à l'air dégagé du saint, les FF. croient à un miracle, II.172.B;
- se rendent vite compte que l'amélioration ne dure pas, II.172.B;
- M. le curé veut effacer le différend avec le saint qui n'avait pas acquiescé à ce que les FF. aillent tous à la paroisse, II.172.C;
- entourent le lit du saint, veulent recevoir ses avis, II.173.C; Ca 161; Re 294;
- il les satisfait tous, découvre même des choses

- cachées dans l'âme de plusieurs, II.173.C;
 - s'empresment de recueillir ses derniers sentiments, II.173.D; Ca 161; Re 294;
 - sont recommandés à Dieu dans le testament du saint, II.173.D;
 - doivent avoir une grande soumission à l'Eglise, II.173.D;
 - doivent avoir dévotion à J.-C., à Marie, à saint Joseph, aimer la communion et l'oraison, II.173.E;
 - reçoivent la bénédiction du saint que le F. Barthélemy sollicite, II.174.A;
 - reçoivent les dernières recommandations du saint, II.174.B.C; Ca 161; Re 294;
 - prennent des reliques du saint, II.178.A;
 - ceux qui n'en peuvent avoir reçoivent copie du testament du saint, II.178.A;
 - suivent la dépouille du saint, en larmes, II.178.B;
 - six FF. portent la dépouille du saint, II.178.B;
 - sont presque inconsolables de la mort du saint, II.178.E;
 - font dire un grand nombre de messes pour lui, II.179.B;
 - n'osent demander des lettres patentes, II.185.D;
 - munis de recommandations, présentent leur mémoire au Chancelier, II.185.E;
 - voient leur demande rejetée, II.186.C;
 - mettent tout en œuvre pour profiter du nouveau garde des sceaux, II.186.C;
 - trouvent accès auprès de M. d'Armenonville, à la recommandation de M. l'abbé de Saint-Aubin, II.186.D;
 - le Conseil du Roi est favorable aux FF., II.186.E;
 - le Régent est surpris de l'unanimité en faveur des FF., II.186.E;
 - risquent une troisième tentative un an après, II.187.A;
 - font un vœu à la très sainte Vierge s'ils obtiennent les patentes, II.187.C;
 - sont heureux de voir les bâtiments s'élever dans leur enclos, II.193.C;
 - aident eux-mêmes à construire l'église, II.193.E;
 - vivent des légumes de leur jardin, II.193.E;
 - on veut chasser les FF. de Saint-Yon, II.264.C;
 - sont l'objet des soins du saint quand il vit retiré, II.272.C;
 - sont rassemblés par un ecclésiastique qui les entretient, II.315.E;
 - reçoivent plusieurs plaintes au sujet de leurs écoliers et pensionnaires, II.405.A;
 - le saint répond que ses FF. sont sous la conduite d'un Directeur sage, II.405.C;
 - le saint doit renouveler son pouvoir de confesser les FF. de Saint-Yon, II.408.E;
 - les FF. s'imaginent que le saint a été bien reçu par l'Archevêque alors qu'il en a reçu des paroles dures, II.419.D;
 - sont attaqués par deux libertins; sont disposés à se laisser maltraiter mais les libertins ne sont pas à jeûn, II.469.D.E;
 - le saint assurent aux FF. qu'ils posséderont la maison de Saint-Yon, II.499.B;
 - édifient un pensionnaire de 14 ans; il demande l'habit, II.ab.110.D.
- FRÈRES de Troyes.**
- deux FF. sont envoyés à Troyes en 1702, I.390.E;
 - reçoivent une somme modique, I.391.A;
 - logent au presbytère jusqu'à la mort de M. Le Bé, I.391.B;
 - sont embarrassés pour trouver une maison de louage, I.391.B;
 - sont aidés par plusieurs personnes pour leur loyer, I.391.C;
 - une personne leur laisse une somme pour acheter une maison, I.391.C;
 - le P. Chantreau s'engage à faire subsister cinq autres FF. à Troyes, I.391.E;
 - ont un revenu modique pour beaucoup de travail, I.392.A;
 - un jeune homme de Troyes donne de grandes espérances, puis déçoit, II.ab.107.C.D.E.
- FRÈRES de Vaugirard.**
- des FF. passent de Paris à Vaugirard, I.314.D;
 - les FF. entrés de quatre ou cinq ans sont réunis à Vaugirard pour une retraite, I.314.D;
 - restent à Vaugirard pour le noviciat, I.315.A; Ca 55; Re 81;
 - se transforment et, après le noviciat, écrivent au saint, chaque mois, I.315.B;
 - trouvent le saint endormi sur le sol glacé, I.317.D;
 - font remarquer au saint qu'il risque la paralysie, I.317.D;
 - le saint se rend à leurs remontrances, I.317.D;
 - couchent sur de pauvres lits, souffrent du froid, I.318.D;
 - mettent un matelas sur la paille du saint, il n'en use pas, I.318.D;
 - se plaignent du froid au saint, I.318.D;
 - trouvent le samedi, une chemise raide et glacée, I.318.E;
 - se réchauffent par les disciplines, I.319.A;
 - imitent le saint, seule l'obéissance limite leurs pénitences, I.319.B;
 - assaillent le saint pour demander de pouvoir se mortifier ou prier la nuit, I.319.C;
 - récitent l'office de la très sainte Vierge, debout, lentement, I.319.D;
 - font trois heures d'oraison à genoux, deux heures de lecture spirituelle, I.319.D;
 - mangent les restes des communautés de Paris, I.319.E; Bd 21;
 - en plus de ces restes, mangent tripes et pieds de bœuf, I.320.A;
 - reçoivent souvent leur nourriture en retard, I.320.B;

- la moitié d'entre eux se donnent la discipline pendant une partie du repas, I.320.D;
- arrivent en retard au repas et sortent avec les autres, I.320.E;
- exagèrent leurs fautes pour avoir une plus grande pénitence, I.321.B;
- sont habillés comme des mendiants, I.322.A.B;
- doivent s'agencer durant deux jours pour paraître avec décence à la paroisse, I.322.B;
- s'attirent compassion ou mépris, I.322.B;
- éloignent les gens à l'église à cause de la vermine, I.322.C;
- regardent cette pauvreté comme un trésor, I.322.C;
- échappent aux maladies durant ces sept années de rigueur, I.322.C;
- édifient les gens par leur silence, I.322.D;
- paraissent comme des hommes différents des autres, I.322.E;
- reçoivent parmi eux les FF. de Paris et de la région de Reims, I.323.C;
- sont stimulés par la ferveur des FF. de Paris, I.323.D;
- ne sortent que pour aller à l'église, I.324.C;
- attirent l'attention des gens qui veulent les connaître, I.324.D;
- leur sainte vie attire des sujets dès l'année qui suit, I.324.E;
- les aspirants venus par curiosité ou sans décision ne peuvent rester à Vaugirard, I.325.B;
- une fois sortis, ils décrivent les FF., I.325.C;
- ceux qui sont conduits par l'Esprit de Dieu donnent des preuves de vocation, I.325.D;
- le groupe monte à trente-cinq, qui persévèrent, I.325.E;
- dans ce nombre, il n'y en a que deux qui sont pauvres, I.325.E;
- leur nombre monte par la venue des FF. pour la retraite, I.327.A;
- les nouveaux FF. ne veulent pas être les derniers dans la course à la sainteté, I.327.C;
- logent dans le grenier, sur la paille, I.327.C;
- portent leur discipline avec eux, I.327.E;
- la manière de vivre des FF. sert de règle pour les années suivantes, durant les vacances, I.328.A;
- reçoivent les autres FF. pendant les vacances, durant sept ans, I.328.A;
- voient le saint et M. Baüyn monter à l'autel, à la fête de saint Lambert, I.330.C;
- doivent aider le saint à monter à l'autel quand il souffre, I.331.B;
- malgré son rhumatisme, le saint s'occupe du noviciat et des FF. de Paris, I.332.A;
- sont l'objet constant de son attention, I.332.A;
- se remarquent autant par leur piété que par leur habit, I.333.B;
- ne sont plus en sécurité lors de la famine de 1694, I.333.C.D; Ca 68-69; Re 103;
- le saint les transfère de Vaugirard à Paris, I.333.D;

- le saint retourne à Vaugirard avec cinq ou six novices et FF., I.339.B;
- les FF. sont enflammés de ferveur à l'aspect du saint, I.339.D;
- les FF. de la maison ignorent que les douze FF. font des vœux perpétuels, I.343.E;
- sont embarrassés de ne plus avoir leur chapelle près de la maison, I.349.A;
- le curé est offensé de voir une chapelle érigée dans la maison des FF., I.350.A;
- les FF. sont estimés du curé de Vaugirard, I.350.B;
- le curé incrimine le saint de ne pas mener les FF. à la paroisse, I.350.B;
- vont à la paroisse le premier jeudi de chaque mois, I.352.A;
- s'abstiennent d'aller à la procession, I.352.B;
- sont à l'office quand le curé vient crier son indignation, I.352.C;
- vont de temps en temps à la paroisse, I.352.C;
- les novices sont mécontents de leur Directeur, I.359.D;
- les FF. sont comparés aux trappistes, l'auteur préfère vivre à la trappe, II.176.B;
- le saint vit avec eux pour les mener à la perfection, II.365.E.

FRÈRES de Versailles.

- sont demandés par M. Huchon pour tenir les écoles de Versailles, II.65.E;
- M. Huchon achète une maison avec le fonds nécessaire à la subsistance des FF., II.66.B;
- retrouvent un père dans le successeur de M. Huchon, II.66.C;
- louent aussi les autres missionnaires qui forment la communauté de Versailles, II.66.C;
- le plus ancien des FF. de Versailles cherche à s'enraciner, II.66.E;
- il prend des manières dissipées et lie connaissance, II.67.A;
- fait intervenir M. Huchon pour qu'il reste à Versailles, II.67.C;
- il quitte après s'être émancipé, II.68.C;
- les FF. de Versailles sont assemblés par F. Barthélemy pour étudier les changements des Règles, II.149.D;
- le jeune homme (Frère) de Troyes passe de Guise à la maison des FF. de Versailles et ne peut y rester, II.ab.109.D.

GABAONITES, personnages bibliques.

- les novices sortant de leur maison paraissent comme des G., I.322.A.

GABRIEL, Frère G. Droljin.

- ne peut obtenir la bénédiction du saint au départ pour Rome, I.272.C;
- reçoit seulement un signe de croix sur le front, I.272.C;
- le 21 novembre 1691 fait avec le saint et Nicolas Vuyart le vœu d'association pour soutenir la Société, I.313.C;

- sera fidèle à sa promesse, I.313.E;
 - a 72 ans en 1733, I.314.A;
 - reviendra à Avignon, ayant passé vingt-six ans à Rome sur ordre du saint, I.314.A;
 - a fait ses études et a reçu la tonsure avant d'entrer dans l'Institut, I.314.A;
 - a préféré rester fidèle malgré les promesses de bénéficier qu'on lui a faites, I.314.A;
 - signe l'acte par lequel le Supérieur de l'Institut ne sera pas un prêtre, 7 juin 1694, I.348.A.B;
 - forme avec le saint et Vuyart le triumvirat de l'Institut, I.366.A;
 - connaît à Rome la pauvreté et les difficultés, I.393.C;
 - envoyé à Rome, y forme un établissement indépendant de celui de France; perd de vue la demande des bulles d'approbation, Re 134;
 - on lui confie, la troisième année, une école charitable fondée par le Pape, I.393.C;
 - reçoit quinze livres par mois, refuse un bénéfice, I.393.C;
 - veut imiter son Supérieur qui a renoncé à tout, I.393.D;
 - doit changer d'habit; étant tonsuré, prend l'habit ecclésiastique, I.393.D;
 - est dirigé par le saint, I.393.E;
 - sa persévérance aboutit à l'approbation de l'Institut, I.393.E;
 - réussit après vingt-six ans son principal dessein, I.394.A;
 - remplacé à Rome, il revient en France en 1728, I.394.A;
 - à 65 ans, fait ses vœux devant le F. Timothée, I.394.A;
 - voit l'Institut approuvé par le Pape, I.394.C.
- GABRIEL MARIA DE JÉSUS**, carme déchaussé.
a dirigé la grand'maison au temps des religieuses de Notre-Dame-des-Dix-Vertus, II.2.D.
- GAETAN**, saint G.
- ne peut être taxé d'orgueil en fondant un Institut, I.92.E;
- rend service à l'Eglise, I.100.A.

GALATES.
saint Paul veut former J.-C. en la personne des G., I.15.B.

GALLES, le Prince de G., v. JACQUES III.
fils de Jacques II, se réfugie en France, I.368.C; Ca 86; Re 131.

GALLIEN, empereur romain, lettré et philosophe.
les livres de G. exigent beaucoup d'études, I.29.C.

GAMALIEL, personnage biblique.
- dit aux Juifs que les conseils de Dieu ne peuvent être détruits par ceux des hommes, I.202.D;
- le saint a souvent son oracle en bouche, II.35.D;
- M. Tronson est appelé « Vénérable G. », II.448.A.

GARÇON.
- un jeune g. de 14 ans accompagne M. Nyeü à Reims, I.160.B;
- il arrive à Reims et rencontre le saint, I.160.B;
- un g. de la famille du saint va chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, I.118.A;
- un g. aide M. Compagnon à tenir 200 écoliers, I.285.E;
- sert de maître d'école à Saint-Sulpice, I.287.C;
- loge avec le saint et les deux Frères, I.287.C;
- est indisposé contre le règlement imposé par le saint, I.290.E;
- un jeune g. teigneux est soigné et guéri par le saint, II.376.C.D.E.

GARÇONS.
- les g. sont plus hardis, plus pétulants que les filles, I.52.C;
- cinq g. naissent au foyer de M. de La Salle, I.118.A;
- deux g. de M. de La Salle deviennent prêtres et chanoines, I.118.A;
- les jeunes g. sont tenus en respect par l'habit des maîtres, I.239.A.

GARÇONS, jeunes g., aspirants.
- sont rassemblés par le saint pour entrer dans l'Institut, I.279.E;
- sont trop jeunes pour être Frères et pourtant demandent leur admission, I.280.A;
- sont établis ensemble, avec des exercices propres et un corps de logis à part, I.280.B.C;
- sont séparés des Frères et des maîtres pour la campagne, I.280.C;
- ont l'habit qu'ils ont apporté, avec rabat et cheveux courts, I.280.C;
- apprennent à lire, à écrire et le chiffre, I.280.D;
- psalmodient le petit office, disent le chapelet, font deux examens, la lecture, l'oraison, I.280.D;
- sont sous la conduite d'un Frère pieux et capable, I.280.D;
- à Noël, se consacrent à l'Enfant Jésus, I.281.B;
- sont modestes, l'auteur les a vus plus tard servant les messes à Saint-Sulpice, I.281.B;
- sont appelés à Paris par le saint en 1690, I.281.C;
- viennent le matin à la sacristie et servent des messes jusqu'à midi, I.281.C;
- peu à peu ils se relâchent, I.281.D;
- sur cent g., combien continuent le latin?, I.375.D;
- trois jeunes g. sont reçus au séminaire des maîtres de campagne, II.75.D;
- ils vont en soutane et surplis à Saint-Marcel, leur paroisse, le dimanche, II.75.D;

- sont congédiés lors de la cherté de vie, II.75.D.
- GARDE DES SCEAUX.**
par son ordre, la vie du saint est lue, pour approbation, II.502.A.
- GARDES DES MAÎTRES ÉCRIVAINS.**
déclarent riche un enfant que les Frères disent pauvre, II.36.D.
- GARDES DU TRÉSOR ROYAL.**
sont invités à payer 150 livres de gratification aux Frères de Calais, I.384.D.
- GAUTIER, évêque d'Orléans au IX^e siècle.**
ordonne que chaque prêtre ait son clerc pour tenir les écoles, I.56.C.
- GELIN, grand-prévôt.**
aide à l'établissement des Frères de Grenoble, II.55.C.
- GELIN, frère du précédent.**
aide à l'établissement des Frères de Grenoble, II.55.C.
- GENEVIÈVE, sainte G.**
Sœur Louise, nouvelle G., devient l'oracle de l'endroit, II.104.D.
- GENS.**
– le saint consulte des g. qui ne sont pas suspects à Mgr le Tellier, I.202.C;
– les g. de la campagne ne peuvent donner l'instruction à leurs enfants, I.278.A;
– des g. venus dans l'Institut sans motif sérieux, le quittent, I.317.C;
– les g. délicats n'auraient pu regarder les portions servies à Vaugirard, I.320.A;
– des g. sages détournent le saint de reprendre Nicolas Vuyart dans l'Institut, I.367.B;
– des g. qui ont du bien, mais grosse famille, sont admis par l'abbé Languet de Gergy, II.43.E;
– des g. qui ont boutique garnie, mais endettés, sont admis aux écoles gratuites, II.43.E.
- GENS D'AVIGNON.**
viennent dans les écoles des Frères voir la jeunesse dissipée devenue recueillie, II.11.E.
- GENS DE REIMS.**
– gémissent de l'indocilité des enfants, I.274.E;
– n'osent se plaindre aux parents de peur des injures, I.274.E;
– représentent aux Frères leur devoir de corriger, I.275.A.
- GENS DE BIEN.**
– les parents du saint s'associent des g. de bien pour le critiquer, I.176.A;
– prennent parti contre le saint dans sa décision, I.198.B;
– admirent le saint conduisant les écoliers à l'église, I.244.C;
– le saint sait que les croix sont taillées par des g. de bien, I.334.E;
- sont souvent en contradiction sur les moyens de procurer la gloire de Dieu, I.398.C;
– assistent impuissants au pillage de la maison du faubourg Saint-Antoine, II.10.D;
– condamnent les procédés des maîtres écrivains, II.10.E.
- GENS DE BIEN, de Boulogne.**
sont sollicités par M. de la Cocherie pour fonder l'école, II.70.D.
- GENS DE BIEN, de Rouen.**
– envient Darnétal de posséder une école prospère, II.16.D;
– forment le désir d'établir des Frères à Rouen, II.16.D.
- GENS DU MONDE.**
– ne goûtent pas le genre de vie du saint, I.143.A;
– font courir le bruit que le saint a abandonné l'Institut, II.98.A.
- GENS, jeunes g.**
– les jeunes g. qu'a reçus le saint sont de bonne volonté, I.180.C;
– viennent se présenter au saint pour imiter son exemple, I.224.C;
– rue Neuve, se laissent emporter aux excès de leur dévotion, I.250.E;
– les jeunes g. du séminaire pour les maîtres sont recrutés par les curés, I.278.D;
– ils sont trente au séminaire des maîtres, I.278.E;
– on leur enseigne écriture, plain-chant, ce qui regarde leur profession, I.278.E;
– des jeunes g. aspirant à devenir Frères sont édifiants, I.281.C;
– arrivés à Paris, certains reçoivent l'habit des mains du saint, I.281.D;
– pour les jeunes g., M. de la Chétardie veut fonder une école dominicale, I.389.B;
– ces jeunes g. ne sont libres que le dimanche : 200 se présentent, I.389.C.D;
– apprennent lecture, écriture, arithmétique, dessin, catéchisme, I.389.D;
– sont retirés du vice, de la perte de temps, du jeu, de la débauche, I.389.E;
– des jeunes g. de Rouen et environs sont en pension à Saint-Yon, II.32.B;
– sont établis dans une espèce de petit noviciat, II.32.C;
– des jeunes g. libertins reçoivent à Saint-Yon la même éducation que les autres, II.33.C;
– mangent dans un réfectoire commun avec les Frères, II.33.C;
– sont témoins des pratiques de piété des Frères, II.33.D;
– les projets des jeunes g. s'évanouissent comme ils naissent, II.73.C;
– les jeunes g. enfermés à Saint-Yon ne se laissent pas aisément toucher par les bons sentiments, II.164.E;

- quatre jeunes g. furent élevés au faubourg Saint-Marcel pour les écoles Saint-Nicolas-du-Chardonnet, II.179.E;
- ils auraient pu constituer une communauté très utile pour la province, II.180.A;
- un des quatre s'est fait prêtre, II.180.A.

GENSE, père du suivant.

- âgé, retient son fils près de lui, I.386.E;
- meurt en 1704, I.386.E.

GENSE, bourgeois de Calais.

- pieux laïc, dévoué, zélé pour les pauvres, fils unique, célibataire, I.386.C;
- se voue à la perfection dans le monde, I.386.C;
- est chargé de surveiller les Huguenots, I.386.D;
- fait office d'inquisiteur de la foi, I.386.D;
- détruit les prêches, poursuit les prédicants, faux pasteurs, les oblige à quitter le pays, I.386.D;
- parcourt la Flandre, convertit par son éloquence, persuade, I.386.E;
- doit enfin rester près de son père âgé de 90 ans, I.386.E;
- est heureux de voir s'établir les écoles chrétiennes à Calais, I.387.A;
- fait venir les Sœurs de la Providence, leur cède sa maison, fait construire une chapelle, leur fonde six places, I.387.A;
- est ami des Frères, leur défenseur, leur protecteur, I.387.A;
- fait son affaire de tout ce qui est de leur Institut, I.387.B;
- est heureux d'être avec eux, d'assister à leurs prières, d'être admis aux récréations, I.387.B;
- laisse de grands exemples parmi les Frères, I.387.B;
- encourage les Frères dans leur mission, I.387.B;
- les anime, leur apprend à supporter les persécutions, I.387.C;
- fait l'éloge de la vocation catéchistique des Frères, I.387.C.D.E;
- est en grand commerce avec l'abbé de Rancé, I.387.E;
- passe tous les ans beaucoup de temps à la trappe, I.387.E;
- estime beaucoup le saint, I.387.E;
- visite le saint à Saint-Yon avec M. de la Cocherie, I.388.A; II.357.E;
- est heureux de connaître le saint, I.388.A;
- est édifié de la vertu du saint, I.388.B;
- passe la journée en entretiens pieux avec le saint, I.388.D;
- reçoit deux fois le saint à sa table en 1716, I.388.E; II.405.E;
- poste un peintre pour tirer le portrait du saint, I.388.E; II.405.E;
- est mortifié d'avoir manqué son coup, II.406.A;
- meurt quelques années après le saint, I.388.E;

- est zélé défenseur de la bulle *Unigenitus*, II.228.A;
- reçoit une lettre du saint pour le féliciter, II.228.B;
- le saint lui fait confiance de ses épreuves, II.358.A.B.

GENTILS.

- cherchent la sagesse, I.94.A;
- J.-C. est folie pour les G., I.94.A;
- J.-C. est objet de dérision pour les G., I.143.B.

GENTILSHOMMES.

- sont victimes du prêtre scélérat converti par le saint, II.340.B;
- le faux ecclésiastique transmet la magie à deux gentilshommes, II.340.C.

GEORGES, chanoine de Mâcon.

- rapporte les paroles de l'évêque au sujet du F. Barthélemy, II.ab.41.C.

GERGY, abbé Languet de G.

v. LANGUET DE GERGY.

GERMAIN D'AUXERRE, saint G.

- donne à ses moines et clercs des Règles particulières, I.104.B.

GERSON, Jean, chancelier de l'Université de Paris.

- expose ses réflexions sur l'éducation, I.2.B;
- prie ses pensées sur l'éducation, I.4.A.B;
- citation à propos de l'instruction des enfants (*circa initium*), I.4.A.B;
- citation à propos de l'enseignement de la doctrine chrétienne, I.6.D.E-7.A.B;
- affirme que l'enfant est le premier objet de tous, I.8.B;
- catéchise les enfants des pauvres et justifie son travail, I.61.C;
- est cité par M. Godet des Marais dans son mandement pour les écoles, I.371.E.

GILBERT DE HOLLAND, moine anglais du XII^e siècle.

- est cité en marge, I.16.A.B.

GILLES, bienheureux Frère G.

- met l'obéissance avant la visite des anges, II.434.A.

GILLES, Frère G.

- est guéri par l'application d'une lettre du saint sur sa tête, II.495.C.

GODET DES MARAIS, Paul, évêque de Chartres.

- connaît le saint au séminaire Saint-Sulpice, I.369.D; Ca 74; Re 111;
- bénit la chapelle Saint-Cassien, Ca 81; Re 123;
- est le premier évêque à demander des Frères, I.369.E; Ca 74; Re 111;
- a une grande estime pour le saint, I.369.E;
- renouvelle en 1699 une demande faite en 1694, I.370.A;

- est appuyé par les curés pour appeler les Frères, I.370.B;
 - reçoit de ses curés une requête demandant des Frères, I.370.C;
 - est content de voir ses curés soutenir son zèle, I.371.A;
 - reçoit six Frères avec joie, I.371.A.B; Ca 74; Re 111;
 - est populaire et accueillant, I.371.B;
 - annonce l'ouverture de l'école par un mandement, le 4 octobre 1699, I.371.C.D.E-372.A; Ca 74-75; Re 112;
 - déclare que rien ne lui est plus à cœur que l'instruction de la jeunesse, I.371.C.D.E;
 - assigne l'ouverture de l'école pour le 12 octobre 1699, I.372.B;
 - paie tous les frais avec générosité, I.372.B;
 - visite souvent les écoles, n'épargne rien pour la santé des Frères, I.372.C.D.E; Ca 75; Re 112-113;
 - veut contenir la ferveur des Frères dans les limites de la prudence, I.372.E;
 - exhorte les Frères à mesurer leur pénitence à la fatigue de leur mission, I.373.A;
 - visite les Frères malades, I.373.A;
 - trie leurs livres et leurs instruments de pénitence, I.373.B;
 - est vénéré par le saint comme un vrai successeur des apôtres, I.373.C;
 - reçoit le saint comme un ami, le retient de force à dîner, I.373.D; Ca 75; Re 113;
 - essaye de convaincre le saint d'adoucir la vie des Frères, I.373.E;
 - fait confectionner un manteau pour le saint, qui le veut d'étoffe ordinaire, I.374.B; Ca 75; Re 114;
 - désire faire profiter tout Chartres de l'exemple des Frères, I.375.A; II.235.B;
 - se range aux raisons du saint qui veut maintenir les Frères ensemble, I.375.A;
 - demande au saint de faire lire d'abord en latin, I.375.B; II.302.B;
 - se rend aux raisons du saint, I.375.B.C; I.376.A.B.C; II.302.B;
 - sa mort enlève un père aux Frères, I.376.C;
 - avait servi les intérêts des Frères auprès de Louis XIV, Ca 148; Re 263;
 - aurait dû laisser un fonds pour perpétuer les écoles à Chartres, I.376.C;
 - son neveu aide les Frères en leur donnant du blé et du vin, I.377.B;
 - maintient en respect les maîtres d'école pendant sa vie, I.378.C;
 - Mgr d'Aubigné avait été son grand-vicaire à Chartres, II.167.E;
 - offre ses services pour obtenir les patentes, II.267.C.
- GONDI ou GONDY, Pierre de G.**, archevêque de Paris, cardinal.
ordonne le 4 avril 1570 de séparer garçons et filles dans les écoles, I.53.A.
- GONDI ou GONDY, Jean-François de G.**, archevêque de Paris, cardinal.
renouvelle la défense de la mixité dans les écoles le 8 janvier 1641, I.53.A.
- GONEL, Henri**, curé de Saint-Symphorien de Reims.
- est écarté pour le choix de la première école de garçons, I.164.A;
- confesseur des maîtres; ceux-ci ne s'en contentent pas, Bd 43.

GONTERY, François-Maurice de G., archevêque d'Avignon.
- manifeste beaucoup de bonté pour les Frères, I.397.B.C; Ca 116; Re 192;
- autorise une deuxième école, Ca 116; Re 192;
- intervient en Cour de Rome pour faciliter l'approbation de l'Institut, I.397.C;
- fait un grand éloge dans son certificat présenté au Saint-Siège le 20 février 1720, I.397.C; Ca 116; Re 192;
- étend jusqu'aux moindres choses sa bonté envers les Frères, I.397.D;
- va jusqu'aux témoignages personnels, I.397.D;
- en 1728, reçoit le F. Timothée avec grande amitié, I.397.D;
- permet d'ériger une chapelle à Avignon, I.397.D;
- rend visite aux Frères en leur chapelle et assemblée, I.397.E.

GOTHESCALQ ou GODESCALQ, moine bénédictin du IX^e siècle.
est fustigé pour ses erreurs, au Concile de Quercy-sur-Oise, en 849, I.408.C.

GOVERNEUR DE LA BASTILLE.
v. SAINT-MARS.

GRANDS, les g.
- se divertissent des aventures arrivées aux Frères à Rouen, II.27.C;
- rebutent à Rouen les demandes des Frères en 1709, II.58.B;
- le saint évite de se produire chez les g., II.273.D.

GRAND-MÈRE DU SAINT.
v. LESPAGNOL, Perrette.

GRAND-PRÊTRE.
est évoqué à l'occasion de la trahison du Frère perfide à Paris, II.64.B.

GRAND-PRÉVÔT DE GRENOBLE, v. GELIN.
contribue à l'établissement des Frères de Grenoble, II.55.C.

GRAND-VICAIRE, un g.
- vient bénir la chapelle du noviciat de Vaugirard, I.349.E; Ca 67; Re 100;
- vient bénir la chapelle à la grand'maison sous le vocable de Saint-Cassien, I.361.B; Ca 81; Re 123;

- est envoyé enquêter à la grand'maison, I.404.D;
 - des gens rapportent au g. des calomnies sur les Frères de Calais, II.ab.33.C.
- GRAND-VICAIRE DE CALAIS.**
reçoit la consigne d'interdire l'enseignement aux Frères, II.ab.33.A.
- GRANDS-VICAIRES.**
- obligent le saint à reprendre sa place comme Supérieur, I.270.D;
 - viennent déposer F. Lheureux et remettre le saint, I.310.D;
 - donnent ordre de chasser deux Frères venus prendre une école sans mandat, I.434.D;
 - les g. de Rouen sont informés du succès de l'école de Darnétal, II.17.B;
 - se font zéloteurs près de Mgr Colbert pour avoir des écoles à Rouen, II.17.B;
 - les g. de Reims envoient le saint avec plusieurs ecclésiastiques prêcher en 1684, II.337.B;
 - l'emploi qu'ils donnent au saint montre qu'il est capable de transmettre son zèle, II.363.C;
 - les g. de Rouen doivent être sollicités pour donner au saint le pouvoir de confesser, II.408.E;
 - les g. de Rouen sont présents à l'exhumation du saint; ils signent le procès-verbal de la reconnaissance de ses restes, Re 308-309.
- GRÉGOIRE, saint G. I, pape.**
- a cultivé la doctrine chrétienne, I.61.B;
 - a des richesses dont il vit détaché, I.87.E;
 - fait remarquer le dépouillement total de saint Pierre, I.94.E;
 - ses disciples vivent différemment des autres moines, I.104.A;
 - dit que les apôtres quittent le désir de posséder en suivant J.-C., I.251.C;
 - dit que ceux qui hâtent leur accession au sacerdoce cherchent leur chute, I.238.E;
 - dit que l'amour fait et souffre de grandes choses, II.269.C;
 - dit que la sagesse du monde sert à voiler les sentiments, II.298.E;
 - dit que la sainteté est de faire de grandes choses pour Dieu, II.332.C;
 - dit que nul sacrifice aux yeux de Dieu n'entre en parallèle avec le salut des âmes, II.338.C;
 - dit que l'amour de Dieu et du prochain sont deux parties d'un même tout, II.370.E.
- GRÉGOIRE X, pape.**
renouvelle, au Concile de Lyon, la défense d'établir des Ordres nouveaux, I.89.D.
- GRÉGOIRE XIII, pape.**
- encourage la congrégation de la Doctrine chrétienne, I.59.C;
 - anime l'enseignement de la doctrine chrétienne, I.62.A.
- GROPERUS ou GROPPER JOHANN, cardinal (titre qu'il refusa).**
- son *Instruction chrétienne* sera toujours appréciée, I.62.B.
- GUALBERT, saint Jean G.**
ne peut être taxé d'orgueil en fondant son Institut, I.92.E.
- GUEUSE.**
- Mme Maillefer mange dans une écuelle dans la rue comme une g., I.156.C;
 - Mme Maillefer reçoit des aumônes en compagnie de g., I.153.E.
- GUEUX.**
le saint est blâmé de se mettre à la tête de g. en devenant g. comme eux, I.198.C.
- GUIDE.**
- le saint a pris pour g. M. Baüyn, II.329.E;
 - le saint est abandonné à la conduite de ses g., II.301.B.
- GUILLAUME D'ORANGE.**
- monte sur le trône par crime, I.368.D;
 - veut abolir la foi catholique dans les États de Jacques II, I.368.F;
 - persécute les catholiques d'Angleterre et d'Irlande, I.368.E.
- GUIART ou GUYART Pierre.**
- curé de Saint-Pierre-le-Vieil à Laon, Bd 45;
 - est informé du bien apporté par les écoles gratuites, I.183.B;
 - veut en doter les pauvres, nombreux sur sa paroisse, I.183.B; Ca 24; Re 36;
 - écrit au saint pour avoir des maîtres, aide à leur subsistance, I.183.C; Ca 24; Re 36;
 - lie amitié avec le saint, I.183.C; Bd 68; Ca 24; Re 36, 147;
 - appuie la demande de M. Nyel offrant sa démission des écoles, I.183.C; Bd 68;
 - décide le saint à reprendre les écoles établies par M. Nyel, I.231.C; Ca 40; Re 60;
 - visite F. Bourlette et lui conseille de donner congé aux écoliers, I.255.C; Bd 64;
 - prévoit les suites, est mortifié du refus du F. Bourlette, I.255.D;
 - est édifié de sa réponse, I.255.D;
 - fait, sous la conduite du saint, une retraite de quinze jours à Vaugirard, I.332.B;
 - part très édifié de ce qu'il a vu, I.332.B;
 - reçoit une lettre du curé de Villiers au sujet de l'intrigue menée contre le saint, I.418.B;
 - est témoin que l'économe dit au saint qu'il n'y a rien à souper, une grosse aumône arrive, II.262.C;
 - déclare que le principe du saint est l'abandon à la Providence, II.262.C; Bd 68;
 - charmé par la conduite du F. Paris en qui il voit revivre F. Bourlette, II.ab.69.E; Bd 69.
- GUISE, Marie de Lorraine, duchesse de G. et de Joyeuse, dite Mlle de G.**
aide à fonder les écoles gratuites en 1682, I.183.A; Bd 40; Ca 23; Re 35.

GUYON, Jeanne-Marie.

- diffuse la doctrine de Molinos, II.285.B;
- ses livres ne pénètrent pas chez les Frères, II.285.B.

HABACUC, personnage biblique.

le saint redit souvent la parole d'H. *Domine opus tuum*, II.319.A.

HABITANTS.

- la plupart des h. de Reims deviennent mendiants pendant la famine, I.219.E;
- la condition des h. de la Salpêtrière meilleure que celle des Frères, I.432.B;
- une quête est faite chez les h. de Darnétal pour les Frères, II.17.A;
- le salut des h. d'une ville tient aux écoles chrétiennes, II.364.A;
- les h. de Calais sont favorables aux Frères, II.ab.23.B.

HANNIBAL ou ANNIBAL.

héros de l'art militaire, I.10.D.

HARLAY DE CHAMPVALLON, François, archevêque de Paris.

- accorde au saint la permission de donner forme de communauté à sa maison, I.318.A; I.423.D; Ca 54; Re 80, 99-100;
- meurt, est remplacé par Mgr de Noailles, I.348.E; Ca 66; Re 98.

HECQUET, Jacques, curé de Saint-Sever à Rouen.

- pieux, zélé, a du crédit à l'archevêché, I.352.E;
- fatigue les Frères de Saint-Yon pour les avoir dans sa paroisse, I.352.E;
- veut que les Frères y mènent les novices, I.352.E;
- n'entend pas les raisons des Frères, I.353.B;
- regarde comme ses ennemis ceux qu'il ne peut avoir comme paroissiens, I.353.C.

HELCIAS, personnage biblique.

la fille d'H. séduit par sa beauté les deux juges corrompus, I.51.D.

HELVÉTIUS, Adrien, médecin hollandais.

- propose un remède qui décidera de la vie ou de la mort du saint, I.306.A; Ca 58; Re 86;
- fait précéder l'application du remède par le viatique auquel il assiste, I.306.B;
- ne quitte pas le saint, reste en suspens sur l'effet du remède, I.306.D; Ca 58; Re 86;
- voit enfin le mieux dans la libération des urines, I.306.D;
- fait connaître au saint le médecin qui doit soigner les Frères du scorbut, II.62.D; Ca 123; Re 201;
- estime le saint, soigne les Frères et le saint gratuitement, II.62.D;
- visite lui-même les Frères, envoie un autre médecin quand il est empêché, II.62.E.

HENNIN LIÉTARD, Louis-François de H., évêque d'Alais.

marque sa bienveillance aux Frères comme son prédécesseur, II.54.A.

HÉRARDUS, archevêque de Tours au IX^e siècle.
recommande aux prêtres l'établissement des écoles, I.56.E.

HÉRÉSIAQUES.

ce qu'ils débitent est puéril, I.19.E.

HÉRÉTIQUES.

- ont une doctrine séductrice et maligne, I.5.B;
- leur doctrine pâlit en face de celle de J.-C., I.19.E;
- le catéchisme de Louis de Grenade n'est pas fait pour combattre les h., I.62.D;
- leur nombre diminue aux Vans depuis que les Frères s'en occupent, II.82.A;
- des h. attentent à la vie des Frères des Vans, Ca 119; Re 209-210;
- les h. eussent brûlé leurs livres en voyant le saint à l'autel, II.234.B.

HÉRITIERS.

- de Mme de Croyère satisfont aux intentions de la donatrice, I.167.A;
- les h. des deux personnes charitables disputent la parcelle qui leur échappe, I.182.B;
- veulent reprendre leurs biens investis dans les écoles s'il n'y a plus de maîtres, I.191.D;
- les h. de Mme Lardé détournent un legs dû aux Frères, I.377.D;
- les h. de Mme de Louvois demandent aux Frères de leur rendre la maison de Saint-Yon, II.157.D;
- ils sont intransigeants, II.158.A;
- ne désespèrent pas de retrouver le bien de leurs ancêtres, II.159.B;
- réclament indûment un legs donné au saint, à Rethel, II.260.B.

HILARION, saint H.

- ses moines sont différents des autres, I.90.D;
- fonde un nouvel Institut, I.93.C;
- regarde la pauvreté comme une vertu de son état, I.95.C;
- ce qu'en écrit M. Fleury, I.97.A;
- saint Jérôme écrit au sujet de saint Hilarion, I.97.A;
- saint François a entendu l'Évangile comme lui, I.97.A;
- ses disciples vivent différemment des autres, I.104.A;
- revit dans la personne du saint, I.228.E;
- est à la tête de solitaires non-prêtres, II.131.E;
- sous H., des prêtres obéissent à des laïcs, II.154.C.

HILARION, Frère H.

- père du Frère Dominique qui est sous-maître des novices quand il y est novice, II.ab.79.B;
- est accueilli par le saint à condition qu'il lui amène ses deux autres enfants, II.ab.78.D;
- hésite à entrer parce qu'il a une fille, seule à la maison, II.ab.78.D;

- la fille étant entrée dans un couvent, F. H. peut entrer à Saint-Yon, II.ab.78.E;
 - homme de grande vertu, mortifié, humble, II.79.C;
 - portier à Saint-Yon jusqu'en 1713, II.79.D;
 - nommé à Guise, fait un voyage épuisant, II.79.E;
 - meurt en route à Cressy, à quatre lieues de Meurt, II.80.B.
- HINCMAR**, archevêque de Reims au IX^e siècle.
ordonne aux curés d'avoir un clerc pour tenir les écoles, I.56.C.
- HIPATIUS**, évêque de Gangre.
- assiste au Concile œcuménique, I.79.E;
- n'est pas aussi illustre en science qu'en sainteté, I.79.E.

HIPPOCRATE.
- est l'inventeur de la médecine, I.10.C;
- ses livres exigent beaucoup d'études, I.29.C;
- ses aphorismes sont difficiles à comprendre, I.30.D.

HISTORIEN, un h.
rapporte l'épisode du convers qui a dirigé vigoureusement un couvent, I.407.E.

HOLLANDAIS, un calviniste h.
- le saint rencontre un jeune calviniste h. et le convertit, Ca 77; Re 115-116;
- instruit par le saint, il abjure devant M. Bau-drand, Ca 78; Re 117-118;
- séjourne ensuite au noviciat, Ca 78-79; Re 119;
- retourné en Hollande, il y devient apôtre, Ca 78; Re 119;
- fourbe, se laisse convertir par le saint à Paris, II.350.A;
- cherche à faire des prosélytes parmi les Frères, II.350.A;
- le saint le congédie à la demande des Frères, II.350.B;
- à Marseille, il retrouve le saint qui l'accueille, II.350.B;
- vole le saint, laissant la communauté dans le besoin, II.350.D.

HOMME, un h.
- un h. de renom veut changer l'habit des Frères, I.299.C;
- craint le ridicule pour les Frères, I.299.D;
- un h. de confiance avertit le saint du jour où il sera destitué, I.411.B;
- un h. envoyé par l'adversaire du saint échoue dans son projet de diviser les Frères, I.443.B;
- un h. de Marseille veut gagner le saint à ses idées, II.87.E;
- il veut humilier le saint, II.88.C.

HOMME, un jeune h.
- reçu dans l'Institut vers 1722, II.ab.104.B;
- après le noviciat fait école à Rouen, à Chartres, devient cupide, II.ab.104.C.D;
- se passionne pour l'écriture pour laquelle il est doué, II.ab.105.B;
- néglige sa classe pour écrire, II.ab.105.C;
- meurt de la petite vérole, à la Pentecôte de 1726, II.ab.105.E;
- un jeune h. de Champagne, fils de notaire, au noviciat de Saint-Yon en 1721, II.ab.115.D;
- placé à Paris, tente de se faire chartreux, quitte l'Institut, II.ab.116.D;
- devient errant, rentre dans l'Institut, le quitte de nouveau, II.ab.116.E;
- remplace son père, se marie, doit fuir pour faux, II.ab.117.A;
- est pendu place de Grèves en 1728 ou 1729, II.ab.117.A;
- un jeune h. de Paris sort de l'Institut après deux ans, se marie, rompt après six semaines, II.ab.122.D;
- un jeune h. quitte l'Institut après deux ans, tue un homme pendant la procession, fuit, 1730, II.ab.122.E;
- pendu en effigie, II.ab.123.A.

HOMMES.
- les Frères de Grenoble deviennent des h. spirituels au contact du saint, II.106.B;
- des h. qui apparaissent comme les colonnes de l'œuvre, un seul est fidèle, II.361.D.

HONORAT, saint H.
établit une manière de vivre à Lérins, I.104.C.

HONORIUS III, pape.
approuve la Règle de saint François, I.94.D.

HORACE.
a discoursé sur l'art poétique, I.10.E.

HOURS, Louise.
v. LOUISE DE PERMEIGNE.

HUBY, Vincent, jésuite, missionnaire.
succède à Le Nobletz pour catéchiser la Bretagne, I.68.B.

HUCHON, Claude, curé de Versailles.
- demande deux Frères en 1710, II.65.E;
- trouve ressources et protection, II.65.E; Ca 121; Re 199;
- veut avoir une maison en propre et convenable pour les écoles, II.66.A;
- achète une maison au Parc aux Cerfs, II.66.B;
- veut donner l'école près de sa paroisse à un Frère, II.66.B;
- en demande deux au saint, à cause de la Règle, II.66.B;
- acquiert pour les Frères la maison qui servait de séminaire, II.66.C;
- prend en bonne grâce le Frère le plus ancien, II.66.E;
- s'oppose au départ du Frère justifié par sa conduite, II.67.C;
- n'écoute pas l'avertissement du saint, II.68.A;
- apprend que son protégé s'est évadé et envoie un missionnaire à sa poursuite, II.68.B;

- voit, trop tard, qu'il a eu tort de s'opposer au saint, II.68.C;
- abandonne, par la suite, les Frères à la conduite du saint, II.68.D;
- augmente le nombre de Frères à Versailles, II.68.D;
- constate que le saint discerne les esprits, II.306.A.

HUGUENOTS.

- M. Gense a la charge de surveiller les H., I.386.D;
- laissent dans les Cévennes les souvenirs d'horribles ravages, II.49.D;
- Louis XIV veut ramener les H. au catholicisme, II.50.A;
- veut les prendre par l'intérêt et en faire de bons écrivains, II.51.E;
- font sentir la contradiction aux Frères, II.53.A;
- n'osent pas attaquer les nouvelles écoles, II.53.A;
- font l'impossible pour les faire désertir, II.53.A;
- leurs enfants avaient d'autres maîtres cachés, II.53.A;
- les pères et mères sont obligés d'envoyer leurs enfants au catéchisme sous peine d'amende, II.53.B;
- effacent chez leurs enfants les impressions faites par les instructions, II.53.C;
- disent que les Frères ne sont pas bons écrivains, II.53.E;
- leurs intrigues n'arrivent pas à modifier la décision de l'évêque, II.53.E.

ICONOCLASTES.

- l'habit de moine parut odieux aux i., I.239.D.

IDOLATRES.

- ont des gens qui portent la figure du bien, I.23.B;
- un nombre infini d'i. ignorent la doctrine chrétienne, I.32.A.

IGNACE, saint I., martyr.

- inspire au saint de la dévotion à son égard à cause de son amour pour J.-C., II.493.C.

IGNACE, saint I. de Loyola.

- annonce la doctrine chrétienne, I.63.C;
- catéchise les enfants le jour où il est élevé au gouvernement de son Ordre, I.63.C;
- ses disciples sont zélés pour le catéchisme, I.68.B;
- son mérite n'est pas reconnu, I.69.E;
- ne peut être taxé d'orgueil en fondant son Institut, I.92.E;
- a rendu service à l'Eglise, I.100.A;
- est l'honneur de l'Eglise, I.101.E;
- le saint dresse la manière de faire l'élection sur les Règles d'I., II.134.C;
- le saint s'inspire d'I. pour les chapitres de la

- modestie, du bon gouvernement, II.136.A;
- le saint honore I. comme fondateur, II.320.B;
- le jour de sa fête est honoré par le saint, II.320.D;
- inspire une dévotion au saint, II.493.D.

IMPRIMEUR DE GRENOBLE.

v. PETIT, Mathieu.

IMPOSTEUR.

- le saint est traité d'i., II.76.C;
- il est traité tel par sentence juridique, II.76.C;
- un i., calomniateur du saint, est cru sur parole à Marseille, II.92.B.

INDIENS.

ignorent la doctrine chrétienne, I.18.C.

INFÉRIEURS.

sont animés par les Supérieurs, I.232.A.

INFIRMES.

sont l'objet d'une attention spéciale du saint à Saint-Yon, II.272.C.

INNOCENT III, pape.

- fait difficulté pour approuver l'Institut nouveau de saint François, I.84.B;
- le Cardinal de Saint-Paul intervient près d'Innocent III pour l'approbation, I.84.B;
- approuve l'Institut de saint François et de saint Dominique, I.89.D; I.94.D;
- au Concile de Latran, défend de fonder des Ordres nouveaux, I.89.D;
- empêche les « Pauvres de Lyon » qui est une secte, de s'ériger en Institut, I.89.D.

INNOCENT XII, pape.

- érige en évêché le territoire et la ville d'Alais, II.50.D; Ca 118; Re 196;
- reçoit les Frères avec bonté; sa mort suspend les premiers espoirs des Frères, Ca 134; Re 236.

INNOCENT XIII, pape.

sa mort rapide amène le Cardinal de Rohan et M. Vivant à Rome, II.191.B.

INNOCENTS.

M. de La Chétardie laisse les i. persécutés en 1706, II.42.B.

INQUISITEUR.

M. Gense, sous son habit laïc, est comme un i. de la foi, I.386.D.

INSPECTEUR.

l'i. des écoles visite la classe du F. Dominique, II.ab.77.E.

INSTITUT.

- la gloire de l'I. des Frères des Ecoles chrétiennes vient de l'enseignement de la doctrine chrétienne, I.6.C;
- M. Roland, conseillant au saint de prendre une cure, songe peut-être à un nouvel I., I.134.E;
- si Mgr le Tellier avait souscrit à la permuta-

- tion, le saint n'aurait pu établir son I., I.136.D;
- le saint passe peu à peu à l'établissement de l'I. des Frères, I.137.D;
 - Mme Maillefer occasionne l'I. des Frères des Ecoles chrétiennes, I.147.C; I.160.A;
 - en recevant M. Nyel, le saint est amené à devenir patriarche d'un nouvel I., I.163.C;
 - le saint apprend aux Frères par quelles voies s'est fondé l'I., I.167.D;
 - l'I. est, à sa naissance, secoué par les tempêtes, I.168.E;
 - la maison louée, rue Neuve, sera le berceau de l'I., I.177.A;
 - le saint inculque aux maîtres les vertus qui seront celles de l'I., I.178.D;
 - le saint achète à Reithel une maison pour un séminaire de son I., I.181.A;
 - le saint souffre beaucoup pour porter son I. à sa perfection, I.182.A;
 - l'entretien du saint avec M. de La Barmondière sur le nouvel I. n'a pas été rapporté, I.201.A;
 - le Directeur du saint lui dit que son I. n'est pas formé, I.212.B;
 - les raisons de rester à Reims sont conformes au bien de l'I., I.213.A;
 - le saint veut fonder son I. sur la seule obéissance, I.213.B;
 - pour le P. Barré, Reims n'est pas le berceau d'un I. universel, I.214.A;
 - le saint fait toute son affaire de son I., I.229.D;
 - le nom de Frères apprend que la charité doit être l'âme de l'I., I.241.B;
 - les épreuves acceptées par le saint méritent les grâces pour l'I., I.247.B;
 - le nouvel I. fait du bruit dans la Champagne, I.259.D;
 - le saint dit que le bien de l'I. veut qu'il soit gouverné par un Frère, I.262.D;
 - l'I. ne vivant que depuis peu, exige tout le soin du saint, I.264.B;
 - le saint veut mettre un prêtre dans chaque maison de l'I., I.271.D;
 - les maîtres de la campagne sont la bonne odeur du nouvel I., I.279.B;
 - le saint établit une communauté de jeunes garçons qui se destinent à l'I., I.279.E;
 - M. Nyel donne ouverture à un nouvel I., I.282.A.D;
 - le P. Barré a animé le saint dans le début de son I., I.283.C;
 - l'intérêt de l'I. appelle le saint à Paris, I.285.E;
 - l'I. est attaqué au début de son implantation à Paris, I.296.C;
 - le saint va à Reims pour les affaires de l'I., I.304.A;
 - le saint n'est pas inquiet pour son I. pendant sa maladie, I.307.B;
 - après la mort du F. Lheureux, le saint déclare que l'I. ne doit pas avoir de prêtre, I.308.D;
 - le curé de Saint-Sulpice donne des marques de son estime pour l'I. en donnant d'honorables funérailles à F. Lheureux, I.309.E;
 - l'I. reprend sa première ferveur à Vaugirard, I.314.C;
 - en 1690, l'I. se trouve dans une situation difficile, I.312.C;
 - le saint choisit deux Frères pour fortifier l'I. par un engagement à trois, I.312.D;
 - le saint veut assurer à son I. deux Frères capables de le soutenir après sa mort, I.313.A;
 - le vœu d'association du saint, Vuyart, Drolin est un triple lien pour l'I., I.313.C;
 - Drolin refuse les bénéfices pour être fidèle à l'I., I.314.A;
 - Vaugirard est comme un second berceau de l'I., I.314.B;
 - la réputation de l'I. augmente avec le nombre de Frères, I.332.B;
 - M. Baudrand, dépité, ferme son cœur à l'égard de l'I., I.334.E;
 - le saint hésite pour la Règle de la récréation dans l'I., I.340.E;
 - le saint voit l'intérêt de l'I. dans sa démission, I.347.A;
 - les curés de Saint-Sulpice sont zélés de l'I. des Frères, I.355.C;
 - M. de La Chétardie paraît envier au saint l'honneur d'avoir fondé l'I., I.355.E;
 - les douze Frères profès sont dispersés dans cinq maisons de l'I., I.356.A;
 - l'I. dépend beaucoup des collaborateurs du saint, I.357.A;
 - le plan de l'I. est : Frères pour les villes et maîtres pour la campagne, I.364.E;
 - l'I. qui croît augmente les peines du saint, I.367.C;
 - l'I. perd un protecteur à la mort de Mgr Godet des Marais, I.376.C;
 - les Frères, en se retirant dans des cloîtres, détruiraient leur I., I.377.E;
 - l'I. doit reconnaissance éternelle à M. le duc de Charost, I.386.B;
 - M. Gense fait siennes les affaires de l'I., I.387.B;
 - les persécutions du saint témoignent de son zèle pour son I., I.400.E;
 - grâce à la persévérance de Gabriel Drolin, l'I. a été approuvé, I.393.E;
 - a été érigé en Ordre religieux avec trois vœux, I.393.E;
 - sera ébranlé par la persécution qui commence en 1702, I.394.D;
 - sera pendant quinze ans près de sa chute, I.394.D;
 - progressera pendant cette persécution, I.394.E;
 - en quatre ans, verra dix établissements nouveaux, I.395.B;
 - le persécuteur du saint avait montré du zèle pour l'I., I.400.E;

- l'ennemi du saint prétend soutenir l'I. en persécutant le saint, I.402.C;
- l'ennemi du saint propose un nouveau Supérieur pour le bien de l'I., I.403.C;
- pour les Frères, c'est vouloir détruire l'I. que d'ôter l'Instituteur, I.414.D;
- M. de La Chétardie intervient pour sauver l'I., I.424.B;
- l'I. est de nouveau en péril, I.431.C;
- les infractions essentielles altéreraient l'I., II.16.C;
- est reconnu important pour le bien de l'Eglise par les ennemis du saint, II.40.E;
- les ennemis du saint font courir le bruit qu'il a abandonné l'I., II.97.D;
- les gens mal intentionnés inventent les faussetés pour ruiner l'I., II.98.A;
- l'I. se ressent de la fuite du saint en Provence, II.107.E;
- le saint veut peut-être persuader ses adversaires qu'il ne se mêle plus de son I., II.108.B;
- certains pensent que le saint a quitté l'I., II.108.C;
- ébranlé, l'I. menace ruine, II.108.C;
- le saint voit son I. bouleversé, peu avant sa mort, II.109.A;
- l'I. fleurira après sa mort, II.109.B;
- les Frères se demandent s'il faut laisser un interrègne dans l'I., II.109.D;
- les Frères ne savent à qui adresser les redditions, article essentiel à l'I., II.110.B;
- l'I. doit changer d'usages et de gouvernement, selon le rival du saint, II.111.C;
- au moment où l'I. doit crouler, les projets du rival échouent, II.115.B;
- les Supérieurs ecclésiastiques gardent l'I. durant l'absence du saint, II.115.C;
- des Supérieurs ecclésiastiques s'intéressent au bien de l'I., II.115.D;
- le saint apprend que Dieu tire le bien de l'I., de l'adversité, II.117.D;
- un I. fondé sur un tel héroïsme du saint est œuvre de Dieu, II.119.C;
- le saint est prié de reprendre la conduite de l'I., II.120.B;
- l'I. perd un protecteur à la mort de Louis XIV, II.127.D;
- le saint est persuadé que la ferveur de l'I. tient au noviciat, II.129.A;
- pour le saint, l'intérêt de l'I. demande qu'il ne meure pas Supérieur, II.130.E;
- il est temps que l'I. prenne sa forme définitive, II.131.B;
- la forme définitive de l'I. a été prévue dès le berceau, II.131.D;
- le saint cherche toujours à prendre le dernier rang dans l'I., II.132.A;
- le saint, au retour de Provence, ne veut pas reprendre le gouvernement de l'I., II.134.A;
- la fête de la Sainte-Trinité est grande, dans l'I., II.136.A;
- tous les Frères de l'I. doivent observer les Règles de 1717, II.136.B;
- après vingt-quatre ans, la récréation risque d'altérer la ferveur de l'I., II.143.B;
- les vingt-quatre ans de récréation selon la Règle ont été bienfaisants à l'I., II.144.C;
- le saint fait de la récréation un soutien de l'I., II.144.C;
- dans l'I. on appelle Directeur celui qui est préposé à veiller sur les Frères, II.145.B;
- le bien et le mal de l'I. sont liés à la conduite des Directeurs, II.145.C;
- le saint croit qu'il attire la malédiction sur l'I., II.146.E;
- les Règles que le saint a laissées à son I. sont inspirées par le Saint-Esprit, II.148.E-149.A; II.182.A;
- M. de La Chétardie est sensible aux marques d'intérêt du Cardinal pour l'I., II.149.C;
- les bonnes dispositions du Cardinal envers l'I. inspirent de lui présenter les Règles à approuver, II.149.C;
- l'I. n'a pas paru changer de Supérieur après l'élection, II.150.E;
- M. Charon voulait dérober les Frères à l'I., II.154.A;
- le saint est accusé de ruiner l'I. en le confiant à un Frère, II.154.C;
- le saint veut persuader que l'I. gagne à être débarrassé de lui, II.160.A;
- des mains libérales et zélées pour l'I. ajoutent les fonds pour acheter Saint-Yon, II.158.B;
- le saint donne par acte le legs en faveur de l'I., II.159.A;
- Saint-Yon est bien nécessaire à l'I., II.159.A;
- le saint choisit saint Joseph comme patron de l'I., II.171.E;
- la pénitence règne tellement dans l'I. que ses ennemis lui en font un crime, II.176.C;
- tous croient que l'I. disparaîtra à la mort du saint, II.182.A;
- l'I. subit une perte nouvelle à la mort du F. Barthélemy, II.183.A;
- les moins humbles craignent être châtiés en abandonnant l'I., II.183.B;
- Dieu sait soutenir l'I., même les colonnes disparues, II.183.C;
- si F. Timothée avait été plus ancien dans l'I., le saint l'aurait choisi, II.184.A;
- M. de Pontcarré est un grand protecteur de l'I., II.185.D;
- F. Timothée prend beaucoup de décisions pour le bien de l'I., II.185.A;
- les membres du Conseil du Roi sont favorables à l'I., II.186.E;
- tout le monde reconnaît que le Régent doit protéger l'I., II.187.A;
- l'I. est menacé dans sa possession de Saint-Yon dans les hésitations des lettres patentes, II.187.D;
- le Frère délégué à Fontainebleau plaide en faveur de Saint-Yon destiné à l'I., II.187.E; ;

- Mgr de Tressan veut favoriser un I. précieux à l'Eglise, II.188.A;
- le Roi et M. de Fleury sont pleins d'estime pour l'I., II.188.B;
- M. de La Rivière-Lesdo sert la cause de l'I., II.189.B;
- M. de Pontcarré intervient en protecteur de l'I., II.189.C;
- l'I. devient Ordre religieux par les bulles, II.189.D;
- le Cardinal de Rohan reçoit la supplique de prendre l'I. sous sa protection, II.190.A;
- le saint avait désiré pour son I. qu'il soit Ordre, que les Règles soient approuvées, II.191.C;
- la bulle qui approuve l'I. est acceptée au Conseil du Roi, II.191.E;
- le saint évite le parti puissant qui peut étendre son I., II.202.C;
- le saint préserve son I. des nouveautés, II.203.A;
- pour le bien de l'I., le saint instaure la prière permanente, II.283.C;
- le saint garde l'union avec les zélateurs de l'I., II.301.E;
- le saint ne veut pas changer le gouvernement de l'I., II.305.E;
- l'I. a exigé du saint beaucoup de sacrifices, II.335.B;
- l'I. à sa naissance n'avait pas besoin de noviciat, II.365.C;
- l'origine de l'I. est liée à un acte d'hospitalité, II.374.C;
- le saint, malade, n'a pas plus de sollicitude pour l'I. que pour sa vie, II.400.A;
- le persécuteur du saint avait montré du zèle pour l'I., II.400.E;
- le saint prend la dernière place, dès l'origine de l'I., II.412.E;
- F. Barthélemy entend parler de l'I., veut le connaître, II.ab.8.C;
- F. Barthélemy voit que l'I. naissant aura besoin de martyrs, II.ab.10.C;
- l'I. est menacé parce qu'on veut en changer les Règles, II.ab.18.E;
- F. Barthélemy visite les maisons de l'I., II.ab.19.E.

INSTITUT DU P. BARRÉ.

- P. Barré réussit à élever des séminaires pour les maîtres, mais cet I. ne dure pas, I.146.C;
- l'I. pour les maîtresses réussit mieux, I.146.D.

INSTITUT DES MAÎTRESSES D'ÉCOLE.

- le saint vient de terminer les difficultés avec l'I. des maîtresses d'école quand M. Nyel arrive, I.262.A.

INSTITUT DES SŒURS DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

sa gloire vient de l'enseignement de la doctrine chrétienne, I.6.C.

INSTITUT DES SŒURS DE L'ENFANT-JÉSUS.

- le nouvel I. amène beaucoup de difficultés au saint, I.139.B.

INSTITUTS.

- les I. nouveaux ne doivent pas être censurés malignement, I.88.C;
- pour fonder de nouveaux I., il n'en faut pas plus savoir que pour fonder l'Eglise, I.93.B;
- les nouveaux I. se multiplient, ce qui met la Cour en garde, I.140.D;
- il y a des I. pour toutes les nécessités sauf pour l'instruction des enfants pauvres, I.145.E;
- Mgr Colbert approuve les I. dont la fin est le service des pauvres, II.19.C.

INSTITUTEUR.

- l'I. des filles de la Providence veut faire pour les garçons ce qui existe pour les filles, I.147.A;
- le saint est taxé de vouloir être I., I.169.D;
- le P. Barré est I. des écoles chrétiennes et gratuites, I.172.A; I.190.C;
- le saint est engagé I. des Frères des Ecoles chrétiennes par le départ de M. Nyel, I.173.E;
- le saint est présenté comme I. d'une société nouvelle, I.223.C;
- le soin de choisir l'habit, en 1684, est laissé à l'I., I.238.B;
- l'I. doit garder, construire son Institut, I.264.B;
- en tant qu'I., le saint peut dicter des lois, I.340.B;
- les Frères ne veulent pas qu'on ôte leur I., I.414.D;
- le pieux I. accepte à contre-cœur de diriger des religieuses de la Croix, II.5.E;
- le saint I., rejeté par ses disciples à Mende, est logé par Mlle de Saint-Denis, II.99.A;
- les préjugés sont atténués au retour du saint I., II.110.D;
- le saint I. veut amener les Frères à élire un Supérieur général, II.120.C;
- l'ecclésiastique veut se faire nommer Supérieur par l'I. même, II.123.D;
- l'I. envoie son noviciat à Saint-Yon en 1715, II.127.E;
- croit qu'en communauté l'âge et l'ancienneté ne suppléent pas à la vertu, II.130.D;
- le Frère élu Supérieur doit être vénéré par le saint I., II.131.D;
- les Frères suivent l'avis du saint I. pendant l'assemblée de 1717, II.134.D;
- F. Barthélemy fléchit sous le fardeau dont le saint I. se décharge, II.135.D;
- les Frères remettent leurs remarques sur la Règle au saint I., II.136.A;
- ne défend pas les récréations dans son Institut, II.142.A;
- abandonne les Règles à l'examen des Frères, en 1717, II.143.D;
- les Directeurs doivent s'en rapporter aux lumières de leur I., II.144.E;
- les Frères doivent suivre les règlements de leur I., II.149.A;
- la qualité d'I. est effacée de l'esprit du saint devenu simple prêtre, II.152.B;

- dans la personne du saint on ne peut reconnaître l'I. de la société, II.163.D;
 - le saint, près de mourir, est toujours pour les Frères, leur I., II.170.A;
 - est suscité par Dieu pour l'éducation de la jeunesse, II.174.E;
 - les Frères sont inconsolables de la mort de leur I., II.181.E.
- INSTITUTEURS.**
- les Supérieurs ecclésiastiques locaux peuvent devenir des I. de congrégations démembrées, II.116.B;
 - le saint honore les I. d'Ordre le jour de leur fête, II.320.B.
- INTENDANT DU LANGUEDOC.**
- lève les difficultés faites aux Frères des Vans, Ca 119; Re 209-210.
- INTENDANT DE ROUEN.**
- communique l'affaire des écoles de Rouen à MM. le Maire et échevins, II.185.E;
 - enquête à Saint-Yon sur ce qui s'y passe, II.404.E-405.
- INTRUS.**
- répondent à Mgr de Valbelle qu'ils ne peuvent établir une école à Saint-Omer, II.406.B.
- IRLANDAIS.**
- 50 I. sont reçus en pension à la grand'maison, I.367.E.
- IROQUOIS.**
- il fallait des Frères de mérite pour évangéliser les I., II.154.A.
- ISAAC, personnage biblique.**
- F. Lheureux est comme l'I. sur qui le saint compte, I.308.A.
- ISAIÉ, personnage biblique.**
- César de Bus glorifie Dieu par ses instructions comme le conseille I., I.65.B;
 - le saint peut dire comme I. : *J'ai élevé des enfants, ils m'ont méprisé*, II.471.D.
- JACOB, personnage biblique.**
- fait à Joseph un vêtement de diverses couleurs, image de la diversité des Instituts, I.86.E.
- JACQUES, saint J.**
- laisse tout pour suivre Jésus, I.94.D.
- JACQUES DE NISIBE.**
- assiste au Concile œcuménique, I.79.E;
 - on ne le croit pas aussi illustre en science qu'en sainteté, I.79.E.
- JACQUES II, roi d'Angleterre.**
- réfugié en France, recommande 50 jeunes Irlandais, I.367.E; Ca 86; Re 131;
 - visite les Irlandais à la grand'maison, I.368.C; Ca 87; Re 132;
 - les Frères lui demandent d'intervenir pour leur assurer des bulles d'approbation, Re 133;
 - fuit son pays, chassé par Guillaume III, I.368.C;
 - s'informe de ce qui concerne les jeunes Irlandais, I.369.A.
- JACQUES III, alors Prince de Galles.**
- réfugié en France, I.367.E; Ca 86; Re 131.
- JANSÉNISTES, v. AUGUSTINISTES, parti.**
- le saint et F. Barthélemy fuient la doctrine des j., II.29.B;
 - sont nombreux à Marseille, II.87.E;
 - tiennent des conférences et engagent le saint à y assister, II.89.C;
 - parlent du Pape, des évêques, de charité, en condamnant ceux qui diffèrent d'opinion, II.89.D;
 - sont aigris par les remarques du saint, II.90.A;
 - font courir des calomnies contre le saint, II.90.B;
 - affectent un air de réforme, II.90.D;
 - blâment le gouvernement du saint, II.90.D;
 - considèrent le saint comme un homme singulier, outré, II.90.D;
 - soulèvent contre le saint les esprits remuants, II.91.A;
 - détournent les aumônes, II.91.A;
 - travaillent à dépeupler le noviciat, II.91.B;
 - publient un libelle diffamatoire, II.91.D;
 - la réponse du saint ne les blesse pas, II.92;
 - veulent avoir des maîtres capables de diffuser leur doctrine, II.219.D;
 - veulent gagner le saint à leurs idées, II.219.D;
 - tentent d'établir un séminaire de maîtres, II.219.E;
 - sont aigris de la profession de foi du saint à Grenoble, II.221.E;
 - F. Barthélemy les évite et leur tient tête, II. ab.29, 30, 31.
- JAPONAIS.**
- les plus habiles ignorent le Christ, I.18.C.
- JARDINIER de la grand'maison.**
- choisit pour demeure le lieu de la maison avec pleine vue sur le jardin, II.4.A;
 - doit déloger de cet endroit à cause des revenants, II.4.A;
 - est dérangé par le tapage fait par Sœur Saint-Fiacre, revenante, II.4.C;
 - dès la deuxième nuit, déloge et s'établit au-dessus de la basse cour, II.4.D;
 - depuis lors est laissé en paix, II.4.E.
- JEAN, saint J.**
- laisse tout pour suivre Jésus, I.94.D;
 - sa parole *nous vous annonçons ce que nous avons entendu*, I.113.A;
 - le saint répète la parole de saint J. *Aimez-vous...*, II.295.C;
 - est honoré par le saint, II.493.C.
- JEAN, Frère J.**
- rapporte une guérison attribuée au saint, II.498.D.

JEAN-BAPTISTE, saint J.

- séjourne trente ans au désert avant d'exercer son office de précurseur, I.139.C;
- se prête aux actions d'éclat par ordre de Dieu, I.168.C;
- le saint loge les maîtres chez lui à partir de la Saint-J., I.175.C;
- le saint a pour saint J. une particulière dévotion, II.493.C.

JEAN-CHRYSOSTOME, saint J.

- apologiste des solitaires et anachorètes, I.69.C;
- dit que les apôtres vivent de leurs travaux apostoliques, I.98.C;
- demande une pureté absolue au prêtre, II.248.D;
- dit que, dans le combat de la chasteté, c'est à la mort qu'on est assuré, II.251.B;
- admire la force d'Elie dans sa pauvreté, II.401.C.

JEAN CLIMAQUE, saint J.

- le saint imite les Supérieurs dont saint J. fait l'éloge, II.129.D;
- dit que l'obéissance est le sépulcre de la volonté, I.256.C;
- parle de vieillards obéissant comme des enfants, II.153.C;
- assure que la sagesse est le fruit de l'union à Dieu, II.307.A;
- dit que le vrai humble se condamne en tout, II.416.B.

JEAN DAMASCÈNE, saint J.

un des premiers maîtres de la scolastique, I.10.D.

JEAN DE LA CROIX, saint J.

- ne peut être taxé d'orgueil en fondant son Institut, I.92.E;
- a rendu grand service à l'Eglise, I.100.A;
- est l'honneur de l'Eglise, I.101.E;
- le Frère illuminé eut contesté l'oraison à saint J., II.166.C;
- se caractérise par l'amour de la croix, II.255.A.

JEAN XXII, pape.

rapporte comment la Règle de saint François fut approuvée, I.94.D.

JEAN-FRANÇOIS, Frère J.

- est le premier à mourir, I.251.C;
- avait un poste avantageux à Reims, I.251.C;
- attire les grâces de Dieu en quittant tout, I.251.D;
- est attiré par l'exemple des Frères, I.251.D;
- veut se mettre sous la conduite du saint, I.251.D;
- vit peu de temps, rue Neuve, I.251.D;
- la vie intérieure le caractérise, I.251.D;
- mine sa santé et meurt après dix-huit mois, I.251.E;
- en 1684, une rude maladie le terrasse, I.252.A;
- meurt en disant *Nous irons voir l'amour*, I.252.B; Bd 64.

JEAN-HENRY, Frère J.

- originaire de Champagne, passe au noviciat, reçoit l'habit de F. Lheureux, II.ab.71.B;
- remplace F. Lheureux comme Directeur à Reims, prêche d'exemple, II.ab.71.D;
- est ponctuel jusqu'à la minutie, II.ab.72.C;
- se rend à Vaugirard en 1691 malgré de douloureux rhumatismes, II.ab.72.D;
- les Frères doivent le soutenir durant tout le voyage, II.ab.72.E;
- est transporté en charrette, seulement à la fin du parcours, II.ab.73.D;
- après un mois de ferveur, retourne à Reims, II.ab.74.B;
- est appelé à Paris comme Directeur des novices, II.ab.74.C;
- doit être occupé à des choses extérieures à cause de sa concentration, II.ab.74.D;
- s'accuse de fautes qu'il exagère, II.ab.75.A.B;
- tient la place du saint durant son absence, II.ab.75.D;
- meurt le 1^{er} juillet 1699 de façon édifiante, II.ab.75.E;
- a cru voir la religieuse de la grand'maison, II.ab.76.C;
- F. Dominique lui succède comme maître des novices, II.ab.78.A.

JEANNE DE FRANCE, bienheureuse J.

- fondatrice des religieuses de Notre-Dame-des-Dix-Vertus, II.2.D;
- son image est peinte sur un mur de la grand'maison, II.2.D.

JÉRÉMIE, personnage biblique.

- a une antipathie pour les œuvres d'éclat, I.168.E;
- l'ecclésiastique se fait le J. qui plaint la condition des Frères, I.432.A;
- sa parole *Malheur à qui fait l'œuvre de Dieu avec négligence* est familière au saint, II.367.D.

JÉRÔME, saint J.

- relate un rassemblement de 50 000 moines pour Pâques, I.91.B;
- rapporte que saint Pierre s'est dépouillé de tout, I.94.D;
- écrit la vie de saint Hilarion, I.97.A;
- montre que la variété des Instituts date du début de l'Eglise, I.103.C;
- donne à ses moines une Règle particulière, I.104.B;
- revit dans la personne du saint, I.228.E;
- dit que les apôtres quittent le désir de posséder en suivant J.-C., I.251.C;
- entre en dispute avec saint Augustin, I.399.C;
- dit que l'Eglise seule tient la clé des Ecritures, II.211.D;
- le saint veut imiter saint J. dans son obéissance à l'Eglise, II.224.C;
- le saint cite saint J. pour indiquer son attachement à l'Eglise, II.225.D;
- dit que l'impureté meurt avec nous, II.251.A;

- fait le portrait du saint en écrivant *il nourrit les autres en souffrant de la faim*, II.374.E;
- ce qu'il dit sur la modestie, II.316.A.

JÉSUITE, un j., v. CROISSET Jean.

- prêche à Marseille en faveur des écoles, II.85.B; Ca 128; Re 223;
- est à l'origine d'une nouvelle école, II.87.D;
- les jansénistes font opposition dès qu'il se pose en promoteur d'une école, II.87.E;
- le parti veut faire échouer son projet d'école, II.88.A.

JÉSUITES.

- leur zèle pour le catéchisme, I.68.B;
- ont beaucoup d'envieux et d'ennemis, I.69.E;
- fournissent des hommes apostoliques, I.69.E;
- doivent pouvoir enseigner avec les autres, I.111.D;
- entretenaient un maître à Darnétal, II.15.B;
- la pension qu'ils offraient était insuffisante pour deux Frères, II.15.D;
- doivent appliquer de nouveaux règlements pour la récréation, II.143.A;
- P. Baudin, directeur du noviciat des j., II.144.A;
- plusieurs j. prêchent à Saint-Yon en 1725, II.193.A;
- dans les conférences des augustiniens, les j. sont attaqués, II.220.D;
- le saint étudie l'histoire de leur Institut, II.366.A;
- F. Barthélemy étudie la philosophie chez les j. de Douai, II.ab.3.A.

JÉSUS-CHRIST.

- il est nécessaire de connaître la doctrine qu'il nous enseigne, I.3.C;
- la doctrine chrétienne est si importante que J.-C. l'a enseignée lui-même, I.3.D;
- la peine qu'il a prise pour nous enseigner sa doctrine doit nous la faire apprécier, I.4.B.C;
- est le docteur de la doctrine chrétienne, I.4.B;
- sa doctrine a le salut pour fin directe et immédiate, I.5.B;
- le catéchisme est ce que J.-C. a enseigné lui-même, I.5.D;
- la vie éternelle consiste à connaître Dieu et son Fils J.-C., I.6.E;
- la science chrétienne consiste à connaître Dieu et son Fils J.-C., I.7.A;
- il est criminel de médire des personnes charitables qui s'intéressent à gagner à J.-C. les enfants, I.7.B;
- les maîtres et maîtresses d'école sont les pères et mères en J.-C. des enfants pauvres, I.8.C;
- souvent la théologie sert plus à la gloire du théologien qu'à celle de J.-C., I.9.C;
- le catéchiste donne la doctrine de J.-C. telle qu'elle est, I.9.D;
- la doctrine chrétienne du catéchiste est celle que J.-C. a mise en usage, I.10.B;
- le catéchiste imite de plus près J.-C., I.10.B;

- J.-C., premier maître qui ait enseigné la doctrine chrétienne, I.10.C;
- sa doctrine est au-dessus de Moïse autant que J.-C. est au-dessus du législateur des Juifs, I.10.C;
- la science du salut est la seule enseignée par J.-C., I.10.D;
- il en est l'auteur, I.10.E;
- Dieu choisit son propre Fils pour l'oracle de ses révélations, I.11.A;
- c'est J.-C. qui parle quand on enseigne sa doctrine, I.11.B;
- il éclaire de ses lumières ceux qui enseignent sa doctrine, I.11.E;
- J.-C. premier et modèle des catéchistes, I.12.C.D.E;
- sa loi est claire et précise, I.13.B;
- son instruction sur la montagne est le vrai catéchisme, I.13.C;
- le premier discours de saint Pierre gagne trois mille âmes à J.-C., I.13.D;
- saint Pierre était tel qu'il le fallait pour faire honneur à J.-C., I.13.E;
- saint Pierre applique les prophéties à la descente du Saint-Esprit et à J.-C., I.14.A;
- à Athènes, saint Paul prêche J.-C., I.14.C;
- le but de saint Paul est d'enseigner la doctrine de J.-C., I.14.D.E;
- saint Paul dit aux Galates qu'il est en peine jusqu'à ce que J.-C. soit formé en eux, I.15.B;
- saint Paul parle aux Corinthiens comme à des enfants de J.-C., I.15.A;
- saint Paul se fait infirme avec les infirmes pour les gagner tous à J.-C., I.15.C;
- les premiers disciples de J.-C. se font un devoir de catéchiser, I.15.D;
- la doctrine chrétienne doit son origine à J.-C., I.16.C;
- J.-C. s'est incarné pour racheter le péché originel, I.19.B;
- ce que débitent les hérétiques juifs postérieurs à J.-C. a l'air d'une fable, I.19.E;
- où la foi de J.-C. ne règne pas, la perfidie règne, I.21.B;
- la loi chrétienne nous apprend à respecter nos frères comme les membres de J.-C., I.22.D;
- la doctrine de J.-C. nous apprend la vertu, I.22.E;
- les hommes semblables à J.-C. se trouvent dans le christianisme, I.23.B;
- la religion de J.-C. est vraie, certaine, pure, I.23.C;
- J.-C. est l'auteur de la loi divine, I.24.D;
- J.-C. est ressuscité après sa mort, I.24.E;
- J.-C. a proposé à ceux qui le suivent souffrance et mort en cette vie, I.25.A;
- les disciples de J.-C. étaient les moins propres à persuader, I.25.A;
- il faut obéir aux Supérieurs comme à J.-C., I.26.A;
- la loi de J.-C. est claire, courte et intelligible, I.29.A.B.E;

- pour comprendre la morale de J.-C., il ne faut que des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, I.30.E;
- ceux qui connaissent la loi de Dieu et ne la pratiquent pas sont doublement coupables, selon J.-C., I.32.E;
- les écoles chrétiennes rachètent des âmes à J.-C., I.33.E;
- le ministère des maîtres a son modèle en J.-C., I.35.D;
- J.-C. a acquis par son sang le titre de Sauveur des hommes, I.37.E;
- on ne peut commencer trop tôt à enseigner J.-C. aux enfants, I.38.B;
- J.-C. envoya ses apôtres par toute la terre, I.38.B;
- il faut former l'image de J.-C. dans les enfants, I.44.B;
- les personnes appelées à la conduite des écoles chrétiennes tiennent la place de J.-C., I.44.C;
- les enfants ignorent J.-C. et ses mystères, I.45.B;
- selon J.-C. il faut connaître le bien et le pratiquer, I.47.E;
- les enfants élevés chrétiennement savent s'occuper devant J.-C. et le recevoir, I.49.D;
- les maîtres et maîtresses charitables enseignent la morale de J.-C., I.46.D;
- rien n'est plus avantageux que la pureté des mœurs pour faire régner J.-C. dans son peuple, I.53.B;
- la manière simple d'instruire a été celle de J.-C., I.55.D;
- au XVI^e siècle, on semblait avoir ignoré la doctrine de J.-C., I.61.B;
- César de Bus allait, comme J.-C., prêcher l'Évangile aux pauvres, I.65.C;
- enseigner la doctrine chrétienne à l'exemple de J.-C., I.68.C;
- donner haute estime pour la religion de J.-C., I.69.B;
- J.-C. fournit à son Eglise tous les moyens de salut, I.71.D;
- plusieurs chrétiens s'approchent de J.-C. sans préparation, I.74.C;
- indifférence de plusieurs devant J.-C. au saint sacrement exposé, I.74.C;
- objection que J.-C. aurait abandonné les enfants durant des siècles avant les écoles chrétiennes, I.77.E;
- J.-C. le premier catéchiste, I.78.C;
- la plupart des anciens Pères ne savaient que J.-C., I.79.E;
- discours d'un confesseur de J.-C. à un philosophe au Concile de Nicée, I.80.A.B;
- les chrétiens enseignent les sciences profanes pour avoir la liberté de faire connaître J.-C., I.81.A;
- J.-C. envoie prêcher ses apôtres *N'ayez ni or ni argent*, I.84.C;
- saint François et saint Dominique sont conformes à J.-C., I.88.D;
- l'Eglise est le royaume de J.-C., I.90.B;
- s'en tenir au précepte de J.-C. *ne jugez pas...*, I.92.E;
- les apôtres savaient J.-C., I.93.B;
- saint Paul prêchait J.-C. crucifié, I.94.A.B;
- saint François a bien entendu les paroles de J.-C., I.94.C;
- signification des paroles de J.-C. sur le dépouillement, I.94.D.E;
- à l'exemple de J.-C., beaucoup de saints n'ont voulu avoir rien en propre, I.95.B;
- J.-C. a voulu engager les apôtres au renoncement, I.95.E;
- les apôtres fondés sur J.-C. étaient assurés du nécessaire, I.98.C;
- ce n'est pas sur le don des miracles que J.-C. fonde cette assurance, I.98.C;
- J.-C. assiste son Eglise, I.99.D;
- services rendus par les Instituteurs d'Ordres pour gagner à J.-C. les infidèles, I.100.B;
- la variété se trouve aussi dans l'institution des sacrements par J.-C., I.101.A;
- porter la foi de J.-C. où son nom est inconnu, I.101.E;
- la vie de saint François explique la vie dont J.-C. nous a donné l'image, I.105.A;
- une jeune fille a une dot plus importante pour J.-C. que pour un homme, I.109.E;
- de J.-C., saint Jean dit *Nous annonçons ce que nous avons vu*, I.113.B;
- le saint est le portrait de J.-C., I.113.C;
- comme J.-C., le saint vit au-dehors comme les autres hommes, I.132.E;
- le saint est amené à tout quitter pour J.-C., I.135.D;
- le saint donne l'exemple de l'enfance spirituelle recommandée par J.-C., I.135.E;
- le saint voit J.-C. dans son Archevêque, I.136.C;
- le disciple de J.-C. sait que les œuvres de Dieu sont difficiles, I.140.B;
- J.-C. veut élever le saint sur le calvaire, I.140.B;
- le saint gagne le cœur des maîtres pour l'ouvrir à J.-C., I.178.B;
- passe trois ans à former ses apôtres, I.180.D;
- le saint entend la parole de J.-C. *Si vous voulez être parfaits...*, I.189.D;
- le saint, appelé par J.-C., donne son acquiescement, I.196.D;
- devant la critique, le saint se tait comme J.-C., I.198.E;
- le saint se détermine à marcher sur les pas de Jésus dépouillé, I.200.D;
- le saint est la bonne odeur de J.-C. au Chapitre de Reims, I.207.C;
- le saint regarde son Directeur comme J.-C., I.211.D; I.219.A;
- le saint s'arme de courage pour suivre J.-C., I.214.D;
- le saint s'inspire de J.-C. disant *Si vous voulez être parfaits*, I.214.E;

- le saint sent qu'avant de suivre J.-C. il doit se dépouiller, I.215.A;
- le saint, comme J.-C., veut devenir pauvre avec les pauvres, I.215.D;
- J.-C. est devenu sensible dans les pauvres, pour le saint, I.220.A;
- le saint se met à genoux devant les pauvres comme devant J.-C., I.221.A;
- le saint ne veut que le contrat que J.-C. a signé dans son Evangile, I.222.D;
- le saint n'a que la croix de J.-C. à proposer à ceux qui veulent le suivre, I.223.E;
- les disciples du saint ne veulent savoir que J.-C., I.224.C;
- le saint passe les nuits à Saint-Remi sous les yeux de J.-C., I.229.E;
- les Frères dans leur hâte de prononcer les vœux veulent suivre J.-C., I.235.E;
- les Frères veulent se conformer à J.-C. en portant leur habit, I.240.D;
- les Frères veulent savoir J.-C. crucifié, I.248.C;
- F. Jean-François quitte plus que les apôtres pour suivre J.-C., I.251.C;
- le désir d'être à J.-C. fait résister F. Bourlette à ses parents, I.253.D;
- du F. Maurice comme de J.-C. on peut dire *Il a bien fait toute chose*, I.256.B;
- la foi seule mène le saint à la suite de J.-C., I.261.C;
- les exemples de J.-C. donnent au saint la solution des difficultés, I.261.E;
- le saint veut que la direction aboutisse à J.-C., I.273.C;
- le saint fait connaître J.-C. partout mais souffre partout avec lui, I.276.D;
- les jeunes maîtres sont, dans leur village, la bonne odeur de J.-C., I.279.E;
- pendant sa maladie, le saint reste uni à J.-C., I.307.B;
- plusieurs Frères n'ont connu que J.-C. crucifié, I.309.E;
- F. Lheureux enseigne aux pieds de J.-C., I.310.B;
- Vaugirard comparé à l'étable où est né J.-C., I.318.A;
- les miracles vus à Vaugirard se font pour ceux qui ont tout quitté pour J.-C., I.326.C;
- on eût cru que le saint et M. Baüyn voyaient J.-C. dans le saint sacrement, I.330.D;
- le saint fait une leçon journalière sur la parole de J.-C. relative à l'abandon, I.334.B;
- le saint expose à J.-C. les besoins de sa famille, I.337.B;
- en étudiant J.-C. le saint avait appris à faire avant que d'enseigner, I.339.E;
- le saint s'applique à copier J.-C., I.348.B;
- la paroisse, lieu infiniment saint par la présence de J.-C., I.350.E;
- l'Institut répand de tout côté la bonne odeur de J.-C., I.357.C;
- comme J.-C. le saint fut trahi, I.366.D;
- l'onction des paroles de M. Godet des Marais laisse la bonne odeur de J.-C., I.372.D;
- le saint regarde les reproches comme des avertissements tacites d'imiter J.-C., I.374.A;
- à Chartres, on voyait l'impiété sous les yeux de J.-C., I.374.E;
- à propos de Drolin et Vuyart, la vérité de l'oracle de J.-C. *on prendra l'un...*, I.394.B;
- le saint voit J.-C. en Mgr de Noailles, I.410.A;
- le saint supplie J.-C. de confirmer sa propre déposition du supérieurat, I.411.A;
- le saint avait engendré les Frères en J.-C., I.412.D;
- les Frères respectaient J.-C. dans la personne des Supérieurs, I.412.D;
- l'esprit de J.-C. doit régner dans la communauté, I.434.A;
- le saint, père des Frères, en J.-C., I.443.C; II.181.C;
- les Frères laissent partout la bonne odeur de J.-C. en allant à Rouen, II.21.E;
- les Frères peuvent dire à l'exemple de J.-C. qu'on les hait gratuitement, II.27.D;
- le saint est plein de l'esprit de J.-C., II.40.C;
- le saint souffre de la défection de ceux qu'il a engendrés en J.-C., II.92.E;
- le saint tend à être comme J.-C. humilié, II.93.A;
- le saint est comparé à J.-C. rejeté des siens, II.98.E;
- le saint cherche à inspirer aux novices les maximes de J.-C., II.129.B;
- le saint cite la parole de J.-C. *la bouche...* à propos des récréations, II.136.E;
- J.-C. semble être au milieu de nous, doivent pouvoir se dire les Frères après la récréation, II.138.C;
- la récréation remplit de ferveur quand on y appelle J.-C., II.142.B;
- le saint est arrivé à l'état d'enfance spirituelle dont parle J.-C., II.153.C;
- toute l'ambition du saint est de mourir comme J.-C., II.159.D;
- le saint ne se montre qu'en passant aux Frères, comme J.-C. après sa résurrection, II.161.D;
- les Frères de Saint-Yon reçoivent le saint comme J.-C. lui-même, II.162.C;
- le désir du saint est de se réunir à J.-C., II.163.B; II.171.A;
- le saint a tout quitté pour suivre J.-C., II.163.D;
- le saint voit J.-C. dans F. Barthélemy, II.163.D;
- le saint enseigne aux novices de Saint-Yon à faire leurs actions en union avec J.-C., II.164.D;
- le saint cherche à gagner les pensionnaires de Saint-Yon à J.-C., II.165.C;
- il était juste que le saint mourût sur la croix comme J.-C., II.165.E; II.168.E;
- le saint garde la tendresse des Frères qu'il a engendrés en J.-C., II.170.B;

- la maison de Saint-Yon est préparée pour recevoir J.-C., II.172.E;
- le saint recommande une grande dévotion à J.-C., II.173.E;
- selon le conseil de J.-C., le saint errait de province en province, II.175.C;
- F. Barthélemy appelle le saint : notre cher père en J.-C., II.179.A;
- le saint était le vrai portrait de J.-C., II.181.C;
- J.-C. nous renvoie à l'Eglise, II.203.D;
- le saint est reçu comme J.-C. en Provence, II.220.B;
- le saint est un des justes du dernier siècle qui a le mieux exprimé J.-C., II.229.D;
- le saint étudie les vertus de J.-C. pour les mettre en pratique, II.229.E;
- ceux qui souffrent beaucoup sont plus semblables à J.-C., II.230.C;
- le saint félicite les Frères quand ils ont part aux opprobres de J.-C., II.230.D;
- le port du Nouveau Testament est un gage de la foi en J.-C., II.231.A;
- le saint est heureux de s'associer à J.-C. en disant son bréviaire, II.235.D;
- le saint a reçu en abondance l'esprit de J.-C., II.240.C;
- le saint imite J.-C. expirant sur une croix, II.241.C;
- le saint crucifie sa chair parce qu'il veut être à J.-C., II.242.A;
- le saint se propose J.-C. comme modèle, II.243.C;
- le saint est saisi de se voir si près de J.-C. et si souillé à ses yeux, II.243.D;
- l'habitude d'approcher J.-C. ne peut familiariser le saint avec lui, II.243.E;
- l'intime union du saint avec J.-C. ajoute toujours au sentiment de son indignité, II.244.A;
- le saint est animé de l'esprit de J.-C. pour l'éclat de la maison de son Père, II.245.E;
- le saint regarde les premiers pasteurs comme les Vicaires de J.-C., II.246.E;
- le saint se fait pauvre par amour pour J.-C., II.256.E;
- les jeunes gens venant chercher J.-C. à Vaugirard y restent, II.257.E;
- le saint est nommé *vrai pauvre de J.-C.*, II.268.A;
- le saint s'est dépouillé de tout pour courir sur les traces de J.-C., II.271.C;
- le saint passe les jours à servir le prochain et les nuits à prier, comme J.-C., II.281.A;
- le saint a coutume de fléchir le genou et d'adresser ses vœux au Père de N.-S. J.-C., II.291.B;
- le saint rassemble ses forces de moribond pour répondre au *Vive Jésus dans nos cœurs*, II.291.E;
- le saint reste deux heures pour rendre hommage à J.-C. avant une visite à une religieuse, II.293.D;
- le saint, selon la maxime de J.-C., se rend croyable, II.303.A;
- le saint suit le précepte de J.-C. en cherchant d'abord la gloire de Dieu, II.303.C;
- J.-C. a montré dans sa personne les effusions de lumière consécutives à la prière, II.307.B;
- le saint porte partout l'air qu'il aurait eu en présence de J.-C. s'il l'avait vu, II.308.A;
- comme J.-C., le saint a fait avant d'enseigner, II.309.D;
- le saint a un grand respect pour J.-C. au saint sacrement, II.311.B;
- le saint n'a que J.-C. dans la bouche, II.311.E;
- la vertu de J.-C. se fait sentir dans le saint, II.312.A;
- le saint termine une lettre à un Frère en le suppliant au nom de J.-C. de vaincre sa négligence, II.314.D;
- le saint offre toutes ses actions à Dieu en union à celles de J.-C., II.317.C;
- le saint prend résolution d'unir vingt fois le jour ses actions à celles de J.-C., II.318.D;
- il prie J.-C. de répondre à sa place quand on lui demande conseil, II.318.D;
- il porte les péchés de ses Frères comme J.-C. a porté ceux du monde, II.318.E;
- le saint compte sur la grâce de J.-C. pour suivre son règlement, II.319.B;
- le saint puise l'amour de la Règle dans l'étude continuelle de J.-C., II.320.B;
- dans la Règle, le saint ne voit que les maximes de J.-C., II.325.A;
- il faut unir les observances à celles de J.-C., II.326.A;
- l'amour de J.-C. a été le principe de son obéissance, II.326.B;
- le saint ne cherche à plaire qu'à J.-C., II.327.E;
- qui aime J.-C. aime ses ouailles, II.338.C;
- plus l'amour de J.-C. croît, plus le zèle s'allume dans le cœur, II.338.C;
- le saint est comme un apôtre de J.-C. envoyé pour les pécheurs, II.339.B;
- le saint aime les pécheurs comme J.-C. les aime, II.339.B;
- le saint a la réputation de gagner à J.-C. les âmes livrées au démon, II.352.A;
- le saint cite souvent J.-C. dans ses lettres, II.354.A.B;
- le zèle du saint n'a d'exemple que dans J.-C., II.355.E;
- le saint entre dans le renoncement que J.-C. exige de ceux qui veulent être parfaits, II.256.A;
- les Frères sont appelés *enfants engendrés en J.-C.*, II.358.A;
- le saint prend tous les moyens pour gagner ses disciples à J.-C., II.367.A;
- comme J.-C. le saint est parmi les siens comme un serviteur, II.372.D;
- le saint aime le prochain comme J.-C. l'a aimé, II.373.B;

- le saint n'a d'autre désir que de gagner à J.-C. ceux qu'il aime, II.373.D;
- le saint aime d'une manière capable de faire honneur à J.-C., II.373.E;
- son cœur est formé sur celui de J.-C., II.373.E;
- le saint honore dans les pauvres la personne de J.-C., II.374.A;
- le saint s'accommode à tous pour les gagner à J.-C., II.375.C;
- à l'exemple de J.-C., le saint veut souffrir tout ce que la charité demande, II.376.A;
- le saint soupire de donner sa vie pour ceux qui ont coûté celle de J.-C., II.376.A;
- le garçon atteint de la teigne est regardé par le saint comme une image de J.-C., II.376.D;
- le saint touche chaque jour le corps glorieux de J.-C., II.376.E;
- le saint reçoit les guenilles d'un prisonnier comme d'un membre de J.-C., II.377.C;
- le saint se comporte envers ses ennemis en parfait disciple de J.-C., II.379.D; II.381.D;
- les ennemis du saint n'ont rien à craindre d'un disciple de J.-C., II.380.C;
- le saint est redevable à ses ennemis des occasions qu'ils lui donnent d'imiter J.-C., II.385.A;
- le saint apparaît comme J.-C. au milieu de ses apôtres, II.387.D;
- le saint répète souvent aux Frères les paroles de J.-C. sur l'amour des uns pour les autres, II.389.D;
- libéralité du saint pour les membres souffrants de J.-C., II.391.E;
- J.-C. a dit que la mesure de ses miséricordes est la mesure des nôtres, II.392.B;
- le saint veut devenir pauvre pour ressembler à J.-C., II.392.C;
- J.-C. se cache sous les pauvres défigurés, II.392.D;
- comme J.-C., le saint boit le calice jusqu'à la lie, II.394.D;
- le saint se jette aux pieds de J.-C. pour lui demander le pain quotidien, II.395.C;
- plus il est pauvre et plus le saint se sent semblable à J.-C., II.395.D;
- si on veut plaire aux hommes, on n'est pas serviteur de J.-C., II.398.E;
- la seule ambition de saint est de ressembler à J.-C., II.400.A;
- le saint dit de chérir la pauvreté comme J.-C. l'a aimée, II.401.A;
- comme les apôtres, le saint vend tout pour suivre J.-C., II.408.C;
- a voulu être toute sa vie un exemple de dépendance, II.417.D;
- le saint semble se réjouir d'avoir part aux opprobres de J.-C., II.418.B;
- le saint conseille à une religieuse de demander à J.-C. de graver l'humilité au fond de son cœur, II.421.E;
- le saint commente *Jésus était soumis à Marie et à Joseph*, II.429.E-430.A.B;
- le saint fait consister l'obéissance dans le regard intérieur de J.-C. en la personne des Supérieurs, II.437.D;
- le saint veut qu'on voit J.-C. dans le Supérieur, II.439.D;
- le saint puise dans le cœur de J.-C. ses sentiments pour l'obéissance, II.441.A;
- l'obéissance est la voie de la perfection que nous a frayée J.-C. par son exemple, II.441.C;
- le saint dit aux novices *Si vous êtes de parfaits obéissants, vous paraîtrez avec assurance au tribunal de J.-C.*, II.441.E;
- l'amour du saint pour J.-C. est pour lui un motif de cultiver l'obéissance, II.442.A.B;
- finale d'une lettre : *Je suis en N.-S. J.-C. tout à vous*, II.443.E;
- vous obéirez avec un anéantissement intérieur à l'esprit de J.-C., dit le saint, II.444.B;
- le saint reçoit pour un service rendu la récompense promise par J.-C. : l'humiliation, II.451.A;
- J.-C., grand pénitent de l'Eglise, II.453.E;
- le saint veut suppléer en sa chair ce qui manque aux souffrances de J.-C., II.453.E;
- le saint, homme de douleurs, à l'exemple de J.-C., II.454.E;
- le saint veut être des plus proches de J.-C. attaché à la croix, II.454.E;
- le saint renouvelle sur lui la flagellation de J.-C., II.455.B;
- le saint cherche dans J.-C. le modèle, le motif et la grâce de la patience, II.457.B;
- le saint prescrit d'adorer J.-C. dans son état de pénitence, II.459.B;
- un pénitent doit, comme J.-C., porter son péché devant soi, II.459.C;
- J.-C. est cité plusieurs fois dans la profession de pénitence, II.459.E-460.A.B;
- le saint avale l'amertume en hommage au fiel dont N.-S. J.-C. fut abreuvé sur la croix, II.462.D;
- le saint désire entrer dans les sentiments de J.-C., II.463.B;
- le saint, portant sur son corps la mortification de J.-C. veut vivre de sa vie, II.465.C;
- le saint s'enthousiasme quand il s'agit d'inspirer l'esprit de Jésus crucifié, II.470.C;
- le saint est reçu par une personne de piété en Provence comme Zachée reçut J.-C., II.471.D;
- le saint conseille à un Frère d'offrir ses peines en union à celles de J.-C., II.472.E;
- le saint cite J.-C. dans des avis pour recevoir avec patience les peines intérieures, II.473.A, B.C.D;
- le saint ressemble à J.-C. par sa douceur, II.474.D;
- le saint forme sa douceur sur celle de J.-C., II.475.A.C;

- l'excès de douceur paraît au saint dans l'esprit de J.-C., II.476.B;
 - le saint se résoud à se dépouiller de son patri-moine pour suivre J.-C. pauvre, II.477.A;
 - par sa douceur, le saint gagne plusieurs Frères à J.-C., II.479.A;
 - saint Martin a aimé J.-C. de tout son cœur, II.481.A;
 - tous les saints ont aimé J.-C., II.481.B.C-482.A.B;
 - le saint a continuellement recours à J.-C., II.482.B.C.D.E;
 - le saint ne cherche que J.-C., II.483.A.B;
 - le soin d'imiter J.-C., II.483.B.C;
 - le désir du saint de ressembler à J.-C., II.483.D.E-484.A.B.C.D.E;
 - le saint est dévot aux abjections de J.-C., II.484.D.E;
 - la flamme que J.-C. allume dans le cœur du saint paraît au dehors, II.485.D;
 - le saint et sa dévotion à J.-C. au saint sacre-ment, II.487.B;
 - la dévotion du saint à saint Joseph vise à l'imi-ter dans sa conduite envers J.-C., II.492.D;
 - l'amour du saint pour J.-C. lui communique une dévotion pour saint Ignace, martyr, II.493.C;
 - la coutume du *Vive Jésus dans nos cœurs* chère au saint, II.493.D;
 - le saint goûte spécialement les saints zélés à attirer les âmes à J.-C., II.493.E;
 - J.-C. est devenu l'âme du saint, II.500.B;
 - vertus de quelques Frères dont la vie a été la bonne odeur de J.-C., II.ab.1.B;
 - F. Barthélemy étonné de la parole de J.-C. *Qui aime son père et sa mère...*, II.ab.6.E;
 - F. Barthélemy n'était pas encore résolu dans sa jeunesse à échanger ses biens pour la pau-vreté de J.-C., II.ab.7.E;
 - F. Barthélemy appelé serviteur de J.-C., II.ab.9.D;
 - F. Barthélemy veut devenir semblable à J.-C. souffrant, II.ab.14.D;
 - F. Barthélemy axe ses résolutions sur J.-C., II.ab.15.B.C.D.E;
 - le saint veut mourir comme J.-C. victime de l'obéissance à son Supérieur, II.ab.19.A;
 - F. Barthélemy écrit qu'il faut imiter J.-C. par la pratique des vertus, II.ab.35.B;
 - zèle du F. Barthélemy à attirer à J.-C. les pen-sionnaires de Saint-Yvon, II.ab.41.E;
 - F. Barthélemy dit au F. Placide qu'il a vu en mourant J.-C., II.ab.42.E;
 - F. Barthélemy invoque sans cesse le nom de J.-C., II.ab.47.E;
 - F. Barthélemy célèbre avec ferveur les fêtes de N.-S. J.-C., II.ab.48.A;
 - dévotion du F. Barthélemy à la passion de J.-C., II.ab.48.C;
 - longs entretiens du F. Barthélemy avec J.-C., II.ab.49.A;
 - prière composée par F. Barthélemy adressée à J.-C., II.ab.49.B;
 - J.-C. est cité dans une lettre du F. Barthélemy, II.ab.53.C.D;
 - F. Barthélemy marche sur les traces de J.-C. portant sa croix, II.ab.55.C;
 - F. Barthélemy prend ses repas en union avec J.-C., II.ab.55.D;
 - F. Barthélemy porte l'édification et l'odeur de J.-C. partout, II.ab.56.C;
 - F. Barthélemy est persuadé que l'esprit de douceur est l'esprit de J.-C., II.ab.59.E-60.A;
 - F. Barthélemy vit sur terre comme un homme qui se prépare à voir J.-C., II.ab.66.E;
 - J.-C. vit dans la personne du F. Jean-Henry, II.ab.76.A;
 - F. Hilarion reçoit les pénitences de son fils comme venant de J.-C., II.ab.79.C;
 - chaque pas fait par F. Stanislas l'approche de J.-C. crucifié, II.ab.85.D;
 - F. Stanislas voit J.-C. dans ses Supérieurs, II.ab.88.E;
 - la souffrance nécessaire au F. Stanislas pour achever la ressemblance avec J.-C., II.ab.92.D;
 - les Frères sont les coopérateurs de J.-C., II.ab.97.A;
 - à leur mort les Frères sont la bonne odeur de J.-C., II.ab.99.B;
 - désir des Frères de recevoir J.-C. en viatique, II.ab.99.D.
- JOB, personnage biblique.
- Mme Maillefer pouvait dire avec J. : *Ce que mes yeux voyaient avec horreur est devenu ma nourriture*, I.157.D;
 - des amis du saint, semblables à J., lui deman-dent quel crime lui vaut une telle expiation, I.198.A;
 - le saint, comme J., donne l'exemple dans sa maladie, I.303.A;
 - comme J., le saint accepte les peines qui se succèdent, I.367.C;
 - le saint redit les paroles de J. : *Dieu soit béni !*, II.102.E; II.468.C;
 - le saint est comparé à J. dans les adversités, II.115.C;
 - le saint veut que les Frères soient dans les dispositions de J., II.268.C;
 - J. parle des rois qui se bâtissent une solitude en eux, II.271.B;
 - comme J., le saint est nourri de patience et de souffrance, II.457.B;
 - F. Barthélemy se sert de la parole de J. *Le Seigneur l'a donné...*, II.ab.34.D; II.ab.26.D.
- JOLY, Claude, écolâtre de la cathédrale de Paris.
- est saisi contre le saint et les Frères par les maîtres écrivains, I.298.B;
 - rend sentence contre les écoles chrétiennes et gratuites, I.298.B.
- JONAS, personnage biblique.

- le maître des novices, responsable des maux du saint aurait dû faire comme J., I.415.C;
- le saint se persuade être le J. qui doit disparaître en 1706, II.39.C;
- le saint se considère comme J. se jetant à la mer pour apaiser la tempête, II.97.B;
- le saint paraît endormi comme un autre J. dans les épreuves, II.267.B.

JOSAPHAT, personnage biblique.

- fait instruire son peuple par les prêtres et les lévites, I.7.E.

JOSEPH, personnage biblique.

- les maîtres, fussent-ils des J., trouvent des causes de chute dans les écoles, I.51.D;
- Jacob fait à J. une robe de couleurs variées, I.86.E;
- c'est déchirer la robe de J. que de diviser les manières de vivre dans l'Église, I.87.A;
- le saint est le Benjamin à qui le vrai J. donne dix fois plus qu'à ses frères, I.251.A;
- F. Barthélemy, comme J., ne se venge que par des bienfaits, II.ab.44.A.

JOSEPH, saint J.

- choisi par le saint comme patron de l'Institut, II.171.E; II.492.D;
- les Frères voyant le saint célébrer la messe croient à un miracle de saint J., II.172.B;
- la santé n'a été prêtée au saint, en 1719, que pour honorer saint J., II.172.B;
- dans son testament, le saint recommande une dévotion spéciale à saint J., II.173.E; II.492.E;
- le saint admire les vertus simples de saint J., II.492.E;
- un Frère, tenté de sortir, implore le secours de saint J., II.497.D;
- F. Barthélemy a une particulière dévotion à saint J., II.ab.51.D.

JOSEPH, Frère J.

- le saint l'envoie mendier avec un autre Frère chez les chartreux, II.265.C;
- reçoit 7 ou 8 francs pour 12 maisons visitées, II.265.D;
- trouve un paquet de lettres destinées aux chartreux, II.265.D;
- les rapporte et est récompensé, II.265.E;
- devient assistant du F. Barthélemy, II.ab.28.A;
- offre trente ans de sa vie à l'Institut, II.ab.28.A;
- entre en 1700, à 20 ans, II.ab.28.A;
- est bientôt directeur, puis visiteur à la place du F. Ponce, II.ab.28.B;
- vrai disciple du saint, II.ab.28.B;
- infatigable, aime l'ordre, la régularité, II.ab.28.C;
- a des infirmités pendant quinze ans, II.ab.28.C;
- est estimé de ses Supérieurs, de M. Pontcarré, II.ab.28.C;

- est envoyé pour établir une école à Meaux, II.ab.28.D;
- tombe malade à Paris, meurt le 21 février 1729, II.ab.28.D.

JOSUÉ, personnage biblique.

- les novices de Vaugirard paraissent comme les Gabaonites à J., I.322.A.

JOURDAN, riche marchand de Marseille.

- vérifie la vérité de ce qu'on a dit à la louange des écoles des Frères d'Avignon, II.12.A;
- veut doter Marseille d'écoles pareilles, II.12.B;
- communique son dessein à M. Trovillard, à Marseille, II.12.B;
- ne survécut pas longtemps à la bonne œuvre dont il était l'auteur, II.12.C;
- cut soin de la pourvoir de deux protecteurs en la personne de son père et de son frère, prieur de la paroisse Saint-Laurent, II.12.C.

JOURDAN, prieur de la paroisse Saint-Laurent à Marseille.

- reçoit de son frère, fondateur de l'école, mission de soutenir l'école des Frères, II.12.C.

JOURDAN, père des deux précédents.

- protecteur de l'école de Marseille, II.12.C.

JUDAS, personnage biblique.

- eut été capable de mettre à profit les miracles de Jésus, I.84.C;
- nom donné à Nicolas Vuyart, infidèle à sa promesse, I.313.E; I.365.C; I.366.D;
- le saint avait déjà vu des J. dans sa compagnie, II.63.B;
- le Frère perfide qui se confie à l'ennemi du saint est comparé à J., II.64.B;
- les Frères sont invités à élire un Supérieur comme l'ont fait les apôtres pour remplacer J., II.134.E.

JUGE.

- le j. donne raison au saint lors du procès de la rue Saint-Placide, I.362.C;
- exige la preuve que les écoles des Frères ne sont pas gratuites, I.363.A;
- tout le monde se croit en droit d'être j. du saint, II.175.A;
- le saint convainc le j. de son droit, II.337.A;
- un autre que le saint aurait accusé le j. de partialité, II.415.A.

JUGE-COMMISSAIRE.

- reconnaît que le saint a raison, I.295.C.

JUGES.

- le saint trouve des j. en chacun pour condamner l'entrée des maîtres chez lui, I.175.E;
- le saint cède aux j. dans le legs de Rethel, I.182.B;
- l'affaire du canonat du saint est portée devant des j. nouveaux, I.202.C;
- ils conseillent au saint de se retirer à Paris, I.202.C;

- les avocats soudoyés avaient condamné le saint avant les j., II.78.A;
- le procureur prévenu charge les Frères et influe les j. de Rouen, II.184.C.

JUGES-CONSULS.

- de Marseille : augmentent le revenu des Frères, II.14.A;
- de Mende : sont prévenus par les trois Frères de rendre leur retrait impossible, par le saint, II.47.E;
- avertissent le saint qu'il ne peut retirer les Frères, II.47.E;
- se repentent d'avoir écouté les Frères, II.49.C.

JUIFS.

- Jésus leur dit : *Si non vultis mihi credere, operibus credite*, I.3.E;
- Jésus est bien au-dessus du législateur des J., I.10.C;
- les J. postérieurs à J.-C. ont un système religieux inventé, I.19.E;
- la doctrine chrétienne réforme tous les systèmes de morale entre les J. et les païens, I.20.E;
- les J. ont encore des pharisiens, I.23.B;
- les J. en nombre infini ignorent la doctrine chrétienne, I.32.A;
- beaucoup d'enfants portent un nom qui ne leur est pas beaucoup plus cher que celui de J., I.45.C;
- les J. demandent des miracles : J.-C. est scandale pour les J., I.94.A; I.143.B;
- Moïse leur promet : *Vous jetterez le vieux pour retirer le nouveau*, I.109.A;
- Gamaliel leur dit que les conseils de Dieu ne peuvent être détruits par les hommes, I.202.D.

LA BARMONDIÈRE, Claude Bottu de La B., curé de Saint-Sulpice à Paris.

- le saint le consulte lors d'un voyage à Paris, I.200.E;
- presse le saint d'établir une école sur sa paroisse, I.201.A; I.210.D; I.361.E; II.380.E; Bd 57; Ca 31; Re 46;
- le saint accepte et laisse ses « hardes » en gage, I.201.B; I.210.C; I.285.C; II.447.E; Bd 51; Ca 31, 34, 45-46; Re 46, 47;
- le saint voulait tenir sa promesse, I.211.B; Bd 57, 83;
- est regardé par le saint comme un homme de Dieu, I.211.D;
- l'avis du Directeur du saint est contraire à celui de La B., I.212.B;
- le saint s'excuse auprès de La B. de ne pouvoir accomplir sa promesse, I.213.B; Ca 34; Re 52;
- le saint dit à Mgr Le Tellier qu'il a promis à La B. d'établir une école à Paris, I.285.C;
- se souvient de la promesse du saint de venir établir une école à Paris, I.285.D;
- le saint veut contracter directement avec lui, I.286.A;

- le saint écrit à M. Compagnon qu'il serait satisfait que M. le curé accepte deux Frères et lui-même, I.286.B;
- agréé la proposition du saint d'accepter deux Frères et lui-même, I.286.B;
- M. Compagnon écrit de la part de La B. que le saint peut venir avec deux Frères, I.286.B;
- le saint préfère recevoir l'invitation de La B., I.286.D;
- aurait dû écrire au saint et non M. Compagnon, I.286.E;
- instruit de la cause du retard du saint, est édifié, I.287.A;
- est édifié de l'obéissance du saint en cette occasion, I.287.A;
- prie M. Baudrand, son futur successeur, de mander le saint et deux Frères, I.287.A; II, 380.E;
- fait écrire au saint par son frère Louis, Ca 46; Re 69;
- écrit au saint pour lui rappeler sa promesse, Ca 47; Re 70;
- reçoit fort bien le saint et les deux Frères, I.287.B;
- avait établi une manufacture, I.287.B;
- désire que les écoliers assistent à la messe mais ils n'y sont pas conduits, I.287.D;
- visite les écoles avec M. Metais en avril 1688, I.288.E;
- les trouve en désordre et se demande s'il ne doit pas les fermer, I.289.A;
- sent qu'il a le remède dans la personne du saint, I.289.B;
- veut laisser au saint et aux Frères seuls le soin des écoles, I.289.B;
- prie le saint d'accepter de se charger de l'école, I.289.C; I.361.E; Ca 49; Re 73;
- consent à augmenter le nombre de Frères, leur donnant à chacun 250 livres, I.289.C;
- demande de nouveaux Frères et promet de les entretenir, Ca 49; Re 73;
- tient beaucoup à la manufacture, I.289.D; I.290.E;
- le saint accepte l'idée de La B. sur la manufacture, I.302.A;
- prévenu par M. Rafrond au sujet de la diminution du rendement de la manufacture, I.291.D;
- constate que les écoles vont mieux, ne fait pas attention à la plainte de M. Rafrond, I.291.D; Ca 50; Re 74;
- en cessant le travail, M. Rafrond compte que La B. le rappellera, I.292.A;
- donne son accord au saint pour faire apprendre le tricot à un Frère, I.292.B;
- chez lui se tient une réunion des dames de charité où M. Compagnon calomnie le saint, I.293.A; II.380.E;
- écoute les calomnies contre le saint et veut renvoyer le saint, I.293.C.D; II.380.E-381.A; II.266.E; Ca 50-51; Re 75;

- garde un fond de prévention contre le saint, II. 382.D;
 - fait dire au saint sa décision par M. Baudrand, I.293.D;
 - reçoit le saint venu prendre congé, hésite, puis se ravise, I.293.E;
 - reçoit le saint, le prie de rester, lui promet d'arranger toutes choses, Ca 51; Re 76;
 - est harcelé par les rapports de M. Compagnon, I.294.A;
 - aime voir les enfants à la première messe, I. 294.B;
 - prie M. Janson d'examiner les causes de conflit entre le saint et M. Compagnon, I.294.E;
 - rassuré par M. Janson, revient à de meilleurs sentiments pour les Frères et le saint, I.295.D;
 - cherche les moyens de mettre le saint à l'abri des persécutions, I.295.D; Ca 51-52; Re 76-77;
 - se démet de sa cure en faveur de M. Baudrand, I.295.D; Ca 52; Re 77;
 - a déjà parlé au saint d'une nouvelle école, rue du Bac, I.296.B; Ca 53; Re 78;
 - le saint ne fait rien sans consulter M. Baudrand, à l'égard de La B., I.300.E; I.339.A;
 - M. Baudrand dit pourtant au saint qu'il l'a toujours emporté sur lui et sur La B., I.339.A;
 - est prédécesseur de M. de La Chétardie qui le dépassera en bienfaits pour les Frères, I.355.E;
 - meurt en odeur de sainteté en 1694, I.361.E.
- LA CHÉTARDIE, Joachim Trotti de La C., curé de Saint-Sulpice à Paris.
- entre en possession de la cure de Saint-Sulpice en 1697, I.355.E;
 - s'intéresse aux écoles chrétiennes et gratuites, I.355.E;
 - dépasse en bienfaits ses deux prédécesseurs, I.355.E;
 - envie au saint l'honneur d'avoir fondé l'Institut, I.355.E;
 - se déclare promoteur de l'Institut, I.356.A; Ca 80; Re 120-121;
 - propose le transfert du noviciat sur la paroisse Saint-Sulpice, Ca 80; Re 121-122;
 - reçoit demande du saint de louer la grand'maison et l'appaie, I.360.C;
 - loue une maison, y fait transférer les meubles, supplée à l'insuffisance du mobilier, Ca 80-81; Re 122-123;
 - donne une augmentation de 50 livres par Frère par an, I.360.C;
 - touché de l'extrême pauvreté de la maison, envoie un Frère chez Mme Voisin, I.360.D;
 - fait sentir le peu de proportion de son aumône avec les besoins, I.360.E;
 - fait fournir la grand'maison de livres et de vaisselle, I.441.A; Ca 80-81; Re 122-123;
 - reçoit 7000 livres, I.360.E;
 - a un cœur de père pour les Frères, I.361.C;
 - permet au saint d'établir une école rue Saint-Placide, I.361.C;
 - prend à cœur l'intérêt de la jeunesse et dit au saint de plaider sa cause, I.362.C;
 - visite les écoles avec Mme Voisin, constate l'avancement des enfants, I.363.C; Ca 80; Re 121;
 - anime les enfants par de petits présents, I.363.C;
 - s'exclame à la vue de tant d'écoliers et loue le saint, I.363.D; Ca 80; Re 121;
 - interroge les enfants, il est charmé des réponses, I.363.D;
 - embrasse les Frères en signe d'amitié, I.363.E;
 - ordonne une procession les premiers samedis, I.363.E;
 - est heureux de voir 1000 enfants réunis, I.364.A;
 - les montre à Mme de Montespan, à Mme Voisin, I.366.A;
 - continue de soutenir les libéralités de Mme Voisin, I.364.B;
 - établit une école sur les Fossés de M. le Prince, porte Saint-Michel, I.364.C;
 - transfère l'école de la maison du noviciat à la rue Saint-Placide, Ca 83; Re 125;
 - son crédit empêche les maîtres de Paris d'attaquer les Frères, I.364.C;
 - propose au saint de recevoir 50 jeunes Irlandais, I.367.E; Ca 86; Re 130-131;
 - refuse l'évêché de Poitiers, I.389.A;
 - est particulièrement zélé pour l'Institut, I. 389.A;
 - conçoit le dessein d'établir une école dominicale pour jeunes gens, I.389.B; Ca 81, 83; Re 124, 205, 206, 208;
 - en donne commission au saint, l'inaugure dans la grand'maison, I.389.C;
 - retire ainsi les jeunes gens du vice et leur donne une meilleure vie, I.390.A;
 - fait enseigner outre écriture et lecture, le dessin, l'arithmétique et la géométrie, I.390.B;
 - a connaissance des corrections infligées par deux Directeurs contre des novices et Frères, I.404.D;
 - s'indigne et rend le saint responsable, I.404.D;
 - rendra ses bonnes grâces aux Frères mais pas au saint, I.405.A; I.424.A;
 - s'emploie à trouver une solution à l'affaire de la déposition du saint, I.417.E;
 - est prié de prendre en main leur cause pour qu'ils gardent le saint, I.423.E; Ca 94; Re 145;
 - tâche d'apaiser l'Archevêque, I.423.E;
 - veut sauver les écoles chrétiennes, I.424.D;
 - devant la position des Frères, doit choisir entre la ruine de la Société et le retrait du saint, I.424.B;
 - conclut qu'il faut laisser le saint aux Frères, I. 424.B;
 - réussit à aplanir la difficulté de la conduite des Frères envers M. Bricot, I.424.C;

- quatre jours après la visite des Frères, envoie M. Madot au noviciat, I.424.D;
- manifeste son goût pour les écoles dominicales, I.436.C; I.437.A;
- est indisposé contre le saint à cause de la désertion des deux Frères des écoles dominicales, I.436.D;
- attribue au saint le refus d'étudier des autres Frères, lui attribue un mémoire explicatif d'un Frère, I.438.D.E;
- traite le saint de menteur, I.439.A;
- cesse de payer la pension des Frères, I.439.B;
- rouvre la bourse quand l'école dominicale reprend, I.439.E;
- maintenait en respect les maîtres d'écoles, I.440.C;
- cesse sa protection apparente aux Frères, I.440.D;
- abandonne le saint aux coups de maîtres écrivains, II.7.A;
- avait ouvert les écoles à tous les enfants qui demandent gratuité, II.7.A;
- son indifférence vis-à-vis de l'Institut déchaîne les maîtres écrivains, II.7.D;
- avait laissé sortir le noviciat de la grand'maison, II.7.D;
- avait cessé ses relations avec le saint, II.7.D;
- reçoit les doléances des maîtres écrivains, II.7.D;
- sa réponse n'est pas connue, II.7.E;
- sa conduite prouva qu'il les avait écoutés favorablement, II.7.E;
- aurait pu empêcher les agissements des maîtres écrivains contre les Frères, II.37.C;
- n'avait qu'à invoquer la convention entre curés de Paris et maîtres écrivains, II.37.C;
- ferme l'école des Fossés de M. le Prince, II.37.D;
- reçoit les parents en foule, qui protestent contre le départ des Frères, II.38.A; Ca 113; Re 186;
- ils font l'éloge de l'instruction donnée par les Frères, II.38.A;
- est touché par les remontrances des parents, II.38.B;
- promet de faire revenir les Frères, II.38.B;
- comprend tout le bien que font les Frères, II.38.B;
- fait demander au saint de faire revenir les Frères, II.38.B; Ca 113; Re 187;
- donne l'assurance que les Frères ne seront plus inquiétés, II.38.B;
- promet de mettre ordre et tient parole, II.38.B;
- tient chez lui une assemblée de maîtres écrivains, II.38.C;
- compose avec les maîtres des petites écoles, Ca 113-114; Re 187;
- leur fait certifier par acte devant notaire qu'il est chargé des Frères, II.38.C;
- les élèves ne seront admis que sur présentation d'un billet signé par lui, Ca 114; Re 187;
- déclare avoir suivi ses prédécesseurs au sujet des Frères, II.38.C;
- a toujours nourri et entretenu les Frères nommés dans l'acte, II.38.D;
- entend que les Frères aient toute liberté de continuer leur fonction, II.38.D;
- ne revient pas de ses préjugés contre le saint, II.38.E;
- ne se laisse pas attendrir par les essais de réconciliation faits par le saint, II.38.E;
- paie le saint en billets d'Etat, décriés, II.39.A;
- est étonné que le saint puisse obtenir le change de ces billets, II.39.B;
- rebute et renvoie le saint venu lui chercher le reste de la pension, II.39.C;
- donne la pension au Frère qui est venu la lui demander et lui annoncer le départ du saint, II.39.E;
- souhaite nommer ce Frère comme Supérieur, II.39.E;
- est circonvenu par les ennemis du saint, II.41.B;
- devient persécuteur du saint, II.41.B.C;
- se tait devant les accusations des maîtres écrivains contre les Frères, II.42.A;
- le silence du curé est pris pour approbation des vexations, II.42.A;
- ne s'attend pas à voir partir les Frères, II.42.A;
- aurait remis dans le silence les persécuteurs, II.42.B;
- est invité par les ennemis du saint à chercher d'autres maîtres, II.42.C;
- promet aux parents de travailler à remettre toute chose en place, II.42.C;
- n'accepte pas les remplaçants des Frères qu'on lui propose, II.42.C; Re 186;
- rappelle donc les anciens maîtres, II.42.D; Ca 113; Re 187;
- écrit au saint pour l'engager à recommencer les écoles, II.42.E;
- se met en rapport avec le Frère Directeur de Saint-Sulpice pour négocier l'ouverture des classes, II.42.E;
- est invité à donner des garanties aux Frères pour l'avenir, II.42.E;
- les mesures prises par lui permettent au saint de rappeler les Frères, II.43.A;
- paye la pension de trois mois et frais de voyage, II.43.A;
- est choqué par le voyage de F. Thomas, fait sans son autorisation, II.43.A;
- apprend par la joie du peuple l'importance des écoles charitables, II.43.B;
- envoie M. Languet de Gergy faire l'examen de la situation des parents, II.43.B;
- donne son agrément au F. Thomas pour la location de la nouvelle maison près de la Barrière de Sèvres, II.44.C;
- envoie M. de Gergy visiter la maison avec F. Thomas, II.44.C;
- sur le rapport favorable, donne ordre de la louer, II.44.C;

- le saint est étonné de la condescendance du curé, II.44.C;
- maintient l'école des Frères, rue Princesse, II.44.D;
- le Frère perfide dit sa surprise de voir La C. donner la pension des Frères au saint, II.64.C;
- l'ennemi du saint promet de la lui faire donner à la nouvelle maison qu'il ouvrira, II.64.E;
- demande à l'abbé de Brou de prendre soin des Frères après le départ du saint, II.128.B;
- est sensible aux marques de bonté de l'Archevêque pour l'Institut, II.149.C;
- va avec M. de Brou remercier le Cardinal et mettre son œuvre sous sa protection, II.149.C;
- reçoit du saint le livre du P. de Maubourg aussitôt après sa condamnation, II.222.B;
- le saint ayant converti un jeune Ecosais le présente à La C., II.346.D.

LA COCHERIE, Jacques Abot de L.

- fondateur des écoles de Boulogne (1710), va à Saint-Yon avec M. Gense, I.388.A; Ca 121; Re 214;
- passe la journée en entretiens pieux avec le saint, I.388.D;
- vit en religieux, célibataire, dévoué aux bonnes œuvres, II.70.C;
- attaché à l'Eglise, ami de son évêque, II.70.C;
- conçoit un grand zèle pour les écoles, est incliné à cette œuvre par M. Bernard, II.70.C;
- ayant consacré ses biens à d'autres œuvres, doit solliciter ses amis, II.70.D;
- reçoit exceptionnellement bien le saint, II.71.D;
- reçoit les confidences du saint quand il va à Saint-Yon, II.358.A.B.

LA COMBE, François, barnabite.

- fait passer le molinisme d'Italie en France, II.285.B.

LA COUR, Jacques de L., abbé, successeur de Rancé.

- refuse l'entrée aux deux Frères fugitifs, I.435.B;
- connaît le saint, I.435.C;
- écrit au saint pour l'informer, I.435.C;
- le saint lui demande de ne jamais accepter de Frère, I.435.C.

LAFONT, Pierre, chanoine d'Alais.

- directeur spirituel des Frères;
- les soutient et leur rend de grands services, II.53.D.

LA FRANCE.

- maître d'école des enfants des matelots à Calais, avant les Frères, I.384.D;
- reçoit 150 livres de pension, I.384.D;
- meurt quelques années après l'arrivée des Frères, I.384.D;
- sa pension passe aux Frères, I.384.E.

LAGE, Mlle de L., à Saint-Denis.

- propriétaire d'une maison qu'elle loue, en partie, aux Frères, II.74.D;
- refuse de louer toute sa maison quand M. Clément le propose, II.74.D.

LA GRANGE, Charles de L., curé de Villiers-le-Bel.

- écrit au curé de Laon au sujet du saint, I.418.B;
- est allé trouver le saint, lequel s'est montré résigné, I.418.C;
- promet de détromper le Cardinal et de faire valoir les qualités du saint, I.419.C.

LAICS.

- en 1684, les maîtres d'école ne se distinguent en rien des l., I.234.E;
- l'habit long des Frères les distingue des l., I.238.E.

LAMBERT, saint L.

- patron de la paroisse de Vaugirard, I.322.B; I.352.C.

LANGLE, Pierre de L., évêque de Boulogne.

- se joint aux tractations pour l'établissement de Calais, I.382.C;
- autorise la mission des Frères par un mandement public, I.382.D; Ca 84; Re 127-128;
- engage les Calaisiens à envoyer leurs enfants aux écoles chrétiennes, I.382.D;
- ami de M. de La Cocherie, seconde son zèle pour les écoles, II.70.C.D;
- reçoit les quatre Frères appelés à Boulogne, II.70.D; Ca 121; Re 214;
- avait reçu les Frères de Calais dix ans avant, II.70.D; Ca 84; Re 127;
- fait loger les Frères dans son séminaire en attendant leur maison, II.70.D; Ca 121; Re 214;
- demande deux nouveaux Frères pour la haute ville où il fonde une école, II.70.E; Ca 121; Re 214;
- a des idées jansénistes, veut entraîner les Frères, II.ab.23.B; II.ab.24.D;
- se venge contre les Frères et prie F. Barthélemy de les retirer, II.ab.24.D; II.ab.32.E;
- trouve opposition de la Cour à ses décisions, II.ab.24.E;
- suspend jusqu'à sa mort les mesures annoncées contre les Frères, II.ab.33.D;
- est apaisé par l'humilité du saint, II.ab.41.B;
- reçoit une humble lettre du F. Barthélemy, II.ab.62.C;
- F. Barthélemy, par sa prudence, le calme vis-à-vis des Frères, II.ab.67.C.

LANGOISSEUX (LANGOISSEUR), Jean, prêtre.

- précepteur de M. Clément, visite avec lui la maison de Mlle Poignant, II.74.D;
- intervient auprès du saint en faveur de M. Clément, II.73.C;
- est au courant des intentions de M. Clément, II.77.A.

- LANGUET DE GERGY, Jean-Baptiste-Joseph, plus tard curé de Saint-Sulpice.
- frère de l'Archevêque de Sens et de Mme Rigoley, II.43.C;
 - est envoyé par le curé examiner la condition des écoliers, II.43.C;
 - met trois semaines à établir le registre des écoliers, II.43.C;
 - signe l'admission de chaque écolier, II.43.C;
 - accepte les écoliers dont les parents ont quelque bien, II.43.E;
 - visite la nouvelle maison, Barrière de Sèvres, avec F. Thomas, II.44.C;
 - devient curé de Saint-Sulpice, II.43.C;
 - fait inhumer M. Rigoley dans la chapelle Saint-Charles à Saint-Sulpice, II.45.D.
- LANGUET DE GERGY, Jean-Joseph de L., évêque de Soissons, puis archevêque de Sens.
- frère de Mme Rigoley, II.45.D;
 - est grand-vicaire à Autun quand il reçoit les Frères à Moulins, II.69.E;
 - veut être témoin de la manière de faire le catéchisme par les Frères, II.69.E;
 - ordonne au plus ancien des deux Frères de faire deux ou trois fois le catéchisme en présence des jeunes prêtres, II.69.E;
 - est présent à ces leçons, à la tête du clergé, II.70.A.
- LARDÉ, Mme L.
- aide les Frères de Chartres durant sa vie, I.377.D;
 - leur lègue 3500 livres par testament, somme détournée par les héritiers, I.377.D.
- LA RIVIÈRE-LESDO, Jean-Baptiste Lesdo, sieur de la Rivière et de Valliquerville, premier président de la Cour des Comptes de Rouen.
- est sollicité de donner sa protection pour l'obtention des lettres patentes, II.189.B;
 - est averti des intrigues du curé de Saint-Sever, II.189.B;
 - esprit supérieur, sert parfaitement la cause de l'Institut, II.189.B.
- LA ROCHE-POSAY, Henri-Louis Chasteigner de L., évêque de Poitiers.
- reçoit de Louis XIII une lettre au sujet d'un scandale dans une école, I.51.E;
 - ordonne le 7 janvier 1641 de séparer garçons et filles dans les écoles, I.54.A.
- LA SALLE, Jean-Baptiste de L., le saint, sa personne.
- n'a laissé aucun écrit biographique, I.112.B;
 - s'est révélé par ses actes, I.112.D; Bd 2;
 - s'habille et vit pauvrement, I.112.E;
 - est appelé saint sans avancer sur le jugement de l'Église, I.115.C.D;
 - est l'aîné de sept enfants, I.117.E; Bd 11, 42; Ca 3; Re 1;
 - naît le 30 avril 1651, est baptisé le même jour à Reims, I.118.A; Bd 11; Ca 3; Re 1;
 - tenu sur les fonts par Jean Moët de Brouillet son aïeul et Perrette Lespagnol, I.118.A; Bd 11;
 - reçoit le prénom de Jean-Baptiste, I.118.A;
 - marque une inclination à la piété, I.118.B; Bd 11; Ca 3; Re 1;
 - ses jeux sont associés à la religion, I.118.B; Bd 11;
 - demande qu'on lui lise la vie des saints, I.118.C; Bd 11;
 - gai mais peu porté vers les divertissements de son âge, I.118.C;
 - aime aller à l'église, I.118.D; Bd 11;
 - se dérobe à ses camarades de jeux pour aller à l'église, I.118.D;
 - attire les yeux par un mélange de beauté naturelle et de piété, I.118.E;
 - n'a pas les dispositions de son père pour la musique, I.119.E;
 - n'aime pas les chansons mondaines, I.120.A;
 - va souvent à l'église avec son père, I.120.B; Bd 11;
 - est initié par son aïeul à la récitation de l'office, Bd 12;
 - passe un an au séminaire de Saint-Sulpice, I.124.A;
 - la mort de ses parents l'oblige à revenir à Reims, I.126.B; II.239.B;
 - apprend la mort de sa mère, 20 juillet 1671, I.126.D;
 - n'interrompt pas ses études, I.126.D;
 - apprend la mort de son père décédé le 9 avril 1672, I.126.E; Ca 4; Re 5;
 - quitte Saint-Sulpice pour s'occuper de ses frères et sœurs, I.127.A; Ca 4; Re 5;
 - à 21 ans, est chargé de ses frères, des affaires domestiques, I.127.D; Bd 17, 38, 42; Ca 5; Re 5;
 - recueille les dernières volontés de M. Roland, I.139.A;
 - accepte d'être l'exécuteur testamentaire de M. Roland, I.139.A; Bd 13, 17, 23;
 - sait faire accepter à ses frères la vie de séminaire dans sa maison, I.143.A; Bd 16, 38, 42;
 - on lui fait procès de sa manière de vivre, I.143.E; Bd 42, 43; Ca 19; Re 29-30;
 - visite un pauvre malade qui vomit sur lui, il paraît gai et gracieux, I.144.E; Bd 20;
 - vers 1681, tombe dans un fossé rempli de neige, lutte longtemps et s'en tire, il lui reste une séquelle, I.167.E; I.168.A; Bd 14; Ca 16; Re 24-25;
 - tombe malade vers 1690 (pénitences et fatigue), I.302.E;
 - donne des exemples de vertu durant cette maladie, I.303.A;
 - tombe ensuite malade à Reims, I.304.A; Ca 56-57; Re 84;
 - empêche sa grand'mère d'accéder à sa chambre, I.305.A; Ca 56-57; Re 84;
 - se lève et va la recevoir au parloir, I.305.A;

- part de Reims et va à Paris où il doit s'aliter, I.305.D; Ca 57; Re 85;
- au bout de six semaines, est pris d'une rétention d'urine, I.305.D; Ca 57; Re 85;
- doit subir un remède dangereux, reçoit le via-tique, I.306.A; Ca 58; Re 85-86;
- est affaibli, doit être aidé pour bénir les FF., I.306.D;
- bientôt après, peut uriner, se nourrir et recou-vrer la santé, I.306.E; Ca 58; Re 87;
- a contracté un rhumatisme en dormant sur le sol, I.331.A; Ca 76; Re 114-115;
- après de vives douleurs, est perclus de tout le corps, I.331.A;
- reste dans l'impossibilité de célébrer la messe, la semaine, I.331.B;
- le dimanche, le mal adouci, il se fait conduire à l'autel, I.331.B;
- le médecin lui prescrit de se coucher sur des chaises, au-dessus de charbons sur lesquels on jette du genièvre, I.331.C; Ca 76; Re 114-115;
- son unique soulagement est de répéter « Mon Dieu », I.332.A;
- en 1698, pendant le procès relatif à l'école Saint-Placide, le saint tombe malade, I.362.B;
- les voleurs prennent le manteau du saint, I.374.C; Ca 79; Re 114;
- à Grenoble, est pris par le rhumatisme, II.102.C; Ca 137; Re 242;
- doit cette maladie à sa mortification, doit s'aliter, II.102.C;
- la fièvre fait craindre pour sa vie, II.102.C;
- est l'objet de traitements médicaux pénibles, II.102.E;
- se soumet au remède qui l'a soulagé à Paris, II.103.A; Ca 137; Re 242;
- retrouve la santé, II.103.B;
- parvenu à l'état d'inférieur, en remplit les de-voirs, II.152.A;
- ne se réserve aucune marque de distinction, II.152.C;
- demande les moindres permissions, II.152.E;
- refuse de se servir de permission générale, II.152.E;
- est pour les Frères un modèle de perfection, II.153.C;
- donne son agrément pour le départ des Frères pour le Canada, II.153.E;
- se ravise, prévoyant des suites fâcheuses, II.153.E;
- est appelé à Paris pour recevoir un legs, II.154.E;
- loge au séminaire de Saint-Nicolas, II.155.A; Ca 154, 157; Re 285;
- ne veut pas aller chez les Frères pour échapper aux marques de respect, II.155.A;
- se comporte en prêtre parfait, II.155.A;
- travaille à sa perfection, II.155.C;
- avoue qu'il ajoute aux exercices de piété trois heures d'oraison, II.155.C;
- est le premier à tous les exercices du sémi-naire, II.155.D;
- vit retiré et solitaire à Saint-Nicolas, II.156.E;
- reçoit seulement le Frère Directeur de Paris, II.156.E;
- va trouver le notaire pour terminer l'affaire du testament Rogier, II.157.A;
- est choqué d'être désigné comme Supérieur, II.157.A;
- aime mieux renoncer au legs que de le rece-voir aux dépens de la vérité, II.157.B; Ca 156; Re 283-284;
- le notaire, ayant supprimé le mot « Supérieur », le saint signe la décharge, II.157.C;
- remet le montant de l'héritage au F. Barthé-lemly, à Paris, II.158.E; Ca 156; Re 284;
- le saint s'attache au séminaire Saint-Nicolas, II.159.C;
- veut mourir comme J.-C., dans l'humilité, la mortification, II.159.D;
- se défend de l'insistance du F. Barthélemy de le ramener à Saint-Yon, II.160.A;
- souhaite mourir à Saint-Nicolas, II.160.B;
- dit au Supérieur de Saint-Nicolas qu'il doit rester au séminaire pour apprendre à obéir, II.161.A;
- s'entend répondre que l'obéissance lui enjoint de rejoindre les Frères, II.161.B;
- se soumet et quitte Saint-Nicolas avec regret, II.161.C;
- repart pour Saint-Yon le 7 mars 1718, II.162.A;
- y est reçu avec joie, II.162.D;
- sa présence y rallume la ferveur, II.162.E;
- prépare surtout sa mort, II.163.A;
- sa ferveur est telle qu'il laisse croire que sa mort est proche, II.163.E;
- entretient les novices de l'oraison, II.164.B;
- son oraison continuelle profite à tous, II.164.E;
- visite les prisonniers de Saint-Yon, II.164.E;
- gagne leur confiance et obtient leur conversion, II.165.A;
- confesse les petits pensionnaires et les ren-contre en récréation, II.165.B.C;
- leur fait des instructions et sait les assagir, II.165.C;
- subit les indiscretions d'un Frère servant, II.166.A;
- doit, un jour, dîner chez un curé, et le Frère le lui reproche, II.166.B;
- ce Frère lui dit qu'il est nourri par charité, II.166.B;
- se montre condescendant envers un Frère illu-miné et stupide, II.166.C.D.E;
- est traité indignement par M. d'Aubigné, II.167.C.D;
- le curé de Saint-Sever lui fait un continuel procès, II.168.A;
- est accusé d'avoir menti auprès de l'Arche-vêque, II.168.C;
- les pouvoirs de confesser lui sont retirés, II.169.A;
- se tait et reste en paix, II.169.D.E;

- se prépare à la mort, II.170.B;
 - souffre de rhumatismes gagnés par ses veilles, II.170.C; Ca 158; Re 288;
 - ne se plaint jamais, II.170.D;
 - souffre d'un asthme que le jeûne accroît, II.170.E; Ca 158; Re 289;
 - commence le carême 1719, Pinterrompt sur ordre du confesseur, II.170.E-171.A; Ca 159; Re 289-290;
 - souffre à la tête et au côté par suite d'une porte qui l'a frappé, II.171.A; Ca 160; Re 290;
 - apprend la gravité de son mal avec gaieté, II.171.A; Ca 160; Re 290;
 - accepte les remèdes, causes de nouveaux sacrifices, II.171.B; Ca 159; Re 289-290;
 - s'alite à la fin du carême, II.171.E; Ca 159; Re 289-290;
 - peut se lever pour célébrer le jour de saint Joseph, II.172.A; Ca 160; Re 291-292;
 - est visité par le curé qui veut terminer le différend qui les séparait, II.172.C; Ca 160; Re 292;
 - demande le viatique, se lève pour recevoir son Dieu, II.173.A; Ca 161; Re 293;
 - demande le sacrement des malades, II.173.B;
 - le reçoit avec présence d'esprit, II.173.C;
 - reste sept heures en prière après la cérémonie, II.173.C; Ca 161; Re 293;
 - a difficulté à parler, on craint l'agonie, II.174.A;
 - bénit les Frères « Que le Seigneur vous bénisse tous », II.174.A; Ca 162; Re 296;
 - commence à perdre connaissance, à la fin du jour, II.174.B; Ca 162; Re 296;
 - revient à lui et dit encore quelques mots, II.174.C;
 - est saisi d'une sueur froide, II.174.C;
 - entre dans une rude agonie de minuit à 2 h 30 du matin, le vendredi-saint, II.174.C; Ca 162; Re 296-297;
 - revenu à lui, on lui inspire le *Maria, Mater gratiae*, II.174.D; Ca 162; Re 297;
 - répond au F. Barthélemy *J'adore en toutes choses la volonté de Dieu à mon égard*, II.174.D; Ca 162-163; Re 297;
 - à 3 h 30 retombe en agonie jusque 4 heures, II.174.D;
 - à 4 heures, fait un effort pour se lever, joint les mains, lève les yeux et expire, II.174.D;
 - meurt le 7 avril 1719, vendredi-saint, à 68 ans, II.174.D; Ca 163; Re 297;
 - est enterré dans la chapelle Sainte-Suzanne de la paroisse Saint-Sever, II.178.B; Ca 164; Re 300-301;
 - épitaphe de son tombeau, II.178.C; Ca 164; Re 300-301;
 - son service est célébré le lundi de *Quasimodo* par les ecclésiastiques du séminaire Saint-Patrice, II.178.D;
 - F. Barthélemy fait recueillir les mémoires sur ses actions, II.179.A;
 - tous les Frères font dire des messes à son intention, II.179.A;
 - les Messieurs de Saint-Nicolas prennent grande part à sa perte, II.179.B;
 - est pleuré unanimement par les Frères, II.181.D.E;
 - son testament, II.ab.32.C; Ca 161; Re 295;
 - F. Timothée cherche à restituer son corps à la maison de Saint-Yon, Re 306;
 - on dispose toutes choses pour une translation des restes du saint dans la nouvelle chapelle de Saint-Yon, Re 307;
 - exhumation des restes du saint, Re 307-309;
 - sa mort attriste particulièrement F. Barthélemy, II.ab.38.B;
 - protège les Frères après sa mort, II.181.D.
- Sa personne, portrait et survie.*
- a travaillé pendant quarante ans à son œuvre, II.174.E; Ca 163; Re 298-299;
 - a été contredit, blâmé, humilié, maltraité, II.174.E;
 - cède à ses ennemis, II.175.A;
 - reste inflexible uniquement sur la régularité, la pauvreté et les vertus, II.175.A;
 - reste intrépide dans les périls menaçant sa Société, II.175.A;
 - montre une confiance inébranlable en Dieu, II.175.A;
 - n'a jamais ouvert la bouche pour se plaindre, en quarante ans, II.175.B;
 - a été objet de guerre de la part de tous, II.175.B;
 - fuit de ville en ville, de province en province, II.175.C;
 - se dévouille, vit pauvre, vit dans l'austérité de la trappe, est plus humilié, plus pauvre, II.176.A;
 - ses ennemis lui font un crime de sa pénitence, II.176.C;
 - est décrié comme indiscret près des puissances ecclésiastiques, II.176.C;
 - en voulant lui faire adoucir la pénitence des siens, les ennemis alourdissent la sienne, II.176.D;
 - se réserve toutes les pénitences, II.176.D;
 - a un talent pour gagner les pécheurs, II.177.A;
 - né de complexion délicate, se fortifie par le travail et les austérités, II.177.A;
 - altère sa santé par les excès de sa pénitence, II.177.B;
 - sa taille est un peu au-dessus de la médiocre, bien proportionnée, II.177.B;
 - a le front large, le nez bien tiré, les yeux grands et beaux, presque bleus, les traits du visage doux, la voix forte et distincte, l'air gai, serein, modeste, les joues animées, les manières simples, les cheveux châtains et crépus devenus gris et blancs, l'air aimable, II.177.B.C; Ca 163; Re 298-299;
 - porte mieux que personne l'air d'un saint, II.177.C; Ca 163; Re 298-299;

- inspire le désir de devenir saint, II.177.C;
- la nouvelle de sa mort se répand dans Rouen, 177.D; Ca 164; Re 300;
- on le regarde comme un saint, l'ayant maltraité durant sa vie, II.177.D;
- son visage paraît beau et serein après sa mort, II.177.E;
- ses dépouilles sont partagées comme reliques, II.177.E; Ca 164; Re 300;
- son testament est reproduit pour chaque Frère, II.178.A;
- son corps, revêtu des vêtements sacerdotaux, est exposé dans la chapelle de Saint-Yon, II.178.A; Ca 164; Re 300;
- son corps est exposé du soir du vendredi-saint au samedi-saint après-midi, II.178.A;
- les Messieurs de Saint-Nicolas prennent une part spéciale à sa perte, II.179.B;
- est regardé comme un saint par les Messieurs de Saint-Nicolas, II.179.B;
- avait édifié beaucoup le séminaire Saint-Nicolas, II.179.C; Ca 155-156; Re 279-283;
- n'allait au chauffoir que quand on l'y conduisait, II.179.D;
- faisait au moins huit heures d'oraison, II.179.D;
- était plus régulier que le moindre des séminaristes, II.179.D;
- fatiguait M. le Préfet à force de demander des permissions, II.179.D;
- a élevé quatre jeunes gens pour les écoles au faubourg Saint-Marcel, II.179.E;
- est un exemple pour les séminaristes, II.180.B;
- s'exerce à la vertu à Saint-Nicolas avec autant de joie parce qu'il s'y était formé à Saint-Sulpice, II.180.B;
- la mort du saint cause justement tant de peine aux Frères, II.181.C;
- le saint était leur docteur, leur législateur, leur instituteur et leur modèle, II.181.C;
- reste au Ciel le vrai protecteur des Frères, II.181.D;
- continue parmi les Frères de vrais prodiges, II.181.D;
- tous croient que l'Institut disparaîtra avec le saint, II.182.A;
- n'a été que l'instrument du Saint-Esprit, II.182.A;
- chaque Frère s'efforce de se remplir de l'esprit du saint, II.182.B;
- est toujours à l'esprit des Frères, II.182.B;
- la Société reste dans l'état où le saint l'a laissée, II.182.C;
- avait justement voulu que l'Institut ait un de ses membres pour chef, II.182.D;
- tous se gardent selon l'esprit du saint, II.182.E;
- paraît encore vivre dans le F. Barthélemy, II.182.E; Ca 165; Re 301;
- F. Barthélemy parle et agit comme le saint, II.182.E;
- avait encore guidé, par ses avis, le F. Barthélemy, Supérieur, II.183.A;
- sa mort a précédé de quatorze mois celle du F. Barthélemy, II.183.A;
- avait laissé l'esprit d'union, de dépendance, de subordination parmi les Frères, II.183.E;
- aurait désigné F. Timothée selon F. Barthélemy, II.183.E;
- aurait même désigné F. Timothée comme son successeur s'il avait été plus ancien dans l'Institut, II.184.A;
- avait jeté les yeux sur F. Timothée à cause de ses qualités, II.184.A;
- aurait donné son suffrage pour élire F. Timothée comme Supérieur, II.184.A;
- chaque Frère électeur est heureux de trouver son jugement conforme à celui du saint, II.184.A;
- les Frères sont contents de voir élu celui que le saint aurait désigné, II.184.B;
- les Frères ont la disposition du saint vis-à-vis de la première place, II.184.B;
- les deniers du saint avaient servi à l'acquisition de Saint-Yon, II.185.B;
- reçoit le Frère ayant travaillé chez M. de Soubise, II.189.E;
- après la mort du saint, F. Barthélemy met à profit la relation du Frère avec la famille de Soubise, II.189.E;
- F. Timothée conçoit l'idée de faire approuver à Rome la Société du saint, II.190.C;
- a souhaité trois choses pour son Institut : qu'il devînt Ordre religieux, que la Règle fût approuvée, qu'il ne fût pas réuni à un autre, II.191.C;
- ces souhaits furent réalisés après sa mort, II.191.C;
- souhaitait ajouter les deux vœux de pauvreté et de chasteté, II.191.D;
- les Règles sont approuvées telles que le saint les avait laissées, II.191.E;
- avait prédit le succès de Saint-Yon, II.193.C;
- a l'air d'un saint, II.499.E;
- ses vertus évidentes : humilité, modestie, douceur, tranquillité, égalité d'esprit, mortification, charité, piété, II.499.E; Bd 10; Ca 163; Re 298;
- son cœur est fixé au Ciel, II.500.A;
- sa vie est l'Evangile en pratique, II.500.A;
- fait pénitence, se renonce, se mortifie, s'humilie, crucifie sa chair, prie, converse avec Dieu, ne paraît parmi les hommes que pour leur salut, souffre tout, ne se plaint jamais, ne se croit jamais offensé, se donne tort, est le premier à se condamner, est content de ce qui arrive, bénit Dieu, aime ses ennemis, voit Dieu en tout, II.500.B;
- s'oublie absolument, II.500.C;
- ses vertus comparées à celles d'autres saints, II.500.D;
- sa vie peut passer pour un prodige, II.494.D;

- guérit un Frère malade à mort, en l'embrasant, II.494.E;
 - soulage de leurs peines et tentations les Frères qui l'approchent, II.494.E;
 - écrit à une personne tourmentée par la chair et la délivre, II.495.A;
 - guérit un abcès à la gorge d'un Frère en disant la messe pour lui, II.495.C;
 - F. Gilles est guéri d'un mal de tête par l'application d'une lettre du saint, II.495.D;
 - un autre Frère déclare avoir été guéri d'un mal de tête par application d'un morceau de cilice du saint, II.495.D;
 - guérit une mauvaise loupe qui empêche le F. Timothée de partir pour Chartres, II.496.A;
 - un Frère atteint d'asthme fait une neuvaine au saint et guérit, II.496.C;
 - un autre Frère guérit de la fièvre après application de cheveux du saint, II.496.D;
 - un Frère guérit subitement d'un rhume violent par application des cheveux du saint, II.496.E;
 - un Frère est guéri d'un mal de tête par application d'une lettre du saint, II.497.A;
 - un Frère guérit d'une fièvre quartre par absorption d'un peu de crasse du bonnet du saint, II.497.B;
 - le saint apparaît à un Frère qui voulait quitter son état et lui intime de rester, II.497.D.E;
 - une femme est guérie après une neuvaine au tombeau du saint, II.498.B;
 - un garçon d'Avignon, dont la main est menacée d'amputation, est guéri par l'application d'un morceau du manteau du saint, II.498.C;
 - le saint guérit un garçon épileptique, II.498.D;
 - prédit la destinée florissante de Saint-Yon, II.498.E-499.A.B;
 - fait venir à Saint-Yon tout ce qu'il a de précieux : ornements, bibliothèque, II.499.B;
 - ajoute que sa présence met obstacle à l'acquisition de Saint-Yon, II.499.C;
 - va à Saint-Nicolas du Chardonnet et l'achat est conclu, II.499.C;
 - toutes les maisons de l'Institut ressentent les bénédictions de Dieu par leur bon Père, II.499.D;
 - est homme de miracles, II.499.D.
- Ses études, sa carrière ecclésiastique.*
- des mains de ses parents, il passe dans celles de ses maîtres, I.120.C;
 - fait ses études au collège de l'Université de Reims, I.120.C.D; Bd 12; Ca 3; Re 2;
 - allie les exercices de piété à ceux de l'étude, I.120.C; Ca 6; Re 7;
 - est l'objet d'une grande estime de la part de ses maîtres, I.120.C;
 - est l'exemple des écoliers, I.120.E; Bd 12;
 - son attrait pour la cléricature, I.121.A;
 - la grâce consacre à Dieu l'aîné de la famille, I.121.C;
 - sa joie est grande quand il peut suivre son attrait pour la prêtrise, I.121.C;
 - reçoit la tonsure avec piété, I.121.C; Ca 4; Re 2;
 - devenu clerc, il paraît un nouvel homme, I.121.E;
 - est exemple parmi les clercs, I.121.E; Ca 4, 7; Re 3, 8-9;
 - devenu clerc, il montre un zèle plus ardent pour les fonctions ecclésiastiques, I.122.A;
 - à 16 ans, est pourvu d'un canonicat le 9 juillet 1666, I.122.B; Ca 4; Re 2; Bd 12;
 - prend possession de son titre le 17 janvier 1667, I.122.C; Bd 12;
 - s'attache à la pratique des vertus de son état, I.123.B;
 - jeune chanoine, il imite les meilleurs, I.123.B; Bd 34, 36;
 - poursuit ses études avec une nouvelle ardeur, I.123.D; Ca 4; Re 3;
 - se décide d'aller en Sorbonne pour la licence et le doctorat, I.123.E; Ca 4-5; Re 3;
 - est envoyé au séminaire Saint-Sulpice, I.124.A;
 - demeure à Saint-Sulpice et étudie en Sorbonne, I.124.A; II.238.B; Ca 4-5; Re 3;
 - M. Tronson le reçoit à Saint-Sulpice, I.124.D;
 - fait des progrès sous la direction de M. Baüyn, I.125.A; Bd 14;
 - est l'exemple de la jeunesse, I.125.A;
 - se rend complaisant à toutes les personnes de la maison de Saint-Sulpice, I.125.B; Bd 15;
 - semble envoyé à Saint-Sulpice pour connaître la parfaite vertu, I.125.E;
 - passe un an et demi à Saint-Sulpice, I.126.A; II.238.B; Bd 15;
 - la mort de ses parents l'oblige à revenir à Reims, I.126.B; II.239.B;
 - se dispose à se fixer dans l'état ecclésiastique quand sa mère meurt, I.126.C;
 - n'interrompt pas ses études, I.126.C;
 - suspend sa résolution de s'engager dans l'état ecclésiastique, I.126.D; Ca 5; Re 4;
 - le décès de son père l'oblige à quitter le séminaire, 9 avril 1672, I.126.E; Ca 6; Re 6-7;
 - la mort de ses parents le laisse arbitre de son choix, II.239.B;
 - reste à Saint-Sulpice du 18 octobre 1670 au 19 avril 1672, I.127.B;
 - aime son séminaire Saint-Sulpice et en parle souvent, I.127.C;
 - de retour à Paris, il s'établit près du séminaire Saint-Sulpice, I.127.C;
 - ratifie à un âge mûr sa consécration à Dieu, I.127.E;
 - cherche un guide sûr à qui obéir, il le trouve dans le chanoine Roland, I.128.B;
 - continue sa marche vers le sacerdoce en esprit d'obéissance, I.128.B;
 - prend auprès de M. Roland le goût pour l'instruction de la jeunesse, I.128.D; Ca 6; Re 6;
 - s'engage dans l'état ecclésiastique sur ordre

- de M. Roland, I.129.A; Bd 13; Ca 5, 6; Re 5, 6;
- reçoit à Cambrai, Pentecôte 1672, les ordres mineurs et le sous-diaconat, I.129.A; Bd 13, 15; Ca 6; Re 6;
- conserve le dessein de retourner à Saint-Sulpice, I.129.B;
- partage son temps entre l'étude et la prière, I.129.C; Bd 16;
- prépare son diaconat, I.129.D;
- reçoit le diaconat à Paris en 1676, I.129.D; Ca 6; Re 7;
- reçoit le diaconat à Cambrai, puis revient à Reims, Bd 15-16;
- se dispose à la prêtrise pendant deux ans, I.130.A; Ca 6; Re 7;
- est ordonné prêtre à Reims le 9 avril 1678, à 27 ans, par Mgr Le Tellier, I.130.C; Bd 16; Ca 7; Re 9;
- célèbre sa première messe le lendemain, I.131.A; Bd 16;
- veut garder le recueillement de cette messe, sans cérémonie, I.131.B;
- son air de sainteté l'accompagne toute sa vie, I.131.E; Bd 16; Ca 7-8; Re 9-10;
- aime à être seul, n'affecte rien de singulier, I.132.C.E;
- veut que tout ce qui est à l'usage de l'église soit propre, riche, I.133.B;
- est sensible à la privation de messe, dans la maladie, I.133.C; Ca 8; Re 9-10;
- entre souvent en ravissement après la communion, I.133.C;
- réprimande un prêtre mondain et le fait changer de ville, I.133.E; Bd 17; Ca 8; Re 10;
- M. Roland lui inspire de permuter son canonicat contre une cure, I.134.C.D;
- le saint avait été engagé à quitter son canonicat pour la cure de Mézières, et il y aurait exercé les fonctions de curé pour reprendre ensuite son canonicat, Bd 49;
- raison de ce conseil, I.134.E;
- devenir curé c'est descendre d'un degré de l'autel, I.135.B; Ca 6-7; Re 8;
- est disposé à permuter avec le curé de Saint-Pierre de Reims, I.135.E;
- l'Archevêque refuse cette permutation, I.136.C; Ca 6; Re 7-8;
- le saint se considère aussi comme ouvrier apostolique, I.137.A;
- prend le bonnet de docteur en 1681 à Reims, I.167.E; Bd 17; Ca 16; Re 24;
- réfléchit sur la réponse des Frères concernant ses biens, I.189.C;
- pense d'abord fonder les écoles avec son patrimoine, I.189.C.D;
- ses premières vues l'amènent d'abord à abandonner ses biens et non le canonicat, I.190.B;
- la Providence change les dispositions et c'est d'abord le canonicat qu'il abandonne, I.190.B;
- P. Barré lui conseille d'abandonner biens et canonicat, I.190.E; Bd 38, 50;
- prie, réfléchit et la réponse de Dieu se précise, I.191.A.B; Bd 48;
- liste des motifs qui le pressent de se défaire de son canonicat, I.191.C.D.E-192.A.B.C; Ca 39; Re 46;
- le saint regarde le canonicat comme l'un des derniers emplois de l'Eglise, I.192.C;
- veut être prêtre totalement, se sent trop à l'étroit dans le seul canonicat, I.192.D.E;
- éprouve d'abord le refus de son directeur spirituel d'abandonner son canonicat, I.193.A; Bd 50;
- commence par allier canonicat et soin des maîtres, I.193.B; Bd 49;
- fin 1682, voit clairement qu'il se doit aux écoles, I.193.D; Bd 48;
- sa décision d'abandonner son canonicat est prise, mais encore refusée par son Directeur, I.193.E; Bd 50;
- toutes les éventualités consécutives à un échec de l'œuvre naissante sont présentées, I.194.A.B.C.D.E;
- le Directeur a dans l'esprit les tempêtes causées lors de la prise en charge des maîtres, I.195.B;
- le saint est docile à toutes les prudences de son Directeur, I.195.D; Ca 31-32; Re 47;
- consulte les personnes les plus sages mais les difficultés s'amoncellent, I.195.E;
- fait même un voyage à Paris pour consulter à ce sujet, I.195.E; Bd 50;
- fait le rapport de ses consultations à son Directeur, I.196.A; Bd 50;
- le Directeur lui défend de penser à ce sujet, I.196.A; Bd 50;
- chaque jour apporte une nouvelle raison de se dépouiller, durant huit ou neuf mois, I.196.B; Bd 49;
- un ecclésiastique qui habite avec lui montre au Directeur l'impossibilité d'allier les deux emplois, I.196.B; Bd 49;
- le Directeur se laisse convaincre et accorde l'autorisation de démission du canonicat, I.196.C; Bd 50;
- le saint était aussitôt entré dans les vues du P. Barré, I.196.C; Bd 50;
- malgré le secret, la famille apprend sa détermination et se récrie, I.197.A;
- doit affronter toutes les critiques de tous : il se tait, I.197-198; Bd 56;
- le saint avoue plusieurs fois que l'enfer se déchaînait encore plus que le monde en cette occasion, I.199.C;
- se détermine résolument dès juillet 1683, I.200.E; Bd 51;
- se rend à Paris pour parler à son Archevêque qu'il ne peut joindre, I.200.E; Bd 51; Ca 30; Re 46;
- rencontre à cette occasion M. de La Barmondière, I.200.E;
- de retour à Reims, se présente à l'archevêché

- dont les portes sont fermées pour lui, I.201.C; Bd 51; Ca 31; Re 46-47;
- est estimé par l'Archevêque qui craint de le perdre pour sa cathédrale, I.201.C;
 - quelques années après, l'Archevêque lui promet de fonder toutes ses écoles s'il veut rester à Reims, I.201.E; Bd 83;
 - sur l'avis du Cardinal, le saint fait de nouvelles consultations, I.202.B; Bd 51;
 - tous ses juges nouveaux présidés par M. Philibert l'approuvent et lui conseillent d'aller à Paris, I.202.C; Bd 51-52; Ca 31-32; Re 47;
 - le saint se présente de nouveau auprès de l'Archevêque et trouve porte close, I.202.E;
 - se perd en prière très longtemps si bien qu'on le dit perdre l'esprit, I.203.A; Bd 52; Ca 31-32; Re 47;
 - retourné à l'archevêché, il est reçu avec bonté par Mgr Le Tellier, I.203.C; Bd 53; Ca 32; Re 47;
 - sitôt reçue l'approbation de l'Archevêque, le saint établit l'acte, I.203.D; Bd 53;
 - il supplie l'Archevêque de remplir sa démission au nom de M. Faubert, I.203.E; Ca 32; Re 48-49;
 - l'Archevêque est étonné du choix, I.204.D; Bd 53-54;
 - sollicité par l'Archevêque pour que le canonicate passe à son frère, il répond : *On ne me l'a pas consacré*, I.204.D.E; Bd 55;
 - le choix en faveur de M. Faubert n'a pas été heureux dans la suite, I.205.A; Bd 53;
 - trouve en M. Faubert, en ces débuts, un collègue en faveur du séminaire de jeunes ecclésiastiques, I.205.B;
 - souffre de voir son successeur finir dans le relâchement, I.205.D; Bd 54;
 - né dans l'aisance et la délicatesse, le saint se fortifie dans les austérités, I.205.D;
 - le saint est admiré par Mgr Le Tellier en cette circonstance, I.206.B; Bd 51;
 - fait chanter le *Te Deum* en rentrant parmi les maîtres, I.206.C; Bd 56;
 - est heureux d'être en liberté de devenir pauvre, I.206.D;
 - le temps lui permet de revenir sur sa décision et de nommer un autre que M. Faubert, I.207.A;
 - reste inébranlable malgré toutes les pressions, I.207.E; Bd 56;
 - subit un dernier assaut du Chapitre de Reims pour le retenir ou donner son frère comme successeur, I.208.C;
 - doit répondre à M. Callou, grand-vicaire, qui l'engage à révoquer sa résignation, I.208.D;
 - répond à M. Callou : *Si mon frère n'était pas mon frère, je n'aurais aucune difficulté à le faire entrer dans mon choix*, I.209.A; Bd 55; Ca 33; Re 50;
 - M. Callou approuve le saint, I.209.B; Bd 56; Ca 33; Re 49;
 - le saint écrit à l'Archevêque pour lui rendre compte de sa rencontre avec M. Callou, I.209.C;
 - seul, le saint se réjouit de la dépossession de son canonicat à 33 ans, I.209.D; Ca 33; Re 50-51;
 - il est modèle de vertus héroïques sans s'apercevoir de son mérite, I.210.A;
 - a beaucoup d'opposants mais aussi de fervents admirateurs de son dépouillement, I.211.A.B; Bd 65;
 - en plus de la direction de la communauté des filles orphelines, il dirige des dames de qualité à Reims, I.271.B;
 - refuse de donner sa bénédiction aux personnes qui la lui demandent, I.272.C;
 - accepte de diriger un petit nombre de personnes, I.272.E;
 - dirige une religieuse et exige d'elle un grand sacrifice, I.273.A.B; Bd 81-82;
 - fait venir les âmes à la pratique des vertus et montre que la direction doit aller à J.-C., I.273.C;
 - se débarrasse des dirigées qui lui prennent trop de temps, I.273.E;
 - n'aime pas que les dames viennent rue Neuve, I.274.A;
 - des ecclésiastiques viennent faire des retraites sous sa direction, I.332.B;
 - reçoit pendant quinze jours le chanoine Guyart, de Laon, I.332.B; Ca 44; Re 66;
 - attire les pécheurs qui réclament sa charité, I.332.B;
 - reste prévenant, patient, aimable devant les aveux, I.332.C;
 - estime les pécheurs après les pires aveux, I.332.D;
 - donne confiance aux désespérés, I.332.D;
 - attire les grands pécheurs, I.369.B; Ca 61; Re 91;
 - on lui confie des enfants libertins, il les rend transformés, I.369.C;
 - à son retour de Grenoble, le saint ne garde que les soins de son ministère, II.121.B;
 - à un ecclésiastique étonné de le voir confesser les Frères, il montre ses pouvoirs, II.121.E;
 - sa présence gêne l'ecclésiastique, II.122.A;
 - après son retour de Grenoble, se contente de confesser les Frères et de donner l'exhortation du dimanche, II.125.A;
 - le chevalier d'Armetat voit, en délire, le saint le flageller, II.126.D;
 - le saint fait pour lui tout ce que la charité peut inspirer, II.127.A;
 - est persuadé de se trouver devant un cas de possession, II.127.B; Ca 147; Re 262-263;
 - s'enferme dans la chambre du malade et fait sur lui les prières de l'exorcisme, II.127.B;
 - à Saint-Yon, ne laisse voir sa qualité de prêtre qu'en montant à l'autel, II.152.C; Ca 158; Re 288;
 - ne se réserve que de dire la messe et de confesser, II.152.C; Ca 159; Re 291;

- exhorte et instruit les pensionnaires, II.152.C;
 - les confesse avec bonté, II.165.C;
 - confesse les Frères de Saint-Yon une ou deux fois la semaine, II.165.D;
 - fait l'exhortation dominicale aux Frères, II.165.D;
 - le saint est doux pour les pécheurs, II.246.B;
 - il console, rassure, encourage, II.246.C.
- Ses écrits.*
- le saint ne laisse aucun mémoire sur ses qualités propres, I.112.C;
 - n'a pas fait de confidences, I.112.D;
 - les témoins ont écrit et parlé, I.113.A.B;
 - s'habitue aux veilles durant lesquelles il compose des livres, I.145.C;
 - en 1695, commence à rédiger les *Règles*, I.339.E; Ca 70; Re 105-106;
 - ne fait que mettre par écrit ce qui est établi, I.340.A;
 - avant de se mettre à écrire, prie, jeûne longtemps, I.340.A;
 - commence à écrire quand il se sent rempli du Saint-Esprit, I.340.A;
 - après les *Règles*, écrit : la *Civilité chrétienne*, les *Instructions sur la Messe*, les *Catéchismes*, I.341.C;
 - écrit des ouvrages à l'usage particulier des Frères, I.341.D;
 - écrit aux Frères pour les reconforter et leur donner confiance en Dieu, II.61.C;
 - à Grenoble, compose plusieurs ouvrages de piété, pour l'instruction de la jeunesse et pour ses disciples, II.102.A; Ca 136; Re 241;
 - publie la troisième édition des *Devoirs d'un Chrétien*, II.102.A;
 - ses additions aux *Devoirs* ne sont pas du goût de l'imprimeur, Ca 136-137; Re 241-242;
 - se retire dans sa chambre pour composer des ouvrages spirituels, au retour de Grenoble, II.121.C; Ca 111; Re 182;
 - écrit des *Méditations* à l'usage des Frères, II.125.A; Ca 111; Re 182-184;
 - compose les chapitres de la modestie, du bon gouvernement, de la régularité et quelques autres, II.136.A; Ca 111; Re 182-184;
 - vers 1700, compose la *Règle* des Frères Directeurs, II.146.A; Ca 111; Re 182-184;
 - écrit l'*Explication de la Méthode d'Oraison*, II.164.B; Ca 111; Re 182-184;
 - compose un recueil de sentences, d'instructions, d'oraisons jaculatoires, II.164.D;
 - rédige son testament, II.173.D.E;
 - donne dans sa méditation de saint Pierre à Antioche son principe d'attachement au Pape, II.225.E;
 - en écrit de même dans le *Recueil* sur la foi, II.226.A.B;
 - exhorte les Frères dans ses écrits, II.226.E; Ca 55; Re 82;
 - ce qu'il écrit à M. Gense au sujet des appelants, II.228.B;
 - écrit le chapitre des *Règles* sur l'esprit de foi, II.231.E;
 - écrit dans le *Recueil* sur l'esprit de foi, II.232.B;
 - écrit à un Frère sur les moyens d'acquérir l'esprit de foi, II.232.D;
 - écrit à une personne la définition de l'esprit de foi, II.232.E-233.A.B.C;
 - écrit à un Frère qui le consulte sur une affaire qui concerne l'autorité supérieure, II.247.B;
 - écrit à un ami pour lui reprocher de se soustraire à son évêque, II.247.B.C;
 - écrit à un Frère au sujet d'un point délicat de doctrine, II.247.B.C.D.E;
 - citation du chapitre XX, de la chasteté, II.251.E;
 - ce qu'il écrit au sujet de la chasteté, II.253.B;
 - écrit à un Frère sur la confiance en la Providence, II.268.C.D.E;
 - écrit à sa nièce pour lui expliquer pourquoi il n'assiste pas à sa profession, II.275.E;
 - écrit à un Frère sur le silence, II.276.B;
 - écrit un traité sur le silence, dans le *Recueil*, II.276.B;
 - écrit à une personne de piété, sur le silence, II.276.B; II.277.A.B;
 - écrit un ouvrage sur l'oraison, II.287.B;
 - répond à un Frère qui se plaint de la longueur de l'oraison, II.287.E;
 - écrit sur l'oraison dans la *Règle*, II.288.C.D.E;
 - écrit à une religieuse, sur l'oraison, II.289.B.C.D.E;
 - ce qu'il écrit à une religieuse sur l'amour de Dieu, II.296.E-297.A.B.C;
 - écrit un chapitre sur la modestie, II.309.E;
 - écrit au F. Barthélemy sur la modestie, II.313.D.E;
 - écrit à un Frère au sujet de la modestie, II.314.A.B.C.D;
 - écrit à un autre Frère au sujet de la présence de Dieu, II.314.C.D.E;
 - citation de la *Règle* du Frère Directeur, II.314.E;
 - règles que le saint s'est prescrites sur la régularité, II.318.B.C.D.E;
 - écrit sur la régularité : *Règle* du Frère Directeur, art. 19, II.322.D;
 - écrit le chapitre XVI sur la régularité, II.322.E;
 - écrit à un Frère pour lui dire sa joie de le voir régulier, II.328.E;
 - écrit un traité sur la régularité, II.329.B;
 - ses réflexions sur la fidélité aux Règles et aux exercices, II.330.D.E-331.A.B;
 - écrit à un religieux qui a besoin de conversion, II.353.C.D.E-354.A.B;
 - rédige une *Conduite* pour les écoles, II.367.E;
 - écrit à un Frère à trois reprises, II.368.E-369.A.B;
 - écrit à un Frère ses avis sur la charité fraternelle, II.389.E;

- écrit ses avis à une personne au sujet de la charité, II.390.A.B.C.D.E;
 - dans ses écrits, engage les Frères à vivre la pauvreté, II.400.C.D.E;
 - écrit pour demander protection en faveur du F. Barthélemy, II.413.E;
 - écrit à un Frère sur l'obéissance, II.420.D;
 - avis qu'il donne à une religieuse sur l'humilité, II.421.D.E-422.A.B;
 - écrit sur l'obéissance dans ses méditations, II.430.A.B;
 - citation du *Recueil* sur l'obéissance, II.430.C.D;
 - explique que l'obéissance doit être chrétienne et religieuse, II.437.C.D;
 - citation du chapitre de la *Règle* sur l'obéissance, II.440.D.E;
 - autre citation sur l'obéissance, II.441.B.C;
 - citation sur la nécessité de l'obéissance, II.443.B;
 - écrit à un Frère sur l'obéissance, II.443.C.D.E;
 - prescrit à une personne la manière d'obéir, II.444.B.C.D.E;
 - citation du chapitre XXI des *Règles*, II.446.C;
 - profite d'une convalescence pour revoir plusieurs traités composés à Vaugirard, II.457.C;
 - voit plusieurs traités de piété composés à Vaugirard, II.457.D;
 - la *Règle de Bien-séance et Civilité chrétienne* a beaucoup de succès, II.457.D;
 - continue ce travail durant sa convalescence d'opération d'une loupe, II.457.E;
 - écrit le portrait du vrai pénitent, II.459.C.D.E;
 - profession du pénitent, II.459.E-460.A.B;
 - citation du *Recueil* sur la patience et la douceur, II.466.B;
 - écrit à un Frère pour l'exhorter à la patience, II.472.C;
 - écrit à un autre Frère sur le même sujet, II.472.E;
 - avis qu'il donne à une personne qu'il dirige, sur la patience, II.473.B.C.D.E-474.A.B;
 - écrit à un Frère sur la douceur, II.479.D.E;
 - s'explique sur la dévotion à la très sainte Vierge, II.491.C.
- Ses retraites.*
- inquiet de voir les établissements abandonnés par M. Nyel, le saint entre en retraite, I.182.D;
 - loue un petit jardin proche les augustins, I.182.E;
 - s'y livre à l'oraison et à la pénitence, I.182.E; Bd 65;
 - y forme le premier plan de sa perfection, I.183.A;
 - aime la retraite qui favorise son union à Dieu, I.229.B;
 - va en retraite à la Garde-Châtel, en 1686, chez les carmes, I.230.B;
 - en est rappelé d'urgence, I.230.C;
 - après avoir pourvu l'école Saint-Jacques, le saint rentre dans sa retraite, I.247.D;
 - fuit les visites en partant faire une retraite près de Louviers, I.260.B;
 - fait cette retraite en 1686, dans le secret, I.260.B;
 - laisse son adresse indirecte au Frère chargé de la maison, I.260.B;
 - est rappelé à cause de la maladie des deux Frères de Laon, I.260.C;
 - met les Frères en retraite pour les convaincre d'accepter sa démission de Supérieur, I.262.C;
 - se met en retraite quand il entreprend les règles de la récréation, I.341.B;
 - en 1694, commence une retraite de huit jours avec les Frères destinés aux vœux perpétuels, I.343.C;
 - fait une retraite de quinze jours chez les carmes pendant la persécution des maîtres écrivains, II.39.D; Ca 114; Re 188;
 - après l'échec de Marseille, va se cacher dans la solitude, II.97.B; Ca 132; Re 231-232;
 - se retire dans un ermitage à 10-12 lieues de Marseille, II.97.C; Ca 132; Re 232, 235;
 - y prie pour les Frères et ses ennemis, II.97.C;
 - veut vivre à Grenoble en anachorète, II.99.E; Ca 135; Re 238;
 - souhaite finir ses jours avec les chartreux, II.100.B; Ca 136; Re 239-240;
 - après trois jours de retraite, rentre à Grenoble, II.100.E; II.272.E;
 - après sa maladie à Grenoble, veut faire une retraite à Parménie, II.103.D.E; Ca 138-139; Re 246-247;
 - sa retraite dure quinze jours, II.105.C; II.273.A;
 - n'avertit pas les Frères de son départ en Provence, II.107.E;
 - se tient inconnu, ne répond pas aux lettres, ne désigne personne pour le remplacer, II.108.A;
 - fait des retraites chez les carmes déchaussés, dix, quinze, trente jours et plus, II.272.A; Ca 114; Re 188.
- Ses vertus. — Abandon, confiance en Dieu, détachement des créatures.*
- adore la conduite de la Providence et se tient tranquille, I.127.D; Ca 22; Re 34;
 - voit Dieu en toutes choses et reste indifférent dans les événements, I.181.E;
 - montre un grand abandon à Dieu pendant sa maladie, I.307.B;
 - prêche l'abandon à la Providence pendant la famine de 1693, I.334.B.C;
 - ayant supprimé les pénitences, s'abandonne à Dieu pour les conséquences, I.431.A;
 - paraît gai quand il manque d'argent, II.57.A; Ca 68-70; Re 103-105;
 - fixe alors sa confiance en Dieu, II.57.B; Ca 1; Re I-III;
 - nourrit 40 personnes en 1709, prie et le secours ne manque pas, II.60.B.D;

- anime les Frères à la patience et à la confiance, II.60.E; Ca 36; Re 54-55;
- sa foi est la source de sa confiance, II.229.E;
- sa confiance en Dieu est le fruit de sa foi, II.254.B;
- vit dans une confiance héroïque quand tout lui manque, II.254.D;
- l'abandon à Dieu, le détachement de toutes choses sont ses caractéristiques, II.254.E; Ca 1; Re I-III;
- son abandon à Dieu le tient dans l'humilité, la patience, la douceur, la soumission, II.255.C;
- chaque jour, doit sacrifier tout intérêt humain, II.255.C;
- s'abandonne dans les insultes, les contradictions, les trahisons, accusations, indiscretions, II.255.D;
- voit la famine éprouver sa communauté pendant des années, II.255.E; Ca 123; Re 200;
- est trahi par les tribunaux, II.255.E;
- subit les huées de la populace, II.255.E;
- perd des disciples, connaît le désordre, est censuré, condamné, II.256.A;
- n'est jamais troublé, inquiet, alarmé, II.256.C; Bd 18;
- reste toujours serein, abandonné à Dieu, II.256.C; Ca 95; Re 146-147;
- dans la détresse absolue, dit à un Directeur : *Cherchez premièrement le Royaume de Dieu*, II.256.D;
- prend la résolution de mendier, II.256.E;
- compte sur Dieu et n'a pas de souci du lendemain, II.257.A;
- distribue tout son bien aux pauvres et se voit réduit à mendier, II.257.B;
- mange à genoux un morceau de pain reçu en aumône, II.257.B;
- ne ferme jamais la porte de sa maison à celui qui a bonne volonté, II.257.C;
- est chargé de 60 personnes à nourrir à Reims, II.257.D;
- à Vaugirard, la confiance en Dieu est sa seule ressource, II.257.E;
- reçoit tous ceux qui se présentent : un sur dix reste, II.257.E;
- reçoit 4 à 500 postulants de passage, II.257.E;
- passe un bail de 1600 livres sans avoir le premier sol, II.258.A;
- rassure ses disciples par ses exemples d'abandon, II.258.B; Ca 36; Re 55;
- les Frères cessent d'être inquiets le voyant aussi pauvre qu'eux, II.258.D;
- quelques Frères murmurent contre sa libéralité, II.258.E;
- répond sans cesse : *Celui qui les envoie leur fournira de quoi vivre*, II.259.A;
- totalement dépouillé, ne tient plus jamais à rien, II.259.B;
- abandonne à Dieu tous les intérêts des écoles chrétiennes, II.259.C;
- se contente à Darnétal d'une pension pour deux Frères, II.259.D;
- laisse parfois des maisons au seul soin de la Providence, II.259.D;
- accepte de tenir quatre écoles pour 600 livres de pension à Rouen, II.259.E;
- son désintéressement lui attire des générosités, II.260.A;
- donne par générosité ce qu'on lui donne par charité, II.260.B;
- abandonne, à Rethel, la somme réclamée par les héritiers, II.260.B;
- abandonne, à Saint-Denis, une maison achetée de ses deniers, II.260.B;
- abandonne 5000 livres subtilisées par son rival qui détourne un legs, II.260.C;
- la perte qu'il en subit ne lui permet pas d'acheter la grand'maison, II.260.C;
- doit laisser des écoles dont s'emparent ses disciples, II.260.D;
- accepte d'être chassé par les Frères de Mende, II.260.D;
- entend Nicolas Vuyart le renier après avoir pris à son profit le legs pour le séminaire des maîtres, II.260.E;
- est content de tout ce que Dieu permet, II.260.E;
- regarde les pertes matérielles comme des gains, II.260.E;
- abandonne son manteau à des voleurs, II.261.C;
- ne tient pas plus à la vie qu'aux biens, II.261.B;
- reste intrépide devant les voleurs, II.261.C;
- il faudrait un volume pour relater tous les exemples de son détachement, II.261.D;
- manifeste de la joie quand il lui manque quelque chose, II.262.A;
- exhorte les Frères à la confiance, II.262;
- il prie pour demander à Dieu ce qui lui manque, II.262.C;
- un jour, complètement démuné, prie et reçoit une grande aumône, II.262.C;
- conseille au F. Econome de recourir à Dieu, II.262.E;
- réitère son conseil et le Frère trouve la somme dans une armoire, II.263.B;
- demande au séminaire de Saint-Sulpice du bouillon pour les malades, le service dure plusieurs années, II.263.C;
- nourrit 70 personnes avec peu de ressources, II.263.D;
- a confiance que le sort de Saint-Yon s'améliorera, II.264.A;
- défend au Frère de planter des arbres pour ne pas augmenter la valeur de la propriété, II.264.B;
- prie pour que Saint-Yon reste aux Frères, II.264.C;
- n'a jamais eu à se repentir de s'être dépouillé, II.264.D;
- lors d'une dette au boulanger, célèbre la messe, visite deux ou trois maisons et peut payer, II.264.E;

- une autre fois, après avoir dit à l'Econome d'avoir confiance, lui donne rendez-vous dans une église où il lui donne l'argent, II.265.C;
 - envoie F. Joseph et un compagnon implorer la charité chez les chartreux, II.265.E;
 - conseille aux Frères de reporter les lettres trouvées aux chartreux; ceux-ci les récompensent, II.265.E;
 - reçoit à Saint-Yon tous les jeunes de bonne volonté, II.265.E;
 - voit surtout le bien qu'il peut leur faire même en cas d'échec, II.266.B;
 - un Frère se fait voler 40 livres lors d'un change, le saint dit : *Dieu soit béni !*, II.266.C;
 - sa confiance en Dieu le porte à refuser les appuis humains, II.266.D;
 - consent à sa déposition ménagée par ses ennemis, II.266.E;
 - souffre en silence les intrigues de M. Compagnon, à Saint-Sulpice, II.267.A;
 - laisse agir Dieu seul pour dénouer cette affaire, II.267.B;
 - refuse à M. Godet des Marais son offre pour les patentes, II.267.C;
 - dit qu'il faut laisser à Dieu le soin des patentes, II.267.D;
 - montre 20 écus à un Frère et dit : *Nous ne sommes pas de véritables pauvres*, II.267.E;
 - veut que les Frères soient des hommes de la Providence, II.268.A; Ca 79; Re 119-120;
 - fait voyager les petits novices sans argent et compte sur la Providence, II.268.A;
 - veut que les Frères soient contents de tout, II.268.C;
 - écrit à un Frère au sujet de la confiance, II.268.C.D;
 - veut qu'on se résigne dans les peines spirituelles, II.268.E.
- Amour de Dieu, esprit de religion.*
- marque dans ses jeux un penchant pour l'état ecclésiastique, I.118.B;
 - élève et pare des autels, imite les cérémonies de la religion, I.118.C;
 - aime être à l'église et désire qu'on l'y mène, I.118.D;
 - porte à l'église un air de recueillement, I.118.E;
 - est surtout sensible à la célébration de la messe, I.119.A;
 - sert la messe chaque jour, I.119.B;
 - conservera toute sa vie la crainte religieuse à l'église, I.119.C;
 - est assidu à l'office divin avant d'être chanoine, I.120.A;
 - ressent la crainte respectueuse pour son ordination, I.130.C;
 - garde une haute idée de son ministère, I.133.B;
 - l'esprit de religion le rend respectueux des lieux et exercices consacrés à Dieu, II.233.E;
 - manifeste partout cet esprit de religion, II.233.E;
 - attire les regards à l'église, II.234.A;
 - célèbre la messe avec perfection, II.234.A;
 - son visage rayonne durant la messe, II.234.C;
 - ne tolère aucun manque de respect dans le lieu saint, II.234.C;
 - reprend publiquement les Frères qui manquent de respect à l'église, II.234.D;
 - inspire le respect qu'il a lui-même, aux Frères et aux élèves, II.235.A;
 - récite son bréviaire à genoux, tête nue, II.235.D;
 - récite l'office de la très sainte Vierge avec les novices, très lentement, II.235.E;
 - se prosterne au milieu de l'oratoire quand il croit avoir fait quelque faute, II.236.A;
 - aime à faire les exercices avec les novices, sans s'appuyer, II.236.B;
 - veut que le lieu saint soit propre, orné, et les ornements sacrés fort beaux, II.236.B.C;
 - garde vénération pour les choses saintes, II.236.C;
 - fait un usage pieux de l'eau bénite, II.236.D;
 - s'est préparé intensément à devenir prêtre, II.237.A;
 - l'esprit de sacrifice est l'âme de sa conduite, II.237.A;
 - imite, tout jeune, les cérémonies de l'église, II.237.C;
 - aime aller à l'église avec son père, II.237.C;
 - demande à être consacré à l'église à 14 ans, II.237.D;
 - la tonsure augmente sa piété, II.237.D;
 - est attiré par la prière publique, II.238.A;
 - suit un vrai noviciat pour accéder au sacerdoce, II.238.E;
 - enfant, il aime servir la messe, II.239.A;
 - participe aux fonctions sacrées avec religion, II.239.A;
 - se fait conduire par l'obéissance pour accéder au sacerdoce, II.239.D;
 - montre les marques d'une vocation certaine, II.240.B;
 - a reçu l'esprit de J.-C. prêtre, II.240.D;
 - est toujours dans la disposition du sacrifice, II.240.D.E;
 - porte sur son corps la mortification de J.-C., II.241.B;
 - veut prendre sa part au sacrifice de J.-C., II.241.D;
 - a une sublime idée de l'état ecclésiastique, II.243.A;
 - fait tous ses efforts pour acquérir la sainteté de son état, II.243.B;
 - veut imiter J.-C. jusqu'au bout, II.243.C;
 - se voit avec crainte si près de celui qui est le saint, II.243.D;
 - a un grand respect pour le culte de Dieu, II.243.E;
 - parle avec dignité du sacerdoce, II.244.A;
 - tous ses gestes, à la messe, sont marqués de l'esprit de religion, II.244.D;

- n'accepte aucune négligence dans les objets du culte, II.244.E;
- respecte l'habit ecclésiastique, II.244.E;
- ne tolère pas la substitution de l'habit court à l'habit long, II.244.E;
- a toujours gardé la soutane dans les voyages, II.245.A;
- consent à quitter la soutane dans sa dernière maladie, II.245.B;
- veut la tonsure apparente, II.245.C;
- veut la soutane selon les saints canons, II.245.D;
- a un grand zèle pour la décoration des autels, II.245.E;
- est très doux pour les pécheurs, II.246.B;
- a un grand respect pour les Supérieurs ecclésiastiques, II.246.D;
- est aimé de tous les évêques qui l'ont connu, II.246.E;
- respecte tout ce qui vient des successeurs des apôtres, II.247.A;
- répond à un Frère l'invitant à la soumission au Pape, II.247.B;
- écrit à un ami pour lui reprocher son peu de soumission à son évêque, II.247.B;
- veut qu'on pense souvent à Dieu, qu'on en parle souvent, II.270.D;
- propose l'exercice de l'amour de Dieu par des retours fréquents à Dieu, II.270.E;
- fait son propre portrait en rapportant les caractères de la parfaite charité, II.270.E;
- le saint cherche en tout le bon plaisir de Dieu, II.294.D;
- n'invoque la crainte que rarement, II.294.D;
- l'amour de Dieu guide la conduite du saint, II.294.E;
- laisse à la crainte de Dieu le soin de refréner la chair, II.294.E;
- est persuasif pour inculquer l'amour de Dieu, II.295.A;
- répète sans cesse qu'il faut travailler pour Dieu, II.295.B;
- veut ennoblir les moindres actions, II.295.C;
- recommande la crainte pour développer la pénitence, l'humilité, II.295.E;
- communique l'amour de Dieu par ses paroles, II.296.B;
- il fait renoncer à un Frère de quitter sa vocation, II.296.C;
- écrit à une religieuse sur la fidélité à la grâce, II.296.E-II.297.A.B;
- écrit à un Frère sur la fidélité à la grâce, II.297.A;
- écrit à un autre de ne voir que Dieu dans ses actions, II.297.A;
- un curé avoue que le saint n'agit plus qu'en Dieu, II.297.C;
- fait sa nourriture de l'oraison, II.297.E;
- son élément est le recueillement, II.297.E;
- oraison, présence de Dieu, sont toute sa béatitude, II.298.C.

Charité pour les Frères.

- partage les peines de ses Frères, II.57.E;
- sa charité est attentive à tous les Frères dispersés, II.61.B;
- souffre de ne pouvoir soulager tous les Frères, II.61.C;
- s'intéresse à tout ce qui regarde les Frères : santé, sanctification, II.372.A;
- se met en route dès qu'il apprend que l'un chancelle, II.372.B;
- fait une nuit de voyage pour réconforter un Frère, II.372.C;
- marque la douceur qui ramène, II.372.C;
- se prive pour soulager les Frères, II.372.C;
- donne son propre lit pour un malade, II.372.D;
- veille la nuit, va chercher le médecin, II.372.D;
- prend son repos sur des chaises, laissant les lits aux deux Frères, II.372.D;
- chérit tendrement tous les Frères, II.375.C;
- sait parler fortement, toujours avec charité, II.375.E;
- veut les élever au Ciel : *La patrie du Frère des Ecoles chrétiennes, c'est le Ciel*, II.375.E;
- demande une somme d'argent au F. Ponce; celui-ci refuse, II.378.C;
- dit seulement : *Dieu ne le bénira pas*, II.378.C;
- accorde au F. Ponce de la poudre d'or pour se soigner, II.378.D;
- garde grand attachement pour les Frères sortis de l'Institut, II.379.A;
- se prépare à en visiter un à Dunkerque, II.379.B.

Charité envers tous.

- sa charité pour le prochain est une émanation de son amour pour Dieu, II.371.B;
- sa charité effective et cordiale prend part absolue aux intérêts du prochain, II.371.D;
- évite toujours de faire de la peine en tout : procès, querelles, II.371.D.E;
- respecte la réputation du prochain, excuse les fautes, II.371.E;
- arrête, dans les *Règles*, toute attaque à la réputation du prochain, II.372;
- ne peut voir le prochain dans la peine sans essayer de le soulager, II.372.E;
- porte le fardeau d'une femme jusqu'aux portes de la ville, II.373.A;
- sa charité est pure, tendre et forte, II.373.B;
- est charitable aux pauvres, aux enfants, aux pécheurs, II.373.C;
- s'accommode aux humeurs, aux inclinations, II.373.C;
- veut travailler à la perfection de ceux qu'il oblige, II.373.D;
- est un homme de miséricorde dont le cœur reflète celui de Jésus, II.373.E;
- est sensible à toutes les misères, II.374.A;
- reçoit tous les hommes avec bienveillance, II.374.A;

- rend visite aux pauvres, étant chanoine, II.374.A;
 - répand aumônes et exemples d'humilité, II.374.A;
 - console les affligés, soulage les infirmes, donne confiance aux désespérés, II.374.B;
 - attire les étrangers, accueille les pauvres prêtres, II.374.C;
 - exerce l'hospitalité pour M. Nyel, II.374.C;
 - a tout vendu pour le donner aux pauvres, II.374.D;
 - sa charité est tendre, il reçoit chacun avec un visage ouvert, II.375.A;
 - reçoit les malheureux avec des marques d'affection sincère, II.375.B;
 - est humble avec chacun, II.375.B;
 - se fait tout à tous, II.375.C;
 - sa charité est forte et généreuse, II.376.A;
 - veut souffrir tout ce que la charité demande, II.376.A;
 - souhaite donner sa vie pour ceux qui ont coûté celle de J.-C., II.376.A;
 - rend service, volontiers, avec joie, II.376.B;
 - ne montre jamais de répugnance, II.376.B;
 - soigne un jeune garçon teigneux, II.376.C.D;
 - le regarde comme une image de J.-C., II.376.D;
 - le guérit par l'application d'un linge, II.377.A;
 - visite un prêtre à la Bastille, II.377.B;
 - échange ses vêtements avec ceux du prêtre, II.377.C; Ca 102; Re 161-162;
 - apprend la mort du prêtre quelques jours après, II.377.D;
 - reçoit un jeune filou, II.377.E;
 - est trompé et lui donne dix-sept livres, II.378.B;
 - disculpe le jeune filou, II.378.B;
 - se dispose à aller à Dunkerque aider un Frère, sorti de son état, II.379.B.
- Charité envers les persécuteurs.*
- le saint pardonne à ceux qui ont prévenu le duc de Mazarin contre lui, I.181.D;
 - n'est l'ennemi de personne, II.379.D;
 - a été poursuivi par beaucoup d'ennemis, II.379.D;
 - voit tout le monde se soulever contre lui dès qu'il n'est plus chanoine, II.379.E;
 - choisit les pauvres comme héritiers, II.380.A;
 - rencontre des ennemis partout, à Reims, II.380.B;
 - est méprisé par le duc de Mazarin, lors de la fondation de Rethel, II.380.B;
 - excuse ses ennemis en toutes circonstances, II.380.C;
 - rencontre les maîtres écrivains, des envieux, des amis déguisés, M. Compagnon, tous ennemis, II.380.D.E;
 - est poursuivi par la calomnie dès son arrivée à Paris, II.380.E;
 - voit contre lui le Cardinal de Noailles, II.381.A;
 - le curé prend parti contre lui, II.381.A;
 - est attaqué dans son honneur et doit fuir, II.381.A;
 - retrouve à son retour à Paris des ennemis nouveaux, II.381.B;
 - se conduit en saint envers eux, II.381.B;
 - pardonne avec la perfection de J.-C., II.381.C;
 - ne se venge que sur lui-même, II.381.E;
 - est abandonné, trahi, volé, maltraité, II.382.A;
 - se défend par l'humilité, la prière, le silence, la patience, II.382.A;
 - cache les défauts de son premier calomniateur à Paris, II.382.C;
 - impose aux Frères le pardon des ennemis, II.382.C;
 - se tait devant celui que le curé de Saint-Sulpice envoie pour déceler le vrai et le faux, II.382.C; Ca 59; Re 89-90;
 - souffre en silence la calomnie devant le curé de Saint-Sulpice, II.382.E;
 - va prendre congé de M. de La Barmondière, II.383.A;
 - est en butte aux maîtres écrivains, II.383.B;
 - est traîné devant les tribunaux par les maîtres écrivains, II.383.B;
 - ne récrimine pas devant leurs agissements, II.383.B;
 - abandonne sa cause à Dieu quand il est traduit devant le Cardinal de Noailles, II.383.C;
 - garde grande courtoisie devant son ennemi, II.383.C.D;
 - porte le pardon jusqu'au bout, II.384.A;
 - ne s'est jamais récréé contre l'abbé Clément, II.384.A;
 - écrit un mémoire justificatif plein de charité, II.384.C.D;
 - reçoit la sentence en silence, II.384.D;
 - regarde ses adversaires comme instruments de sa sanctification, II.384.E;
 - est ami de tous ceux qui le méprisent, II.385.A;
 - pleure la désertion de ceux qui le trahissent, se jette à leurs pieds, II.385.C;
 - doit être contraint par les Frères de renvoyer les perfides, II.385.C;
 - souffre les manières grossières d'un jeune ecclésiastique accepté dans la maison, II.385.C.D.E;
 - souffre les insolences et hauteurs d'un Frère, II.386.A.B;
 - l'envoie en province sur la demande des Frères, II.386.B;
 - se plaint qu'on lui ait enlevé son bon ami, II.386.B;
 - souffre de la rusticité des Frères, II.386.D;
 - paraît comme un père tendre qui s'aveugle sur les défauts de ses enfants, II.386.E;
 - s'accommode de toutes les humeurs, II.387.A;
 - ne fait acception de personne, II.387.B;

- souffre les scrupuleux, les malades, les affligés, les pusillanimes, II.387.B;
- ne fait rien remarquer quand il est objet d'irrespect, II.387.C;
- suit toutes les qualités que saint Paul réclame de la charité, II.387.C.D.E;
- son zèle pour l'union fraternelle, II.388.B;
- conforme son esprit à celui des Frères, II.388.C;
- ne tient tête qu'à ceux qui veulent déranger son œuvre, II.388.D;
- prévient la froideur entre Frères, II.389.B;
- écartent ceux qui mettent la discorde, II.389.B;
- écrit aux Frères pour fonder leur charité entre eux, II.389.D.E;
- écrit à une personne ses avis sur la charité, II.390.A.B.C.D.E.

Chasteté.

- le saint donne toutes les marques d'une absolue chasteté, II.248.B;
- écarte tout ce qui la met en risque, II.248.C;
- la considère comme le principal ornement de son état, II.248.D;
- aime la solitude, évite toutes les occasions, II.249.B;
- évite les liaisons tendres avec les femmes, II.249.C;
- ne permet pas à sa grand-mère de le visiter dans sa chambre de malade, II.249.D;
- éloigne peu à peu les femmes qu'il doit diriger, II.250.A;
- reste distant des Sœurs de l'Enfant-Jésus, dont il est Supérieur, II.250.A;
- se contente de leur parler au confessionnal, II.250.B;
- répond à ceux qui lui reprochent ses scrupules que sa faiblesse l'oblige à fuir les femmes, II.250.B;
- veille constamment sur ses sens, II.250.C;
- purifie sans cesse son imagination, II.250.C;
- enseigne aux Frères la doctrine des saints sur la chasteté, II.251.A.B.C.D;
- son enseignement est consigné dans les *Règles*, II.251.E;
- donne aux Frères des exemples extraordinaires sur ce sujet, II.252.B;
- dans un voyage, préfère traverser un ruisseau tout habillé plutôt que de recevoir les services d'une femme, II.252.C;
- ne veut pas qu'on prononce le mot « impureté » parmi les Frères, II.252.C.D;
- justifie cette règle de conduite, II.252.D;
- reconforte les Frères tentés sur ce sujet, II.252.E;
- laisse aux Frères des conseils pour garder la chasteté, II.253.B;
- les jeûnes, cilices, lui permettent de dominer sa chair, II.253.C;
- laisse la conviction qu'il a gardé pleine virginité, II.253.D.

Discrétion.

- le saint aime la paix, met de l'ordre en tout, II.300.D;
- cède à tout le monde jusqu'à laisser piller sa maison, II.300.E;
- soumet ses règlements à la discrétion de ses Frères, II.300.E;
- établit l'ordre dans la communauté, II.300.E;
- est docile à ses Directeurs, leur soumet ses entreprises, II.301.B;
- abandonne des pratiques de pénitence par docilité, II.301.C;
- se fait une loi de renoncer à son jugement, II.301.D;
- garde la concorde avec ceux qui patronnent l'Institut, II.301.E;
- adopte le travail manuel, bien que ce ne soit pas de son goût, II.302.A;
- est plein de compassion et veut se rendre utile à tous, II.302.C;
- est ennemi de la critique, ne porte pas de jugements, II.302.D;
- ne veut parler de personne, sauf pour en dire du bien, II.302.D;
- simple et candide dans toute sa conduite, II.302.E;
- se rend aimable par sa simplicité, II.302.E;
- aime mieux perdre un legs que de le recevoir à titre de Supérieur, II.303.B;
- exige des Frères la circonspection dans les paroles, II.304.A;
- est très discret sur les matières du temps, II.304.B;
- veut autoriser une doctrine par l'humilité et la charité, II.304.B;
- parle discrètement, II.311.A.

Dévotion à J.-C.

- le saint fait toute son étude de l'amour de J.-C., II.481.B;
- son amour est tendre et affectif, efficace et effectif, II.481.C;
- cet amour épuise toute la tendresse de son cœur, II.481.C;
- tout son recours est à J.-C., II.481.E;
- quitte tout pour J.-C., II.482.A;
- met sa joie, sa consolation en Jésus seul, II.482.B;
- court à J.-C. en toutes circonstances, II.482.C;
- recourt à J.-C. comme à son Seigneur, son Maître, son Pasteur, son Père, son Époux, II.482.C.D.E;
- garde J.-C. en vue en toutes circonstances, II.482.E;
- est toujours occupé de J.-C., II.483.A;
- son souci constant est d'imiter J.-C., II.483.B;
- étudie J.-C. pour en faire son modèle, II.483.C;
- veut ressembler à J.-C. et se tient constamment à son contact, II.483.D.E;

– les divers aspects de la vie du Sauveur sont objets de sa dévotion, II.484.B.C.

Dévotion à l'Eucharistie.

- sa piété envers le saint sacrement, II.485.A;
- ne passe jamais près d'une église sans y entrer, II.485.B;
- sa foi envers le divin mystère allume celle des témoins, II.485.C;
- sa dévotion éclate surtout quand il célèbre la messe, II.485.C;
- se prépare à célébrer; sa ferveur paraît au dehors, II.485.D;
- ne peut se déshabiller après la messe sans s'être reposé un quart d'heure, II.485.D;
- compose une méthode pour bien entendre la messe, II.485.E;
- fait une règle aux Frères de bien apprendre aux enfants l'assistance à la messe, II.485.E;
- conseille la communion fréquente et fervente, II.486.A;
- demande qu'on vive saintement pour communier, II.486.B;
- en écarte les tièdes, II.487.A;
- sa dévotion au saint sacrement se manifeste dans le soin à tout ce qui touche le culte, II.487.B.C;
- visite l'autel, les ornements, les jours de fête, II.487.C.D;
- demande de la dignité aux servants de messe, II.487.C;
- réprimande un Frère raccommoquant un ornement en un endroit peu décent, II.487.D.

Dévotion à la Passion.

- le saint a une admirable dévotion aux souffrances du Sauveur, II.484.D;
- cette dévotion est son asile dans toutes ses peines, II.484.D;
- reporte ses mépris et rebuts au regard de la Passion, II.484.E;
- son union à Jésus crucifié le rend avide des mépris, II.484.E;
- encourage les Frères à accepter leurs peines en pensant à la Passion, II.484.E;
- établit les litanies de la Passion, II.485.A.

Dévotion à la Vierge Marie.

- il se distingue par une grande dévotion à Marie, II.488.D.E;
- ses arguments pour fonder la dévotion à Marie, II.489.B.C;
- fonde son Institut sous la protection de Marie, II.489.D;
- son pèlerinage à Notre-Dame de Liesse avec les Frères, II.489.D;
- passe par Liesse à chaque occasion et y reste plusieurs heures, II.489.E;
- se déclare toute sa vie, serviteur de Marie, II.489.E;
- signale la première nécessité de la prière à Marie, II.489.E;
- ne recommande rien tant aux Frères que de recourir à la très sainte Vierge, II.490.A;

- insiste pour qu'on la nomme *très sainte Vierge*, II.490.A;
- célèbre les fêtes de la très sainte Vierge avec une dévotion singulière, II.490.B;
- récite tous les jours le chapelet et en tout lieu, II.490.C;
- il laisse la pratique de le réciter en voyage, par les Frères, II.490.C;
- veut que les Frères apprennent à leurs écoliers à bien dire le chapelet, II.490.C;
- se fait l'apôtre du chapelet, II.490.D;
- porte toujours sur lui le chapelet, II.490.E;
- a recours à elle dans toutes ses peines et persécutions, II.491.A;
- n'entreprend rien d'important sans recourir à Marie, II.491.A;
- finit l'oraison et la journée par une prière à la très sainte Vierge, II.491.A;
- fait réciter le petit office de la très sainte Vierge au noviciat, II.491.B;
- y assiste lui-même, avec recueillement, II.491.B;
- ses instructions pour les jours de fête de Marie, II.491.C;

Dévotion à saint Joseph.

- le saint met son Institut sous la protection de saint Joseph, II.492.D;
- dit tous les jours les litanies de saint Joseph, II.492.D;
- célèbre sa fête avec solennité, II.492.D;
- se lève pour célébrer sa fête, pendant sa dernière maladie, II.492.D;
- donne saint Joseph comme patron de son Institut, II.492.E;
- compose des litanies en son honneur, II.493.A.

Dévotions diverses.

- le saint honore saint Michel et les anges, II.491.E;
- célèbre leur fête avec ferveur, II.492.A;
- veut que les Frères se mettent sous leur protection avant leurs entreprises, II.492.C;
- assure leur être redevable de la vie en plusieurs circonstances, II.492.C;
- veut faire honorer saint Cassien à cause de son zèle pour instruire la jeunesse, II.493.B;
- choisit saint Cassien pour un des patrons de son Institut, II.493.C;
- a une dévotion à saint Jean-Baptiste, II.493.C; Bd 41;
- est dévot aux apôtres, saint Pierre, saint Paul, saint Jean, II.493.C;
- prie spécialement saint Ignace, martyr, grand amateur de Jésus, II.493.D;
- honore les fondateurs : François d'Assise, Dominique, Ignace de Loyola, Philippe Neri, sainte Thérèse, II.493.D; Ca 114; Re 188-189;
- a une dévotion à saint François Xavier, à saint Vincent Ferrier, à cause de leur zèle, II.493.E;
- vénère saint François de Sales et saint Charles Borromée pour leur douceur et leur mortification, II.493.E.

Douceur.

- le saint trouve pour ses novices, dans sa douceur, le remède à leurs plaies, I.400.A;
- gagne les cœurs par une grande douceur, II.474.D;
- sa douceur est exempte de mollesse et d'attache, II.474.D;
- esquisse du tempérament du saint, II.475.C;
- examine tous les mouvements de son cœur, II.475.C;
- manifeste surtout sa douceur, en confession, II.475.D;
- sa douceur, fruit de vertu, ne peut être exagérée, II.476.B;
- manifeste une sérénité de visage, une tranquillité d'âme, une égalité d'esprit, II.476.C;
- est aussi ferme que doux, II.476.D;
- n'écoute pas les cris de sa famille dans ses décisions héroïques, II.476.E;
- pour lui, l'autorité de l'Evangile l'emporte sur tout, II.477.B;
- n'est en garde contre sa douceur que lorsqu'il s'agit de sa famille, II.477.C;
- pas homme, en ce siècle, n'a été plus en butte au monde, II.477.E;
- méprise le monde plus encore qu'il n'en est méprisé, II.477.E;
- les intérêts de sa communauté n'amollissent pas non plus le saint, II.478.B;
- exemple à Reims, Paris, Provence, II.478.B;
- on ne le voit jamais en contestation, ni dispute, II.478.D;
- n'emploie jamais de termes rudes, II.478.D;
- corrige avec douceur et reste patient en toutes circonstances, II.478.E;
- se prosterne devant un Frère superbe qui repousse sa bonté, II.478.E;
- témoigne d'une grande douceur envers quelques Frères révoltés, II.479.A;
- aux reproches, répond par le silence, II.479.B;
- rappelle la douceur à un Directeur qui se laisse emporter, II.479.D.E;
- reprend ceux qui troublent la paix et la tranquillité de la Société, II.480.B;
- fait payer deux fois un menuisier pour éviter des contestations, II.480.C;
- met tout en usage pour faire aimer la douceur par les Frères, II.480.E;
- reprend avec sévérité ceux qui commettent des fautes contre la douceur, II.480.E;
- ce qu'il répond à un Frère qui s'accuse d'avoir manqué de douceur, II.481.A.B.

Foi; soumission à l'Eglise.

- conçoit de l'horreur pour le jansénisme, II.201.D;
- porte cette horreur de Reims au séminaire Saint-Sulpice, II.201.D;
- continue après Saint-Sulpice ses études à Reims pour le doctorat, II.201.E;
- ne se laisse pas infatuer des doctrines nouvelles, II.201.E;

- évite toutes les disputes à ce sujet, II.202.A;
- évite ceux qui agitent les nouvelles opinions, II.202.A;
- étudie tout ce qui affermit sa foi, II.202.A;
- s'exerce à la piété en s'exerçant aux études, II.202.A;
- rompt commerce avec ceux qui s'entêtent des nouvelles erreurs, II.202.B.C;
- s'expose à des ressentiments qui le feront souffrir, II.202.D;
- préfère sa foi à tous les avantages, II.202.E;
- renonce à toutes grâces du Cardinal de Noailles, appelant, II.202.E;
- préfère se laisser écraser par ses ennemis que de réclamer l'autorité du Cardinal, II.202.E;
- écarte de sa communauté tout suspect de nouveautés, II.203.A;
- inspire à ses disciples la soumission au Pape et aux pasteurs, II.203.B;
- écrit au F. Barthélemy qu'il ne faut pas avoir affaire avec ces sortes de gens, II.203.B;
- instruit ses disciples des motifs d'être unis au Pape, II.203.B;
- inspire aux Frères les sentiments de respect, de soumission, d'amour pour l'Eglise, II.203.E;
- ne parle des matières du temps que dans la nécessité, II.218.B;
- mis en demeure de donner son opinion, le fait généreusement, II.218.D;
- n'a jamais voulu paraître neutre, même pour l'avancement de son Institut, II.218.E;
- se fait des ennemis, des persécuteurs, par souci de sa foi, II.218.E;
- a été sollicité par des gens du parti à Paris, en Provence, II.218.E;
- reste inébranlable malgré toutes les démarches des novateurs, II.219.D;
- à Marseille, perd la bienveillance quand on s'aperçoit de sa fidélité au Saint-Siège, II.220.B.E;
- préfère sacrifier ses œuvres à sa foi, II.221.A;
- explique la bulle *Unigenitus* aux Frères, II.221.C;
- reprend une dame qui lit des livres entachés d'erreur, II.221.E;
- ne lit pas les réflexions morales, interdit par le Cardinal, et envoie le livre au curé de Saint-Sulpice, II.222.B;
- ordonne à un Frère de se défaire d'un livre du P. de Maimbourg, II.222.C;
- retranche des prières une phrase qui sent le quiétisme, II.222.C; Ca 95, 96-97; Re 147-148;
- prie pour que les appels à la bulle ne produisent pas de funestes effets, II.223.A;
- demande à Sœur Louise des prières pour l'Eglise, II.223.C;
- apprend d'un Frère de Calais que son nom est sur la liste des appelants, II.224.C;
- réfute la calomnie en écrivant de rendre sa réponse publique, 28 janvier 1719, II.224.C;

- son attachement au Saint-Siège était pourtant connu du curé de Calais, II.224.E;
- affirme hautement qu'il est du parti du Pape, II.225.D;
- laisse dans ses écrits ses instructions au sujet de la foi, II.226.A.B;
- exhorte les Frères à la soumission à l'Eglise, II.227.C;
- après quarante ans de gouvernement, voit ses Frères attachés à l'Eglise, II.227.C;
- ramène un Frère qui avait tendance aux nouveautés, II.227.E;
- écrit à M. Gense pour le féliciter de défendre la Constitution *Unigenitus*, II.228.A.B;
- cherche à détromper son frère, appelant, II.228.B;
- a la consolation de n'avoir pas contribué à le nommer chanoine, II.228.E.

Esprit de foi.

- le saint voit toute chose selon la foi, II.229.D.E; II.ab.34.D;
- de sa foi viennent les vertus qu'il a pratiquées, II.230.A.B;
- sa foi le rend insensible aux outrages, II.230.C;
- congratule les Frères souffrant pour Dieu, II.230.C;
- donne aux Frères plus d'exemples de foi que de leçons, II.230.D;
- l'esprit de foi lui donne le courage de soutenir les injustices, II.230.E;
- goûte particulièrement le chapitre de l'épître aux Hébreux, II.230.E-231.A;
- en 1692, donne pour règle aux Frères de porter sur eux le Nouveau Testament, II.231.A; II.ab.34.E;
- ordonne aux novices d'apprendre chaque jour une page du Nouveau Testament, II.231.A;
- inspire par la foi l'estime de la vocation des Frères, II.231.B;
- donne aux Frères l'esprit de foi comme leur esprit propre, II.231.C;
- son chapitre II des *Règles* développe l'esprit de foi, II.231.E;
- écrit sur l'esprit de foi dans ses lettres, II.232.E-233.A.B.C;
- ne reconnaît pour disciples que ceux qui vivent de la foi, II.233.D.

Humilité.

- le saint n'affecte rien de singulier, il vit de la vie commune, I.132.E;
- connaît les humiliations à Reims quand il prend l'habit des Frères, I.244.B;
- connaît les injures huit ans durant, I.247.A;
- accepte de passer pour responsable des corrections indiscrètes, I.276.B;
- devenu inférieur, en remplit les devoirs, II.152.A; Ca 43; Re 64-65;
- ne veut pas présider la récréation des Frères servants, II.153.A;
- si on lui donne des marques de distinction, il se retire, II.153.A;

- refuse la première place au réfectoire, II.153.A;
- donne la bénédiction de la table par son caractère sacerdotal, II.153.B;
- possède l'esprit d'enfance, II.153.C;
- est éclairé à mesure qu'il s'humilie, II.153.D;
- est accusé de pusillanimité pour avoir démissionné, II.154.D; Ca 153; Re 276;
- se soucie fort peu des jugements des hommes, II.154.D;
- veut être le dernier de tous, II.163.C;
- paraît si humble qu'il paraît n'avoir jamais commandé, II.163.D;
- homme de distinction, toujours anéanti en lui-même, II.402.E;
- cherche la dernière place, la vie dépendante, les humiliations, II.402.E; Ca 10; Re 14;
- embrasse un état vil, y cueille les mépris, II.402.E;
- passe de chanoine à maître d'école, de l'abondance à l'indigence, II.403.B;
- pense qu'il est méprisable et rencontre le mépris, II.403.C;
- étudie la connaissance de soi par ce qu'il entend, II.403.D;
- apprend à se déshonorer, à se vider de toute bonne opinion, II.403.E;
- découvre un fond de vérité dans les calomnies, II.403.E; Ca 51; Re 75;
- fait tourner tout à son désavantage, II.404.A;
- ne parle jamais de lui-même, ni en bien ni en mal, II.404.C;
- tout le monde se croit habilité à humilier le saint, II.404.D;
- reçoit une lettre d'injures du curé de Saint-Nicolas de Rouen, II.404.D;
- ne croit pas qu'un curé fût capable de tant de passion, II.404.E;
- va à l'archevêché pour recevoir les ordres, II.404.E;
- reçoit l'intendant de Rouen et lui explique comment fonctionne Saint-Yon, II.404.E;
- reçoit l'intendant dans sa pauvre chambre, étant incommode, II.405.A;
- se justifie humblement devant lui, II.405.B.C.D;
- invité chez M. Gense, constate qu'un peintre fait son portrait, II.405.E;
- est offensé et le dit aux Frères en rentrant, II.405.E;
- reçoit le rapport des démarches de Mgr de Valbelle, II.406.A.B;
- sent combien son Institut est proche de la ruine, II.406.B;
- se regarde comme inutile dans sa maison, II.406.C;
- veut seulement obéir à ceux qui ont usurpé le commandement, II.406.C;
- monte à l'autel et prie à cette intention, II.406.C;
- écrit à Mgr de Valbelle et bientôt est invité à Saint-Omer, II.406.D;

- va à Calais d'abord, arrive en retard pour voir Mgr de Valbelle, II.406.D;
- est reçu par le grand-vicaire, II.406.E;
- va voir les plans et les lieux, loge au séminaire, II.406.E;
- le lendemain, célèbre la messe en l'honneur de saint Omer, II.406.E;
- ne veut plus paraître Supérieur mais doit conclure l'affaire, II.407.A;
- se traite avec mépris, se plaît dans le mépris, II.408.A;
- ne parle pas de lui-même, paraît avoir toujours été pauvre, II.408.B;
- est regardé comme un pauvre prêtre, II.408.C;
- défend aux Frères de parler de lui, II.408.D;
- ne veut plus paraître Supérieur devant l'Archevêque de Rouen pour demander ses pouvoirs de confesser, II.408.E;
- demande au F. Barthélemy d'aller chercher les pouvoirs de confesser, en qualité de Supérieur, II.409.A;
- son humilité, en cette occasion, n'est pas goûtée à l'archevêché, II.409.A.B;
- doit aller lui-même solliciter les pouvoirs, II.409.B;
- a en horreur les louanges, marques d'estime, II.409.C;
- a plutôt rencontré les mépris, II.409.C;
- en des pays reculés a rencontré des admirateurs qu'il fuit, II.409.D;
- veut se perdre dans l'esprit des gens par des singularités, II.409.D;
- contrefait le gourmand chez un curé, II.409.E;
- est admiré par le curé qui a découvert la supercherie, II.409.E;
- se confond parmi les Frères, II.410.A;
- dit au F. Barthélemy que sa maladie ruine la maison, II.410.B;
- se compte pour rien, se croit à charge aux Frères, II.410.B;
- se jette aux pieds des Frères pour être averti de ses défauts, II.410.C;
- est blâmé par quelques indiscrets et insolents, II.410.C;
- demande à un Frère qu'il lui fasse son chapitre, II.410.D;
- retourne à Saint-Yon début du carême 1717, II.410.E;
- mange au bout de la table, II.410.E;
- doit reprendre une place plus convenable au retour du F. Barthélemy, II.410.E;
- se défie de son propre esprit, II.410.E;
- ne fait rien que par l'avis des Frères, II.411.B;
- a inspiré les Frères, leur a insinué le meilleur, consulte les Frères, II.411.B;
- ne se réserve que le droit de conclure dans les assemblées, II.411.C;
- supprime sa voix, en délibération, s'il le peut, II.411.C;
- il lui arrive de se retirer avant les conclusions, II.411.C;
- consulte des Frères par lettres, II.411.D;
- se soumet au maître des novices qui refuse de reprendre un novice, II.411.D;
- se voit reprocher de lui avoir permis de trop s'approcher des sacrements, II.412.A;
- se met sous la conduite d'un Frère, II.412.A;
- préfère les personnes de moindre condition, II.412.A;
- reste la tête découverte devant un Frère découvert, II.412.B;
- aime les offices les plus bas et les plus mortifiants, II.412.C;
- pratique l'exercice du pardon le jeudi-saint, II.412.D;
- cherche à descendre à la dernière place, II.412.E;
- arrivé à la dernière place, il exige l'abjection, la dépendance, l'humiliation, II.413.A;
- choisit la dernière place au réfectoire, II.413.B;
- ne veut plus se mêler d'aucune fonction de gouvernement, II.413.C;
- se dit la bête de charge de Saint-Yon, II.413.C;
- se considère seulement capable de détruire, II.413.D;
- dans ses lettres, emploie les formules les plus humbles, II.413.D;
- prie humblement un correspondant du F. Barthélemy pour appuyer sa demande, II.414.A;
- abandonne sa réputation à la médisance, à la calomnie, à l'envie, II.414.B;
- reste calme dans toutes les humiliations, II.414.C;
- se donne toujours le tort, II.414.D;
- est seul à souscrire la sentence de déposition prononcée par M. Pirot, II.414.B;
- va faire amende honorable à Mgr de Noailles de la résistance des Frères, II.414.E;
- ne se plaint pas lorsque son mémoire de justification est tourné contre lui dans l'affaire Clément, II.415.B;
- reçoit des lettres humiliantes, il en lit une en public, II.415.C;
- estime vrai ce qu'il trouve dans une lettre insultante, II.415.D;
- se donne toujours tort, II.415.E;
- souscrit au jugement de ceux qui le condamnent, II.416.B;
- est heureux quand M. Pirot vient le destituer, II.416.D;
- se jette aux pieds des Frères, des traîtres, des déserteurs, II.416.D;
- se cache dans la retraite pour se faire oublier, II.416.E; Re 160;
- croit, à Marseille, qu'il est plus propre à détruire qu'à édifier, II.416.E;
- veut même rester le reste de sa vie dans une solitude pour pleurer ses fautes, II.416.E;
- va en récréation avec les Frères servants et y prend la dernière place, II.417.A;
- fuit les louanges qu'il reçoit, II.417.B;

- reçoit les ordres de qui veut lui en donner, II.417.B;
- se laisse gronder, critiquer, blâmer par un jeune abbé qu'il trouve Supérieur des Frères, II.417.B;
- lui obéit jusqu'à rester à Paris, alors qu'il doit en partir, II.417.C;
- cherche l'assujettissement et la dépendance, II.417.C;
- aime son abjection, la révèle, se plaît dans le mépris, II.417.E;
- est joyeux dans les insultes reçues à Rouen, II.418.A;
- prie en savourant ces avanies, II.418.B;
- exhorte les Frères à bénir Dieu d'être traités comme J.-C., II.418.D;
- demande pardon à genoux à un voisin qui vient de le souffleter à cause du cheval entré dans son jardin II.419.A.B;
- mal reçu et méprisé par Mgr d'Aubigné, il retourne joyeux à la maison, II.419.C;
- dit qu'en entrant au service de Dieu, on est destiné au mépris, II.419.D;
- est éloquent en parlant de l'humilité, II.419.E;
- laisse des instructions sur l'humilité, II.420.A.B.C; Ca 65; Re 97;
- écrit à un Frère sur l'humilité, II.420.D.E;
- console le même Frère à ce sujet, II.421.A.B.C.D;
- avis qu'il donne à une religieuse, II.421.E-422.A.B.C.D.E;
- entre en dispute avec F. Barthélemy pour s'humilier, II.ab.61.E;
- est souvent aux pieds de F. Barthélemy, II.ab.62.A.

Modestie.

- le saint reproduit le portrait que l'Écriture donne de la modestie, II.307.E;
- sa modestie est universelle, II.308.A;
- sa modestie est le fruit de la présence de Dieu, II.308.C;
- sert de miroir où chacun voit ses propres défauts, II.308.C;
- manifeste une joie qui le rend gracieux, II.308.E;
- est un modèle dans la fidélité aux règles de l'Église sur la modestie, II.309.C.D;
- pratique les règles de la modestie avant de les codifier, II.310.A;
- porte toujours la soutane, II.310.B;
- porte les cheveux courts et la tonsure apparente, II.310.B;
- marche posément, sans affectation, II.310.C;
- garde le visage serein, les yeux baissés, II.310.D;
- maintient le corps droit, sans s'appuyer, ne croise pas les jambes, II.310.E;
- est particulièrement modeste à l'Église, II.311.B;
- garde une attitude digne, ne s'assoit presque jamais, II.311.C;

- ne se met jamais en colère, II.311.E;
- paraît aimable à tous ceux qui ne sont pas ses ennemis, II.311.E;
- attire ses Frères par l'égalité de son humeur, II.312.A;
- répond à un Directeur qui paraît trop inégal dans son humeur, II.312.B;
- fait revivre dans sa personne le caractère décrit par saint Bernard, II.312.D;
- maintient les Frères dans la règle de la modestie, II.312.E;
- donne aux Frères les raisons de cette exigence, II.313.A;
- ne veut pas de conversations dissipantes, II.313.A;
- exclut le jeu dans les récréations, II.313.B;
- exclut la bouffonnerie, la raillerie, II.313.B;
- veut garantir la piété par les règles de la modestie, II.313.C;
- reprend F. Barthélemy qui balance les bras, II.313.D;
- ne sépare pas la modestie de la présence de Dieu, II.313.E;
- exhorte souvent au recueillement et à la présence de Dieu, II.313.E;
- écrit sur la modestie dans ses lettres, II.314.A.B.C.D.E;
- insiste sur la modestie des regards, II.314.E;
- dit à un Frère Directeur qu'il juge de la vertu des Frères sur leur attitude au réfectoire, II.315.A;
- voit un Frère au regard dissipé et trouve ses yeux horribles, II.315.B;
- se sert de cette expression pour montrer ce qu'il condamne, II.315.B;
- inculque vraiment la modestie aux Frères, II.316.A;
- veut faire, des Frères, des hommes intérieurs, II.316.C;
- regarde la modestie comme marque de sainteté, II.316.D.

Obéissance.

- le saint ne veut écouter que la voix de l'obéissance, I.128.A;
- s'abandonne aveuglément aux décisions du chanoine Roland, I.128.C; I.134.C;
- l'obéissance a beaucoup d'attrait pour le saint, I.261.A;
- avait fait vœu d'obéissance et veut le vivre pour l'exemple des Frères, I.261.A;
- la place de Supérieur met le saint dans l'impuissance d'obéir, I.261.A;
- veut se démettre, I.261.A;
- justifie sa démission par l'exemple de J.-C., I.261.C;
- accumule les raisons de faire accepter sa démission, I.262.A;
- après l'élection du F. Lheureux, les journées du saint sont un tissu d'actes d'obéissance, I.264.D;

- se soumet à tout Frère ayant quelque office, I.264.E;
- cherche des ordres à la cuisine, I.265.A;
- ne fait rien sans permission du F. Lheureux, I.265.B;
- demande toujours permission avant de se présenter à ses visiteurs, I.266.E;
- rétabli Supérieur, il n'abdique pas son droit d'obéir, I.267.D;
- devant un Frère qui hésite à accepter une pénitence, le saint fait la pénitence, I.269.B;
- ne peut souffrir les fautes contre l'obéissance, impunies, I.269.D;
- a pour règle de conduite, l'obéissance, I.300.C;
- obéit toujours aux personnes les plus sages, I.300.E;
- affirme, dans un mémoire, qu'il n'agit jamais de lui-même, I.301.A;
- manifeste pleine soumission au F. Barthélemy, Supérieur, II.152.A; Ca 152-153; Re 273-274; 277-278;
- observe le règlement comme un novice, II.152.A;
- renvoie au F. Barthélemy tous ceux qui lui demandent permission, II.152.C;
- ne lit les lettres des Frères qu'avec permission, II.152.C;
- se prosterne devant le F. Barthélemy pour les moindres permissions, II.152.E;
- n'ose changer l'horaire de la messe sans permission, II.153.A;
- à un novice venu balayer sa chambre, il déclare ne rien vouloir sans permission, II.153.B;
- obéit au F. Barthélemy qui le rappelle à Paris pour toucher un legs, II.154.E; Ca 154; Re 278-279;
- fonde l'obéissance sur la nature du Créateur, de la créature, II.423.B;
- dit que nous venons de Dieu et tout doit retourner à lui, II.423.C;
- enseigne que l'ordre nécessite l'obéissance, II.424.E;
- affirme que la corruption du cœur humain justifie l'obéissance, II.425.D;
- fonde sur l'obéissance l'intérêt même de l'homme, II.426.B;
- établit sur elle toute perfection, II.427.B;
- dit que l'obéissance est la vertu principale des communautés, II.429.E;
- fait un traité sur l'obéissance et en écrit dans ses méditations, II.430.A;
- commente les neuf conditions de l'obéissance, II.430.B.C.D.E;
- elle doit être universelle, II.432-433;
- elle doit être prompte, II.433-434; généreuse, II.435.B; aveugle, II.436.A; intérieure, II.437.B;
- elle doit être chrétienne et religieuse, II.437.B;
- fait aboutir à la pratique ses enseignements sur l'obéissance, II.439.B;
- veut que l'obéissant se recueille et fasse agir la foi et la charité, II.439.C;
- veut qu'on obéisse avec joie pour l'amour de Dieu, II.439.D;
- donne sa doctrine dans le chapitre XII des *Règles*, II.440.D.E;
- puise dans le cœur de J.-C. ses sentiments sur l'obéissance, II.441.A;
- est persuadé que le désir de faire la volonté de Dieu donne de la valeur à nos actions, II.441.B;
- deux citations du chapitre XXI des *Règles*, II.441.B.C;
- veut persuader les Frères que l'unique bonheur est de faire la volonté de Dieu, II.441.D;
- fait sa dernière conférence aux novices sur l'obéissance (citation), II.441.E;
- est certain que l'obéissance règle la conduite de l'homme voué à Dieu, II.442.B;
- prétend que l'obéissance met les autres vertus en mouvement, II.442.C;
- pour lui, l'obéissance est la croix qu'il faut porter chaque jour, II.442.D;
- dit aux siens que cette croix porte aussi ceux qui la portent, II.442.E;
- parle à tout propos de l'obéissance, II.443.B;
- écrit à un Frère qu'on n'a de grâces dans une communauté qu'autant qu'on a d'obéissance, II.443.C;
- écrit au même que l'obéissance doit être toute sa conduite, II.443.D;
- écrit encore que ce qui sanctifie les actions c'est l'obéissance, II.444.A;
- décrit en cinq points la manière dont une personne doit obéir, II.444.B.C.D.E;
- commence par faire avant que d'enseigner, II.444.E;
- son Institut a besoin d'obéissance plus que tout autre, II.445.B;
- ses plus grandes peines sont venues du peu de soumission de quelques particuliers, II.445.C;
- apprend que les Frères peu soumis ont une triste fin, II.445.D;
- n'a rien de plus à cœur que d'élever les novices dans une docilité d'enfant, II.445.E;
- a été un enfant d'obéissance dans tous les temps de sa vie, II.445.E;
- parfaitement docile à ses parents, à ses maîtres, II.446.A;
- dès la naissance de son Institut, il descend à la dernière place, II.446.A;
- s'exerce à l'obéissance comme un jeune clerc, à Saint-Nicolas du Chardonnet, II.446.B;
- passe les deux dernières années de sa vie dans une totale obéissance, II.446.B;
- est toute sa vie soumis aux ordres de Dieu, II.446.C;
- son obéissance à l'Eglise et aux Supérieurs ecclésiastiques n'a pas de bornes, II.446.C;
- ne veut rien entreprendre sans la permission de l'Archevêque de Reims, II.446.D;
- suspend son inspiration de résilier son canonicat jusqu'à la réponse de l'Archevêque de Reims, II.446.D;

- Mgr de Noailles ne vit jamais de prêtre plus soumis, II.446.D;
 - M. Pirot le voit pleinement soumis à la sentence honteuse qui le dépose, II.446.E;
 - le saint proteste devant M. Pirot et le Cardinal de Noailles de son entière soumission, II.447.A;
 - les autres prélats le trouvent toujours soumis à leurs volontés, II.447.A;
 - représente à chacun la régularité des Frères avec grand respect, II.447.B;
 - prêt à partir pour Rome, il revient sur sa décision à un simple mot de l'évêque, II.447.B;
 - consulte ses Directeurs sur tout, II.447.C;
 - accepte de son Directeur de changer son canonicat pour une cure, II.447.D;
 - c'est l'Archevêque qui empêcha cette permutation, II.447.D;
 - un autre Directeur l'empêche longtemps de se dépouiller de son canonicat, II.447.D;
 - obéit à son Directeur qui lui déconseille de partir à Paris, II.447.E;
 - profite des leçons de M. Tronson avec une parfaite docilité, II.448.A;
 - se soumet entièrement à M. Baüyn lors de la mort de M. Tronson, II.448.C;
 - suit les conseils de ses Directeurs avec perfection, II.448.D;
 - ne change pas dans les choses entreprises par conseil parce qu'il voit Dieu dans ces conseils, II.448.E;
 - obéit parfaitement aux règles de la discipline ecclésiastique, aux lois de l'Eglise, II.448.E;
 - s'est toujours soumis aux Supérieurs laïcs et temporels, II.449.A;
 - a le secret de se comporter en inférieur à l'égard des Frères, II.449.B;
 - obéit quand les Frères le rappellent de Grenoble à Paris, II.449.B;
 - obéit à tous indistinctement durant les deux dernières années de sa vie, II.449.C;
 - persuade les Frères d'élire un autre Supérieur, II.449.D;
 - obéit avec grand respect à celui qui lui succède, II.449.E;
 - proteste de son obéissance au F. Barthélemy dans chaque lettre, II.450.A; Ca 152-153; Re 273-274; 277-278;
 - obéit aveuglément à un ordre qui l'invite à célébrer la messe étant malade, II.450.B;
 - obéit au Frère infirmier et au novice qui reste près de lui, II.450.C;
 - demande au Directeur des novices sur quoi il doit parler, II.450.D;
 - après avoir parlé du sujet, il demande si c'est à propos, II.450.D;
 - renvoie toujours au Frère Directeur pour pouvoir obéir, II.450.E;
 - se fait un plaisir d'obéir en tout au prochain, II.451.A;
 - obéit à un Frère qui lui demande un service peu convenable et se rend ridicule à plusieurs, II.451.C.
- Patience.*
- le saint gagne F. Bourlette par sa patience, I. 252.B;
 - ouvre les écoles chrétiennes par la patience et l'humilité, I.276.D;
 - anime les Frères à la confiance et à la patience, II.60.E;
 - trouve, pour ses novices, dans sa douceur le remède à leurs plaies, I.400.A;
 - citation du *Recueil* sur la patience, II.466.A.B;
 - supporte tout avec patience, II.466.C.D;
 - ne laisse paraître aucune émotion, ni trouble, ni aigreur, ni chagrin, II.467.A;
 - souffre avec amour et joie, II.467.B;
 - sa vie est semée d'actes héroïques à ce sujet, II.467.C;
 - les tribulations rencontrées dans l'établissement de son Institut le laissent calme, II.467.C.D;
 - montre de la joie au sortir des tribulations, II.468.C;
 - répète : *le Seigneur m'a tout donné, le Seigneur m'a tout ôté, son saint nom soit béni !*, II.468.D;
 - sa patience lors de la ruine de ses noviciats, des persécutions de Paris, II.468.E;
 - pendant quarante ans il voit son Institut persécuté et souvent près de sa ruine, II.469.A;
 - ne se plaint jamais de rien, II.469.B;
 - répond toujours : *Cela est bien, cela est bon, mon Frère*, II.469.C;
 - avoue au Frère infirmier un grand mal de tête; pourtant, ne laisse rien voir, II.469.C;
 - dit à son confesseur : *Je suis si lâche que j'ai demandé à mourir*, II.469.C;
 - montre toujours, dans sa maladie, un visage content et riant, II.469.D;
 - sa sérénité demeurera jusque dans sa mort, II.469.D;
 - est affligé de ce que les Frères ont porté plainte contre deux libertins qui les avaient frappés, II.470.A;
 - dit : *Les Frères sont pour tout souffrir et ne faire souffrir personne*, II.470.B;
 - cite avec intention la parole des Actes marquant la joie des apôtres jugés dignes d'avoir souffert, II.470.C;
 - emploie le latin pour cette citation pour montrer l'enthousiasme de cette exhortation, II.470.C;
 - souffre des manières grossières de quelques Frères, II.470.D;
 - un Frère met à l'épreuve sa patience par ses importunités continues, II.470.D;
 - aime mieux faire usage de la patience que de l'autorité, II.470.E;
 - tombe malade d'avoir dû endurer les importunités du Frère, II.470.E;
 - quand il reçoit des lettres d'injures, il les lit tranquillement, II.471.B;

- lit une de ces lettres avant la messe et la célèbre pour son auteur, II.471.B;
- visite un Frère irrégulier, essaie de le ranger et se voit renvoyer, II.471.C;
- oublie les outrages et essaie encore de le raisonner, II.471.D;
- sa patience en cette occasion a été fortement mise à l'épreuve, II.471.E;
- sa patience est encore marquée durant une maladie causée par une chute à la renverse, II.472.B.C;
- montre, dans une lettre, les inconvénients de l'impatience, II.472.D;
- veut que les Frères soient des modèles de patience, II.472.D;
- donne des conseils à un Frère qui s'accuse d'impatience, II.472.E;
- conseille la patience à un Frère qui se plaint de la mauvaise humeur de quelques Frères, II.473.A;
- exige aussi grande patience dans les peines intérieures, II.473.A;
- en donne des avis à une personne, II.473.B.C. D.E-474.A.B.

Pauvreté.

- le saint s'habille d'étoffes grossières, I.144.C;
- se familiarise avec les pauvres, leur rend visite, I.144.D;
- se montre gai et gracieux devant une personne malade qui vomit sur lui, I.144.E;
- n'a en vue que l'instruction des pauvres en acceptant de conduire les maîtres, I.184.E;
- à Vaugirard, est aussi pauvre que les novices, I.321.E;
- paraît misérable quand il va avec les novices à la messe, I.322.A;
- sait faire aimer la pauvreté par les novices, I.322.C;
- montre aux Frères sa joie dans la pauvreté, II.57.E;
- aime les pauvres et la pauvreté, II.391.E; Ca 36-38; Re 55-57;
- se range parmi les pauvres, II.391.E;
- épuise tous ses biens pour les pauvres, II.392.A;
- rend l'état des pauvres précieux et digne de son ambition, II.392.B;
- veut dévorer la honte d'être pauvre, II.393.E;
- mendie son pain, II.393.E;
- revêt l'habit des Frères, sauf la soutane, II.393.E;
- recueille le mépris de la pauvreté, II.394.B.C;
- se ferme toute ressource de ses amis, parents dépités, II.394.C;
- devient pauvre de façon humiliante, II.394.C;
- expérimente toutes les incommodités de la pauvreté, II.394.D;
- voit souvent le pain manquer dans sa maison, II.394.E;
- doit sans cesse solliciter la charité pour subsister, II.395.A;
- tous les lieux où il habite sont pauvres, II.395.A;
- est dépouillé de legs, de donations, II.395.B;
- doit souvent mendier dans des maisons opulentes, II.395.C;
- reçoit des mépris quand il sollicite des dons, II.385.D;
- recourt à J.-C. pour le pain quotidien, II.395.D;
- éprouve que la pauvreté est le fondement de la perfection, II.395.E;
- trouve le centuple dans la pauvreté, II.395.E;
- porte toutes les livrées de la pauvreté, II.396.A;
- choisit la chambre la plus incommode, II.396.B;
- raccommode ses vêtements, balaie sa chambre, fait son lit, II.396.B;
- aime tout ce qui est fâcheux, II.396.B;
- porte ses habits usés devant les grands, II.396.B;
- choisit le plus vil en tout, II.396.C;
- se comporte à table comme un mendiant, II.396.C;
- mange ce qu'on lui sert, II.396.C;
- marque en tout la désappropriation, II.396.D;
- ne veut rien en propre, II.396.D;
- achète un chapeau sur avis d'un Frère, II.397.A;
- avait des habits usés au séminaire de Saint-Nicolas, II.397.B;
- attend des Frères les habits qu'il porte, II.397.B;
- il faut lui changer son linge lors du séjour à Saint-Nicolas, II.397.B;
- reçoit difficilement des habits neufs, II.397.C;
- ses bas sont pleins de coutures, II.397.C;
- ses habits de dessus sont rapiécés, II.397.C;
- les voleurs qui le dépouillent lui rendent ses habits, jugés impropres, II.397.D;
- à Calais, il reçoit une soutane pour remplacer la sienne, II.397.D;
- doit accepter un manteau d'un prélat pour remplacer l'autre, trop usé, II.397.E;
- n'accepte que les étoffes grossières, II.397.E;
- exige des ceintures de laine commune, II.398.A;
- renoue les ceintures usées, II.398.A;
- fait acheter une ceinture de 15 sols, II.398.B;
- répond que le Frère qui a fait l'achat s'entend bien aux affaires, II.398.B;
- perd ses souliers dans la boue, II.398.C;
- achète des chaussures grossières, de 5 livres, II.398.C;
- garde quinze ans une vieille culotte rapiécée, II.398.D;
- unit propreté et pauvreté, II.398.D;
- ne veut pas une pauvreté négligente, II.398.E;
- n'a qu'un Nouveau Testament, une Imitation, un crucifix, un chapelet, II.399.A;

- loge dans des locaux qui ne peuvent être dits chambres, II.399.B;
- se contente souvent de la chambre commune, II.399.B;
- sa chambre de Saint-Yon était comme une petite étable, II.399.B;
- elle est attenante à l'écurie, II.399.C;
- veut mourir dans un hôpital, avec les pauvres (1690), II.399.C;
- trouve le centuple dans sa pauvreté, II.399.D;
- court dans la perfection, libéré de tout, II.399.E;
- n'a pas plus de sollicitude pour son Institut que pour la vie, II.400.A;
- ne pense ni à l'assurer ni à le fonder, II.400.A;
- n'a d'autre ambition que la ressemblance avec J.-C., II.400.B;
- oublie tous les intérêts matériels, II.400.B;
- souhaite ses disciples aussi dépouillés que lui, II.400.B;
- est insensible aux torts, préjudices, injustices, II.400.B;
- ne permet pas de courir après les larrons qui le volent, II.400.B;
- répond : *Nous avons beaucoup de biens si nous craignons Dieu*, II.400.C;
- anime ses Frères à aimer la pauvreté, II.400.C.D.E-401.A.B;
- demande de chérir la pauvreté comme J.-C. l'a aimée, II.401.A;
- conseille de nous rendre semblables à J.-C. qui a manqué de tout, II.401.B;
- est content, tranquille, au-dessus des sollicitudes, II.401.C;
- on ne peut être prêtre plus content que le saint, II.401.D.

Pénitence.

- à Reims, le saint devient plus austère, plus mortifié, I.144.B; Bd 20, 21;
- regarde le sommeil comme un obstacle à la perfection, I.145.A; Bd 20;
- ordonne à son valet de le réveiller à temps marqué, I.145.A;
- met sur le prie-Dieu un caillou qui le réveille quand il s'assoupit, I.145.B; Bd 20;
- jeûne parfois excessivement, I.145.C; Bd 20, 21;
- son Directeur lui ayant interdit ces jeûnes, il compense par d'autres pénitences, I.145.C;
- s'adonne à la pénitence dans sa retraite à Reims pour connaître la volonté de Dieu, I.183.A;
- se fait violence pour s'accoutumer à la nourriture grossière des maîtres, I.226.D; Bd 21; Ca 40; Re 61;
- ne peut vaincre sa répugnance que par le jeûne, I.227.C.D; Bd 21;
- mangera plus tard des aliments nauséabonds sans s'en apercevoir, I.227.E; Ca 40-41; Re 61-62;
- exerce sur son corps toutes les austérités inventées par les saints, I.228.C;
- use des haïres, cilices, ceintures avec pointes, I.228.C;
- passe des nuits en oraison, couché sur le pavé, I.229.A; Bd 21;
- ne peut cacher ses pénitences à ceux de sa maison, I.247.E;
- s'étudie à crucifier sa chair, I.248.A;
- se prête à la ferveur des Frères pour la pénitence, I.248.E;
- la pénitence paraît fortifier la santé du saint, I.251.B;
- revenu à la supériorité, le saint reprend la liberté de faire pénitence, I.269.D;
- passe une partie de la nuit en oraison, l'autre, couché sur une porte, I.269.D;
- jeûne toute la semaine sainte, dans un lieu où il n'y a pas de chaise, I.270.A;
- est à genoux ou assis sur la barre d'un lit dégarni, I.270.A;
- quand on parle au saint de ses pénitences, il sourit et change de sujet, I.270.B;
- donne l'exemple des macérations à Vaugirard, I.319.A;
- Vaugirard est témoin des mortifications du saint, I.328; I.329;
- donne aux Frères l'exemple des austérités, I.441.D;
- ses exemples de mortification sont imités avec joie, I.441.E;
- ses disciples désirent se mesurer au saint dans la pénitence, I.441.E; I.451.D;
- donne l'exemple aux Frères et les charme par sa vertu, I.442.D;
- met en valeur la mortification intérieure, I.442.E;
- est un des grands pénitents du XVII^e siècle, II.451.C; Ca 111; Re 181;
- fait à son corps tout le mal qu'il peut lui faire, II.451.D;
- se regarde comme criminel en vue d'expier les péchés, II.451.E;
- reçoit comme justes châtiments de Dieu les peines qui lui arrivent, II.452.D;
- se méfie de la chair, II.452.E;
- traite sa chair comme une esclave, II.453.A;
- châtie son corps avec zèle et fait pénitence pour les péchés d'autrui, II.453.C;
- veut suppléer en sa chair ce qui manque aux souffrances du Sauveur, II.453.E;
- de là, son grand amour de la Croix, II.453.E;
- tout ce qui afflige son corps, ce qui flétrit son honneur, le trouve dans la joie, II.453.E;
- on peut lui reprocher qu'il est allé trop loin dans ses austérités, II.454.B;
- traite son corps avec tant de dureté qu'il doit s'en justifier, II.454.C;
- son beau-frère porte témoignage qu'il devra demander pardon à son corps, II.454.D;
- se propose toujours de copier le crucifix, II.454.E;

- fait pacte avec son corps de ne cesser de le tourmenter que quand il cesserait de vivre, II.455.A;
 - disciplines, haïres, cilices, intempéries, tout lui sert pour se crucifier, II.455.B.C.D.E;
 - jeûnes journaliers, II.455.E;
 - sa nourriture fut toujours grossière, II.456.A;
 - ne permet jamais qu'on lui serve quelque chose de particulier, II.456.B;
 - dort sur le sol, II.456.B;
 - contracte une loupe à force de prier à genoux, II.456.C;
 - tombe malencontreusement en revenant de Saint-Roch, ne peut se relever; on le croit ivre, II.456.D;
 - doit se traîner jusqu'à la maison, II.456.E;
 - ne peut même sonner pour entrer, II.456.E;
 - on doit le porter au lit où il demeure six semaines, II.456.E;
 - endure la pénible opération de la loupe à Rouen, II.457.B; Ca 111; Re 181;
 - repart à Paris pour ouvrir l'établissement de Saint-Roch, II.457.C;
 - doit y subir une nouvelle opération, II.457.D; Ca 111; Re 181-182;
 - revoit durant sa convalescence les *Règles de la Bienséance et de la Civilité chrétiennes*, II.457.E;
 - un livre entier ne suffirait pas à relater les pénitences du saint, II.457.E;
 - un jour qu'on l'oublie pendant une maladie, il attend sans dire un mot, II.458.A;
 - durant une maladie il boit de l'huile à brûler au lieu de tisane, II.458.C;
 - se traîne à la prière et à l'oraison durant sa dernière maladie, II.458.D;
 - a dressé le tableau du pénitent, II.459.B.C;
 - profession du pénitent, II.459.E-460.A.B;
 - le saint pratique la garde des yeux, II.460.E;
 - ferme les yeux à tout ce qui est vain et inutile, II.461.B;
 - doit vaincre le goût de façon héroïque, au début, II.461.C.D;
 - refuse toutes les invitations à dîner, II.461.E;
 - doit accepter quelques invitations à Reims mais se venge sur son corps, II.462.A;
 - trouve toujours moyen de se mortifier en mangeant, II.462.C;
 - les portions servies sont des portions de mortification, II.462.C;
 - à la fin du repas, il ne sait pas ce qu'il a mangé, II.462.D;
 - à Guise, il ordonne de donner aux écoliers le levraut que l'intendant a donné pour la maison, II.462.D;
 - mortifie spécialement le toucher, II.462.E;
 - sa mortification est universelle et intérieure, II.463.A;
 - domine parfaitement ses humeurs et inclinations, II.463.B;
 - sa mortification est toujours associée à la pénitence intérieure, II.464.A;
 - on lui présente un livre qui l'intéresse, et il mortifie son désir de le voir, II.464.D;
 - se soumet à qui le conteste, II.464.E;
 - ne dit jamais : je veux ou je ne veux pas, je vous ordonne, II.465.A;
 - consulte ses Directeurs pour ne jamais agir que par obéissance, II.465.B;
 - n'accorde rien à son amour-propre, II.465.B;
 - ne vit pas selon la chair mais selon l'esprit, II.465.C;
 - est l'image fidèle de J.-C. par ses mortifications, II.465.C;
 - est si maître de ses passions qu'il en sait faire l'usage que l'esprit de Dieu lui inspire, II.465.C;
 - reproche au Frère Directeur de laisser les Frères seuls, puis change de ton immédiatement, II.465.E;
 - voulant éprouver un Frère, il l'humilie puis devient très doux envers lui, II.465.E.
- Piété; amour de l'oraison.*
- les témoins constatent l'esprit d'oraison du saint, I.113.B; Ca 39; Re 59;
 - le saint finit par passer des nuits à prier, I.145.B; II.281.A;
 - son oraison perpétuelle profite à tous, II.164.E;
 - passe une partie de ses nuits en oraison, I.229.A;
 - goûte l'oraison solitaire, II.230.B;
 - imite les saints dans leur goût pour l'oraison, II.278.D;
 - sa vie est un entretien avec Dieu, II.278.D;
 - ses études ne dérangent pas son oraison, II.278.D;
 - sa messe est imprégnée de son oraison, II.279.B;
 - ses exercices de piété se mêlent à ses œuvres de charité, II.279.B;
 - unit son ministère à son oraison, II.279.E;
 - trouve dans son oraison la grandeur d'âme pour l'entreprise de Dieu, II.280.A;
 - par l'oraison, le saint devient libre, II.280.C;
 - prolonge son oraison la nuit, II.280.E;
 - unit la pénitence à l'oraison, II.281.A;
 - va passer des nuits au tombeau de saint Remi, II.281.B;
 - est le premier à l'oraison parce qu'il y a passé la nuit, II.281.C;
 - fait oraison dans les persécutions, les peines, les infortunes, II.281.D;
 - obtient les grâces spéciales à l'Institut par l'oraison, II.281.D;
 - obtient le noviciat de Vaugirard par des nuits d'oraison pendant une année, II.281.E;
 - prie pour que le F. Barthélemy reste dans la communauté, II.282.A;
 - ne veut ni consentir ni contredire au renvoi du F. Barthélemy, II.282.C;
 - se laisse convaincre par les Frères, avec le secret désir de garder le Frère, II.282.D;

- passe la nuit à prier, avant le départ de F. Barthélemy, II.282.D;
 - s'entretient avec F. Barthélemy et le retient, II.282.E;
 - est trouvé endormi un matin, près de son prie-Dieu, II.283.A;
 - se lève comme s'il sortait du lit, II.283.B;
 - prie dans les rues de Paris, II.283.B;
 - trouve le Frère Econome dans la rue sans son chapelet, lui montre le sien, II.283.B;
 - a toujours le chapelet en main dans les rues, II.283.C;
 - établit la prière perpétuelle dans certains cas, II.283.C;
 - passe des nuits en prière, quand il ne le peut le jour, II.283.E;
 - est trouvé prosterné contre terre dans la posture où il était le soir, II.283.E;
 - dirige la retraite d'un chanoine, rue Princesse, II.283.E;
 - prend son repos peu de temps avant le lever des Frères, II.284.A;
 - souffre quand on interrompt son oraison, II.284.B;
 - en voyage de Reims à Paris, est surpris en prière par le F. Vignerot, II.284.C;
 - reprend le Frère de l'avoir dérangé, II.284.D;
 - écrit plusieurs fois à ce Frère sorti de son état, II.284.E;
 - on peut présumer que son don de contemplation fut élevé, II.284.E;
 - est trouvé à 4 h 30 du matin dans la même posture où on l'a laissé le soir, II.285.A;
 - sort de l'oraison avec regret, II.285.A;
 - préserve sa communauté de molinisme, II.285.B;
 - donne les conseils propres à éviter le molinisme, II.286.A.B.C;
 - explique la vraie oraison active avec résolutions, II.286.D;
 - forme les novices à l'oraison, II.287.B;
 - compose un livre sur l'oraison, II.287.B;
 - inspire le sens de la vraie oraison, II.287.C;
 - recommande sans cesse l'oraison, II.287.C;
 - reprend les négligences à l'oraison, II.287.D;
 - exige que les Frères rendent compte de leur oraison, II.287.D;
 - trouve un Frère ramassant des pierres pendant l'oraison, II.287.D;
 - le reproche au Frère Directeur, II.287.D;
 - répond à un Frère qui se plaint de la longueur de l'oraison, II.287.E-228.A.B;
 - insiste beaucoup sur la méthode d'oraison, II.288.B;
 - veut faire des Frères des hommes d'oraison, II.288.C;
 - exhorte sans cesse les Frères à profiter des moindres moments d'oraison, II.288.C;
 - citation des *Règles communes*, II.288.C.D.E;
 - écrit à une religieuse sur l'oraison, II.289.B.C.D.E;
 - fait oraison en tout lieu, II.290.A;
 - fait sa nourriture de l'oraison, II.297.E;
 - oraison, présence de Dieu sont toute la béatitude du saint, II.298.C.
- Recueillement.*
- à Reims, il commence un divorce avec le monde, I.144.A;
 - devient plus recueilli sans devenir sauvage, I.144.B;
 - jouit de la solitude de la maison de Reims, I.258.C;
 - se rend visible aux seuls Frères, I.258.C;
 - retrouve sa solitude dès que les Frères partent pour l'école, I.258.E;
 - quitte de bon cœur Dieu pour Dieu, I.259.A;
 - sait se bâtir une solitude en lui-même et s'y retirer avec Dieu, II.271.B;
 - cherche la solitude durant les années passées à Reims, II.271.C;
 - se retire dans sa maison dans la solitude, II.271.D;
 - à Paris, à Vaugirard, il vit en silencieux, II.271.E;
 - malgré ses occupations multiples, vit en solitaire, II.272.A; Ca 76; Re 114;
 - garde l'esprit de retraite à la grand-maison, II.272.A;
 - fait des retraites de dix, quinze, trente jours et plus, chez les carmes déchaussés, II.272.A;
 - vit dans la solitude à Saint-Yon, II.272.B;
 - n'est connu de personne à Rouen, II.272.B;
 - est surtout occupé de la conduite des novices à Saint-Yon, II.272.C;
 - ne quitte la solitude que par obéissance, II.272.C.D;
 - est tenté de rester à la Grande Chartreuse, II.272.D;
 - il laisse cette idée quand la volonté de Dieu est manifestée, II.273.A;
 - fait une retraite à Parménie, II.273.A;
 - loge au séminaire de Saint-Nicolas du Charbonnet, invisible aux Frères, II.273.B;
 - retourne à Saint-Yon pour s'y entretenir avec Dieu, II.273.C;
 - évite toutes les occasions de se produire, II.273.D;
 - arrivé dans une ville, il va directement chez les Frères, II.273.D;
 - ne pouvant célébrer lors d'un voyage, faute de lettres de prêtrise, il se met en oraison, est reconnu, II.273.E;
 - sa solitude est entretenue par les contradictions, II.274.A;
 - il disparaît souvent, dans Paris, II.274.B;
 - se retire à Saint-Maximin, à Parménie, à Saint-Yon, II.274.D.E;
 - écrit au F. Barthélemy pour demander de faire plus d'oraison, II.275.A;
 - exhorte les Frères à se retirer dans leur solitude, II.275.C;
 - punit un Frère qui plaint les novices, en le faisant rester parmi eux, II.275.C;

- félicite sa nièce de se dégager des embarras du monde, II.275.D;
- aime le silence et le recommande à ses disciples, II.276.A;
- est rigide sur le silence, II.276.B;
- écrit sur le silence, II.276.C.D;
- pratique le silence qu'il recommande, II.277.C;
- garde un continuel esprit d'oraison, II.290.B;
- est avec Dieu en tout temps, II.290.D;
- reprend un novice qui sort de communion, l'air dissipé, II.290.E;
- fléchit le genou partout où il entre, II.291.B;
- porte le bréviaire : « homme au bréviaire », II.291.C;
- paraît prier et prie pour se détourner des distractions, II.291.C;
- on l'entend prier quand il se croit seul, II.291.C;
- lève souvent les yeux au ciel, II.291.D;
- prie intensément durant sa dernière maladie, II.291.E;
- expire en disant : *Dieu soit béni*, II.291.E;
- fait un recueil d'oraisons jaculatoires tirées des psaumes, II.292.A;
- écrit à un Frère sur la présence de Dieu, II.292.B.C;
- on l'entend souvent soupirer vers Dieu, II.292.C;
- avoue qu'il n'a pas de distractions à l'oraison, II.292.C;
- ne s'aperçoit pas d'un incendie à Saint-Yon, en 1719, II.292.D;
- voit le feu et rentre à la maison pour prier, II.292.E;
- prie dans le sommeil, II.292.E;
- son recueillement le suit en récréation, II.292.E;
- en parlant de Dieu, le saint devient sourd à tout le reste, II.293.A;
- n'entend pas une dispute qui a lieu dans le jardin voisin, II.293.B;
- est absorbé par son entretien avec Dieu, II.293.C;
- avant de rendre visite à une religieuse, passe deux heures à la chapelle, II.293.D;
- oublie qu'il devait voir la religieuse, II.293.E;
- reconnaît sa méprise le lendemain, croyant avoir vu la religieuse, II.293.E;
- trouve insipide tout entretien hors de Dieu, II.294.A;
- silence et prière sont, pour lui, les moyens d'union à Dieu, II.297.D;
- son élément est le recueillement, II.297.E;
- sa maxime est de s'exprimer en peu de paroles, II.ab.68.A.

Régularité.

- les témoins constatent les marques des vertus du saint, I.113.B.C;
- est fidèle aux moindres choses, I.114.A;

- la régularité est l'âme de sa conduite, I.142.E; Ca 110; Re 181;
- donne l'exemple de la régularité, I.142.E; II.317.D;
- a puisé son esprit de régularité au séminaire Saint-Sulpice, II.317.E;
- fait de sa maison une sorte de séminaire, II.317.E;
- est vraiment « fidèle aux canons » comme doit l'être un chanoine, II.318.A;
- prend un quart d'heure de réflexion avant de sortir, II.318.B;
- unit ses actions à J.-C. vingt fois le jour, II.318.C;
- se regarde comptable des fautes des Frères, II.318.D;
- veut toujours suivre un ordre, II.319.B;
- fait un jour de retraite avant de partir en campagne et trois heures d'oraison en voyage, II.319.B;
- ne parle pas des peines qu'on lui fait, II.319.C;
- ne veut perdre aucun temps, II.319.C;
- prend un quart d'heure pour prévoir la journée, II.319.C;
- ne se couche pas sans avoir dit le chapelet, II.319.D;
- adore le saint sacrement en passant devant les églises, II.319.D;
- récite un *Pater* avec entière dévotion, II.319.E;
- accepte trois règles : celle des Frères, celle qu'il s'impose, son règlement, II 320 A;
- puise son amour de la *Règle* dans l'étude de J.-C., II.320.B;
- honore les fondateurs le jour de leur fête, II.320.B;
- pendant quarante ans est modèle de régularité, II.320.C;
- base sa régularité sur J.-C., II.320.E;
- est fidèle jusqu'au moindre point, couper un mot, II.321.A;
- dit que rien n'est préférable à la volonté de Dieu, II.321.A;
- toujours à la tête des Frères pour les exercices, II.321.B;
- refuse une chambre quand les Frères n'en ont pas, II.321.B;
- prend ses repas avec les Frères même en maladie, II.321.C;
- observe la manière dans l'application aux règles, II.321.D;
- est à l'oraison, à genoux, debout, découvert, II.321.D;
- s'impose une pénitence quand il manque à la modestie, II.321.D;
- est exact aux minuties, II.321.E;
- demande pardon aux Frères et aux novices un jour qu'il a oublié de sonner le réveil, II.321.E;
- exhorte les Frères à la régularité, II.322.A;
- établit des articles relatifs à la régularité, II.322.D.E;

- rend les Frères observateurs de la *Règle*, II.323.B;
 - dit que les désordres des communautés sont dus à l'inobservance, II.323.D;
 - dit qu'il n'y a rien de petit dans la régularité, II.323.E;
 - apprend aux Frères que le désir de vivre comme on veut est source d'inquiétudes, II.324.A;
 - montre les avantages de la vie régulière, II.324.B;
 - dit que la peine des personnes de bonne volonté est de ne pas connaître la volonté de Dieu, II.324.B;
 - montre que la volonté de Dieu se fait dans la régularité, II.324.C;
 - la régularité est la pratique des vertus chrétiennes, II.324.C;
 - veut que les Frères regardent les *Règles* comme descendues du Ciel, II.324.E;
 - assure que la sainteté est liée à la fidélité aux *Règles*, II.325.B;
 - apprend à ne négliger aucune règle, II.325.B;
 - apprend à les observer quand les Frères sont seuls, II.325.C;
 - excite les Frères à écarter les prétextes frivoles de s'en exempter, II.325.D;
 - ajoute qu'il faut demander permission de s'exempter, II.325.D;
 - recommande de joindre l'esprit à la lettre, II.325.E;
 - énumère les conditions de la régularité, II.325.E-326.A;
 - est zélé pour la régularité, II.326.E;
 - la maintient avec une fermeté inexorable, II.326.E;
 - ne laisse aucun manquement impuni, II.326.E;
 - fait de charitables reproches et donne le châtiement mérité, II.327.A;
 - perd beaucoup d'avantages matériels par cette observance, II.327.A;
 - répond à un religieux critiquant la *Règle* : *Est-ce l'esprit de votre Instituteur ?*, II.327.B;
 - reprend les Frères sans respect humain, II.327.C;
 - réprime les manquements à leur début, II.327.C;
 - ne veut pas qu'on relâche la *Règle* pour plaire à des bienfaiteurs, II.327.D;
 - tient à la *Règle* contre la moindre transgression, II.327.E;
 - doit souffrir de la lâcheté de plusieurs Frères qui critiquent son intransigeance, II.327.E;
 - demande à une personne d'autorité de ne point exiger des relâchements, II.328.A;
 - ajoute que quelques Frères demandent la même faveur, II.328.A;
 - se faisant traiter de menteur, il répond qu'il ne le croit pas, II.328.A;
 - se retire et va célébrer la messe, II.328.B;
 - ne relâche jamais sa fermeté pour la régularité, II.328.B;
 - voyant une irrégularité, il en informe le F. Barthélemy, le priant d'y remédier, II.328.C;
 - est incommodé pendant quelque temps, II.328.D;
 - prie le F. Barthélemy de lui permettre de reprendre sa place dans la vie commune, II.328.D;
 - est joyeux ou triste selon que la *Règle* est bien ou mal observée, II.328.E;
 - exhorte par lettre des Frères à la régularité, II.329.A;
 - citation du *Recueil* « sur la régularité », II.329.B;
 - indique les causes du relâchement, II.329.C;
 - ne souffre pas les mots « mien », « tien », II.330.B;
 - défend au Supérieur de permettre des dérogations, II.330.B;
 - est sévère pour les Supérieurs qui se permettent des brèches aux règles, II.330.C;
 - condamne les Supérieurs qui laissent s'introduire le relâchement, II.330.D;
 - veut que les Frères observent la *Règle* avec exactitude, II.330.D;
 - déplore la différence dans la manière d'observer les règles, II.330.E;
 - propose trois choses à ceux qui veulent mener une vie régulière, II.331.A;
 - demande d'agir par obéissance, l'examen de semaine, l'oraison, II.331.A;
 - donne trois maximes pour assurer la fidélité, II.331.B.C;
 - écrit à une religieuse au sujet de la fidélité à la *Règle*, II.331.C.D.E-332.A.B.
- Sagesse.*
- la sagesse du saint est fruit de son union à Dieu, I.298.D;
 - donne d'abord son assentiment au départ de quatre Frères pour le Canada, II.153.D;
 - avertit ensuite le Frère Assistant que cette affaire aura des conséquences fâcheuses, II.153.E;
 - n'a jamais voulu donner ses Frères pour les écoles de campagne, II.154.A;
 - a une lumière surnaturelle pour ne pas envoyer les Frères au Canada, II.154.A;
 - n'est pas un sage selon le monde, II.299.C;
 - est traité de fou par le monde, par son évêque, II.299.D;
 - il n'est pas sage de se dessaisir de son canonicateur pour un étranger, II.299.D;
 - donne tous ses biens sans rien garder, II.299.D;
 - tout ce qu'il fait paraît bizarre au monde : habits, austérité, silence, II.299.E;
 - est considéré comme outré, II.300.A;
 - est jugé selon la sagesse humaine, II.300.A;
 - est traité d'imprudent, d'homme outré, borné, entêté, II.300.B;

- est remis en honneur par ceux qui l'ont critiqué, II.300.C;
- a étudié toute sa vie la pureté du cœur, du corps, de l'âme, II.300.D;
- lutte toujours contre la nature, l'amour-propre, II.300.D;
- accepte les écoles dominicales, forme des maîtres et sent le danger, II.302.A;
- présente à Mgr Godet des Marais un mémoire pour justifier sa méthode d'enseignement, II.302.B;
- trouve la sagesse dans la prière, le recueillement, l'union à Dieu, II.303.C;
- se propose uniquement la gloire de Dieu, II.303.C;
- ne prend conseil que de la foi, II.303.D;
- ne dit que ce que l'Esprit permet de dire, II.303.E;
- met toutes les mesures de prudence en œuvre, dans l'affaire Clément, II.304.C;
- ne veut ni paraître en jugement, ni plaider, II.304.D;
- réussit là où la sagesse du monde échoue, II.304.E;
- cache les affaires de l'Institut aux Frères qui n'ont pas à gouverner, II.305.A;
- répond que le gouvernement ne regarde que quelques-uns, les autres ayant à se sanctifier, II.305.B;
- n'avertit pas les Frères de ses absences, II.305.B;
- refuse à Mgr Le Tellier de fonder sa communauté, II.305.C;
- manifeste sa sagesse dans l'habillement et le gouvernement des Frères, II.305.D;
- déconcerte le plan d'envoyer des Frères au Canada, II.306.A;
- découvre les chutes des Frères, leur attiédissement, II.306.B;
- n'est pas écouté par les magistrats de Mende et pourtant il a raison, II.306.B;
- semble lire l'avenir des établissements qu'il fonde, II.306.C;
- accepte des fondations parfois difficiles, II.306.C;
- montre sa sagesse dans les établissements de Chartres, Mende, Calais, Marseille, Rouen, II.306.C;
- paraît guidé par le Saint-Esprit, II.306.D;
- lit dans les cœurs, II.306.D;
- sa sagesse est le fruit de son union à Dieu, II.306.D.

Zèle pour la gloire de Dieu.

- le saint reçoit M. Roland : inspiration de son zèle pour la doctrine chrétienne, I.128.E;
- est jaloux de l'honneur de Dieu, II.294.C;
- ses actions sont héroïques, II.332.D;
- son histoire est l'histoire de son amour pour la gloire de Dieu, II.332.E;
- préfère l'ignominie et la pauvreté à la richesse, II.332.E;

- rompt avec tout pour ne servir que Dieu, II.333.A;
- arrive à un éminent degré de charité, II.333.A;
- entreprend tout pour la gloire de Dieu : voyages, veilles, abstinences, II.333.E;
- a tout fait pour expier les péchés, II.334.A;
- les souffrances endurées, les périls affrontés sont le fruit de son zèle, II.334.C.D;
- est ministre sur le modèle de saint Paul, II.335.A;
- son Institut lui a coûté des efforts inouïs, II.335.A.B.C;
- ne cherche dans le ministère que la gloire de Dieu, II.335.D;
- ne fait aucun pas sans rencontrer des obstacles, II.336.A;
- veut voir tous les hommes soumis à Dieu, II.336.B;
- est passionné pour le culte de Dieu, II.336.C;
- veut devenir l'hostie de Dieu et son zéléteur perpétuel, II.336.D;
- sens de sa formule des vœux, II.336.D;
- veut montrer quelle est la vraie fin de l'Institut : la gloire de Dieu, II.336.E;
- défend les intérêts de Dieu, II.336.E;
- plaide en justice pour les deux Frères accusés d'avoir ouvert une école, II.336.E;
- gagne la cause, II.337.A;
- fait changer d'avis ceux qui veulent l'écouter avec un esprit de vérité, II.337.A;
- l'Esprit lui donne raisons et lumières pour la cause de Dieu, II.337.B;
- est invincible dans le raisonnement, II.337.B;
- est envoyé prêcher dans une ville au temps où il est occupé des Frères de Reims, II.337.B;
- est assailli par les gens de cette ville qui vont tous à lui, II.337.D;
- épie les occasions de parler de Dieu, en voyage, II.337.E;
- ne cherche, hors l'oraison, que les moyens de glorifier Dieu, II.337.E.

Zèle pour la conversion des pécheurs.

- le saint est passionné pour le salut des âmes, II.338.A;
- possède le don de gagner les âmes à Dieu, II.338.E;
- aime les pécheurs, II.339.B; Ca 64; Re 96;
- puise dans l'oraison l'esprit, l'onction, la grâce, II.339.D;
- persuadé que le salut d'un pécheur lui est plus précieux que tout, II.339.E;
- inspire confiance par son humilité, sa patience, sa douceur, II.339.E;
- se pose lui-même comme un grand pécheur, II.339.E;
- son humilité humilie les pécheurs et les change, II.339.E;
- lit ou prie en voyage; s'arrête pour prier des heures, II.340.A;
- se joint parfois à des passants pour parler de Dieu, II.340.B;

- rencontre un scélérat en habit ecclésiastique, entreprend de le convertir, II.340.C;
 - arrive à le toucher et lui donne une lettre pour aller chez les Frères, II.340.C;
 - à son retour, lui fait sa confession et lui procure un emploi, II.340.E;
 - continue de veiller sur l'ecclésiastique qu'il a converti, II.341.A;
 - dit au Frère Directeur que son brigand a fait une sainte mort, II.341.A;
 - rencontre un prêtre qui tient du soldat, II.341.A;
 - ne réussit pas à le maintenir stable, II.341.B;
 - attire les pécheurs par sa pénitence, II.341.C;
 - entend leurs confessions pendant plusieurs heures, II.341.D;
 - les invite à revenir le voir, II.341.D;
 - convertit un ecclésiastique corrompu, II.342.E; II.344.A.D; Ca 61-63; Re 91, 94-96;
 - l'écoute avec calme et obtient avec complet, II.344.C;
 - aide son patient à persévérer, II.345.A;
 - l'envoie enseigner à l'hôpital de Soissons, II.345.B;
 - s'attire une grande réputation parmi les pécheurs endurcis, II.345.B;
 - convertit un sous-diacre passé à l'armée, II.345.C;
 - reçoit les curés et confesseurs qui le consultent, II.345.D; Ca 64; Re 96;
 - rencontre un jeune Écossais sur la route de Soissons, II.345.D;
 - lui donne l'aumône, l'entretient en latin, le ramène à Paris au noviciat, II.345.E;
 - essaie de le convertir par conférences, pénitences, prière, II.346.B;
 - réussit à le convertir et l'instruit, II.346.C.D;
 - le présente au curé de Saint-Sulpice, II.346.D;
 - le retient quelque temps pour l'affermir et lui paie le voyage pour l'Écosse, II.346.E;
 - reçoit un jeune abbé de qualité qu'il convertit, II.347.A; Ca 87-89; Re 134-137;
 - attend avant de lui donner l'habit des Frères qu'il demande, II.348.C;
 - exige le consentement des parents, II.348.D;
 - lui donne l'habit, II.349.A;
 - inspire l'esprit de pénitence aux pécheurs, II.349.C;
 - appelle un pécheur à la maison du noviciat, II.349.D;
 - l'envoie entendre la messe pendant qu'il prie, II.349.E;
 - essaie de convertir un calviniste hollandais, II.349.E;
 - constate les artifices du calviniste, II.350.A;
 - congédie le faux converti sur l'insistance des Frères, II.350.B;
 - l'accepte à nouveau, à Marseille, II.350.C;
 - est volé par le Hollandais, II.350.D;
 - réussit la conversion d'un prêtre voué à Satan, II.351.A;
 - conseille un curé sur la manière de convertir les âmes, II.352.B;
 - le conseille au sujet d'une personne qu'il a fallu éprouver pendant sept ans, II.352.C.D;
 - confesse une personne furibonde et obtient immédiatement le calme, II.352.E;
 - reste avec elle une heure et demie dont une heure de silence, II.353.A;
 - écrit à une religieuse des conseils pour sa conversion, II.353.C.D.E.
- Zèle pour l'éducation.*
- le saint réussit l'établissement des écoles chrétiennes pour les garçons, II.355.B;
 - a un zèle désintéressé, généreux, constant, éclairé, persévérant, II.355.C;
 - s'associe aux maîtres d'école, s'appauvrit pour être comme eux, II.355.E;
 - a tout sacrifié, II.355.E;
 - sanctifie les catéchistes et les maîtres de la jeunesse, II.356.C;
 - combat toutes les répugnances de la nature, II.356.D;
 - s'engage dans une entreprise condamnée par tous, II.356.E;
 - vit comme les maîtres d'école, II.357.A;
 - se condamne à un vrai martyre, II.357.A;
 - n'a pas les avantages des autres fondateurs dont les disciples cherchent la même fin, II.357.C;
 - se trouve seul, sans appui, sans compagnons à sa hauteur, II.357.C;
 - rencontre des ennemis puissants, des perturbateurs, II.357.D;
 - son œuvre présente des difficultés insurmontables, II.357.E;
 - se confie à MM. Gense et La Cocherie sur les difficultés de son institution, II.358.A;
 - espère de toutes ces traverses que l'Institut subsistera, II.358.B;
 - son zèle est guidé par la sagesse d'en-haut, II.358.C;
 - cherche d'abord des gens capables d'instruire les pauvres, II.358.D;
 - établit des écoles gratuites et y attire les pauvres, II.358.D;
 - fonde les écoles sur la seule charité, y établit silence, discipline, II.358.E;
 - visite souvent maîtres et écoliers, II.359.A;
 - ses visites renouvellent les maîtres et écoliers, II.359.B;
 - associe l'instruction à l'éducation chrétienne, II.359.C.D;
 - fixe les maîtres malgré l'incertitude de leur état, II.359.E;
 - veut leur ôter toute vue d'intérêt, II.359.E;
 - écarte l'irrégularité, II.359.E;
 - les maintient dans l'humilité de leur fonction, II.359.E;
 - veut lier les maîtres par vœux, mais prudemment, d'abord pour trois ans, II.360.A;
 - veut aboutir aux vœux solennels après approbation du Saint-Siège, II.360.A;

- veut éprouver les Frères, II.360.B;
- oblige les Frères à ne rien accepter des écoliers, II.360.C;
- présente des règles de silence, modestie, II.360.C;
- crée des inspecteurs pour visiter les écoles, II.360.D;
- instaure la reddition de conduite, II.360.D;
- rappelle les Frères au noviciat pendant les vacances, II.360.D;
- interdit l'accession au sacerdoce, II.360.E;
- réussit parfaitement à élever dans la science du salut une jeunesse abandonnée, II.361.A;
- voit plusieurs fois son œuvre près de la ruine, II.361.B;
- est abandonné par des Frères, II.361.B;
- en butte aux menées de son ennemi, II.361.C;
- doit affronter la calomnie, la famine, la fausse doctrine, la rébellion, la perfidie, II.361.E;
- dit la nécessité du zèle pour instruire les enfants, II.362.A;
- précise ce que doit être l'esprit de zèle, II.362.B;
- recommande la prière, les instructions, la vigilance, la bonne conduite, II.362.B;
- fait passer l'estime de la vocation dans le cœur des Frères, II.362.B;
- se fait un honneur d'être maître d'école, II.362.C;
- laisse ses pensées sur ce sujet dans ses méditations, II.362.C;
- rappelle J.-C. catéchiste, les apôtres, les docteurs, les saints, II.362.D;
- montre la grandeur de la fonction, pour le salut, II.362.D;
- fait sentir la récompense au Ciel, II.362.E;
- montre la gloire qu'il y a à évangéliser les pauvres, II.363.A.

Zèle pour la sanctification des Frères.

- le saint est exigeant pour les Frères, qu'il veut parfaits, II.29^d.A;
- donne toute son attention à la sanctification des Frères, II.363.B;
- sait tout le rayonnement d'un Frère saint, II.363.B;
- a grand succès dans une mission faite dans une ville du diocèse de Reims, II.363.C;
- travaille au salut de beaucoup d'âmes dans le royaume, II.364.A;
- s'est modelé sur J.-C., retiré en Judée, II.364.B;
- le grand objet de son zèle a été la perfection des Frères, II.364.C;
- se dépouille de tout pour engager les Frères dans leur sanctification, II.364.C;
- veut vivre comme les Frères, II.364.E;
- veut établir un fervent noviciat, II.365.B;
- apprend des fondateurs d'Ordres la nécessité d'un noviciat, II.365.D;
- est à Paris quand il sent le besoin d'un noviciat, II.365.D;

- en est empêché par M. Baudrand, II.365.D;
- vient à bout des résistances par la prière, la pénitence, II.365.E;
- établit son noviciat à Vaugirard, II.365.E;
- veut se sanctifier et former des saints, II.365.E;
- étudie les œuvres de Cassin, des Pères, des jésuites, de sainte Thérèse, de saint Pierre d'Alcantara, II.365.E-366.A;
- s'emploie à former les novices à Vaugirard ou la grand'maison, II.366.A;
- édifie son noviciat sur la pauvreté, l'austérité, l'abandon, II.366.B;
- entraîne ses novices à la pénitence, II.366.B;
- est attentif à les bien former, il gagne leur confiance, II.366.D;
- emploie la prière et la pénitence pour la sanctification des Frères, II.366.E;
- prend toutes les formes et toutes les figures pour gagner ses Frères à J.-C., II.367.A;
- visite souvent les écoles, II.367.D.E;
- rédige la conduite pour les écoles, II.367.E;
- y insiste sur la manière de bien apprendre la religion, II.367.E;
- encourage les Frères qui sont dans la peine, II.368.A;
- se déplace pour essayer de faire par sa présence ce que ne peuvent les lettres, II.368.B;
- se met en route par temps de pluie pour essayer de garder un Frère, II.368.B;
- réussit à faire changer le Frère, II.368.C;
- dit que la charité ne regarde pas le temps qu'il fait, II.368.C;
- est toujours occupé à prier et à exhorter les Frères, II.368.C;
- écrit à un Frère sur l'estime de la vocation, II.368.D;
- écrit au même Frère pour l'exhorter, II.368.E;
- passe des nuits entières pour arracher ceux qui sont tentés à leur lâches résolutions, II.369.E;
- ne donne les habits que lorsqu'il a tout tenté pour retenir les Frères, II.370.A;
- s'oppose, puis doit consentir au départ d'un Frère, II.370.B;
- pleure la mort du jeune novice qu'il voulait empêcher de partir, II.370.C.

Ses disciples, v. FRÈRES.

- un disciple rapporte un acte d'humilité du saint, dont il a été témoin à 15 ans, I.266.B.C.D;
- le disciple perfide maintient l'école de la paroisse Saint-Hippolyte à Paris durant vingt ans, I.367.D;
- il tombe malade le lendemain de la mort du saint, I.367.D;
- il meurt cinq mois après, I.367.E;
- un disciple, bras droit du saint, s'évade de la maison avec un autre Frère, I.434.B;

- il s'installe dans une école proposée aux Frères, I.434.C;
- le disciple perfide cherche des alliés parmi les autres Frères, II.65.A;
- il en trouve un seul qui, pris de remords, dévoile le complot contre le saint, II.65.B;
- le saint cherche à le réconcilier avec les Frères, II.65.C;
- le disciple qui a fourni les principaux mémoires dit qu'il faudrait un livre pour détailler les exemples de désintéressement du saint, II.261.D;
- un disciple écrit des propos insultants pour le saint; celui-ci les lit en public, II.415.C;
- idée que ses disciples se font du saint, I.112.E;
- c'est selon leurs mémoires qu'est écrite la vie du saint, I.113.A;
- leurs témoignages sont vrais, I.113.B.C;
- à la lecture, ils apprendront des choses qu'ils ne connaissent pas, I.115.C;
- le saint aime mieux perdre un établissement que d'exposer ses disciples mal formés au danger de chute, I.180.B;
- le saint affermit ses disciples dans la vertu pour les rendre inébranlables dans leur vocation, I.185.C;
- leur vie est assurée si le saint verse ses biens aux écoles, I.190.B;
- le saint veut se rendre semblable à eux dans leur pauvreté, I.191.B;
- ont besoin d'un maître pour les guider, I.212.E;
- ne doivent chercher d'autre appui que la Providence, I.215.D;
- les nouveaux disciples viennent et abandonnent leurs études, renoncent à leur carrière, I.224.B;
- ils sont logés dans la maison rue Neuve, à Reims, I.224.D;
- le saint leur propose de se lier par des engagements sacrés, I.233.E-234.A;
- les douze principaux disciples, réunis en assemblée, laissent au saint la décision au sujet de l'habit, I.235.A;
- le saint leur donne une capote, I.238.C;
- les vertus du saint et de ses disciples ont répercussion au loin, I.278.A;
- plusieurs désertent par défaut de noviciat, I.316.C;
- le silence contraste avec les bruits de Paris, I.322.E;
- leurs vertus sont évoquées au petit séminaire de Saint-Sulpice, I.330.B;
- le saint les exhorte à la confiance lors de la famine de 1693-1694, I.334.B;
- ils demandent de faire des vœux perpétuels, I.342.C;
- le saint craint qu'ils ne fassent leurs vœux perpétuels avec légèreté, I.342.E;
- leur nombre croît, I.348.B;
- trouvent chez le saint, un père, I.358.B;
- le saint leur confie des postes importants pour préparer sa démission, I.359.A;
- ils sont renvoyés momentanément par M. de La Chétardie, I.404.E;
- le saint prend sur lui les fautes de ses disciples devant M. de Noailles, I.421.E;
- sont aimés par le saint, I.433.E;
- mènent une vie mortifiée à la grand'maison, I.442.A;
- refusent leur nouveau Supérieur, I.442.B;
- marquent leur estime pour le saint, I.442.B;
- sont dépouillés de leurs instruments de pénitence par le saint, I.443.A;
- ont une grande ardeur pour la pénitence, I.443.B;
- préfèrent tout souffrir plutôt que de se séparer du saint, I.443.C;
- ont fait vœu de n'accepter aucun Supérieur qui ne soit de leur communauté, I.443.C;
- le saint en a douze à Rouen, II.15.D;
- ne sont pas favorables à recevoir des postulants durant la famine, II.60.A;
- il y en a de perfides, II.63.C;
- le saint laisse leurs lettres sans réponse durant son absence en Provence, II.85.C;
- le saint a vu ses disciples se démentir de leur première vertu, II.95.E;
- certains l'ont insulté, trahi, abandonné, II.95.E;
- le plus grand nombre lui est fidèle, II.95.E;
- il craint des chutes pour les autres disciples, II.95.E;
- laissent le saint inconsolable de leur perte, II.96.A;
- le saint, chassé par ses disciples, est recueilli par Mlle de Saint-Denis, II.99.A;
- ceux qui ont un mérite supérieur sont chargés de visiter les Frères en Provence, II.102.C;
- le saint a craint qu'après sa mort, on impose un ecclésiastique à ses disciples, II.131.B;
- ont toujours résisté à prendre une situation définitive pour leur Société pendant l'absence du saint, II.133.E;
- le saint les laisse en assemblée dans les dispositions qu'il désire, II.135.C;
- ils choisissent F. Barthélémy comme président, puis comme Supérieur, II.135.C;
- doivent écarter de leurs conversations ce qui les vide de Dieu, II.137.B;
- sont supposés vouloir se sanctifier, donc goûter leur Règle, II.137.C;
- les tièdes ne s'accrochent pas de cette Règle, II.137.C;
- les vrais disciples doivent parfaire l'ouvrage du saint, II.148.B;
- les ennemis du saint s'opposent aux Règles qu'il donne à ses disciples, II.148.D;
- le saint n'a jamais voulu donner ses disciples pour les écoles de campagne, II.154.A;
- sentant sa fin proche, le saint se détache même de ses disciples, II.170.A;

- le saint endoctrine ses disciples sur la conduite à tenir devant les novateurs, II.225.D;
- le saint les veut parfaits, II.246.C;
- reçoivent du saint de sages conseils sur la pureté, II.249.C;
- plusieurs des disciples du saint meurent de façon imprévue, II.256.A;
- leur confiance en la Providence augmente quand ils voient le saint, pauvre, II.258.C;
- la grand'maison ne fit perdre ni au saint ni à ses disciples l'esprit de retraite, II.272.A;
- le saint disparaît souvent, à Paris, aux yeux de ses disciples, II.274.B;
- ses disciples s'opposent à ce que le saint reste à Parménie, II.274.E;
- ceux qui approchent le saint perçoivent ses fréquents soupirs vers Dieu, II.292.C;
- le saint leur inculque de n'agir que pour Dieu, II.295.B;
- le saint abandonne à ses disciples révoltés les biens qu'ils s'approprient, II.300.E;
- le saint les réprimande au sujet des paroles inutiles et indiscretes, I.304.A.B;
- les disciples les plus familiers peuvent témoigner de l'extrême réserve du saint dans le port des habits, II.310.B;
- les disciples du saint doivent veiller à ne parler ni trop, ni trop fort, II.310.E;
- le cœur des disciples du saint s'ouvre à sa sérénité et à sa tranquillité, II.312.A;
- sont maintenus dans le respect à cause du caractère du saint, II.312.E;
- ils imitent la modestie du saint, II.312.E;
- le saint recommande la modestie à ses disciples, II.313.E;
- le saint veut en faire des hommes intérieurs, II.316.C;
- trouvent dans le saint un exemple toujours vivant, II.318.A.B;
- le saint peut leur dire que chaque jour lui demande un nouveau sacrifice, II.335.B;
- avec ses disciples le saint s'applique à procurer l'honneur de Dieu, II.336.D;
- le saint doit endurer l'imprudence, la rébellion, la perfidie de certains de ses disciples, II.361.E;
- le saint vit à Vaugirard dans l'unique dessein de sanctifier ses disciples, II.365.E;
- les disciples sont peinés quand le saint leur parle d'aller à l'hôpital, II.399.C;
- ceux des disciples du saint qui l'accompagnent sont étonnés de sa douceur envers ceux qui crient contre lui, II.418.B.C;
- ils se plaignent au saint, II.418.A;
- en imposant le joug de l'obéissance à ses disciples le saint prétend les mettre dans la vraie liberté des enfants de Dieu, II.441.D;
- le saint fait entendre à ses disciples que l'obéissance est une croix qui les porte, II.442.E;
- l'esprit de pénitence du saint passe sur ses disciples, II.451.D.E;

- le saint ne s'étonne pas des insultes qu'on leur lance, II.452.C;
- en traçant à ses disciples le tableau de la pénitence, le saint se peint lui-même, II.459.B;
- les disciples sont avertis que les sens sont les portes par où entre le péché, II.460.B;
- le saint a des ennemis secrets ou publics parmi ses disciples, II.468.A;
- le saint est doux envers ses disciples qui lui font de la peine, II.475.D;
- les disciples sont surpris par l'insolence d'un Frère envers le saint, II.478.E.

Relations avec d'autres Frères.

- F. Ponce cause beaucoup de peine au saint, II. ab.28.B;
- F. Joseph, assistant, lui est toujours resté attaché, II. ab.28.B;
- le saint reçoit F. Paris en 1683, l'année où il renonce à son canonicat, II. ab.69.A;
- est étonné de voir la vertu du F. Paris, II. ab.70.C;
- n'aurait pas demandé au F. Paris de venir à Vaugirard s'il avait connu ses infirmités, II. ab.70.C;
- renvoie F. Paris à Laon en 1691, II. ab.70.D;
- place F. Jean-Henry dans la communauté des Petits Frères, II. ab.71.B;
- F. Jean-Henry prend l'habit à Reims, au moment du départ du saint à Paris, II. ab.71.C;
- place F. Jean-Henry à la tête des écoles de Reims, II. ab.71.D;
- F. Jean-Henry prend souvent les ordres du saint, II. ab.72.B;
- ayant connu les difficultés des Frères durant les voyages leur fait donner des voitures, II. ab.74.A;
- envoie de nouveau F. Jean-Henry comme Directeur à Reims en 1691, II. ab.74.B;
- le fait revenir à Paris pour diriger le noviciat, II. ab.74.B;
- punit les fautes contre la régularité du F. Jean-Henry, II. ab.75.A.C;
- charge le F. Jean-Henry de tenir sa place durant son absence, II. ab.75.D;
- convoque les Frères à la grand'maison pour leur montrer, par l'exemple du F. Jean-Henry, combien la mort est douce et sainte, II. ab.75.E;
- assiste à la mort du F. Jean-Henry, II. ab.76.A.B.C;
- annonce cette mort aux Frères, II. ab.76.C;
- reçoit F. Dominique, avait reçu son frère en 1700, II. ab.76.D;
- reçoit ensuite ses autres frères, II. ab.77.A;
- accueille le père du F. Dominique, II. ab.78.C.D;
- s'occupe de faire entrer au couvent la sœur du F. Dominique, II. ab.78.E;
- reçoit en Provence la nouvelle de la mort du F. Hilarion, II. ab.80.A;

- reproche au F. Barthélemy d'avoir autorisé F. Hilarion à voyager à pied, II.ab.80.B;
 - est gagné par les vertus du F. Louis, II.ab.80.D;
 - F. Louis utilise la méthode d'oraison et d'entendre la messe du saint, II.ab.82.C;
 - F. Louis accepte d'endurer le même remède que le saint contre le rhumatisme, II.ab.83.E;
 - F. Stanislas est un fervent disciple du saint, II.ab.85.B;
 - F. Stanislas est la vivante image du saint, II.ab.94.D;
 - le saint refuse d'établir des écoles au milieu du faubourg Saint-Germain, dit que les Frères doivent aller aux pauvres dans leur quartier, II.ab.102.D;
 - l'année où il s'établit à Paris, un Frère se laisse tenter par le démon et quitte, II.ab.112.B.C;
 - par charité, garde F. Onésime après le scandale de Guise, II.ab.114.E; II.ab.115.A;
 - le grand-vicaire ordonne de chasser F. Onésime pendant l'absence du saint, II.ab.115.C;
 - ne peut redresser le Frère servant égaré par les idées quietistes, II.ab.117.D.E.
- Le Fondateur.*
- le saint a laissé le récit abrégé des débuts de l'Institut; ce manuscrit a été retrouvé pendant son voyage en Provence, Bd 22.
 - témoigne de l'origine providentielle des écoles chrétiennes, Bd 30, 32;
 - établit un Institut pour l'éducation des enfants pauvres, I.69.B; Bd 3;
 - rencontre obstacles et prévention contre son Institut, I.70.A;
 - auteur, avec Barré, de l'institution des écoles chrétiennes, I.78.B;
 - sera bientôt l'héritier de son père spirituel, le chanoine Roland, I.128.C;
 - avec M. Roland prend goût à l'instruction de la jeunesse, I.128.E; Ca 6; Re 6;
 - reçoit, à la mort de M. Roland, la charge des Sœurs de l'Enfant-Jésus, I.138.D; Bd 17-18;
 - rencontre des difficultés, I.139.B;
 - recourt à la prière, I.140.C;
 - ménage Messieurs de la ville, gagne Mgr Le Tellier pour l'obtention des lettres patentes, I.140.E; Ca 9; Re 12-13;
 - reçoit les lettres patentes de Mgr Le Tellier, I.142.B; Bd 17-18;
 - n'a pas encore pensé à établir les écoles chrétiennes, I.145.D;
 - est marqué et inspiré par le P. Barré, I.146.B;
 - le dessein de la Providence sur le saint est ouvert par Mme Maillefer, I.147.C;
 - se livre à l'œuvre des écoles quand il voit la volonté de Dieu, I.169.A; Ca 10; Re 13-14;
 - est taxé d'ambition, de vouloir être instituteur, I.169.B; Bd 33;
 - avoue que la rencontre de M. Nyel a déterminé les événements, I.169.D; Bd 68;
 - avoue que s'il avait su où le soin des maîtres l'aurait mené, il aurait abandonné, I.169.D; Bd 38-39;
 - le départ de M. Nyel pour Guise rapproche le saint des maîtres, I.173.E; Bd 40;
 - c'est à cette occasion que le saint est destiné à être instituteur des Frères, I.173.E;
 - aime mieux perdre un établissement que d'exposer ses disciples, I.180.B;
 - constate que la tentation et l'insécurité secouent ses maîtres, I.184.C;
 - fait tous ses efforts pour les garder dans la ferveur, I.184.D;
 - voit venir des sujets de talent remplacer les déserteurs, I.185.C;
 - pense fonder les écoles avec son patrimoine, I.189.D;
 - a l'idée de se dépouiller d'abord de ses biens, I.190.B;
 - reçoit du P. Barré le conseil de quitter prébende et patrimoine, I.190.E; Ca 35; Re 52-53;
 - se sent incliné au soin des écoles, I.192.B;
 - à la fin de 1682, pense sérieusement que Dieu l'appelle au service des écoles, I.193.D;
 - Mgr Le Tellier offre de fonder sa communauté, I.201.E; Bd 83;
 - sent que le moment est venu de se défaire de son patrimoine, I.214.E;
 - veut être semblable à ses Frères, I.215.D;
 - on lui conseille de donner ses biens aux écoles, I.217.C; Bd 58; Ca 35; Re 52;
 - hésite entre fonder ses écoles et tout donner aux pauvres, I.218.A; Ca 28-29; Re 42-43;
 - obtient autorisation de distribuer ses biens, I.218.D; Bd 59-60;
 - la famine de 1684 lui donne l'occasion de distribuer ses biens, I.220.B; Bd 60-61;
 - donne du pain aux enfants, secourt les pauvres honteux et donne des aumônes aux pauvres, I.220.D; Bd 61;
 - sur le conseil de son Directeur, se réserve une rente de deux cents livres pour ses voyages, sa bibliothèque, les ornements d'église et d'autres œuvres de piété, Bd 61;
 - assiste à la distribution du pain, après sa messe, I.221.A;
 - se met à genoux devant les pauvres, mange lui-même le pain comme les pauvres, I.221.A;
 - mendie lui-même, reçoit un morceau de pain et s'en va à Reims pour conférer avec le duc de Mazarin, I.221.C;
 - revient à Reims avec le duc, proposer son plan de séminaire pour les maîtres de campagne, I.221.C;
 - se trouve pauvre à la fin de la disette, I.221.D;
 - devenu pauvre, n'a plus que la croix à présenter à ceux qui veulent le suivre, I.223.E;
 - leur demande l'abnégation, I.224.A;
 - se voyant à la tête des maîtres de plusieurs villes, veut constituer une Congrégation, I.231.E; Ca 40; Re 60;

- veut donner aux maîtres une manière de vivre uniforme, I.231.E; Ca 40; Re 60-61;
- convoque douze disciples en assemblée, I.232.C; Bd 72;
- confère avec eux sur les moyens pour donner une forme à la communauté, I.232.C;
- entre en retraite avec eux la veille de l'Ascension 1684, I.232.C;
- leur inspire de fixer les *Règles* en les observant avant de les promulguer, I.232.D; Ca 40; Re 60-61;
- leur demande s'ils veulent s'engager par des vœux, I.232.E-233.A; Ca 41; Re 62;
- leur laisse toute liberté de s'exprimer, I.233.B;
- cherche à pourvoir à l'habit, laisse la conclusion aux douze, I.235.A;
- met en délibération si on fera des vœux d'un an, trois ans, ou pour toujours, I.235.C;
- juge qu'il est prématuré d'émettre le vœu de chasteté, I.235.C;
- veut faire mûrir le projet des vœux perpétuels, I.235.D; Ca 41; Re 63;
- on convient de prononcer des vœux pour trois ans, le saint dresse la formule, I.236.E;
- se prépare à se démettre du supériorat, I.237.B; Ca 42; Re 63-64;
- pleure les quatre maîtres qui quittent en 1685, après avoir fait vœu, I.237.C;
- propose le simple vœu d'obéissance, annuel, I.237.E; Ca 41; Re 63;
- donne une capote aux maîtres et une soutane de même étoffe, I.238.D; Ca 40; Re 61;
- la soutane est fermée par des agrafes de fer, noire, I.238.C;
- éloge de l'habit ainsi établi, par le saint, I.238.E-239.A.B;
- sait que les habits religieux ont été méprisés d'abord, I.239.C;
- fait estimer l'habit à cause de la conformité qu'il donne à Jésus crucifié, I.239.E;
- donne des raisons quant au choix de l'habit, I.240.B.C;
- refuse toujours de céder à des questions de convenance, I.240.D;
- écrit un mémoire pour justifier l'habit des Frères, I.240.E;
- nomme ses disciples : Frères des Ecoles chrétiennes, I.214.B;
- fait confectionner des chapeaux à larges bords, I.241.D;
- donne aux Frères des souliers à deux semelles, I.241.D;
- est censuré par le monde, honni par le peuple nourri de ses largesses, I.243.D.E;
- tient les écoles plusieurs mois à Saint-Jacques de Reims, I.244.C;
- n'a pu ériger le noviciat, les premières années, I.245.B;
- de 1681 à 1688, perd quinze Frères décédés avant 30 ans, I.250.D;
- il gagne F. Bourlette par sa patience, I.252.B;
- doit intervenir pour maintenir F. Bourlette dans la prudence au sujet des humiliations, I.254.D; Ca 42; Re 63-64;
- veut se démettre de la supériorité, I.261.A;
- fait accepter aux Frères le principe de sa démission, I.262.A;
- met les Frères en retraite et les entretient des raisons de se démettre, I.262.C; Ca 55; Re 81-83;
- prouve qu'un corps doit être gouverné par un chef de même espèce, I.262.E;
- approuve l'élection du F. Lheureux, I.264.A; Ca 42; Re 64-65;
- obéit en toutes circonstances, I.266.A.B.C.D.E;
- demande permission de recevoir ses visiteurs, ce qui dévoile qu'il s'est démis de l'autorité, I.267.B;
- est rétabli par ses Supérieurs à la première place, I.267.C; Ca 44; Re 66;
- est confus des louanges que les Frères lui donnent quand ils font récréation, I.268.B;
- prescrit aux Frères de ne parler de personne en particulier, I.268.D;
- reviendra sur cette défense en ajoutant : *si ce n'est pour en dire du bien*, I.269.A;
- obligé de reprendre sa place de Supérieur, n'y demeure qu'à regret, I.270.D;
- espère pouvoir démissionner à nouveau, I.270.E;
- pense élever un Frère au rang de prêtre, I.271.A;
- songe à faire ordonner F. Lheureux, I.217.B; Ca 59; Re 88;
- entreprend de faire apprendre le latin au F. Lheureux; y réussit, I.271.C; Ca 58; Re 87;
- veut mettre un prêtre dans chaque maison de Frères, I.271.D;
- attend que F. Lheureux soit ordonné pour lui donner la place de Supérieur, I.271.D; Ca 59; Re 88;
- aime et honore F. Lheureux, I.271.E;
- n'est pas préparé à la brusque disparition du F. Lheureux, I.271.E; Ca 58-59; Re 88;
- est ému, étonné, saisi par la mort du F. Lheureux, I.271.E;
- son trouble dure un quart d'heure et il retrouve la paix, I.272.A;
- prend la détermination de ne plus élever de Frères au sacerdoce, I.272.A; Ca 59; Re 88;
- ouvre la voie aux écoles chrétiennes par la patience et l'humilité, I.276.D;
- à Reims, porte la capote des Frères; à Paris, sur ordre de ses Supérieurs, porte le manteau, I.277.B;
- vers 1687, voit s'ouvrir un nouvel apostolat pour les campagnes, I.278.A; Bd 85;
- ne peut envoyer un Frère seul, dans les villages, I.278.B; Ca 45-46; Re 68;
- est ravi de recevoir les jeunes gens pour remplacer les Frères dans les villages, I.278.E; Bd 86;

- forme un séminaire différent de celui des Frères, I.278.E;
- tentera plusieurs fois de relever ce séminaire, I.279.D;
- institue une communauté de jeunes garçons destinés à entrer dans l'Institut, I.279.E; Bd 84;
- choisit ceux de 16-17 ans pour leur donner l'habit et les envoyer aux écoles, I.280.E;
- à Paris, doit admettre les uns à la prise d'habit et renvoyer les autres à cause des conditions de fonctionnement déplorables, I.281.E;
- rend hommage à M. Nyel, en chantant une messe à l'occasion de son trépas, I.282.C;
- est très sensible à la mort du P. Barré, le 13 mai 1686, I.283.A; Bd 68-69;
- hérite de la grâce et de l'esprit du P. Barré, I.283.E;
- serait parti rejoindre le P. Barré si son Directeur ne l'eût retenu à Reims, I.284.B;
- est conscient des dangers que court l'Institut s'il reste à Reims, I.284.D;
- refuse à Mgr Le Tellier ses libéralités qui l'obligeraient à rester à Reims, I.285.B; Ca 44; Re 67;
- ne veut rien conclure de son propre chef au sujet de son départ pour Paris, I.286.A;
- quitte Reims avec deux compagnons en février 1688, I.287.A;
- possède à la perfection l'art de ranger les écoles, I.289.B;
- communique son talent aux Frères, I.289.B;
- a des lumières pour conduire son Institut, I.299.B;
- sa maladie semble devoir menacer son Institut, I.303.D;
- veut faire ordonner F. Lheureux, I.308.A;
- après la mort du F. Lheureux, déclare que l'Institut ne doit pas avoir de prêtres, I.308.D;
- avait été heureux de voir F. Lheureux, Supérieur, I.310.E;
- lui conseille de ne pas précipiter ses réponses, I.311.A;
- en partant de Reims pour Paris, il avait laissé 50 personnes à Reims : presque tout s'évanouit, I.311.D.E;
- avait appelé près de lui les jeunes garçons de son séminaire, I.312.A;
- laisse seize Frères à Reims, sans compter les deux qu'il emmène, I.312.A;
- il perd huit sujets et n'en trouve qu'un pour combler le vide, I.312.B;
- se trouve dans la même situation que dix ans avant, I.312.C;
- est inspiré de s'associer deux Frères pour un engagement à soutenir l'Institut, I.312.E;
- veut chercher une maison pour les Frères malades, rassembler les Frères en retraite et établir un noviciat, I.312.E;
- prononce le vœu de stabilité avec Nicolas Vuyart et Gabriel Drolin, I.313.C;
- se trompe dans son choix pour ce qui est de Vuyart, I.313.E;
- pour assurer aux Frères réunis à Vaugirard un temps de recollection, fait appel à des maîtres externes pour les écoles, I.315.A;
- ordonne aux Frères de lui écrire chaque mois et répond à toutes les lettres, I.315.B; Ca 55-56; Re 82-83;
- visite tous les Frères chaque année, I.315.D;
- veut établir un noviciat en règle, I.315.D;
- sent la nécessité absolue d'un noviciat, I.317.B.C;
- n'enseigne que ce qu'il pratique, I.328.D;
- reçoit de nouveaux sujets malgré la famine de 1693, I.336.A;
- en 1695, conçoit de composer la *Règle*, I.339.E; Ca 70; Re 105;
- fait un long essai des règlements pendant quinze ans, I.339.E;
- soumet au jugement des Frères ses sentiments et résolutions, I.340.B;
- a recours à la retraite pour dresser la *Règle* de la récréation, I.341.A; Ca 71; Re 105-107;
- demande conseil à quelques Frères, I.341.B; Ca 71; Re 106-107;
- heureux de voir les Frères désireux des vœux perpétuels, les éprouve par l'attente, I.342.B.C;
- en 1694, dit aux Frères qu'il leur laisse quatre mois pour y penser, jusqu'à la Trinité, I.342.C;
- écrit sur ce sujet aux Frères anciens des quatre maisons de province, I.342.D;
- veille, prie, jeûne, hésite sur le parti à prendre, I.342.E;
- met en retraite l'un après l'autre les Frères qu'il juge capables des vœux perpétuels, I.343.A;
- appelle à Vaugirard les douze Frères destinés à faire les vœux perpétuels, I.343.B; Ca 71; Re 107;
- se met en retraite avec eux et les instruit sur les vœux, I.343.C;
- décide de faire avec les Frères les vœux d'obéissance et de stabilité, I.343.E;
- veut que la cérémonie des vœux soit secrète, I.343.E; Ca 73; Re 110;
- a raison d'être prudent car six quitteront, I.343.E;
- commence le premier à prononcer les vœux, I.344.A;
- s'unit aux douze, nommés pour tenir les écoles gratuites, I.344.A;
- fait vœu d'obéissance au Corps de la Société et aux Supérieurs, I.344.A;
- profite de la réunion pour présenter sa démission, I.344.B; Ca 72; Re 107-108;
- croit avoir le suffrage des douze, I.344.B;
- assemble les douze le lendemain de la Trinité pour exposer ses raisons, I.344.C;
- expose ses raisons en un long discours, I.344.D.E-345.A.B.C.D;

- leur prouve qu'il disparaîtra et qu'il faut un Frère comme Supérieur, I.344.E;
- commence un autre discours si véhément qu'il en sue, I.346.B;
- se réjouit trop tôt, prie les Frères de faire une demi-heure d'oraison avant le vote, I.346.D.E;
- est proclamé Supérieur à l'unanimité, I.346.E;
- est ému, se calme, fait de doux reproches, I.347.A;
- prie les Frères de revenir à un autre jugement, I.347.B;
- demande aux Frères de se remettre en oraison, I.347.C;
- est maintenu Supérieur à la deuxième élection, I.347.C; Ca 72-73; Re 108-109;
- accepte, résigné, le verdict des Frères qui lui promettent un Frère comme successeur, I.347.E; Ca 73; Re 109;
- reçoit des demandes d'évêques pour les écoles, I.348.C;
- voulant former les Frères, ne se presse pas de les leur accorder, I.348.C;
- reçoit de Mgr de Noailles des marques d'estime jusqu'à sa mort, I.349.D;
- manifeste sa pauvreté quand il est réduit à mendier, I.355.D;
- ne veut pas que l'on conserve des provisions, I.355.D;
- disperse dans cinq maisons les Frères de vœux perpétuels, I.356.A;
- garde plusieurs de ceux qu'il appelle de province pour les établir en vertu, I.356.A;
- reçoit de 1694 à 1698 beaucoup de sujets, I.356.B;
- reste trois années en paix pour cultiver les vocations, I.356.B;
- en 1698, se décharge sur deux Frères, du noviciat et de la maison de Paris, I.356.C;
- voit, dans la suite, que son choix est mauvais, I.356.C;
- se trompe plusieurs fois dans le choix de ceux qui doivent le représenter, I.356.E;
- est un maître de novices parfait, I.358.A.B;
- connaît beaucoup de persécutions à la grand' maison, il se résigne, I.367.C;
- sa vertu fait connaître l'Institut et inspire aux évêques de l'établir dans leur diocèse, I.369.D;
- compte que les établissements les plus contrariés sont les plus bénis de Dieu, I.376.E; Ca 83-84; Re 125;
- en 1709, ouvre une école dominicale à la grand'maison, I.389.C;
- en 1702, envoie deux Frères à Troyes pour ouvrir une école, I.390.E;
- en 1702, envoie deux Frères à Rome, I.392.A;
- veut planter sa Société au centre de l'unité, I.392.B.C;
- envoie les deux Frères avec tout l'avoir de la communauté ; dix pistoles, I.393.A;
- dès 1702, connaît la persécution qui va ébran-
- ler l'Institut, I.394.D; I.398.B; Ca 90; Re 138-139;
- son œuvre se développera dans les principales villes de France pendant cette persécution, I.394.D;
- est victime d'un de ses protecteurs, devenu son ennemi, I.394.E;
- va être chassé, remplacé, I.394.E;
- subit une violente persécution de la part d'un ennemi, I.400.D;
- est maintenu Supérieur des Frères, I.424.B;
- prend tous les moyens de mettre son gouvernement à l'abri des censures, I.428.E;
- retranche les pénitences dont l'abus avait provoqué l'orage, I.428.E;
- se rend à l'avis des sages, I.429.A;
- voit deux de ses disciples s'évader et prendre position dans une école où on attend des Frères, I.434.C;
- reçoit de l'abbé de la trappe l'avis que deux Frères veulent y entrer, I.435.C;
- essuie le tourment des deux Frères des écoles dominicales, I.435.E;
- évite son ennemi en se transplantant ailleurs, I.443.C;
- inspire aux Frères le vœu de ne pas se soumettre à un Supérieur étranger, I.443.C;
- manque de tout et dit *Allons à la Croix*, II.6.E;
- est chassé de Paris par la persécution, II.11.E;
- porte son Institut à Marseille, Rouen, Dijon, II.11.E;
- héberge toujours des prêtres, là où il demeure, II.14.E;
- Dieu accorde au saint autant de souffrances qu'il en désire, II.56.E;
- sa vie est un tissu de croix, II.56.E;
- accepte tous ceux qui se présentent, en 1709, II.60.A;
- sort de l'épreuve de 1709 pour entrer dans une autre, II.63.A;
- voit des Absalons et des Judas dans sa compagnie, II.63.B;
- est accusé devant son ennemi par un Frère perfide, II.64.B;
- reçoit l'abbé Clément, rue Saint-Honoré, en 1707, II.72.D;
- est alors en convalescence d'une opération de loupe, II.72.E;
- l'abbé Clément lui demande deux ou trois Frères pour l'aider à une œuvre, II.72.E;
- dit ne pas pouvoir répondre à ce projet s'il n'est pas dans la fin de l'Institut, II.73.A;
- ne précise pas cette fin, II.73.A;
- donne à l'abbé un mémoire sur l'Institut, II.73.A;
- est importuné par l'abbé Clément de se joindre à lui, II.73.B;
- donne enfin de l'argent sur les instances de M. Rogier, son ami, II.73.B;
- reçoit le précepteur et M. Clément, II.73.C;
- semble reculer devant cette aventure, II.73.C;

- attend une année et veut éprouver le jeune homme, II.73.D;
- ne rend aucune visite à M. Clément, II.73.D;
- est prié par l'abbé Clément d'aller parler de ce projet au Cardinal, II.73.E;
- va trouver M. Vivant, grand pénitencier aux Quinze-Vingt, II.74.A;
- lui propose le dessein projeté pour le communiquer au Cardinal, II.74.A;
- retourne aux Quinze-Vingt chercher la réponse du Cardinal, II.74.A;
- apprend que le Cardinal n'agrée pas le séminaire sur Paris, II.74.A;
- apprend que le Cardinal le souhaite dans un village, II.74.A;
- M. Vivant lui propose Villiers-en-Brie, II.74.A;
- reçoit l'offre du curé de Villiers d'accepter une maison achetée par lui, II.74.B;
- reçoit plusieurs lettres de M. Clément au sujet de la proposition du curé, II.74.B;
- propose cette maison à M. Clément et lui en fait remontrance quand celui-ci la refuse, II.74.B;
- en montrant les inconvénients du refus, le saint représente qu'il manque une affaire, II.74.B;
- dit à M. Clément qu'il craint de s'engager avec lui, II.74.B;
- n'accepte de louer le devant pour les maîtres de campagne que si le Cardinal y consent, II.74.D;
- veut aussi le consentement du Père Prieur, II.74.D;
- les deux donnent leur consentement, II.74.D;
- se trouvant à Saint-Denis, reçoit M. Clément pour conclure l'achat, II.74.E;
- est envoyé chez le P. Prieur demander une bonne composition des droits de vente avec Mlle Poignant, II.74.E;
- est sollicité de payer 4000 livres à M. Rogier, II.75.A;
- sollicité pour 3200 livres une seconde fois, II.75.A;
- avait reçu cette somme pour les besoins de sa communauté et elle se trouve chez M. Lemerrier, notaire, II.75.A;
- réservait cette somme pour le séminaire des maîtres d'écoles pour la campagne, II.75.A;
- propose à M. Clément de s'unir avec M. Desplaces, II.75.B;
- devait recevoir une reconnaissance de 5200 livres de M. Rogier, signée par M. Clément, II.75.B;
- reçoit cette reconnaissance quand l'abbé se dédit, II.75.C;
- part en visite en Provence en février 1711, II.76.A;
- connaît ce qui se passe en Provence mais veut rencontrer les Frères, II.76.A;
- est reçu avec joie par les Frères, II.76.B;
- voit tout ce qui se fait dans les écoles, II.76.B;
- reçoit des lettres de Paris pour y défendre l'acquisition faite à Saint-Denis, II.76.B;
- est attaqué à Paris, accusé d'avoir acheté une maison au préjudice d'un mineur, II.76.B;
- on lui fait un procès civil et criminel, II.76.C;
- revient, non pour entrer en litige, mais pour voir de quoi il s'agit, II.76.C;
- visite les parties adverses, II.76.C;
- doit être flétri par le tribunal pour avoir cédé à la ferveur de l'abbé Clément, II.76.D;
- a seulement cédé à ses importunités, II.76.D;
- est visé par son ennemi dans cette affaire, II.77.D;
- dut, en effet, s'exiler de Paris, II.77.D;
- hait les procès mais confie un mémoire justificatif avec 13 lettres de l'abbé Clément à quelques personnes de crédit, II.77.E;
- est surpris de ne trouver que des adversaires, II.78.A;
- rencontre dans ses avocats des censeurs iniques, II.78.A;
- conclut que sa sûreté est dans la fuite, II.78.A;
- abandonne sa maison, son honneur, II.78.B;
- reçoit de M. Rogier la nouvelle de sa condamnation, de la confiscation de la maison et prise de corps, II.78.B;
- voit que sa cause a été abandonnée par ceux à qui il s'était confié, II.78.B;
- il n'est pas de condition pire que M. Rogier, qui s'en tire, II.78.D;
- fait preuve de grande patience, II.79.A;
- quitte Paris le lendemain de sa condamnation, première semaine du carême 1712, II.79.B;
- reçoit du F. Barthélemy les deux assignations : de M. Rogier et du père de l'abbé Clément, II.79.D;
- nommé dans les textes Supérieur de Reims, il conclut que les Frères de Paris se détachent de lui, II.79.D;
- s'humilie et abandonne à leur conduite ceux qui ne le reconnaissent pas, II.79.E;
- ne veut plus écrire au F. Barthélemy durant son absence de Paris, II.80.A;
- ne découvre à personne où il se trouve, II.80.A;
- a fait preuve de grande prudence dans l'affaire Clément, II.80.A;
- les persécutions qu'il subit dérangent les Frères, II.80.B;
- peut jouir de la rente Rogier car la servante meurt, II.81.A;
- reçoit le fonds de la rente et peut acheter Saint-Yon, II.81.A;
- souffre beaucoup de la perte de ceux qu'il a engendrés dans l'esprit, II.95.D;
- en s'exilant de Paris, croit ne pouvoir se fier à aucun Frère, II.95.E;
- presque tout ce qu'il entreprend est contredit, détruit, II.96.A;
- s'accuse lui-même de sa négligence, II.96.B;
- l'opposition crée chez lui la réponse de sainteté propre à chaque situation, II.96.C;

- s'éclaire sur la volonté de Dieu par le jeûne et la prière, II.96.C;
- ses ennemis font courir le bruit qu'il a abandonné ses Frères, II.97.D;
- pense abandonner une maison d'où on veut le chasser, II.97.E;
- songe à se retirer dans quelque paroisse de Paris, mais ne s'arrête pas à cette pensée, Ca 133-134; Re 235;
- conserve toujours sa pensée pour les Frères, II.97.E;
- rencontre Sœur Louise à Parménie, II.104.E;
- lui écrit de temps en temps pour être éclairé, II.105.E;
- prend position en faveur de la bulle *Unigenitus*, II.106.D;
- doit avoir ses raisons pour rester dans le silence vis-à-vis des Frères de Paris, II.107.E;
- n'explique pas sa conduite durant cette période, II.108.B;
- voit s'introduire dans l'Institut une nouvelle forme de gouvernement, II.109.B;
- est très reconnaissant vis-à-vis des Supérieurs ecclésiastiques nommés pendant son absence, Ca 142; Re 252;
- son absence de Paris donne au F. Barthélemy occasion de diriger les Frères, II.110.C;
- est attendu par les Frères, II.112.C;
- reçoit des lettres au sujet des changements introduits dans l'Institut, II.117.B;
- reste insensible aux raisons qui l'appellent à Paris, II.117.E;
- reçoit la lettre des Frères lui enjoignant respectueusement de revenir à Paris, II.119.A;
- obéit et part pour Lyon, Dijon et Paris, II.120.A;
- arrive à Paris le 10 août 1714, II.120.A;
- dit aux Frères : *Que voulez-vous de moi ?*, II.120.B;
- est prié de reprendre la conduite de l'Institut, II.120.C; Ca 144; Re 257;
- se défend en disant qu'il faut élire un Supérieur général, II.120.C;
- veut introduire dans l'Institut le gouvernement définitif, II.120.D;
- a engagé les Frères à choisir l'un d'eux comme Supérieur, II.120.E;
- reçoit les Frères qui le veulent Supérieur et se retire, triste de ne pouvoir démissionner, II.121.A;
- garde encore le nom de Supérieur pendant deux ans, II.121.B;
- se décharge des affaires sur F. Barthélemy, II.121.B; Ca 145; Re 258;
- se retire dans sa chambre, prie, lit, II.121.C;
- son rival étant mort, il est encore inquiet par un ecclésiastique, II.121.D;
- un ecclésiastique est scandalisé de le voir confesser les Frères, II.121.D;
- il lui montre les pouvoirs illimités, reçus, II.121.E;
- l'ecclésiastique pose au saint des questions auxquelles il ne peut répondre, II.122.A.B;
- se tait et ne veut aucune brouille, II.123.A;
- finit par répondre aux questions, sauf à la première, II.123.C;
- est affligé de l'indignation de l'ecclésiastique, mais pas ébranlé, II.123.D;
- est puni de son silence par suspension des crédits, II.124.A;
- reste six semaines dans l'embarras, II.124.C;
- par un stratagème des Frères, est dispensé de répondre, II.124.D;
- lit la lettre des Frères et apprend que l'ecclésiastique est satisfait, II.124.E;
- se contente de confesser les Frères et de donner l'exhortation du dimanche, II.125.A;
- pleure la mort de Louis XIV et craint les suites, II.127.D; Ca 148; Re 263;
- à cause de la cherté des vivres, envoie les novices à Saint-Yon, II.127.E;
- veut se décharger de la charge de Supérieur, II.131.B; Ca 148; Re 264-265;
- prend la dernière mesure pour vaincre la résistance des Frères, II.132.A;
- propose ses raisons de démissionner, II.132.C; Ca 150; Re 265-266;
- promet de ne pas abandonner les Frères qu'il presse de procéder à l'élection, Ca 149; Re 267;
- rassemble les Frères de Rouen et de Saint-Yon pour leur faire désigner un délégué, II.132.E; Ca 150; Re 270;
- donne ses instructions au F. Barthélemy, nommé délégué, II.133.A;
- prend les précautions pour le sérieux de l'assemblée, II.133.D; Ca 151; Re 270-271;
- éprouve de la joie en apprenant le succès du F. Barthélemy dans les maisons, II.134.B; Ca 150; Re 270;
- fait l'ouverture de l'assemblée insistant sur son importance, II.134.C; Ca 150; Re 270-271;
- compose une prière spéciale au Saint-Esprit, II.134.C;
- est prié de présider l'assemblée mais ne le juge pas à propos, II.134.D; Ca 151; Re 271-272;
- recommande aux Frères de purifier leurs intentions, II.134.E;
- propose six qualités pour le Supérieur : prudence, douceur, vigilance, piété, zèle, charité, II.135.A;
- n'est pas surpris de l'élection du F. Barthélemy, II.135.C; Ca 165; Re 301;
- sa démission est jugée diversement, Ca 153; Re 276;
- renouvelle ses vœux le jour de la Sainte Trinité, 1717, II.136.A;
- invite les Frères à examiner les *Règles*, II.136.A;
- travaille les projets et remarques de l'assemblée, sur les *Règles*, II.136.A; Ca 151; Re 273;

- compose divers chapitres des *Règles* qui sont envoyées à toutes les maisons, II.136.B; Ca 70; Re 105;
 - fait aux Frères une loi d'écarter de leurs conversations ce qui les vide de Dieu, II.137.B; Ca 73-74; Re 110-111;
 - sait le bien et le mal qu'apportent les récréations, II.137.C;
 - hors les récréations, exige un silence strict, II.141.C;
 - permet les récréations pour maintenir la perfection du silence, II.141.E;
 - laisse d'abord liberté complète et voit de suite le désordre, II.142.B.C.D;
 - sait que toutes les communautés ont souffert des récréations, II.143.A;
 - en 1694, a cherché durant la retraite d'un mois à régler les récréations, II.143.B;
 - quelques années après, a composé le chapitre des récréations, II.143.C;
 - abandonne les *Règles* à l'examen des Frères, II.143.D;
 - fait de la *Règle* de la récréation un soutien de l'Institut, II.144.C;
 - ferme la porte aux pensionnaires, II.144.E;
 - donne toute son attention à la conduite des Frères Directeurs, II.145.B;
 - dit que l'Institut est entre les mains des Frères Directeurs, II.145.D;
 - entre 1696 et 1710, établit la pratique du jeûne et communion quotidienne pour cette intention, II.145.E;
 - fixe le jeûne du vendredi pour obtenir de bons Directeurs, II.145.E;
 - compose la *Règle* des Frères Directeurs et l'envoi dans les maisons, II.146.A;
 - fait lire cette *Règle* par le Frère Directeur dimanche et jeudi et, en public le premier jeudi du mois, II.146.A;
 - a voulu que la *Règle* des Frères Directeurs devienne leur œuvre, II.146.E;
 - voit la ferveur renaître parmi ses Directeurs et espère qu'ils trouveront de bonnes *Règles*, II.147.A;
 - ne peut regarder comme un disciple celui qui oublie ses recommandations, II.148.B;
 - ce qu'il demande reste dans le souvenir des Frères pour assurer leur régularité, II.148.C;
 - ses rivaux ont préféré s'attaquer à ses *Règles* qu'à sa personne, II.148.D;
 - voit avant sa mort le rétablissement des *Règles* élaborées par lui, II.148.E;
 - en son absence, l'abbé de Brou dirige les Frères, II.149.E;
 - est tenu en estime particulière par l'abbé de Brou, II.149.A;
 - le Cardinal de Noailles a contribué à garder les *Règles* du saint, II.149.B;
 - est regardé comme tel par le Cardinal, II.149.E;
 - ses *Règles* sont gardées par la Providence, II.150.A;
 - est toujours demeuré le légitime Supérieur, II.150.A;
 - étant Supérieur, toutes les autres nominations sont vaines, II.150.B;
 - reste dans sa résolution de ne se mêler de rien, II.151.D;
 - donne au F. Barthélemy le soin de l'Institut, II.151.D;
 - parvenu à l'état d'inférieur, il en remplit les devoirs, II.152.A;
 - est blâmé d'avoir démissionné, II.154.B;
 - est accusé de ruiner l'Institut en le confiant à un Frère, II.154.C.
- La Salle et F. Barthélemy (= B.).*
- le saint reçoit B. au noviciat, II.ab.9.D;
 - aide B. à surmonter la tentation, II.ab.10.D;
 - B. découvre au saint sa nouvelle tentation, II.ab.11.A;
 - console B. et le fait sortir de son état pénible, II.ab.11.A;
 - envoie B. à Chartres pour le détendre, II.ab.11.B;
 - après quelques années, rappelle B. et le charge du noviciat, II.ab.11.C;
 - la victoire de B. sur sa tentation inspire confiance au saint, II.ab.14.A;
 - sa confiance envers B. fait des envieux, II.ab.14.B;
 - ses prières sauvent B. lors de la menace de son renvoi pour infirmité, II.282.B;
 - passe la nuit en prière avant le départ de B., II.282.D;
 - le matin du départ, confère avec B. et décide de le garder, II.282.E;
 - veut échapper aux attaques de ses ennemis acharnés contre lui, II.ab.16.B;
 - fait ouverture de son dessein à B., II.ab.16.D; II.ab.3.E;
 - connaît la vertu de B., II.ab.16.D;
 - apprécie beaucoup le sacrifice de B. à la mort de son père, II.ab.40.C;
 - se retire en Provence et confie la direction des Frères à B., II.ab.16.D;
 - cache son départ aux Frères et la désignation de B. comme Supérieur à sa place, II.ab.17.A;
 - de retour à Paris, se concerta avec B. sur la conduite des Frères, II.ab.18.D;
 - dispute avec B. la dernière place, II.18.E;
 - trouve en B. les dispositions d'un bon Supérieur, II.ab.19.A;
 - veut de son vivant voir un Frère à la tête des autres, II.ab.19.A;
 - rend justice à la sagesse de B., II.ab.19.A;
 - refuse de prendre le gouvernement, II.ab.19.B;
 - pendant son absence, plusieurs Frères se rebellent et lui causent de la peine, II.ab.19.C;
 - B. est content de voir son Supérieur revenu de Provence, II.ab.19.C;
 - ne veut retenir du Supérieur que le nom et donner l'autorité à B., II.ab.19.D;

- veut revêtir B. de toute l'autorité, II.ab.19.D;
- laisse le nom et la place de Supérieur à B., II.19.E;
- revenu à Saint-Yon, renvoie à B. les Frères qui s'adressent à lui, II.129.A;
- B. est charmé de le voir faire sa fonction, II.130.C;
- l'humilité de B. ravit le cœur du saint, II.130.C;
- n'a rien de caché pour B., II.130.C; II.ab.44.A;
- se fait à son tour novice de B., II.130.C;
- reprend B. qui balance les bras, II.131.B;
- B. lui demande de visiter Calais et Boulogne, II.130.D;
- prépare peu à peu les Frères à voir B. comme leur Supérieur, II.131.A;
- ayant assemblé les Frères de Rouen et de Saint-Yon, propose un émissaire pour visiter les maisons, II.ab.14.B.C; II.133.A;
- B. est choisi à la joie de tous, II.ab.20.B;
- B. lui rend compte de ses visites, II.133.B;
- est heureux de voir le succès de la mission de B., II.134.B;
- est remplacé par B., II.ab.44.A;
- n'est pas surpris de la nomination de B., II.135.D;
- B. ne peut se résoudre à être Supérieur à sa place, II.135.D;
- la peine de le perdre est tempérée par le choix de B., II.150.D;
- B., Supérieur, se regarde comme son humble disciple, II.ab.3.D;
- réussit à se mettre aux pieds de B. en le faisant élire Supérieur, II.ab.3.E;
- consulte B., lui communique ses pensées, demande ses avis, II.ab.3.E;
- voyant les qualités de B., attend la mort en paix, II.ab.21.D; Ca 151-152; Re 276;
- B. consulte les écrits du saint, II.ab.34.D.E;
- est reproduit par B., II.ab.44.A;
- mande B. à Paris pour lui remettre le legs Rogier, II.158.E;
- enseigne à B. à toujours prier, II.ab.44.A; II.ab.46.C;
- de retour à Saint-Yon, en l'absence de B., se met à la dernière place, II.410.E;
- à son retour, B. l'oblige à reprendre sa place, II.411.A;
- son exemple inspire à B. de se taire sur le jansénisme, sauf pour déclarer sa foi, II.151.B;
- B. se souvient toujours de la différence entre le saint et lui, II.151.D;
- B. recourt souvent au saint dans ses difficultés, II.151.E;
- parle à B. avec grand respect, II.151.E;
- a la consolation de voir tous les Frères soumis à B., II.157.A;
- B. entre souvent en dispute avec le saint pour la dernière place, II.ab.61.E;
- B. hérite des persécutions adressées au saint, II.ab.58.E;

- il se défend, comme le saint, en souffrant et en se taisant, II.ab.59.A;
- B. écrit à M. de Langle que le saint a défendu aux Frères de se mêler des affaires d'Eglise, II.ab.33.B;
- B. se souvient qu'il est son disciple, II.ab.62.A;
- B. le consulte tant qu'il vit, II.ab.63.A;
- à sa mort, B. se regarde comme un homme qui a perdu son oracle, II.ab.22.C;
- B. veut transmettre la Règle telle qu'il l'a reçue du saint, II.ab.52.A;
- B. le voit, en vision, avant sa mort, II.ab.26.E;
- la mort de B. rouvre la plaie faite par la mort du saint, II.ab.27.B.

Ses fondations.

Alais.

- en 1707, le saint reçoit une lettre de M. de Mérez lui demandant des Frères, II.51.C;
- avait connu Mérez au séminaire Saint-Sulpice, II.51.B;
- Mérez lui rappelle qu'il était chanoine de Reims en 1671, II.51.D;
- est heureux du choix des Frères pour combattre l'hérésie, II.52.A;
- est convaincu de la conséquence d'avoir de bons maîtres pour détacher les enfants des préjugés, II.52.A;
- envoie deux Frères qui commencent les écoles en 1707, II.52.B;
- reçoit de l'évêque d'A. une lettre demandant d'autres Frères, II.52.C;
- est heureux du fruit des écoles chrétiennes dans A., II.52.E; Ca 126; Re 219;
- envoie un troisième Frère et se réserve d'en envoyer d'autres, II.52.E;
- ses disciples sont les seuls maîtres admis à A., II.53.D;
- part d'Avignon pour A. et va présenter ses respects à l'évêque, II.82.A; Ca 126; Re 218;
- présente ses respects à Mgr de Saulx, évêque, II.82.A;
- est reçu avec grand honneur, II.82.B; Ca 126; Re 219;
- reste quelques jours à A. et en repart pour Les Vans, II.82.B; Ca 126; Re 219;
- passe par Gravières où il est retenu, II.82.B;
- repasse à A., venant d'Uzès, II.83.C.

Avignon.

- reçoit la demande de deux Frères par M. de Chateaublanc, I.396.A; Ca 116; Re 130;
- prend un certain délai pour l'exaucer, I.396.A;
- reçoit une nouvelle demande et voit la volonté de Dieu, I.396.B; Re 191;
- envoie deux Frères à A., I.396.B;
- apprend les heureuses dispositions des gens d'A. pour les écoles, I.396.D;
- reçoit la demande de deux nouveaux Frères, I.396.E;

- envoie le secours demandé, I.397.A;
- arrive à A. sur la fin du carême 1712, II.81.E; Ca 125; Re 217-218;
- est retenu par les Frères qui craignent de le voir partir dans les Cévennes, II.181.E; Ca 126; Re 220;
- part malgré tout pour Alais, II.82.A.

Boulogne.

- dernier établissement fondé par le saint, II.70.B;
- envoie quatre Frères à B., II.70.D;
- y passe en 1710 se rendant à Calais, II.71.B; Ca 122; Re 215;
- est témoin heureux de l'ardeur des habitants à préparer la maison des Frères, II.71.B;
- est objet de beaucoup de marques d'honneur, II.71.C; Ca 122; Re 215;
- en souffre et s'ennuie, II.71.C;
- doit faire des visites dont il souhaite se dispenser, II.71.D;
- les fait avec des habits usés, II.71.D;
- reçoit une soutane neuve, II.71.D;
- est objet de la vénération de M. de La Cocherie, II.71.D;
- se hâte de partir de B., II.71.E; Ca 122; Re 216;
- est envoyé visiter Calais et B. par le F. Barthélemy, II.130.D;
- fait un sacrifice en obéissant, II.130.D;
- revenu de B., s'adonne à la prière, II.130.E.

Calais.

- le saint est attendu à C., I.380.A;
- reçoit avec joie la demande de Frères pour C., I.380.C; Ca 84; Re 127;
- voit dans les habitants les dispositions favorables aux Frères, I.380.D;
- reçoit M. Ponthon qui demande des Frères de la part de son oncle, I.381.C;
- prend le temps pour un établissement solide, I.381.C;
- reçoit une demande du duc de Béthune, I.381.E;
- envoie deux Frères sur la demande du duc, I.381.E; Ca 84; Re 127;
- va de grand matin voir M. de Béthune en son hôtel de Paris, I.381.E;
- entre dans une église des environs pour prier, I.381.E;
- le duc communique à ce moment, I.382.A;
- distingue son cordon bleu, I.382.A;
- se présente à l'hôtel de Béthune et reconnaît le duc, I.382.A;
- raconte l'aventure aux Frères, I.382.A;
- reçoit du duc de Béthune son consentement pour Messieurs de C., I.382.B;
- écrit aux Frères de C. à la suite de l'établissement du Courgain, Ca 85; Re 128;
- est estimé par M. Gense, I.387.E;
- vient le visiter avec M. de La Cocherie à Saint-Yon, I.388.A;
- a grande estime pour M. Gense, I.388.A;

- reçoit ses deux hôtes avec joie à Saint-Yon, I.388.A;
- les entretient à loisir, I.388.B;
- mène ses hôtes dans son petit cabinet de dévotion au bout du jardin de Saint-Yon, I.388.D;
- donne le repas dans ce petit ermitage, I.388.D;
- passe avec eux son temps en entretiens célestes, I.388.D;
- va à C. en 1716, mange chez M. Gense, I.388.E; Ca 85; Re 128;
- il le fait deux fois, I.388.E;
- voit un peintre occupé à tirer son portrait, I.388.E;
- ne veut plus manger chez M. Gense, I.388.E;
- passe à Boulogne en se rendant à C., II.71.B;
- est envoyé par F. Barthélemy visiter C., en 1716, II.130.D;
- y trouvant un sacrifice, obéit, II.130.D;
- revenant de C., s'adonne à la prière uniquement, II.130.E; Ca 85; Re 129;
- reprend le doyen de C. qui ne parle pas de la Vierge Marie le jour de l'Assomption, II.225.A; Ca 85; Re 128-129;
- son voyage à C. montre son zèle contre les nouvelles doctrines, II.225.A.

Chartres.

- le saint et M. Godet des Marais se connaissent à Saint-Sulpice, I.369.E; Ca 74; Re 111;
- ils conservent estime réciproque, I.369.E;
- M. Godet des Marais avait demandé des Frères quelques années avant, I.369.E;
- lui avait demandé d'attendre que les Frères fussent formés, I.369.E; Ca 74; Re 111;
- consulte les Frères avant de répondre à l'évêque, I.370.A; Ca 74; Re 111-112;
- reçoit l'offre de plusieurs Frères pour cette mission, I.370.B;
- est désigné par les curés comme le prêtre qui forme des maîtres capables, I.370.E;
- pressé par M. Godet des Marais, envoie six Frères pour les écoles et un septième pour le service, I.371.A; Ca 74; Re 111-112;
- honore l'évêque de C., I.373.C;
- visite les Frères de C., I.373.C;
- est reçu amicalement par l'évêque, I.373.C;
- refuse d'accepter son invitation à dîner, I.373.C;
- est enfermé par l'évêque dans son palais et doit rester à dîner, I.373.E; Ca 75; Re 113;
- est prié par l'évêque d'adoucir la vie des Frères, I.373.E;
- considère les reproches entendus comme une invitation à imiter J.-C., I.374.A;
- est critiqué sur la pauvreté de ses habits, I.374.B;
- accepte le manteau que lui offre M. Godet des Marais, I.374.B; Ca 76; Re 114;
- n'accepte pas de laisser les Frères se disperser dans les églises de C., I.375.A; II.235.B;
- donne ses raisons de commencer à faire lire les enfants en français, I.375.B;

- écrit un mémoire pour expliquer sa manière d'enseigner la lecture, I.375.B.C.D.E-376.A.B;
- la mort de M. Godet des Marais lui enlève un ami, I.376.C;
- maintient les Frères à C. malgré la pénurie, I.376.D.E;
- préfère la pauvreté plutôt que d'abandonner C., I.377.A;
- est contraint de réduire le nombre de Frères de sept à quatre, I.377.A;
- est au séminaire de Saint-Nicolas quand il apprend la sentence du Présidial contre les Frères, I.378.D;
- pense que les magistrats veulent chasser les Frères légalement, I.378.D;
- est surpris que la lecture du décret se fasse au prône, I.378.E;
- croit à l'intervention de l'évêque, mais en est dissuadé, I.379.A;
- les souffrances des Frères le rendent plus attaché à C., I.379.D;
- perd à C. quatre Frères qui meurent dans l'épidémie, I.379.D;
- envoie à C. l'infirmier de Paris qui succombe, I.379.E;
- avait attendu avant d'envoyer les Frères à C., I.380.C.

Darnétal.

- dès septembre 1704, le saint est prié par lettre d'ouvrir une école à D., II.15.A;
- sa réputation était parvenue aux oreilles des congréganistes de D., II.15.A;
- attire tous les suffrages en faveur des Frères, II.15.B;
- accepte d'envoyer deux Frères pour 50 écus et le logement des Frères, II.15.C; Ca 102; Re 163;
- quelque temps après cette pension est retranchée, II.259.D;
- compte sur une autre bourse que celle des Messieurs de la Congrégation, II.15.D;
- abandonne ses disciples à la Providence dans une ville peu généreuse, II.15.D;
- pressent que ses Frères aux portes de Rouen y entreraient, II.16.A;
- avait une sainte passion de s'établir à Rouen, II.16.A;
- regardait Rouen comme l'origine de sa Société, II.16.B;
- accorde tout ce qu'on lui demande, II.16.B;
- pose la seule condition que les Frères ne seraient employés qu'à l'école, II.16.C;
- envoie un Frère visiter les lieux pour préparer toutes choses, II.16.C;
- demande l'agrément de l'Archevêque de Rouen, II.16.D;
- envoie deux Frères vers le début de février 1705, II.16.D; Ca 102; Re 163;
- avait prédit qu'on lui demanderait des Frères pour Rouen, II.16.E;

- avait prévu aussi que la pension concédée à D. tomberait, II.16.E;
- ne retira pas les Frères quand on leur retira la pension, II.17.A;
- reçoit une lettre des deux Frères de D. pour lui apprendre le succès de leur école, II.18.B;
- l'école subsiste encore en 1733 avec 78 livres de rente, II.17.A;
- Mgr Colbert demande des nouvelles du saint aux Frères de D., II.17.E.

Dijon.

- le saint reçoit de M. Rigoley une lettre où il demande des Frères pour l'école de D., II.45.C;
- accepte les conditions : 400 livres plus le logement, II.45.C;
- envoie deux Frères pour ces écoles, II.45.E;
- de Lyon, part pour D., en 1714, visiter les Frères, II.120.A; Ca 144; Re 256;
- y reste peu de temps, II.120.A.

Grenoble.

- M. de Saléon connaît particulièrement le saint, II.54.D;
- reçoit à Paris M. de Saléon qui lui demande des Frères, II.54.D;
- reçoit aussi M. Canel qui lui demande deux Frères, II.54.E;
- a de la considération pour ces deux abbés et consent, II.54.E;
- reçoit la lettre de M. Canel, envoyée le 30 août 1707, II.54.E;
- envoie deux Frères à G., II.55.B; Ca 121; Re 193;
- est étonné qu'on paie le voyage des Frères, II.55.B;
- M. Didier tient sa place pour soutenir les Frères, II.55.E;
- de Mende, part pour G., II.99.D;
- est très bien reçu par les Frères, II.99.D;
- prolonge son séjour, II.99.D;
- trouve à G. la paix, la solitude, le temps pour l'oraison, II.99.E; Ca 135-136; Re 240-241;
- vit là en anachorète, II.99.E;
- donne l'exemple de la régularité parmi les Frères, II.99.E;
- désire voir la Chartreuse éloignée de G. de trois lieues, II.100.A;
- le prieur est édifié de sa piété, II.100.C; Ca 136; Re 239;
- souhaite y finir ses jours, II.100.D;
- après trois jours de retraite, rentre à G., II.100.E;
- en 1714, remplace un Frère en classe, II.101.B; Ca 135-136; Re 240-241;
- prend de la joie à enseigner, II.101.C; Ca 135-136; Re 240-241;
- montre la préférence pour les pauvres, II.101.D;
- conduit les enfants à l'église et se distingue par sa piété, II.101.E;

- au retour du Frère, reprend sa vie de retraite, II.102.B;
 - compose plusieurs ouvrages de piété, II.102.B; Ca 136; Re 241;
 - retouche les *Devoirs d'un Chrétien* et donne la troisième édition, II.102.B; Ca 136-137; Re 241;
 - apprend que la paix est revenue dans les maisons de Provence, II.102.B;
 - de G., dirige les Frères par lettres, II.102.C;
 - confie à un Frère la mission de visiter les Frères de Provence, II.102.C;
 - sent les premiers accès de rhumatisme, qu'il néglige, II.102.C;
 - doit s'aliter et emploie le remède douloureux, II.102.E-103.A.B; Ca 137; Re 242;
 - est peiné de ne pouvoir célébrer la messe, II.103.C;
 - peu après, la célèbre à la chapelle de l'hospice des chartreux, II.103.C;
 - après sa maladie, part de G. pour Parménie, pour une retraite, II.103.D;
 - s'entretient plusieurs fois avec Sœur Louise, II.104.E;
 - découvre à Sœur Louise ses peines passées et présentes, II.105.A;
 - Sœur Louise lui conseille de continuer de s'occuper des écoles, II.105.C; Ca 139; Re 247;
 - y voit la volonté de Dieu, II.105.C;
 - sa retraite dure quinze jours, II.105.C;
 - remercie Dieu pour cette rencontre, II.105.D;
 - écrit de temps en temps à Sœur Louise et lui envoie ses livres, II.105.E;
 - retourne à G., II.105.E;
 - goûte la joie de voir ses disciples avancer en perfection, II.106.B;
 - est à G. quand est publiée la bulle *Unigenitus*, II.106.C;
 - se déclare en faveur de Rome, II.106.D;
 - lit la bulle aux Frères et montre le venin caché dans les 101 propositions, II.106.E; II.221.D;
 - épargne les personnes, ne fait la guerre qu'à leurs sentiments, II.107.A;
 - met les gens en défiance contre le jansénisme, II.107.B;
 - est décrié par les amis du P. Quesnel, II.107.C;
 - montre que la vérité est du côté de la charité, II.107.C;
 - est averti qu'à Paris on souhaite son retour, II.117.B; Ca 142-143; Re 253-255;
 - apprend les désordres introduits, se résigne, II.117.C;
 - on lui dit que des protecteurs aident les Frères, II.117.D;
 - ne répond plus aux lettres, II.118.A; Ca 142; Re 252;
 - reçoit une lettre des principaux Frères qui lui enjoignent de revenir à Paris, II.118.B; Ca 142-143; Re 253-255;
 - demeure interdit à la lecture de cette lettre et se détermine à obéir, II.119.B; Ca 143; Re 255;
 - ses amis s'y opposent mais il veut obéir, II.119.C; Ca 143; Re 255-256;
 - M. de Saléon regrette beaucoup son départ, II.119.C;
 - les religieuses de la Visitation le regrettent, II.119.D;
 - passe la veille de son départ en prière, II.119.E;
 - apaise un petit différend en communauté avant de partir, II.119.E;
 - les Frères sont peïnés de son départ, II.119.E;
 - prend sa route du côté de Lyon, II.119.E; Ca 143-144; Re 256;
 - visite le tombeau de saint François de Sales à Lyon, II.120.A; Ca 144; Re 256;
 - lui demande la protection pour son Institut, II.120.A;
 - visite quelques personnes de connaissance, II.120.A;
 - s'excuse de ne pouvoir rester parce que l'obéissance l'appelle à Paris, II.120.A;
 - de Lyon, se rend à Dijon, II.120.A;
 - les Frères sont tristes de ne le pouvoir garder plus longtemps, II.120.A;
 - arrive à Paris le 10 août 1714, II.120.A; Ca 144; Re 256-257;
 - reprend vivement une dame qui gardait les *Réflexions morales*, II.221.E.
- Guise.**
- le saint essaie de faire comprendre à M. Nyel son imprudence de laisser les maîtres seuls pour aller fonder une école à G., I.173.C; Ca 18; Re 27;
 - la nouvelle tentative d'ouvrir une école réussit en 1682, I.183.A;
 - rappelle les premiers maîtres dont on n'était pas content et en envoie d'autres, Ca 23; Re 35-36;
 - prévenu de la maladie du Frère de G., part aussitôt, I.277.A;
 - fait le voyage par une chaleur accablante, I.277.B;
 - est habillé de sa lourde capote, I.277.B;
 - souffre de saignements de nez, I.277.C;
 - de Laon, on lui donne un cheval, I.277.D;
 - réconforte le malade, qui se sent mieux et rentre en classe, I.277.E;
 - a 36 ans à cette époque, I.277.E.
- Laon.**
- le saint reçoit demande de quelques maîtres pour L., I.183.B;
 - l'ouverture de l'école en 1683 est occasion d'amitié avec M. Guyart, I.183.C; Ca 24; Re 36;
 - reçoit M. Nyel qui veut démissionner de l'école de L., I.183.D; Ca 39-40; Re 60;
 - refuse d'abord fermement, I.183.E;
 - n'accepte que lorsque M. Nyel est parti pour Rouen, I.183.E; I.231.C; Ca 40; Re 60;

- est rappelé de sa retraite à cause de la maladie des deux Frères de L., I.260.C;
- arrive à L. après trois jours de voyage, I.260.C;
- cause surprise en arrivant à L., I.260.D;
- donne vacance aux écoliers, I.260.D;
- reprend le chemin de Reims, I.260.D;
- fait halte à L., se rendant à Guise, pour porter secours à un Frère malade, I.277.E.

Les Vans.

- le testament de M. Vincent d'Elze du Roure est remis au saint, II.69.C;
- l'abbé était décédé, II.69.C;
- prend des mesures pour ouvrir l'école, II.69.C;
- va d'Alais aux V. en 1712, II.82.B; Ca 126, 127; Re 220-221;
- passe par Gravières où il est retenu, II.82.B;
- objet de trop d'honneurs, il n'y reste pas longtemps, II.82.C;
- arrive aux V. à la joie des Frères, II.82.D;
- est charmé de la patience des Frères, II.82.D; Ca 119; Re 211-212;
- exhorte les Frères à la patience et part pour Mende, II.82.D;
- ne repasse pas par Gravières et fait un voyage périlleux, II.82.E;
- à Uzès, persuade l'évêque de ne pas exiger la stabilité des Frères dans une même ville, II.83.B;
- repart pour Alais, II.83.C.

Marseille.

- le saint envoie de Paris deux Frères qui ouvrent une école sur la paroisse Saint-Laurent, en 1704, II.12.B; Ca 117-118; Re 196;
- cette école commence en 1704, au temps des grandes épreuves, II.12.C;
- essaie plusieurs fois de multiplier les écoles à M., II.12.D;
- doit y répandre la semence de ses vertus et de ses souffrances, II.12.D;
- est attendu à M., et reçu avec empressement, venant d'Alais, II.83.C; II.220.B;
- est prévenu d'honneurs par beaucoup, II.83.D; Ca 127; Re 222;
- entre en relation avec des ecclésiastiques, II.83.D;
- confère avec eux sur les moyens d'étendre les écoles chrétiennes, II.83.D;
- pense y établir un noviciat, II.83.E; Ca 127; Re 222;
- M. lui paraît comme une ville portée aux bonnes œuvres, II.83.E;
- forme de grandes espérances sur M., II.83.E;
- fait ouverture de son projet d'ouvrir un noviciat, II.84.A;
- s'étonne un peu de l'empressement à l'aider à ouvrir son noviciat, II.84.A; Ca 127-128; Re 222-223;
- éprouve de la crainte, ne voyant pas le noviciat fondé sur le calvaire, II.84.C;
- craint quelques motifs secrets, II.84.D;

- flotte entre la crainte et l'espérance, II.84.E;
- travaille à former les sujets qu'on lui confie, II.85.C; Ca 128; Re 224;
- laisse les lettres sans réponse, II.85.C; Ca 128; Re 224;
- garde la prévention que les Frères de Paris manquent de fidélité, II.85.D;
- croit que le F. Barthélemy suffit pour le remplacer, II.85.D;
- n'abandonne pas la conduite des Frères de Provence et environs, II.85.E;
- les fait revenir pour les renouveler en des retraites, II.86.A;
- appelle les Frères de M. au noviciat comme il le faisait à Paris, II.86.A; Ca 128; Re 224;
- son esprit de régularité déplaît aux Frères qu'il appelle au noviciat, II.86.A;
- ne parle que de sainteté et efforts pour y arriver, II.86.B;
- les Frères de M. veulent vivre à leur fantaisie et ne plus dépendre de lui, II.87.A;
- les plaintes des deux Frères aux fondateurs vont déclencher la persécution, II.87.A;
- tout ce qu'il a fait à M. se trouvera ruiné par ces plaintes, II.87.A;
- laisse les deux Frères vivre dans l'indépendance, II.87.D;
- constate qu'il n'aura pas à M. tout l'agrément promis, II.87.D;
- on lui demande de préparer les Frères destinés à la nouvelle école, II.87.D;
- est l'objet des manœuvres d'un ennemi secret, II.87.E;
- au premier essai, montre qu'il est opposé au jansénisme, II.88.A;
- apprend de son ennemi que les ecclésiastiques prendront l'école nouvelle, II.88.E;
- dit : *Dieu soit béni* et remercie celui qui est venu lui annoncer ce changement, II.88.E; Ca 130; Re 227-228;
- prévoit l'orage qui se forme contre lui, II.89.A;
- reçoit des promesses pour son Institut s'il entre dans les idées des jansénistes, II.89.C;
- n'écoute pas les idées hardies ou il les rejette, II.89.C;
- est invité aux conférences de ces Messieurs, II.89.C;
- est surpris d'entendre sur Dieu le langage des anges et contre le Pape le langage de Luther, II.89.D;
- ne trouve nulle charité chez ceux qui la prêchent, II.89.D;
- souffre dans les assemblées des jansénistes et s'y tait, II.89.E;
- défend les vérités combattues et les personnes déchirées, II.89.E;
- conseille de remplacer ces questions curieuses par des discours de piété, II.89.E;
- est soumis aux accusations des Messieurs du parti, II.90.A;
- est accusé d'excès, d'opiniâtreté, d'inflexibilité, II.90.B; Ca 131; Re 228-230;

- est dit moliniste, II.90.B;
- en fait, est anti-janséniste, II.90.B;
- ne s'attendait pas à de tels reproches, II.90.C;
- pratique la pénitence que les autres prêchent, II.90.D;
- donne l'exemple de la vraie réforme, II.90.D;
- possède les vertus que ses ennemis prêchent et n'ont pas, II.90.D;
- paraît, à travers les calomnies, comme un homme singulier, outré, dur, II.90.E;
- privé de ressources, saurait vivre de peu, II.91.A;
- est accusé de tout ce que les novices sortis veulent inventer, II.91.C;
- ses vertus sont diffamées, II.91.C;
- par le libelle lancé contre lui, est décrié dans les esprits, II.91.E;
- répond au libelle avec vérité et charité, II.91.E;
- expose le faux de la calomnie, II.92.A;
- dit que son expérience montre ce que l'Eglise doit craindre de leur parti, II.92.A;
- le libelle contenant les calomnies se disperse au loin, II.92.B;
- sa réponse n'est ni connue, ni lue, II.92.B;
- le contenu du libelle se répand, II.92.B;
- voit son noviciat tomber, faute de sujets, II.92.C; Ca 133; Re 233;
- éprouve grande peine au départ du F. Ponce, II.92.E;
- boit le calice jusqu'à la lie, II.92.E;
- voit les jansénistes porter leurs coups jusque dans sa famille religieuse, II.93.A;
- reçoit l'invective de deux Frères qui lui disent qu'il est venu en Provence pour détruire, II.93.B;
- ne se venge que par la douceur et la bonté, II.93.B; Ca 124; Re 204-205;
- envoie l'un des deux Frères à Mende, II.93.B;
- est poursuivi par les calomnies jusque dans sa retraite, II.93.C; Ca 133; Re 235;
- s'accuse d'être la cause de la situation de Provence, II.93.C; Ca 132; Re 231-232;
- forme le dessein d'abandonner cette partie de la France, II.93.C;
- se trouve dans une ville de passage pour Rome, II.93.D;
- veut s'embarquer pour aller se prosterner devant le sépulcre de Pierre, II.93.D;
- l'occasion de se rendre à Rome se présente, II.93.D; Ca 134; Re 236;
- il arrête une place sur le navire et fait préparer les provisions par son compagnon, II.93.E; Ca 134; Re 237;
- attend le vent favorable et recommande son voyage à Dieu, II.94.A;
- se rend au port, prêt à s'embarquer, II.94.A;
- rencontre l'évêque qui lui dit de retourner pour prendre possession de l'école qu'il lui destine, II.94.A; Ca 134, 135; Re 237;
- obéit et ne pense plus à son voyage, II.94.A; Ca 135; Re 237-238;

- dit : *Me voilà revenu de Rome*, II.94.B;
- ne voit pas l'établissement de l'école projetée, II.94.B;
- les bénédictions sur les œuvres de M. sont le fruit des croix portées par lui, II.94.C;
- les enfants recueillent avec joie ce que le Père a semé dans la peine, II.94.C;
- là où il a le plus souffert, les Frères moissonnent le plus, II.94.E;
- constate que presque tout ce qu'il entreprend est contredit, détruit, II.96.A;
- l'opposition crée chez lui la réponse de sainteté propre à chaque situation, II.96.C;
- reçoit à M. un Frère ayant abandonné l'Institut, II.ab.111.E;
- fait libérer un ancien novice de Saint-Yon condamné aux galères, II.ab.122.E.

Mende.

- le saint fera éclater son humilité à M., II.45.E;
- reçoit demande de M. de Piancourt pour l'établissement de M., II.46.C;
- ne peut satisfaire pleinement le prélat, II.46.C;
- ravi de trouver un évêque ayant tant de zèle pour les Frères, il envoie un Frère, II.46.C; Ca 117; Re 194;
- reçoit une lettre de l'évêque disant sa satisfaction et demandant un autre Frère, II.46.D;
- éprouve déception et exercice de la part des trois Frères succédant aux trois premiers, II.47.B;
- gémit et tente de ramener ses enfants perdus, II.47.D;
- avait droit de les retirer de M., II.47.D;
- ignorant l'intrigue des trois Frères rebelles, il se présente à l'évêque, II.47.E;
- s'entend interdire de retirer les trois Frères de M., II.47.E;
- s'entend faire la même défense par le premier juge-consul, maire de M., II.47.E;
- aurait pu désabuser l'évêque et les juges, II.48.A;
- accepte et donne son silence comme preuve de son bon droit, II.48.A;
- vit avec ces Frères rebelles comme un quatrième Frère, II.48.A;
- essaie de gagner les rebelles par son exemple, II.48.B;
- gêne ces mutins par sa présence, II.48.B;
- accueille la mise en demeure de quitter la maison, II.48.C;
- aurait pu mettre les mutins hors la maison sur contrat de fondation, II.48.C;
- s'humilie et cède à cette grossièreté, II.48.D;
- se tait devant l'injure du Frère dyscole et s'en va demander le couvert ailleurs, II.49.A;
- venant des Vans, arrive à M., II.82.E; Ca 126; Re 220;
- arrive, sa santé altérée après un voyage difficile, II.82.E;

- visite l'évêque, est entouré de prévenances, II.82.E;
- invité à la table de l'évêque, il refuse, II.82.E; Ca 127; Re 220;
- est pressé de toutes parts et veut partir au plus vite, II.83.A;
- part de M. pour les Vans une nouvelle fois, II.83.B;
- après quelque temps à l'ermitage, se retire à M., II.98.B;
- croit qu'il y est oublié, II.98.B;
- reçoit la visite du F. Timothée, en chômage, depuis la chute du noviciat, II.98.B; Ca 133; Re 234;
- son absence de Marseille a fini de vider le noviciat, II.98.B;
- n'est pas étonné de la chute du noviciat, II.98.C;
- s'étonne de ce que le Frère vienne à lui, II.98.C; Ca 133; Re 234;
- dit son insuffisance et l'éloignement de plusieurs Frères, II.98.C;
- est congédié par les Frères de M. qui disent ne pas le connaître, II.98.E;
- trouve asile chez les PP. capucins et y fait retraite, II.99.B;
- va dans un logement préparé par Mlle de Saint-Denis, II.99.A;
- Mlle de Saint-Denis avait appris l'insulte faite au saint par ses disciples, II.99.A;
- sa disgrâce sert au bien de Mlle de Saint-Denis et de sa communauté, II.99.A;
- est logé, nourri, reçoit tout ce qui lui est nécessaire, II.99.B;
- donne des avis pour la communauté de Mlle de Saint-Denis, II.99.C;
- refuse de rester à M. malgré les instances de Mlle de Saint-Denis, II.99.C;
- donne des règlements pour la communauté de Mlle de Saint-Denis, II.99.C;
- reçoit un cheval de Mlle de Saint-Denis, II.99.C;
- part pour Grenoble, II.99.D.

Moulins.

- le saint est en réputation près de M. Aubery, II.69.D;
- en 1710, envoie deux Frères à M. pour tenir les écoles, II.69.D; Ca 120; Re 212;
- avait été sollicité par l'abbé Aubery, II.69.D;
- les Frères sont introduits facilement par l'abbé Aubery, II.69.E;
- ils sont admis dans la ville sur son témoignage, II.69.E.

Paris, Saint-Sulpice.

- lors de son voyage à P., le saint rencontre M. de La Barmondière, I.200.E; Bd 51;
- promet à M. de La Barmondière de venir à P. avec deux Frères, I.201.B; Bd 51; Ca 31; Re 46;

- devra attendre six ans pour tenir sa promesse, I.201.B; Ca 34, 46; Re 51, 52, 69;
- appelé par M. Baudrand, part pour P. avec deux Frères, I.287.A; Ca 47; Re 70;
- arrive à P. la veille de Saint-Matthias 1688, I.287.B; Ca 47; Re 70;
- établi à P., juge à propos de rappeler les aspirants de Reims, I.281.C;
- doit retirer les enfants du service de l'église, I.281.E;
- bien reçu par M. le curé, est logé dans la maison des écoles, I.287.B; Ca 47; Re 70;
- est nourri par les soins de M. Compagnon, I.287.C; Ca 47; Re 71;
- gémit sur le désordre qu'il trouve rue Princesse, I.287.D; Ca 48; Re 71;
- ordonne aux Frères de se taire en cette circonstance, I.287.E;
- remplace le Frère malade, I.288.A; Ca 48; Re 71;
- est prié de prendre la direction, I.288.C;
- défend aux Frères de se mêler d'autre chose que des écoles, I.288.C;
- refuse, après avoir demandé conseil, I.288.C;
- passe dans les rangs des écoliers, enseigne la doctrine chrétienne, I.288.D; Ca 49; Re 72;
- accepte avec répugnance de prendre la direction des écoles, demandée par M. le curé, I.289.D; Ca 49; Re 73;
- désespère de mettre de l'ordre tant que la manufacture fonctionne de cette façon, I.289.D; Re 73;
- établit la *Règle* parmi les Frères et vit avec eux comme à Reims, I.289.E;
- met de l'ordre dans le règlement des écoles : entrée, sortie, I.290.A; Ca 48, 50-51; Re 71, 74;
- envoie les écoliers à la messe chaque matin, I.290.A;
- fait enseigner le catéchisme chaque jour, I.290.B;
- s'applique à guérir les écoliers de leur passion pour le jeu, I.290.D;
- est en butte à la plainte de M. Rafrond au sujet de la manufacture, I.291.D;
- M. Compagnon et M. Rafrond essaient de le faire renvoyer, I.292.A; Ca 50; Re 75;
- le curé ne donne pas suite à l'intrigue, I.292.A;
- rétablit la manufacture, I.292.B;
- donne une somme à M. Rafrond pour donner des leçons de tricot à un Frère, I.292.B;
- fait venir de Reims un Frère au fait du tricot, I.292.B;
- est l'objet des calomnies de M. Compagnon pendant son absence, I.293.C; Ca 59; Re 89-90;
- son renvoi des écoles est divulgué par M. Compagnon, I.293.D;
- constate par la froideur de M. de La Barmondière qu'il est prévenu contre lui, I.293.D;

- on lui conseille de retourner à Reims pendant les vacances, I.293.D;
- consent à aller prendre congé de M. le curé, I.293.E; Ca 51; Re 75-76;
- entend M. de La Barmondière lui dire qu'il penserait à cette affaire, I.293.E; Ca 51; Re 76;
- est rassuré par M. Baudrand et reste en paix, I.293.E;
- est sans cesse dénoncé au curé par M. Compagnon, I.294.A; Ca 59-60; Re 89-90;
- engage les Frères à ne pas envoyer les écoliers à la première messe, I.294.D;
- ne se justifie pas devant M. Forbin-Janson venu pour enquêter, I.295.B; Ca 51; Re 76-77;
- demande qu'il lui donne ses avis, I.295.C; Ca 51; Re 76-77;
- retrouve l'estime de M. de La Barmondière, I.295.D;
- à Noël 1689, est débarrassé de M. Compagnon, I.295.E;
- profite de ce départ pour mettre sa maison dans la ferveur, I.296.A;
- consent de grand cœur à l'ouverture de l'école, rue du Bac, I.296.B; Ca 53; Re 78;
- M. Compagnon excite les maîtres des écoles contre le saint, I.298.A;
- est assigné devant l'écolâtre, I.298.B; Ca 53; Re 78;
- a horreur des procès et aurait tout abandonné, I.298.B;
- est poussé par son Directeur à soutenir la cause des pauvres, I.298.D;
- mène le procès avec vigueur et le termine à son avantage, I.298.D; Ca 53; Re 78;
- attribue cette victoire à la très sainte Vierge, I.298.E;
- avait mené les Frères à Notre-Dame-des-Dix-Vertus, à 2 lieues de P., I.298.E; Re 79;
- y avait célébré la messe et prié pendant trois heures, I.299.A;
- s'oppose à M. Baudrand qui veut changer l'habit des Frères, I.299.C; Ca 26-27; Re 39-40;
- croit de son devoir d'en appeler et de soutenir son appel par des raisons, I.299.C;
- est approuvé par tous ceux qui ont connaissance de sa cause, I.299.C;
- porte la peine de sa victoire par des soustractions d'aumônes, I.299.C;
- espère que M. Baudrand se rendra à ses raisons, I.299.E;
- écrit un mémoire sur l'habit, consulte M. Tronson, qui lui dit de tenir, I.300.A;
- ses conseillers sont M. Tronson et M. Baüyn, I.300.B;
- reste inébranlable quand Dieu s'est déclaré par ses conseillers, I.300.C;
- est traité d'opiniâtre par M. Baudrand, I.300.D;
- à l'égard de M. de La Barmondière obéit à M. Baudrand, et à l'égard de M. Baudrand obéit à M. Tronson, I.300.E;
- est surpris de voir ses deux premiers compagnons de Paris se rebiffer contre lui, I.301.C;
- met un autre Frère au-dessus d'eux, I.301.C;
- appelle deux Frères de Reims pour aider les premiers, I.301.C;
- pleure le Frère qui déserte par jalousie, I.301.D;
- doit faire classe pour remplacer le Frère sorti, I.302.C;
- va à Reims où il tombe malade et revient pour s'aliter, I.305.D;
- reçoit le viatique, bénit les Frères sur ordre de M. Baudrand, I.306.C;
- assis sur son lit, revêtu du surplis, il reçoit son Dieu avec dévotion, I.306.D;
- demande qu'on le porte à la Charité pour ne pas embarrasser les Frères, I.307.A;
- guérit et se remet au travail, I.307.C;
- appelle Frère Lheureux à P. pour le faire ordonner, I.308.A;
- absent de P., à Reims, reçoit trois lettres marquant la maladie du F. Lheureux, I.308.A; Ca 58; Re 87;
- reprend la route de P. à la quatrième lettre, I.308.B;
- arrive à P. deux jours après la mort du F. Lheureux, I.308.C; Ca 58-59; Re 88;
- pleure à l'annonce de la nouvelle puis s'abandonne à la volonté de Dieu, I.308.D;
- interdit le sacerdoce pour les Frères, ainsi que le latin, I.308.D; I.309.C; Ca 59; Re 89;
- cherche à Issy ou à Vaugirard une maison pour les Frères malades, I.314.B;
- chaque semaine, rappelle les Frères de P. à Vaugirard, I.323.B.C;
- réussit à nourrir les siens durant la famine, I.334.A;
- pratique des vertus héroïques pendant la famine, I.334.D;
- ne reçoit plus de M. Baudrand des marques de bienveillance, I.334.E;
- ne reçoit pas les 500 livres de pension des Frères de la rue du Bac, I.335.A;
- n'a non plus part à d'autres aumônes auxquelles il a droit, I.335.B;
- présente un peu de pain noir aux Frères mais n'y touche pas, I.335.E;
- les Frères ayant refusé d'en manger, il en prend un peu, I.335.E;
- reçoit de nouveaux sujets malgré la famine, I.336.A;
- reçoit un peu d'argent de M. Baudrand, après l'intervention d'une dame charitable, I.336.E;
- à la mi-janvier 1694, essuie le refus de M. Baudrand de lui donner de l'argent, I.337.A;
- recourt au jeûne et à la prière, I.337.A;
- le 24 janvier, va se jeter au pied de l'autel implorer pour ses Frères, I.337.B;
- est inspiré d'aller trouver M. Baudrand qui vient de recevoir l'argent du roi, I.337.B;
- reçoit 200 livres, puis deux semaines après, 200 livres, I.337.C;

- se trouve de nouveau en misère, I.337.C;
- obtient que M. Baudrand paie le pain, I.337.D;
- après deux mois, la facture porte 200 livres, le saint essuie le refus de payer, I.337.E;
- peu après retrouve les bons sentiments de M. Baudrand, I.338.A;
- est aidé par des secours providentiels, I.338.B;
- refuse à M. Baudrand de loger les Frères rue Guisarde, I.338.C;
- aime mieux encourir l'indignation du curé, I.338.C;
- prend avis et continue le bail de la rue Princesse, I.338.D;
- ne possède pas les 700 livres annuelles mais conclut le bail, I.338.E;
- consent à payer les frais, est traité d'entêté, I.338.E-339.A;
- les Frères de Saint-Sulpice sont laissés sous la conduite d'un Frère, I.356.C;
- trouve en M. de La Chétardie un grand zèle pour les écoles, I.361.C;
- établit une école rue Saint-Placide avec l'appui du curé, I.361.D;
- se retire, début 1705, à la maison de Saint-Sulpice avec quelques novices, II.14.E;
- est rappelé de Saint-Yon à P. par la persécution des maîtres écrivains, II.35.A;
- apprend que ceux qui doivent protéger les Frères ferment les yeux, II.35.B;
- inspire confiance aux Frères en leur disant que l'œuvre de Dieu est inébranlable, II.35.D;
- craint plus la pusillanimité des Frères que la persécution, II.36.A;
- trouve les Frères en alarme à son arrivée à P., II.36.A;
- n'a jamais voulu entendre de limiter l'admission des enfants dans ses écoles, II.36.D;
- aurait limité sa charité et fourni à ses rivaux continuelle matière à contestation, II.36.D;
- en donnant suite aux exigences des maîtres écrivains, aurait ruiné son Institut, II.37.A;
- à tout instant, les Frères subissent le trouble jeté par les maîtres écrivains, II.37.B; Ca 112-113; Rc 185;
- est prié par les Frères de les laisser abandonner les écoles, II.37.D;
- permet aux Frères de se retirer après avoir pris avis de personnes sages, II.37.D; Ca 113; Rc 186;
- est averti de la part de M. de La Chétardie de rouvrir les écoles, II.38.B; Ca 113; Rc 187;
- a l'assurance que les Frères ne seront plus inquiétés, II.38.B;
- est déclaré par M. de La Chétardie avoir été inquiété mal à propos par les maîtres écrivains, II.38.C; Ca 113; Rc 187;
- entre en possession de l'acte remis aux maîtres écrivains, II.38.D;
- fait recommencer les classes après trois semaines d'interruption, II.38.D; Ca 114;
- ne jouit pas de la paix car la guerre continue contre sa personne, II.38.D;
- tente en vain de se réconcilier M. de La Chétardie, II.38.E;
- mal reçu par M. de La Chétardie, il fait son possible pour se le rapprocher, II.38.E;
- n'a aucune ressource ni aucun ami à P., II.39.A;
- ayant reçu la pension des Frères en billets d'Etat, il ne peut payer, II.39.A;
- se trouve embarrassé quand des personnes échangent ces billets, II.39.B;
- retourne chez le curé qui lui refuse le reste de la pension, II.39.C;
- se croit le Jonas qui doit disparaître, II.39.D;
- se retire chez les carmes déchaussés, II.39.D;
- fait chez eux une retraite de quinze jours, II.39.D;
- utilise plusieurs fois le Frère agréable au curé pour obtenir de l'aide, II.39.E;
- est aimé et vénéré par le Frère que le curé veut mettre Supérieur, II.40.A;
- sort de sa retraite avec un nouveau courage, II.40.C;
- a une dévotion à sainte Thérèse, II.40.B;
- réparait parmi les Frères, II.40.C;
- essaie de passer inaperçu dans la maison des Frères, II.40.D;
- est en butte à des manœuvres de ses ennemis qui voulaient le chasser de P., II.40.D;
- est considéré par ses ennemis comme incapable d'exécuter son grand dessein, II.40.E;
- est docile aux leçons des « ennemis » tant qu'ils n'altèrent pas l'esprit de la Société, II.41.A;
- est harcelé par ses ennemis pour qu'il quitte P., II.41.A;
- souffre les peines que lui cause le curé de Saint-Sulpice, II.41.C;
- est calme et laisse croire que tout va bien, II.41.D;
- garde le silence sur tout ce qui lui arrive, II.41.D;
- cède à nouveau de peur que la persécution n'atteigne les Frères, II.41.E;
- fait à nouveau fermer les écoles, II.41.E;
- à ce moment, il est à la maison Saint-Roch, juillet 1706, II.41.E;
- est prié par M. de La Chétardie de reprendre les écoles, II.42.D;
- obéit au curé sans plainte ni reproche, II.42.D;
- écrit à M. de La Chétardie qu'il a préféré cédé aux vexations, II.42.D;
- écrit que les Frères ayant été dégoûtés, il ne pouvait en trouver d'autres, II.42.E;
- demande à M. de La Chétardie des assurances pour les Frères à Saint-Sulpice, II.42.E;
- donne ordre au Frère Directeur de négocier avec le curé la reprise des écoles, II.42.E;
- rappelle les Frères de province, II.43.A;
- envoie en province le Frère Thomas, ce qui choque le curé, II.43.B;

- la persécution contre le saint se ralentit avec le billet d'admission, II.43.E;
 - cherche une maison plus commode pour les Frères de P., II.44.A;
 - charge Frère Thomas de trouver une maison convenable, II.44.A;
 - visite la maison découverte par le Frère Thomas et la trouve convenable, II.44.A;
 - dit à F. Thomas de tout tenter pour l'avoir, II.44.B;
 - est surpris du succès de l'intervention de F. Thomas, II.44.C;
 - admire la bonté de Dieu qui obtient la bienveillance du curé, II.44.D;
 - à la fermeture de l'école Saint-Roch, vient habiter la nouvelle maison, II.44.E;
 - y fait venir les novices en 1709, II.44.E;
 - se trouve en repos dans la maison de P., II.57.A;
 - est alarmé par le sort des Frères de Saint-Yon, II.58.A;
 - après hésitation, appelle une partie des Frères à P., II.59.C;
 - accepte tous ceux qui se présentent avec bonne volonté en 1709, II.60.A;
 - compte sur la Providence pour nourrir 40 personnes, II.60.B;
 - rencontre une personne de charité qui lui envoie dix écus, II.60.D.E;
 - isole les malades du scorbut, II.62.B;
 - charge deux Frères de les soigner, II.62.B;
 - n'épargne rien pour les Frères malades, II.62.C;
 - obtient de M. Helvetius les soins d'un ami médecin, II.62.C;
 - mène lui-même les malades chez le médecin, II.62.E;
 - est vénéré par ce médecin, II.63.A;
 - est dénoncé à son ennemi de recevoir des sujets qu'il ne peut nourrir, II.64.C;
 - est accusé de dilapider la pension des dix Frères, II.64.C;
 - pardonne au Frère perfide qui l'a dénoncé, II.65.B;
 - ne veut pas le renvoyer, II.65.D;
 - retourne à P. le 10 août 1714, II.120.A;
 - y reste pour assurer le ministère auprès des Frères, II.121.A;
 - renvoie les novices à Saint-Yon, II.127.E;
 - reste encore deux mois avec les Frères, II.128.A;
 - prie le Frère Directeur de le laisser deux jours dans sa chambre, à prier, II.128.A;
 - consulte Dieu pour savoir s'il doit visiter le Cardinal de Noailles, II.128.B;
 - après sa messe à Saint-Sulpice, salue M. de Brou et prend congé, II.128.B;
 - reçoit défense de partir et obéit à M. de Brou, II.128.C;
 - les Frères avertissent l'abbé de Brou de la nécessité du départ du saint, II.128.D;
 - visite les Frères de P. avant de rejoindre Saint-Yon, II.161.D;
 - bénit les Frères et part à Saint-Yon le 7 mars 1718, II.162.A.
- Paris, rue Saint-Placide.*
- le saint se propose depuis plusieurs années d'ouvrir une école, rue Saint-Placide, I.361.C;
 - trouve appui en M. de La Chétardie, I.361.C;
 - établit une école, envoie quatre Frères, puis deux autres, I.361.D; Ca 83; Re 124-125;
 - arrive au moment où les maîtres d'école pillent les locaux, il leur dit : *Prenez-moi aussi*, I.362.B;
 - tombe malade pendant le procès de l'école, I.362.B;
 - plaide devant les magistrats la cause de la jeunesse, I.362.B;
 - expose ses arguments au bon moment et entraîne le juge de son côté, I.362.C; Ca 83; Re 125;
 - plaide la gratuité des écoles, I.362.E;
 - lance aux maîtres le défi de prouver ce qu'ils avancent, I.363.A;
 - s'engage à fermer toutes les écoles si elles ne sont pas gratuites, I.363.A;
 - reconnaît le doigt de Dieu en cette affaire, I.363.B;
 - écrit que la santé lui a été rendue pour cette plaidoirie, I.363.B;
 - est présent à Saint-Placide lors de la visite du curé, I.363.D.
- Paris, Saint-Hippolyte.*
- le saint érige une école sur la paroisse Saint-Hippolyte, faubourg Saint-Marcel, I.364.D;
 - cette école le prépare à l'établissement d'un séminaire de maîtres pour la campagne, I.364.D;
 - donne deux Frères au curé de Saint-Hippolyte, I.365.A;
 - confère avec le curé sur la possibilité d'étendre le fruit des écoles à la campagne, I.365.B;
 - ne veut pas envoyer les Frères dans les villages, I.365.B;
 - propose de former des maîtres d'école pour la campagne, I.365.B;
 - fait confiance au curé de son projet de séminaire des maîtres pour la campagne, I.365.B; Ca 100; Re 155-156;
 - est heureux de voir le zèle du curé pour ce séminaire, I.365.C; Ca 100; Re 157;
 - reçoit une maison et 800 livres de rente, I.365.C; Ca 100; Re 157;
 - fournit les sujets pour devenir maîtres de campagne et un maître, I.365.D;
 - a confiance en F. Vuyart, I.366.B;
 - découvre que Vuyart l'a trahi après les obsèques du curé en 1705, I.366.C; Ca 101; Re 159;
 - ne se permet aucune plainte devant la fourberie du Frère, I.366.D;
 - est sensible à la ruine du séminaire, I.366.D;

- ne poursuit pas la demande de restitution du legs, I.366.E;
- n'a ni lettres patentes, ni permission de l'Ordinaire pour ce séminaire, Re 158;
- est disposé à recevoir Vuyart à nouveau, I.367.A;
- on lui déconseille de réadmettre le F. Vuyart, Ca 101; Re 160;
- en est détourné par des gens sages, I.367.B;
- c'est la deuxième plaie que le saint reçoit à la grand'maison, I.367.B;
- souffre beaucoup de cette trahison, I.367.C.

Paris, grand'maison.

- M. de La Chétardie approuve le saint et augmente la pension de 50 livres par Frère, I.360.C; Ca 80; Re 122;
- prend bail et entre dans la maison avec sa communauté en avril 1698, I.360.C;
- veut loger tous les Frères mais non leur rendre la vie plus molle, I.361.A; Ca 80; Re 122;
- donne saint Cassien comme patron de la maison, I.361.C; Ca 81; Re 123;
- invite Mgr Godet des Marais à bénir la chapelle du noviciat, Ca 81; Re 123;
- après l'affaire du maître des novices indiscret, reçoit le coup de perfidie de N. Vuyart, I.367.B;
- ouvre sa maison à 50 jeunes Irlandais réfugiés en France, I.367.E; Ca 87; Re 130-132;
- est sollicité de la part de Mgr de Noailles par M. de La Chétardie, I.368.A;
- prend soin de leur éducation, les confie à un Frère, I.368.B;
- est objet de la bonté de Jacques II, I.369.B;
- est commis par M. de La Chétardie pour ouvrir une école dominicale en 1709, I.389.C; Ca 82; Re 124, 206;
- entre avec joie dans le dessein du curé, I.389.C;
- fait approuver le dessein par Mgr de Noailles, I.389.C;
- ouvre en 1709, un dimanche midi, dans la maison du noviciat, l'école dominicale, I.389.C;
- témoin des fruits de cette école, n'épargne ni soins, ni dépenses, I.390.C;
- fait instruire deux Frères ayant des dispositions pour les beaux arts, I.390.C; Ca 82; Re 206-207;
- ne peut empêcher leur perte, par cupidité, I.390.C.D;
- n'a pas de Frères pour les remplacer, I.390.D; Re 208;
- passe pour être la cause de leur désertion, ne répond pas, I.390.E;
- avait été obligé de mettre un Frère à la tête du noviciat, I.399.E;
- adoucit les plaintes qu'il reçoit de novices maltraités, I.400.A;
- son absence permet que les plaintes deviennent publiques, I.400.C;

- est traduit devant ses Supérieurs comme ridicule, I.400.D;
- est dit responsable des indiscretions des deux Directeurs, I.401.A;
- le Frère Directeur des Frères de P. sévit contre un novice et donne de nouvelles armes contre le saint, I.402.A;
- l'ennemi du saint demande à l'Archevêque qu'on dépose le saint, I.403.C;
- encourt l'indignation de M. de La Chétardie, I.404.E;
- respecte le tribunal d'inquisition élevé dans sa maison, I.405.C;
- ne connaît pas les raisons de l'enquête, I.405.C;
- garde un silence absolu durant l'enquête, I.405.D;
- ne sait rien des motifs du scrutin et est considéré comme responsable de la faute des deux Directeurs, I.406.D;
- selon M. Pirot, il doit être dégradé, I.406.D;
- a pourtant reçu tous les pouvoirs de Mgr de Noailles, I.406.E;
- voit finir la visite de M. Pirot sans inquiétude en novembre 1702, I.409.B;
- croit de son devoir d'aller saluer Mgr de Noailles, I.409.C;
- est reçu avec bonté par le Cardinal, I.409.C;
- entend du Cardinal la sentence de sa déposition, I.409.E; Ca 90, 92; Re 140-141;
- comprend que le Cardinal a été prévenu contre lui, I.410.A;
- retourne à la maison et se tait, I.411.A;
- est averti du jour de la venue de M. Pirot, I.411.B;
- garde un silence total, I.411.C.D;
- fait rassembler les Frères de la maison et des écoles, I.412.A; Ca 92; Re 141;
- M. Pirot fait l'éloge du saint, I.412.C;
- les Frères veulent se retirer si on leur enlève le saint, I.413.A;
- M. Pirot demande des Frères la même obéissance pour le nouveau Supérieur, I.413.E;
- les Frères disent qu'ils n'ont que le saint comme Supérieur, I.414.A; Ca 92; Re 142;
- espère être déposé et engage les Frères à obéir, I.414.C; Ca 98;
- le maître des novices plaide pour le saint, I.415.C;
- M. Bricot prie M. Pirot de laisser le saint aux Frères, I.415.E;
- souffre de la résistance des Frères, I.416.B;
- promet à M. Pirot qu'il saura ranger les Frères, I.416.E;
- il faut laisser le saint, Supérieur, ou détruire les écoles chrétiennes, I.417.C;
- tout le monde conclut qu'il faut laisser le saint, Supérieur des Frères, I.417.E;
- les amis du saint détrompent le Cardinal, I.418.B;
- est accusé de trop d'austérité pour les Frères, I.418.C;

- refuse que son ennemi entre dans la conduite des Frères, I.418.E;
 - on l'accuse d'être l'instigateur de la résistance des Frères, I.420.E; Ca 93; Re 143;
 - essaie de faire obéir les Frères à M. Pirot, I.421.A; Ca 92-93; Re 143;
 - se tait devant leur réponse de quitter l'Institut, I.421.A;
 - ne peut quitter sa place sans voir les Frères le suivre dans sa retraite, I.421.B;
 - va se jeter aux pieds du Cardinal, fait réparation, proteste de son innocence, I.421.E; Ca 93-94; Re 143-144;
 - reste prosterné devant la compagnie présente, I.422.A;
 - retourne à la maison sans laisser apparaître l'affront reçu, I.422.A;
 - les Frères de P. disent à l'ennemi du saint qu'ils se retirent s'ils voient un autre Supérieur, I.422.C;
 - l'ennemi conçoit le projet d'éloigner les Frères, du saint, I.423.C;
 - M. de La Chétardie conclut qu'il faut laisser le saint aux Frères, I.424.B;
 - M. Madot parle du saint aux Frères et leur promet enfin de le laisser Supérieur, I.425.E; Ca 94-95; Re 146;
 - part avec douze Frères et M. Madot trouver M. Pirot, I.426.E; Ca 94; Re 144-145;
 - reçoit la visite du curé de Villiers, Ca 95; Re 147;
 - M. Pirot le visite une nouvelle fois, Ca 96; Re 148;
 - les vrais motifs de l'accusation portée contre le saint, Ca 96-97; Re 150;
 - fait présenter la résignation de ses pouvoirs de confesser dans le diocèse de P., Re 152;
 - prend tous les moyens pour mettre son gouvernement à l'abri des censures de son ennemi, I.428.E; Ca 97; Re 150;
 - est critiqué, blâmé par un ecclésiastique envoyé par son ennemi, I.432.A.B.C; Ca 97; Re 152;
 - essaie de retenir les Frères des écoles dominicales, I.436.B; Ca 99;
 - obtient que l'un d'eux reste quelques mois, I.436.E;
 - reçoit refus d'un Frère qu'il veut mettre aux études, I.437.B;
 - dit aux Frères qu'il faut soutenir l'école dominicale, I.437.D; Ca 99;
 - reçoit, des Frères, un mémoire qui lui demande de ne pas les obliger d'étudier, I.438.B;
 - va trouver M. de La Chétardie pour qu'il accepte de supprimer les études des Frères, I.438.B;
 - est mal reçu par le curé, I.438.D;
 - est accusé d'être l'auteur du mémoire écrit par un Frère, contre les études, I.439.A;
 - est traité de menteur par le curé et répond : *C'est avec ce mensonge que je vais dire la sainte messe*, I.439.B;
 - veut ramener un Frère qui a fui chez un bourgeois, I.440.B;
 - relâche les pénitences parmi les Frères, avec regret, I.443.A;
 - évite son ennemi en se transplantant ailleurs, I.443.C;
 - l'émissaire de son ennemi vient troubler la maison du noviciat, II.2.B;
 - les Frères demandent de quitter la grand'maison, II.2.C;
 - a un grand attrait pour la grand'maison, II.2.C;
 - désire depuis longtemps posséder une maison où le noviciat pût être installé à P., II.2.E;
 - prie pour que Dieu lui accorde une maison pour le noviciat, II.3.A;
 - assiste à la procession quotidienne dans le jardin à cette intention, II.3.B;
 - reçoit 50 000 livres pour acheter la maison, II.3.B;
 - est frustré des 50 000 livres laissées pour lui, en testament, II.3.B;
 - les perd à cause de la perfidie de son ennemi, II.3.B;
 - ne pouvant acheter la maison, il se trouve sur le pavé, II.3.C;
 - ce désastre arrive sept mois après les affaires suscitées contre lui, à l'archevêché, II.3.D;
 - prie le nouveau propriétaire de lui laisser le temps de chercher une autre maison, II.3.E;
 - rassure deux Frères visionnaires en célébrant une messe pour la Sœur défunte qui apparaît aux crédules, II.4.A.B;
 - sort de la grand'maison, ayant eu six semaines de répit, le 20 août 1703, II.5.A;
 - part pour le faubourg Saint-Antoine, rue de Charonne, II.5.A; Re 154.
- Paris, faubourg Saint-Antoine, rue de Charonne.*
- le saint s'établit rue de Charonne, proche du couvent des religieuses de la Croix, II.5.A; Ca 83; Re 154;
 - est réduit à la misère par suite des frais de déménagement, II.5.A;
 - obtient le consentement du curé de Saint-Paul, II.5.A;
 - ne semble pas avoir fait bail de cette maison, II.5.B;
 - restera là un an et demi, II.5.B;
 - ne demande pas la permission d'y célébrer la messe, II.5.C;
 - célèbre la messe et mène la communauté à l'église des religieuses de la Croix, II.5.C; Ca 101; Re 161;
 - se fait aussitôt remarquer par sa ferveur, II.5.C;
 - les religieuses de la Croix veulent se faire diriger par lui, II.5.D;
 - après résistance, doit leur accorder cette grâce, II.5.E;
 - ne reste pas longtemps en paix au faubourg Saint-Antoine, II.7.A;

- subit l'attaque des maîtres écrivains, II.7.A;
- dans une requête des maîtres écrivains, est accusé de tenir des écoles gratuites, II.8.A;
- est assigné à la suite de la requête des maîtres écrivains, II.8.C;
- aurait pu se défendre à partir de la légitimité de son œuvre, II.8.C;
- ne répond pas aux accusations portées contre lui, II.9.A;
- considère la cause des écoles gratuites comme celle du public et des pauvres, II.9.A;
- ne répond pas à l'assignation, ni ne comparait, II.9.A;
- est condamné par défaut le 22 février 1704, II.9.B;
- il lui est défendu de recevoir d'autres enfants que les pauvres reconnus, II.9.B;
- est condamné aux dépens et à 50 livres d'amende, II.9.B;
- on ne sait si le saint paya l'amende, II.9.C;
- le 7 juin, une nouvelle requête lui demande 2000 livres de dommages, II.9.D;
- est accusé d'avoir contrevenu à la sentence du 22 février, II.9.D;
- est assigné mais se tait et ne comparait pas, II.9.E;
- reste persuadé que les magistrats sont défenseurs du bien public, II.9.E;
- croit faire tort à la cause des écoles en la défendant sous son nom, II.9.E;
- est condamné par défaut, II.10.A;
- est condamné à 100 livres avec dépens, II.10.A;
- doit enlever dans les trois jours l'inscription « Frères des Ecoles chrétiennes », II.10.B;
- voit sa maison pillée et ravagée, sans se plaindre, II.10.C;
- s'attend à l'extension de la persécution contre le faubourg Saint-Germain, II.11.C; II.14.C;
- fait dessein de quitter une maison où il n'a plus rien à faire, II.14.C;
- veut quitter une ville où il n'a que des ennemis, II.14.C;
- avait reçu deux fois des lettres l'appelant à Rouen, II.14.C;
- ne sait où mettre en dépôt les meubles donnés par Mme Voisin, II.14.C;
- arrive à trouver un magasin vide laissé par une personne de piété, II.14.D;
- fait transporter les meubles indispensables à la maison de Saint-Sulpice, II.14.D;
- quitte la maison Saint-Antoine pour aller avec quelques novices à la maison de Saint-Sulpice, II.14.D.

Paris, Saint-Roch, rue Saint-Honoré.

- on lui demande deux Frères pour tenir les écoles, paroisse Saint-Roch, II.14.E; Ca 111; Re 182;
- s'y retire avec trois prêtres, II.14.E; Ca 111; Re 182;

- établit l'école Saint-Roch pour faire diversion, II.35.C;
- se trouve à Saint-Roch en juillet 1706 quand il ferme les écoles Saint-Sulpice pour la deuxième fois, II.41.E; Ca 113; Re 187;
- laisse le Directeur des écoles pour garder la maison, II.41.E;
- reçoit après trois mois nouvelle demande de M. de La Chétardie de rouvrir les écoles, II.42.D; Ca 113; Re 187;
- écrit à M. de La Chétardie pour lui donner les raisons d'abandonner les écoles, II.42.E;
- donne ordre au F. Directeur resté à la maison de Saint-Sulpice de négocier l'affaire avec le curé, II.42.E; Ca 114; Re 187-188;
- rappelle douze Frères des provinces pour reprendre les écoles, II.43.A; Ca 114;
- envoie le Frère accrédité près de M. le curé en province pour une affaire; le curé en prend ombrage, II.43.B;
- la formalité des billets d'admission ralentit la persécution, II.43.E;
- donne au Frère favori du curé mission de négocier la location d'une maison sise près de la barrière de Sèvres, II.44.B;
- en 1708, Saint-Roch passe en d'autres mains, le saint loge rue de La Barouillère, II.44.E;
- réside rue Saint-Honoré quand il reçoit M. Clément, II.72.E.

Paris, rue de La Barouillère.

- le saint y vient habiter, sortant de celle de Saint-Roch, II.44.E;
- passe d'une souffrance dans une autre, II.56.E;
- reste en solitude dans cette maison, II.57.A;
- les peines qui sont les suites de la famine viennent l'assiéger, II.57.A;
- se fixe en la Providence, II.57.A;
- est affronté aux difficultés de la famine; sa confiance s'affirme, II.57.B;
- expérimente que plus les croix sont pesantes, plus la grâce les adoucit, II.57.B;
- est joyeux de pouvoir compter sur Dieu seul au sein de la misère, II.57.C.D;
- souffre surtout de la peine de ses Frères, II.57.E-58.A;
- hésite avant de rappeler les Frères de Rouen ou les novices de Saint-Yon, II.59.C;
- espère trouver plus de ressources à P. pour les novices, II.59.C;
- choisit de ne pas vider les écoles de Rouen, II.59.D;
- ramène les novices de Saint-Yon, ce qui porte le nombre à 40, II.59.E; Ca 122; Re 199-200;
- ouvre sa maison à qui veut y entrer, II.60.A;
- reçoit les postulants qui se présentent, malgré les reproches des Frères, II.60.B.C; Ca 69; Re 104;
- répond que ceux qui passent par la maison font une bonne retraite, II.60.B;
- fait confiance à la Providence pour nourrir toute la maisonnée, II.60.D;

- recourt à la prière, II.60.D;
 - rencontre une personne à qui il avoue son dénuement : reçoit dix écus, II.60.E;
 - exhorte sans cesse les Frères à l'abandon, II.60.E;
 - souffre de ne pouvoir soulager tous ses Frères, II.61.B;
 - exhorte, par lettre, à reconnaître la richesse spirituelle de la disette, II.61.C;
 - est témoin des miracles de la Providence, II.61.D.E;
 - la pauvreté de la maison amène le scorbut, II.62.B;
 - sépare les malades des autres et les fait soigner, II.62.C; Ca 123; Re 201;
 - se montre prodigue en cette occasion, II.62.C;
 - la maison est trop pauvre pour acheter le remède à haut prix, II.62.C;
 - trouve en M. Helvétius un secours précieux, II.62.D;
 - mène les malades au médecin désigné par M. Helvétius, II.62.E;
 - M. Helvétius estime le saint et assure les soins gratuits, II.62.D;
 - soutient ses Frères malades, soumis à une douloureuse opération, II.62.E;
 - obtient cette cure gratuitement, II.63.A;
 - doit souffrir de la perfidie d'un Frère, II.63.B;
 - est considéré par son ennemi comme impropre à conduire une communauté, II.63.D;
 - l'ennemi veut amener les Frères à chasser leur fondateur, II.64.B;
 - est accusé de la pauvreté qui sévit dans la maison, II.64.C;
 - est objet d'une cabale préparée par un Frère et son ennemi, II.64.D;
 - le complot est dévoilé, le saint pardonne, II.65.B.C.D;
 - ne se résout pas à renvoyer le coupable, II.65.D;
 - arrive à P. le 10 août 1714, II.120.A;
 - y revient en remontant de Provence, II.120.B;
 - est supplié par les Frères de reprendre la conduite de l'Institut, II.120.B;
 - insiste pour qu'on nomme un nouveau Supérieur non-prêtre, II.120.D.E;
 - se retire dans sa chambre, se décharge des affaires sur le F. Barthélemy, II.121.B;
 - dit seulement la messe, confesse les Frères et leur fait une instruction, II.121.B;
 - le reste du temps, prie, lit et compose ses ouvrages spirituels, II.121.C;
 - un ecclésiastique s'étonne qu'il confesse les Frères, II.121.D;
 - il lui en fait la remarque; le saint lui montre la preuve de ses pouvoirs, II.121.E;
 - reçoit de cet ecclésiastique un mémoire avec des questions captieuses, II.122.A;
 - cet ecclésiastique veut faire partir le saint, II.122.A;
 - les questions posées au saint le jettent dans l'embarras, II.122.A;
 - ne peut répondre sans donner des armes contre lui, II.122.A;
 - répond aux questions, sauf à la première, II.123.C;
 - ne voulait pas répondre qu'un ecclésiastique fût Supérieur, II.123.D;
 - s'abandonne à Dieu, II.123.D;
 - l'ecclésiastique gardait le pension des Frères et la gardait aussi longtemps qu'il n'eût pas une réponse satisfaisante, II.124.B;
 - les Frères firent réponse qui n'engageait pas le saint, II.124.D;
 - se trouve soulagé par l'astuce des Frères, II.124.E;
 - est de plus en plus désireux d'abdiquer, II.124.E;
 - est témoin de tout ce qui arrive au Chevalier d'Armesstat et fait pour lui tout ce que la charité inspire, II.127.B;
 - renvoie son noviciat à Saint-Yon, II.127.E;
 - pendant que le F. Barthélemy est à Saint-Yon, reste encore un mois à P., II.128.A;
 - avant de quitter P., passe deux jours à prier pour savoir s'il doit présenter ses respects à Mgr de Noailles, II.128.A;
 - décide de ne pas y aller et dit la messe à Saint-Sulpice pour la dernière fois, II.128.A;
 - est allé prendre congé de l'abbé de Brou, II.128.B;
 - l'abbé de Brou lui défend de partir, II.128.C;
 - obéit mais les Frères obtiennent de l'abbé qu'il retire sa défense, II.128.C.D.
- Provence.*
- le saint est pressé par des personnes de s'établir en P., I.395.B; Ca 115; Re 190;
 - balance sur le parti à prendre, I.395.C;
 - craint les déviations dans l'esprit des Frères, I.395.D;
 - craint d'exposer les Frères aux hérésies, I.395.D; Ca 115; Re 190;
 - avant de partir en P., laisse un mémoire justificatif sur l'affaire Clément, II.72.D;
 - fait un voyage agréable en P. en 1712, II.81.C; Ca 120; Re 198-199;
 - exhorte les Frères à adorer la conduite de Dieu, II.81.D;
 - demande aux Frères de prier pour ses persécuteurs, II.81.D;
 - se dispose à visiter tous les établissements de ces lieux, II.81.E;
 - part d'Avignon pour Alais, II.82.A;
 - passe par Gravières, II.82.B;
 - arrive aux Vans, II.82.D;
 - part pour Mende, II.82.E;
 - retourne aux Vans, II.83.B;
 - part pour Uzès, II.83.B;
 - repart pour Alais puis va à Marseille, II.83.C;
 - continue la conduite des Frères de P., II.85.E;
 - veut abandonner la P., II.93.C;
 - à Grenoble, apprend que la paix est revenue en P., II.102.C;

– reçoit, en P., la nouvelle de la mort du F. Hilarion, II.ab.80.A.

Reims.

– le saint se charge de la communauté de M. Roland, I.139.A; Bd 13, 17, 23;

– surmonte les obstacles à l'établissement de l'Institut de M. Roland, I.139.B; Ca 9; Re 11-12;

– obtient les lettres patentes du roi pour les Sœurs de l'Enfant-Jésus, I.140.D.E; Ca 9; Re 13;

– appuie sa demande sur la nécessité de séparer garçons et filles, I.141.B;

– réussit à dissiper les préjugés, I.141.D; Bd 17-18; Ca 9; Re 12;

– par l'œuvre de M. Roland, Dieu prépare l'Institut des Frères, I.142.C; Ca 10; Re 13-14;

– donne à sa maison l'aspect d'un séminaire, I.143.A;

– ne pense pas encore à établir les écoles chrétiennes de garçons, I.145.D; Bd 30-31;

– réussira le projet du P. Barré d'établir des écoles à R., I.146.B; I.147.A;

– exécutera pour les garçons la création des écoles gratuites, I.147.B; Bd 3, 31, 32;

– rencontre M. Nyel devant la porte des Sœurs, I.160.C; I.161.A; Bd 24;

– prend connaissance de la lettre de Mme Maillefer, I.161.B;

– entreprend de favoriser l'œuvre des écoles de garçons, I.161.C;

– prévoit les difficultés et assure la discrétion, I.161.E; Bd 25;

– seconde M. Nyel par charité, I.161.E; Bd 28;

– détourne M. Nyel de loger chez le frère de Mme Maillefer, I.162.A; Bd 25;

– offre à M. Nyel de loger chez lui, I.162.E; Ca 12; Re 18;

– offre sa maison pour huit jours, I.163.A;

– prend à cœur les intérêts des écoles chrétiennes et gratuites, I.163.C; Bd 25-26;

– prie et consulte le P. Claude Bretagne, prieur de l'abbaye de Saint-Remi de R., I.163.D; Bd 26-27; Ca 13; Re 19-20;

– réunit un conseil d'ecclésiastiques, I.163.D; Bd 26-27;

– est chargé de se concerter avec le curé de Saint-Maurice, M. Dorigny, I.164.D; Ca 13; Re 20;

– demande à M. Dorigny de patronner cette école, I.165.A; Bd 26-27;

– prie M. Dorigny de se contenter de 100 écus alloués par Mme Maillefer, I.165.B; Bd 27, 28;

– les écoles commencent en 1679 selon son désir, I.165.C;

– croit sa mission terminée, I.165.D;

– est mis en cause par M. Nyel près de Mme de Croÿère, se rend chez cette dame et accepte d'intervenir pour l'établissement de l'école Saint-Jacques, I.166.A.B; Bd 29; Ca 14; Re 21-22;

– se charge du paiement des pensions, I.167.A; Bd 35;

– se repose sur M. Nyel du soin des maîtres, I.167.B; Ca 14-15; Re 23;

– voit les défauts de M. Nyel, veut porter remède mais ne songe pas à se charger des écoles, I.167.C; Bd 40;

– ne veut s'occuper que de la conduite externe des écoles, I.167.D; Bd 31-32, 34;

– voyant les défauts des établissements, il veut les corriger, I.170.A;

– loue une maison voisine de la sienne où il groupe les maîtres, I.170.B; Bd 35; Ca 15-16; Re 24;

– fait apprêter leur nourriture à moindres frais, leur donne un règlement, I.170.C; Ca 20; Re 31;

– éclaire la conduite des maîtres et veille sur eux, I.170.D; Bd 36;

– consent à l'ouverture d'une troisième école, I.170.D; Bd 35; Ca 15-16; Re 24;

– gémit sur le désordre qui règne dans la maison des maîtres, I.171.A; Bd 40;

– est dans l'hésitation : rester chanoine ou devenir Supérieur des maîtres, I.171.B;

– doit ou loger les maîtres chez lui ou continuer le bail, I.171.C; Bd 36;

– sent de la répugnance à prendre les maîtres, prévoit la réaction de sa famille, I.171.D; Bd 30-31;

– consulte le P. Barré, I.171.E; Ca 28-29; Re 42-43;

– le conseil du P. Barré le met à la torture, I.172.C; Bd 36-37;

– reste plusieurs mois dans l'incertitude, I.172.E; Ca 16-17; Re 25; Bd 39;

– essaie de dissuader M. Nyel d'aller à Guise à Pâques, I.173.B; Bd 39;

– n'est pas écouté, I.173.D;

– le départ de M. Nyel l'oblige à recevoir les maîtres pour les repas, I.173.D; Bd 40; Ca 17; Re 26;

– règle les actions des maîtres durant les huit jours de l'absence de M. Nyel, I.174.C; Bd 40; Ca 17; Re 26-27;

– plusieurs maîtres prouvent qu'ils sont capables de piété, I.174.D;

– étudie les dispositions des maîtres, de ses frères, de ses parents, I.174.E; Bd 41;

– continue de recevoir les maîtres après le retour de M. Nyel, I.175.B; Bd 41; Ca 15, 18, 20; Re 30-31;

– ces préliminaires durent de Pâques à la fête de saint Jean-Baptiste, I.175.C;

– se détermine à loger les maîtres chez lui le 24 juin 1681, I.175.C; Bd 41; Ca 18-19; Re 28;

– essuie les reproches de tout le monde, à R., I.175.E; Bd 42;

– continue comme il a décidé, cette décision lui ayant coûté beaucoup de peine, I.176.A;

– ses trois frères mangent avec les maîtres, la

- famille cherche à les enlever, I.176.C; Bd 38, 42, 43;
- on lui enlève deux de ses frères, lui laissant seulement l'aîné des trois, I.176.D; Bd 43, 62;
 - profite de cette intervention de la famille pour louer une autre maison assez éloignée de la cathédrale, I.177.A; Bd 62; Ca 20; Re 30;
 - en 1700, achète cette maison, I.177.A;
 - veut donner forme de communauté à ses maîtres, I.177.A; Bd 45;
 - après hésitation, accepte de devenir le confesseur des maîtres, I.177.E; Bd 43-44; Ca 21; Re 31;
 - vit parmi les maîtres comme l'un d'eux, I.178.B;
 - veut faire, des maîtres, des hommes solides en vertu et en piété, I.178.D;
 - leur inspire son esprit, les laissant devenir leur propre législateur, I.178.D;
 - s'aperçoit que plusieurs fléchissent et se découragent, I.178.E; Bd 47;
 - quelques-uns se retirent, après hésitation, I.179.A; Bd 46;
 - doit en renvoyer d'autres, I.179.B; Bd 46;
 - après six mois, lui reste un ou deux anciens, I.179.B; Ca 23; Re 35;
 - donne vraie forme de communauté, fin 1681, début 1682, I.179.C;
 - donne ses ordres et soins à sa maison et entre en retraite, I.182.E; Ca 24-25; Re 36-37;
 - malgré ses efforts, plusieurs maîtres désertent, I.184.D; Ca 25-26; Re 38;
 - voit venir des sujets de talent remplacer les déserteurs, I.185.C; Ca 26; Re 38-39;
 - forme la communauté nouvelle, selon son esprit, I.185.C;
 - son exemple entraîne les maîtres à la piété, I.185.D;
 - ne peut empêcher l'inquiétude des maîtres pour leur avenir, I.185.E;
 - les maîtres craignent la misère après sa disparition, I.186.C;
 - devine leur inquiétude et prêche la confiance en Dieu, I.187.A.B.C.D; Ca 27-28; Re 41;
 - est étonné de l'objection des maîtres qui lui disent qu'il est à l'abri des besoins, I.188.D; Ca 28; Re 42;
 - conclut que, seul, l'exemple peut les rassurer, I.188.E;
 - médite le conseil du P. Barré de quitter biens et prébende, I.191.B; Bd 58; Ca 28-29; Re 42-43;
 - pense que les maîtres abandonneront les écoles s'il ne vit pas comme eux, I.191.C;
 - allie de son mieux les fonctions de chanoine et de Supérieur, I.193.A;
 - fin 1682, pense que Dieu l'appelle au service des écoles, I.193.D;
 - ne pouvant être aussi assidu au chœur, il forme dessein de se défaire de son canonicat, I.193.E; Bd 49;
 - consulte les personnes les plus sages, va à Paris pour consulter, revient avec des avis opposés, I.195.E-196.A; Bd 50; Ca 30; Re 44;
 - fait un rapport à son Directeur, I.196.A; Bd 50;
 - après neuf ou dix mois de controverse, insiste auprès de son Directeur pour démissionner, I.196.B; Bd 50; Ca 30; Re 45;
 - se détermine à se démettre de son canonicat, I.196.B; Ca 29-30; Re 44;
 - dès que la nouvelle s'ébruite, la famille se récrie, I.197.A; Ca 30; Re 45-46;
 - part pour Paris en juillet 1683 pour rencontrer son Archevêque, I.200.D.E; Bd 51;
 - doit revenir à R. pour trouver Mgr Le Tellier, I.201.C; Bd 51;
 - Mgr Le Tellier ayant donné son consentement pour la démission de son canonicat, fait chanter le *Te Deum*, I.206.C;
 - veut être semblable à ses Frères, I.209.D;
 - est décidé d'aller à Paris sitôt démis de son canonicat, I.210.C; Bd 51-52;
 - se sent comme emprisonné à R., I.211.C;
 - suit le jugement de son Directeur, I.212.B;
 - doit d'abord veiller sur son Institut à R., I.212.C;
 - prie M. de La Barmondière de l'excuser, I.213.B;
 - écrit à M. Lespagnol qu'il ne peut aller à Paris, I.213.C; Bd 57;
 - fixé à R. par son Directeur, se donne tout à son œuvre, I.214.C;
 - n'a que le seul but de se sanctifier et sanctifier ses disciples, I.214.C;
 - sent que le moment est venu de se défaire de son patrimoine, I.214.E; Ca 35; Re 51;
 - distribue ses biens en aumônes en 1684, à R., I.220.B; Ca 35-36; Re 54-55;
 - donne du pain aux enfants après les classes, I.220.C;
 - visite les pauvres honteux, I.220.D;
 - donne aux pauvres le pain et les instructions, chez lui, I.220.D;
 - assiste à la distribution du pain après la messe, I.221.A;
 - mendie lui-même, reçoit un morceau de pain bis et se rend à Rethel, I.221.B;
 - revient à R. avec le duc de Mazarin pour proposer à Mgr Le Tellier le projet du séminaire pour les maîtres, I.221.C;
 - devenu pauvre, éclaire ses disciples sur la Providence, I.222.D;
 - élève sa maison sur la Providence, I.222.D; Bd 86; Ca 36; Re 55;
 - reçoit des ecclésiastiques rue Neuve, pour habiter avec lui, I.224.D;
 - élève des maîtres d'école, M. Faubert veut élever de pauvres étudiants, I.224.E; Bd 85;
 - sépare les deux groupes et se transporte dans une maison plus petite, I.224.E;
 - ne peut rester longtemps dans une maison malsaine et demande à M. Faubert de restituer la maison, I.225.A;

- y vit comme au temps de la ferveur des anachorètes, I.225.A;
- est sans feu, sans vin, avcc des aliments ordinaires, I.225.E; Bd 20, 21;
- a beaucoup dc difficulté à supporter la nourriture, I.226.C; Bd 71, 20, 21;
- résiste à tout adoucissement proposé par les maîtres, I.226.E;
- ne peut se vaincre que par le jeûne, I.227.D; Bd 72;
- donne l'exemple des plus fortes austérités, I.228.D; Bd 62;
- se rend invisible dans la ville de sa naissance, I.229.B; Bd 65;
- reçoit des amis qui lui reprochent de devenir sauvage, I.229.C;
- va prier chaque jour à Saint-Remi, I.229.D;
- gagne le sous-sacristain qui l'enferme parfois dans la basilique, pour prier, I.229.E;
- les vendredi et samedi sont passés entièrement à Saint-Remi, I.230.A;
- était résolu à ne s'occuper que des écoles de R., I.230.E;
- doit étendre son zèle à Laon, Rethel, Guise, I.231.A; Bd 67;
- accepte de prendre ces écoles sur les instances du curé de Laon, après le départ de M. Nyel, I.231.C; Bd 68;
- veut réunir les maîtres en une congrégation, I.231.E;
- convoque en assemblée douze disciples, I.232.C; Bd 72;
- entre en retraite avec eux la veille de l'Ascension 1684, I.232.C;
- prie beaucoup, demande à Dieu de parler à ses disciples, I.233.C;
- cherche à pourvoir à l'habit mais laisse la conclusion aux douze, I.235.A; Ca 26; Re 39; Bd 70;
- fait discuter sur la durée des vœux, I.235.C; Bd 71;
- on convient de prononcer des vœux pour trois ans, I.236.E; Bd 73;
- la cérémonie des vœux a lieu le dimanche de la Trinité, I.236.E;
- fait vœu, étant prêtre et Supérieur de son Institut, I.237.A; Bd 73;
- veut se démettre du supérieurat, I.237.B; Bd 74;
- pleure le départ de quatre maîtres ayant fait vœu, I.237.C;
- le maire de R. lui conseille de donner une capote aux maîtres, I.238.B; Bd 69;
- les maîtres reçoivent une capote, une soutane de même étoffe, fermée par des agrafes de fer, I.238.D; Ca 26; Re 39;
- cet habit attire les moqueries, I.239.C;
- nomme ses disciples : Frères des Ecoles chrétiennes et gratuites, I.241.B; Ca 27; Re 40;
- veut former ses disciples à l'humilité, les accoutumer aux insultes, I.241.E;
- reçoit les coups portés aux Frères, I.243.B;
- plusieurs fois reçoit des pierres, I.243.E;
- pourvoit aux maîtres défaillants, I.144.A;
- tinct les écoles sur la paroisse Saint-Jacques, I.244.B; Bd 66;
- s'habille comme les Frères, s'attire cris et huées, I.244.B; Bd 66;
- plusieurs mois, s'attire l'humiliation, conduit les écoliers à la messe, I.244.C;
- ne cesse sa fonction de maître que lorsqu'il est remplacé, I.244.E;
- reçoit des reproches des parents venant se plaindre des corrections données aux enfants, I.246.E;
- subit les indiscretions de ses disciples, les désordres des écoliers, les fureurs des parents, I.246.E;
- connaît les injures pendant huit ans, I.247.A;
- après avoir pourvu l'école Saint-Jacques, rentre dans sa retraite, I.247.D;
- en sort pour les observances communes et on a peine à l'en retirer pour prendre un peu de nourriture, I.247.D;
- se prête à la ferveur des Frères pour les pénitences, I.248.E;
- aurait dû modérer les Frères mais il est lui-même un pénitent, I.250.A;
- de 1681 à 1688, pcrd quinze Frères, décédés avant 30 ans, I.250.D;
- F. Jean-François vient se mettre sous sa conduite, I.251.D;
- sa patience attire F. Bourlette, I.252.C;
- doit ramener F. Bourlette de son excès dans la recherche des humiliations, I.254.C;
- envoie F. Bourlette à Rethel, I.254.D;
- a une prédilection pour F. Maurice, I.256.C;
- se réserve F. Maurice comme servant de messe, I.256.C;
- cherche tous les moyens de sauver la santé du F. Maurice, I.256.E;
- est charmé de la résolution du F. Maurice de mourir parmi les Frères, I.257.B;
- conserve F. Maurice encore six mois, I.257.C; Bd 64;
- reçoit le témoignage du curé au sujet de la belle mort des jeunes Frères, I.257.E;
- se voit reprocher de mettre en exercice des Frères trop jeunes, I.257.E;
- n'épargne rien pour les Frères malades, I.258.A;
- jouit de la solitude de la maison de R., I.258.C;
- ne se rend visible qu'aux Frères, I.258.D;
- profite de la ferveur et de l'obéissance des Frères pour prier, I.258.D;
- demeure inflexible au sujet des visites à recevoir et à rendre, I.259.C;
- surpris, garde sa politesse, son air gai, I.259.D;
- est averti, par le bruit, de l'arrivée de l'abbé de Saint-Thierry, I.259.D;
- reçoit l'abbé d'un air gai, sourit à sa taquinerie, I.259.D;
- ne peut se dérober à toutes les visites, I.259.E; Bd 65;

- importuné par les visites de ses anciens collègues, il les édifie, I.260.A;
- en 1686, fait une retraite près de Louviers, I.260.B;
- est rappelé par la maladie des deux Frères de Laon, I.260.C;
- voyage trois jours et arrive à Laon où il donne congé aux écoliers, I.260.D;
- revient à R., marche toute la nuit, envoie son compagnon se reposer et va prier, I.260.E;
- veut se démettre du supérieurat, assemble les Frères et les entretient des raisons de sa démission, I.262.C; Bd 33;
- dit aux Frères qu'il est opportun d'élire un Frère, I.262.D;
- promet qu'il se fera vicaire du nouvel élu, I.262.E;
- réussit à convaincre les Frères d'élire un Supérieur, I.263.E;
- approuve l'élection du F. Lheureux, I.264.A; Ca 42; Re 64-65;
- par son obéissance, il est la croix du F. Lheureux et fait l'admiration des Frères, I.264.C; Bd 74; Ca 42; Re 64-65;
- se jette aux pieds du F. Lheureux pour obtenir de nettoyer les communs, I.266.B; Bd 75;
- comprend mal la réponse et se précipite, I.266.C; Bd 75;
- repris par F. Lheureux, se jette à genoux et demande une pénitence, I.266.D; Bd 75;
- demande permission pour toute démarche, I.266.E; Bd 75;
- trahit par son obéissance qu'il s'est démis de l'autorité, I.267.A; Bd 78; Ca 43-44; Re 65-66;
- est rétabli par ses Supérieurs à la place de Supérieur, I.267.C; Bd 79; Ca 44; Re 66;
- se doute que les Frères le louent dans les récréations, I.268.B;
- défend aux Frères de parler d'aucune personne vivante en particulier, I.268.D;
- donne à un Frère la pénitence de manger sa soupe au milieu du réfectoire, I.269.A;
- devant l'attitude du Frère, fait la pénitence à sa place, I.269.B;
- jeûne toute la semaine sainte au pain et à l'eau, I.269.E;
- le jour de Pâques, ne peut supporter la nourriture, I.270.A;
- sa vertu est enfin reconnue, à R., I.272.D;
- reçoit des personnes de distinction, le duc de Mazarin, à R., I.272.E;
- accepte de diriger un petit nombre de personnes, I.272.E; Bd 81-82; Ca 44; Re 66;
- n'aime pas que les dames viennent, rue Neuve, I.274.A; Bd 81;
- éloigne les dirigées l'une après l'autre, I.274.B;
- entre dans une nouvelle persécution au sujet de la correction des enfants, I.274.D; Bd 82-83;
- est regardé comme le principal coupable, I.276.B;
- a beaucoup souffert à R. et c'est là que les écoles ont récolté les premiers fruits, I.276.D;
- porte, à R., la capote des Frères, I.277.B;
- ouvre, rue Neuve, un séminaire pour maîtres de campagne, I.278.E; Ca 46, 100; Re 68, 156;
- son départ de R. amène la disparition de ce séminaire, I.279.D; Ca 100; Re 156;
- installe dans un corps de logis séparé la communauté des jeunes garçons destinés à entrer dans l'Institut, I.279.E; I.280.C; Ca 45; Re 67-68;
- aime aller avec les jeunes aspirants, leur apprendre à se consacrer à l'Enfant-Jésus, à Noël, I.280.E;
- à cette occasion, se consacre lui-même au saint Enfant, I.281.A;
- rappellera ce séminaire de R. quand il sera à Paris, I.281.C;
- est chargé, à R., de trois communautés distinctes, I.281.E;
- est affligé par la mort de M. Nyel, I.282.C; Bd 68-69;
- fait chanter une messe à l'église du Saint-Enfant-Jésus où Frères et écoliers assistent, I.282.C;
- reste à R. uniquement sur les conseils de son Directeur, I.283.C;
- est conscient des dangers que court l'Institut s'il reste à R., I.284.D;
- prépare sa maison pour qu'elle puisse subsister sans lui, I.284.D;
- Mgr Le Tellier propose sa bourse au saint à condition qu'il reste à R., le saint refuse, I.285.B; Ca 44; Re 67;
- expose ses raisons à Mgr Le Tellier et sa promesse à M. de La Barmondière, I.285.C;
- est embarrassé pour répondre à M. Compagnon qui lui demande un Frère, I.285.E; Bd 57;
- est absent de R. quand M. Compagnon vient l'y voir, I.286.A; Ca 47; Re 69;
- écrit à M. Compagnon qu'il serait satisfait si M. le curé acceptait deux Frères et lui, I.286.B; Ca 47; Re 70;
- ne se presse pas pour se rendre à Paris, ne reçoit aucune nouvelle durant deux mois, I.286.E;
- est appelé à Paris avec deux Frères par M. Baudrand, I.287.A; Ca 47; Re 70;
- quitte R. avec deux compagnons, I.287.A;
- retourne à R. pour affaires, I.293.C;
- appelle deux Frères de R. pour aider les premiers à Paris, I.301.C;
- va de Paris à R. à pied après sa maladie, I.304.A;
- y règle les affaires et doit s'aliter à R., I.304.A;
- est objet d'attentions de la part des Frères, I.304.D;
- empêche sa grand'mère d'accéder à sa chambre, I.305.A;
- se lève et va la recevoir au parloir, I.305.A;
- répond à son aïeule qu'il a donné comme règle

- de ne recevoir aucune femme dans la maison des Frères, I.305.C;
- a agi ainsi pour donner l'exemple, I.305.C;
- à peine guéri, repart de R., I.305.D;
- après sa maladie, retourne à R. où sa présence est nécessaire, I.307.C;
- y reçoit trois lettres de suite lui marquant la maladie du F. Lheureux, I.308.A; Ca 58; Re 87;
- à son départ pour Paris, le saint laissait seize Frères à R., I.312.A.

Rethel.

- le saint reçoit une demande de maîtres pour R., première demande, I.180.A;
- hésite, car les maîtres ne sont pas formés, I.180.B; Ca 21; Re 32-33;
- préfère perdre un établissement que perdre des disciples, I.180.B;
- commence par promettre des maîtres et attend, I.180.E;
- doit céder aux instances du duc de Mazarin, I.180.E;
- charge M. Nyel de négocier l'établissement de R., I.180.E; Ca 21; Re 32-33;
- achète une maison dans le dessein d'y établir un séminaire pour son Institut, I.181.A;
- reçoit la visite du duc de Mazarin, I.181.B;
- reçoit le contrat de rente de 200 livres, I.181.B;
- voit, du jour au lendemain, le duc de Mazarin changer à son égard, I.181.B;
- est surpris de voir le duc lui faire des reproches et railleries, I.181.C; Ca 22; Re 33-34;
- rejette dignement des conditions onéreuses, I.181.C;
- réfute les objections contre le contrat commencé, I.181.C;
- connaît ceux qui ont prévenu le duc contre lui, I.181.D;
- est déjà en possession d'une somme considérable donnée par deux personnes de R., I.182.A;
- constate que les héritiers sont avides et se déjuge de son droit, I.182.B; Ca 22-23; Re 35;
- prépare des maîtres capables de succéder à M. Nyel quand celui-ci voudra changer, I.182.C;
- ne veut alors avoir qu'une direction libre, sans engagement, I.182.D;
- craint la chute des établissements de M. Nyel, I.182.D;
- après avoir mendié son pain, se rend à R. pour traiter du séminaire des maîtres pour la campagne avec le duc de Mazarin, I.221.B.C;
- envoie F. Bourlette à R., I.254.D;
- de R., F. Bourlette écrit au saint pour rendre compte des démarches de ses parents, I.254.E.

Rome.

- en 1702, le saint veut exécuter son projet d'envoyer deux Frères à R., I.392.B;
- il veut fonder sa Société sur le roc, I.392.B;

- dès 1694, explique ses sentiments à l'égard du Saint-Siège, I.392.C;
- statue dès lors qu'il faut obtenir l'approbation du Pape, I.392.D;
- signe son testament de sa qualité de prêtre romain, I.392.D;
- est arrêté d'envoyer les Frères à cause de sa pauvreté, I.392.D;
- espère que la charité aidera ce voyage, I.392.E;
- envoie les deux Frères à ses dépens, avec dix pistoles, I.393.A; Ca 134; Re 133, 236;
- laisse la Providence pourvoir à leurs besoins, I.393.C;
- assure la direction de Gabriel Drolin, par lettres, I.393.E;
- lui envoie de l'argent, I.393.E;
- est consolé par la constante fidélité du F. Gabriel Drolin, I.394.C;
- avait toujours différé de se rendre à R., Ca 134;
- six ans après sa mort, R. approuve son Institut, Re 134;
- il avait déjà commencé les démarches en vue de l'approbation de son Institut par le Saint-Siège, Re 236;
- il veut reprendre alors les négociations, Ca 134; Re 236;
- se réserve une place sur un vaisseau, pour R., II.93.E; Ca 134; Re 237;
- son compagnon désigné, il recommande son voyage à Dieu, II.93.E;
- au moment de s'embarquer, rencontre l'évêque qui lui propose une école, II.94.A;
- obéit et retourne, II.94.B.

Rouen.

- le saint trouve deux curés qui veulent amener les Frères à leur paroisse, I.352.E;
- donne au curé de Saint-Sever les mêmes raisons qu'à celui de Vaugirard, I.353.C;
- change les Frères de R., de paroisse pour échapper au curé de Saint-Nicolas, I.353.D;
- reçoit les reproches du curé de Saint-Nicolas au sujet de l'absence des Frères, I.354.C;
- essaie de faire comprendre au curé que les Frères ne peuvent offrir le pain béni, I.354.C;
- ne réussissant pas à convaincre le curé, cherche une autre maison pour les Frères, I.354.E;
- en septembre 1704, reçoit des lettres de R. où on lui propose d'ouvrir une école à Darnétal, II.15.A;
- paraît au saint comme l'origine de l'Institut, II.16.A; Ca 103; Re 166;
- est sollicité par l'Archevêque d'envoyer des Frères à R., II.17.E;
- désire cet établissement autant que l'Archevêque, II.17.E; Ca 104; Re 166;
- reçoit une lettre de l'abbé Couet l'invitant à R. pour conférer avec l'Archevêque, II.17.E; Re 164-165;

- la même lettre lui parle du transfert du noviciat de Paris à R., II.17.E;
 - reçoit cette lettre au moment où il est chassé de tout côté, II.18.A;
 - sent la nécessité d'apaiser ses ennemis par la fuite, II.18.A;
 - reçoit aussi la nouvelle du succès des Frères à Darnétal, II.18.B;
 - va en poste à R. et conclut aisément avec l'Archevêque, II.18.B;
 - retourne aussitôt à Paris préparer les Frères pour R., II.18.B;
 - apprend de Mgr Colbert que les Frères sont attendus pour enseigner les enfants de l'hôpital, II.20.E;
 - est pressé par Mgr Colbert d'envoyer les Frères au plus tôt, II.20.E;
 - ses vœux sont accomplis puisque depuis douze ans, il voulait voir les Frères dans les écoles de M. Nyel, II.21.A;
 - médite aussi de transporter son noviciat à R., II.21.A;
 - espère y trouver les secours que Paris lui refuse, II.21.A;
 - les dispositions des administrateurs de l'hôpital ayant changé, il reçoit assurance de Mgr Colbert, II.21.A; Ca 104; Re 168;
 - conduit lui-même les Frères à R. sur ordre de Mgr Colbert, II.21.C; Ca 104; Re 167;
 - fait le voyage en silence et en prière, un pèlerinage, II.21.D;
 - communie chaque jour les Frères qui assistent à sa messe, II.21.D;
 - changeant de lieu pour R., il change de croix, II.22.A;
 - allant voir l'Archevêque en arrivant, il reçoit l'ordre de se trouver au premier bureau, II.22.A; Ca 104; Re 168;
 - ne peut tarder à retirer de l'hôpital les Frères réduits à un travail accablant, II.23.C;
 - reçoit toutes les éventualités en acceptant de donner des Frères à l'hôpital, II.23.D;
 - reçoit les plaintes des Frères, excédés de travail, II.24.A;
 - croit d'abord devoir accepter l'état des choses, II.24.B; Ca 105; Re 169;
 - espère que les administrateurs auront pitié des Frères, II.24.B;
 - le refus d'accepter plus de Frères lui fournit une raison de retirer les Frères du Bureau, II.24.C;
 - quand un Frère succombe, le remplace mais pour peu de temps, II.24.D;
 - gémit, prie, jeûne, devant cette situation, II.24.D;
 - avait eu grand attrait pour ces écoles et avait peine à les abandonner, II.24.E;
 - reçoit un mémoire des Frères qui l'aide à se déterminer, II.24.E; Ca 105; Re 169;
 - après avoir pesé les raisons des Frères, il consulte M. de Pontcarré, II.25.B; Ca 106; Re 171;
 - est bien reçu par Messieurs les administrateurs en présentant son mémoire, II.25.D; Ca 106; Re 171;
 - accepte les conditions onéreuses pour garder les écoles de R., II.26.A; Ca 106; Re 172;
 - son désintéressement fut extrême en cette occasion, II.26.A;
 - se contente du dixième de ce qu'il aurait fallu, II.26.B.C;
 - espère que la charité des particuliers de la ville viendra en aide, II.26.D;
 - loue une maison et s'y retire le 2 août 1707, II.26.D; Ca 106-107; Re 172;
 - éprouve les souffrances de la pauvreté mais se réjouit de reprendre les exercices de règle, II.26.D;
 - doit subir les affronts qu'on lançait aux Frères, II.27.B; Ca 105; Re 170;
 - est accusé d'avoir amené à R. des Frères qu'il ne pouvait nourrir, II.27.E;
 - Mgr d'Aubigné est prévenu contre le saint, II.58.C;
 - subira toujours l'indifférence de Mgr d'Aubigné, II.58.C;
 - aura à subir beaucoup de persécutions de la part de Mgr d'Aubigné, II.58.D;
 - voit qu'il n'a rien à attendre de R. en 1709, II.58.D;
 - s'était contenté d'une maigre pension et ne pouvait espérer d'augmentation, II.58.D;
 - accepte de donner dix Frères, reçoit pour eux 600 livres dont il ne reste que 100 écus pour vivre une fois le loyer payé, II.58.E;
 - est aidé par la Providence, II.58.E;
 - se décide à laisser les Frères à R., en 1709, II.59.C;
 - est affligé de ce que les Frères aient porté plainte contre deux libertins qui les avaient attaqués, II.470.A.B.
- Rouen, Saint-Yon.*
- le saint est rempli de la pensée de l'indispensable nécessité du noviciat, II.28.D.E;
 - veut d'abord la sanctification de ses disciples, II.28.E;
 - voyant leur nombre croître, il cherche un lieu de noviciat pour les sanctifier, II.29.A;
 - ne se décharge de la formation des novices que dans l'impossibilité de le faire, II.29.A;
 - trouve l'avancement de sa perfection en procurant celle de ses Frères, II.29.A;
 - ne sait plus où fixer son noviciat, II.29.B;
 - voit avec peine la nécessité de le retirer de Paris, II.29.C;
 - songe à le transplanter sur R. à cause de la proximité relative de Paris, II.29.C; Ca 107; Re 173-174;
 - ouvre Darnétal dans l'espoir de trouver une maison de noviciat, II.29.C;
 - offre pour cela prières, veilles, pénitences extraordinaires, II.29.D;

- écrit à Mgr Colbert pour savoir son opinion à ce sujet, II.29.E;
- soutenu par la réponse de Mgr Colbert, il se met à la recherche d'une maison, II.29.E;
- la cherche d'abord en ville, II.29.D;
- la trouve à l'extrémité du faubourg Saint-Sever et la préfère à une autre qu'on lui offrirait dans un autre faubourg, II.29.E;
- voit cette maison qui lui plaît, II.30.B;
- en parle à Mgr Colbert, II.30.B;
- retourne à Paris pour la demander à Mme de Louvois, II.30.C; Ca 108; Re 176;
- obtient le bail de six ans à 400 livres, II.30.D;
- agit si vite que ses ennemis n'ont pu le contrecarrer, II.30.D;
- fait partir pour R. les meubles entreposés faubourg Saint-Antoine, II.30.D;
- avait établi sa communauté à Saint-Yon avant qu'on ait su qu'il avait quitté Paris, II.30.D;
- avait fait ce transfert fin août 1705, II.30.D;
- reçoit de Mgr Colbert les plus amples pouvoirs dans son diocèse, II.30.E; Ca 109; Re 177;
- use de ces pouvoirs avec sobriété pour se donner aux siens, II.30.E;
- ne se porte au-dehors que dans des rencontres extraordinaires, II.30.E;
- son inclination pour la vie retirée unie à Dieu est satisfaite à Saint-Yon, II.31.A;
- y prend toutes les précautions pour écarter le relâchement de sa communauté, II.31.C;
- recommence par peupler son noviciat, II.31.C;
- confie ses novices au F. Barthélemy, II.31.C;
- ne se décharge pourtant pas totalement de leur soin, II.31.C;
- fait dessein de renouveler sa communauté entière dans l'esprit de son Institut, II.31.D;
- fait venir les Frères dispersés de tous côtés pour une retraite de huit jours, II.31.D; Ca 110; Re 180;
- anime les exercices par sa présence, II.31.E;
- fait une exhortation le matin, II.31.E; Ca 115; Re 189;
- renouvelle les Frères dans la pratique des vertus, II.31.E;
- rassure les Frères au sujet de leurs craintes que la *Règle* tomberait à sa mort, II.32.A;
- est sollicité de recevoir plusieurs jeunes gens en pension à Saint-Yon, II.32.B;
- ouvre la maison à tous les enfants qu'on veut lui envoyer, II.32.C; Ca 109-110; Re 176-177;
- met les pensionnaires de Saint-Yon sous la conduite d'un des principaux Frères, II.32.C;
- est considéré comme l'auteur de tout le bien se faisant à Saint-Yon, II.33.A;
- après sa mort, la maison augmentée des deux tiers reste trop petite, II.33.B;
- se retranche dans son noviciat le plus qu'il peut, II.33.D; Ca 109; Re 176, 177, 180;
- sort de sa retraite pour aller à Paris où la persécution l'appelle, II.34.E;
- se soucie des Frères de Saint-Yon, frappés par la famine de 1709, II.58.C;
- est objet de la prévention de Mgr d'Aubigné, II.58.C;
- hésite avant d'appeler les novices de Saint-Yon à Paris, II.59.C.D.E; Ca 122; Re 199-200;
- ayant reçu le fonds de la rente Rogier, il peut acheter Saint-Yon, II.81.A;
- à cause de la cherté des vivres, envoie les novices à Saint-Yon, II.127.E;
- arrive à Saint-Yon où il ne pense qu'à se préparer à la mort, II.128.E;
- veut renvoyer les Frères au F. Barthélemy pour les permissions, II.129.A; Ca 158; Re 288;
- s'occupe surtout des novices, à Saint-Yon, II.129.A;
- veut des novices fervents, ne pardonne rien aux âmes généreuses, II.129.C.D;
- adapte à chacun la formation qui lui convient, II.129.E-130.A.B;
- n'a rien de caché pour F. Barthélemy, II.130.C;
- suscite quelque jalousie chez les Frères anciens, II.130.D;
- est prié par F. Barthélemy de visiter Calais et Boulogne, II.130.D;
- fait ce sacrifice au milieu de 1716, II.130.E;
- la relation de ce voyage a été faite dans le récit de l'établissement de ces écoles, II.130.E;
- de retour, s'exerce à la piété, a peur de mourir Supérieur, II.130.E;
- veut se démettre, II.131.A; Ca 148-149; Re 265;
- assemble les Frères de R. et Saint-Yon pour leur déclarer sa résolution, II.132.B; Ca 149; Re 266;
- propose la manière d'entreprendre la réunion des Frères, II.132.E;
- est surpris par la difficulté rencontrée pour garder Saint-Yon, II.157.D;
- fait ses délices de Saint-Yon, II.157.E;
- pour lui, le noviciat ne peut être mieux qu'à Saint-Yon, II.157.E;
- exhorte les Frères à espérer et à acheter Saint-Yon, II.158.A; Ca 158; Re 287, 309;
- trouve les fonds pour payer, II.158.C; Ca 158; Re 287-288;
- par égard pour le saint, M. de Louvois donne préférence aux Frères pour l'achat, II.158.C;
- est reçu à Saint-Yon comme un ange du ciel, II.162.C; Ca 148; Re 264;
- ramène à Saint-Yon la ferveur avec lui, II.162.D; Ca 115; Re 189;
- donne l'exemple de toutes les vertus, II.163.B;
- paraît n'avoir jamais commandé, II.163.D;
- entretient chaque jour les novices de l'oraison, II.164.B;
- leur lit quelques pages de son livre, II.164.C;
- visite les grands pensionnaires, II.164.E;

- marque de son influence les petits pensionnaires, II.165.C;
- se plaît avec eux dans les récréations, II.165.C;
- se montre discret pour ne pas déranger leurs jeux, II.165.C;
- sait reconforter et redresser les indociles, II.165.C;
- reçoit des insolences d'un Frère servant, II.165.E;
- est l'objet de la sottise d'un Frère illuminé, II.166.B;
- est traité avec rigueur par Mgr d'Aubigné, II.167.C;
- est traité de même par le grand-vicaire, II.167.C;
- reçoit de dures paroles de Mgr d'Aubigné, II.167.E;
- est faussement accusé par le grand-vicaire d'avoir menti, II.168.C;
- est interdit de ministère, II.168.D;
- explique les faits à un chanoine ami : la vérité est de son côté, II.168.E;
- est laissé dans l'ignorance de sa condamnation, II.169.A;
- c'est un autre chanoine qui lui annonce son interdiction, II.169.C;
- reçoit cette dernière ignominie, d'un air gai, II.169.D.

Saint-Denis.

- en 1708, le saint envoie deux Frères à Saint-Denis, II.55.E;
- hésite à envoyer des Frères en si petits lieux, II.55.E; Ca 109; Re 178;
- se dégoûte de ces petits établissements qui ont peine à se soutenir, II.55.E;
- ne peut refuser et espère pouvoir développer l'école, II.56.A;
- espère que Mille Poignant augmentera ses libéralités, II.56.A;
- trouve les fonds pour relever son séminaire des maîtres pour la campagne, II.56.B; Ca 110; Re 179;
- croit qu'il manquera toujours quelque chose à son Institut sans ce séminaire, II.56.B;
- en troisième tentative, il achète une belle maison à Saint-Denis, II.56.B; Ca 110; Re 179;
- cette maison lui apporte de nouvelles tribulations, II.56.B;
- la ville s'oppose à l'établissement du séminaire, II.56.B; Ca 110; Re 179;
- est accusé par les parents de M. Clément, II.56.B;
- est appelé en justice, condamné à payer la maison, II.56.B; Ca 111; Re 181;
- est obligé de fuir en 1712, II.56.C; Ca 125; Re 216-217;
- son troisième projet tourne à sa honte, II.56.C; Ca 110; Re 179;

- une personne de mérite demande deux Frères pour l'école de Saint-Denis, II.413.D;
- répond qu'il n'est plus Supérieur et que c'est au F. Barthélemy à décider, II.413.E.

Saint-Omer.

- le saint est absent quand l'évêque de Saint-Omer vient à Paris voir les Frères, II.406.A;
- l'évêque attend le moment de pouvoir obtenir des Frères, II.406.B;
- ses disciples veulent l'envoyer à Saint-Omer trouver l'évêque, II.406.C;
- résiste parce qu'il se considère comme inutile dans sa maison, II.406.C;
- après la messe, il écrit au prélat, II.406.D;
- est prié de passer voir le prélat, II.406.D;
- arrive à Saint-Omer lorsque le prélat vient de partir, II.406.D;
- est reçu par M. Tissot, grand-vicaire, II.406.D;
- voit les plans et rencontre au séminaire les personnes qui fonderont les écoles, II.406.E;
- prie longtemps à la cathédrale, II.406.E;
- le lendemain, il célèbre la messe en l'honneur de saint Omer, II.406.E.

Troyes.

- on sollicite le saint pour ouvrir des écoles à T., I.390.E;
- envoie deux Frères à T., I.390.E; Ca 66; Re 130;
- reçoit à Paris M. Le Bé qui lui parle des écoles de T., I.391.A;
- accepte malgré la somme modique pour deux Frères, I.391.A;
- est content quand les Frères ont le nécessaire, I.391.A;
- exige de M. le curé de loger les Frères dans le presbytère vacant, I.391.B;
- passe contrat à Paris, I.391.B;
- est tenu en estime par le P. Chantreau, oratorien, I.391.C.

Vaugirard.

- le saint cherche à Issy ou à V. une maison pour les Frères malades, I.314.B; Ca 55; Re 80;
- trouve à l'entrée de V. une maison solitaire, pauvre, avec bon air, I.314.C;
- fait passer à V. les Frères incommodés, I.314.D;
- pense à y rassembler pour une retraite les Frères entrés depuis quatre ou cinq ans, I.314.D;
- profite des vacances pour les réunir à V., I.314.D; Ca 55; Re 80;
- montre aux Frères combien ils sont déçus de leur ferveur, I.314.D;
- prolonge le séjour des Frères à V., I.315.B;
- en les congédiant, leur donne ordre de lui écrire chaque mois, I.315.B;
- répond à toutes les lettres, I.315.B;
- rappelle les Frères à V. tous les ans, I.315.C;

- veut établir à V. un noviciat pour tous les postulants, I.315.D;
- croit devoir en parler à M. Baudrand, qui le lui défend, I.315.E;
- reste perplexe devant la défense de M. Baudrand, I.316.B;
- jeûne pendant un an, prie, les nuits, dans une chambre retirée, I.317.C;
- vaincu par le sommeil, il est trouvé gisant sur le sol, I.317.D;
- écoute les remontrances des Frères, I.317.D;
- redouble les autres pénitences jusqu'à ce que M. Baudrand cède, I.317.E;
- obtient de Mgr de Harlay de donner à la maison de V. forme de communauté, I.318.A; Ca 54; Re 80;
- refuse le matelas que les Frères mettent sur sa paillasse, I.318.C;
- avoue qu'il a froid, mais se réchauffe peu à peu, I.318.D;
- donne l'exemple des macérations, I.319.A; Ca 76; Re 114-115;
- doit modérer les Frères, est assailli de demandes de pénitences, I.319.C;
- accorde facilement les permissions de pénitences, I.319.D;
- reçoit, comme nourriture, les restes des communautés, I.319.E;
- accueille le Frère volé en route par : *Dieu soit béni !*, I.320.B; Ca 69; Re 104;
- renvoie doucement le Frère chercher une autre nourriture pour deux repas, I.320.B;
- se prive encore de nourriture sur le peu qu'il a, I.320.C;
- oublie de rappeler les Frères se donnant la discipline durant le repas, I.320.D;
- est harcelé de demandes de pénitences par les novices, I.321.B;
- est aussi pauvre dans ses vêtements que les novices, I.321.E;
- paraît misérable quand il va avec les novices à la messe, I.322.A;
- sait faire aimer la pauvreté par les novices, I.322.C;
- sanctifie V. comme M. Olier, I.322.D;
- retient les Frères à V., I.323.B; Ca 55; Re 82;
- fait venir les Frères de Paris chaque semaine, I.323.B.C;
- chaque année, rassemble tous les Frères à V. pendant les vacances, I.323.C; I.326.E; Ca 55; Re 81-82;
- le 1^{er} novembre 1692, il donne l'habit à cinq novices et à un Frère servant, I.325.A; Ca 56; Re 83;
- reçoit tous ceux qui se présentent, sachant que la sélection sera rapide, I.325.B;
- cueille la récompense de tous ses sacrifices, I.326.A;
- en 1693-1694, échappe à la famine et à la misère, I.326.B;
- reçoit les prêtres de passage et leur donne la même nourriture qu'aux Frères et un demi-stier de vin, I.326.D; Ca 70; Re 105;
- quand il va à Reims, un prêtre de passage assure la messe aux Frères, I.326.E;
- chaque année, reçoit les Frères et anime leurs exercices, I.326.E;
- on lui montre une discipline ensanglantée, il la rend en souriant, I.328.A;
- n'enseigne que ce qu'il pratique, I.328.D;
- est à la fois Supérieur, maître des novices, économe, procureur, I.328.D;
- ayant le soin de réveiller les Frères pendant plusieurs mois, il n'entend pas le réveil parfois, I.328.D;
- se punit du retard du lever en mangeant un morceau de pain sec, I.328.E; Ca 64-65; Re 97;
- a, comme voisin, le comte du Charmel, I.329.A;
- rencontre le comte du Charmel, l'estime et lui garde amitié, I.329.D; Ca 66; Re 98;
- reçoit du comte un devant d'autel et une riche chasuble, I.329.D;
- reçoit M. Baiÿn dans son noviciat, I.329.E; Bd 15;
- en fait son Directeur quand M. Tronson fait défaut, I.329.E; Bd 14;
- en 1695, va édifier les petits séminaristes de V., I.330.A;
- célèbre la messe après M. Baiÿn à Saint-Lambert de V., I.330.C.E;
- perclus de rhumatisme, doit se faire conduire à l'autel, I.331.B;
- s'occupe du noviciat et de la régularité des Frères, I.332.B; Ca 64; Re 96-97;
- montre aux novices comment recevoir les mépris, la pauvreté, la croix, I.333.A;
- ses novices se modèlent sur lui, I.333.B;
- doit quitter V. avec ses novices à cause de l'insécurité, en 1693, I.333.C;
- mène ses Frères à la maison de Paris, I.333.D;
- soupire après V. et y retourne avec cinq ou six Frères et novices, I.339.A;
- ne pense qu'à faire avancer les Frères dans la perfection, I.339.C;
- reçoit les huit ou neuf Frères de Paris comme avant, I.339.C;
- conçoit de composer les *Règles*, I.339.E;
- a fait un long essai des règlements pendant quinze ans, I.339.E;
- soumet au jugement des Frères ses sentiments, ses résolutions, I.340.B;
- laisse aux Frères le soin d'examiner les *Règles*, I.340.B;
- est prêt à faire les changements inspirés par des hommes sages, I.340.D;
- a recours à la prière pour dresser la *Règle* de la récréation, I.341.A;
- demande conseil à quelques Frères, I.341.B;
- les douze Frères se réunissent à V. pour les vœux perpétuels, I.343.B;

- prêche à ses novices le zèle pour la perfection, I.348.D;
- deux ans se passent dans l'étude des vertus, 1694-1696, I.348.E;
- est embarrassé par l'interdit qui frappe la chapelle où il célèbre, I.349.A; Ca 66; Re 99;
- demande à ériger une chapelle dans la maison, I.349.B;
- est reçu avec grâce et obligeance par Mgr de Noailles, I.349.B;
- est confirmé par écrit Supérieur de sa communauté et reçoit des pouvoirs illimités pour son ministère, I.349.C;
- prépare un oratoire à V. et aide à dresser l'autel, I.349.E; Ca 67; Re 100;
- sa joie est troublée par le curé qui vient s'en plaindre, I.349.E;
- honoré par le curé, il est néanmoins incriminé par le curé d'avoir établi une chapelle, I.350.A;
- défend près du curé les intérêts des novices, I.350.E; Ca 67, 68; Re 100-101;
- ne convainc pas le curé, I.351.E;
- accepte d'aller les premiers jeudis du mois célébrer une messe du saint sacrement, avec les Frères, I.351.E; Ca 68; Re 101;
- porte le saint sacrement en procession, I.352.A;
- édifie toute la paroisse, I.352.A;
- ne fléchit pas devant les colères du curé, I.352.C; Ca 68; Re 102;
- retrouve de bonnes relations avec le curé, I.352.C;
- doit chercher une nouvelle maison, devant l'afflux des postulants, I.355.B;
- subvient à toutes les nécessités de V., I.355.C.D;
- en 1698, confie le noviciat à la direction d'un Frère, I.356.C;
- son choix n'est pas heureux, I.356.C; I.357.E;
- écoute les plaintes des novices, les exhorte à l'obéissance, I.359.A;
- n'avertit pas le maître des novices de son indiscretion, I.359.C;
- décide de laisser V. pour une maison plus spacieuse, I.359.E; Ca 80; Re 122;
- va trouver M. de La Chétardie, qui approuve son dessein, I.360.C; Ca 80; Re 122.

Versailles.

- deux Frères sont demandés dès 1710, II.65.E;
- le saint ne donnant jamais un Frère seul, en envoie deux pour l'école de M. Huchon, II.66.B; Ca 121; Re 199;
- une maison est achetée pour les Frères avec l'argent destiné à leur subsistance, II.66.B;
- un cinquième Frère est appelé pour gérer le temporel, II.66.B;
- cinq Frères, dont deux enseignent au Parc aux Cerfs et deux, près la paroisse, II.66.B;
- ils entrent bientôt dans la maison du séminaire que M. Huchon leur obtient, II.66.C;
- les Frères trouvent en M. Le Bailly le père qu'ils ont perdu en M. Huchon, II.66.C;
- ils se louent des missionnaires de la communauté de V., II.66.D;
- croit un moment l'école sur le point de se renverser, II.66.D;
- le Frère le plus ancien gagne le curé pour empêcher le saint de le retirer, II.66.E;
- est averti du dérèglement du Frère de V., II.67.B;
- constate que ce Frère est devenu mondain, II.67.B;
- aurait pu faire rentrer le Frère dans la régularité, II.67.B;
- veut changer le Frère, II.67.B;
- se heurte à l'opposition du curé, II.67.C;
- est affligé de la conduite du curé et s'en étonne, II.67.E;
- pleure déjà la perte du Frère en la pressentant, II.67.E;
- essaie de convaincre M. Huchon du danger, II.68.A;
- acquiesce, ne voulant pas détruire une école, II.68.A;
- constate que ses appréhensions étaient justifiées, II.68.C;
- M. Huchon lui laissera désormais le gouvernement des Frères, II.68.D;
- les Frères sont l'édification de V., II.68.D.

LA SALLE, LOUIS DE LA SALLE, père du saint.

- d'une famille distinguée, conseiller au présidial de Reims, I.117.E; Bd 10; Ca 3; Re 1;
- a un goût prononcé pour la musique, I.119.E;
- voit, avec joie, les heureuses dispositions de son fils, I.120.B; Ca 3; Re 1-2;
- mène souvent Jean-Baptiste à l'église, I.120.B; II.237.D; Bd 11;
- le saint, enfant, se plaît à assister à l'office avec son père, I.120.B;
- cherche pour le saint une école féconde en savants et en saints, I.124.A; Ca 4;
- meurt le 9 avril 1672, I.126.E; Bd 15; Ca 5; Re 4.

LA SALLE, Jean-Louis ou Louis de La S., frère du saint.

- reste avec son frère quand les maîtres logent à la maison familiale, I.176.D; Bd 43;
- sera nommé chanoine par Mgr Le Tellier, I.204.D; Bd 55; Ca 32; Re 48;
- tout Reims s'intéresse en sa faveur lors du désistement de son frère, I.207.A;
- le Chapitre de Reims désire qu'il succède à son frère, I.208.B.C;
- comme proche parent du saint, le Chapitre veut le voir chanoine, I.208.E;
- est capable, vertueux; c'est un déshonneur de lui préférer un étranger, I.208.E; Ca 32; Re 48-49;
- le saint aurait nommé son frère comme successeur s'il n'avait été son frère, I.209.A.B;

- se rend au séminaire Saint-Sulpice en 1687, I. 286.D;
 - traite avec M. Compagnon de la venue des Frères à Paris, I.286.D; Ca 46; Re 49;
 - fait l'école à Guise avec M. Nyel, Bd 67;
 - dit à M. Compagnon de préciser la date, I. 286.E;
 - n'écoute pas les raisonnements du saint au sujet de la doctrine de l'Eglise, II.228.B.C.D. E;
 - déjà ecclésiastique, paraît fort attaché au saint, II.477.A.
- LA SALLE, frères et sœurs du saint.**
- cinq garçons, deux filles, I.118.A;
 - quatre se consacrent au service de Dieu, I.118. A;
 - une des filles entre au monastère de Saint-Etienne-les-Dames, I.118.A;
 - un frère entre chez les chanoines réguliers de Sainte-Genève, y devient prieur, I.118.A;
 - deux fils de La S. seront prêtres et chanoines de Reims, dont le saint, I.118.A;
 - le saint doit se charger du soin de ses frères à la mort de ses parents, I.135.B;
 - trois frères du saint vivent avec lui quand il loge les maîtres chez lui, I.143.A; I.172.C; Ca 17; Re 26;
 - ils imitent le saint dans sa régularité, I.143.A; Ca 17; Re 26-29;
 - le saint garde ses frères et sœurs sous sa tutelle, I.143.D;
 - reste hésitant : ne peut congédier ses frères, ni les associer aux maîtres, I.172.C;
 - l'un des plus jeunes va vivre chez son beau-frère, I.176.C; Ca 19; Re 29;
 - le plus jeune est placé chez les chanoines réguliers de Senlis, I.176.D; Bd 43; Ca 19; Re 29;
 - le plus grand, Louis, reste avec le saint, I.176. E; Bd 43;
 - en 1681, le saint vivant avec ses frères et les maîtres, gardait la même nourriture, I.226.C.
- LAUNOIS Nicolas, curé de Mézières.**
aurait permuté sa cure contre le bénéfice du saint, Bd 49.
- LAURENT, saint L.**
- le Frère soignant le saint étendu sur des chaises, pense à saint L. sur son gril, I.331.E;
 - le saint reprend son remède qui le fait ressembler à saint L., II.103.B.
- LAURENT JUSTINIEN, saint L.**
dit que la mesure des affections est la continuité de la pensée, II.271.A.
- LA VERGNE DE TRESSAN, Louis, évêque de Nantes, puis archevêque de Rouen.**
fait lever les oppositions aux lettres patentes, Ca 165; Re 303.
- LA VERTU, M. de La V.**
apprend au Supérieur de Saint-Nicolas-du-Chardonnet la mort du saint, II.179.B.
- LA VRILLÈRE, PHELIPEAUX Louis, marquis de La V., ministre et secrétaire d'Etat.**
- M. Ponthon lui écrit pour solliciter son intervention en faveur des écoles de Calais, I.382. D;
 - répond qu'il en parlera au Roi, au premier Conseil, I.383.B;
 - à sa requête, les pensions interrompues sont rétablies, I.384.E;
 - répond au Régent que M. de Bezons, archevêque de Rouen, avait donné son consentement, II.187.B;
 - signe *Phelipeaux* l'ordonnance du 19 juillet 1717, sur les pensions de Calais, I.385.A.
- LAZARE, personnage et figure bibliques.**
- le saint garde ses sentiments humains comme Jésus ému sur la tombe de L., II.477.C;
 - Mme Maillefer croit le pauvre L. mort chez elle, I.149.D.
- LAZARE, Frère L.**
- surprend le saint endormi près de son prieur-Dieu, II.283.A;
 - est rassuré en voyant le saint se relever, II. 283.B.
- LE BAILLY, Maurice.**
v. BAILLY.
- LE BAILLIF, de Saint-Denis.**
est congédié par M. Clément aussitôt après l'achat de la maison, II.75.D.
- LE BÉ, François, curé de Saint-Nizier à Troyes, supérieur du séminaire.**
- est à l'origine des écoles des Frères de Troyes, I.391.A;
 - en parle au saint lors d'un voyage à Paris, I. 391.A;
 - accepte de loger deux Frères dans son presbytère inoccupé, I.391.B;
 - a toujours eu du zèle pour les écoles chrétiennes, I.391.B.
- LEBRETON, Michel, curé de Saint-Hippolyte (Paris).**
- connaît le bien apporté par les écoles Saint-Sulpice, I.365.A;
 - trouve le saint disposé à lui donner deux Frères, I.365.A; Ca 100; Re 157;
 - entretient les Frères avec générosité, conçoit le dessein de fonder un séminaire pour maîtres de campagne, I.365.A;
 - se charge, après accord avec le saint, de fonder le séminaire des maîtres, I.365.B; II.260.D;
 - trouve une maison, I.365.C; Ca 100; Re 157;
 - déclare Nicolas Vuyart héritier du séminaire, I.365.E; I.366.A; Ca 100; Re 158;
 - apparemment, ne peut agir plus prudemment, I.366.B;
 - le curé meurt et N. Vuyart s'approprie son titre, I.366.C; Ca 100; Re 158-159.

- LECTEURS.
sont avertis du sens de l'épithète « saint » donné à M. de La Salle, I.115.C.
- LÉGISLATEURS.
les Frères sont eux-mêmes les l., ayant pratiqué la *Règle* avant la codification, I.232.E.
- LEGRAS, Mme L., sainte Louise de Marillac.
fonde avec Vincent de Paul, les Filles grises, I.78.C.
- LEMERCIER, notaire.
garde chez lui l'argent demandé par M. Clément, au saint, II.75.A.
- LE NOBLETZ, Michel, missionnaire de la Bretagne.
catéchise et instruit le peuple, I.68.B.
- LE PAON, Jean, curé de Saint-Nicaise à Rouen.
assiste, édifié, à la mort de Mme Maillefer, I.159.A.
- LE PRINCE, chapelain des matelots à Calais.
- veut pour les enfants l'avantage des écoles, I.383.D; Ca 85; Re 128;
- demande à M. Thosse, président de Calais, qui accepte, I.383.D.
- LESCHASSIER, François, supérieur du séminaire Saint-Sulpice.
- peu prodigue en louanges, I.125.C;
- rend témoignage de la vertu du saint, au séminaire, I.125.C;
- le saint revient sur la paroisse Saint-Sulpice pour pouvoir le consulter, I.127.C;
- assure aux Frères de la nourriture pendant plusieurs années, II.263.C;
cesse de diriger le saint, II.448.C.
- LESOURD, curé de Saint-Paul au faubourg Saint-Antoine (Paris).
- reçoit le saint de façon gracieuse, II.5.A; Re 154;
- déclare faire exception pour le saint car il n'aime pas les nouveaux établissements, II.5.B; Re 154;
- LESPAGNOL, Perrette, épouse de Jean Moët.
- aëule maternelle du saint et sa marraine, I.118.A.B;
- encore vivante en 1690, pleine de tendresse pour le saint, va le voir, alité, I.304.E; Ca 57; Re 84;
- ne peut accéder à la chambre du saint qui la reçoit au parloir, I.305.A; II.249.D;
- paraît offensée et fait ses plaintes au saint, I.305.A; II.249.D.
- LESPAGNOL.
est chargé des écoles Saint-Sulpice avant M. Compagnon, I.213.C; I.285.D; Bd 57.
- LESTONNAC, sainte Jeanne de L.
institute les Filles de Notre-Dame, pour l'enseignement, I.78.C.
- LE TELLIER, Camille, abbé de Louvois.
- fils de Mme de Louvois qui loue Saint-Yon aux Frères, II.30.C;
- prévient sa mère en faveur du saint, II.30.C; Ca 158; Re 287;
- exécuteur testamentaire de sa mère, facilite l'achat de Saint-Yon, II.158.D; Ca 158; Re 287.
- LE TELLIER, François-Michel L., seigneur de Chaville, marquis de Louvois.
- ministre puissant auprès du Roi, I.142.A;
- intervient pour les lettres patentes des Sœurs de l'Enfant-Jésus, I.142.B.
- LE TELLIER, Charles-Maurice, archevêque de Reims.
- ordonne le saint le 9 avril 1678 à Reims, I.130.C; Bd 16; Ca 7; Re 9;
- est à Paris quand le saint vient lui demander de permuer son canonicat, I.135.E;
- est sollicité par les parents du saint pour empêcher la permutation du canonicat avec la cure, I.136.A; II.240.E; II.477.A;
- refuse de consentir au projet, I.136.B; Ca 7; Re 8;
- aurait révoqué la permutation faite entre le curé de Mézières et le saint, Bd 49;
- est bien inspiré, sans quoi le saint n'eut pu fonder son Institut, I.136.D;
- le saint doit avoir son consentement pour s'occuper des Sœurs de l'Enfant-Jésus, I.140.D;
- est sollicité par le saint pour la demande des lettres patentes, I.140.E;
- est incliné à les demander à cause du consentement de la ville, I.141.E;
- son crédit à la Cour favorise l'obtention des lettres, I.142.A;
- est frère de M. de Louvois, ministre de Louis XIV, I.142.B;
- subvient aux frais et donne les lettres au saint, I.142.B; Ca 10; Re 13;
- regarde comme sienne l'œuvre des Sœurs de l'Enfant-Jésus et les aide, I.142.C;
- a besoin de toute son autorité pour sauver les écoles de filles de Reims, I.162.D; Bd 25;
- son crédit contrebalance l'autorité de Messieurs de la ville, I.162.D;
- ne peut ôter de la pensée du saint son désir de se démettre de son canonicat, I.193.B; II.240.E;
- le saint cherche à le rencontrer à Paris pour obtenir l'autorisation de se démettre, I.200.E; Bd 51;
- revient à Reims sans que le saint ait pu lui parler, I.200.E; Bd 51; Ca 30; Re 46;
- cherche à temporiser devant l'insistance du saint, I.201.C; Bd 51; Ca 31; Re 46;
- estime le saint, espère que ses remontrances feront perdre son dessein, I.201.C;
- obligé d'écouter le saint, lui dit qu'il est de l'avis du public, I.201.D; Ca 31-32; Re 47;

- se prête au désir du saint et dit à son entourage combien il ressent la perte, I.201.E; Bd 51;
- promet au saint de fonder sa communauté, I.201.E; Ca 44; Re 66;
- se rend invisible au saint par un fond d'estime pour lui, I.202.B;
- oblige le saint à faire de nouvelles consultations, I.202.B; Bd 55;
- M. Philbert est l'homme de Mgr L., I.202.C; Bd 52;
- ne reçoit pas le saint, venu la veille de son départ pour Paris, I.202.E; Bd 52;
- après que le saint eut prié, l'Archevêque l'écoute, I.203.B;
- demande au saint s'il a pris conseil, fait venir M. Philbert, I.203.B;
- demande à M. Philbert s'il a souscrit à la demande du saint, I.203.C; Bd 52; Ca 32; Re 47-48;
- dit que le saint donne sa prébende à qui il veut, I.203.D;
- le candidat à pourvoir devait lui être proposé, Bd 50;
- ne fait point paraître ses appréhensions devant le saint connaissant la fermeté de son esprit, Bd 53;
- est étonné du choix du saint pour M. Faubert, I.204.C; II.299.D; Bd 54; Ca 32; Re 48;
- voit que son étonnement n'ébranle pas le saint, I.204.D;
- demande pourquoi il ne donne pas sa prébende à son frère, le saint ayant répondu *On ne me l'a pas conseillé*, il laisse le saint à sa liberté, I.204.D;
- donnera un canonicat au frère du saint, I.204.E; Bd 54-55;
- est encore mois d'humeur à autoriser un dépouillement des biens, I.205.E;
- rit quand le saint lui fait ouverture de ce dépouillement, I.206.A;
- connaît enfin qu'il y a des hommes capables de vie évangélique, I.206.B;
- l'acte de démission qu'il a signé excite du tumulte dans la ville, I.206.C;
- on dit au saint que Mgr L. n'a cédé qu'à regret, I.207.C; II.380.B;
- reçoit du Chapitre la demande de faire nommer le frère du saint, I.208.A; Ca 33; Re 49;
- est sollicité d'intervenir pour que le saint garde son canonicat, I.208.C;
- tente à nouveau de retenir le saint ou de mettre son frère à sa place, I.208.C;
- reçoit le compte rendu de M. Callou, I.209.C; Bd 56; Ca 33; Re 49-50;
- envoie les provisions à M. Faubert, I.290.C; Bd 56;
- reçoit le saint et M. Mazarin au sujet du séminaire des maîtres pour la campagne, I.221.C;
- répond que les deux sont fous, I.221.C; II.299.D;
- apprend le désir du saint de fonder une école à Paris, craint de le perdre, I.284.D;

- aime le saint, soumis à ses ordres, I.284.D;
- constate que le saint a eu raison de se confier à la Providence, I.285.A;
- voit la maison élevée par le saint et souhaite la tourner au profit de son diocèse, I.285.B;
- veut prendre le saint par l'intérêt pour son œuvre, I.285.B;
- propose sa bourse au saint à condition de fonder pour son diocèse, I.285.B; I.316.A; II.478.A; Bd 83;
- paraît satisfait des raisons du saint qui refuse cette proposition, I.285.C; II.305.C;
- parle devant Mme de Louvois des mérites du saint, II.30.C;
- dans sa famille le nom du saint est vénéré, II.158.D.

LÉVÊQUE DE CROYÈRE.
v. CROYÈRE.

- LHERMITE, Simon, curé de Saint-Etienne à Reims.
- admire les jeunes Frères, heureux devant la mort, I.257.D;
 - son témoignage est précieux, I.257.E.

LHEUREUX, Frère Henri L.

- fut le premier engagé dans l'Institut, Ca 59; Re 88;
- est élu par les Frères comme Supérieur, I.264.A; I.311.A; Bd 74; Ca 42; Re 64;
- sage, modéré, humble, vertueux, a les qualités pour conduire la communauté, I.264.B; I.310.C; I.311.C; II.ab.112.B;
- si le saint n'avait été là, L. aurait pu le remplacer, I.264.B;
- a l'estime des Frères, I.264.C; Bd 74;
- est déconcerté par toutes les marques d'obéissance du saint, I.265.D; I.310.C; Bd 74; Ca 43; Re 64-65;
- demande plusieurs fois au saint de lui épargner la peine de le voir à ses pieds, I.265.E;
- le saint le prie de ne pas le priver du mérite de l'obéissance, I.265.E;
- usa de son autorité dans un seul cas où l'humiliation du saint était trop avancée, I.266.A;
- est averti de la saleté des lieux communs, I.266.B;
- refuse au saint l'autorisation de les nettoyer; le saint n'entend pas et se précipite, I.266.C;
- dit au saint : « cela n'est pas à-propos »; celui-ci comprend « Cela serait à-propos », I.266.C; Bd 74; Ca 43; Re 65;
- ratrape le saint et le tire pour l'empêcher de nettoyer les communs, I.266.C;
- dit au saint qu'il n'a pas permis cette action, I.266.D; Bd 78;
- ne peut arriver à faire abandonner au saint sa stricte dépendance, I.266.D;
- doit donner permission expresse à chaque visite pour que le saint accepte de parler, I.266.E;
- est content de céder la place de Supérieur, I.

- 267.C; I.268.A; I.310.D; Bd 78; Ca 44; Re 66;
 – les Supérieurs ecclésiastiques ne veulent pas que le saint soit sous la domination d'un Frère, I.270.E; Bd 78;
 – le saint songe à faire ordonner L., I.271.B;
 – a une vertu solide mais ne sait pas le latin, I.271.C;
 – en deux ans, apprend le latin, I.271.C; Ca 59; Re 88;
 – apprend la théologie, I.271.C; I.310.D;
 – jeune, laborieux, robuste, semble pouvoir répondre au plan du saint, I.271.D; I.310.E; I.311.B;
 – le saint le fait venir à Paris pour le faire ordonner, I.308.A; Ca 59; Re 88;
 – à Paris, devait présider la communauté durant l'absence du saint, Ca 58; Re 87;
 – tombe malade, meurt rapidement, I.308.B; Ca 58; Re 87;
 – sa vertu, Ca 59; Re 88;
 – M. Baudrand lui fait des funérailles honorables, I.309.E;
 – sa mort affecte le saint et change ses desseins, I.311.B; I.312.D;
 – personne ne peut le remplacer en 1690, I.312.C;
 – a donné l'habit au F. Jean-Henry, II.ab.71.B;
 – va à Paris pour se faire ordonner prêtre, II.ab.71.D;
 – est Directeur à Reims quand le saint va à Paris, II.ab.112.B;
 – essaie de retenir un Frère qui veut quitter l'Institut, II.ab.112.D;
 – fait le récit de ce qui arrive à un Frère, victime d'illusions, pour instruire les Frères, II.ab.113.C.
- LHOSTELLERIE**, Dom Charles de L., grand prieur de l'abbaye de Saint-Denis.
 – demande des Frères pour Saint-Denis, II.55.E;
 – donne son consentement pour l'installation des Frères dans la maison De Lage, II.74.D; Re 178.
- LIBERTIN**, un jeune l.
 – converti par le saint, Ca 61-63; Re 91-95;
 – sa mort édifiante, Ca 64; Re 95-96.
- LIBERTINS**, des l.
 – sont enfermés à Saint-Yon par arrêts du Parlement, par ordre de la Cour, par les parents, II.32.E;
 – certains trouvent leur conversion à Saint-Yon, II.32.E;
 – ne sont pas d'humeur à entendre parler de Dieu, II.165.A;
 – se laissent convaincre par le saint et se confessent, II.165.B;
 – sont eux-mêmes surpris des changements survenus en eux, II.165.B;
 – ont souvent une suite honorable de leur vie, II.165.B;
- quatre l. voyagent avec F. Barthélemy sur la Seine, II.ab.60.C;
 – se moquent de la religion; des Frères, II.ab.60.D;
 – sont réfutés avec douceur par F. Barthélemy et se rétractent, II.ab.60.E.
- LIEUTENANT CIVIL**, de Paris.
 – reçoit une requête contre le saint de la part de M. Clément, II.76.E;
 – le résultat est conforme à cette requête, II.78.A.
- LIEUTENANT DE POLICE**, de Paris.
 – les maîtres d'école présentent une requête contre le saint, II.8.A;
 – accepte les fausses déclarations des maîtres, II.8.B;
 – permet de faire assigner le saint et ses Frères, II.8.C;
 – reçoit des maîtres écrivains une requête (7 juin 1704), II.9.D;
 – fait saisir les meubles de l'école du faubourg Saint-Antoine, Ca 99;
 – condamne les maîtres des petites écoles à rapporter les meubles saisis par eux rue Saint-Placide, Ca 83; Re 13;
 – donne un commissaire à la dévotion des maîtres écrivains, II.ab.18.B.
- LIEUTENANT DU ROI**.
 – veut chasser les Frères de Guise; F. Onésime seul, est chassé, II.ab.114.D.
- LIEUTENANT GÉNÉRAL**.
 – ordonne, le 7 février 1641, de séparer filles et garçons dans les écoles, I.54.B.
- LOMBARD**, Pierre.
 – un des premiers maîtres de la Scolastique, I.10.D;
 – ses livres ont été beaucoup commentés, I.29.D.
- LOTH**, personnage biblique.
 – le saint se sépare de M. Faubert ainsi qu'Abraham de L., I.224.E.
- LOUIS**, saint L.
 – fait vœu d'aller délivrer les lieux saints et voit échouer son projet, I.135.C.
- LOUIS**, Frère L.
 – originaire de Veserni (Dijon), ses vertus, II.ab.80.D; II.ab.81.A.B;
 – directeur à Rethel, II.ab.81.C;
 – meurt en 1728 à Rethel, II.ab.81.D;
 – réputation de sainteté à Rethel, II.ab.82.B;
 – ses exemples de charité, II.ab.83.B.C;
 – sa patience, II.ab.83.D;
 – doit être soigné pour rhumatisme, II.ab.83.E;
 – ses souffrances, II.ab.84.A.B;
 – va trois fois à Saint-Yon, 1716, 1720, 1725, II.ab.84.D.
- LOUIS DE GRENADE**, dominicain.
 – couronne son œuvre par son catéchisme, I.62.D;

- ordonne à Barthélemy des Martyrs d'accepter un archevêché, I.63.E;
- réflexions sur les diverses manières de vivre dans l'Eglise, I.85.D.E-86, 87; I.101.B;
- est peu de chose aux yeux du Frère illuminé de Saint-Yon, I.166.D; II.ab.117.C;
- son portrait de saint François, I.105.A.B.

LOUIS XIII, roi de France.

- écrit à l'évêque de Poitiers à propos d'un scandale, I.51.E;
- ordonne la suppression de la mixité dans les écoles, I.54.A.

LOUIS XIV, roi de France.

- ordonne que les écoles de garçons soient tenues par les hommes et celles de filles par les femmes, I.54.C; I.141.C;
- ordonne une allocation de 150 livres pour les maîtres et 100 pour les maîtresses, par impositions, I.54.D;
- accorde à Mgr Le Tellier les lettres patentes pour les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Reims, I.142.B; Bd 18; Ca 10; Re 13;
- nomme Mgr de Noailles à l'archevêché de Paris, Ca 66; Re 98;
- accorde protection à Jacques II et à sa suite, I.368.D; Ca 86; Re 131;
- reçoit les exilés catholiques de Grande-Bretagne, I.369.A;
- établit et multiplie les écoles, I.372.A;
- reçoit la requête pour les établissements de Calais, I.383.B;
- accorde 450 livres aux Frères de Calais en moins de deux ans, I.383.B.C; Ca 86; Re 129;
- accorde le terrain et les fonds pour une école à Calais, I.383.E; I.384.A;
- accorde une pension de 50 écus aux Frères du Courgain, I.384.C;
- durant sa vie les pensions sont régulièrement payées, I.384.E;
- propose un évêché à M. de La Chétardie, qui refuse, I.389.A;
- envoie le maréchal de Villars réduire les Huguenots des Cévennes, II.49.E;
- envoie gens de guerre contre les mutins, ouvriers apostoliques pour les convertir, II.50.B;
- crée un nouvel évêché à Alais, II.50.D; Ca 118; Re 196;
- établit la pension pour les maîtres d'Alais, II.51.E; II.52.B;
- oblige les parents à envoyer leurs enfants au catéchisme des Frères, II.53.B; Ca 118; Re 197-198;
- décide que les fonds pour l'école sont pris sur les tailles, II.53.D;
- honore M. Huchon, curé de Versailles, de son estime, II.66.A; Ca 121; Re 199;
- après sa mort, le séminaire sera donné aux Frères, II.66.B;
- accorde une place, en basse ville à Boulogne, pour bâtir une maison aux Frères, II.71.A;

- exempte la maison de Saint-Denis de recevoir des soldats, II.75.D;
- a accordé tout ce qui a été demandé pour les écoles chrétiennes, II.127.D;
- meurt en 1715; sa mort est une perte pour l'Institut, II.127.D; Ca 147-148; Re 263;
- venait d'établir une école à Fontainebleau avec 500 livres pour deux Frères, II.127.E;
- a accordé 2000 écus au séminaire Saint-Nicaise à Rouen, II.188.D;
- l'évêque de Chartres était puissant à la Cour de L., II.267.C.

LOUIS XV, roi de France.

- fait séparer garçons et filles dans les écoles, I.141.C;
- pendant sa minorité, les pensions des Frères de Calais ne sont pas payées, I.384.E; Re 303;
- à sa majorité, rétablit le paiement des pensions, I.384.E;
- confirme l'édit de Louis XIV concernant le fonds des écoles, II.53.D;
- choisit le cardinal de Rohan en qualité de ministre à Rome, Ca 166; Re 305;
- est surpris par l'unanimité de son Conseil en faveur de l'Institut, II.188.B;
- accorde les lettres patentes aux Frères et aux Sœurs d'Ernemont, II.188.C;
- accorde les lettres à l'asile des prêtres âgés de Rouen, II.188.C;
- augmente la maison du séminaire de Rouen, II.188.D.

LOUISE, Sœur L. de Permeigne ou de Parménie.

- s'établit à Parménie où elle fait construire une maison pour retraites, II.103.E; II.104.A.B.C; Ca 138; Re 244;
- sa réputation de sainteté, ses dons extraordinaires, II.104.D; Ca 138; Re 245;
- est visitée par le saint, II.104.E;
- découvre l'éminente perfection du saint, le consulte, II.104.E;
- le saint lui dit ses difficultés, ses hésitations, elle lui conseille de continuer son œuvre, II.105.A.B; Ca 139; Re 246;
- demande les ouvrages du saint, II.105.E; Ca 139; Re 247;
- le saint lui écrit au sujet de ses difficultés, II.105.E;
- le saint fait profiter les Frères des entretiens avec Sœur L., II.106.A;
- s'unit aux prières du saint pour l'Eglise de France, bouleversée, II.223.C.

LOUVET, Mme L.

- amie de Mme Maillefer qu'elle appelait « ma Reine », I.148.E.

LOUVOIS, abbé de L.

- v. LE TELLIER, Camille.

LOUVOIS, Anne de Souvré, marquise de L.

- fille de Mme de Bois-Dauphin et de son premier mari, M. de Souvré, II.30.B; Ca 168; Re 175, 287;

- hérite le manoir de Saint-Yon, II.30.B; II.264.C;
 - met sa maison en louage au temps où le saint vient à Rouen, II.30.C;
 - fort prévenue en faveur du saint, II.30.C;
 - ravi de faire plaisir au saint, II.30.C;
 - accorde la maison de Saint-Yon pour 400 livres, bail de six ans, II.30.C.D; Ca 108; Re 286;
 - après sa mort, les héritiers essaient de faire partir les Frères, II.157.D;
 - on veut la détourner de vendre sa maison aux Frères, II.264.D.
- LUC, saint L.
- cité par rapport au Seigneur qui n'a pas où reposer sa tête, I.94.D;
 - cité dans la comparaison de saint Paul à Athènes et du saint à la Grande-Chartreuse, II.272.E.
- LUCIUS III, pape.
- condamne et réprovoque la secte « Pauvres de Lyon », I.89.D.
- LUTHER, Martin.
- reproche à l'Eglise d'avoir abandonné le catéchisme, I.61.C;
 - le Concile de Trente nécessaire pour arrêter son hérésie, I.77.E;
 - les jansénistes tiennent contre le Pape le langage de L., II.89.D.
- LUXEMBOURG, Charles-François-Frédéric 1^{er} de Montmorency, duc de Beaufort-M., puis duc de L., gouverneur de Rouen.
- accorde les lettres patentes pour Saint-Yon, I.386.B;
 - insigne bienfaiteur de l'Institut, I.386.B.
- MACAIRE, saint M.
- fonde un nouvel Institut, I.93.C;
 - revit dans la personne du saint, I.228.E.
- MACCHABÉES, personnages bibliques.
- leur mère leur apprend ce que Dieu a fait pour les mettre au monde, I.42.A.
- MADELEINE, personnage biblique; v. MARIE DE BÉTHANIE.
- comme M., Mme Maillefer fait profession de mépris du monde, I.150.B;
 - le saint n'est pas appelé à la vie de M., I.230.D;
 - comme M., Mme Maillefer est pénitente dès la conversion, I.150.E;
 - sorti des occupations, le saint sent l'attrait pour le repos de M., II.40.A;
 - comme M., Mlle de Saint-Denis écoute la parole du saint, II.99.C;
 - Sœur Louise conseille au saint de continuer d'allier la vie de M. à celle de Marthe, II.105.C;
 - a été attirée par la douceur de Jésus, II.ab.60.A.
- MADELEINE DE PAZZI, sainte M.
- écrit que, des récréations mal faites procède la perte des religieuses, II.137.D.
- MADOT, François de M., plus tard évêque de Belley, puis de Châlon-sur-Saône.
- demeure à la communauté de Saint-Sulpice, I.424.C;
 - deviendra évêque de Châlon-sur-Saône, I.424.C;
 - vient seul à la maison du noviciat à 7 heures le 8 décembre 1702, I.424.D;
 - veut se rendre compte de la situation, I.424.D; Ca 94-95; Re 146;
 - veut amener les Frères à la soumission aux ordres de l'archevêché, I.424.D;
 - médiocre un moyen pour y arriver indirectement, I.424.E;
 - promet de leur laisser le saint s'ils acquiescent aux volontés du Cardinal, I.424.E; Ca 94-95; Re 146;
 - prépare un projet de soumission conditionnelle, I.424.E;
 - reste quatre heures entières, I.425.A;
 - voit chaque Frère en particulier, I.425.B;
 - forme des groupes de Frères et s'entretient avec eux, I.425.B;
 - plaint le saint, les Frères, menace, en cas de désobéissance, I.425.C;
 - se trouve à 11 heures sans avoir dit sa messe, I.425.D;
 - veut mettre sa proposition en délibération, I.425.D;
 - promet qu'on n'enlèvera pas le saint, I.425.E;
 - gagne trois Frères à son projet, puis douze, I.426.D;
 - se croit assez fort d'avoir douze députés auprès de M. Pirot, I.426.D;
 - achemine les douze Frères faire réparation d'honneur auprès de M. Pirot, I.426.D;
 - demande aux Frères réparation et soumission à M. Pirot, I.426.E;
 - est en carrosse avec un Frère qui ne pouvait aller à pied quand un Frère ramène tous les autres, I.427.A;
 - demande aux Frères de compter sur sa parole, I.427.A;
 - n'avait fait ses concessions que peu à peu et se trouve devant la méfiance des Frères, I.427.B;
 - veut s'en tirer sans acte écrit, I.427.B;
 - consent finalement à écrire cet acte, I.427.C;
 - rend compte à M. Pirot de sa négociation, I.427.E;
 - ordonne aux Frères de se mettre à genoux devant M. Pirot, I.428.A;
 - dit que les questions posées par les Frères sont des demandes de grâces, I.428.A;
 - demande si Son Eminence est visible, I.428.B;
 - est content d'avoir fait la paix et d'avoir concilié le respect dû à l'autorité et le droit des Frères, I.428.C.

MAGISTERS.

plusieurs sont interdits par leur évêque pour corruption de filles, I.52.A.

MAGISTRAT, un m.

un des principaux m. promet au curé de faire échouer les lettres patentes, II.189.B.

MAGISTRAT DE TROYES.

un m. envoie une lettre à Saint-Yon pour réclamer le retour d'un Frère, II.ab.110.C.

MAGISTRATS DE BOULOGNE.

soutiennent les Frères dans leur lutte pour la foi, II.ab.24.D.

MAGISTRATS DE CALAIS.

- reçoivent bien le F. Barthélemy, II.ab.23.D;
- assurent leur protection aux Frères, se déclarent contre les novateurs, II.ab.23.D;
- obtiennent aux Frères une pension du Roi, Ca 86; Re 129.

MAGISTRATS DE CHARTRES.

cherchent à vider les écoles gratuites, I.378.C.

MAGISTRATS DE LAON.

soutiennent un Frère servant contre ses Supérieurs, II.ab.114.A.B.

MAGISTRATS DE MENDE.

- l'un d'eux s'oppose à la décision du saint au sujet du déplacement d'un Frère, II.93.B;
- retiennent deux Frères à Mende malgré le saint, II.306.B;
- occasionnent la perte des deux Frères, II.306.B.

MAGISTRATS DE PARIS.

s'opposent au travail des jeunes gens formés au faubourg Saint-Marcel, II.180.A.

MAGISTRATS DE REIMS.

- craignent les nouvelles communautés, I.140.D;
- regardent celle de M. Roland comme une surcharge, I.140.D; Ca 9; Re 12;
- sont ménagés par le saint, I.140.E;
- le saint les persuade que la nouvelle communauté est à la décharge de Reims, I.141.A;
- les premiers m. de Reims sont parents du saint, I.219.D.

MAHOMET.

- son système de religion est inventé, I.19.E;
- sa doctrine ne peut être comparée à la sainteté de la doctrine chrétienne, I.22.A;
- imperfections de sa doctrine, I.23.D.

MAHOMÉTANS.

- ignorent ce que contient la doctrine chrétienne, I.18.C; I.32.A;
- ont encore des hypocrites, I.23.B;
- beaucoup d'enfants chrétiens portent un nom qui ne leur est pas plus cher que m., I.45.C;
- saint Louis veut délivrer les lieux saints des m., I.135.C.

MAILLEFER, dom François-Elie, auteur du manuscrit.

- écrit par déférence aux désirs à lui exprimés, Ca 2; Re II;
- doit se baser sur des mémoires peu exacts, prend certaines libertés vis-à-vis de ces mémoires, y ajoute quelques réflexions, Ca 2; Re II-III;
- suit l'ordre chronologique, Ca 2; Re III;
- se propose surtout d'édifier, Ca 2; Re VI;
- terminait en 1723 sa première rédaction; on était d'avis de l'imprimer, Re IV;
- cède aux Frères son premier manuscrit, à quelles conditions, Re IV;
- on souhaite encore l'impression de la *Vie*: plusieurs considérations empêchent de le faire, Re V-VI;
- fait une nouvelle mise au net, apporte des corrections à son texte primitif, Re VI.

MAILLEFER, Jean, beau-frère du saint.

- essaye et réussit à détacher du saint son deuxième frère, I.176.D; Bd 43;
- vient à Reims s'informer de la santé du saint en 1689, II.454.D;
- témoigne de la sainteté du saint qui devra demander pardon à son corps, II.454.D.

MAILLEFER, Pons, maître des comptes à Rouen.

- épouse Jeanne Dubois, de Reims, I.147.E; Bd 23;
- sa femme se convertit, I.147.E;
- cherche sa femme à l'église où elle s'est laissée enfermer, I.150.C;
- est averti des excentricités de sa femme et lui interdit les humilités ridicules, I.150.D.E;
- est homme de bien, I.151.C;
- fonde avec son épouse l'école de Darnétal, I.151.C;
- a un fils qui se marie à Reims, I.151.C;
- son fils ne survit pas longtemps à son père, I.151.D;
- sa mort laisse Mme M. libre de s'adonner à la pénitence, I.151.C; Ca 11; Re 16.

MAILLEFER, fils de M. Pons Maillefer.

- meurt peu après son père, I.151.D;
- laisse sa femme veuve à Reims, exemple de la ville, I.151.D.

MAILLEFER, Jeanne Dubois, dame de Pons Maillefer.

- sera instrument de la Providence pour la fondation de l'Institut des Frères, I.147.C;
- née à Reims, suit son mari à Rouen, I.147.E; Bd 23; Ca 11; Re 16;
- ses attrait, sa mondanité, I.148.A.B.C;
- sa dureté envers les pauvres, I.149.A;
- se convertit à l'occasion de la mort d'un mendiant chez elle, I.149.B.C;
- changement radical, I.147.E; I.149.E;
- sa mortification, son service aux pauvres, I.150.A.B.C; I.157.A.B.C.D; I.158.B;

- sa vie totalement chrétienne, I.151.A.B; I.157.E;
 - après la mort de son mari, se consacre à l'humilité, à la charité, I.151.D.E; I.156.B; Ca 11; Re 16;
 - ses voyages à Darnétal, en pénitence, I.153.A;
 - constante recherche du mépris, I.153.B.C;
 - se fait mendiante, I.153.D;
 - assoiffée d'humiliations, I.154.B.C;
 - ses amies lui reprochent ses extravagances, I.154.D;
 - sa vie héroïque ignorée, I.155.A;
 - cache les grâces qui l'inondent dans sa maladie, I.155.D.E;
 - sa pénitence cause sa mort, I.158.C.D; Bd 23;
 - sa mort, sa mémoire parmi la population, ses miracles, Bd 23;
 - voulut être inhumée au cimetière Saint-Nicaise, I.156.A.B; Re 16;
 - fonde l'école de Darnétal, I.151.C; I.159.E; II.15.A; Bd 23; Ca 102; Re 15, 163;
 - invitait les parents à envoyer leurs enfants à l'école, I.156.D;
 - ses revenus consacrés aux pauvres, I.156.C;
 - assure une pension aux maîtres d'école, Bd 35;
 - aida le P. Barré, I.159.D; Ca 11; Re 15;
 - est en rapport avec M. Roland pour l'établissement d'une école de garçons, I.159.D; II.16.C; Bd 23-24;
 - fait des démarches pour fonder à Reims une école de garçons, I.160.A; Ca 11; Re 17;
 - donne 100 écus de pension à M. Nyel, I.160.B; I.165.B; Bd 28; Ca 12; Re 18;
 - envoi M. Nyel à Reims avec une lettre pour la Supérieure et le saint, I.161.A; I.282.A; Bd 23; Ca 12; Re 18;
 - demande au saint d'aider M. Nyel, I.163.B;
 - encourage M. Nyel à poursuivre son œuvre, I.163.B; Ca 13; Re 19;
 - le saint avoue que la proposition de Mme M. a déclenché l'Institut, I.169.D.
- MAILLEFER, Mme M.**, belle-fille de la précédente.
- donne à Reims l'exemple de la piété, I.151.D;
 - meurt en réputation de sainteté, I.151.D.
- MAILLY, François de M.**, archevêque de Reims, cardinal.
- le saint reproche à son frère de combattre son Archevêque en restant appelant, I.228.C.
- MAIMBOURG, Louis**, érudit ecclésiastique.
- un Frère avait acheté ses ouvrages, le saint ordonne de s'en défaire, II.222.B.
- MAINE, Louis-Auguste de Bourbon, duc de M.** donne, à la prière du Cardinal de Noailles, exemption de soldats pour la maison de Saint-Denis, II.75.D.
- MAIRE DE CHARTRES.**
- avec les échevins, croit être le bien public de vider les écoles gratuites, I.378.C.
- MAIRE DE DIJON.**
- les Frères sont reçus par acte authentique avec l'agrément du m., II.45.E.
- MAIRE DE GUISE.**
- sollicite M. Nyel d'établir une école à Guise, I.173.A.
- MAIRE DE MENDE, ou juge de la ville.**
- confirme la défense faite au saint de retirer les Frères de Mende, II.47.E.
- MAIRE DE REIMS.**
- conseille au saint de donner des capotes aux Frères, I.238.B.C; Bd 69.
- MAIRE DE ROUEN.**
- sollicité par les Frères de donner le consentement de la ville pour les lettres patentes, II.185.E;
 - donne son consentement au sujet de la demande des lettres patentes, I.185.E;
 - doit renouveler son consentement, I.186.D.
- MAIRE ET ÉCHEVINS DE CALAIS.**
- accordent aux Frères de loger dans une partie du collège, I.382.D.
- MAIRE ET ÉCHEVINS DE LAON.**
- consentent à l'ouverture d'une école, cèdent une maison, Ca 24; Re 36.
- MAITRE.**
- saint Cassien a été m. d'école, I.88.E;
 - un m. ne peut corriger un garçon devant les filles, I.52.C;
 - en recevant M. Nyel, le saint veut aider un m. d'école, I.198.C;
 - le saint est critiqué de préférer l'état de chanoine à celui de m. d'école, I.198.C;
 - les disciples du saint préfèrent aux Ordres la fonction de m. d'école, I.224.C;
 - chaque curé désigne un jeune homme capable de devenir m. d'école, I.278.D;
 - le jeune m. de Saint-Sulpice travaille de concert avec les deux Frères, I.287.E;
 - la prêtrise eût fait entrer plus de doctrine que n'en exige la qualité de m. d'école, I.308.E;
 - la mort du m. de Calais est l'occasion de l'établissement des Frères, I.381.C; Ca 84; Re 126;
 - c'est un mauvais m. d'école qui fomenta la révolte des Cévennes, II.51.A;
 - le m. de Versailles meurt, il est remplacé par deux Frères, II.66.B;
 - le saint s'applique à son métier de m. d'école à Grenoble, II.101.E;
 - quelques indociles sont contents de vivre sans m., II.110.E;
 - les Frères préfèrent renoncer à leur état de m. d'école qu'à leur vocation, II.117.A;
 - les Frères de Saint-Yon sont heureux de posséder leur m. en perfection en 1718, II.162.E;
 - le saint considère l'emploi de m. des écoles chrétiennes comme nécessaire, II.231.C;

- la pension du m. de Darnétal est versée pour deux Frères, II.259.D;
- les parents du saint se croient déshonorés d'avoir un fils m. d'école, II.348.D.

MAITRE DES COMPTES.

M. Maillefer est m. à Rouen, I.147.E.

MAITRE DES NOVICES.

- le saint fait office de m. à Vaugirard, I.328.D;
- cause beaucoup de persécutions au saint par son indiscretion dans les corrections, I.357.D; I.398.B; I.401.B; II.63.E;
- défigure la conduite du saint, par sa dureté, I.357.E;
- n'est pas averti par le saint, I.359.B;
- multiplie les mécontents, I.359.C;
- a son pareil dans le Directeur des écoles de Paris, I.359.C; I.402.E;
- impose des pénitences trop dures en l'absence du saint, I.401.E;
- les victimes déposent plainte contre le Directeur des novices, I.402.D;
- est coupable mais M. Pirot accuse le saint de complicité, I.406.C;
- entre en cause pour plaider en faveur du saint, I.415.B;
- M. Pirot lui reproche d'être cause de tout, I.415.C;
- il ajoute qu'il est indigne de sa charge, I.415.D;
- demande une mission pour une école, I.434.D;
- veut entrer à la trappe, trouve la porte fermée, I.435.A.B;
- s'évade par-dessus le mur de la maison, I.435.B;
- retourne à la communauté, meurt à Chartres trois ans après, en 1705, I.379.E; I.435.D;
- F. Barthélemy, m., balance les bras, est repris par le saint, I.313.D;
- le m. de Rouen n'est pas dans l'esprit du saint; F. Barthélemy en est averti, II.328.C;
- un m. est consulté par le saint sur la réadmission d'un novice, II.411.D;
- reproche au saint de l'avoir fait trop souvent communier, II.412.A.

MAITRES, en général.

- doivent inspirer la piété aux enfants, I.2.B;
- ont toujours existé pour apprendre à lire, I.2.D;
- nécessaires pour enseigner la doctrine chrétienne gratuitement, I.3.B;
- veillent, dans les collèges, sur les enfants riches, I.32.D;
- enseignent pour de l'argent, I.34.B;
- danger pour eux dans les écoles mixtes, I.51.D;
- même sans danger pour eux, la mixité est contre la bienséance, I.52.D;
- ne peuvent recevoir de filles dans leurs écoles, I.54.A;
- un arrêt du Parlement de Paris ordonne

- qu'aucune fille ne soit admise par les m., I.54.B;
- Louis XIV alloue 150 livres aux m. pour pouvoir séparer les garçons des filles dans les écoles, I.54.D;
- l'écolâtre doit garantir les enfants contre m. et compagnons, I.54.E;
- les églises cathédrales ont des m. pour les écoles d'enfants de chœur, I.60.B;
- les pauvres ne peuvent avoir des m. mercenaires, I.82.D;
- nécessité des écoles de m. propres à élever les enfants, I.82.E;
- leur nombre est lié à celui des écoles chrétiennes, I.110.E;
- doivent être préparés pour tenir les écoles, I.146.A;
- le curé peut donner à ses paroissiens des m. pour les enseigner, I.163.E;
- le saint déclare n'avoir voulu s'occuper que de la conduite extérieure des m., I.167.D;
- vivent justement de leur travail, I.432.A;
- les m. de Rouen font obstacle à l'arrivée des Frères, II.21.B;
- d'autres m. que les Frères sont proposés à M. de La Chétardie, II.42.C;
- sont insuffisants en nombre et demandent cher, II.42.D;
- la joie du public montre l'importance des écoles conduites par des m. pieux, II.43.B;
- les m. du F. Barthélemy mettent en lui beaucoup d'espoir, II.ab.5.E;
- les m. dociles aux évêques jansénistes sont prêts à remplacer les Frères, II.ab.33.A.

MAITRES = Frères, avant l'adoption de ce titre; v. FRÈRES de Reims.

- M. Roland doit trouver des m., I.138.A;
- M. Roland projette d'établir une communauté de m., I.138.C;
- leur habit est regardé comme un habit d'ignominie, I.144.C;
- les m. du P. Barré ne prennent pas l'esprit de leur état, I.146.C;
- ils abandonnent les écoles du P. Barré, I.146.D;
- seraient à la merci de l'official s'ils étaient confiés à son neveu, I.164.B;
- les m. sont sous le même toit que M. Dorigny qui les loge, I.165.A;
- Mme de Croÿere promet 500 livres pour deux m. à l'école Saint-Jacques, I.166.D;
- cinq m. logent bientôt chez le curé de Saint-Maurice, I.167.A; Bd 34;
- le saint est chargé de leur pension et entretien, I.167.B; Bd 35;
- M. Nyel se charge des m., I.167.B;
- se relâchent durant l'absence continuelle de M. Nyel, I.167.D.C; Bd 35; Ca 15; Rc 23;
- le saint ne pense pas se charger des m., I.167.D;

- le saint leur donne des exemples de dépendance, I.169.B;
- si le saint avait su où le mènerait le soin des m., il aurait abandonné, I.169.D;
- M. Nyel n'est pas propre à conduire les m., I.170.A; Bd 39;
- le saint doit s'approcher d'eux ou eux, de lui, I.170.B;
- il loue une maison pour eux, I.170.B;
- viennent habiter la maison louée à Noël, I.170.C;
- ont des règlements proposés par le saint, I.170.C; Bd 35; Ca 15; Re 24;
- le saint veut l'ordre et éclaire leur conduite, I.170.D; Ca 14; Re 21;
- observent les heures du lever, du coucher, de l'oraison, de la messe, des repas, I.170.E;
- ont champ libre pour le reste, I.170.E;
- sont encore désordonnés, I.171.A; Bd 39;
- sont au nombre de six à Reims en 1681, I.171.B;
- le saint doit choisir entre être chanoine et Supérieur des m., I.171.C;
- le saint voit la difficulté de prendre les m. chez lui, I.171.C;
- P. Barré conseille au saint de loger les m. chez lui, I.172.A;
- cinq ou six sont laissés seuls durant l'absence de M. Nyel, I.173.C;
- sont amenés à prendre leurs repas chez le saint, I.173.D;
- le saint est résolu à vivre avec les m. d'école, I.174.A;
- il n'a fait encore qu'un pas en leur compagnie, I.174.A;
- d'abord, ils ne sont pas transférés dans la maison du saint, I.174.B;
- mangent chez le saint et y règlent leurs actions, I.174.B; Ca 16; Re 26;
- après l'oraison, vont à la messe de 6 heures, I.174.B;
- après la messe, viennent dans la maison du saint, I.174.B;
- y restent jusqu'à la prière du soir, I.174.C;
- y prient, y mangent au réfectoire et suivent des exercices en temps prescrit, I.174.C;
- sont étudiés par le saint en l'absence de M. Nyel, I.174.C;
- se permettent beaucoup de petits désordres dus aux absences de M. Nyel, I.174.C; Bd 39;
- les absences de M. Nyel ne peuvent les mettre en stabilité, I.174.D;
- se rangent volontiers à une règle, I.174.D;
- paraissent des hommes nouveaux depuis qu'ils vivent selon une règle, I.174.D;
- continuent à aller chez le saint pour y mener une vie régulière, I.174.E;
- le saint étudie les dispositions des m., I.174.E;
- après le retour de M. Nyel, les m. continuent la vie qu'ils avaient commencée à son départ, I.175.B;
- si les m. avaient montré de la répugnance, le saint n'eut pas été plus avant, I.175.B;
- les m. restent chez le saint de Pâques à la Saint-Jean de 1681, I.175.C; Ca 18-19; Re 28;
- prennent goût au genre de vie proposé par le saint, I.175.C;
- à partir du 24 juin 1681, logent chez le saint, I.175.C; Ca 18-19; Re 28;
- les critiques portent sur le genre de gens que sont les m., I.175.E;
- portent un habit court et noir, un rabat, mais ni manteau, ni capote (1681); leur communauté est décriée, Bd 42;
- on dit que le saint avilit son sang en les acceptant à sa table, I.176.A;
- le saint donne commencement à la manière de vivre stable parmi les m., I.176.A; Ca 20-21; Re 32;
- se rendent avec le saint, rue Neuve, pour constituer le noyau de l'Institut, I.177.A;
- le saint leur inspire d'aller au même confesseur, I.177.C;
- choisissent le curé de la paroisse, I.177.C; Bd 43;
- quelques m. se dégoûtent, I.177.C; Bd 46;
- le second confesseur est trop éloigné et les m. reviennent à 8 ou 9 heures, I.177.C;
- ne veulent pas séparer la qualité de Supérieur de celle de confesseur, I.177.D; Bd 43;
- obligent le saint à se rendre à leurs raisons, I.177.E; Ca 20; Re 31;
- leurs raisons sont fortes, ils sentent le besoin d'être sous la conduite de leur père, I.177.E;
- prennent l'esprit de leur père, ont mêmes vues, mêmes maximes, I.178.A; Ca 20; Re 31;
- le saint a quelque peine à se rendre à leurs désirs, I.178.A;
- le saint ayant accepté devient doublement leur père, I.178.B; Bd 44;
- le saint sent la difficulté de s'unir aux m., de manières rustiques, I.178.C;
- le saint veut leur communiquer les vertus qu'il possède en perfection, I.178.D;
- plusieurs manquent de courage, la vertu leur pèse, ils avaient été plus libres avec M. Nyel, I.178.E;
- préfèrent se retirer, I.179.B; Bd 46; Ca 24-25; Re 36-37, 38;
- des anciens, il en reste un ou deux, I.179.B; Ca 25; Re 38;
- de nouveaux sujets ayant du talent et de la piété viennent remplacer les autres, I.179.B; Bd 47; Ca 26; Re 39;
- produisent bon effet sur M. Nyel par leur ordre, I.179.C;
- le saint préfère perdre un établissement que de perdre des m., I.180.B;
- deux m. sont engagés pour partir à Rethel, I.180.E;
- le saint veut préparer les m. pour les écoles qui lui adviendront, I.182.C;

- de nouveaux m. entraînent le saint à prendre la charge des écoles, I.182.D;
- les premiers m. partent presque tous, I.184.A;
- ceux qui restent sont objet de la sollicitude du saint, I.185.B;
- d'autres m. mieux disposés viennent remplacer les déserteurs, I.185.B; Bd 47;
- le saint les affermit dans la vertu pour assurer leur fidélité, I.185.C; Bd 58;
- sont troublés par la pensée de l'avenir non assuré, I.185.E; Ca 27-28; Re 41-42;
- sont ébranlés par l'incertitude et la pauvreté, I.186.A.B; Bd 47; Ca 36; Re 56-57;
- écoutent le saint mais restent inquiets, I.186.C;
- avouent au saint leur inquiétude, I.186.E;
- ont pour le saint vénération, estime, confiance, mais il est riche, I.188.B;
- avouent au saint qu'il peut parler d'abandon alors qu'il est pourvu, I.188.C;
- la réponse des m. donne à penser au saint, I.188.E;
- répondent ingénument au saint au sujet de leur avenir, I.189.C; Bd 48;
- en se dépouillant, le saint se rend semblable aux m. pauvres, I.190.B;
- le saint pense que les m. abandonneront les écoles s'il n'est comme eux, I.191.C;
- le saint est incliné vers l'éducation des m., I.192.B;
- le saint assiste au chœur autant que le soin des m. le permet, I.193.B;
- sont l'objet des hésitations du saint au moment où il songe à se dépouiller de ses biens, I.199.E;
- M. Faubert a son séminaire où le saint commence celui des m., I.205.B;
- sont rassemblés pour le *Te Deum* après la démission du saint, I.206.C;
- le saint veut devenir en tout semblable aux m., I.209.D;
- P. Barré veut voir le saint à Paris pour pouvoir envoyer des m. dans toute la France, I.210.E; I.213.C;
- quinze sujets forment l'Institut et sont dispersés, I.212.D;
- ont besoin d'un Supérieur unique, I.212.E;
- le saint cherche sa sanctification et celle de ses disciples, I.214.C;
- ne peuvent désirer la perfection quand ils sont inquiets sur leur avenir, I.215.B;
- le saint veut se dépouiller pour devenir l'exemple des m., I.215.B;
- le saint comprend que les leçons qu'il leur a données exigent un exemple, I.215.C;
- le saint s'inspire du P. Barré pour lui et ses disciples, I.215.D;
- le saint comprend que quand ses disciples le verront par choix ce qu'ils sont par nécessité, ils s'abandonneront à la Providence, I.215.D;
- le saint veut être semblable à ses Frères, I.215.D;
- le saint doit se dépouiller pour faire des m. des hommes parfaits, I.216.A;
- le saint ne sait encore s'il donnera ses biens aux pauvres ou aux Frères, I.216.E;
- Dieu prend soin des disciples du saint durant la disette, I.221.D;
- témoignent au saint leur surprise devant sa charité, I.221.E;
- gardent souci de l'avenir car ils n'ont plus aucune ressource après la cession du canonicat, I.222.A;
- avaient condamné le saint à se dépouiller par leurs répliques, I.222.A;
- le saint leur montre comment ils sont sortis des années de famine, I.222.B.C;
- les m. se soutiendront autant qu'ils seront pauvres, I.222.E;
- des jeunes gens viennent se présenter au saint pour suivre son abnégation, I.224.B;
- abandonnent leurs études malgré leurs parents, I.224.C;
- ne veulent faire d'autre étude que celle de la doctrine chrétienne pour l'enseigner, I.224.C;
- savent qu'ils peuvent exercer le ministère de la parole sans être prêtre ni ecclésiastique, I.224.C;
- savent que l'instruction des pauvres les sanctifiera, I.224.C;
- renoncent à la promotion des Ordres sacrés, aux espérances du siècle, I.224.C;
- préfèrent la fonction plus humble de m. d'école, I.224.C;
- le saint acquiert pour eux une maison, rue Neuve, à Reims, I.224.D; Ca 20; Re 30;
- quelques ecclésiastiques demeurent avec eux, I.224.D;
- la présence des m. et des ecclésiastiques de M. Faubert dans la maison a des inconvénients, I.224.E;
- s'en vont avec le saint dans une petite maison voisine, I.224.E;
- leur nourriture, frugale, l'était bien plus au début, I.226.A; Bd 21;
- à Reims, Paris, Rouen, leur nourriture était plus mortifiante qu'à la trappe, au début, I.226.B;
- sont les émules des pénitents qui ont fait une Thébaïde d'un monastère de Basse-Normandie, I.226.B;
- quand le saint prit vie commune avec eux, la nourriture n'avait rien de dégoûtant, I.226.C;
- le saint leur commande de lui donner la même portion qu'à eux, I.226.D;
- en sont bien mortifiés et essaient d'obtenir révocation de cet ordre, I.226.D;
- doivent servir le saint comme ils se servent eux-mêmes, I.226.D;
- en 1693, devront manger des aliments infects, I.227.E;
- on leur sert de l'absinthe préparée par erreur, ils se croient empoisonnés, I.227.E; Bd 12;

- sortent de table sans avoir mangé, I.228.A; Ca 41;
- se divertissent quand ils apprennent que c'était de l'absinthe, I.228.A;
- sont édifiés de la grande mortification du saint, I.228.A;
- doivent manger l'absinthe servie aux repas suivants, I.228.B; Re 61-62;
- constatent par les taches de sang sur les murs et les pavés combien le saint est sévère avec son corps, I.228.D;
- ont pitié du saint, dérobent ses instruments de pénitence, I.228.E;
- ont soustrait ainsi six disciplines tachées de sang, I.228.E;
- le saint est prêt à l'oraison avant eux, I.229.A;
- le saint les voyant en plusieurs villes veut les réunir en congrégation, I.231.E;
- étaient vêtus différemment, chacun faisant école à sa manière, tous libres, sans vœux, sans engagements, I.231.E;
- ne formaient pas un corps de communauté, I.231.E;
- il faut leur donner un habit, des règles, des constitutions, I.232.B;
- il faut leur inspirer le même esprit, les mêmes vues, n'en faire qu'un cœur, I.232.B;
- douze principaux disciples sont réunis en assemblée par le saint, I.232.C;
- ensemble, ils doivent conférer sur les moyens de donner une forme à la communauté, I.232.C;
- doivent trouver les moyens de fixer les sujets, I.232.C;
- acceptent de grand cœur d'entrer en retraite la veille de l'Ascension 1684, I.232.C;
- y restent jusqu'à la Trinité, I.232.D;
- le saint leur expose les motifs de la retraite, I.232.D;
- doivent observer les Règles avant de les codifier, I.232.D;
- auront été eux-mêmes leurs législateurs, I.232.E;
- le saint désire les fixer dans leur état, I.232.E;
- veulent eux-mêmes se lier par des vœux, I.232.E;
- c'est à eux de voir s'ils sont capables de les faire, I.233.A;
- sont libres de dire leurs sentiments, de les suivre au sujet des vœux à faire, I.233.A;
- invoquent l'Esprit et se rendent attentifs dans leur retraite, I.233.B;
- communiquent leurs pensées, leurs sentiments, I.233.B;
- traitent beaucoup de sujets, I.233.C;
- discutent sur le changement d'habits, le nom des m., les aliments, les vœux, I.233.D;
- le saint désire qu'ils pratiquent d'abord ce qui sera leur règle, I.234.C;
- ne s'obligeront qu'à ce qu'ils ont déjà pratiqué, I.234.C;
- délibèrent sur ce qui regarde la table, I.234.D;
- interdisent les mets délicats, volaille, permettent la grosse viande, I.234.D;
- permettent pour les jours maigres des légumes et herbes sans apprêts, I.234.D;
- le poisson le plus ordinaire est permis, I.234.D;
- on y règle que la nourriture sera mesurée, I.234.E;
- portent alors leurs vêtements apportés, sauf le petit collet, I.234.E; Bd 42;
- ne se distinguent en rien des laïcs, I.234.E;
- ne peuvent d'abord convenir de la forme de leur habit, I.235.A;
- remettent au saint le soin de décider de la forme de l'habit, I.235.A; Ca 26; Re 39;
- doivent délibérer si l'on fera des vœux, lesquels et pour combien de temps, I.235.C;
- ne connaissent point le sentiment du saint sur la question, I.235.C;
- le saint s'expliquera sur le vœu de chasteté après les avoir entendus, I.235.C;
- leur ferveur très grande les porte à faire les vœux perpétuels de pauvreté, chasteté et obéissance, I.235.C;
- le saint modère leur zèle et veut que la question des vœux perpétuels mûrisse, I.235.D;
- appuient leur désir sur le motif de suivre J.-C. dépouillé, I.235.E;
- souhaitent renoncer à tout désir de posséder, I.235.E;
- pratiquent déjà par état la pauvreté qu'ils veulent vouer, I.236.A;
- voulaient la chasteté avant même d'entrer, se destinant déjà à l'état ecclésiastique, I.236.B;
- étaient entrés dans la maison pour y obéir, I.236.B;
- disent que l'exemple des premiers maîtres les incline à se mettre à l'abri de la tentation d'abandonner, I.236.C;
- se rendent aux arguments du saint qui les fait surseoir aux vœux perpétuels, I.236.D;
- ne sont pas encore assez pareils entre eux pour s'engager, I.236.D;
- sont invités à se préparer longuement aux vœux, I.236.D;
- acceptent de ne faire que des vœux de trois ans, I.236.D;
- promettent de se réunir à Reims la veille de la Pentecôte 1685 pour permettre à ceux qui le souhaitent de faire les vœux perpétuels, I.236.D;
- font cette fois vœu pour trois ans, I.236.E;
- recopient la formule élaborée par le saint pour la prononcer après lui, I.236.E;
- parmi eux la cérémonie qui suit se renouvellera tous les ans jusqu'en 1694, date où les vœux prendront une autre forme, I.236.E;
- les douze suivent le saint dans la profession des vœux pour trois ans, I.237.B;
- en 1685, huit sur les douze renouvellent les vœux de trois ans faits en 1684, I.237.B;
- quatre sortent de la Société, I.237.B;

- les huit rassemblés en 1685 sentent leur faiblesse et comprennent la prudence du saint, I.237.C;
 - pour stabiliser les autres sujets, ils délibèrent comment les fixer : vœu de chasteté temporaire ou perpétuel, vœux de chasteté et obéissance temporaires ou perpétuels, I.237.D;
 - acceptent l'avis du saint qui propose le vœu simple et annuel d'obéissance en 1685, I.237.E;
 - le maire de Reims a pitié des pauvres m. mal vêtus, I.238.B;
 - reçoivent une capote de couleur noire descendant à huit pouces de terre, I.238.D;
 - par l'habit, ils gagnent du prestige sur les écoliers, I.239.A; Ca 26; Re 39;
 - se sont attiré des railleries, I.239.C;
 - le saint veut qu'on respecte l'habit, I.240.A;
 - laissent leur nom de m. d'école pour celui de Frères, I.240.E; Ca 27; Re 40;
 - ce nom n'a jamais convenu à ceux qui veulent faire régner J.-C., I.241.E;
 - la prêtrise aurait nui à leurs fonctions, I.308.E;
 - prêtres, seraient-ils assez humbles pour rester m. d'école ?, I.309.A;
 - les Frères doivent être formés aux vertus avant d'être m. d'école, I.348.C;
 - le saint quitte tout pour se mettre à leur tête, I.349.C;
 - sont désirés par les curés de Chartres, I.370.B;
 - M. Ponthon veut voir des m. d'école comme ceux que son neveu décrit, I.381.B;
 - M. de La Vrillière répond à M. Ponthon au sujet des m. de Calais, I.383.B;
 - les saints m. d'école sont nécessaires à la république chrétienne, I.430.D;
 - l'ecclésiastique demande ce que fait le saint de la pension des m., I.432.A;
 - les deux m. d'écoles dominicales désertent, I.439.C;
 - le saint envoie deux Frères à Darnétal à condition qu'ils restent m. d'école, II.16.C;
 - les m. de Saint-Sulpice sont envoyés dans divers établissements en 1700, II.41.E;
 - Mgr de Piancourt écrit au saint pour avoir des m. fondés par lui, II.46.B;
 - l'évêque assure le saint que ses sentiments seront conformes au bon choix des m., II.46.E;
 - les m. fournis par le saint ont bonne réputation, II.51.A;
 - le Roi établit des pensions pour les nouveaux m. d'Alais, II.51.E;
 - Alais a besoin de m. plus que de tous autres ouvriers, II.52.A;
 - tous les m. autres que les Frères sont interdits à Alais, II.52.C;
 - depuis que le saint s'est mêlé de m. d'école sa vie est une souffrance, II.56.E;
 - Mgr d'Uzès est persuadé que le fruit des écoles est lié à la stabilité des m., II.83.B;
 - le Cardinal de Noailles dit au F. Barthélemy de former de bons m. d'école, II.149.C;
 - les m. de Rouen sont récompensés de leurs privations par l'érection de la chapelle de Saint-Yon, II.194.A;
 - les m. d'école picux et habiles sont formés par le saint, II.219.A;
 - les gens du parti veulent avoir à leur volonté ces m. d'école, II.219.A;
 - vivent dans le recueillement et les austérités, II.299.F;
 - l'institution du saint visant à former quelques m. d'école à Reims, II.304.E;
 - le saint intensifie la régularité en s'associant aux m. d'école, II.318.A;
 - le saint s'associe à eux, s'appauvrit avec eux, II.355.D;
 - le saint donne des m. à la jeunesse abandonnée, II.356.D;
 - le saint a eu le courage de mener la vie des premiers m., II.357.A;
 - le saint porte égale attention aux m. et aux écoliers, II.359.A;
 - les visites du saint renouvellent m. et écoliers, II.359.B;
 - avec des m. pieux et habiles, le saint joint instruction et éducation, II.359.B;
 - les m. destinés aux pauvres doivent être désintéressés, II.359.E;
 - font souffrir le saint par leur rusticité, II.386.D.
- MAITRES, disciples du P. Barré.
ne suivent pas les instructions de leur fondateur et font échouer les écoles, I.146.B.
- MAITRES D'ÉCOLE en général.
- deviennent semblables aux deux juges corrompus, I.51.D;
 - une douzaine de m. sont interdits par un évêque dans une visite, I.52.A;
 - l'ordonnance du 10 mai 1666 leur défend de recevoir des filles dans leurs écoles, I.53.C.D;
 - le Concile de Narbonne prescrit à ceux qui nomment les m. de se présenter à l'évêque, I.57.E;
 - leur vie doit être un enseignement à bien vivre, I.58.B;
 - les paroisses les plus importantes doivent avoir des m. d'école, I.58.E;
 - prélever sur le revenu de fabrique de quoi payer un m. d'école, I.59.D.E;
 - la doctrine chrétienne est abandonnée aux m. d'école au XVI^e siècle, I.61.C;
 - des séminaires sont nécessaires pour les former, I.81.B;
 - il n'en manque jamais, mais ils vendent leurs services, I.81.D.E;
 - ne peuvent enseigner une doctrine qu'ils ignorent, I.82.A;
 - les pauvres ne peuvent s'en payer, I.82.D;
 - ce qu'ils font dans les villages, autour de Darnétal, II.16.C;

- tous les m. d'école, autres que les Frères, sont interdits à Alais, II.52.C; II.53.D;
- les enfants des Huguenots ont d'autres m. d'école que les Frères, II.53.A;
- M. Charon obtient des lettres patentes pour six m. d'école, II.154.B;
- les protestants forment aussi des m. d'école, II.219.C;
- les partisans établissent à Paris un séminaire de m. d'école, II.219.E;
- le saint confié à M. Gense que la fonction des Frères offense les m. d'école, II.358.B;
- les m. d'école ont été nécessaires de tout temps, II.359.C;
- les enfants trouvent chez les Frères ce qu'ils ne trouvent pas chez les m. d'école, II.359.D.

MAITRES D'ÉCOLE DE CHARTRES.

- vivent de leur profession, I.378.B;
- sont opposés aux Frères, I.378.B;
- sont contenus tant que M. Godet des Marais vit, I.378.C;
- obtiennent finalement une sentence contre les Frères, I.378.D.

MAITRES D'ÉCOLES CHARITABLES pour le Canada. neuf sont placés en retraite dans la maison du faubourg Saint-Germain, II.ab.115.E.

MAITRES D'ÉCOLE DE LAON.

y ouvrent les écoles en 1683, Ca 24; Re 36.

MAITRES D'ÉCOLES DE PARIS, dits MAITRES DES PETITES ÉCOLES.

- s'arment contre l'œuvre du saint, I.296.E;
- craignent la ruine de leurs écoles à cause du succès des écoles gratuites, I.296.E;
- ceux qui sont près de l'école des Frères sentent le déchet de leur gain, I.296.E;
- voient avec dépit l'école des Frères augmenter, I.296.E;
- sont tous remués sans examiner le faux prétexte de leur intervention, I.297.A;
- n'ont pas profité à attendre des pauvres, I.297.B;
- prétextent que des riches se mêlent aux pauvres, I.297.C;
- n'ont pas vérifié la bourse de ceux qui envoient leurs enfants à l'école gratuite, I.297.D;
- font partie d'un public qui a intérêt à l'établissement des écoles chrétiennes et gratuites, I.297.E;
- prennent une vaine alarme des écoles chrétiennes, I.298.A;
- sont aidés et excités par M. Compagnon, I.298.A;
- ont recours aux voies de droit et de fait, I.298.A;
- font tout saisir dans les écoles, I.298.B; Ca 53; Re 78;
- intentent un procès au saint et aux Frères, I.298.B; Ca 53; Re 78;
- ont gain de cause devant M. Joly, I.298.B; Re 79;

- sont déboutés par la plaidoirie du saint, I.298.D; II.337.A;
- sont alarmés des progrès des écoles gratuites, I.362.A; Ca 54; Re 79-80;
- saisissent à l'école Saint-Placide ce qui sert aux Frères, I.362.B; Ca 83; Re 125;
- obtiennent la fermeture des classes rue Saint-Placide; leur différend contribue à faire connaître le saint, Ca 83-84; Re 125-126;
- l'avaient fait rue du Bac, I.362.B;
- doivent se taire à la suite de l'interpellation du saint, I.362.C;
- appuient leurs droits sur une imposture, I.362.D;
- sont mis au défi par le saint de prouver ce qu'ils avancent, I.363.A;
- sont déconcertés par cette mise au défi, I.363.A;
- se retirent, déboutés, I.363.B;
- voient avec dépit l'érection de l'école Saint-Michel, n'osent s'y opposer, I.364.C;
- ont été contenus par M. de La Chétardie, I.440.C;
- l'ennemi du saint les arme à nouveau contre lui, I.440.C;
- recommencent leurs attaques contre les Frères, I.440.D;
- recommencent leurs attaques sur la paroisse Saint-Paul; essaient d'arrêter les progrès de l'école du faubourg Saint-Antoine, Ca 99; Re 154-155;
- leurs nouvelles attaques contre les écoles Saint-Sulpice, Ca 112; Re 184-185;
- exigent que les Frères ne puissent recevoir que les enfants certifiés pauvres, Ca 113-114; Re 184-185;
- se désistent de leurs poursuites contre les Frères, Ca 114; Re 187.

MAITRES DES PETITES ÉCOLES du diocèse d'Amiens.

une requête du Palais du 5 janvier 1677 leur défend de recevoir des filles, I.54.C.

MAITRES DES PETITES ÉCOLES DE ROUEN.

tentent d'écarter les Frères, Ca 103-104; Re 166-167.

MAITRES D'ÉCOLES POUR LA CAMPAGNE.

- le saint projette un séminaire pour m. à Re-thel, I.221.B.C;
- sont dociles, font du bien dans leurs villages, I.279.B;
- sont différents des Frères, avec l'habit séculier, le rabat, les cheveux courts, I.279.B;
- un Frère est préposé à leur formation; des exercices particuliers leur sont assignés; on compte jusqu'à 25 sujets, Bd 85;
- portent le témoignage de la formation reçue à Reims, I.279.C; Bd 85;
- plusieurs deviennent Frères, I.279.D; Bd 85-86;
- auraient pu se multiplier si le Directeur de

- Reims avait suivi la conduite du saint, I.357.B;
- le saint fait de leur établissement une partie de son projet, I.364.E; Bd 85;
- le saint et le curé de Saint-Hippolyte élaborent le séminaire des m., I.365.B;
- le séminaire subsiste tant que vit le curé, I.365.E;
- N. Vuyart s'approprie le bien destiné au séminaire des m., I.366.B;
- M. Clément propose vingt places de m. dans la maison projetée, II.73.B;
- sont sous la conduite des Frères de Saint-Denis, II.75.E;
- le saint a essayé trois fois d'assurer le séminaire des m. pour la campagne, II.468.D.

MAITRES CHARITABLES.

- nécessaires pour instruire la jeunesse gratuitement, I.34.E;
- les anges sont secondés par les m. charitables, I.41.A;
- joignent l'éducation à l'instruction, I.48.A;
- ceux qui restent fidèles à leur éducation font la gloire des m. charitables, I.49.A.

MAITRES DES ÉCOLES CHARITABLES.

- font profession d'apprendre à lire, à écrire et l'arithmétique, I.2.D;
- des séminaires sont nécessaires pour les former, I.35.B;
- font la fonction des anges gardiens des enfants, I.40.E-41.A.B.C;
- sont gouverneurs et tuteurs des enfants, I.43.C.D.E-44.A.B;
- les quelques m. charitables pour le Canada sont placés chez les Frères, II.ab.115.E.

MAITRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.

- ont comme fin le bien du royaume et de l'Eglise, I.1.D;
- sont à louer et à admirer, I.34.A;
- leur importance, I.34.A;
- sublimité de leur emploi, I.35.D;
- tiennent la place de J.-C., I.44.C;
- apôtres, pasteurs, docteurs, médecins, sauveurs des enfants, I.44.D;
- écartent l'ignorance, le libertinage, la fainéantise, I.45.A.B.C;
- ont le soin d'instruire la jeunesse, I.77.A;
- sont formés dans des séminaires, I.81.B;
- sont obligés de faire le catéchisme tous les jours, I.290.C;
- le saint est persuadé que cet emploi est nécessaire à l'Eglise, II.231.C.

MAITRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES ET GRATUITES.

- leur fin : l'instruction et l'éducation de la jeunesse pauvre, I.1.D;
- leur importance, I.2.C;
- doivent être formés dans des maisons appropriées, I.2.C;
- sont importants pour la réforme des mœurs, I.8.B;

- sublimité de leur emploi, I.35.D;
- leur nécessité, I.81.C; I.82.E;
- vivent des fondations des écoles, I.111.A;
- porteraient préjudice aux gens de métier, I.111.C;
- apportent secours aux enfants pauvres, I.112.A.

MAITRES DES ÉCOLES DOMINICALES.

sont rétribués en Flandre, selon décision du Concile de Malines, I.390.A.

MAITRES DES ÉCOLES GRATUITES.

- suppléent les parents pour l'instruction et l'éducation, I.41.D.E;
- les princes autorisent une levée de deniers pour leur entretien, I.111.B;
- les Frères demandent la pension des m. des écoles gratuites de Rouen, II.25.A;
- le saint s'associe à eux, s'appauvrit pour leur devenir semblable, I.355.D.E.

MAITRES DES ÉCOLES GRATUITES ET CHRÉTIENNES.

- services qu'ils rendent au public, I.37.C;
- sont l'instrument de la Providence à l'égard des pauvres, I.37.D.E;
- sont des ministres employés par J.-C., I.38.A;
- sont les anges tutélaires des enfants, I.38.E;
- comment ils exercent la fonction des anges gardiens à l'égard des enfants, I.41.A.B.C;
- préparent les enfants à recevoir les sacrements, I.41.B.C;
- suppléent les parents dans l'éducation, I.41.D.E-42-43.A.B;
- doivent garder l'estime pour leur vocation, I.43.B;
- sont gouverneurs des enfants, I.43.C;
- tiennent la place de J.-C., I.44.C;
- ont la gloire de préserver la vertu des enfants, I.49.A.

MAITRES DU SAINT.

- le saint passe des mains de ses parents à celles de ses m., I.120.C;
- le saint gagne le cœur de ses m., I.120.D;
- le saint trouve à Saint-Sulpice les m. qu'il cherche, I.124.D;
- ne connaissent la vertu du saint que plusieurs années plus tard, I.125.B;
- sont frappés par la patience du saint dans les adversités, I.125.B;
- le saint a toujours fait la joie de ses m., II.237.E;
- sont étonnés des progrès du saint quand ils le retrouvent à Paris, II.238.B.C.

MAITRES ÉCRIVAINS.

- donnent les leçons, la plupart du temps, sous les yeux des parents, I.50.A;
- ne peuvent recevoir des filles dans leurs écoles, I.53.D;
- leur jalousie s'arme contre les m. d'écoles gratuites, I.70.C;
- déclarent de nouveau la guerre au saint au faubourg Saint-Antoine, II.7.A;

- veulent chicaner au sujet de la richesse des enfants admis par les Frères, II.7.B;
- accusent les Frères de diminuer leurs revenus, II.7.C;
- apprennent que le zèle de M. de La Chétardie pour les écoles gratuites a baissé, II.7.D;
- sentent qu'ils n'ont plus rien à appréhender de l'homme qu'ils craignaient, II.7.D;
- vont trouver M. de La Chétardie, lui porter leurs doléances contre les écoles gratuites, II.7.E;
- sentent qu'ils peuvent tout oser à l'endroit des Frères, II.7.E;
- présentent une requête à M. le lieutenant de police en janvier 1704, II.8.A;
- demandent d'arrêter le cours des abus commis par le saint, II.8.A;
- dénie aux Frères de tenir des écoles gratuites, II.8.A;
- accusent les Frères d'admettre tous ceux qui se présentent dans leurs écoles, II.8.B;
- joignent à leur requête un état de tous les gens aisés fréquentant les écoles de Paris, II.8.B;
- avaient fait l'inventaire des gens aisés fréquentant les écoles gratuites, II.8.B;
- la requête, pleine de faussetés, trouve crédit près du lieutenant de police, II.8.C;
- l'état fourni au lieutenant de police porte les noms de deux chirurgiens, d'un charron, d'un serrurier, d'un marchand de vins, d'un épicier, d'un orfèvre, de deux traiteurs, II.8.B;
- poussent la procédure, II.9.B;
- obtiennent ce qu'ils voulaient, II.9.B;
- l'amende ne leur fut probablement pas payée à cause de la pauvreté des Frères, II.9.C;
- le 7 juin 1704, présentent une nouvelle requête au lieutenant, II.9.D;
- accusent le saint d'avoir contrevenu à la sentence du 22 février 1704, II.9.D;
- demandent 500 livres de dommages pour chaque contrevenant, II.9.D;
- demandent en plus que le saint paie 2000 livres à la communauté des m., II.9.D;
- demandent que défense soit faite à tous ceux qui ne sont pas reconnus pauvres d'envoyer leurs enfants aux écoles charitables, II.9.E;
- exigent que la sentence soit affichée et l'assignation donnée, ce qui fut exécuté, II.9.E;
- obtiennent la condamnation du saint et des Frères par défaut, II.10.A;
- multiplient en vain les frais et les amendes, la communauté ne pouvait payer, II.10.C;
- investissent la maison des Frères, pillent le matériel servant à 200 jeunes gens de l'école dominicale, II.10.C;
- ont contribué par jalousie à ruiner l'école dominicale, II.11.B;
- leur requête contre cette école est dénuée de fondement, II.11.C;
- les troubles soulevés par les m. annonçaient une autre tempête, II.11.D;
- mettent plus de temps que les Frères pour faire apprendre, II.20.C;
- exigent au moins le double de la pension laissée aux Frères, II.20.C;
- continuent leurs persécutions contre les écoles de Saint-Sulpice, II.34.E;
- en 1706, ont toute liberté d'attaquer les écoles de Saint-Sulpice, II.35.B;
- après avoir chassé le saint de Paris, veulent chasser ses disciples, II.35.C;
- recommencent leurs vexations avec une nouvelle fureur, II.36.B;
- intimident les Frères par des menaces d'assignations, de procès, de chicanes, II.36.B;
- sont excités davantage par le silence des Frères, II.36.C;
- s'obstinent à obtenir que seuls les pauvres soient admis à l'école des Frères, II.36.C;
- cette clause, juste en soi, est l'occasion de disputes perpétuelles, II.36.D;
- à tout instant les m. venaient semer le trouble dans les écoles chrétiennes, II.37.B;
- selon la convention entre curés, ils ne peuvent pénétrer dans les écoles de charité, II.37.C;
- sont dans leur tort par la transgression de la convention, II.37.C;
- obtiennent de M. de La Chétardie la fermeture de l'école des Fossés de M. le Prince, II.37.D;
- sont assemblés devant M. de La Chétardie pour être avertis qu'il protège les Frères, II.38.C;
- s'entendent déclarer avoir inquiété M. de La Salle mal à-propos, II.38.C;
- M. de La Chétardie leur notifie l'acte par lequel il protège les Frères, II.38.D;
- sont bridés par cette déclaration, II.38.D;
- sont armés par les ennemis du saint, II.41.A;
- font une nouvelle guerre aux Frères, II.41.E;
- viennent dans les écoles écartier les écoliers, insulter les Frères, II.42.A;
- leurs vexations amènent la fermeture des écoles, II.42.A;
- sont désarmés par la formalité du billet décerné par l'abbé de Gergy, II.43.D;
- sont dépités de voir que les écoliers reviennent tous avec le billet, II.43.D;
- sont amenés à laisser le conflit, II.43.E;
- toutes leurs poursuites n'ont pu flétrir le nom du saint, II.72.B;
- n'en veulent pas au saint mais aux écoles, II.72.B;
- sont jaloux du talent des Frères, II.219.C;
- se plaignent devant les tribunaux de voir leurs classes dépeuplées, II.219.D;
- saisissent les meubles des écoles, II.282.A;
- ont tous déclaré la guerre au saint, II.380.D;
- II.383.B;
- le saint a vu plus d'une fois leurs procès et leurs pillages, II.468.E;
- leur ancienne querelle sert de prétexte à la

- visite du commissaire à leur dévotion, II.ab.16.C.
- MAITRES MERCENAIRES.**
- violent les règlements et remplissent leurs écoles de filles et de garçons, I.55.B;
 - leur jalousie les arme contre les maîtres des écoles gratuites, I.70.C;
 - sont établis depuis très longtemps, II.359.C.
- MAITRES SÉCULIERS.**
- sont contraints de quitter Alais après la décision de l'évêque, II.53.E.
- MAITRES ET SUPÉRIEURS (nouveaux).**
- le saint a dû supporter de les voir se mêler de son Institut, II.468.E.
- MAITRESSE D'ÉCOLE.**
- un évêque exhorte les habitants à avoir une m. pieuse pour les écoles, I.51.E;
 - même sans danger pour la m., il est malséant de mélanger les sexes dans les écoles, I.52.B;
 - Sœur Marie-Anne est longtemps m. d'école à Darnétal, I.159.D.
- MAITRESSES.**
- ont toujours existé pour apprendre à lire, I.2.D;
 - nécessaires pour enseigner gratuitement la doctrine chrétienne, I.3.B;
 - les écoles sont fermées si on n'a pas d'argent pour payer les m., I.34.D; I.82.D;
 - inconvéniens qui résultent pour les m. du mélange des garçons et des filles, I.51.D;
 - il leur est défendu de recevoir des garçons, arrêté du 19 mai 1628 et 7 février 1654, I.54.A;
 - on leur alloue 100 livres pour tenir les écoles, I.54.D;
 - M. Roland doit trouver les m. pour ses écoles, I.138.A;
 - doivent être formées pour tenir les écoles chrétiennes, I.146.A;
 - P. Barré établit un séminaire de m. pour filles pauvres, I.146.E;
 - celles qui instruisent les pauvres doivent avoir le sort du Fils de l'homme, I.190.E;
 - les curés de Chartres sont satisfaits du travail des m., I.370.B.
- MAITRESSES CHARITABLES.**
- sont choisies pour enseigner gratuitement la doctrine chrétienne, I.34.E;
 - joignent l'éducation à l'instruction chrétienne, I.48.A.
- MAITRESSES CHRÉTIENNES.**
- nécessité d'établissements pour former des m. chrétiennes, I.82.E.
- MAITRESSES D'ÉCOLE.**
- le mélange des sexes dans leurs écoles est dangereux pour elles, I.51.D;
 - l'ordonnance du 10 mai 1666 leur interdit de recevoir des garçons dans leurs écoles, I.53.D;
 - il n'en manque pas qui vendent leurs services, I.81.E;
 - ne savent pas enseigner la doctrine chrétienne, I.81.E;
 - les pauvres ne peuvent les payer, I.82.D;
 - M. Roland projette des séminaires pour former des m. d'école, I.138.C;
 - à leur défaut, des hommes enseignent les filles, I.141.B;
 - le saint connaît les difficultés soulevées contre les m. d'école, I.162.D;
 - les mères sont nées m. d'école, I.213.D;
 - deux sont établies à Mende par M. de Piancourt, II.47.A;
 - celles qui se développent en petites sociétés ont comme Supérieur l'évêque du lieu, II.112.A.
- MAITRESSES DES ÉCOLES CHARITABLES.**
- doivent enseigner en plus des sciences, la science du salut, I.2.D;
 - sont indispensables à l'instruction des pauvres, I.34.D;
 - les séminaires pour les former sont nécessaires, I.35.B.C;
 - exercent les fonctions d'anges gardiens pour les enfants, I.40-41.A.B.C;
 - apportent le supplément des parents à l'égard de l'éducation chrétienne des enfants, I.41.D.E;
 - leur rôle et celui des parents, I.42.A.B.C;
 - estime qu'elles doivent avoir pour leur vocation, I.43.A.B;
 - font à l'égard des enfants ce que ce nom signifie : gouvernantes et tutrices, I.43.C.D.E-44.A.B.
- MAITRESSES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.**
- ont comme fin le bien du royaume et de l'Église, I.1.D;
 - doivent savoir et enseigner la doctrine chrétienne, I.3.B.C;
 - doivent être admirées et louées, I.34.A;
 - sublimité de leur emploi, I.35.D;
 - tiennent la place de J.-C., I.44.C;
 - sont les apôtres, les pasteurs, les doctresses, les sauveurs des enfants, I.44.D.E;
 - écartent des enfants l'ignorance, la fainéantise, la mauvaise éducation, le libertinage, I.45.A;
 - déchargent le pasteur du soin d'instruire la jeunesse, I.77.A;
 - sont formées dans des séminaires, I.81.B;
 - sont obligées de faire le catéchisme chaque jour, I.290.C.
- MAITRESSES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES ET GRATUITES.**
- leur fin : l'instruction et l'éducation de la jeunesse pauvre, I.1.D;
 - leur importance, I.2.C;
 - doivent être formées dans des séminaires, I.2.C;

- sont importantes pour la réforme des mœurs, I.8.B;
 - sublimité de leur emploi, I.35.D;
 - sont les anges gardiens des enfants, I.38.E-39.A;
 - sont nécessaires à l'instruction, I.81.C; I.82.E;
 - leur nombre dépend des écoles établies, I.110.E;
 - vivent des fondations des écoles, I.111.A;
 - les princes autorisent une levée des deniers pour leur entretien, I.111.B;
 - l'objection qu'elles font tort aux gens de métier est réfutée, I.111.C.D.E.
- MAITRESSES DES ÉCOLES GRATUITES ET CHRÉTIENNES.**
- services qu'elles rendent au public, I.37.C;
 - sont les instruments de la Providence envers les pauvres, I.37.D.E;
 - sont les ministres employés par J.-C., I.38.A;
 - sont les anges tutélaires des enfants, I.38.E; I.40;
 - comment elles exercent les fonctions des anges gardiens, I.41.A.B.C;
 - préparent les enfants à recevoir les sacrements, I.41.B.C;
 - suppléent les parents dans l'éducation des enfants, I.41.D.E;
 - doivent garder l'estime pour leur vocation, I.43.B;
 - sont gouvernantes des enfants, I.43.C;
 - tiennent la place de J.-C., I.44.C;
 - sont apôtres, pasteurs, doctresses, sauveurs des enfants, I.44.D;
 - écartent des enfants la fainéantise, l'ignorance, le libertinage, I.45.A;
 - joignent l'éducation et l'instruction, I.48.A.
- MAITRESSES DES ÉCOLES DOMINICALES.**
en Flandre, sont rétribuées, suite à la décision du Concile de Malines, I.390.A.
- MAITRESSES DES PETITES ÉCOLES d'Amiens.**
reçoivent défense de prendre des garçons dans leurs écoles, I.54.C.
- MAITRESSES MERCENAIRES.**
- violent les règlements sur la séparation des sexes dans les écoles, I.55.B;
 - les pauvres ne peuvent payer des m. mercenaires, I.82.D.
- MAÎTRES ET MAITRESSES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES.**
- ont comme fin l'instruction et l'éducation de la jeunesse, I.1.C;
 - leur importance est notoire, I.2.C;
 - il faut élever des maisons où ils enseignent, I.2.C;
 - font profession d'enseigner à lire, écrire, ..., I.2.D;
 - l'Eglise n'a pas besoin de Congrégation de m. pour enseigner à lire, I.2.E;
 - les séminaires des m. pour écoles gratuites sont nécessaires, I.2.E;
 - leur état mérite estime sur l'exemple des saints, I.3.A;
 - l'institution des m. est nécessaire pour l'enseignement gratuit, I.3.B.C;
 - les m. doivent être précieux aux yeux du public, I.8.B;
 - les plus grands hommes ont à cœur les instituts de m., I.16.B;
 - l'éloge de la doctrine chrétienne est lié à celui de l'institution des m. des écoles chrétiennes, I.34.E;
 - les séminaires pour la formation des m. d'écoles charitables sont nécessaires, I.35.B.C;
 - nul emploi n'est plus saint que celui des m., I.35.D;
 - Eglise et Etat sont intéressés à favoriser les Instituts de m. d'écoles, I.37.A;
 - titre glorieux des m. d'écoles charitables, I.37.C;
 - sont les ministres employés par Dieu pour son dessein, I.38.A;
 - sont les anges tutélaires des enfants, I.38.E; I.40.D;
 - les anges doivent être secondés par les m., I.41.A;
 - les anges ouvrent l'esprit des âmes flexibles aux paroles des m., I.41.A;
 - fonctions des m., I.41.C;
 - doivent regarder comme leurs propres enfants ceux qui viennent aux écoles, I.43.A;
 - sont vraiment pour les enfants ce que leur nom signifie, I.43.B;
 - ont entre leurs mains les trésors de l'Eglise, I.43.D.E;
 - Frères et Sœurs des Ecoles chrétiennes sont les m., I.44.B;
 - sont assis sur la chaire de J.-C., I.44.D;
 - par eux viennent tous les biens aux enfants, I.44.E;
 - sans eux, les enfants font l'étude de la science de l'enfer, I.45.D;
 - se chargent de l'Instruction chrétienne, I.48.A;
 - les enfants fidèles aux enseignements reçus font la gloire des m., I.49.A;
 - les enfants sont très obligés aux m., I.49.A;
 - le danger du mélange des sexes est grand à l'égard des m., I.51.C;
 - quand il n'y aurait aucun danger pour m. dans le mélange des sexes, il reste la bienséance, I.52.B;
 - les évêques doivent veiller sur les m., I.53.B;
 - les m. mercenaires cherchent à remplir leurs écoles de filles et de garçons, I.55.B;
 - le Chap. IV montre par l'Écriture, les saints, les Conciles, l'estime qu'on doit avoir pour m. d'écoles chrétiennes et gratuites, I.55.C;
 - Chap. V : réponse aux objections contre es Instituts de m., I.70.A;
 - l'importance des Instituts de m. est liée à

- l'importance, pour les pauvres, de savoir la doctrine chrétienne, I.70.D;
- l'Église a-t-elle jamais manqué de m. d'écoles ?, I.71.B;
 - le pasteur doit se procurer la consolation d'avoir des m. d'école, I.77.A;
 - l'importance confirmée des m. qui enseignent la doctrine chrétienne, I.77.D;
 - complètent les ministres sacrés, trop peu nombreux, I.81.A;
 - des m. désintéressés ont toujours manqué, I.81.C.E;
 - quelle que soit la science des m., il leur faut le goût de la religion, I.82.B;
 - la nécessité des m. d'écoles est corroborée par les objections contre eux, I.82.E;
 - sont au service du bien public, I.110.B;
 - leur nombre ne se multiplie qu'avec les écoles, I.110.E;
 - ne vivent que de fondations, I.110.E;
 - les princes croient tellement à la nécessité des m. qu'ils autorisent des impôts pour les soutenir, I.111.B;
 - ne portent pas préjudice aux autres, I.111.B;
 - toutes les objections contre m. sont levées, I.111.E;
 - leur vocation est d'instruire les pauvres à l'exemple de J.-C., I.190.E;
 - l'unique fond sur lequel ils doivent s'établir est la Providence, I.190.E;
 - sont obligés de faire le catéchisme chaque jour, I.290.C.
- MALISSELES**, François Berger de M., évêque de Gap.
s'entretient avec le saint au sujet de la fondation de Grenoble vers mars 1706, II.55.A.
- MARC**, saint M.
relate que Jésus recevait les enfants présentés par leurs parents, I.3.E.
- MARCHANDS** de Calais.
paient généreusement les décimes en faveur des Frères, I.385.B.
- MARCILLE** ou **MAXIMILLA**.
- une des deux prophétesses de Montan, II.212.D;
- Tertullien en aurait été dupe, II.212.D.
- MARCILLY**, de M.
signe l'approbation du tome II de la vie par Blain, II.502.B.
- MARGUILLIERS** DE SAINT-SULPICE.
s'intéressent à l'école de la rue du Bac, Re 78.
- MARIE**, très sainte Vierge M.
- les enfants de l'école Saint-Placide assistent à une messe de la T. S. Vierge le premier samedi du mois, I.363.E;
- Chartres est sous la protection de M., I.377.A;
 - grande dévotion des Chartrains, I.377.A;
 - le saint établit une procession à M. pour obtenir une maison de noviciat, II.3.B;
 - le saint recommande, par testament, une grande dévotion à M., II.173.E;
 - F. Timothée est élu le jour de l'Assomption de M., II.184.B;
 - les Frères font vœu de jeûner la veille de la fête de l'Immaculée s'ils obtiennent les lettres patentes, II.187.C;
 - le saint reprend le curé de Calais de ne pas prêcher sur M. le 15 août, II.225.A;
 - le saint écrit que M. a toujours vécu de la foi, II.233.A;
 - le saint récite l'office de M. avec les novices, II.235.E;
 - le saint veut être, comme M., proche de Jésus sur la Croix, II.454.E;
 - le saint conseille de s'adresser à M. dans les peines, II.473.B;
 - dévotion du saint à M., II.487.E;
 - les novateurs censurent la dévotion à M., II.488.A;
 - zèle du saint pour la dévotion à M., II.488.E-489.A.B.C.D;
 - le recours à M. est la recommandation principale du saint, II.490.A;
 - respect dans l'appellation : *très sainte Vierge*, II.490.B;
 - le saint mène les Frères à Liesse, II.489.D;
 - la grande piété du saint à M. est riche en faveurs, II.490.E;
 - le petit office de M. introduit parmi les Frères, II.491.B;
 - le saint exhorte les Frères aux fêtes de M., II.491.D;
 - un Frère tenté s'adresse à M. pour persévérer, II.497.C;
 - F. Barthélemy prend la résolution de prier M. à chaque action, II.ab.157;
 - vision de M. par F. Barthélemy avant la mort du saint, II.ab.26.E;
 - vision de M. par F. Placide, II.ab.42.E;
 - grande dévotion du F. Barthélemy envers M., II.ab.49.E-50-51.A;
 - dévotion à M. recommandée par F. Barthélemy dans les tentations contre la chasteté, II.ab.66.D;
 - dévotion à M., caractéristique de la famille du F. Dominique, II.ab.76.E-77.A;
 - dévotion du F. Stanislas à M., II.ab.89.B.
- MARIE DE BÉTHANIE**, v. **MADELEINE**.
comme Marthe et M., Mlle de Saint-Denis au service du saint, II.99.B.
- MARIE DE MODÈNE**, reine d'Angleterre.
- obligée de fuir l'Angleterre, I.368.D; Ca 86; Re 131;
- réfugiée en France, I.368.D;
 - son zèle pour la religion catholique est la cause de sa disgrâce, I.368.E.

MARIE-ANNE, Sœur M. à Darnétal.

- est maîtresse d'école à Darnétal, I.159.D;
- visite Mme Maillefer, signale la malpropreté de sa nourriture, I.157.C;
- renseigne le biographe du saint sur la vie de Mme Maillefer, I.159.D.

MARRAINES.

catéchisent leurs protégés, I.56.A.

MARTHE, personnage biblique.

- le saint a les travaux de M., I.230.D;
- le saint regrette de mêler les travaux de M. au repos de Marie, I.259.A;
- comme M. et Marie, Mlle de Saint-Denis au service du saint, II.99.B;
- Sœur Louise conseille au saint d'allier la vie de M. à celle de Marie, II.105.C.

MARTIN, saint M.

- dirige des moines selon une Règle propre, I.104.B;
- à l'exemple de saint M., le saint est disposé à mourir et à travailler, II.261.C;
- comme saint M., le saint n'est jamais en colère, II.311.D.

MASCARANI, abbé de M.

propriétaire de la maison proche de la Barrière de Sèvres, II.44.B.

MATELOTS de Calais.

- M. Le Prince veut que les enfants des m. aient une école chrétienne, I.383.D;
- habitent le quartier du Courgain, I.384.A;
- de mœurs et religion grossières, I.384.B;
- leurs enfants mis au travail, sans instruction ni connaissances religieuses, I.384.B;
- les maîtres reçoivent une gratification de 150 livres pour instruire les m., I.384.D.

MATTHIAS, saint M.

le saint et deux Frères arrivent à Paris la veille de Saint-M., I.287.B.

MATTHIEU, saint M.

- *si tu veux être parfait*, ... citation, I.94.D;
- le saint, comme M., répond sans hésiter à l'appel de Jésus, I.196.D.

MATOIS.

v. METAIS OU METTAIS.

MAURES d'Espagne.

le catéchisme de Louis de Grenade fait pour servir à l'instruction des M., I.62.D.

MAURELLET, Gabriel, riche marchand de Marseille.

- vérifie si ce qu'il a entendu à la louange des écoles est exact, II.12.A;
- se sent inspiré de doter Marseille d'écoles pareilles, II.12.B;
- communique son dessein à M. Trovillard, II.12.B;
- contribue au développement des écoles de Marseille en 1720, II.13.A;

- a toujours montré du zèle pour l'instruction de la jeunesse, II.13.A;
- avait déjà établi une école sur sa paroisse La Major, II.13.A;
- en 1720, remet cette école à deux Frères dont il accroît la pension de 40 livres de rente, II.13.A.

MAURICE, Frère M.

- né à Reims, est le troisième Frère à mourir, I.255.E;
- est l'exemple des Frères, à peine venu parmi eux, I.256.A;
- donne une image du Sauveur dans sa conduite, I.256.A;
- se distingue par sa piété, son obéissance, I.256.C;
- est aimé singulièrement du saint, I.256.C;
- devient pulmonique, I.256.D;
- est l'objet des soins que le saint lui fait donner, I.256.E;
- n'accepte pas de sortir de la maison pour essayer de guérir, I.257.B;
- veut mourir là où il trouve la ferveur, I.257.B;
- reste encore six mois, exemple des vertus, I.257.C;
- meurt le 30 avril 1687 à l'âge de 22 ans, I.257.C; Bd 64.

MAZARIN, Armand-Charles de La Porte de La Melleraye, duc de M.

- pieux et zélé; prévient le saint qu'il souhaite entendre sa messe; s'y rend suivi d'un seul valet; est édifié par la modestie des Frères, Bd 79-80;
- reçoit le saint avec des marques de distinction, Ca 22; Re 32;
- appuie les demandes de Messieurs de Rethel, I.180.E; Bd 45, 80; Ca 21; Re 32;
- contribue pour sa part à la subsistance des maîtres, I.180.E;
- M. Nyel obtient des libéralités du duc ce qu'il veut, I.181.A;
- veut connaître le saint, I.181.A; I.272.E; Bd 79; Ca 21; Re 32;
- visite plusieurs fois le saint, I.181.B; I.272.E; II.380.B; Bd 79-80;
- deux ans après, veut gratifier les Frères d'une rente de 200 livres annuelles, I.181.B;
- fait faire la proposition au saint et dresse contrat, I.181.B; Ca 22; Re 32-33;
- ne signe pas le contrat, I.181.B;
- est indisposé contre le saint par quelque ennemi brouillon, I.181.B; Ca 22; Re 33-34;
- du jour au lendemain, paraît autre envers le saint, I.181.B; II.380.C;
- reçoit le saint durement, avec raillerie, I.181.C;
- reçoit le saint à Rethel pour traiter du séminaire des maîtres de campagne, I.221.B;
- retourne à Reims rendre compte de Mgr Le Tellier, I.221.C;

– se fait traiter de fou par l'Archevêque, I.221.C.

MÉDECIN, un m.

- auscultant deux Frères, croit qu'ils doivent se retirer de l'austérité, I.257.A;
- juge que l'exemple du saint est propre à faire des saints, I.257.B;
- conseille au saint un remède douloureux pour son rhumatisme, I.331.C;
- a la réputation de guérir le scorbut à un prix élevé, II.62.C;
- accepte de soigner les Frères gratis à la prière de M. d'Helvétius, II.62.D;
- sa conduite charitable, II.62.E-63.A;
- juge mortelle la maladie du saint, II.171.A; Ca 159; Re 290;
- essaye en vain des remèdes pour soulager le saint, II.171.B;
- ordonne un remède simple pour Frère Ponce, II.378.D.

MÉDECINS, des m.

- abandonnent l'espoir de sauver le Frère de Guise, I.276.E;
- déconseillent au saint de repartir pour Paris en 1690, I.305.D;
- sont appelés à l'exhumation du saint, Re 308;
- consultés par les anciens Frères sur l'infirmité du F. Barthélemy, II.282.B.C;
- disent que la guérison est incertaine, II.282.C;
- sont consultés par le saint pour les novices, II.372.C;
- sont impuissants à guérir F. Stanislas, II.ab.93.C.

MÉGÈRES, des m.

souffletent les Frères à Rouen, II.27.B.

MÉLANCHTON, Philipp Schwarzerd, dit M.

compose un catéchisme qu'il répand, I.61.D.

MEMBRES DU CONSEIL DU ROI.

- sont tous favorables à l'Institut, II.186.E;
- unanimes une seconde fois pour accorder les lettres patentes, II.187.A.

MENDIANTS, ORDRES MENDIANTS.

- leur origine est combattue, I.69.D;
- ont difficulté à s'établir, I.83.B;
- tout est à craindre d'une censure des m., I.88.B;
- leurs membres ont fait beaucoup de miracles, I.98.E;
- avant les Ordres mendiants, il y a plus d'Instituts divers qu'après, I.104.C.D;
- sont malmenés dans Fleury, I.104.E;
- augmentent les charges des villes selon M. Fleury, I.105.E;
- vivent d'aumônes, I.105.E.

MENDIANTS.

en 1684, la plupart des gens de Reims sont devenus m., I.219.E.

MENUISIER, un m.

- demande deux fois le paiement d'un ouvrage fait pour la communauté, II.480.C;
- le saint ordonne de le payer après avoir essayé de le convaincre, II.480.D.

MERCENAIRES.

les maîtres d'école sont des m. vivant de leur métier, I.296.E.

MÈRE.

- la m. du compagnon du F. Maurice se lamente devant son fils qui regrette d'avoir quitté le saint, I.257;
- pour les faibles, le saint se comporte comme une m., II.129.E;
- la m. du F. Barthélemy est désolée de voir son fils refuser la place de son père, II.ab.13.E;
- la m. d'un Frère rappelle son fils reçu par charité dans l'Institut, II.ab.109.A.B;
- sollicite un magistrat d'écrire à Saint-Yon pour réclamer son fils, II.ab.110.C.

MÈRES.

- catéchisent leurs enfants, I.56.A;
- sont les maîtresses-nées de leur famille, I.213.D;
- P. Barré s'applique à leur donner une sainte éducation, I.213.D.

MÉREZ, Guillaume-Ignace de M., vicaire général d'Alais.

- chanoine de Nîmes, nommé vicaire général et prévôt de la cathédrale d'Alais, II.50.E;
- juge nécessaire d'appeler des maîtres d'école pieux et habiles, II.50.E;
- a été confrère du saint au séminaire de Saint-Sulpice, II.51.B;
- sait que le saint s'est dépouillé pour fonder les maîtres, II.51.B;
- a reçu les échos d'Avignon et de Marseille, II.51.B;
- considère les avantages de la vocation et de la communauté pour l'éducation, II.51.C;
- inspire à l'évêque d'appeler les Frères dans son diocèse, II.51.C;
- écrit au saint le 2 juin 1707, II.51.C;
- rappelle au saint des souvenirs de 1671, II.51.D;
- dit au saint le besoin de deux Frères pour Alais, II.51.D;
- assure le saint que les maîtres seront payés par la communauté, II.51.D.

MÉRINVILLE, Charles-François des Montiers de M., évêque de Chartres.

- donne aux Frères du blé et du vin, I.377.B;
- n'est pour rien dans la sentence chassant les Frères de Chartres, I.378.E-379.A.B;
- en appelle au Parlement de Paris qui casse la sentence, I.379.C.

MESSIEURS DU TRÉSOR ROYAL.

- ne sont pas exacts à payer la pension aux Frères, I.385.E;

- y sont invités par le duc de Charost qui leur députe son secrétaire, I.386.A.
- MESSIEURS DE CALAIS.**
 – écrivent au duc de Béthune en faveur des Frères, I.381.D;
 – M. de Béthune donne au saint son consentement en leur nom, I.382.B;
 – font pour les Frères office de pères, I.382.B;
 – donnent aux Frères le collège quelques années après leur arrivée, I.382.D;
 – acceptent des Frères pour enseigner les enfants des matelots, I.383.D;
 – s'accordent pour verser aux Frères la pension de M. La France, I.384.E;
 – accordent encore une pension de 900 livres prise sur les octrois de Calais, I.385.B.
- MESSIEURS DE LA CONGRÉGATION des jésuites.**
 entretiennent une école à Darnétal par une maigre pension, II.15.A.
- MESSIEURS DE GUISE.**
 fournissent une maison aux Frères, I.183.A.
- MESSIEURS DE MEAUX.**
 traitent avec F. François pour l'établissement des Frères de Meaux, en 1728, II.ab.28.D.
- MESSIEURS DE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET.**
 regrettent particulièrement la mort du saint, II.179.D.
- MESSIEURS DE SAINT-SULPICE.**
 le saint revient à Paris sous leur conduite, II.448.A.
- MESSIEURS DE REIMS.**
 mettent opposition à l'établissement des écoles gratuites de filles, I.162.C.
- MESSIEURS DU CHAPITRE DE REIMS.**
 ne trouvent pas M. Faubert digne de siéger parmi eux, I.207.B.
- MESSIEURS DE RETHEL.**
 – sont appuyés dans leur demande par M. de Mazarin, I.180.E;
 – leur libéralité permet à M. Nyel de tout arranger, I.181.A.
- MESSIEURS DE LA COUR DES COMPTES de Rouen.**
 sont visités et convaincus par les arguments du curé de Saint-Sever qui veut empêcher les patentes, I.189.A.B.
- MESSIEURS LES DIRECTEURS du grand séminaire de Rouen.**
 prononcent des discours à l'assemblée des Frères, II.193.A.
- MESSIEURS DE SAINT-OMER.**
 acceptent avec zèle l'école des Frères, II.ab.23.A.
- METTAIS, Le M., ou METAIS.**
 accompagne M. de la Barmondière pour la visite des écoles de Saint-Sulpice, I.288.E;
 Re 73.
- MEYNIER, Pierre, curé de Gravières.**
 – ami du prêtre qui a fondé l'école de Gravières, II.82.B;
 – assure la conduite des Frères, II.82.B; Ca 12;
 Re 219;
 – arrête le saint quelques jours chez lui, II.82.B;
 Ca 126; Re 219-220;
 – traite le saint avec vénération, sert sa messe en surplus, II.82.C.
- MICHEL, saint M.**
 le saint honore particulièrement saint M., II.491.E.
- MINISTRE.**
 le saint se considère comme m. de l'Eglise, I.137.A.
- MINISTRES.**
 – manquent parfois de goût pour l'instruction des pauvres, I.33.B;
 – M. Baiÿn forme d'ardents m. de l'Eglise, I.124.E;
 – les chanoines doivent être les premiers m. de l'évêque, I.134.C;
 – J.-C. a donné à ses m. l'exemple de trente années de retraite, I.139.C;
 – les maîtres étant sous le même toit que le curé, sont comme ses m., I.165.B;
 – les camisards tuent les m. du Seigneur, II.81.E;
 – les fondateurs des écoles de Marseille se font les m. des deux Frères, II.87.B;
 – les m. du Seigneur viennent chercher lumière chez Sœur Louise, II.104.D;
 – les m. des autels sont bien formés à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, II.155.A;
 – F. Barthélemy n'a pas confiance aux m. des autels qui n'honorent pas Marie, II.ab.49. E.
- MISSIONNAIRE(S), prêtre(s) de la Congrégation de la Mission.**
 – M. Huchon est zélé pour les écoles, II.66.A;
 – un m. est chargé par M. Huchon de ramener le Frère évadé, II.68.B;
 – les m. de Versailles aident les Frères, II.66.C.
- MOËT Charles, chanoine de Reims.**
 – meurt sans résigner, Bd 55;
 – sa prébende est donnée à Louis de La Salle, frère du saint, Bd 55.
- MOËT DE BROUILLET, Jean.**
 – aieul maternel et parrain du saint, I.118.A.B;
 Ca 3; Re 1;
 – récite le grand office chaque jour, I.122.B; Bd 12;
 – apprend au saint à le réciter, I.122.B; Bd 12.

MOËT DE BROUILLET, Nicole, mère du saint.

- plus recommandable par sa piété que par sa noblesse, I.117.E; Bd 10; Ca 5; Re 4;
- forme son fils à la vertu, I.120.B; Bd 10;
- meurt à Reims le 20 juillet 1671, I.126.D; Ca 5; Re 4;
- sa mort arrête la préparation du saint au sacerdoce, II.239.B;
- sa mort est pour le saint le premier anneau d'une chaîne de tribulations, II.126.D.

MOËT DE BROUILLET, Perrette Lespagnol, dame de M.

aïeule du saint, v. LESPAGNOL, Perrette.

MOINES.

- sont consacrés à Dieu dans la prière, le travail, le silence, I.84.D;
- les communautés de m. donnent lieu à des communautés de clercs, I.107.C;
- l'habit des m. paraît odieux aux sages, I.239.D.

MOINES NOIRS.

les mendiants (Ordres) leur étaient odieux, I. 69.D.

MOÏSE, personnage biblique.

- dit d'apprendre aux enfants ce que le Seigneur a fait pour son peuple, I.7.C.D;
- la doctrine chrétienne est au-dessus de celle de M., I.10.C;
- Dieu parle par la loi de M., I.11.A;
- la doctrine chrétienne s'accorde avec celle de M., I.24.A;
- la doctrine de M. est chargée de préceptes, I. 27.E;
- a des obscurités, I.29.E;
- l'abondance produit l'effet que M. promet aux Juifs, I.109.A;
- le saint, sortant de célébrer la messe, paraît comme M., I.131.D;
- le saint comparé à M. après quinze jours de retraite chez les carmes, II.40.C;
- le saint, comme M., descend de Parménie, II. 106.A; II.273.B;
- comme M., le saint entre au désert de la retraite, II.281.E;
- comme M., le saint recourt souvent au tabernacle, II.290.B.

MOLINOS, Miguel de M.

sa doctrine se répand en France, II.285.B.

MONTMARTIN, Ennemond Alleman de M., évêque de Grenoble.

- préside la société chrétienne de Grenoble, II. 54.B; Ca 121; Re 193;
- fait une donation à l'œuvre des Frères de Grenoble, en 1707, II.55.D;
- promet 2000 livres aux Frères, II.55.D;
- mourra à Paris avant d'avoir pu concrétiser sa promesse, II.55.D;
- publie la bulle *Unigenitus* en 1714, II.106.C; II.221.C;

- change de sentiments dans la suite, II.106.C;
- publie un second mandement contraire, peu goûté, II.106.C;
- refuse de faire rentrer un Frère irrégulier chassé par les Messieurs, II.ab.111.D.

MONSIEUR.

- un m. de Marseille donne un fonds pour le noviciat, II.84.B;
- un m. informé des intrigues du curé de Saint-Sever va trouver M. de La Rivière Lesdo, II. 189.B;
- veut assurer la protection des Frères, II.189. B;
- un m. visite Saint-Yon avec le saint qui lui dit que Saint-Yon sera aux Frères, II.499.A.

MONTAN.

hérésiarque, II.212.D.

MONTESPAN, Françoise-Athénaïs de Rochecouart de Mortemart, marquise de M.

voit les 1000 enfants des écoles réunis à Saint-Sulpice, I.364.A.

MONVILLE, Alexandre Bigot, baron de M.

est président à mortier de Rouen, I.159.D.

MONVILLE, Mademoiselle de M.

- acquiesce à la demande de vivre avec Mme Maillefer, I.155.C;
- éloigne Mme Maillefer par une réponse trop gracieuse, I.155.C;
- est tante de M. de M., président à mortier de Rouen, I.159.C;
- a le même confesseur que Mme Maillefer, I. 159.C;
- à 85 ans, donne les éléments de la vie de Mme Maillefer, I.159.D.

MUTINS.

deux ou trois m. ne veulent pas se soumettre au F. Barthélemy, II.111.A.

NÉGOCIANTS DE CALAIS.

paient des décimes aux Frères, I.385.B.

NICOLAS, évêque de Myre.

assiste au Concile œcuménique, pas aussi illustre en science qu'en sainteté, I.79.E.

NICOLAS IV, pape.

approuve la Règle de saint François, I.94.D.

NIÈCE DU SAINT, très probablement Jeanne Remiette de La Salle, fille de Pierre.

le saint lui écrit pour lui donner les raisons de ne pas assister à sa profession, II.275.E.

NOAILLES, Louis-Antoine de N., archevêque de Paris, cardinal.

- succède à Mgr de Harlay, I.348.E; Ca 66; Re 98;
- amène grand changement dans le diocèse, I. 348.E; Re 98;

- met en interdit les chapelles domestiques, trop nombreuses, I.349.A; Ca 66; Re 99;
- donne au saint l'autorisation d'avoir sa chapelle, au noviciat, I.349.B;
- estime le saint, lui donne par écrit pouvoir de ministère et de gouvernement de sa Société, I. 349.C; Ca 66; Re 99;
- aura pour le saint de bons sentiments, jusqu'à sa mort, I.349.D;
- demande des nouvelles du saint aux Frères de Saint-Denis, I.349.D;
- autorise par écrit l'érection de la chapelle de Vaugirard, I.350.A; Ca 66; Re 99;
- demande, par M. de La Chétardie, d'accepter 50 Irlandais, I.367.E; Ca 86; Re 130;
- donne au saint une preuve de confiance, I. 368.B;
- accompagne Jacques II dans sa visite à la grand'maison, I.368.C; Ca 87; Re 132;
- autorise l'ouverture de l'école dominicale en 1709, I.389.C; Ca 82; Re 206;
- bon et modéré, est prévenu en faveur du saint, I.402.D;
- reçoit le mémoire accusant le saint, I.403.C; Ca 90; Re 139;
- se laisse prévenir contre le saint, Ca 91; Re 140;
- est sollicité de donner un successeur au saint, I.403.D;
- a difficulté à croire les accusations, pourtant lancées par une personne de considération, I. 403.E; II.361.C; II.381.A; Ca 91; Re 139;
- laisse le temps d'éclaircir l'affaire, I.404.C;
- envoie M. Pirot pour juger sur place, I.404.D; I.405.B;
- reçoit le rapport de M. Pirot, I.406.A;
- voit que, plaintes des trois à part, le mémoire n'est pas véridique, I.406.A.B;
- reçoit avec amitié le saint venu pour le remercier, I.409.C; Ca 93; Re 144;
- communique au saint la sentence de sa déposition, I.409.E;
- veut remplacer le saint par un autre Supérieur, I.410.B; Ca 91-92; Re 140;
- fait au saint une faveur en lui retirant le soin de la communauté, I.410.E;
- M. Pirot n'invoque pas d'abord son autorité en s'adressant aux Frères, I.411.D;
- les Frères déclarent avoir comme Supérieur Mgr de N. et le saint, I.414.A;
- les Frères interjettent appel à l'Archevêque, mieux informé, I.414.B;
- les Frères n'acceptent pas une ordonnance extorquée au Cardinal, I.415.B;
- Mgr de N. nomme M. Bricot pour remplacer le saint, I.415.D; Ca 92; Re 141;
- M. Pirot croit qu'il y va de l'honneur du Cardinal de terminer cette affaire, I.416.A;
- les Frères demandent à pouvoir demander au Cardinal la révision de la sentence, I.416.B;
- M. Pirot inspire au Cardinal d'imposer la sentence, I.417.B; Ca 92; Re 142;
- le Cardinal est embarrassé devant l'attitude des Frères, I.417.D; Ca 92-93; Re 143;
- les amis du saint cherchent à détromper le Cardinal, I.418.B;
- agréé les conditions posées par les Frères, Ca 94; Re 145;
- le curé de Villiers a rencontré le Cardinal à qui il a parlé du saint, I.418.C; Ca 95; Re 147;
- selon le curé, il revicndra de ses préventions contre le saint, I.418.D;
- on a fait passé le saint comme entêté, dans l'esprit du Cardinal, I.418.D;
- avoue qu'il a été induit en erreur, I.419.E; Ca 94; Re 144;
- en veut à M. Pirot de l'avoir engagé dans cette affaire, I.420.A;
- garde indisposition contre la communauté, I. 420.A;
- trouve extraordinaire que les Frères résistent à M. Pirot, I.420.A;
- ne croit pas que le saint soit instigateur de cette résistance, I.420.E;
- empêche qu'on porte cette affaire devant le Parlement, I.420.E;
- le saint est persuadé des bonnes intentions de Mgr de N., I.421.C;
- désapprouve le procédé employé contre le saint, I.421.D;
- reçoit le saint qui proteste avoir essayé de réduire la résistance des Frères, I.421.E; II. 446.D;
- laisse le saint visage contre terre et se retire, I. 422.A; II.419.C.D; II.447.A;
- avait donné juridiction au saint et pleins pouvoirs, I.423.D;
- M. de La Chétardie intervient pour assurer l'honneur de Mgr de N., I.424.D;
- avait désapprouvé les moyens employés par M. Pirot pour dominer les Frères, I.426.B;
- envoie l'abbé Madot qui fait accepter M. Bricot, Ca 94; Re 145;
- doit être détrompé de ses préventions contre le saint, Ca 96; Re 149-150;
- refuse la démission volontaire du saint, Ca 98;
- refuse la résignation que lui fait le saint de ses pouvoirs de confesser, Re 152;
- veut que le saint gouverne sa communauté comme auparavant, Ca 98; Re 152;
- selon M. Madot, en faisant soumission les Frères apaiseront l'archevêché, I.426.E;
- donne un autre poste à M. Bricot, I.428.D;
- l'ennemi du saint invoque Mgr de N. pour troubler les Frères, I.432.E;
- rend ses bonnes grâces au saint, II.3.D;
- M. Clément soumet son projet au Cardinal, II. 73.E;
- n'agréé pas le séminaire des maîtres de campagne dans Paris, II.74.A;
- donne son consentement pour louer la maison De Lage, II.74.D;
- donne son agrément au mémoire Desplaces-Clément, II.75.B;

- obtient pour le séminaire des maîtres exemption de soldats, par le duc du Maine, II.75.D;
 - avait donné de larges pouvoirs de confesser au saint, II.121.E;
 - ne regarde pas de bon œil les auteurs des questions posées au saint, II.123.A;
 - sera contre le saint si ce dernier promet la direction à l'ecclésiastique, II.124.A;
 - le saint ne visite pas le Cardinal avant de partir pour Rouen, II.128.B; II.222.E;
 - est sollicité pour approuver la *Règle* des Frères, II.149.B;
 - avait manifesté de l'intérêt aux Frères lors d'une tournée de confirmation à Saint-Denis, II.149.B;
 - s'est informé de la santé du saint et fait son éloge, II.149.B;
 - charge les Frères de porter ses compliments au saint, II.149.B;
 - reçoit MM. de La Chétardie et de Brou, II.149.C;
 - reçoit ensuite M. de Brou, F. Barthélemy et un autre Frère, II.149.C;
 - leur recommande de former de bons maîtres, II.149.C;
 - promet à M. de Brou d'examiner les *Règles*, II.149.D;
 - refuse de signer la bulle *Unigenitus*, II.149.D;
 - juge bon de ne rien changer durant l'absence du saint, II.149.E;
 - regarde le saint avec vénération, II.149.E;
 - ne veut pas substituer un autre Supérieur au saint, II.149.E-150.A;
 - le refus de signer les Règles est providentiel, II.150.B;
 - peut seul, déplacer le saint, II.150.B;
 - le saint eut pu obtenir de lui un appui efficace contre ses ennemis, II.202.D;
 - le saint renonce à ses grâces dès qu'il se déclare contre *Unigenitus*, II.202.E;
 - interdit la lecture des *Réflexions morales*, II.222.B;
 - le saint obéit au jeune abbé comme s'il l'eut fait au Cardinal, II.417.C.
- NOINTEL**, Jean de Tulmence de N., garde du Trésor royal.
est prié de payer aux Frères de Calais 300 livres de gratification, I.385.A.
- NORBERT**, saint N.
ne peut être soupçonné de vanité en fondant son Institut, I.92.E.
- NOTAIRE(S)**.
- lit le testament où le saint est qualifié de Supérieur, II.157.A;
 - dit au saint que ce terme est sans conséquence, II.157.B; Ca 156; Re 283-284;
 - dit que la décharge doit porter cette qualité, II.157.B;
 - garde la somme trois mois puis supprime le mot « Supérieur », II.157.C;
 - deux notaires assistent à la réunion des maîtres écrivains convoquée par M. de La Chétardie, II.38.C;
 - sont présents à l'exhumation du saint, dressent procès-verbal, Re 308-309.
- NOUET**, Claude, avocat au parlement de Paris.
plaide en faveur de l'écolâtrerie d'Amiens; les chanoines sont les premiers à être chargés des écoles, I.60.B.
- NOVATEURS**, protestants, puis jansénistes.
- ont une doctrine maligne et séductrice, I.5.B;
 - cherchent dans l'Eglise ancienne des motifs de blâmer la nouvelle, I.88.A;
 - trouvent les catholiques trop crédules sur la possession des démons, II.125.B;
 - corrompent le texte de la Bible, II.211.B;
 - entraînent les personnes simples à la révolte, II.223.B;
 - veulent multiplier les appelants, II.223.D;
 - font courir le bruit que le saint est appelant, II.223.E;
 - l'Eglise est agitée par les n., II.224.A;
 - cherchent dans l'Antiquité de quoi appuyer leur doctrine, II.224.B;
 - séduisent les faibles par leur éloquence, II.225.D;
 - font souffrir les Frères de Calais, II.ab.23.B;
 - veulent chasser les Frères, II.ab.33.E;
 - F. Barthélemy regrette qu'ils négligent Marie, II.ab.50.A.
- NOVICE**, un n.
- le saint craint qu'un n. de sa communauté se perde, I.180.C;
 - de grande vertu, meurt à Chartres en 1705, de la petite vérole, I.379.E;
 - rend témoignage de la rigueur de la pénitence exercée sur lui, I.402.E;
 - est invité à mettre sa plainte par écrit, I.403.C;
 - va montrer les marques de la correction à M. de La Chétardie, I.404.D;
 - le saint déclare à un n. ne rien vouloir sans permission, II.153.B;
 - se dissipe après la communion, le saint le reprend fortement, II.290.D;
 - est rudoyé par F. Ponce, II.379.A;
 - quitte le noviciat malgré le saint, II.411.D;
 - y rentre mais le saint consulte son Directeur, II.411.E;
 - le Directeur le renvoie, II.411.E;
 - le saint est aussi obéissant qu'un n., II.448.E;
 - est donné au saint durant sa dernière maladie, II.450.B;
 - impose au saint des prières et des choses qui ne conviennent pas à un grand malade, II.450.B;
 - demande au saint une explication, il est envoyé au F. Directeur, II.450.D;
 - balaie la chambre du saint qui lui demande s'il doit sortir, avec ordre du F. Directeur, II.450.B; Ca 153; Re 277;

- aide à l'infirmier, exerce le saint à l'obéissance, II.450.E;
- voyage avec F. Barthélemy qui se rend l'inférieur de ce n., II.ab.63.B.C;
- fils d'un chirurgien de Paris, II.ab.122.E;
- sort du noviciat, déserte à l'armée, II.ab.122.E;
- condamné aux galères, est délivré par le saint, à Marseille, II.ab.122.E.

NOVICES.

- deux n. malins se plaignent de mauvais traitements, I.401.E; Ca 97; Re 150;
- cherchent à faire tomber sur le Directeur les pénitences reçues, I.402.A;
- sont reçus par l'ennemi du saint, I.402.B;
- ignorent que tout retombera sur le saint, I.402.B;
- deux ou trois sont sortis de l'Institut et se sont plaints, I.418.E;
- trois n. envoyés à Reims, passent au Charmel, vont chez le curé du lieu, sont présentés au comte du Charmel, Ca 64-66; Re 96-98;
- cinq n. reçoivent l'habit des mains du saint à Vaugirard le 1^{er} novembre 1692, I.325.A.

NOVICES, en général.

- sont l'objet d'une formation attentive de la part du saint, II.29.A;
- une fois formés, sont envoyés aux écoles, Ca 65; Re 97;
- leur exemple attire de nouveaux sujets, Ca 56; Re 84;
- les désordres des récréations sont cause du départ de quelques n., II.142.E;
- sont tenus d'apprendre chaque jour une page du Nouveau Testament, II.231.A;
- le saint récite avec eux le petit office de la T. S. V., II.235.E;
- emploient pour le petit office autant de temps qu'on en emploie pour le grand, II.236.A;
- le saint aime assister aux offices des n., II.236.A.B;
- le saint se prosterne comme les n. à la moindre faute durant l'office, II.236.B;
- un Frère plaint la solitude des n., II.275.C;
- le saint l'oblige à rester quelques mois avec eux, II.275.C;
- sont formés à l'oraison par le saint, II.287.B;
- le saint baise les pieds des n., ayant oublié de les réveiller à l'heure, II.321.E;
- des n. dépend l'affermissement de l'Institut, II.328.C; I.332.E; II.129.A;
- l'espérance d'une Société est fondée sur la formation des n., II.365.D;
- le saint entraîne ses n. à la pénitence, II.366.B;
- le saint veut former les n. lui-même autant que possible, II.366.C;
- F. Barthélemy obéit aux n. en voyage, II.ab.63.B;
- F. Barthélemy recommande aux n. l'humilité, II.ab.64.E;

- F. Jean-Henry, modèle des n., II.ab.71.C.

NOVICES DE PARIS, VAUGIRARD.

- se croyant bien nourris, se privent d'une partie, I.320.C;
- ne vivent que d'aumônes, I.320.C;
- se donnent la discipline, I.320.D;
- ceux qui avaient été privés d'une partie du souper sont les plus joyeux, I.321.A;
- exagèrent leurs fautes pour être punis davantage, I.321.B;
- sont habillés si pauvrement qu'ils éloignent les gens, I.322.A;
- doivent s'agencer pour aller à la paroisse, I.322.B;
- regardent la pauvreté comme un trésor, I.322.B;
- aucun n'est malade pendant les sept années de rigueur, I.322.C;
- édifient les habitants par leur silence, I.322.E;
- leur vocation est forte, I.326.A;
- assistent à la messe célébrée par un prêtre hébergé, quand le saint est absent, I.326.D;
- ne se croient pas permis d'ôter une mouche du potage, par mortification, I.328.B;
- assistent aux messes de M. Baüyn et du saint, I.330.C;
- conduisent le saint quand il souffre de rhumatismes, I.331.B;
- sont toujours sous la conduite du saint, I.332.E; II.377.E;
- montrent qu'ils sont formés par un saint, I.333.B;
- retournent avec le saint à Vaugirard en 1695, I.339.B;
- doivent se sanctifier avant tout, I.348.D;
- le curé de Vaugirard veut qu'on les mène à la paroisse, I.352.E; I.353.C;
- auraient été nombreux sans la dureté du Directeur de Reims, I.357.B;
- passent de Vaugirard à la grand'maison, II.258.A.

NOVICES DE PARIS, GRAND'MAISON.

- sont confiés à deux Frères non profès durant l'absence du saint, I.356.C;
- souffrent de la conduite du nouveau maître des n., I.358.E;
- se plaignent au saint qui les console, I.359.A.D;
- le saint ne peut s'occuper d'eux et des Frères de Paris, I.359.E;
- rebutés par la dureté du maître des n., trouvent d'abord remède dans la bonté du saint, I.400.A;
- se plaignent à l'ennemi du saint, I.402.A;
- mettent leurs plaintes par écrit, I.402.A;
- s'unissent aux Frères pour réclamer contre la déposition du saint, I.414.B;
- gémissent sous la conduite d'un maître impitoyable, I.434.D;
- leur nombre croît à la grand'maison, I.441.B.

NOVICES après la sortie de la grand'maison et Barrière de Sèvres.

- sont écartés par la persécution du faubourg Saint-Antoine, II.14.D;
- il en reste peu, à ce moment de l'histoire de l'Institut, II.14.D;
- sont rappelés à Paris en 1709, II.59.E;
- grossissent de moitié la communauté, II.59.E;
- couchent sur des paillasses placées partout, II.59.E.

NOVICES DE PARIS et d'ailleurs.

- selon le rival du saint, les n. coûtent trop, II.111.D;
- deux ou trois dans chaque maison doivent assurer la relève, II.111.E;
- en revenant de Provence, le saint trouve trois ou quatre n., II.113.B;
- leur ferveur ébranle l'abbé dévoyé qui se convertit, II.347.D;
- le jeune abbé suit les exercices des n., II.347.E;
- leur zèle a peine à se rassasier, II.366.B;
- le saint s'emploie à former de saints n., II.366.C;
- le saint demande pardon aux n. un jour où il n'a pas sonné le réveil, II.321.E;
- un jeune filou vient pour être reçu parmi les n., II.377.E.

NOVICES DE MARSEILLE.

- arrivent dès l'ouverture du noviciat, II.84.B;
- la vie des n. paraît insupportable à ceux qui veulent s'émanciper, II.86.B;
- les jansénistes sollicitent les n. à sortir, II.91.B; Ca 131; Re 229;
- les n. sortis servent de trompettes aux jansénistes, II.91.C;
- exagèrent les austérités de la vie du noviciat, II.91.C;
- colportent les griefs qu'on leur inspire, II.91.D.

NOVICES DE SAINT-YON.

- le curé de Saint-Sever veut que n. et pensionnaires aillent à la paroisse, I.352.E; I.353.C;
- reviennent de Saint-Yon à Paris durant l'hiver de 1703, II.6.E;
- acceptant des conditions désavantageuses à Rouen, le saint compte y établir ses n., II.29.D;
- à Saint-Yon, les n. constituent une communauté à part, II.34.A.B;
- deux ou trois n. partent à Rouen en octobre 1715, II.128.A; Ca 148; Re 264;
- à Saint-Yon, le saint s'occupe surtout des n., II.129.A; II.272.C;
- le saint les étudie partout et leur infuse les maximes de J.-C., II.129.A;
- il estime dans les n. la seule vertu, II.129.B;
- doivent être fervents pour plaire au saint, II.129.C;

- pour les faibles, le saint se conduit en mère, II.129.D.E;
- F. Barthélemy se range parmi les n. en frère aîné, II.130.C;
- quelques n. sont tentés de quitter voyant les récréations dissipées, II.142.E;
- sont heureux de posséder le saint, II.162.E;
- reçoivent chaque jour les instructions du saint sur l'oraison, I.164.B; II.287.B;
- pour eux, le saint compose un recueil de sentences, d'instructions, II.164.D; Ca 148; Re 264;
- doivent étudier chaque jour une page du Nouveau Testament, II.231.D;
- un Frère plaint leur solitude, II.275.C;
- il doit rester plusieurs mois parmi eux, II.275.C;
- en 1719, éteignent le feu qui menace Saint-Yon, II.292.D;
- le saint récite l'office de la T. S. V. avec les n., II.235.E;
- se mettent au milieu de l'oratoire après une faute, II.236.A;
- sont appliqués uniquement aux exercices de piété, II.405.B;
- le saint doit renouveler ses pouvoirs pour les confesser à Saint-Yon, II.408.E;
- dernière conférence aux n. sur l'obéissance, II.441.E;
- sont élevés par le saint dans la pratique d'une docilité d'enfant, II.445.E;
- font l'essai de l'obéissance aveugle du saint, II.450.E;
- le saint ne fait, aux n., une exhortation que par obéissance, II.450.E;
- pendant sa maladie le saint dit son chapelet avec les n., II.458.E;
- conduite du F. Barthélemy avec les n., II.ab.11.D.E;
- rend l'obéissance aisée aux n., par son exemple, II.ab.13.A;
- F. Barthélemy demande aux n. de lui obtenir une bonne mort; il est guéri, II.ab.14.E;
- F. Barthélemy est attentif aux besoins des n., II.ab.42.B;
- F. Barthélemy suit les exercices des n., les jours de fête de N.-S., II.ab.48.B.

NOVICES, jeunes gens de la rue Neuve.

- font le voyage Reims-Paris, en comptant sur la Providence, II.268.A.

NOVICES D'ALDOMIR.

- ne se plaignent pas des disciplines reçues par un Frère convers, I.408.B.

NYEL, Adrien.

- né à Laon, a du talent pour la conduite des écoles, I.160.A; Bd 23; Ca 12; Re 17-18;
- est choisi par Mme Maillefer pour établir les écoles de Reims à 55 ans, I.160.A; Bd 23-24; Ca 12; Re 18;

- a commencé les écoles gratuites à Rouen pour les garçons, I.160.B; Bd 23; Ca 103; Re 164;
- reçoit 100 écus de pension de Mme Maillefer, I.160.B; Bd 24;
- part pour Reims avec le petit garçon et une lettre pour la Supérieure des Sœurs de l'Enfant-Jésus, qu'il connaît, I.160.C; Bd 24;
- rencontre le saint à la porte de la maison des Sœurs, I.160.C; Bd 24; Ca 12; Re 18;
- sonne à la porte de la communauté des Sœurs de l'Enfant-Jésus quand le saint y arrive, I.161.A; Ca 12; Re 18;
- expose à la Supérieure l'objet de son voyage, I.161.A; Bd 24;
- lui remet les lettres de Mme Maillefer, I.161.A;
- est introduit auprès du saint par la lettre de Mme Maillefer, I.161.C;
- doit d'abord trouver un gîte, I.161.E;
- Mme Maillefer avait ordonné à M. N. de loger chez son frère, I.162.B; Bd 24;
- entend les raisons du saint qui le dissuade de loger chez ce monsieur, I.162.C;
- est invité à loger chez le saint, I.162.E; II.374.C; Bd 24;
- le saint le rassure en faisant valoir sa ressemblance avec un curé, I.162.E;
- accepte l'invitation du saint, I.163.A; Ca 12; Re 19;
- reste huit jours chez le saint, Bd 26;
- le saint ne prévoit pas l'avenir en aidant N., I.163.B;
- voit dans le saint un protecteur zélé, I.163.B;
- informe Mme Maillefer de son heureux début, I.163.B;
- est présenté par le saint à M. Dorigny, avec le petit garçon, I.165.A;
- est logé avec son compagnon par M. Dorigny pour 100 écus par an, I.165.B;
- va rendre visite au saint pour lui demander avis et services, I.165.C;
- est entreprenant et de grande intrigue, I.165.D;
- donne lieu, sans y penser, à l'Institution des Frères des Ecoles chrétiennes, I.166.A;
- averti du dessein de Mme de Croyère, va voir la dame, applaudit à son projet, I.166.A; Bd 28; Ca 14; Re 21;
- lui suggère de faire une fondation en bonne forme, I.166.A;
- lui raconte ce qu'il a fait à Rouen pour les écoles, I.166.B;
- ajoute que le même succès l'a suivi à Reims, I.166.B;
- se fait honneur de la connaissance du saint, protecteur de son œuvre à Reims, I.166.B; Bd 28;
- s'offre de se charger de la nouvelle école, I.166.B;
- propose le saint comme homme propre à exécuter ses volontés, I.166.B; Ca 14; Re 21;
- commence lui-même l'école Saint-Jacques en septembre 1679, I.167.A; Bd 34;
- continue ensuite à s'occuper de l'école Saint-Jacques, Bd 35;
- se pourvoit de maîtres pour l'école Saint-Maurice, I.167.A; Bd 34;
- reste chargé des maîtres, I.167.B;
- n'est pas propre à régler une communauté, I.167.B;
- est trop au-dehors par visites, mouvements, intrigues, ne garde pas la maison, I.167.B;
- à peine ouverte une école, pense en ouvrant une autre, I.167.C; Bd 35;
- la Providence lie le saint à N. et ses compagnons, I.169.C; Bd 30;
- le saint avoue que la rencontre de N. a déclenché l'Institut, I.169.D;
- s'il est propre à conduire les écoles il ne l'est pas à conduire les maîtres, I.170.A;
- est ami du bien, souscrit aux règlements nouveaux et s'y range, I.170.C;
- ne respire qu'établissement de nouvelles écoles, I.170.C;
- se trouve en liberté, n'ayant plus à veiller sur les maîtres, I.170.D;
- engage le saint à ouvrir une troisième école, I.170.D; Bd 35; Ca 15; Re 24;
- en son absence, les maîtres agissent à leur fantaisie, I.170.E;
- est assidu à l'école, conduit les écoliers à la grand'messe, fait de nouvelles connaissances, I.171.A;
- n'est jamais à la maison pour introduire silence, régularité, obéissance, I.171.A;
- le P. Barré connaît N., I.172.A; Bd 37; Ca 12; Re 17;
- est sollicité par MM. le Maire et échevins de Guise pour une école, I.173.A;
- est fortement porté à donner suite à cette demande, I.173.B;
- est dissuadé par le saint d'aller à Guise à Pâques, I.173.B;
- est encore plus dissuadé d'ouvrir une école, I.173.B;
- n'écoute pas le saint, I.173.D; Bd 39; Ca 18; Re 26-27;
- part pour Guise, I.173.D;
- abandonne une œuvre à moitié commencée, I.173.D; Bd 40; Ca 18; Re 27-28;
- son éloignement amène le saint à s'engager envers les maîtres, I.173.D; Ca 18; Re 27-28;
- échoue une première fois à Guise en 1681, Bd 40; retourne à Guise en 1682, Bd 40;
- Louis de La Salle fait l'école avec lui à Guise, Bd 67;
- durant son absence (huit jours), le saint étudie les maîtres, I.174.C; Ca 17; Re 26;
- ses absences expliquent beaucoup de petits désordres, I.174.C; Bd 41; Ca 15-16; Re 23-24;
- le saint voit que N. n'est pas apte à mettre de la stabilité parmi les maîtres, I.174.D;

- les maîtres continuent à vivre comme ils ont commencé à son départ, I.175.B;
- accompagne les maîtres chez le saint, I.175.C; Bd 42, 45;
- jusqu'à Noël 1681, il demeure avec les Frères, I.179.C; Bd 45;
- est surpris et charmé par le bon ordre parmi les maîtres, I.179.C; Bd 45;
- les maîtres étaient plus libres avec lui qu'avec le saint, Bd 46;
- ne peut rester avec eux mais vole partout pour d'autres œuvres, I.179.D;
- est chargé de négocier la fondation de Rethel, I.180.E; Bd 45; Ca 21; Re 33;
- trouve dans les libéralités de la ville, du curé, du duc, ce qu'il veut, I.181.A;
- le saint prévoit que N. laissera ses écoles à sa charge, I.182.C;
- va à Guise après six mois de séjour à Rethel, I.183.C; Bd 45; Ca 23; Re 35;
- vient à Laon pour préparer l'ouverture d'une école, en 1683, I.183.C; Bd 45;
- demeure deux ans à Laon, I.183.D;
- prie le saint de le laisser retourner à Rouen en 1685, I.183.E; Bd 67;
- recourt au crédit du curé de Laon pour obtenir que le saint se charge des écoles de Guise et de Laon, Bd 68;
- le saint refuse d'abord de prendre les écoles, I.231.A;
- revient à la charge, prend prétexte de son âge, I.231.B; Ca 39-40; Re 60;
- ne pouvant convaincre le saint, part pour Rouen en 1685, I.231.B; Bd 68;
- meurt deux ans après le 31 mai 1687, I.231.C; I.282.C; Bd 68;
- son éloge; le saint le regrette et célèbre pour lui un service solennel, Bd 68-69;
- en partant, prévoit que le saint prendra les écoles qu'il laisse, I.231.B;
- a rendu au saint et à son œuvre les plus grands services, I.282.D;
- le saint ira reprendre à Rouen les écoles de N., II.22.A; II.24.E; Ca 103; Re 166.

OBLATS de Saint-Ambroise.

- gouvernent la grande Congrégation qui veille sur les écoles de saint Charles Borromée, I.64.D;
- prêtres o. institués par saint Charles Borromée, I.66.E.

ÉCOLAMPADE, Johannes Hausschein ou Heuszgen.
compose des catéchismes, I.61.D.

OFFICIAL DE REIMS.

- a une grande influence sur son neveu, curé, I.164.B; Bd 27.

OFFICIAL DE ROUEN.

- un Frère est chassé, sur son ordre, I.440.B.

OFFICIER DES CHARTREUX, à Rouen.

- avait laissé tomber un paquet de lettres; celui-ci est ramassé par deux Frères, II.265.E.

OLIER, Jean-Jacques, fondateur de Saint-Sulpice.

- curé, va par les rues de Paris, sonnant la cloche pour rassembler les enfants, I.68.D;
- travaille à la réforme du clergé, I.99.D;
- rend de précieux services à l'Église, I.100.A;
- a sanctifié Vaugirard par sa présence, I.322.C;
- a eu le saint dans sa maison, I.322.D.

ONÉSIME, Frère O.

- né à Chartres, II.ab.114.C;
- est reçu dans la grand'maison vers l'âge de 20 ans, II.ab.114.C;
- vers 1707, devient libertin, sans sortir, II.ab.114.D;
- perce la langue d'un écolier à Guise, en est chassé, II.ab.114.D;
- est envoyé à l'école Saint-Roch où il cause la ruine de l'école par un scandale, II.ab.115.A;
- cause un nouveau scandale à Saint-Yon, en est chassé en 1710, II.ab.115.B.C;
- se retire dans un village près de Chartres pour y tenir école, II.ab.115.C.

ORATORIENS.

- ne peuvent être empêchés d'enseigner les Belles Lettres, I.111.D.

ORDRE(s).

- par l'établissement d'une maison de maîtresses d'école, le saint se prépare à fonder un O. nouveau, I.142.C;
- Vaugirard verra la ferveur de l'Institut comme celle des O. naissants, I.314.C;
- les O. religieux sont obligés d'avoir un noviciat, I.316.C;
- les O. religieux ont à Rome un Cardinal protecteur, II.116.D;
- le saint avait souhaité que son Institut devint O. religieux, II.191.C.

ORIGÈNE.

- enseigne la doctrine chrétienne aux catéchumènes, I.15.E; I.79.E;
- a cultivé la doctrine chrétienne, I.61.B;
- a été catéchiste, I.81.A;
- prodige de science et de piété, a commis des erreurs en commentant les Écritures, II.212.D.

ORLÉANS, Louis, duc d'O., fils du Régent.

- étend sa charité aux écoles de Chartres, I.377.C;
- par une pension annuelle de 500 livres, permet d'ajouter un cinquième Frère, I.377.C;
- laisse espoir aux Frères de ne plus être lésés par détournements de legs, I.377.C.

ORLÉANS, Philippe, duc d'O., Régent de France. v. PHILIPPE D'ORLÉANS.

ORPHELINES.

- sont confiées aux Sœurs de l'Enfant-Jésus, I. 128.C;
- les Sœurs de l'Enfant-Jésus sont devenues o. à la mort de M. Roland, I.138.E;
- la fin de la communauté de M. Roland est le soin des o., I.141.A.

OUVRIERS.

- sont exhortés par Mme Maillefer à recevoir les sacrements, I.156.D;
- les o. de Boulogne prêtent main charitable à la construction de la maison des Frères, II.71.B;
- le saint impatiente les o. par son exigence sur les règles canoniques au sujet des habits, II. 245.D.

PACÔME, saint P.

- la manière de vivre de ses moines est propre à eux, I.90.D; I.103.E;
- ses moines élisent leur Supérieur en assemblée deux fois l'an, I.91.A;
- l'Institut de saint P. a plus de 1000 Supérieurs particuliers, I.91.A;
- saint François en savait autant que les P., I. 93.C;
- saint P. regarde la pauvreté comme une vertu de son état, I.95.C;
- sous saint P., les prêtres obéissent à des laïcs, II.154.C;
- un Frère cite saint P. au saint qui hésitait devant un service peu convenable, II.451.B.

PAIENS.

la doctrine chrétienne réforme les systèmes de morale entre les Juifs et les p., I.20.E.

PALLADIUS ou PALLADE, auteur ecclésiastique.

reclate les vertus des particuliers retirés en Egypte, I.91.A.

PANÉGYRISTE(S).

- le saint gardé des p. à Reims, I.211.B;
- le saint a aussi ses p. dans les persécutions, I. 272.D;
- les jansénistes de Marseille sont des p. de la charité mais ne ménagent pas leurs opposants, II.89.D;
- le saint se fait p. de Sœur Louise, II.104.E;
- des Frères ayant critiqué F. Barthélemy deviennent ses p., II.ab.44.A.

PAPE.

- Gabriel Drolin obtient une école charitable fondée par le P., I.393.C;
- le saint est résolu de demander au P. confirmation de son Institut, II.93.C;
- l'union au P. est demandée aux Frères dans le testament du saint, II.173.E;
- le saint maintient les Frères soumis à l'Eglise, parlant par le P., II.203.C;
- le P. est attaqué dans les conférences des augustinien, II.220.D;

- le saint a un grand respect pour le P., II.224.C;
- le saint demande la soumission aux décisions du P., II.226.A;
- le saint reprend son frère qui « appelant », combat le P., II.228.C;
- le saint renvoie un Frère à l'enseignement du P. pour une affaire délicate, II.247.B;
- le saint désire se jeter aux pieds du P. et lui demander mission, II.447.B;
- un évêque reproche au F. Barthélemy sa soumission au P., II.ab.32.A;
- F. Timothée sollicite les bulles du P.; le cardinal de Rohan est prié d'intervenir auprès du P., Ca 166; Re 305.

PAPES.

présent la composition du catéchisme de Trente, I.63.A.

PAPHNUCE, saint P.

on ne le croit pas aussi illustre par sa science que par sa sainteté, I.79.E.

PARENTS.

- les maîtres sont les suppléants des p., I.41.D; I.43.A;
- leur autorité est l'image de celle de Dieu, I.41.E-42.A;
- ne doivent élever leurs enfants que pour Dieu, I.42.B;
- doivent l'éducation chrétienne à leurs enfants, I.71.E;
- portent leurs désirs à voir leurs enfants chanoines, I.135.A;
- Mme Maillefer exhorte les p., I.156.D;
- plusieurs jeunes gens suivent le saint malgré leurs p., I.224.C;
- se plaignent de la correction donnée à leurs enfants, I.246.D;
- les p. du F. Bourlette veulent l'empêcher d'être Frère, I.252.A; I.254.C.D.E;
- soutiennent leurs enfants contre la correction des Frères, I.274.D; Bd 82;
- insultent les Frères, excitent leurs enfants contre les Frères, I.275.E;
- des pensionnaires sont enfermés à Saint-Yon sur ordre des p., I.353.A;
- des p. confient au saint leur enfant libertin, I. 369.B;
- s'empressent d'envoyer leurs enfants à l'école de Chartres, I.372.B;
- sont émerveillés des résultats obtenus à Saint-Yon, II.32.D;
- les p. des enfants de Saint-Sulpice s'inquiètent de l'absence des Frères, II.38.A;
- ont la promesse que les Frères reviendront, II. 38.B;
- se plaignent de la fermeture des écoles de Saint-Sulpice, II.42.B;
- doivent venir pour chercher le billet pour aller à l'école, II.43.C;

- les p. de M. Clément accusent le saint de surpasser un mineur, II.56.C;
- le jeune abbé insiste auprès de ses p. pour devenir Frère, II.348.E;
- les p. du jeune abbé viennent le chercher, II.349.B;
- les p. du jeune Frère sorti apprennent aux Frères, sa mort, II.370.C;
- les p. du F. Barthélemy s'efforcent de l'empêcher d'être Frère, II.ab.6.B.C.D.

PARENT(S) DU SAINT.

- un p. du saint dit qu'il devra demander pardon à son corps, I.228.D;
- cherchent une école pour le saint, I.124.A;
- désirent que leur fils devienne parfait en science ecclésiastique, I.125.E;
- meurent avant que le saint ait fini ses études, I.126.A;
- se mettent en devoir d'empêcher la permutation du canonicat contre une cure, I.136.A; Ca 7; Re 8-9;
- le saint ne reçoit plus ses p., I.143.D;
- sont honteux des pauvres habits du saint, I.144.C;
- le saint taxé de vouloir être instituteur au détriment de ses p., I.169.B;
- le saint prévoit leurs réactions s'il reçoit les maîtres chez lui, I.171.D; Ca 19; Re 28-29;
- le saint étudie la disposition de ses p. par rapport à la société, I.174.E;
- les plus affectionnés se taisent, mécontents, I.176.A;
- veulent retirer les trois frères du saint, I.176.C;
- font en vain effort pour détacher Jean-Louis, I.176.D;
- ne pensent qu'à mortifier le saint, en enlevant ses frères, I.176.E;
- les p. du saint sont riches, I.189.D;
- ne l'auraient pas secouru en cas d'échec, I.194.C;
- essaient en vain de le faire revenir sur sa décision au sujet du canonicat, I.199.B; Ca 30; Re 45;
- Mgr Le Tellier espère que les p. le feront changer, I.201.C;
- à leurs yeux, M. Faubert n'est pas digne du canonicat, I.207.B;
- n'interviennent plus quand l'Archevêque a donné son accord, I.208.C;
- critiquent le saint quand il se dépouille de ses biens, I.216.B;
- le saint ne doit pas s'attendre à trouver chez ses p. ce qui manque aux Frères, I.217.B;
- ne lui reprochent pas la distribution de ses biens, I.218.E;
- le saint a été élevé, par ses p., dans l'abondance, I.225.D;
- critiquent le saint de le voir tenir les écoles, I.243.E-244.A;

- sous les yeux de ses p., le saint ne se croit pas capable d'étendre son zèle, I.285.D;
- ne pensent pas à le secourir dans sa maladie, I.304.D;
- soignent le saint dans une maladie; celui-ci cherche à se soustraire à leurs attentions, Ca 57; Re 84-85;
- ont pitié de ses excès de vertu, II.299.D;
- un p. vient se plaindre, rue Neuve, de la honte produite par l'affaire du chapeau, II.397.B.

PARIS, Frère P. dit F. Joseph.

- accueilli par le saint en 1683, II.ab.69.A;
- tailleur, cellérier, etc..., II.ab.69.B;
- son obéissance, sa pauvreté, sa prière continue, II.ab.69.B.C;
- envoyé à Laon en 1688 pour les écoles, II.ab.69.E;
- voyage pénible en 1691 pour se rendre à Vaugirard, II.ab.70.B.C;
- suit la retraite malgré la fatigue et les infirmités, II.ab.70.C;
- retourne à Laon après la retraite, II.ab.70.D;
- meurt à la suite d'une blessure causée par un écolier, en 1694, II.ab.70.E.

PARLEMENT.

- enregistre les lettres patentes des Sœurs de l'Enfant-Jésus, I.142.B;
- à Saint-Yon, des pensionnaires sont enfermés par décision du P., I.353.A; II.32.E;
- infirme la sentence des magistrats de Chartres, I.379.C;
- on parle de porter devant le P. l'affaire du refus des Frères de recevoir le nouveau Supérieur, I.420.E;
- enregistre à Rouen les lettres patentes, 12 mai 1725, II.191.E.

PAROISSIENS.

- le curé a autorité pour leur donner des maîtres, I.163.C;
- les p. de Vaugirard sont privés de l'exemple des Frères, selon le curé, I.350.B;
- les deux curés de Rouen veulent faire, des Frères, des p. d'exemple, I.352.E;
- le curé de Saint-Sever veut remplir son église de p., I.352.E;
- M. de La Chétardie est tout dévoué à ses p., II.38.D.

PARRAINS.

- catéchisent leurs filleuls, I.56.A.

PARTÈNE ou PANTÈNE.

- enseigne la doctrine chrétienne, I.15.E.

PARTI, v. AUGUSTINISTES, JANSÉNISTES.

- on choisit l'homme du p. le plus propre à empêcher l'œuvre des Frères, II.88.B;
- le saint ne se soucie pas du p. qui le poursuit en Provence, II.106.D;
- les gens du p. tentent de gagner le saint, II.218.E;

- le p. est aigri de la profession de foi du saint, II.221.D.
- PARTIE(s).**
 - les p. engagées dans la permutation du canonicat sont priées de rester dans leur état, I.136.B;
 - le saint va trouver les p. adverses pour les accommoder, II.76.C;
 - les p. adverses sont intraitables, II.76.D;
 - sont d'accord avec les avocats, contre le saint, II.77.E;
 - sont liées avec l'ennemi du saint, II.79.C;
 - sont entendues devant les Supérieurs des communautés, en 1717, II.143.E.
- PARTICULIER(s).**
 - un p. trouve une maison pour le séminaire des maîtres, I.365.C;
 - laisse en testament 50.000 livres pour payer le noviciat, II.3.B;
 - plusieurs p. sont accusés dans la requête des maîtres écrivains, II.8.A;
 - le saint ne révèle pas aux p. ses vues sur eux, II.305.B.
- PARTISANS.**
 - attirent le saint à leurs conférences, II.89.B.C;
 - ceux du P. Quesnel se rencontrent avec les Frères dans quelques diocèses, II.151.B.
- PASSARION, saint P.**
 - donne à ses moines une Règle particulière, I.104.B.
- PASTEUR(s).**
 - M. Roland estime la fonction de p. plus utile que celle de chanoine, I.134.C;
 - le rang des p. n'est pas envié par les riches, I.135.A;
 - les p. ont multiplié les écoles chrétiennes, I.141.A;
 - M. Gense poursuit les faux p., I.386.D;
 - le saint voit les premiers p. comme les successeurs des apôtres, II.246.E.
- PATOILLAT, Nicolas, curé de Villiers-en-Brie.**
 - achète une maison pouvant servir de séminaire pour maîtres de la campagne, II.74.B;
 - rencontre le saint, rue Saint-Denis, le prie d'accepter cette maison, II.74.B.
- PATRIARCHE(s).**
 - en recevant M. Nyel, le saint est destiné à devenir p. d'un nouvel Institut, I.163.C;
 - on accuse le saint de vouloir se situer parmi les p. d'Ordres, I.197.C;
 - les p. d'Ordres ont eu des sujets d'affliction pareils à ceux du saint, II.95.E.
- PAUL, saint P.**
 - dit que quand on est nourri des paroles de la foi, on est capable d'enseigner, I. Tim. 4 : 6, I.8.A;
 - dit que le prédicateur garde la vérité, I.9.C;
 - Dieu, après avoir parlé par les prophètes, parle par son Fils (Héb.), I.11.A;
 - ce n'est ni Pierre ni P. qui parle quand on enseigne la doctrine de J.-C., I.11.B;
 - catéchise devant le proconsul Félix, I.14.A.B;
 - s'abandonne au mouvement de l'Esprit à Athènes, I.14.B;
 - fait profession de parler sans art, I.14.D.E-15.A.B;
 - se fait infirme avec les infirmes, I.15.C;
 - annonce les terribles vérités à Félix, I.26.C;
 - gémit sur la jeunesse d'Athènes qui ne connaît pas Dieu, I.33.D;
 - demande comment les hommes entendront si on ne leur annonce Dieu, I.38.E;
 - le retard des interventions de Dieu ne peut s'accepter que par la parole de P. *O altitudo...*, I.78.A;
 - tout le corps ne peut être œil..., I.85.E;
 - dit *que celui qui ne mange pas ne méprise point celui qui mange*, I.87.D;
 - ne se glorifie pas d'en savoir plus que Jésus crucifié, I.93.B;
 - a été envoyé non pour baptiser mais pour annoncer l'Évangile, I.93.E;
 - vient pour faire part du témoignage de J.-C., I.94.B;
 - à ses yeux, saint François eût été grand docteur, I.94.B;
 - travaille de ses mains pour subsister, I.98.C;
 - M. Baüyn forme des prêtres comme les peint saint P., I.124.E;
 - est traité de fou quand il parle à Athènes, I.143.B;
 - dit que tout se tourne en bien pour qui aime Dieu, I.143.E;
 - le saint, par une charité semblable à celle de saint P., gagne les cœurs, I.178.B;
 - M. Nyel aurait voulu parcourir autant de terres que saint P., I.179.D;
 - comme saint P., le saint n'écoute ni la chair ni le sang, I.203.E;
 - les Frères sont comme saint P., la balayure du monde, I.242.C;
 - le saint va à l'église la veille de la conversion de saint P. prier pour les siens en détresse, I.337.B;
 - le saint cite saint P. au sujet des engagements à la perfection, I.343.C;
 - P. Chantreau travaille avec désintéressement comme saint P., I.391.D;
 - saint P. connaît un différend avec saint Barnabé, I.399.C;
 - les Frères apprennent de saint P. à ne pas être litigieux, II.36.C;
 - à l'exemple de saint P., les Frères se contentent du nécessaire, II.42.D; II.57.D;
 - les désirs de l'abbé Clément sont de ceux que saint P. appelle « désirs de jeunes », II.73.A; II.348.C;
 - à Marseille, un groupe d'ecclésiastiques est comme les veut saint P., II.83.E;

- les novices sont dits, selon saint P., *sa couronne dans le Seigneur*, II.85.E;
 - le saint est comparé à saint P. endurant la souffrance, II.95.D;
 - le saint obéit selon l'esprit de saint P., II.123.B;
 - dit que les mauvais discours corrompent les bonnes mœurs, II.137.A;
 - considère l'eutrapélie comme un vice, II.138.E;
 - les Frères pleurent le départ du saint de même que les disciples de saint P., II.161.E;
 - le saint goûte l'éloge de la foi par saint P., II.230.E;
 - le saint, comme saint P., ne reçoit pas la grâce en vain, II.238.E;
 - à Athènes, l'esprit de P. l'agitait, II.272.E;
 - le saint rappelait sans cesse aux Frères la parole de saint P. *Tout ce que vous faites, rapportez-le à Dieu*, II.295.C;
 - aux yeux du monde, la ferveur du saint et de ses disciples était démesurée selon ce que dit saint P. *Ne vous égarez pas dans la ferveur*, II.299.E;
 - conjure les Corinthiens par la modestie de J.-C., II.308.A;
 - le saint dit avec saint P. *Si je cherchais à plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de J.-C.*, II.328.A;
 - le saint est ministre sur le modèle de saint P., II.335.A;
 - à l'exemple de saint P. le saint peut dire que chaque jour lui coûte de nouveaux sacrifices, II.335.B;
 - toutes les marques du zèle selon saint P. caractérisent le saint, II.335.C;
 - le saint prend toutes les formes que saint P. rapporte pour gagner ses disciples à J.-C., II.367.A;
 - le saint suit en tout les qualités de la charité selon saint P., II.387.C.D.E-388.A;
 - le saint inculque la sentence de saint P. sur l'amour des mépris, II.418.E;
 - enseigne l'obéissance, II.431.C;
 - le saint relit les paroles de saint P. *Pensez en vous-mêmes à celui qui a souffert une si grande contradiction*, II.471.E-472.A;
 - le saint pratique la règle de la douceur rappelée par saint P., II.480.A.B;
 - dévotion du saint à saint P., II.493.C;
 - F. Barthélemy craint que son désir de l'état ecclésiastique ne soit un « désir de jeune » selon saint P., II.ab.5.D.
 - le saint contracte alliance avec les p., I.144.D;
 - le saint les instruit, les soulage, I.144.D;
 - Mme Maillefer est d'abord dure pour les p., I.149.A;
 - Mme Maillefer, convertie, soigne les p. avec tendresse, I.152.E;
 - les p. sont la compagnie de Mme Maillefer, I.156.C;
 - Mme Maillefer soigne les p. à l'hôpital de la Madeleine, I.158.A;
 - l'établissement des écoles proposé au saint est pour les p., I.161.C;
 - les p. de Reims ont besoin d'écoles, I.162.D;
 - le saint n'a en vue que l'instruction des p., I.184.E;
 - si le saint fonde ses écoles, ses biens vont aux p., I.190.A;
 - les maîtres qui instruisent les p. doivent avoir le sort de J.-C., I.190.E;
 - le saint dépouille sa famille au profit des p., I.194.C;
 - M. de La Barmondière approuve l'Institut au service des p., I.201.A;
 - le Christ n'a que des p. à sa suite, I.215.A;
 - le saint devient pauvre avec les p., I.215.D;
 - le saint hésite entre donner ses biens aux p. ou aux Frères, I.216.E;
 - les Frères destinés à instruire les p. semblent désignés à recevoir les biens du saint, I.217.A;
 - le Directeur du saint l'autorise à donner ses biens aux p., I.217.E;
 - les p. affluent à Reims en 1684, I.219.E;
 - le saint sait qu'il a du bien quand il le donne aux p., I.220.B;
 - le saint est content d'être riche pour assister les p., I.220.B;
 - le saint fait trois classes de p. à assister, I.220.C;
 - la première série des p. à aider est celle des enfants des écoles, I.220.C;
 - la deuxième catégorie est celle des p. honteux, que le saint s'ingénie à trouver, I.220.C;
 - la troisième classe de p. se rassemble dans sa maison, I.220.C;
 - le saint leur donne ou fait donner des instructions et de la nourriture, I.220.D;
 - le saint voit leurs besoins spirituels, leur donne avis, remontrances, compassion, I.220.E;
 - le saint, à genoux, sert les p. comme J.-C., I.221.A;
 - le saint prend, en qualité de p., le morceau de pain qu'il leur distribue, I.221.A;
 - il mange ce pain sous les yeux des p., I.221.A;
 - le saint montre aux Frères les maux que la famine fait aux p., I.222.B;
 - sont venus à Reims montrer leur misère, I.222.C;
 - les disciples du saint ne veulent qu'être utiles aux p., I.224.C;
 - le saint, devenu pauvre avec les p., veut manger leur nourriture, I.226.C;
- PAUVRE, un p.
- se présente à la maison de Mme Maillefer, I.149.B;
 - est rejeté, mais accueilli par le cocher, I.149.C;
 - meurt et est enseveli dans l'écurie, I.149.D.
- PAUVRES, les p.
- ne peuvent payer maîtres et maîtresses, I.82.D; I.145.E;

- les p. fréquentent les écoles gratuites et non celles des maîtres de Paris, I.297.A;
- les maîtres de Paris prétextent que des riches se mêlent aux p., I.297.C;
- le saint veut rejoindre les p. à l'hôpital après sa maladie (1690), I.307.A;
- le saint et ses novices sont comme des p. sortant de l'hôpital, I.322.A;
- les p. volontaires regardent la pauvreté comme un trésor, I.322.C;
- se présentent à Vaugirard, I.326.C;
- errent dans Paris, I.334.B;
- constituent un tableau effrayant de misère, I.334.C.D;
- sont bannis des écoles chrétiennes s'ils ne sont pas sur le catalogue, I.378.D;
- tous ne sont pas sur les rôles de l'hôpital, I.379.B;
- M. Gense soulage les p., I.386.C;
- le saint accepte les fondations modiques pour l'instruction des p., I.391.A;
- M. de La Chétardie a pour les p. une tendresse particulière, II.38.B;
- perdent grand avantage à la fermeture des écoles en juillet 1706, II.42.B;
- M. de La Chétardie ne veut pas priver les p. d'écoles, II.42.C;
- les p. de Mende sont l'objet de la générosité de Mgr de Piancourt, II.45.E;
- le saint garantit les intérêts des p. de Rouen sur les ruines des intérêts de son Institut, II.59.D;
- les p. de Versailles ont à leur service les missionnaires et les Frères, II.66.D;
- sont bienvenus par le saint, il leur rend visite, II.374.A;
- le saint a choisi les p. pour héritiers, II.380.A;
- le saint aime les p., II.391.E;
- F. Barthélemy enseigne la religion aux p. durant ses voyages, II.ab.41.D.

PAUVRES DE LYON.

- faux évangélistes qui veulent s'ériger en Ordre religieux, I.89.C;
- veulent faire approuver leur Ordre par Innocent III, I.89.C.

PAYSANS, des p.

- se mutinent pour garder leur école mixte, I.52.A.

PÊCHEUR(S).

- viennent réclamer la charité du saint, I.332.B;
- trouvent le saint affable, prévenant, patient, I.332.C;
- après leurs aveux, se sentent estimés du saint, I.332.D;
- plusieurs p. viennent demander au saint baptême et pénitence, II.341.C;
- un p. passe de M. de Rancé à M. Aubery puis au saint qui le convertit, II.343-344;
- le saint a la réputation de sauver les plus grands p., II.345.B;

- un p. ecclésiastique est converti, II.345.C;
- un p. demeure insensible à toutes les exhortations, II.349.D.

PEINTRE, un p.

- est posté chez M. Gense pour faire le portrait du saint, I.388.E;
- s'approche et se fait remarquer de lui, II.405.E.

PÉNITENT(S).

- les Frères sont émules des p., I.226.B;
- le saint persécuté perd ses p., I.272.C;
- un p. du saint meurt à l'hôpital de Soissons, II.345.B;
- portrait du vrai p., II.459.B.C.D;
- profession du p., II.459.E.

PENSIONNAIRE(S).

- plusieurs sont enfermés par les autorités ou les parents, I.353.A;
- le curé de Saint-Sever veut que les Frères mènent leurs p. à l'église, I.353.A;
- les Frères doivent garder leurs p. qui cherchent à s'échapper, I.353.A;
- certains s'évadent quand les Frères les mènent à l'église, I.353.B;
- sont mis sous la surveillance d'un des principaux Frères, II.32.C;
- ont un règlement conforme à leur âge et à leur condition, II.32.C;
- on les établit dans une espèce de petit noviciat, II.32.C;
- suscitent des rapports élogieux des parents, II.32.D;
- le saint ferme les maisons d'école aux p., II.144.E;
- le saint confesse, exhorte et enseigne les p., II.152.C;
- si on veut donner une marque de distinction au saint, il s'en va continuer la récréation avec un p., II.153.A; II.417.B;
- le saint marque sa charité pour les grands et les petits p. de Saint-Yon, II.164.E;
- les grands, difficiles à toucher, sont convertis par le saint, II.165.B;
- les petits p. sont aussi confessés par le saint, II.165.C;
- aiment avoir le saint près d'eux pendant les récréations, II.165.C;
- les indociles sont encouragés et redressés, II.165.C;
- affluent à Saint-Yon, II.192.D;
- le saint est tout dévoué aux p., II.272.C;
- sont traités d'après leur pension, II.405.C;
- sortent métamorphosés de leur prison, II.ab.100.B;
- certains prennent l'habit de Frère, II.ab.100.B.

PÈRE(S).

- les P. de l'Eglise ont une doctrine d'hommes pleins de Dieu, I.5.A;
- les p. catéchisent leurs enfants, I.56.A;

- le p. du saint meurt à Reims le 9 avril 1672, I. 126.E;
- le saint héritera de son p. spirituel son zèle et ses œuvres, I.128.C;
- le saint recueille de son p. spirituel, M. Roland, ses dernières volontés, I.139.A;
- les p. ont le devoir d'élever chrétiennement leurs enfants, I.213.D;
- Messieurs de Calais font office de p. pour les Frères, I.382.B;
- les Frères ne veulent pas d'un curateur alors qu'ils ont un p., I.414.D;
- les p. des enfants qui ne sont pas dans le besoin ne peuvent envoyer leurs enfants aux écoles de charité, II.10.A;
- les récréations des Frères sont comme des conférences des P. du désert, II.142.C;
- dans le saint devenu inférieur, on ne peut reconnaître le P. des Frères, II.163.D;
- le p. d'un enfant imbécile donne 2000 livres pour la maison de Saint-Yon, II.193.C;
- le p. du F. Bourlette se rend à Laon pour arracher son fils à son école, II.255.A;
- p. et mères doivent chercher le billet d'admission de leurs enfants aux écoles chrétiennes inquiétées par les maîtres écrivains, II.43.C.

PÉRÉFIXE, Hardouin de Beaumont de P., archevêque de Paris.
confirme la défense de mêler garçons et filles dans les écoles, I.53.B.C.D.E.

PERSÉCUTEUR(S).

- M. Pirot regrette d'avoir fait confiance au p. du saint, I.147.B;
- cherche à semer la zizanie chez les Frères, I. 418.A;
- M. de La Chétardie pouvait faire taire les p., II.42.B;
- les p. des Frères de Calais reçoivent la visite du F. Barthélemy, II.ab.23.D.

PERSONNAGE, un p.

- un pieux p. de Lyon informe M. de Chateaublanc de l'existence des Frères à Paris, I.396.A;
- un p. écrit que le saint se caractérise par sa confiance en Dieu, II.255.B.

PERSONNE, une p.

- une p. décharge sur le saint son estomac malade, I.144.E;
- ne peut en avoir honte devant la bonne humeur du saint, I.144.E;
- répond que le saint perd l'esprit, mais celui du monde, I.203.B;
- le saint refuse des sommes qu'une p. charitable donne pour fonder des maisons, I.222.D;
- une p. de Guise va à Laon avec la lettre demandant la venue du saint près du Frère mourant, I.277.A;
- laisse une grosse somme pour l'achat d'une maison pour les Frères de Troyes, I.391.C;

- le saint espère qu'une p. charitable aidera les deux Frères qui vont à Rome, I.392.E;
 - cède au saint un magasin pour mettre les meubles de la grand'maison, II.14.D;
 - rencontre le saint allant à la messe pour demander à Dieu le pain de ses Frères, II.60.D;
 - envoie dix écus à la communauté, II.60.E; Ca 123; Re 201;
 - une p. de probité témoigne de la grande mortification du saint, Bd 21;
 - une p. visite le saint, se recommandant à ses prières, ajoutant qu'il est saint et ne se laissant pas impressionner par le manque apparent de contenance qu'adopte le saint, Bd 80-81;
 - une p. charitable est souhaitée à Moulins pour continuer l'œuvre de M. Aubery, II.70.B;
 - une p. de confiance est utilisée par le rival du saint pour circonvénir F. Barthélemy, II.111.B;
 - suit en tout les avis du rival, II.111.C;
 - une p. pieuse et libérale est désignée pour fournir aux Frères leur subsistance, II.112.C;
 - les Frères doivent le choisir comme Supérieur, II.112.C;
 - on peut refuser une p. d'autorité à loger parce que la Règle le défend, II.145.A;
 - le saint écrit à une p. sur la foi, II.232.E;
 - reçoit du saint des avis sur le silence intérieur, II.276.D.E-277.A.B;
 - une p. de mérite témoigne de l'amour du saint, II.295.C.D;
 - le saint écrit à une p. d'être fidèle à la grâce, II.296.E;
 - une p. d'autorité exige des relâchements que le saint refuse, II.328.A;
 - appelle le saint, fourbe, menteur, II.328.A;
 - résiste sept ans à la direction d'un curé, ami du saint, II.352.B;
 - se présente devant le curé, furibonde; se calme devant le saint, II.352.E;
 - le saint aide une p. à porter un fardeau, II. 372.E;
 - reçoit des avis du saint sur la charité, II.390.A.B.C.D.E;
 - écrit au saint pour avoir deux Frères pour Saint-Denis, II.413.D;
 - le saint lui répond qu'il n'est plus Supérieur, II.413.E;
 - le saint demande à une p. de considération protection pour F. Barthélemy, II.413.E;
 - reçoit des conseils du saint sur l'obéissance, II.444.A.B.C.D;
 - est guérie des tentations de la chair à la prière du saint, II.495.A;
 - suggère au Frère dauphinois d'établir une école rivale de celle des Frères, II.ab.119.E.
- PERSONNE RECOMMANDABLE**, de grand crédit.
- a des préventions injustes contre le saint, I. 398.C; I.402.A;
 - persécute le saint, I.399.D;
 - est prête à écouter tout ce qu'on dit contre le saint, I.401.C;

- écoute les plaintes des novices, I.402.A;
 - les invite à faire le récit par écrit, I.402.B; I.403.B;
 - veut donner aux Frères une autre forme de gouvernement, I.402.B;
 - saisit, par la faute du Directeur des écoles de Paris, de nouvelles armes contre le saint, I.402.E;
 - constate les marques de la correction reçue, I.403.A;
 - prépare un mémoire des deux plaintes, en les grossissant, I.403.B;
 - conclut par la demande de déposition du saint, I.403.C;
 - présente le mémoire à l'Archevêque, insinuant des griefs contre le saint, I.403.D; I.418.E;
 - ses qualités, I.403.E;
 - veut conduire le saint suivant son esprit, I.418.E;
 - veut entrer dans la conduite des Frères, I.418.E;
 - est le principal adversaire du saint, I.418.E;
 - ne reconnaît pas qu'elle s'est trompée en accusant le saint, I.420.B;
 - impute au saint les fautes de ses disciples, I.420.B;
 - accuse devant Mgr de Noailles, le saint d'être l'instigateur de la résistance des Frères, I.420.C;
 - est démentie par le rapport de M. Pirot, I.421.A;
 - les Frères tentent de l'adoucir, I.422.B;
 - visite les Frères des écoles de Paris à l'insu du saint, I.422.C;
 - les Frères informent qu'ils quitteront si on leur impose un nouveau Supérieur, I.422.C;
 - est priée de détruire l'effet de ses intrigues, I.422.D;
 - serait devenue le protecteur du saint s'il s'était fait son disciple, I.422.E;
 - insinue l'illégitimité du gouvernement du saint, I.423.B;
 - emploie des voies obliques pour attaquer le saint, I.431.B;
 - fait remplacer M. Bricot par un autre ecclésiastique, I.431.C;
 - arme de nouveau les maîtres d'école contre les Frères, I.440.C;
 - s'imagina que les Frères sont dégoûtés de leur vie crucifiante, I.442.B;
 - frustre le saint d'un legs de 5000 livres laissées pour le noviciat, II.3.C; Ca 98; Re 153;
 - écoute les plaintes d'un Frère dégoûté de son état, II.64.B;
 - promet son appui pour débaucher les Frères, II.64.D;
 - détourne les amis du saint de l'aider dans l'affaire Clément, II.78.D;
 - exerce sur les Frères une autorité qu'elle n'a pas, II.113.B;
 - sait ouvrir les portes qu'on lui ferme, II.114.B;
 - déguise son projet qui est accepté par F. Barthélemy, II.115.B;
 - prévient Mgr d'Aubigné contre le saint, II.167.E.
- PERSONNES, des p.
- des p. zélées entrent dans la compagnie de la doctrine chrétienne, I.57.C;
 - assiègent le saint après sa messe, I.131.E;
 - ont témoigné que le saint reste parfois sans mouvement après sa messe, I.132.B;
 - ont témoigné des vertus de Mme Maillefer, I.147.E;
 - des p. de piété reprochent à Mme Maillefer ses habits ridicules, I.154.C;
 - sentent leur cœur se soulever en voyant la nourriture de Mme Maillefer, I.157.C;
 - après quarante ans, des p. ayant connu Mme Maillefer témoignent de sa vertu, I.159.C;
 - le saint recourt à des p. habiles dans les voies de Dieu, I.171.D;
 - trois p. charitables promettent d'acquiescer la maison de la rue Neuve, I.177.A; Ca 20; Re 30;
 - le saint consulte des p. sages pour savoir s'il doit confesser les Frères, I.178.A;
 - deux p. riches de Reims laissent une grande somme pour cette fondation, I.182.A; Ca 23; Re 35;
 - le saint consulte les p. les plus sages au sujet de la démission de son canonicat, I.195.E;
 - quelques p. font connaître que le saint s'est démis de la supériorité, I.197.B; Bd 78;
 - interviennent auprès du saint pour le blâmer de sa décision, I.198.B;
 - Mgr Le Tellier dit à plusieurs p. la perte que subit son diocèse par cette démission du canonicat, I.201.E;
 - le saint consulte les p. éclairées dont les avis passent par le Directeur, I.211.D;
 - le Directeur juge en dernier les avis des p. consultées, I.211.E;
 - des p. distinguées donnent au saint le conseil de donner ses biens aux Frères, I.217.C;
 - des p. sensées trouvent que le saint pousse trop loin son zèle, I.247.C;
 - des p. de considération entrent en conversation avec le saint qui dit devoir obtenir permission, I.267.A;
 - font parvenir aux Supérieurs ecclésiastiques le changement de Supérieur, I.267.B;
 - blâment son humilité, I.267.C;
 - le saint ne peut refuser de diriger des p. qui lui ont donné leur confiance, I.272.B;
 - des p. de piété se pressent pour se mettre sous la conduite du saint, I.272.E; Bd 81;
 - des p. de distinction cultivent l'amitié du saint, I.272.E;
 - le saint veut inspirer aux Frères de l'éloignement pour les p. du sexe, I.274.A;
 - des p. de piété sont engagées par M. Compagnon à lui remettre leurs aumônes, I.294.B;

- de nombreuses p. suivent M. Baudrand portant le viatique au saint, I.306.B;
 - le saint trouve des ressources près des p. de charité, I.355.C;
 - quelques p. de piété donnent des aumônes aux Frères de Chartres, I.377.B;
 - plusieurs p. aident les Frères à payer leur loyer à Troyes, I.391.C;
 - plusieurs p. contribuent à la fondation d'autres écoles à Troyes, I.392.A;
 - des p. de considération pressent le saint de fonder en Provence, I.395.B;
 - demandent des Frères, I.395.B;
 - plusieurs p. arrêtent, à Avignon, le Frère revenu de Rome, I.396.A;
 - des p. sont citées par les maîtres d'école comme n'ayant pas besoin de gratuité, II.8.B;
 - douze p. se rassemblent pour trouver les 400 livres de pension pour deux Frères à Marseille, II.12.B;
 - plusieurs p. de charité contribuent à établir des écoles à Marseille en 1720, II.13.A;
 - des p. sages approuvent le saint de fermer les écoles Saint-Sulpice, II.37.D;
 - changent les billets d'Etat qui gênent le saint, II.39.B;
 - des p. respectables de Grenoble s'associent à la Société chrétienne, II.54.B;
 - rebutent les Frères qui sollicitent des secours en 1709, II.58.B;
 - aident à la construction d'une nouvelle maison à Boulogne, II.71.A;
 - des p. de crédit reçoivent du saint un mémoire justificatif et 13 lettres de l'abbé Clément, II.77.E;
 - doivent s'en servir pour faire rendre justice, II.77.E;
 - confient les documents à des avocats de la partie adverse, II.77.E;
 - plusieurs p. d'Alais reçoivent le saint avec joie en 1712, II.82.A;
 - le saint quitte Mende prenant congé de peu de p., II.83.A;
 - des p. de Marseille rendent honneur et service au saint, II.83.D;
 - sont libérales en charité, II.83.E;
 - sont zélées pour l'établissement du noviciat, II.84.B.D; II.85.A;
 - s'unissent pour la fondation d'une école, II.85.C;
 - sont circonvenues par un ecclésiastique pour confier l'école à des ecclésiastiques, II.88.C;
 - l'ennemi du saint informe l'évêque que les p. ont changé de dispositions, II.88.C;
 - les p. de Marseille s'acharnent contre ce qu'elles ont défendu, II.89.B;
 - des p. dignes de foi désabusent les crédules sur les faux bruits d'abandon du saint, II.98.A;
 - des p. de piété de Grenoble s'empressent de soulager le saint dans sa maladie, II.102.D;
 - des p. de piété font des retraites à Parménie, II.104.A;
 - Sœur Louise console les p. qui la visitent en prison, II.104.C;
 - des p. zélées gémissent sur le pernicieux conseil suivi au sujet des changements dans l'Institut, II.116.A;
 - des p. de connaissance reçoivent la visite du saint à Lyon, II.120.A;
 - des p. de communauté se rendent coupables de désordres par des récréations mal faites, II.137.E;
 - les fautes contre la charité sont le fait de p. qui se dérèglent en récréation, II.138.B;
 - les p. religieuses s'accusent des fautes commises pendant les récréations, II.139.B;
 - les séculiers font état des p. de communauté quand elles sont régulières, II.145.A;
 - d'autres p. sont substituées aux Frères pour le Canada, II.154.A;
 - le saint est accusé de s'assujettir à des p. sans caractère ecclésiastique, II.154.B;
 - les intrigues de quelques p. menacent de ruiner le projet d'achat de Saint-Yon, II.158.E;
 - font rompre deux fois le contrat, II.158.E;
 - des p. de piété interviennent auprès du Conseil du Roi, II.186.E;
 - des p. de premier rang pressent Mgr de Tressan de présenter la requête des Frères au premier Conseil, II.188.A;
 - quelques p. pieuses ont été dirigées par le saint, II.249.E;
 - des p. de bonne volonté gémissent de ne pas connaître la volonté de Dieu, II.324.B;
 - quelques p. outragent le saint pour sa rigidité sur la régularité, II.327.E;
 - des p. externes ne veulent pas que le F. Barthélemy, Frère, soit Supérieur, II.ab.64.B.
- PETIT, Mathieu, imprimeur de Grenoble.
n'agrée pas les additions faites par le saint aux *Devoirs d'un Chrétien*, Ca 136-137; Re 241-242.
- PETRA, Henri.
cofondateur de la Congrégation des prêtres de la doctrine chrétienne avec Marc de Sadis, à Sainte-Agathe de Rome, I.64.B.
- PEUPLE, le.
est joyeux de la réouverture de l'école Saint-Sulpice en 1706, II.43.B.
- PHARISIENS.
- la doctrine chrétienne réforme la morale des p., I.20.E;
- la doctrine des p. est confondue par la doctrine chrétienne, I.22.A;
- les Juifs ont leurs p., I.23.A.

PHELYPEAUX, Louis, marquis de La Vrillière et Châteauneuf, ministre, secrétaire d'Etat, v. LA VRILLIÈRE.
signe « Phelippeaux » l'ordonnance du 19 juillet 1717 pour relancer le payement des pensions à Calais, I.385.A.

- PHILBERT, Nicolas**, chanoine, professeur de théologie au séminaire de Reims, depuis grand-chantre.
- préside le jury chargé de statuer sur la démission du saint de son canonicat, I.202.C;
 - le saint le connaît particulièrement, Bd 52;
 - le saint le consulte, Ca 31, 32; Re 47;
 - approuve le saint de se démettre de son canonicat, I.203.C; Bd 52; Ca 31, 32; Re 48;
 - mandé par Mgr Le Tellier qui lui demande s'il approuve cette démission, I.203.C; Bd 52-53; Ca 32; Re 48;
 - décline la question de Mgr Le Tellier en disant que le saint a un frère, I.203.D;
 - sa recommandation est probablement pour beaucoup dans la nomination de Jean-Louis de La Salle comme chanoine, Bd 55;
 - conseille au saint de se rendre à Paris pour apaiser le mécontentement, I.210.D; Bd 52; Ca 31, 34; Re 51;
 - est regardé par le saint comme un homme de bon conseil, I.211.D;
 - vient à Paris avec Mgr Le Tellier, au lendemain de la démission du saint, Bd 55.

PHILIPPE NÉRI, saint Ph.

- a, comme disciple, Mgr Jean-François Bordini, évêque de Cavaillon, I.67.A;
- ne peut être taxé d'orgueil en fondant son Institut, I.92.E;
- rend service à l'Eglise, I.100.A;
- fait honneur à l'Eglise, I.101.E;
- le saint a dévotion pour lui, II.493.D.

PHILIPPE II, roi d'Espagne.

autorise Barthélemy des Martyrs à quitter son archevêché pour retrouver sa solitude, I.63.E.

PHILIPPE D'ORLÉANS, régent de France.

- ne paie plus la pension des Frères de Calais, I.384.E;
- signe pourtant une ordonnance de payer 300 livres aux Frères du Courgain en 1717, I.385.A;
- est touché de l'affaire des patentes par le Chef de la Justice, II.186.A;
- prévenu par le secrétaire, rejette la requête, II.186.C;
- est étonné de l'accord du Conseil du Roi en faveur des Frères, II.186.E;
- perplexe, dit qu'il faut encore attendre, II.187.A;
- fait échouer une nouvelle tentative, un an après, II.187.A;
- prend prétexte du décès de Mgr de Bezons pour écarter la demande du Conseil, II.187.B;
- exige le consentement du nouvel Archevêque, II.187.B;
- meurt fin 1723, II.187.C;
- après sa mort, M. Clément est accusé d'entreprise contre l'Etat, II.80.E;
- après sa mort, les oppositions aux patentes sont levées, Ca 165; Re 303.

PHILOSOPHE(s).

- ont une doctrine de sages et de savants, I.5.A;
- leur doctrine doit être comparée à celle de J.-C., I.5.D;
- leur morale est moins élevée que celle de J.-C., I.20.D;
- leur doctrine est confondue par celle de J.-C., I.22.A;
- leur doctrine exige beaucoup d'étude, I.27.E;
- un p. est converti à Nicée par un vieil évêque du Concile, I.80.A.

PIE IV, pape.

- favorise l'enseignement de la doctrine chrétienne, I.62.A;
- protège Barthélemy des Martyrs, I.63.E.

PIE V, saint P., pape.

- le catéchisme à enseigner est celui de P. (Concile de Melun 1579), I.58.C;
- approuve les congrégations de la doctrine chrétienne, I.59.C;
- est lié à la réorganisation des écoles charitables, I.60.D;
- anime l'enseignement de la doctrine chrétienne, I.62.A.

PIENCOURT OU PIANCOURT, François-Placide de Baudry de P.

- évêque de Mende, II.45.E;
- établit les écoles charitables à Mende en 1707, II.45.E;
- se dépouille de ses biens en faveur des pauvres, II.45.E;
- se sacrifie à la sanctification de son diocèse, II.45.E;
- laisse son testament daté du 19 octobre 1707, II.46.A;
- fonde l'hôpital général, II.46.A;
- fonde les écoles publiques de Mende, II.46.B;
- apprenant que Paris avait des maîtres d'école, veut les avoir à Mende, II.46.B; Ca 116-117; Re 194;
- reçoit un Frère pour commencer l'école, II.46.C;
- le 8 avril 1707, écrit au saint, le louant de l'institution des Frères, II.46.D;
- exprime sa satisfaction pour le Frère et en demande un autre, II.46.D; Ca 117; Re 194-195;
- assure le saint de toute sa protection, II.46.E; Ca 117; Re 194-195;
- éprouve grande joie du travail des Frères, II.47.A; Ca 117; Re 195;
- fait son testament, lègue 510 livres de revenu, plus le logement, II.47.A;
- lègue 250 livres pour deux maîtresses d'école, II.47.A;
- meurt après cette dernière bonne action, II.47.B;
- s'est laissé gagner par trois Frères pour obtenir que le saint ne puisse les retirer de Mende, II.47.E;

- doit se repentir d'avoir accordé sa protection aux trois Frères, II.49.C;
 - avait mis la clause que les écoles restaient attachées à la Société des Frères, II.49.B.
- PIERRE, saint P.**
- ce n'est pas P. qui parle dans la doctrine chrétienne, mais J.-C., I.11.B;
 - ses premiers discours sont de vrais catéchismes, I.13.D;
 - le Saint-Esprit parle par lui, I.13.E;
 - rapporte les prophéties et les rapporte à J.-C., I.14.E;
 - quitte tout pour suivre J.-C., I.94.D;
 - sa parfaite pauvreté, I.95.C;
 - fait marcher le boiteux aussi pauvre que lui, I.98.B;
 - le saint veut se prosterner devant le sépulcre de P., II.93.C;
 - le saint s'applique la parole de P. : *Qu'il est bon d'être ici*, II.97.D;
 - inspire au saint son esprit d'obéissance, II.123.B; II.431.E;
 - le saint cite saint P. aux Frères au sujet des souffrances d'injustice, II.230.D;
 - dit que les chrétiens doivent s'inspirer l'humilité les uns aux autres, II.419.E;
 - dévotion du saint envers saint P., II.493.C;
 - F. Barthélemy reste attaché à la foi de P., II. ab.29.D.
- PIERRE D'ALCANTARA, saint P.**
- ne peut être taxé d'orgueil en fondant son Institut, I.92.E;
 - a fait des miracles, I.98.D;
 - a rendu service à l'Eglise, I.100.A;
 - fait honneur à l'Eglise, I.101.E;
 - se caractérise par sa pénitence, II.255.A;
 - sa vie contient des récits de conversions comme en a obtenues le saint, II.353.B;
 - le saint étudie les œuvres de saint P. d'Alcantara, II.366.A.
- PIERRE DAMIEN, saint P., cardinal.**
- dirige le monastère de Font-Avellane, diocèse d'Eugubio (= Gubbio), I.407.A;
 - écrit la vie de saint Rodulphe, I.407.A;
 - rapporte le fait d'un novice se convertissant par le fait de la discipline, I.407.B;
 - rapporte que saint Dominique reçoit la discipline au Chapitre, I.407.C.
- PIERRE FOURIER, saint P., curé de Mataincourt.**
- instituteur des Filles de Notre-Dame, I.78.B;
 - fournit une ébauche des écoles chrétiennes, I.78.B.
- PILATE, personnage biblique.**
- le saint reçoit la sentence comme J.-C., celle de P., II.384.D.
- PILOTE.**
- le saint, comme un jeune p., conduit son vaisseau parmi les écueils, I.140.C.
- PIROT, Edme, grand-vicaire de Paris.**
- est chargé de démêler l'affaire des sévices contre les novices, I.405.B; Ca 91; Re 140;
 - est envoyé à la maison du noviciat, I.405.B;
 - emploie un mois à s'informer, un jour par semaine, I.405.B;
 - interroge chaque Frère en particulier, I.405.B;
 - oblige chaque Frère à lever la main avant de parler, I.405.B;
 - mène son information en secret, I.405.D;
 - ne s'associe personne dans son enquête, I.405.E;
 - écrit les dépositions qu'il reçoit, I.405.E;
 - achève son scrutin sans que le saint en sache le motif, I.406.A; I.414.D;
 - porte ses informations à Mgr de Noailles, I.406.A;
 - son premier rapport au Cardinal de Noailles aurait été défavorable au saint, Re 140;
 - est édifié de l'ordre qui règne parmi les Frères, I.406.A;
 - peut désabuser le Cardinal, on ne sait s'il le fit, I.406.B;
 - n'a pas voulu soupçonner de fausseté l'ennemi du saint, I.406.C;
 - est entraîné par l'ennemi du saint et la vraisemblance de ses préjugés, I.406.C;
 - croit que la déposition des plaignants tombe à la charge du saint, I.406.C;
 - juge le saint complice des deux Frères Directeurs indiscrets, I.406.C;
 - conclut à sa dégradation et à son incapacité de gouverner, I.406.D;
 - le saint voit finir sa visite sans inquiétude, I.409.B;
 - fait avertir le saint du jour où il viendra établir le nouveau Supérieur, I.411.B; Ca 92; Re 141;
 - veut mettre dans son éclat la vertu du saint en l'obligeant à recevoir son compétiteur, I.411.C;
 - arrive à la grand'maison le 1^{er} dimanche d'Avant, à 4 heures avec un prêtre, I.412.B;
 - présente aux Frères le nouveau Supérieur, I.412.B; Ca 92-93; Re 141-142, 148-149;
 - commence par louer le saint pour arriver à louer le nouveau Supérieur, I.412.C; Ca 94; Re 146;
 - parle du respect dû à l'autorité qui l'envoie, I.412.C;
 - veut rehausser le mérite du nouveau Supérieur, I.412.D;
 - fait en vain ses efforts pour faire recevoir le nouveau Supérieur, I.412.E;
 - est écouté quand il fait l'éloge du saint, I.413.B;
 - veut vanter les mérites du nouveau Supérieur, I.413.B;
 - veut préparer les Frères à recevoir par obéissance celui qui est envoyé par le Cardinal, I.413.C;

- entend le Frère lui dire respectueusement que les Frères ont un Supérieur, I.413.D;
 - continue son discours en repoussant de la main le Frère, I.413.D;
 - parle plus ouvertement des ordres qu'il vient exécuter, I.413.E;
 - ne se laisse pas déconcerter et conclut que les Frères doivent obéir au nouveau Supérieur, I.413.E;
 - entend la réclamation des Frères de garder le saint comme Supérieur, I.414.B;
 - paraît déconcerté par ces plaintes unanimes, I.414.B;
 - sent la fausseté des rapports de discorde qui ont été faits, I.414.C;
 - reprend la parole avec plus de force, lit le jugement du Cardinal, I.415.A;
 - ferme la bouche au maître des novices qui essaie d'intervenir, I.415.C;
 - a choisi M. Bricot comme Supérieur, I.415.D;
 - est prié par M. Bricot de laisser le saint aux Frères, I.415.E;
 - insiste pour l'exécution de la sentence, I.416.A;
 - perd son temps à vouloir convaincre les Frères, I.416.A;
 - veut résister aux Frères croyant qu'il y va de l'honneur du Cardinal, I.416.A;
 - veut terminer sa mission et les Frères veulent aller au Cardinal, I.416.B;
 - voit qu'il n'a rien à gagner sur des gens qui fondent la résistance sur la piété, I.416.E;
 - se retire après avoir épuisé ses raisons, I.416.E;
 - voit qu'il n'y a rien à gagner avec les Frères, I.417.B;
 - veut se retirer avec honneur de cette affaire, I.417.B;
 - fait entendre au Cardinal que son autorité est compromise, I.417.B;
 - l'invite à faire sentir son autorité, I.417.B;
 - se trouve dans un labyrinthe, I.417.C;
 - reçoit chez lui le saint, puis des Frères, I.419.A;
 - irrité d'avoir trouvé les Frères résistants, I.419.D;
 - rend compte au Cardinal et lui dit que toutes les communautés devraient être comme celle du saint, I.419.D;
 - dit qu'il a trouvé tous les Frères unis au saint, I.419.D;
 - ajoute qu'il n'a pu imposer le nouveau Supérieur, I.419.D;
 - n'a pas su déceler le faux des accusations, I.420.A;
 - le saint n'est pas responsable de la résistance des Frères contre lui, I.421.A;
 - le rapport de M. P. innocente le saint, I.421.A;
 - est pris à témoin de la véracité du saint devant le Cardinal, I.421.E;
 - n'a point fait d'informations chez les Frères de Paris, I.422.B;
 - a été désapprouvé sur la manière d'agir envers les Frères, I.426.B;
 - M. Madot s'empresse de conduire les douze Frères chez M. P., I.426.D;
 - reçoit les Frères qui lui présentent l'acte signé par M. Madot, I.427.C;
 - fâché de cette affaire, est satisfait du rapport de M. Madot, I.427.E;
 - s'étonne que les Frères posent des conditions pour obéir, I.427.E;
 - paraît ne pas entendre les protestations des Frères, I.428.B;
 - dit à M. Madot que le Cardinal n'est pas visible, I.428.C;
 - amène M. Bricot au noviciat le dimanche suivant, I.428.C;
 - sa dernière visite le 9 décembre, Ca 96; Re 149;
 - entonne le *Te Deum*, psalmodié par l'assemblée, I.428.D;
 - c'est rendre à l'autorité le respect qui lui est dû, I.428.D;
 - le saint est heureux d'être démis par M. P., II.416.D.
- PLACIDE, Frère P.**
- F. Barthélemy annonce le décès de ce Frère par une lettre, II.ab.42.D;
 - meurt à 23 ans après quatre années dans l'Institut, II.ab.42.D;
 - ses vertus, ses maladies généreusement supportées, II.ab.42.E;
 - meurt joyeux, II.ab.42.E;
 - F. Barthélemy dégage les leçons de cette mort, II.ab.43.A.
- PLANCY, M. de P.**
- la rente de la servante de M. Rogier est sur le bien de M. de P., II.158.B;
 - il laisse la propriété au saint, II.158.C;
 - s'offre à rembourser en espèces la rente qu'il doit aux Frères, II.158.C;
 - fait ce geste pour rendre service aux Frères, II.158.C.
- PLATON.**
- fait honneur à la philosophie ancienne, I.10.D;
 - discourt sur l'art de gouverner, I.10.E;
 - a manqué le bonheur de la doctrine chrétienne, I.18.C;
 - ses traits de morale n'ont pas la perfection de celle de J.-C., I.20.D;
 - sa morale exige beaucoup d'étude, I.30.E;
 - sa *République* est qualifiée de chimère par l'auteur, I.88.A.
- POIGNANT, Charlotte.**
- donne une partie des fonds pour l'établissement des Frères à Saint-Denis, II.55.E; II.74.D; Ca 109; Re 178;
 - meurt sans pouvoir achever ce qu'elle a commencé, II.56.A; Ca 109; Re 178-179;

— on propose au saint d'acquérir sa maison pour un séminaire de maîtres, Ca 110; Re 179.

POIGNANT, Mlle P., sœur de la précédente.

- vend sa maison à M. Clément pour le séminaire des maîtres, II.74.E;
- passe contrat avec MM. Clément et Rogier en octobre 1708, II.74.E;
- veut reprendre sa maison et rendre l'argent, II.75.E;
- l'abbé Clément refuse, II.75.E.

POISSONNIÈRE, une p.

donne 4 sols à Mme Maillefer qui, autrefois, lui achetait le meilleur poisson, I.153.D.

POLITIQUES.

les p. disent que le saint se porte aux extrémités, I.197.C.

POLLET OU PAULET, Firmin, prêtre de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, confesseur de Mgr de Noailles.

le curé de Villiers-le-Bel l'a entretenu de la difficulté des Frères avec l'archevêché, I.418.C; Ca 95; Re 147.

PONCE, Frère P.

- est envoyé à Mende pour ouvrir une école, II.46.C;
- donne satisfaction à l'évêque, II.46.D;
- peut témoigner au saint de la protection de l'évêque, II.48.E;
- reçoit une lettre du saint lui demandant de l'argent qu'il détient, II.378.C;
- refuse l'argent, II.378.C;
- tombe malade, exige de la poudre d'or, II.378.D;
- est indisposé par ce remède, II.378.E;
- revient à la santé par le remède ordinaire, II.378.E;
- suscite la persécution contre le saint en rudoyant un novice, II.379.A; II.ab.28.A;
- sort de l'Institut, en Provence, II.379.A; II.ab.28.A;
- est remplacé par F. Joseph, II.ab.28.B.

PONCET, Michel P. de la Rivière, évêque d'Uzès.

- est prié par M. d'Elze du Roure de protéger la fondation des Vans, II.69.B;
- reçoit la visite du saint qui lui présente ses respects, II.83.C;
- demande au saint de ne pas changer les Frères des Vans, II.83.C; Ca 127; Re 220;
- accepte les raisons du saint, II.83.C;
- promet au saint de protéger les Frères des Vans, II.83.C;
- demande la punition des calvinistes qui ont assailli les Frères, Re 211.

PONTCARRÉ, Geoffroy-Macé, premier président du Parlement de Rouen, fils du suivant.

interpose son autorité auprès du curé de Saint-Sever pour amener celui-ci à consentir au transfert des restes du saint, Re 307.

PONTCARRÉ, Nicolas-Pierre Camus de P., premier président du Parlement de Rouen.

- unit à un bel esprit une piété éminente, II.18.C;
- est pressenti par Mgr Colbert au sujet de la venue des Frères à Rouen, II.18.C;
- promet d'appuyer le dessein de Mgr Colbert de toute son autorité, II.18.C; Ca 103; Re 164;
- s'est fait le père plutôt que le protecteur de l'Institut, II.18.C;
- est requis par Mgr Colbert pour user de toute son autorité pour réussir dans son dessein, II.18.D;
- parle avec grâce, esprit, facilité et convainc son auditoire, II.18.D;
- convoque l'assemblée du Bureau avec Mgr Colbert, II.18.D;
- met en œuvre son talent pour faire passer le projet de Mgr Colbert, II.18.E;
- après avoir pris de nouvelles dispositions avec Mgr Colbert, se trouve au Bureau réuni, II.22.B; Ca 104; Re 168;
- entend les oppositions des administrateurs, II.22.C;
- ne peut blâmer les administrateurs prétextant défendre le bien des pauvres, II.24.C;
- est consulté par le saint pour décider si les Frères devaient se retirer de l'hôpital, II.25.A; Ca 105; Re 170;
- conseille au saint de présenter un mémoire aux administrateurs de l'hôpital, II.25.B;
- promet d'appuyer le mémoire du saint aux administrateurs de l'hôpital, II.25.B;
- voit que la retraite des Frères n'a pas besoin d'être sollicitée, II.25.C;
- s'intéresse particulièrement aux Frères de Rouen, Ca 105; Re 170;
- approuve le dessein d'établir le noviciat à Rouen, Ca 107; Re 174;
- prend à sa charge les frais du transfert du noviciat, Ca 108; Re 176;
- fait de la maison de Saint-Yon son lieu privilégié de promenade, II.31.B; Ca 109; Re 177;
- se délasse là de ses fatigues et s'y retire avec lui-même et avec Dieu, II.31.B;
- l'ordre qui règne à Saint-Yon accroît sa bienveillance pour les Frères, II.34.C;
- s'entretient souvent avec Mgr Colbert du travail effectué à Saint-Yon, II.34.C;
- appuie le mémoire du F. Timothée pour l'acquisition de Saint-Yon, II.185.D;
- écrit à Mgr de Bezons, archevêque de Rouen, en 1721, II.185.E;
- doit intervenir une deuxième fois pour obtenir un autre acte de consentement de la ville, II.186.D;
- le curé de Saint-Sever n'ose l'affronter, II.188.E;
- est protecteur des Frères et promoteur des Lettres, II.189.A;
- intervient pour annuler les conditions imposées aux Frères, II.189.C;

- est étonné du succès des démarches à propos de la bulle d'approbation, II.192.A;
 - en 1708, va enquêter avec l'Intendant à Saint-Yon, II.405.A.B.C.D;
 - honore F. Joseph particulièrement, II.ab.28.D;
 - aime le Frère jardinier de Saint-Yon, II.ab.117.B.
- PONTCARRÉ DE VIARME, Jean-Baptiste-Elie Camus de P., frère de Geoffroy-Macé.**
est présent à l'exhumation du saint, Re 308.
- PONTCHARTRAIN, Jérôme Phelypeaux, comte de P.**
- reçoit une lettre du curé de Calais demandant deux nouveaux Frères pour les enfants des matelots, I.383.E;
 - était ministre à l'époque des pourparlers pour l'établissement du Courgain, Re 128;
 - écrit à M. Bignon que l'autorisation est accordée, et de lever une imposition pour les bâtiments, I.383.E;
 - répond au doyen pour assurer le consentement, I.383.E;
 - texte de la lettre du 4 mai 1703, I.383.E.
- PONTHON ou PONTON, curé-doyen de Calais.**
- averti par son neveu, souhaite voir des Frères à Calais, I.381.B; Ca 84; Re 126;
 - écrit lettre sur lettre à son neveu, de tout mettre en mouvement, I.381.B; Ca 84; Re 126;
 - mande à son neveu de voir le saint, I.381.C;
 - met toute la ville en mouvement dans sa joie de voir les Frères, I.381-382.D;
 - reçoit le saint, lui témoigne sa reconnaissance, l'invite à célébrer, essaie de le retenir, Ca 85; Re 128-129;
 - écrit au marquis de La Vrillière pour obtenir les ressources, I.382.E;
 - meurt peu après, I.382.E;
 - à sa mort, les magistrats de Calais obtiennent une pension pour les Frères, Ca 85-86; Re 129.
- PONTHON, neveu du précédent.**
- vers 1699-1700, étudie au séminaire des Bons Enfants à Paris, I.380.E;
 - voit les enfants conduits par un Frère à Saint-Sulpice, I.380.E; II.235.A;
 - conçoit de montrer le même spectacle à Calais, I.381.A;
 - se prépare à être curé à Calais, I.381.A;
 - écrit à son oncle, ancien doyen de Calais, I.381.A;
 - va voir le saint de la part de l'oncle, I.381.C;
 - succède à son oncle à la cure de Calais, I.382.E;
 - meurt deux ou trois mois après son oncle, I.382.E;
 - meurt à Paris en continuant ses études avec trop d'ardeur, I.382.E;
 - sa mort est fort regrettée, I.383.A;
 - elle laisse la cure vacante, I.383.A;
- la disparition de M. P. favorise l'entrée des doctrines nouvelles jansénisantes, I.383.A.
- PONTIFE.**
- le saint parle au F. Barthélemy comme au Souverain P., II.163.D;
 - le saint exhorte les Frères à la soumission au P. et aux princes parlant au nom de l'Eglise, II.203.C.
- PONTON Anne, veuve Jean Bonvarlet.**
assure une rente aux écoles de Rethel, Bd 45.
- POPULACE.**
- hue le saint quand il passe dans la rue, à Reims, I.247.A; II.380.A;
 - contente l'esprit d'humilité des Frères par ses insultes, I.249.D.
- PORTEFAIX.**
deux p. trouvent le saint tombé sur le genou malade, ils l'aident, II.456.D.
- PORTIER, Frère p.**
- si modeste qu'il ne reconnaît pas le Supérieur ecclésiastique, familier de la maison, II.315.E;
 - reçoit le saint dans ses bras après la chute de celui-ci sur le genou, II.456.E.
- POSSÉDÉE, une p.**
- est exorcisée à Lyon quand le chevalier d'Armetat veut voir le spectacle, II.125.B;
 - interpelle le chevalier d'Armetat, II.125.C.
- POSTULANT(s).**
- sont admis au noviciat après un mois d'épreuves, Ca 56; Re 83;
 - sont animés par les exemples du saint et des Frères, Bd 79;
 - quinze jours leur suffisent pour se préparer à leur emploi, Bd 79;
 - le saint veut faire passer les p. par le noviciat de Vaugirard, I.315.D;
 - M. Baudrand a l'air de craindre le nombre de p. qu'il faudra nourrir, I.316.B;
 - remplissent la maison de Vaugirard, I.355.B;
 - doivent avoir une forte vocation pour y rester, I.355.C;
 - ne peuvent être tous logés à Vaugirard, I.359.E;
 - sont attirés par la régularité de vie de Saint-Yon, II.31.C;
 - sont reçus par le saint lors de la famine, II.60.A;
 - plusieurs se retirent après quelque temps, II.60.B;
 - rien n'est exigé pour leur séjour, II.60.B;
 - les Frères ne savent plus qui doit admettre les p., II.110.B;
 - ne sont plus acceptés à cause du nouveau Supérieur, II.113.A;
 - trois ou quatre seulement sont acceptés, II.113.A;
 - sont avertis que le tabac est interdit chez les Frères, II.193.B;

- le noviciat est nécessaire pour former les p., II.365.C;
- le saint montre à un monsieur et à un p. le domaine de Saint-Yon et dit que ce sera aux Frères, II.499.A.

POTAMON, évêque d'Héraclée.

- assiste au Concile œcuménique;
- n'est pas aussi illustre par sa science que par sa sainteté, I.79.E.

PRÉCEPTEUR(S).

- sont attachés aux enfants riches, I.32.D;
- sont attachés aux écoles des cathédrales pour les humanités, I.60.B;
- le faux ecclésiastique a été p. de deux gentilhommes, II.340.C.

PRÉDICANTS.

sont poursuivis par M. Gense, qui les convertit, I.386.D.

PRÉDICATEUR(S).

- le p. ajoute à la doctrine de J.-C., I.9.B.C;
- enseigne souvent sans fruit, malgré sa peine, I.10.A;
- ils existent dans Alais, mais il n'y a pas de catéchistes, II.52.A.

PRÉFET.

le saint fatigue le p. de Saint-Nicolas-du-Chardonnet à demander des permissions, II.179.D.

PRÉLAT(S).

- de grands p. gardent les disciplines de M. Baiyn, comme des reliques, I.124.E;
- ont fait défense de mêler les sexes dans les écoles, I.141.C;
- travaillent à établir des communautés pareilles à celle du P. Barré, I.146.E;
- le curé de Vaugirard ne tient pas compte de l'autorisation du p. pour la chapelle des Frères, I.350.A;
- perdront leur estime pour le saint, I.387.C;
- le saint est traduit devant les p. comme extravagant, I.400.D;
- les p. jansénisants auraient favorisé le saint s'il avait été leur instrument, II.202.E;
- un p. auquel le saint refuse de demander ses services aurait été heureux de les lui rendre, II.203.A;
- le saint ne se produit pas parmi les p., II.273.D;
- trouvent le saint plus soumis que le moindre des Frères, II.447.A;
- un p. prévenu contre le saint le reçoit durement, II.479.C;
- touché de la douceur du saint, il l'embrasse, II.479.C.

PRÉMONTRÉS DE LAON.

s'engagent à fournir une partie du nécessaire aux deux maîtres, Ca 24; Re 36.

PRÉSIDENT.

- F. Barthélemy est nommé p. dc l'assemblée en 1717, II.135.C;
- le p. de récréation des Frères servants est considéré comme son Supérieur par le saint, II.153.A;
- M. de Pontcarré est p. au Parlement de Rouen, II.185.D.

PRÉTENDANTS.

v. POSTULANTS.

PRÊTRE.

- le saint veut être p. en entier, I.192.C;
- un p. de mérite rend témoignage des grandes pénitences du saint, alors acolyte, Bd 13;
- s'occupe à Reims de la troisième classe de pauvres, I.220.D;
- essaie de soulager la misère des enfants avant de guérir leurs âmes, I.220.E;
- le saint, quoique p., fait vœu d'obéissance dans l'Institut, I.237.A;
- les Frères signent un acte où ils excluent l'élection d'un p. comme Supérieur, I.347.E;
- un p. accompagne M. Pirot pour être Supérieur des Frères, I.412.B.C;
- le p. envoyé par l'ennemi du saint vient armer les Frères contre leur Supérieur, I.433.D;
- un p. encourage les Frères à supporter les opprobres, à Rouen, II.27.C.D;
- un p., vivant avec le saint, fait l'instruction du soir, durant la retraite à Saint-Yon, II.31.E;
- un p. engage le curé de Gravières à se charger des Frères, II.82.B;
- le saint est désigné par les termes de « saint p. » à Grenoble, II.102.A;
- le chevalier d'Armetat est adressé à un vertueux p., II.125.D;
- le chevalier d'Armetat voit le p. qui l'avait conseillé, le flageller, II.126.D;
- le saint sait qu'on veut nommer un p. séculier comme Supérieur, II.131.B;
- le saint ne se montre p., à Saint-Yon, que lorsqu'il monte à l'autel, II.152.C;
- le saint se comporte en p. parfait à Saint-Nicolas, II.155.B;
- le p. doit posséder une grande modestie, II.309.B;
- le saint tente la conversion d'un p. qui tient du soldat, II.341.A;
- ce p. reste deux ans occupé aux écoles, II.341.B;
- il va à Rome tenter l'aventure, II.341.B;
- un p. livré au démon est converti par le saint, II.351.E-352.A;
- un p. embastillé est visité par le saint et échange ses vêtements contre ceux du saint, II.377.B.C; Ca 102; Re 161-162;
- ce p. meurt content, II.377.D;
- le saint place un p. sans naissance à sa place de chanoine, II.380.A; II.392.B;
- le saint est regardé comme un pauvre p., II.408.B;

- un p. dissuade F. Barthélemy de se démettre, II.ab.25.A.

PRÊTRE, un p. de Calais.
v. LE PRINCE.

PRÊTRES.

- sont mandés par Théodulphe d'Orléans de tenir des écoles gratuites, I.56.B;
- M. Baüyn forme de saints p., I.124.E;
- les p. trop mondains attirent les reproches du saint, I.133.D;
- critiquent le saint à l'occasion d'une intervention de celui-ci contre un prêtre dissipé, I.133.E;
- le saint fait sortir M. Faubert du rang des p. pour en faire un chanoine, I.205.D;
- les disciples du saint savent que, sans être p., ils peuvent enseigner la religion, I.224.C;
- plusieurs p. accompagnent M. Baudrand portant le viatique au saint, I.306.A;
- après la mort de Lheureux, le saint déclare que l'Institut n'aura pas de p., I.308.A;
- les p. n'eussent pas été assez humbles pour la fonction de Frère, I.309.A;
- trouvent asile à Vaugirard, I.326.D;
- disent la messe pour les Frères en l'absence du saint, I.326.E;
- trois prêtres demeurent avec le saint à Saint-Roch, ils le suivent à Saint-Yon, II.31.E;
- les solitaires assemblés au IV^e siècle n'étaient pas p., II.131.E;
- souvent dans les monastères, les p. ont obéi à des laïcs, II.154.C;
- saint François, diacre, compte des disciples p., II.154.C;
- des p. âgés de Rouen sont recueillis dans l'établissement de Rouen et ont les patentes, II.188.D;
- le saint accueille chez lui les pauvres p., II.374.C.

PRINCE(S).

- il faut respecter en eux la majesté de Dieu, I.25.E;
- noblesse de l'emploi de précepteurs de p., I.44.A;
- les p. ont jugé nécessaires les écoles gratuites et chrétiennes, I.111.B;
- ont autorisé une levée de deniers sur la paroisse, I.111.B;
- le p. de Galles doit fuir l'Angleterre avec ses parents, I.368.C;
- le Frère rebelle dit à l'ennemi des paroles pareilles à celles de Judas aux p. des Juifs, II.64.B.

PRINCESSE.

Mme Maillefer paraît être une p., I.148.A.

PRINCIPAUX.

les p. de la ville de Mende demandent trois Frères en 1724, II.49.C.

PRISCA, personnage biblique.

exerce le rôle de catéchiste, I.15.D.

PRISCILLE.

Tertullien est dupe de P., prophétesse de Montan, II.212.D.

PRIEUR DE GRAVIÈRES.

v. MEYNIER, Pierre, curé de Gravières.

PRIEUR DE LA GRANDE-CHARTREUSE.

v. TOCQUET DE MONTGEFFOND.

PRIEUR DES CHANOINES RÉGULIERS.

- reçoit F. Barthélemy, II.ab.8.A;
- voit en lui une âme de prédilection, II.ab.8.B;
- propose au F. Barthélemy de porter la réforme dans une autre maison, II.ab.8.B.

PROCEUREUR.

le saint est à la fois p., Supérieur, ..., I.328.D.

PROCEUREUR DE LA COUR DU ROI.

- prévenu contre les Frères, veut empêcher l'enregistrement des patentes à la Cour des Comptes, II.189.C;
- rapporte des faits inexacts pour indisposer la seconde Cour contre les Frères, II.189.C;
- le p. du Roi de Moulins reçoit un prêtre dévoyé comme précepteur, II.343.E;
- le p. du Roi à Guise envoie un levraut au saint, II.462.D.

PROFESSEUR(S).

- les p. de philosophie ont pour fin une connaissance des choses naturelles, I.5.B.C;
- les p. de médecine enseignent maladies et remèdes, I.5.C;
- les p. de la science humaine n'apprennent rien du salut, I.5.C;
- M. Philbert est p. de théologie au séminaire, I.202.C.

PROPHÈTE(S), v. DAVID.

- la doctrine chrétienne s'accorde avec celle des p., I.24.A;
- ont des obscurités, I.29.E;
- César de Bus suit le conseil du p. en glorifiant Dieu par les instructions, I.65.B;
- le saint, selon le p., prend Dieu comme le Dieu de son cœur, I.121.D;
- les novices qui doivent jeûner ne murmurent pas comme ceux dont parle le p., I.321.A;
- la parole du p. *Vous avez multiplié le peuple, vous n'avez pas augmenté la joie* s'applique aux novices, II.28.D;
- le saint met dans son cœur des degrés, selon le p., II.279.A;
- le saint peut dire avec le p. *Providebam Dominum in conspectu meo semper*, II.297.D;
- le saint conserve, comme le p., la honte du péché, II.452.C;
- comme le p., le saint a élevé des enfants et ils l'ont méprisé, II.471.D;
- F. Barthélemy peut dire avec le p. *Quand j'ai vu les transgresseurs de vos lois...*, II.ab.53.B.

PROPRIÉTAIRE.

- accepte le renouvellement du bail de la rue Princesse, I.338.E;
- pressait depuis longtemps de passer contrat avec le saint, II.3.A;
- est disposé à céder la maison pour 45 000 livres, II.3.A;
- le nouveau p. donne congé au saint, II.3.C;
- presse les Frères de partir, II.3.C;
- est prié par le saint de donner un sursis, II.3.E;
- homme de bien, accorde gratuitement le sursis demandé, II.3.E; II.5.A;
- pose, comme condition, de ne pas toucher aux fruits du jardin, II.3.E.

PROSÉLYTES.

le P. Quesnel veut faire des p., II.ab.29.C.

PROTECTEUR(S).

- les p. du saint deviennent ses persécuteurs à cause des Directeurs indiscrets, I.357.C;
- beaucoup de Supérieurs ecclésiastiques des Frères se contentent d'être des p., II.115.C;
- les Supérieurs externes doivent être appelés des p., II.116.C;
- M. de Pontcarré est grand p. de l'Institut, II.185.D;
- le saint maintient la régularité sans référence aux p., II.326.E;
- un p. trahit le saint lors du procès Clément, II.384.B;
- le mémoire du saint, sur la maison de Saint-Denis, vient entre les mains du faux p., II.415.B;
- un Frère, fléau du saint, a la faveur du p. et ne peut être déplacé, II.417.A.

PROTESTANTS.

- le chevalier d'Armetat est p., II.125.B;
- éditent des catéchismes à leur façon, II.219.C;
- c'est prendre le parti des p. de déclarer nouvelle la dévotion à Marie, II.489.C;
- par le chapelet, les catholiques se distinguent des p., II.490.E.

PROVINCIAL.

le Frère convers d'Altomir donne la discipline comme s'il était p., I.408.A.

PUBLIC.

le p. boulonnais applaudit aux travaux des Frères, II.71.E.

PUBLICAIN.

- Mme Maillefer se tient à l'église Saint-Nicaise dans l'attitude du p., I.154.A;
- le saint cherche partout la place du p., II.153.A;
- est attiré par la douceur de Jésus, II.ab.60.A.

PUISSANCES ENNEMIES.

F. Barthélemy leur écrit pour les adoucir, II.ab.62.C.

PURISTES.

se plaignent de détails de pratiques consacrées par la piété des fidèles, II.205.B.

PYTHAGORE.

l'ancienne philosophie lui fait honneur, I.10.D.

QUESNEL, PASQUIER, oratorien.

- n'aurait eu aucun partisan à Calais si M. Ponthon n'était pas mort, I.383.B;
- le saint démasque le pharisaïsme des partisans de Q., II.107.A;
- ses amis ne peuvent diffamer le saint à Grenoble, II.107.B;
- plusieurs Frères étaient dans des diocèses où Q. était actif, II.151.B;
- le livre de Q. fut condamné par la bulle *Unigenitus*, le saint étant à Grenoble, II.221.C;
- le saint se conforme au Pape dès la condamnation de Q., II.224.D;
- sa doctrine se répand, II.ab.29.B.

QUIÉTISTE(S).

- le q. attendant l'action de Dieu, suspend la sienne, II.285.A;
- selon eux, on fait excellemment oraison quand le cœur dort, II.285.C;
- pour les q. le Saint-Esprit fait tout et ne fait rien, II.285.D.

QUINTILLIEN, Marcus Fabius Quintilianus, rhéteur romain.

a discours sur l'art de bien dire, I.10.E.

RAFROND ou RAFFRON, bonnetier.

- loge avec le saint et les Frères, rue Princesse, I.287.C;
- le saint prévoit les ennuis que R. lui causera, I.289.D;
- est indisposé par le règlement établi par le saint, I.290.E; Ca 50; Re 74;
- suscite une cabale contre le saint, Ca 50; Re 74-75;
- ne trouve plus son compte au travail diminué des écoliers, I.291.C;
- essaie de faire valoir la diminution du rendement de la manufacture, I.291.D;
- veut obtenir le retrait du saint en cessant le travail, I.292.A;
- espère être rappelé par le curé, I.292.A;
- se retire, I.292.B;
- est payé par le saint pour donner des leçons de tricot à un Frère, I.292.B.

RANCÉ, Armand-Jean Boutillier de R.

- est en relation avec M. Gense, I.387.E;
- son successeur à la trappe refuse deux Frères fugitifs, I.435.C;
- est le réformateur de l'Ordre monastique, II.137.D;
- a retranché les récréations de ses trappes, II.137.D;

- tire sa doctrine sur les récréations, de considérations sur la vie de Jésus, II.138.C;
- traite des récréations dans son 15^e éclaircissement, II.139.C.D.E-140.A.B.C.D;
- appuie sa doctrine sur saint Jean Chrysostome, saint Ambroise et saint Basile, II.140.D;
- est nommé « un nouveau saint Bernard », II.141.C; II.325.A;
- est admiré, vivant dans la trappe, II.176.A;
- sa gloire est attachée à sa réforme, II.176.B;
- explique que les Règles sont des lois écrites par Dieu, II.322.C;
- assure que rien n'est plus saint que les règles, II.325.A;
- dit qu'il faut observer les règles même si les autres les transgressent, II.331.C;
- ne réussit pas à convertir un ecclésiastique pécheur, II.343.C.D;
- ce qu'il dit sur l'ordre en communauté, II.425.B.C;
- le saint est nommé un autre R. dans la pénitence, II.500.D;
- conseille au F. Barthélemy de se retirer de la trappe, II.ab.7.C;
- a bien discerné ce qui convient au F. Barthélemy, II.ab.7.E.

RAPHAEL, saint R., archevêque.

- envoyé à Tobie pour le guider, I.39.A;
- par lui sont venus tous les biens, I.44.E;
- les maîtres du saint à Saint-Sulpice sont dits « nouveaux R. », I.124.D.

RÉFORMÉS.

- M. Gense fait surveiller les assemblées des R., I.386.E.

RÉGENT.

v. PHILIPPE D'ORLÉANS.

REINE D'ANGLETERRE.

v. MARIE DE MODÈNE.

RELIGIEUSE, une r.

- ardente à se faire diriger par le saint, I.272.E; Bd 81-82;
- est amenée à sacrifier les choses auxquelles elle tenait beaucoup, I.273.A.B.C;
- exige du saint les lettres de prêtrise, qu'il n'a pas, II.273.E;
- s'excuse quand le chapelain lui eut dit qui était le saint, II.274.A;
- demande au saint des directives sur l'oraison, II.289.A.B.C.D.E;
- attend le saint qui, ayant passé deux heures en prière, croit l'avoir vue, II.293.D;
- le saint écrit à une r. sur la fidélité à la grâce, II.296.E;
- reçoit des avis sur la nécessité de la vie régulière, II.331.D.E-332.A.B; Bd 77-78;
- reçoit douze articles pour l'affermir dans sa conversion, II.353.C.D.E-354.A.B;

- reçoit huit articles de sanctification, II.421.E-422.

RELIGIEUSE DE LA CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME, une r.

- a vu souvent le saint rentrer à la sacristie, transporté d'amour pour Dieu, II.485.E.

RELIGIEUSES, des r.

- celles qui disent l'office doivent savoir bien lire le latin, I.375.D;
- accueillent par charité le Frère illuminé, sorti de l'Institut, II.167.B.

RELIGIEUSES DE LA CROIX.

- sont proches de la maison des Frères, rue de Charonne, II.5.A;
- le saint célèbre la messe chez elles, II.5.C;
- remarquent sa sainteté et plusieurs demandent sa direction, II.5.D; Bd 81; Ca 101; Re 161;
- le saint n'aime pas diriger des r., II.5.E;
- sont le salut matériel des Frères de 1703 à 1711, II.5.E; Ca 101; Re 161;
- prévoient les besoins de la communauté, II.6.B;
- continuent leurs largesses, même quand les Frères sont chassés, II.6.C;
- leur secours sont surtout précieux en 1709, II.6.D;
- sont témoins du pillage de la maison des Frères, II.10.D.

RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME DES DIX VERTUS.

- ont habité la maison que le saint veut louer, I.360.A; II.2.B;
- ont une petite chapelle dans la grand'maison, I.361.B;
- sont de l'institution de la bienheureuse Jeanne de France, II.2.D;
- sont enterrées dans une cave souterraine de la maison, II.2.E.

RELIGIEUSES DE LA VISITATION.

- les r. de la Visitation de Grenoble regrettent le départ du saint, II.119.D;
- assistent toutes à la messe du saint, II.119.D.

RELIGIEUX.

- les r. de la trappe semblent revivre dans le comte du Charmel, I.329.A;
- l'habit donné aux Frères les distingue des autres r., I.238.E;
- l'habit est long comme celui des r., I.238.E;
- pour M. Gense, beaucoup de r., mais pas assez de catéchistes, I.387.D;
- plusieurs r. accompagnent la dépouille du saint à Saint-Sever, II.178.B;
- un r. reproche au saint ses Règles trop sévères, II.327.B;
- les r. prémontrés obtiennent que leur noviciat soit fermé, II.ab.8.A;
- on reproche aux Frères de Calais d'aller à la messe chez des r. non appelants, II.ab.23.C;

- les r. de Boulogne soutiennent les Frères, II. ab.24.D.
- RELIGIONNAIRES.**
 - les 450 livres données aux Frères de Calais sont pris sur les biens des r., I.383.C;
 - une autre somme est prise sur leurs biens pour les Frères, I.383.C.
- REMI, saint R.**
 - archevêque de Reims, apôtre de la France, I. 229.D;
 - le saint prie à son tombeau, I.229.E;
 - le saint est très dévot au patron de Reims, I. 229.E.
- RÉMOIS, v. GENS DE REIMS.**
 - leur générosité vis-à-vis des Frères de l'école Saint-Jacques, Bd 30;
 - leurs railleries à l'adresse des Frères provoquées surtout par la nouveauté et la simplicité de leur habit, Bd 63.
- RENFERMÉS.**
 - la troisième classe de pensionnaires à Saint-Yon, sujets de justice, II.33.D;
 - peuvent suivre les exercices, une fois repentis, II.33.E;
 - fournissent des exemples de conversions nombreuses, II.33.E;
 - la charité du saint pour les r., II.272.C;
 - le zèle du saint l'a amené au secours des r., II. 333.E.
- RÉPUBLIQUE CHRÉTIENNE.**
 - les maîtres d'école sont nécessaires à la r. chrétienne, I.430.D.
- RICHARD DE SAINT-VICTOR.**
 - ses degrés de charité, II.271.A.
- RIGOLEY, Claude, président de la Chambre des Comptes de Dijon.**
 - fonde l'école de Dijon, sa conduite exemplaire, II.45.B; Ca 120; Re 213;
 - offre au saint 400 livres de pension et le logement de deux Frères, II.45.B;
 - meurt en 1716 à Paris, II.45.C;
 - est inhumé dans la chapelle Saint-Charles à Saint-Sulpice, II.45.D.
- RIGOLEY, Madame R.**
 - sœur de l'Archevêque de Sens et de l'abbé Languet de Gergy, II.45.C;
 - est appelée mère des pauvres, II.45.D;
 - continue à soutenir les écoles, II.45.D.
- RIVAL DU SAINT.**
 - introduit un autre gouvernement dans l'Institut, II.108.C;
 - s'introduirait dans les délibérations en cas d'élection, II.110.A;
 - fait arriver des avis pernicieux au F. Barthélemy, II.111.B;
 - son but est de changer le gouvernement de l'Institut, II.111.C;
- mène son agent et par là, mène les Frères, II. 111.D;
- veut seulement diriger les Frères de Paris, II. 112.B;
- ne peut aller plus loin dans son immixtion, II. 113.C;
- dit à son agent de souffler au F. Barthélemy d'écrire aux Directeurs de province, II.114.B;
- met dix ans pour arriver à ses fins, II.115.A;
- ne peut pourtant pas pousser plus loin, II. 115.B;
- met un jeune abbé Supérieur des Frères, à Paris, II.417.B.
- RIVAUX DU SAINT.**
 - disent que les règles sont impraticables, II. 148.D;
 - exagèrent les difficultés des règles, II.149.D;
 - le saint, logeant à Saint-Nicolas, ne veut pas réveiller l'animosité de ses r., II.155.A;
 - le saint paraît aimable à tous, sauf à ses r., II. 311.D.
- ROBERT, saint R. de Molesmes.**
 - ne peut être soupçonné d'orgueil, I.92.E.
- ROBINET, Urbain, chanoine de la cathédrale de Rouen, grand-vicaire de Rouen.**
 - en sa présence, les Frères prononcent leurs vœux de religion, en 1725, II.193.A.
- ROCHEFORT, de R., conseiller au Parlement de Dijon.**
 - augmente les Frères de Dijon de quatre unités, II.45.D;
 - porte ainsi l'instruction des Frères à trois quartiers de la ville, II.45.D.
- RODRIGUEZ, Alphonse, jésuite, auteur spirituel.**
 - compte pour peu dans l'esprit du Frère illuminé de Saint-Yon, II.166.D; II.ab.117.C.
- RODULPHE, saint R., évêque d'Eugubio (= Gubbio).**
 - reçoit la discipline au retour de mission, au Chapitre des Érmîtes de Lucéole en Ombrie, I.407.A;
 - manifeste sa joie de la recevoir de deux Frères, I.407.A.
- ROGATIEN, diacre de Carthage.**
 - suggère à saint Augustin d'écrire une méthode pour enseigner, I.15.E.
- ROGIER, Guillaume, supérieur ecclésiastique des Sœurs de l'Enfant-Jésus.**
 - Nyel est porteur de lettres à son adresse, Ca 12; Re 18;
 - est au courant des projets du chanoine Roland, Ca 12; Re 18.
- ROGIER, Louis, bourgeois de Paris.**
 - ami et confident du saint, II.73.B;
 - prête son nom pour l'affaire Clément, II.73. C; II.75.A; II.154.E;

- vient trouver le saint avec Clément pour conclure l'affaire Poignant, II.74.E;
 - passe contrat d'achat avec Mlle Poignant en octobre 1708, II.74.E;
 - reçoit 4000 livres du saint, II.75.A;
 - reçoit encore 1200 livres du saint, II.75.A;
 - refuse de donner une reconnaissance des 5200 livres au saint, II.75.B;
 - garde cette reconnaissance et ne la donne au saint que lorsque Clément commence à se dédire, II.75.C;
 - la maison de Saint-Denis est achetée sous le nom de R., II.75.C;
 - propose à Clément de revendre la maison, II.75.E;
 - vient donner au saint la nouvelle de sa condamnation, II.78.B;
 - se fait rendre justice et laisse le saint à la merci de ses adversaires, II.78.C;
 - voyant la maison confisquée, intervient en son nom propre et obtient 5 à 6000 livres, II.78.C;
 - passe au parti adverse, II.79.C; II.80.C; II.384.B;
 - envoie une assignation au saint, II.79.C;
 - laisse au saint une rente de 360 livres pour raison de conscience, II.80.E; II.154.E;
 - l'article de son testament a son exécution au moment de l'achat de Saint-Yon, II.158.B;
 - son legs en faveur du saint; une rente dont le saint ne doit jouir qu'après la mort du domestique de R., Ca 154; Re 278-279.
- ROHAN, Armand-Gaston, cardinal.**
- fils de M. de Soubise, II.189.E;
 - reçoit F. Barthélemy et le Frère, ancien serviteur des Soubise, II.190.A; Re 304;
 - reçoit la supplique du Frère et promet protection, II.190.A;
 - reçoit plus tard F. Timothée et le Frère et leur promet protection, II.190.A;
 - en 1721 est nommé ambassadeur extraordinaire à Rome, II.190.B; Ca 166; Re 305;
 - reçoit un placet qui lui demande d'intervenir à Rome pour faire approuver les Règles, II.190.C;
 - après un court séjour à Rome, revient en France, II.190.E;
 - met le placet des Frères entre les mains de M. Vivant, II.190.E;
 - retourne à Rome pour l'élection de Benoît XIII, II.191.B;
 - emmène l'abbé Vivant, II.191.B.
- ROHAN, François de R., prince de Soubise, père du Cardinal de Rohan.**
V. SOUBISE.
- Roi.**
- il fallait obtenir pour les Sœurs de l'Enfant-Jésus les lettres patentes du R., I.140.D;
 - saint Remi baptisa le R. des Français, I.229.E;
 - des pensionnaires étaient enfermés à Saint-Yon par ordre du R., I.353.A;
 - étendait ses soins aux écoles, I.372.A;
 - donne le terrain pour bâtir la maison des Frères de Boulogne, II.71.A;
 - par ordre du R., le séminaire des maîtres est exempté de soldats, II.75.D;
 - M. Charon obtient les lettres patentes du R. pour six Frères au Canada, II.154.B;
 - les Frères sont en droit de recevoir des legs par les lettres patentes du R., II.159.A.B;
 - le R., devenu majeur, accorde les lettres patentes, II.188.A;
 - l'abbé de Tencin attend un bref du R., II.191.A;
 - la bulle, présentée au Conseil du R., y est acceptée, II.191.E.
- ROI-PROPHÈTE, v. DAVID, PROPHÈTE.**
- le saint peut s'appliquer *Ceux qui cherchent à me troubler se sont multipliés*, II.379.D;
 - à l'exemple du R. pénitent, le saint rougissait de paraître défiguré devant Dieu, II.452.B;
 - F. Barthélemy peut se réjouir avec le R. *il a fait naître la joie au milieu des afflictions*, II.ab.36.C;
 - F. Barthélemy renvoie les Frères au R. : *On n'a jamais vu le juste abandonné*, II.ab.38.E.
- ROIS.**
- les ordonnances des R. de France défendent de mêler les sexes dans les écoles, I.52.E;
 - ont favorisé l'institution des écoles chrétiennes, I.81.A.
- ROLAND, Nicolas, chanoine de Reims.**
- théologal de la cathédrale, I.128.B; Bd 13, 17;
 - d'une piété solide et éclairée, homme de bonnes œuvres, I.128.B; Ca 5; Re 5;
 - fonde la communauté des Sœurs de l'Enfant-Jésus, I.128.B; I.138.A.C.D; Bd 13, 17, 30, 59; Ca 5, 11; Re 5, 17;
 - inspire au saint le goût des écoles chrétiennes, I.128.E; I.137.B; Ca 6; Re 6;
 - désigne en son cœur le saint comme successeur de son œuvre, I.128.D;
 - dirige le saint vers les Ordres, I.129.A.D; I.130.C; Bd 13; Ca 5, 6; Re 6, 7;
 - inspire au saint de permuter son canonicat pour une cure, I.134.B; II.240.E; Ca 6; Re 7;
 - rencontre de grandes difficultés dans cette opération, qui échoue, I.135.B;
 - prépare le saint à des détachements plus définitifs, I.135.D; I.193.B; Bd 13;
 - a un attrait pour les écoles chrétiennes et gratuites, I.137.B; I.147.A;
 - prend des dispositions avec Mme Maillefer pour les écoles, I.159.E; Bd 23; Ca 11; Re 17;
 - avait reçu du P. Barré la Supérieure des Sœurs de l'Enfant-Jésus, I.160.C; Bd 24;
 - confie son œuvre au saint sur son lit de mort, I.138.E; I.182.E; Ca 8-9; Re 11-12;
 - fait du saint son exécuteur testamentaire, Bd 13, 17, 23;

- sa mort, le 28 avril 1678, Bd 13; Ca 8; Re 10-11;
- a eu difficulté à établir les Sœurs de l'Enfant-Jésus, I.162.C;
- avait donné un exemple en donnant ses biens à sa communauté, I.217.C; Bd 59;
- son exemple pourrait engager le saint à fonder ses écoles, Bd 59;
- fait entrevoir au saint l'établissement des écoles de garçons; sa mort ruine ce projet, Ca 11; Re 17;
- l'année qui suit sa mort, Nyel vient à Reims, Ca 12; Re 18;
- la Supérieure des Sœurs de l'Enfant-Jésus est au courant de ses projets, Ca 12; Re 18.

ROMAINS.

ceux qui voulaient être savants apprenaient le grec, I.78.E.

ROMILLON, Jean-Baptiste.

- disciple de César de Bus, I.65.D;
- originaire de Lisle dans le Comtat, I.65.D;
- demeure protestant jusqu'à l'âge de 24 ans, I.65.E;
- avait pris les armes contre les catholiques, I.65.E;
- est converti par César de Bus, I.66.A;
- ses vertus, I.66.A;
- fait ses études aux frais de César de Bus, I.66.B;
- catéchise avec César de Bus, I.66.C;
- premier compagnon de César de Bus dans l'établissement de sa Congrégation, I.66.E.

ROMILLON, Barthélemy, père du précédent.

- hérétique acharné, I.65.E;
- ne veut pas aider son fils dans ses études, I.66.C.

ROMUALD, saint R.

- ne peut être soupçonné d'orgueil en fondant son Institut, I.92.E;
- met son père en prison et le corrige et le fait revenir à de bons sentiments, I.407.D.

SABAS, saint S.

- fonde son Institut de moines, I.93.C;
- donne à ses moines une règle particulière, I.104.B.

SADIS, Marc de S., gentilhomme milanais.

- vient à Rome pour y catéchiser le peuple, I.64.A;
- fonde la congrégation des prêtres de la doctrine chrétienne à Sainte-Agathe de Rome, I.64.B.

SADOURNI.

- prêtre chargé des enfants de chœur à Saint-Sulpice, I.295.E;
- fait venir les jeunes aspirants Frères pour servir des messes, I.312.A;
- meurt avant Noël 1689, I.295.E.

SAGE(S).

- le s. dit : *Une génération passe, l'autre succède*, I.1.E;
- la doctrine des s. doit être comparée à celle de J.-C., I.5.D;
- le s. dit qu'il faut enseigner l'enfant pour qu'il apporte joie, I.7.C;
- la doctrine des s. est confondue par celle de J.-C., I.22.A;
- leur doctrine est compliquée, I.27.E;
- le s. s'oppose à scruter les desseins de Dieu, I.78.A;
- le saint prend l'avis des s. pour commencer l'Institut, I.163.D;
- les s. disent que le saint va aux extrêmes, I.197.C;
- l'habit des moines paraît odieux aux s., I.239.D;
- les s. du monde sont choqués par l'habit des Frères, I.240.A;
- c'est le saint qui est atteint par les persécutions des siens, aux yeux des s., I.243.B;
- les s. conseillent au saint de retrancher les disciplines publiques, I.429.A; II.301.C;
- le saint, selon l'avis du s., travaille sans relâche à sa perfection, II.153.C;
- la douceur du saint vérifie la parole du s., II.479.A.

SAILLANT, Pierre Baglion de La Salle de S., évêque de Mende, 1707-1723.

- reçoit le saint avec honneur, II.82.E; Ca 127; Re 220;
- fait l'éloge des Frères, II.82.E;
- est édifié par le refus du saint de manger à sa table, II.83.A;
- se laisse prévenir par trois Frères pour que le saint ne puisse les retirer de Mende, II.47.E;
- interdit au saint de retirer les Frères, II.47.E; II.93.B; II.306.B;
- se repent d'avoir écouté les rebelles, II.49.C.

SAINT(S).

- sont objet de mépris pour le monde, I.143.D;
- sont des lampes ardentes pour les gens bien disposés, I.143.C;
- disent que les fruits prématurés sont sans goût, I.180.B;
- le saint donne des exemples admirés chez les plus grands s., I.225.B;
- le saint use sur son corps les austérités inventées par les s., I.228.C;
- les s. n'entendent parler du monde qu'avec peine, II.136.E.

SAINT-AMAND, Dames de Saint-A.

laissent des objets utiles, tableaux, tapisseries à Saint-Yon, II.30.D.

SAINT-AUBIN, Charles-Maurice Le Pelletier de S., supérieur général des séminaires de Saint-Sulpice.

- promet son assistance et sa protection pour l'obtention des lettres patentes, II.186.D;

- met les Frères en relation avec M. d'Armenonville, II.186.D.
- SAINT-CYRAN, Jean Du Vergier de Hauranne, abbé de S.
 - souhaite deux sortes de personnes consacrées à Dieu : clercs et moines seulement, I.88.B.
- SAINT-DENIS, Mlle de Saint-D.
 - fille de naissance, riche, se consacre aux filles de parents hérétiques, II.99.A;
 - forme avec quelques demoiselles la communauté des Unies, II.99.A;
 - apprend l'insulte faite au saint par ses disciples, II.99.A;
 - veut faire servir la disgrâce du saint pour le bien de son âme et de sa communauté, II.99.A;
 - veut rendre au saint les services de Marthe et de Marie, II.99.B;
 - loge le saint, le nourrit, lui fournit ce qui lui est nécessaire, II.99.B;
 - avait envié aux capucins le mérite de loger le saint, II.99.B;
 - veut profiter des lumières du saint, II.99.C;
 - essaie d'attacher le saint à sa communauté, II.99.C;
 - lui offre de payer sa pension et, après sa mort, celle d'un troisième Frère pour Mende, II.99.C;
 - obtient du saint des règlements pour sa communauté, II.99.C;
 - met à profit le séjour de deux mois que fait le saint à Mende, II.99.C;
 - au départ du saint, lui fait présent d'un cheval, II.99.C.
- SAINT-GEORGES, Claude de S., archevêque de Lyon.
 - reçoit l'abjuration du chevalier d'Armetat, II.125.D; Ca 145; Re 259.
- SAINT-JEAN, abbé de Saint-J.
 - v. ELZE DU ROURE, dit abbé de Saint-Jean.
- SAINT-JURE, Jean-Baptiste, jésuite, auteur spirituel.
 - n'est qu'au début de la vie spirituelle au dire du Frère illuminé, II.ab.115.C.
- SAINT-MARS, Bénigne d'Auvergne, seigneur de S., gouverneur de la Bastille.
 - fait prier le saint de confesser un prêtre embastillé, Ca 102; Re 161.
- SAINT-PAUL, Joannes de Paulo, cardinal, évêque de Sabine.
 - répond à Innocent III au sujet de l'Ordre de saint François, I.84.B; I.88.E;
 - a bien interprété : *Ne possédez ni or...*, I.95.E; I.98.C.
- SAINT-SIÈGE.
 - personne n'est plus que nous (l'auteur) soumis au S.-S., I.115.D;
- le saint voulait son Institut fondé sous les auspices du S.-S., I.392.C.D;
- Gabriel Drolin a eu la grâce de voir son Institut approuvé par le S.-S., I.394.C;
- le saint défend le S.-S. contre les gens qui le critiquent, II.106.E;
- en 1717, les Règles n'avaient pas encore été approuvées par le S.-S., II.143.D;
- pour leurs décisions les Directeurs doivent s'en rapporter aux Règles approuvées par le S.-S., II.144.E;
- confirmera les Règles, II.148.E;
- l'approbation du Cardinal de Noailles n'aurait pas accéléré celle du S.-S., II.150.B;
- F. Barthélemy insiste toujours pour la soumission au S.-S., II.151.C;
- l'Institut devenu Ordre religieux par les bulles du S.-S., II.189.D;
- l'abbé Vivant demande à ses amis d'intervenir près le S.-S., II.191.B;
- le saint connaissant les sentiments d'un Cardinal contre le S.-S., renonce à ses grâces, II.202.E;
- le saint demande à ses Frères une soumission totale au S.-S., II.203.B;
- le saint déclare le S.-S. centre de l'unité, II.209.D;
- le saint lit, explique la bulle *Unigenitus* émanée du S.-S., II.221.D;
- le saint marque sa déférence pour le S.-S., II.222.B; II.224.C;
- après l'approbation du S.-S., les Règles deviennent lois sacrées, II.324.E;
- pour obtenir le statut des vœux solennels, le saint devait avoir l'approbation du S.-S., II.360.A;
- à Calais, les Frères ne pouvaient manifester ouvertement leur soumission au S.-S., II.ab.23.B;
- à Boulogne, le F. Barthélemy reçoit des éloges sur l'attachement des Frères au S.-S., II.ab.24.D;
- la Règle approuvée par le S.-S. est telle que l'Esprit-Saint l'a inspirée au saint, II.ab.96.E.

SAINT-YON, Eustache de S.

- seigneur, maître de S., jusqu'en 1615, II.30.A;
- bâtit une chapelle à S., disciple de saint Denis, II.30.A.

SALÉON, Jean d'Yse de S., chanoine de Saint-André, plus tard évêque d'Agen.

- est chargé de trouver des maîtres pour Grenoble, II.54.D;
- connaît le saint, II.54.D;
- rencontre le saint à Paris et lui demande des Frères, II.54.D;
- presse le saint d'aller à Parménie, II.103.E; Ca 138; Re 244;
- s'oppose au retour du saint à Paris, II.119.B;
- donne autorisation à Sœur Louise de s'établir à Parménie, II.104.A; Ca 138; Re 244;
- regrette le départ du saint, II.119.D.

SALOMON, personnage biblique.

- a discoursé sur les secrets de la nature, I.10.E;
- dans l'affaire Roland, le saint est dit le S. exécutant les projets de David, I.138.D;
- le saint cite les Cantiques de S. pour appuyer les règles de modestie, II.315.A;
- les Frères de Vaugirard sont plus heureux que S., I.322.C.

SAMARITAIN(E), figure biblique.

- F. Barthélemy, comme le S., panse les plaies, II.ab.21.D;
- comme le S., F. Barthélemy mêlait vin et huile dans ses répréhensions, II.ab.21.D; II.ab.46.A;
- la S. est attirée par la douceur de Jésus, II.ab.60.A.

SAMUEL, personnage biblique.

- les parents du saint le forment, tel un jeune S., I.120.C;
- comme S., le saint paraît né pour le ministère sacré, I.121.A.

SAPHIRE, personnage biblique.

- punie de mort pour avoir retenu une partie de son bien, I.95.A.

SARA, personnage biblique.

- la doctrine chrétienne livrée aux hérétiques comme S. aux Egyptiens, I.61.D.

SAULX, François, chevalier de S., chef des missions royales du pays.

- nommé premier évêque d'Alais, II.50.E;
- veut avoir de dignes ministres pour l'aider, II.50.E;
- choisit M. de Mérez, chanoine de Nîmes, pour vicaire général, II.50.E;
- juge qu'il faut commencer par établir des maîtres d'école, II.51.A;
- approuve la suggestion d'appeler les Frères à Alais, II.51.C;
- charge M. de Mérez d'écrire au saint, II.51.C;
- obtient du Roi les fonds nécessaires pour les Frères, II.52.B; Ca 118; Re 196;
- veut voir les Frères seuls maîtres d'école d'Alais, II.52.B; Ca 118; Re 196-197;
- veut augmenter le nombre de Frères, II.52.C;
- écrit au saint pour demander des Frères, II.52.C;
- remercie le saint des Frères obtenus, II.52.D;
- promet de veiller sur les Frères, II.52.D;
- demande un Frère pour une deuxième grande classe, II.52.D;
- écarte, par ordre du Roi, les maîtres d'école, autres que les Frères, II.53.B; Ca 118; Re 197-198;
- oblige les pères et mères à envoyer leurs enfants au catéchisme des Frères, II.53.B;
- visite et encourage les Frères, II.53.C; Ca 118-119; Re 198;
- les Huguenots ont toujours été interdits d'utiliser leurs maîtres à Alais, II.53.E;

- répond que les Frères sont là pour faire de bons catholiques, II.53.E;
- a combattu l'hérésie et préféré rester dans son diocèse que d'accepter des charges supérieures, II.54.A;
- reçoit le saint avec honneur, fait l'éloge des Frères, II.82.A; Ca 126; Re 219.

SAULX-TAVANNES, Nicolas Charles de S., archevêque de Rouen.

- accorde la permission pour le transfert des restes du saint, Re 307.

SAUVE-GARDES.

- les nouveaux Supérieurs des Frères se contentent de ce titre, II.115.C;
- ils laissent aux Directeurs tous leurs droits, II.115.D.

SCIPION.

- héros de l'art militaire, I.10.D.

SCRIBES.

- la doctrine des s. est confondue par la doctrine chrétienne, I.22.A.

SCHOLASTIQUE, sainte S.

- selon elle, le silence est l'ange gardien des communautés, II.141.E; II.276.A.

SECRÉTAIRE.

- le s. de M. de Charost est envoyé réclamer la pension des Frères chez les payeurs royaux, I.386.A;
- le s. du Chancelier de Rouen est adversaire des Frères, II.186.A;
- dit qu'il n'est pas nécessaire d'avoir des lettres patentes pour les écoles, II.186.B;
- soutient son argument devant le Chancelier et les deux Frères délégués, II.186.B;
- ne parvient pas à convaincre M. d'Aguesseau, II.186.C;
- prévient M. le Régent contre les Frères, II.186.C;
- ne peut traverser le dessein des Frères, II.186.D;
- refuse pourtant de rendre les papiers qu'il détient, II.186.D.

SÉCULIER(S).

- l'habit des Frères les distingue des s., I.238.E;
- font état des personnes de communautés quand elles sont régulières, II.145.A;
- un s. présent dans la chambre du saint lui demande ce qu'il pense de lui, II.173.D; Ca 161; Re 294;
- le saint lui dit qu'il ne profite pas de la grâce, II.173.D.

SEIGNEUR(S).

- un s. vit dans le voisinage des Frères à Vaugirard, I.328.E;
- un s. a quelque part avec la maison de Mlle Poignant, II.74.E;
- le curé de Saint-Sever espère que la maison de Saint-Yon retournera au s., II.189.A;

- quelques-uns s'opposent à l'acceptation des bulles en faveur des Frères, II.191.E.
- SÉMINARISTE(S).**
 - voient le saint arriver pour consulter M. Baiÿn, I.330.A;
 - font l'éloge du saint et des Frères, I.330.B;
 - les s. pour la campagne font tour à tour la classe à l'école Saint-Hippolyte, I.365.D;
 - gardent l'habit qu'ils ont apporté, I.365.E;
 - sont logés et nourris gratuitement, I.365.E;
 - le saint préfère s'entretenir avec un s. de Saint-Nicolas, dans un endroit sans feu, II.156.A;
 - le saint est plus régulier que le moindre des s. de Saint-Nicolas, II.179.D.
- SEMI-PÉLAGIENS.**
 - se servent des Ecritures pour défendre leurs erreurs, II.210.E.
- SÉNAT.**
 - les chanoines forment le S. de l'Eglise, I.123.C; I.134.C.
- SÉNÈQUE.**
 - sa morale est grossière au regard de celle du Christ, I.20.D.
- SÉRAPHIN.**
 - F. Maurice, à l'oraison, paraît un s., I.256.B;
 - le saint et M. Baiÿn paraissent deux s., à Vaugirard, I.330.E.
- SERGE, père de saint Romuald.**
 - quitte le monde pour faire pénitence, I.407.C;
 - veut sortir du monastère, I.407.D;
 - est châtié par son fils et se convertit, I.407.D.
- SERVANTE DE M. ROGIER.**
 - doit jouir de la rente du legs Rogier jusqu'à sa mort, II.80.E;
 - meurt bientôt, II.81.A;
 - sa mort laisse au saint l'argent pour acheter Saint-Yon, II.158.B.
- SERVITEURS DE DIEU.**
 - ne veulent pas plaire au monde, I.240.D;
 - la mort rétablit en honneur les s. de Dieu, II.177.C.
- SICÔTE, saint Théodore S., évêque d'Anastasiopolis.**
 - avait ses monastères avec règles propres, I.104.B.
- SIMÉON, personnage biblique.**
 - à l'exemple du vieillard S., le saint attend la mort en paix, II.ab.21.E.
- SIRLET, Guillaume, cardinal.**
 - jugé digne de la papauté par saint Charles, donne ses soins au catéchisme de Trente, I.63.A.
- SOCIÉTÉ, v. aussi INSTITUT.**
 - Dieu prépare le saint à fonder la S. des Frères, I.144.C;
- le saint passe des nuits à vaquer aux affaires de sa S., I.145.C;
- le saint étudie les dispositions des maîtres et parents vis-à-vis de la nouvelle S., I.174.E;
- le saint est présent comme instituteur d'une S. nouvelle, I.223.C;
- le saint avec N. Vuyart et G. Drolin doivent soutenir la nouvelle S., I.313.C;
- les écoles de Mende sont attachées à la S. des Frères, II.49.B;
- la s. chrétienne de Grenoble est composée de personnes respectables et d'ecclésiastiques, II.54.B;
- elle doit subvenir aux nécessités publiques, II.54.C;
- soutient l'établissement des Frères, II.54.C;
- la S. des Frères est menacée de devenir un corps démembré, II.112.A;
- plusieurs Frères se plaignent du coup porté à la S., II.115.E;
- le saint veut faire élire un Frère, au début de la S., II.120.C;
- le saint veut introduire dans la S. le gouvernement définitif, II.120.D;
- la S. des Frères ressemble à celles du IV^e siècle, II.131.E;
- la S. des Frères prend par l'élection son état naturel, II.133.E;
- dès l'origine de la S., le saint établit un silence rigoureux, II.141.E;
- la S. de Jésus souffre, à ses débuts, de difficultés pour la récréation, II.143.A;
- le saint met au profit de la S. des Frères la restitution de M. Rogier, II.154.E;
- Saint-Yon est à la convenance de la S., II.157.D;
- le Frère propriétaire légal de Saint-Yon veut garder cette maison à la S., II.159.D;
- le saint, à Saint-Nicolas, trouve qu'il n'a plus rien à faire dans la S., II.159.E;
- les Frères de la S. sont recommandés à Dieu dans le testament du saint, II.173.D;
- le saint a envoyé deux Frères à Rome pour que la S. soit soumise au Pape, II.173.E;
- le saint est intrépide dans les périls menaçant sa S., II.175.A;
- chaque Frère est zélé pour la perfection de la S., II.182.B;
- un Supérieur externe aurait causé la ruine de la S., II.182.D;
- tout paraît désespéré pour la S. à la mort de F. Barthélemy, II.183.B;
- F. Timothée veut faire approuver la S. à Rome, II.190.C;
- la modestie est le soutien de la S., II.309.E;
- la légèreté doit être bannie de la S., II.313.A.

SOCIN, Fausto Sozzini ou Socini, réformateur siennois.
interprète librement les Ecritures, II.211.A.

SŒUR.

- c'est une fille et non la S. qui reprend les fautes au catéchisme, I.76.A;
- une s. du saint entre au monastère de Saint-Etienne-les-Dames, I.118.A;
- la s. du saint se fait diriger par lui, I.273.C;
- une S., étrangère à la paroisse Saint-Nicolas de Rouen, y mène ses écolières, I.354.E;
- une S. enterrée à la grand'maison apparaît à deux Frères, II.4.B;
- cette S. dérange le jardinier par le bruit, II.4.C;
- une S. est exhortée par le saint, II.473-474.A.B;
- la s. du F. Dominique entre au couvent grâce au saint, II.ab.78.D.

SŒURS.

- importance de leur Institut, I.1.E;
- doivent enseigner le salut, I.6.C;
- sont regardées comme les mères spirituelles des enfants, I.41.A; I.72.C;
- préparent les enfants aux sacrements, I.41.B.C;
- sont les gouvernantes choisies par Dieu pour les enfants, I.44.B;
- ont leur nécessité, du fait que l'éducation doit être faite pour chaque sexe, I.49.E;
- enseignent la doctrine chrétienne aux enfants, I.70.E; I.71.C; I.75.B;
- le saint devient tuteur de ses frères et s., I.126.A;
- le saint est chargé de ses frères et s. quand M. Roland lui propose une cure, I.135.B;
- tuteur de ses frères et s., le saint est contredit par le monde, I.143.D.

SŒURS DE L'ENFANT-JÉSUS.

- fondées par le chanoine Roland à Reims, I.128.D; Ca 5; Re 5;
- tiennent les écoles gratuites de filles, I.128.B; I.138.E;
- sont chargés des orphelins, I.128.B;
- sont heureuses en gardant l'esprit de leurs premiers pères, I.142.C; Ca 10; Re 13;
- ont l'honneur d'avoir été les premières filles du saint, I.142.C; II.250.B;
- le saint est chargé des S.; ses démarches pour leur obtenir les lettres patentes, Ca 9; Re 11-12;
- les lettres sont obtenues par l'intervention de l'Archevêque, Ca 10; Re 13;
- les S. avaient été établies grâce aux libéralités de Mme Maillefer, Re 17;
- les S. vénèrent la mémoire du saint, Ca 10; Re 13;
- reçoivent leur Supérieure envoyée par le P. Barré, I.160.C;
- le saint les rencontre le moins possible, II.250.B.

SŒURS DE LA PROVIDENCE.

sont établis pour tenir les écoles gratuites pour les filles, par le P. Barré, I.138.D; I.146.E.

SOLDATS.

deux s. dépouillent le saint, puis lui rendent ses habits sans valeur, II.397.C.

SOLITAIRES.

- leur sainteté, leur apologie par saint Jean Chrysostome, I.69.C;
- détails de leur vie dans l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, I.103.E;
- l'habit des s. paraît odieux aux sages, I.239.D;
- les jeunes aspirants paraissent des s., I.281.B;
- des s. non-prêtres sont assemblés en communautés, II.131.E.

SOLLICITEURS.

les s. de la bulle sont arrêtés dans leurs démarches par M. de Tencin, II.191.A.

SOUBISE, François de Rohan, prince de S., père du cardinal de Rohan.

un Frère avait servi dans sa maison, II.189.E; Ca 166; Re 304.

SOUS-DIACRE.

- avait exercé le métier de soldat et abandonné les Ordres, II.345.C;
- est converti par le saint, II.345.C;
- meurt à Rethel dans de bonnes dispositions, II.345.C.

SOUS-SACRISTAIN.

est prié par le saint de l'enfermer dans l'église Saint-Remi, I.229.E.

SOUVRE, de S.

- premier mari de Mme du Bois-Dauphin, II.30.A;
- est frère de Mlle de S., abbesse de Saint-Amand, II.30.A.

SOUVRE, Mlle de S.

- en sa faveur est achetée la maison de Saint-Yon, II.30.B;
- l'abbesse de Saint-Amand, décédée, laisse la maison à Mme de Barentin, qui lui succède, II.30.B.

SPIRIDION, évêque de Chypre.

- assiste au Concile œcuménique;
- moins illustre par sa science que par sa sainteté, I.79.E.

STANISLAS, Frère S.

- disciple du saint, né à Charleville, II.ab.85.B.C;
- fervent novice, en 1717, II.ab.85.C.D;
- recucilli, mortifié, II.ab.86-87;
- cherche l'humiliation, II.ab.88;
- pratique toutes les vertus, II.ab.89-90;
- sa modestie dans les rues, à l'église, à l'école, II.ab.91.B;

- son obéissance le délivre des scrupules, II.ab.92;
 - dirige le noviciat à Avignon, II.ab.93.E;
 - visite les maisons de Provence, II.ab.94.C;
 - souffre neuf mois à l'infirmerie, II.ab.95.A.B;
 - image vivante du saint, II.ab.94.C.D;
 - meurt à l'âge de 34 ans, II.ab.95.C.D.
- STYLITE.**
le Frère servant de Saint-Yon, illuminé, est ainsi désigné, II.ab.118.A.
- SUAREZ, Francisco, jésuite, théologien.**
commente l'Évangile au sujet de la pauvreté, I.95.B.
- SUCESSEUR.**
M. Roland croit que le saint sera son s. dans son œuvre, I.128.D.
- SUCESSEUR DU SAINT.**
- M. Pirot fait son éloge, I.413.C;
- M. Pirot essaie de le faire accepter par les Frères, I.413.C;
- le saint veut que son s. soit pris parmi les Frères, II.131.B;
- les Frères acceptent de nommer un s. au saint, II.134.A.

SUCESSEUR DE M. LE BÉ.
- n'est pas d'humeur à loger au séminaire, I.391.C;
- oblige les Frères à déloger, I.391.C.

SUFFREN, Anne de S.
- mère de Jean-Baptiste Romillon, I.65.E;
- parente de César de Bus, I.65.E.

SUJET(s).
- des s. de talent viennent remplacer les déserteurs, I.185.C;
- le saint, agissant sur des s. nouveaux, peut les orienter, I.185.C;
- à Paris, le saint peut multiplier ses s., I.202.C;
- les Frères assemblés cherchent le moyen de stabiliser les s., I.232.C;
- entre 1688 et 1692, un s. entre pour remplacer les huit qui sont sortis, I.312.C;
- des s. veulent entrer à Vaugirard l'année qui suit l'ouverture, I.324.E;
- le saint reçoit des s. nouveaux durant la famine, I.336.A;
- le saint reçoit bon nombre de s. de 1694 à 1698, I.356.B;
- le saint fournit au séminaire des s. pour devenir maîtres de campagne, I.365.D;
- les s. proposés à M. de La Chétardie pour remplacer les Frères sont ceux qui ont déserté, II.42.C;
- ils sont refusés, II.42.C;
- les s. du pays sont plus en état de travailler sur les lieux, II.84.A;
- le nouveau gouvernement permet aux mauvais s. de sortir, II.109.B;
- des s. furent ébranlés par les nouveautés, II.116.E.

SULPICIEU, un s.
on lui adresse le chevalier d'Armetat; il lui conseille d'entrer chez les Frères, Ca 146; Re 259.

SUPÉRIEUR(S).
- les jeunes ecclésiastiques ne vont aux ordres que sur l'avis de leur S., I.128.A;
- le S. des Frères reçoit les 500 livres de la fondation de l'école Saint-Jacques, I.166.E;
- le saint est S.-né de sa communauté, I.177.B;
- en fondant ses écoles, le saint reste S. et chanoine, I.190.A;
- le S. est la tête qui doit animer la communauté, I.232.A;
- le saint, quoique S., fait vœu dans sa communauté, I.237.A;
- la place de S. met le saint dans l'impossibilité d'obéir, I.261.A;
- le fervent S. sait réparer les fautes de ses disciples, I.269.D;
- le S. indiscret fait sortir huit Frères, I.312.B;
- le S. mange la soupe où il y a des mouches, I.328.B;
- le saint est S., maître des novices... à Vaugirard, I.328.D;
- la vue des trois Frères inspire au comte du Charmel le désir de voir leur S., I.329.C.D;
- M. Bäuyn vient voir le saint à Vaugirard, I.329.E;
- M. Bäuyn est S. du petit séminaire de Saint-Sulpice, I.330.A;
- le saint est confirmé S. de sa communauté par Mgr de Noailles, I.349.C;
- M. Pirot veut imposer un nouveau S., I.413.E;
- les Frères veulent exclure le nouveau S., I.417.A;
- ils veulent quitter plutôt que de l'accepter, I.422.C;
- le S. envoyé par l'Archevêque est refusé par les Frères, I.432.E; I.442.B;
- les Frères se font une loi de ne pas se soumettre à un nouveau S., I.443.C;
- le saint dit qu'il est temps d'élire un S. général, II.12.C;
- le S. dirige la société chrétienne de Grenoble, II.54.B;
- le S. ouvre la porte à tous ceux qui ont bonne volonté en 1709, II.60.A;
- M. Huchon donne mauvais exemple en obligeant un S. à obéir à un inférieur, II.67.D;
- le saint veut obliger les Frères à se choisir un S., II.108.A;
- le défaut de S. laisse les fautes impunies, II.108.B;
- les Frères se demandent qui tenir comme S., II.109.C;
- F. Barthélemy est regardé comme S. en l'absence du saint, II.110.C;

- le S. du lieu aurait été le seul S. des Frères, II.112.A;
- le pieux ecclésiastique, agent du rival du saint, vient comme S., II.112.D;
- il se fait appeler S. par les Frères, II.112.E;
- quelques Frères refusent ce nouveau S., II.116.A;
- l'assemblée de Saint-Yon doit élire un S., II.116.A;
- le S. des Frères doit être élu du vivant du saint, II.120.B;
- le saint craint qu'à sa mort on donne aux Frères un S. externe, II.120.D;
- les Frères doivent se choisir un S. parmi eux, II.120.E;
- le saint veut qu'on élise un S. au plus tôt, II.120.E;
- il garde seulement le titre de S., II.121.B;
- l'ecclésiastique prend ombrage du saint, nommé S. des Frères, II.122.B;
- le saint parle à l'ecclésiastique comme à son S., II.123.B;
- au moment du mémoire, il n'y a pas de S. en fonction à Paris, II.123.E;
- l'ecclésiastique voudrait se faire nommer S. par le saint, II.123.E;
- le saint a peur de mourir S., II.130.E;
- le saint dit que les Frères peuvent trouver parmi eux un digne S., II.131.A;
- un Frère, élu par une assemblée, doit gouverner l'Institut, II.131.D;
- un homme qui ne vit pas avec les Frères ne peut être leur S., II.131.E;
- les Frères craignent qu'avec un nouveau S., ils ne puissent s'adresser au saint, II.132.D;
- l'élection d'un S. est de première importance pour le saint, II.134.C;
- en qualité de véritable S., le saint est invité à présider l'assemblée, II.134.D;
- le nouveau S. est invité à examiner les Règles avec l'assemblée, II.136.A;
- le Frère Directeur rend compte de tout au Frère S., II.145.C;
- les Frères Directeurs sont les yeux et la langue du Frère S., II.145.C;
- les Frères Directeurs se sentent comptables de tout au Frère S., II.146.C;
- le Cardinal ne veut pas mettre de S. à la place du saint, II.149.E;
- l'Institut n'a pas paru changer de S. par l'élection, II.150.E;
- la qualité de S. est effacée de l'esprit du saint, II.152.B;
- le saint regarde le président du groupe des Frères servants comme son S., II.153.A;
- saint Jean Climaque cite un monastère où les vieillards obéissent à leur S. comme des enfants, II.153.C;
- le S. de Saint-Nicolas dispense le saint de demander permission, II.155.D;
- il déclare que le saint refuse les doctrines nouvelles, II.156.A.B;
- un des S. du séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet écrit au F. Barthélemy, Ca 155-156; Re 280-283;
- écrit sa lettre le 1^{er} mars 1721, II.156.C; II.179.B;
- le saint envoie les Frères qui demandent des avis au Frère S., II.156.E;
- le saint est qualifié de S. sur le legs Rogier, II.157.A;
- ce mot n'est pas accepté par le saint, II.157.B;
- finalement, le mot « S. » est supprimé de l'acte, II.157.C;
- à Saint-Yon, on ne peut reconnaître le premier S. dans la personne du saint, II.163.D;
- le saint, près de mourir, est toujours leur S., pour les Frères, II.170.A;
- tout le monde se croit en droit d'être S. du saint, dans sa maladie, II.175.A;
- le S. du séminaire Saint-Nicolas promet amitié au F. Barthélemy, II.180.A;
- les Frères sont soumis au S., II.182.B;
- un S. externe aurait causé la ruine de la Société, II.182.D;
- il n'en aurait eu ni l'esprit, ni les maximes, II.182.D;
- les Frères ne veulent et ne pensent que ce que veut et pense le S., II.182.E;
- F. Timothée aurait mérité le suffrage du saint pour être S., II.184.A;
- le Frère S. désire faire approuver son Institut à Rome, II.190.C;
- Frère S. veut descendre de la première place à la réception de la bulle, II.192.E;
- un S. ecclésiastique va souvent à Saint-Yon et n'est pas reconnu du Frère portier, II.315.E;
- le saint prie le S. de remédier aussitôt qu'il y a quelque relâchement, II.328.E;
- les Frères ne savent quel S. choisir en l'absence du saint, II.409.C;
- le premier S. refuse son agrément à la permutation du canonat du saint, II.447.C;
- le saint a fait vœu d'obéir au S. de l'Institut, II.449.B;
- le saint obéit en tout au Frère S., même pour dire la messe, II.450.B;
- le saint n'exhorte les novices qu'avec permission du S., II.450.C;
- le S. ordonne au saint, malade, de se dispenser des exercices de communauté, II.458.E;
- le S. général du séminaire est consulté par F. Barthélemy au sujet des jansénistes, II.ab.32.B;
- le S. rappelle le Frère déserteur de Chartres à Saint-Yon, II.ab.109.C;
- le jeune champenois écrit au Frère S. à Marseille pour être réadmis, II.ab.116.C;
- le Frère S. écrit au Frère dauphinois pour le retenir, II.ab.119.C;
- il faut obéir à tous les S., II.430.C; II.431.A;
- l'autorité accable les S. quand les inférieurs ne les soulagent pas, II.430.E;

- l'obéissance soumet l'homme à tous les S. légitimes, II.432.B;
 - l'autorité des S. s'exerce par le commandement et la correction, II.433.A;
 - il faut accepter des S. l'ordre facile et le difficile, II.433.B;
 - il faut s'aveugler sur les manières des S., II.436.B;
 - dans l'esprit de foi on honore tous les S. comme les substituts de Dieu, II.437.E;
 - conformer son jugement à celui des S., II.439.A;
 - il faut, à l'égard des S., porter un cœur d'enfant, II.440.A;
 - des esprits cultivés trouvent aisément qu'il faut se soumettre aux S., II.445.C;
 - les S. placent F. Dominique dans la petite classe pour le sortir de son recueillement, II.477.E;
 - ils le placent ensuite dans des emplois plus extérieurs, II.478.A;
 - F. Stanislas voyait J.-C. en ses S., II.488.E;
 - les S. changent souvent F. Stanislas, II.493.D;
 - après l'avoir placé au noviciat d'Avignon, ils le retirent, II.494.C;
 - on doit obéir aux S. comme à J.-C., I.26.A; II.437.D;
 - la doctrine chrétienne règle la conduite envers les S., I.28.D;
 - l'Institut de saint Pacôme a plus de mille S., I.91.B;
 - le saint fait porter la Règle à trois S. de communauté, I.340.D;
 - le saint fait vœu d'obéir aux S. de l'Institut, I.344.A;
 - les S. d'Altomir absents, le Frère convers prend leur place, I.408.B;
 - le rival du saint veut changer les S. de l'Institut, II.111.C;
 - des S. sont invités par l'assemblée de 1717 pour donner leur avis sur les récréations, II.143.E;
 - concluent qu'il faut continuer comme avant, II.144.A;
 - concèdent qu'il y a, chez eux, des tolérances, II.144.B;
 - le saint rend les S. coupables des désordres des communautés, II.145.C;
 - le saint demande l'obéissance aveugle envers les S., II.173.E;
 - de l'obéissance aux S., II.430 et suivantes.
- SUPÉRIEURS ECCLÉSIASTIQUES.
- la vertu du saint éclate quand on le décrit devant ses S. ecclésiastiques, I.125.B;
 - les S. de Saint-Sulpice compatissent à la douleur du saint à la mort de ses parents, I.127.A;
 - apprennent que le saint a démissionné en faveur d'un Frère, I.267.C; Ca 44; Re 65;
 - viennent rétablir le saint à la place de Supérieur, I.267.C; II.412.E; Bd 78; Ca 44; Re 65-66;
 - exigent que le saint reste Supérieur, I.270.D;
 - imposent au saint le port du manteau long, à Paris, I.277.B;
 - souhaitent maintenir l'Institut sous leur contrôle, I.284.C;
 - deux curés de Rouen traduisent le saint devant les S., I.352.E; II.168.C;
 - le saint est présenté devant ses S. comme extravagant, I.400.D;
 - l'ennemi du saint veut indisposer ses S. contre lui, I.402.C;
 - le saint a grand respect pour ses S., I.405.E;
 - le saint n'examine pas la conduite de ses S., I.409.B;
 - les S. ecclésiastiques conseillent au saint d'adoucir les pénitences, I.429.B.C; II.301.D;
 - les S. de l'abbé Clément lui donnent leur accord, II.77.A;
 - selon le rival du saint, la maison de Paris doit être dirigée par un ecclésiastique, II.111.D;
 - on inspire au F. Barthélemy de chercher un S. ecclésiastique pour les maisons, II.114.B; Ca 140-141; Re 251;
 - ils se déclarent protecteurs de l'Institut, II.115.C; Ca 141-142; Re 252;
 - quelques S. locaux prévoient les suites du changement et avertissent F. Barthélemy, II.115.D; II.116.A;
 - conseillent au F. Barthélemy de visiter les maisons, II.116.B;
 - conseillent de s'attacher le Directeur et les Frères de chaque maison, II.116.C;
 - ne doivent être mis au courant que des affaires du dehors, II.116.C;
 - doivent être appelés protecteurs et non S., II.116.C;
 - sont ainsi assimilés au rôle de Cardinal protecteur, II.116.D;
 - sont les premiers à suivre les conseils donnés au F. Barthélemy, II.116.D;
 - ne veulent faire aucun acte de juridiction, II.116.D;
 - ne veulent pas assister aux assemblées ni se mêler de l'intérieur des maisons, II.116.D;
 - donnent leur avis quand les Frères le leur demandent, II.116.D;
 - laissent les Frères se gouverner par leur Supérieur général, II.116.E;
 - tous font ce que quelques-uns avaient proposé au F. Barthélemy, II.116.E;
 - ne troublent en rien les Frères dans leur manière de se conduire, II.116.E;
 - envoient les Frères à leurs S. pour des avis à eux demandés, II.117.E;
 - le saint voit des S. partout et obéit à M. de Brou, II.128.C;
 - les nouveaux S. des provinces conservent le nom, II.131.C;
 - un des S. de Saint-Nicolas écrit une lettre au F. Barthélemy, II.155.B;
 - les S. de Saint-Nicolas sont sollicités par les

- Frères d'ordonner que le saint revienne parmi eux, II.160.C;
- disent au saint qu'ils souhaitent le garder, mais qu'ils considèrent le bien de l'Institut, II.160.D;
 - ils arrivent à persuader le saint à obéir aux Frères, II.161.B; Ca 157; Re 286;
 - regrettent le départ du saint, II.161.C;
 - font souffrir le saint à Saint-Yon, II.167.C;
 - un chanoine dit au grand-vicaire que le saint est incapable de mentir à ses S. ecclésiastiques, II.168.D;
 - le saint regarde ses S. ecclésiastiques comme les successeurs des apôtres, II.246.E;
 - les S. des prémontrés ferment le noviciat, II. ab.8.A;
 - F. Barthélemy inspire des ménagements pour les S. ecclésiastiques favorables aux nouveautés, II.ab.31.E;
 - les S. ecclésiastiques de Calais espèrent des maîtres plus dociles que les Frères, II.ab.33.A.
- SUPÉRIEURS RÉGULIERS DE PARIS.**
on soumet les *Règles* des Frères à trois d'entre eux, Ca 71; Re 106.
- SUPÉRIEURE.**
la Mère S. de la Madeleine assiste Mme Maillefer à sa mort, I.159.A.
- SUPÉRIEURE DES SŒURS DE L'ENFANT-JÉSUS, de Reims.**
- reçoit une lettre de Mme Maillefer que lui apporte M. Nyel, I.160.B.C; Ca 12; Re 18;
est au courant des desseins projetés du vivant de M. Roland, I.160.C; Ca 12; Re 18;
avait été S. à Rouen, à la Providence du P. Barré, I.160.C;
 - est envoyée par le P. Barré à M. Roland, I. 160.C;
 - prie le saint de la sortir de sa difficulté au sujet de M. Nyel, I.161.C; Ca 12; Re 18.

SUZANNE, personnage biblique.
les maîtresses, fussent-elles des S., ont des dangers dans leurs écoles, I.51.D.

SYNDIC DES MAÎTRES-ÉCRIVAINS.
eut déclaré riche l'enfant que les Frères disaient pauvre, II.36.D.

TAC, de T. ou du T., directeur de Mme Maillefer.
- n'approuve pas les grandes pénitences de Mme Maillefer, I.152.D;
 - est homme de grande spiritualité, I.155.A.

TARUGI, François-Marie, archevêque d'Avignon, cardinal.
protecteur de César de Bus, I.61.A.

TENCIN, Pierre Guérin de T., abbé, plus tard évêque et cardinal.
- chargé des affaires de France à Rome, puis archevêque d'Embrun, II.191.A;
 - ordonne la suspension des démarches pour l'approbation jusqu'à l'obtention des lettres patentes, II.191.A;
 - reprend les négociations et obtient les bulles, Ca 166; Re 305.

TERTULLIEN.
- veut qu'on n'en appelle pas à l'Écriture seule, II.210.D;
 - illustre défenseur de la foi, devient montaniste, II.212.D;
 - dit qu'il est plus facile de mourir pour la chasteté que de vivre avec elle, II.251.C;
 - dit que seuls les vrais chrétiens savent placer leurs ennemis dans leur cœur, II.379.D.

THAIS, sainte T., pénitente du IV^e siècle.
Louise de Parménie, comme elle, vit dans la solitude, II.104.B.

THÉODOSE, saint T.
- fonde un nouvel Institut, I.93.C;
 - donne à ses moines une Règle particulière, I. 104.B.

THÉODULPHE, évêque d'Orléans au VIII^e siècle.
recommande les écoles gratuites en son capitulaire de 797, I.56.B.

THÉOLOGAUX.
les cathédrales ont des t. pour les écoles d'Écriture sainte, I.60.B.

THÉOLOGIEN(S).
- ajoute à la doctrine du Christ, I.9.B.C;
 - croient que la conversation est un soulagement nécessaire, II.138.E;
 - nomment eutrapélie, le bon usage du relâchement de l'esprit, II.138.E.

THÉOPHRASTE, philosophe grec.
a cultivé l'art d'atteindre le sublime, I.10.E.

THÉRÈSE, sainte T.
- ne peut être soupçonnée d'orgueil en fondant son Institut, I.92.E;
 - a rendu de grands services à l'Église, I.100.A;
 - est l'honneur de l'Église, I.101.E;
 - dit *où il y a moins de nature, il y a plus de grâce*, I.324.B;
 - le saint a une dévotion particulière pour elle, II.40.B; II.320.B; II.493.D; Ca 114-115; Re 188-189;
 - le Frère servant illuminé prétend être plus mystique qu'elle, II.166.C;
 - le saint redit sa parole *Que nous serions heureux de mourir de faim*, II.262.B;
 - le saint étudie les œuvres de sainte T., II. 366.A; Ca 114-115; Re 188-189.

THESSALONIENS.
citation : *Nous avons paru parmi vous comme des enfants*, I.15.B.

THOMAS, saint T. d'Aquin.

- un des premiers maîtres de la scolastique, I. 10.D;
- ses disciples n'acceptent pas tout de lui, sans restriction, I.12.B;
- commentaires de ses œuvres, souvent compliqués, I.29.C;
- fait l'apologie de son Ordre, I.69.D;
- fait l'apologie des Ordres mendiants, I.104.E;
- rapproche charité pour Dieu et pour le prochain, II.370.E.

THOMAS, Frère Th.

- importune Dom Maillefer pour avoir communication de son manuscrit, Re IV.

THOSSE, M. de T., président de la ville de Calais.

- reçoit la requête de M. Le Prince, chapelain des matelots, pour une école, I.383.D;
- accepte de faire la démarche près du Roi, avec le Conseil de la ville, I.383.D; Ca 85; Re 128;
- demande pour l'école un terrain à bâtir, I.383.E.

TILLADET, Michel Cassagnet de T., évêque de Mâcon.

- n'aime pas les Frères, II.ab.41.C;
- se laisse gagner par une lettre du F. Barthélemy, II.ab.41.C; II.ab.62.C; II.ab.67.C.

TIMOTHÉE, saint T.

- le saint évitait toute dispute doctrinale, selon le conseil de saint Paul à T., II.202.A.

TIMOTHÉE, Frère T.

- reçoit les vœux du F. Gabriel Drolin, I.394.A;
- est Directeur du noviciat de Marseille, II.98.B;
- vient trouver le saint à Saint-Maximin, Ca 133; Re 233;
- les novices le quittent, II.98.B;
- le F. T. va demander une obédience au saint qui se trouve à Mende, II.98.C;
- demande au saint de ne pas abandonner les Frères, Ca 133; Re 233;
- est édifié et confus de la manière dont le saint est traité, II.98.C;
- demande au saint sa bénédiction et une obédience, II.98.D; Ca 133; Re 234;
- est désigné par F. Barthélemy comme son successeur, II.183.E;
- est alors Directeur de la maison d'Avignon, II. 183.E; Ca 165; Re 302;
- F. Barthélemy dit que le saint l'aurait choisi, II.183.E;
- a mérité le suffrage du saint pour être Supérieur, II.184.A;
- les Frères sont favorables à l'élection du F. T., II.184.A;
- est élu Supérieur à l'unanimité le 15 août 1720, II.184.A; Ca 165; Re 302;
- est consterné de son élection, II.184.B;
- est le plus jeune de l'assemblée, II.184.D;

- fait vérifier les scrutins pour s'assurer de la réalité, II.184.E;
- pleure et se plaint aux Frères de leur choix, II.184.E;
- demande à être révoqué, II.184.E;
- est consolé par la promesse de soumission et de fidélité au devoir, II.184.E;
- se considère comme indigne, II.185.A;
- inspire confiance à tous, II.185.A;
- tente, avec son Conseil, d'obtenir les lettres patentes, II.185.D;
- veut assurer la possession de Saint-Yon à l'Institut, Ca 165; Re 302-303;
- dresse un mémoire à ce sujet et l'envoie à M. de Pontcarré, II.185.D; Ca 165; Re 303;
- va demander la protection du Cardinal de Rohan, avec le Frère, ancien serviteur des Soubise, II.190.A; Ca 166; Re 304;
- envoie un placet au Cardinal, II.190.C;
- fait solliciter les bulles d'approbation, Ca 166; Re 304;
- fait présenter les bulles au conseil du Roi, Ca 166; Re 305;
- cherche à restituer le corps du saint à Saint-Yon, Re 306;
- entreprend la construction d'une chapelle, dispose toutes choses pour la translation des restes du saint, Re 306;
- reçoit communication du ms de Maillefer, charge Blain de composer une *Vie* du saint, Re IV;
- est guéri d'une loupe par l'application de la main du saint, II.495.E.

TISSOT, grand-vicaire à Saint-Omer.

- reçoit le saint et lui montre les plans de la maison destinée aux Frères, II.406.D.

TITE, saint T.

- le saint suit le conseil de Paul à T. : *Rompes avec les entêtés des erreurs nouvelles*, II.202.A;
- sert de témoin de la foi gardée de toute compromission, II.202.C.

TOBIE, personnage biblique.

- par l'ange, nous avons reçu tous les biens, dit T., I.39.A; I.44.E;
- les Frères peuvent dire de Calais ce que T. dit de l'ange, I.385.B;
- le saint applique la parole de T. : *Nous aurons beaucoup de bien si nous craignons Dieu*, II.400.C.

TOCQUET DE MONTGEFFOND, Antoine, prieur de la Grande-Chartreuse.

- reconnaît dans le saint un homme de distinction, II.100.D; Ca 135; Re 238-240;
- fait son possible pour retenir le saint plus longtemps, II.100.D.

TRÉSORIER.

- oublie de payer la pension des Frères de Calais, I.385.E.

TRIUMVIRAT.

le saint, Gabriel Drolin, Nicolas Vuyart forment vœu et association, I.366.A.

TRONSON, Louis, sulpicien.

- Supérieur du séminaire Saint-Sulpice quand le saint y entre, I.124.B; II.448.A;
- ses grandes qualités et vertus, I.124.B.C.D;
- le saint s'établit sur la paroisse Saint-Sulpice pour avoir facilité de le consulter, I.127.C; I.300.B;
- est souvent consulté par le saint au séminaire d'Issy, I.300.B; II.263.C; II.448.A;
- dicte au saint sa conduite à l'égard de M. Baudrand, I.300.E;
- le saint, à défaut de M. T., prend M. Baüyn comme Directeur, I.329.E;
- est retiré à Issy quand le saint est à Vaugirard, II.263.C;
- laisse sa place à M. Leschassier, II.448.C.

TROUPEAU.

- le t. ayant augmenté, la maison de la rue Neuve est trop étroite, I.224.D;
- le saint éloigne son t. de celui de M. Faubert, I.224.E.

TROVILLARD, ecclésiastique de Marseille, devenu plus tard grand-vicaire d'Arles. consulté par MM. Maurellet et Jourdan, leur conseil de constituer un bureau des écoles, II.12.B.

TRUCHIS, Charles de T., chanoine, sous-chantre à Chartres.

- a été élève au séminaire Saint-Sulpice, I.377.B;
- se déclare protecteur des Frères au Conseil de Chartres, I.377.B;
- procure l'établissement des Frères à Nogent-le-Rotrou, I.377.B.

TRUFFET, Joseph.

v. BARTHÉLEMY, Frère B.

TRUFFET, M. T., père du Frère Barthélemy.

- maître d'école chrétienne, II.ab.4.B;
- gagne la confiance des habitants, II.ab.4.B;
- envoie son fils au collège de Douai, II.ab.5.A;
- essaie de retenir Joseph dans l'état ecclésiastique, II.ab.6.B;
- reproche à son fils son ingratitude, II.ab.6.D;
- meurt peu après la profession du F. Barthélemy, II.ab.13.E; II.282.B.

TRUFFET, Mme T., mère du F. Barthélemy.

- femme pieuse, modeste, amie de la paix, II.ab.4.C;
- a deux enfants jumeaux, dont Joseph, II.ab.4.C;
- devenue veuve, est désolée de ne pouvoir compter sur son fils, consacré à Dieu, II.ab.13.E-14.A.

UBI.

v. HUBY, Vincent.

UNIES.

communauté formée par Mille de Saint-Denis, II.99.A.

URSPERG, ou URSBERG, Conrad de Liechtenau, prémontré, abbé d'U.

relate la condamnation des « Pauvres de Lyon », I.89.D.

URSULINES.

forment une ébauche des écoles chrétiennes et gratuites, I.78.B.

VALBELLES, François de V. de Tourves, évêque de Saint-Omer.

- veut établir les Frères à Saint-Omer, II.406.A;
- visite les Frères de Calais pour conférer, II.406.A;
- va à Paris pour la même affaire, ne trouve pas le saint, parti en Provence, II.406.A;
- doit suspendre son dessein, II.406.B;
- attend le saint à Saint-Omer, II.406.D;
- favorise l'école de Saint-Omer, II.ab.23.A.

VALET.

- le saint ordonne à son v. de le réveiller à temps marqué, I.145.A;
- le saint met au-dessous de son v. ceux avec qui il doit tenir école, I.169.D;
- le jeune abbé placé chez les Frères, renvoie son v. de chambre, II.348.A.

VAN ESPEN, Zegerius Bernardus, canoniste.

- soutient la thèse qui défend de mêler garçons et filles dans les écoles, I.54.C;
- rapporte les règlements des évêques de Flandre, I.54.E; I.59.D.E;
- parle des écoles dominicales qui ont rapport aux catéchismes des paroisses, I.390.A;
- dit que leur règlement est approuvé par le prince et les évêques, I.390.B.

VARRON, Marcus Tarentius Varro, polygraphe latin.

rapporte plus de deux cents opinions sur le bonheur de l'homme, I.18.E.

VERGNE, Louis de la V. de Tressan, évêque de Vannes, de Nantes, puis archevêque de Rouen.

- nommé par le Régent, est du Conseil de Régence, II.187.C;
- protège les Frères, promet de mener l'affaire des patentes au succès, II.187.D;
- presse son intervention au premier Conseil, à cause de la maladie du Frère mandaté pour Saint-Yon, II.188.A;
- recevra les lettres quand il aura été installé à Rouen, II.188.B;
- expédie les lettres patentes, en 1725, trois mois après leur publication, II.188.C;
- obtient les lettres patentes pour les Sœurs d'Ernemont, II.188.C;

- assure 2000 écus de pension au séminaire Saint-Nicaise, II.188.D;
 - assure ainsi l'état de quatre sortes d'établissements nécessaires, II.188.D.
- VICAIRE.**
- le saint veut être le v. du Frère qui sera élu, I.262.D;
 - le v. du couvent d'Altomir s'absente et le Frère convers dirige le monastère, I.407.E;
 - le Frère Directeur est le v. du Frère Supérieur, II.145.C;
 - le P. v. reçoit un Frère qui sollicite une place à la Chartreuse, II.ab.116.C;
 - il essaie de le persuader de rester dans son état, II.ab.116.D.
- VICAIRE DE J.-C.**
- le saint veut aller aux pieds du V. de J.-C. demander approbation, I.392.C.
- VICE-LÉGAT D'AVIGNON.**
- manifeste sa satisfaction pour l'œuvre à Avignon, I.396.D;
 - assiste les Frères, à Rome, pour obtenir l'approbation de l'Institut, I.396.E;
 - pourvoit aux besoins des Frères, I.397.A;
 - fonde de nouvelles écoles, I.397.A.
- VIALART, Félix V. de Herse, évêque de Châlons.**
- reçoit une lettre de Louis XIV interdisant la mixité dans les écoles, I.54.C.
- VICTOR, saint V.**
- a, en Espagne, des monastères qui observent un autre genre de vie, I.104.C.
- VEILLARD(S).**
- un v. convertit un philosophe par le symbole des apôtres, I.80.A;
 - saint Jean Climaque cite l'exemple de v. obéissant comme des enfants, II.153.C.
- VIGNERON, Frère V.**
- accompagne le saint de Reims à Paris, II.284.C;
 - est envoyé devant le saint pour lui permettre de dire l'office, II.284.C;
 - attend le saint puis retourne sur ses pas, II.284.C;
 - voit le saint à genoux, II.284.D;
 - est grondé par le saint de l'avoir tiré de sa prière, II.284.D;
 - quitte son état, se marie, a bien des malheurs, II.284.E;
 - montre à l'évêque de Boulogne les lettres du saint, II.284.E.
- VILLARS, Claude-Louis-Hector, maréchal-duc de V.**
- est envoyé délivrer Alais des Huguenots, II.49.E.
- VILLEROY, Camille de Neuville de V., archevêque de Lyon.**
- ordonne d'arrêter Sœur Louise qui mendie sur son diocèse, II.104.C;
 - fait ensuite mettre la Sœur en liberté, II.104.C;
 - donne à la Sœur une grande somme pour construire sa chapelle, II.104.D.
- VINCENT, Madame V., mère de M. Gelin, grand-prévôt de Grenoble.**
- contribue à l'établissement des Frères de Grenoble, II.55.C.
- VINCENT DE PAUL, saint V.**
- fondateur des prêtres de la mission, I.68.B;
 - fait, du catéchisme, l'esprit de la Société, I.68.B;
 - fonde les Sœurs grises, avec Mlle Legras, I.78.C;
 - travaille à la réforme du clergé, I.99.D;
 - rend de grands services à l'Eglise, I.100.A.
- VINCENT FERRIER, saint V.**
- fait des miracles, I.98.E;
 - est objet de dévotion de la part du saint, II.493.D.
- VINTIMILLE DU LUC, Charles-Gaspard-Guillaume de V., évêque de Marseille.**
- demande des Frères, Ca 117; Re 196;
 - est transféré à l'archevêché d'Aix peu après, Ca 118; Re 196.
- VISITEUR(S).**
- vient semer des plaintes contre le saint parmi les Frères, I.440.E;
 - le saint se borne à envoyer des v. en Provence, II.102.B;
 - le Frère V. lit en communauté la Règle des Frères Directeurs, II.147.B.
- VIVANT, François, chanoine, grand pénitencier de Paris.**
- prêche le Carême aux Quinze-Vingt, II.74.A;
 - reçoit du saint une demande de proposer au Cardinal le projet de M. Clément, II.74.A;
 - propose au saint de placer son séminaire de maîtres à Villiers-en-Brie, II.74.B;
 - chargé comme grand-vicaire d'examiner les Règles des Frères présentées par M. de Brou, II.149.D;
 - garde les Règles sept à huit mois, II.149.D;
 - renvoie les Règles non révisées, II.149.E;
 - a beaucoup de respect pour le saint, II.149.E.
- VIVANT, Jean, chanoine, grand-vicaire du cardinal de Rohan.**
- accompagne le Cardinal à Rome, II.190.C;
 - reçoit des Frères une supplique pour faire approuver les Règles, II.190.C;
 - connaît les formalités pour faire approuver les Règles, II.190.D;
 - met entre les mains de ses amis la demande des Frères, II.190.E;
 - revenu à Paris, charge un banquier de ses amis de continuer les démarches, II.191.A;

- retourne à Rome avec le Cardinal, dispose tout pour les bulles, II.191.B;
- de retour à Paris, apprend que les lettres patentes sont accordées, II.191.B;
- obtient l'expédition rapide de la bulle, II.191.B.

VOISIN(S).

- les v. de Mme Maillefer témoignent qu'elle puise dans sa légende la matière de ses lectures, I.157.E;
- un v. donne un soufflet au saint dont le cheval est entré dans son jardin, II.419.A;
- est confus devant l'attitude du saint demandant pardon, II.419.B.

VOISIN, Mme V. ou DES VOISINS.

- fait des aumônes aux pauvres et aux communautés religieuses, I.360.D;
- reçoit un Frère envoyé par M. de La Chétardie, I.360.D;
- donne 400 livres et promet pareil don chaque année, I.360.D;
- donne 7000 livres pour meubler la grand-maison, I.360.E; Re 123;
- visite les écoles chaque mois avec M. de La Chétardie, I.363.E;
- fait distribuer une livre de pain chaque jour aux écoliers des Frères, I.364.B;
- paie le pain bénit chaque premier samedi, I.364.A;
- le saint cherche un magasin pour entreposer les meubles payés par Mlle V., II.14.D.

VOLEURS.

- détestent le Frère porteur de la nourriture des Frères de Vaugirard, I.320.B;
- prennent le manteau que porte le saint et donné par Mgr Godet des Marais, I.374.C; Ca 76; Re 114;
- assaillent le F. Barthélemy en tournée, II.133.C;
- dépouillent le saint, puis lui rendent ses vêtements, trop pauvres, II.261.A.B;
- menacent le saint puis s'enfuient devant cet homme qui ne craint pas la mort, II.261.C;
- lient le saint à un arbre et veulent le tuer, II.492.C.

VOYAGEURS.

- F. Barthélemy, perdu dans les neiges, voit des v. qui l'invitent à les suivre, II.ab.37.C.

VRILLIÈRE.

v. LA VRILLIÈRE.

VUIART ou VUYART, Nicolas.

- fait vœu d'association avec le saint et Gabriel Drolin, I.313.B;
- avec onze autres Frères fait les vœux perpétuels, I.348.A;
- a la direction du séminaire pour les maîtres de campagne, I.366.A; Ca 100-101; Re 158;
- s'approprie le legs du curé de Saint-Hippolyte, I.366.B; I.394.B.C; II.260.D;

- prétend au saint que le testament est en sa faveur, I.366.C; Ca 101; Re 158-159;
- détruit le séminaire des maîtres pour la campagne, I.357.B;
- quitte l'habit, chasse le Frère qui est avec lui, I.366.E;
- se fait relever de ses vœux, I.366.E;
- continue à tenir les écoles sur Saint-Hippolyte durant vingt ans, I.367.E; Ca 101; Re 160;
- cherche à revenir dans l'Institut, I.367.A; Ca 101; Re 160;
- tombe malade le jour des obsèques du saint, I.367.D;
- meurt après cinq mois de souffrances, I.367.D.

YSE DE SALÉON, Jean d'Y.

v. SALÉON.

YVAN, oratorien, fondateur des religieuses de N.-D. de la Miséricorde.

ne peut être taxé d'orgueil en fondant son Institut, I.92.E.

YVES DE CHARTRES.

- reprend le Canon du Concile de Mâcon concernant les écoles gratuites, I.56.D;
- reprend le décret sur la nécessité de former un clerc pour enseigner, I.56.D.

ZACHÉE, personnage biblique.

le saint est reçu en Provence comme Jésus par Z., II.471.D.

ZÉBÉDÉE, personnage biblique.

l'évêque répond aux paysans exigeant la mixité, la parole de Jésus aux fils de Z., I.52.A.

ZÉLATEUR(S).

- les curés de Saint-Sulpice sont z. de l'Institut, I.355.C;
- les z. de la foi préfèrent quitter leur pays plutôt que leur religion, I.369.A;
- le z. croit que l'Institut n'est pas bien entre les mains du saint, I.417.C;
- conduit M. Pirot dans un labyrinthe, I.417.C;
- le saint est représenté comme le z. de l'éducation chrétienne, II.1.C;
- les ennemis du saint sont z. tant qu'il leur est docile, II.41.A;
- les z. de Marseille concentrent leur action sur le noviciat, II.85.A;
- veulent gagner les Frères et leur Supérieur, II.85.A;
- certains agissent de bonne foi, II.85.B;
- les z. de l'ancienne discipline font un crime à l'Eglise d'avoir adouci ses lois, II.207.B;
- s'érigent en censeurs des nouvelles observances, II.207.C;
- le saint garde union avec les z. de son Institut, II.301.E;

- les z. de l'Institut veulent changer l'habit des Frères, II.305.E;
 - les z. font effort pour se rallier F. Barthélemy, II.ab.31.A;
 - F. Barthélemy dit de se méfier des z. qui négligent la dévotion à Marie, II.ab.49.E.
- ZÉNON, un des philosophes grecs de ce nom.
- est prince de la philosophie ancienne, I.10.D;
 - n'a pas eu le bonheur de connaître la doctrine chrétienne, II.18.C.
- ZWINGLE, Ulrich ou Huldrych, réformateur suisse.
- le Concile de Trente s'oppose aux hérésies de Z., I.77.E;
 - décide d'interpréter les Ecritures à sa manière, II.211.A.

CAHIERS LASALLIENS

TEXTES, ÉTUDES, DOCUMENTS :

publiés en collection non périodique;
centrés sur la personne de saint Jean-Baptiste de La Salle, son œuvre écrite
et les origines de la Congrégation des Frères des Écoles chrétiennes;
préparant la publication de deux ouvrages définitifs : une biographie critique
du saint et le corpus de ses œuvres.

Ont paru :

- 1 — F. FLAVIEN-MARIE (MICHEL SAUVAGE, FSC) : *Les citations néotestamentaires dans les Méditations pour le temps de la retraite*; présentation, examen critique, introduction et notes. XLVIII — 106 pp.
- 2 — F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, FSC) : *Les vœux des Frères des Écoles chrétiennes avant la bulle de Benoît XIII*.
Première partie : Les faits et les textes. 140 pp.
- 3 — Id. Deuxième partie : Les documents. 96 pp.
- 4 — F. BERNARD : *Conduite admirable de la divine Providence en la personne du vénérable serviteur de Dieu, Jean-Baptiste de La Salle...*
Édition du manuscrit de 1721. XXV — 86 — 105 pp.
- 6 — F. E. MAILLEFER : *La vie de M. Jean-Baptiste de La Salle, prêtre, docteur en théologie, ancien chanoine de la cathédrale de Reims, et Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes...*
Édition comparée des manuscrits de 1723 et de 1740. 313 pp.
- 7 — J. B. BLAIN : *La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, Instituteur des Frères des Écoles chrétiennes*.
Reproduction photomécanique et l'édition princeps : Rouen, 1733.
Tome I. 4 ff. — 444 pp. — tables.
- 8 — Id. Tome II. 502 pp. — tables — 124 pp. — 5 ff.
- 11 — F. MAURICE-AUGUSTE (ALPHONSE HERMANS, FSC) : *L'Institut des Frères des Écoles chrétiennes à la recherche de son statut canonique : des origines (1679) à la bulle de Benoît XIII (1725)*. 414 pp.
- 12 — *Méditations pour les Dimanches et les principales fêtes de l'année*.
Reproduction anastatique de l'édition originale : Rouen, 1730 ?
236 — 274 pp. — tables.

- 13 — *Méditations pour le temps de la retraite à l'usage de toutes les personnes qui s'employent à l'éducation de la jeunesse; et particulièrement pour la retraite que font les Frères des Écoles chrétiennes pendant les vacances. Par M. Jean-Baptiste de La Salle, instituteur des Frères des Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition princeps (vers 1730). 84-8 pp.
- 14 — *Explication de la méthode d'oraison par Monsieur J.-B. de La Salle, instituteur des Frères des Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1739. 130 pp.
- 15 — *Recueil de différents petits traités à l'usage des Frères des Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1711. Introduction; notes critiques; table des principales éditions. XVI-134 pp.
- 16 — Contribution à l'étude des sources du *Recueil de différents petits traités*. 105 pp.
- 17 — *Instructions et Prières pour la Sainte Messe, la Confession et la Communion, avec une Instruction méthodique par demandes et réponses pour apprendre à se bien confesser.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1734. VI-284-IV pp.
- 18 — *Exercices de piété qui se font pendant la journée dans les Écoles chrétiennes.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1760. XII-140 pp.
- 19 — *Les Règles de la bienséance et de la civilité chrétienne.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1703. XIX — 252 — 258 pp.
- 20 — *Les Devoirs d'un chrétien envers Dieu et les moyens de pouvoir bien s'en acquitter.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1703. Tome I (exposé en discours suivi). XXX — 504 pp.
- 21 — *Id.* Tome II (par demandes et réponses). 312 pp.
- 22 — *Du Culte extérieur et public que les chrétiens sont obligés de rendre à Dieu et des moyens de le lui rendre — Troisième partie des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1703. XI — 308 — 124 pp.
- 23 — *Grand Abrégé des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu.*
Petit Abrégé des Devoirs d'un Chrétien envers Dieu.
Reproduction anastatique de l'édition de 1727. XI — 167 pp.

- 24 — *Conduite des Écoles.*
Reproduction anastatique de l'édition de 1720 confrontée avec le ms. dit de 1706. VII — 230 — 292 pp.
- 25 — *Les Règles des Frères des Écoles chrétiennes.*
D'après les ms. de 1705, 1713 et 1718 et l'édition de 1726. 164 pp.
- 26 — F. LÉON DE MARIE AROZ : *Les actes d'état civil de la famille de saint Jean-Baptiste de La Salle.*
Transcription et commentaire accompagnés de quelques documents qui les expliquent et les complètent.
Tome I. — 528 pp. — Index des noms de lieux et des noms de personnes.
- 27 — F. LÉON DE MARIE AROZ : *Les actes d'état civil de la famille de saint Jean-Baptiste de La Salle.*
Transcription et commentaire accompagnés de quelques documents qui les expliquent et les complètent.
Tome II. — 288 pp. — Index des noms de lieux et des noms de personnes.
- 28 — JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE : *Compte de Tutelle de Marie, Rose-Marie, Jacques-Joseph, Jean-Louis, Pierre et Jean-Remy, ses sœurs et frères, fils mineurs de Louis de La Salle (1625-1672) et de Nicolle Moët de Brouillet (1633-1671).*
Transcrit, annoté et présenté par F. LÉON DE MARIE AROZ.
Première partie, Vol. I. — LXVIII — [236] pp.
- 29 — Id. Première partie, Vol. II. — 220 pp. — Index des noms de lieux et des noms de personnes.
- 30 — Id. Deuxième partie, Vol. III. — 272 pp.
- 31 — Id. Deuxième partie, Vol. IV. — 200 pp. — Index des noms de lieux et des noms de personnes.
- 32 — F. LÉON DE MARIE AROZ : *Gestion et administration des biens de Jean-Louis-Pierre et Jean-Remy de La Salle, frères cadets de Jean-Baptiste de La Salle.*
412 pp. — Index des noms de lieux et des noms de personnes.
- 33 — F. LÉON DE MARIE AROZ : *Les titres de rente de la succession de Maître Louis de La Salle conseiller au Présidial de Reims (1625-1672).*
Vol. I. — 344 pp.
- 34 — F. LÉON DE MARIE AROZ : *Les titres de rente de la succession de Maître Louis de La Salle conseiller au Présidial de Reims (1625-1672).*
Vol. II. — 268 pp. — Index des noms de lieux et des noms de personnes.

les garçons pauvres de la Ville de Reims au XVIII^e siècle.

Vol. I. — XXXIX — 286 pp. — Titres de propriété. Répertoire numérique détaillé.

- 36 — F. LÉON DE MARIE AROZ : *Les Biens-fonds des Ecoles chrétiennes et gratuites pour les garçons pauvres de la Ville de Reims au XVIII^e siècle.*

Vol. II. — Documents — 414 pp.

- 37 — F. LÉON DE MARIE AROZ : *Les Biens-fonds des Ecoles chrétiennes et gratuites pour les garçons pauvres de la Ville de Reims au XVIII^e siècle. Biens acquis par Jean-Baptiste de La Salle et ses successeurs immédiats.*

Vol. III. — Aux Sources de la Vie et de l'Esprit. Rue-Neuve - Rue-de-Contrai (1682-1972).

- 37,1 — F. LÉON DE MARIE AROZ : *Les Biens-fonds des Ecoles chrétiennes et gratuites pour les garçons pauvres de la Ville de Reims au XVIII^e siècle.*

Vol. IV. — Documents — 340 pp.

- 38 — F. LÉON DE MARIE AROZ : *Nicolas Roland, Jean-Baptiste de La Salle et les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Reims.* 392 pp.

- 39 — F. LÉON DE MARIE AROZ : *Étude de M^e Claude Thiénot — Inventaire numérique détaillé des minutes notariales se rapportant à la famille de La Salle et ses proches apparentés, par... Une lettre inédite de saint Jean-Baptiste de La Salle.* 200 pp.

- 45 — F. MIGUEL-ADOLFO CAMPOS-MARINO : *L'Itinéraire évangélique de saint Jean-Baptiste de la Salle et le recours à l'Écriture dans ses « Méditations pour le Temps de la Retraite ».*

Vol. I. — XII — 396 pp.

- 46 — Id. Vol. II — 390 pp.